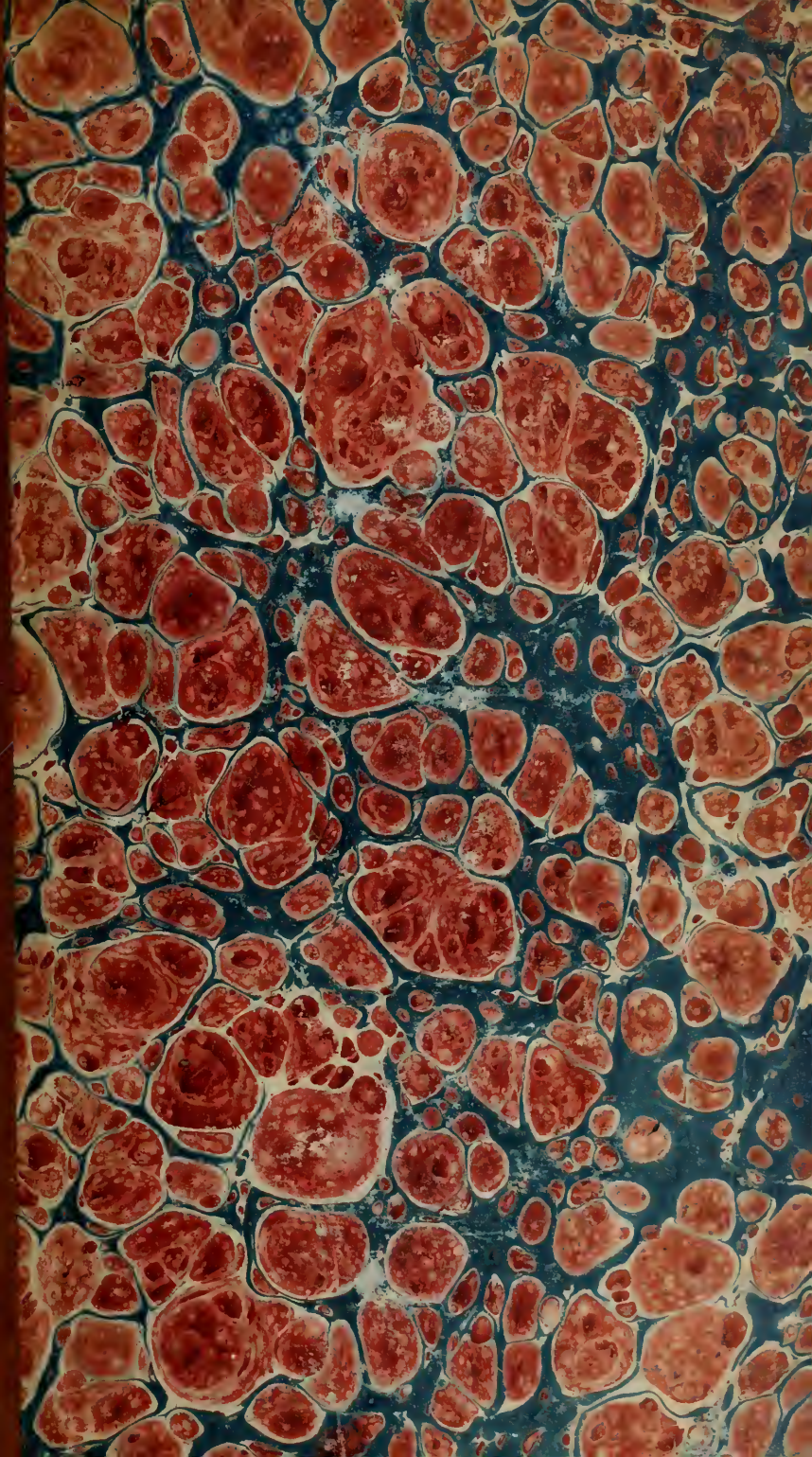

RB116.197

UNIVERSITY OF
TORONTO LIBRARY

The
Jason A. Hannah
Collection
in the History
of Medical
and Related
Sciences

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/dictionairedessc32chau

DICTIONAIRE

DES

SCIENCES MÉDICALES.

TOME TRENTE-DEUXIÈME.

La souscription est ouverte chez MM. les libraires dont les noms suivent :

Aix, Lebouteux.
Aix-la-Chapelle, Schwarzenberg.
Alexandrie, Capriàulo.
Amiens, { Allo. / Caron-Berquier. / Darras. / Wallois. }
Amsterdam, { Dufour. / Van Clef, frères. }
Angers, Fourrier-Mame.
Anvers, Ancelle.
Arras, { Leclercq. / Topino. }
Auch, Delcros.
Autun, De Jussieu.
Avignon, Laty.
Baïonne, { Bonzom. / Gosse. }
Bayeux, Groult.
Besançon, { Deis. / Girard. }
Blois, Jahier.
Bois-le-Duc, Tavernier.
Bordeaux, { Baume. / Lafite. / Melon. / Mery de Bergerey. }
Boulogne, Isnardy, bibliot.
Bourges, Gille.
Brest, { Belloy-Kardovick. / Lefournier et Depériez. }
Bruges, Bogaert-Dumortiers.
Bruxelles, { Mme Lemaire. / Berthot. / Demat. / Gambier. / Lecharlier. / Stapleaux. / Weissenbruch }
Caen, { Mme. Hél. Blin. / Manoury. }
Calais, Bellegarde.
Châl.-sur-Marne, Briquet.
Châlons-sur-Saône, Dejussieu.
Charleville, Raucourt.
Chaumont, Meyer.
Clermont, Landriot et Vivian.
Colmar, { Neukire. / Pannetier. }
Compiègne, Esquyer.
Courtray, Gambar.
Coutances, Raisin.
Crépy, Rouget.
Dijon, { Coquet. / Noella. / Madame Yon. }
Dinant, Huart.
Dole (Jura), Joly.
Epernay, Fievet-Varin.
Falaise, Dufour.
Florence, { Molini / Piatti. }
Fontenay (Vend.) Gandin.
Gand, { Degoesin-Verhaeghe. / Dujardin. }
Genève, { Dunand. / J.J. Paschoud }
Grenoble, Falcon.
Groningue, Vanbokeren.
Hambourg, Besser et Perthes.
Hesdin, Tullier-Alfeston.
Langres, Defay.
La Rochelle, { V. Cappon. / Mlle. Pavie. }
Londres, { Dulau. / Bossange et Masson. / Berthond. }
Leipsick, Grieshammer.
Lons-le-Saulnier, Gauthier frères.
Laval, Grandpré.
Lausanne, Knab.
Le Mans, Toutain.
Liége, { Desoer. / Ve. Collardin. }
Lille, { Leleux. / Wanackere. }
Limoux, Melix.
Lyon, { Et. Cabin et C. / Maire. / Roger. }
Madrid, { Denné fils. / Rodriguez. }
Maëstrecht, Nypels.
Manheim, Fontaine.
Mantes, Reffay.
Marseille, { Camoin frères / Chaix. / Masvert. / Mossy. }
Meaux, Dubois-Berthault.
Mayence, Auguste Leroux.
Metz, Devilly.
Milan, Giegier.
Mons, Leroux.
Mont-de-Marsan, Cayret.
Montpellier, { Delmas, / Sevalle. }
Moscou, Risse et Saucet.
Moulins, { Desrosiers. / Place et Bujon. }
Nancy, Vincenot.
Nantes, { Forest. / Sicard. }
Naples, Borel.
Neufchâteau, Husson.
Neufchâtel, Mathon fils.
Nîmes, { Melquion. / Triquet. }
Niort, mad. Élie Orillat
Noyon, Amoudry.
Périgueux, Dupont.
Perpignan, { Alzine. / Ay. }
Pise, Molini.
Poitiers, Catineau.
Provins, Lebeau.
Quimper, Derrien.
Reims, { Brigot. / Le Doyen. }
Rennes, { Cousin-Danelle / Duchesne. / Mlle. Vatar. }
Rochefort, Faye.
Rouen, { Frère aîné. / Renault. / Dumaine-Vallée }
Saintes, Delys.
S.-Etienne, Colombet aîné
Saint-Malo, Rottier.
S. Mihel, Dardare-Mangin
S.-Quentin, Moureau fils.
Saumur, Degony.
Soissons, Fromentin.
Strasbourg, { Levrault fr. / Treuttel et Würtz. }
Toulon, { Barallier. / Curet. }
Toulouse, Senac.
Tournay, Donat Casterman.
Tours, Mame.
Troyes, Sainton.
Turin, Pic.
Valenciennes, Giard.
Valognes, { Bondessein. / Clamorgani. }
Varsovie, Glucksberg et Compagnie.
Venise, Fuchs.
Verdun, { Benit jeune. / Herbelet. / Villet. }
Versailles, Ange.
Wesel, Bagel.
Ypres, Gaubart-Dujardin.

DICTIONAIRE

DES SCIENCES MÉDICALES,

PAR UNE SOCIÉTÉ

DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS :

MM. Adelon, Alibert, Barbier, Bayle, Bérard, Biett, Boyer, Breschet, Bricheteau, Cadet de Gassicourt, Chamberet, Chaumeton, Chaussier, Cloquet, Coste, Cullerier, Cuvier, De Lens, Delpech, Delpit, Demours, De Villiers, Dubois, Esquirol, Flamant, Fodéré, Fournier, Friedlander, Gall, Gardien, Guersent, Guillié, Hallé, Hébréard, Heurteloup, Husson, Itard, Jourdan, Keraudren, Larrey, Laurent, Legallois, Lerminier, Loiseleur-Deslongchamps, Louyer-Willermay, Marc, Marjolin, Marquis, Maygrier, Mérat, Montfalcon, Montegre, Murat, Nachet, Nacquart, Orfila, Pariset, Patissier, Pelletan, Percy, Petit, Pinel, Piorry, Renauldin, Reydellet, Ribes, Richerand, Roux, Royer-Collard, Rullier, Savary, Sédillot, Spurzheim, Thillaye fils, Tollard, Tourdes, Vaidy, Villeneuve, Villermé, Virey.

MÉD-MÉS

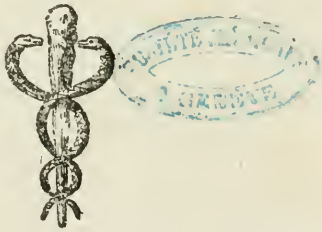

PARIS,

C. L. F. PANCKOUCKE, ÉDITEUR.

RUE DES POITEVINS, N°. 14.

1819.

IMPRIMERIE DE C. L. F. PANCKOUCKE.

CORRESPONDANCE INÉDITE,

OFFICIELLE ET CONFIDENTIELLE

DE

NAPOLÉON BONAPARTE

AVEC LES COURS ÉTRANGÈRES, LES PRINCES, LES MINISTRES, LES GÉNÉRAUX FRANCAIS ET ÉTRANGERS, LE DIRECTOIRE, etc., etc.

EN ITALIE, EN ALLEMAGNE ET EN ÉGYPTE.

Scripta manent.

SECONDE LIVRAISON. — ÉGYPTE. — TOME I.

1798.	Mars.		pages.
Paris,	5	Arrêtés du Directoire	1
	5	Note secrète de Bonaparte au Directoire exécutif	18
	7	Instruction pour la commission chargée de l'inspection de la côte de la Mediterranée	22
	27	Bonaparte aux commissaires de la tresorerie	27
	15	Bonaparte à la com. de l'arm. de la Méditerranée.	28
	15	Instruction pour le général Dommartin	29
	15	Bonaparte au général Berthier	30
	16	Extrait des registres des délib. du Directoire	32
	16	Bonaparte au ministre de la marine	32
	17	Bonaparte au ministre de la guerre	32
	17	Bonaparte aux commissaires du gouv. à Rome	33
	17	Note secrète de Bonaparte au Directoire exécutif	33
	17	Bonaparte au Président du Directoire exécutif	35
	22	Bonaparte au ministre des finances	37
	23	Bonaparte au ministre de la guerre	37
	25	Bonaparte à la commission chargée de l'approvisionnement de la Méditerranée	38
	26	Bonaparte aux commissaires de la trésorerie	39
	26	Bonaparte au ministre des relations extérieures	40
	26	Bonaparte au ministre de l'intérieur	40
	26	Bonaparte à la commission chargée de l'approvisionnement des côtes de la Méditerranée	42
	30	Bonaparte au contre-amiral Brueys	45
	30	Bonaparte au général Lannes	46
	30	Bonaparte au général Dugua	47
	30	Bonaparte au citoyen Sucy	48
	31	Bonaparte au ministre des finances	52
	Avril.		
	2	Bonaparte au général Baraguay d'Hilliers	53
	2	Bonaparte au général Lannes	54
	2	Bonaparte au général Brune	56
	2	Bonaparte au général Schawenbourg	57
	2	Bonaparte au citoyen Belleville	57
	2	Bonaparte au général Berthier	59
	2	Bonaparte au général Desaix	60

1798 Avril. pages.
Paris, ... 2 Bonaparte au citoyen Monge..... 61
5 Bonaparte à la commission chargée de l'inspection des côtes de la Méditerrance..... 62
5 Bonaparte au citoyen Belleville..... 63
5 Bonaparte à la commission chargée de l'inspection des côtes de la Mediterranée..... 64
5 Bonaparte au général Dommartin..... 65
5 Bonaparte au ministre de la guerre..... 66
5 Bonaparte au général Brune..,..... 66
7 Bonaparte au citoyen Belleville..... 67
9 Bonaparte au général Berthier...,..... 67
9 Bonaparte au général Brune..... 69
9 Bonaparte au général Baraguay d'Hilliers..... 70
10 Bonaparte au général Régnier..... 72
11 Bonaparte au général Baraguay d'Hilliers..... 73
11 Bonaparte au citoyen Belleville..,..... 74
11 Bonaparte au général Lannes..... 74
12 Bonaparte au ministre des finances..... 75
12 Bonaparte au ministre des relations étrangères..... 76
12 Bonaparte au ministre de la marine..... 76
13 Bonaparte au vice-amiral Brueys..... 77
13 Note secrète de Bonaparte au Directoire..... 78
14 Bonaparte au Directoire exécutif..... 82
17 Bonaparte au général Lannes..... 85
17 Bonaparte à la commission chargée de l'armement de la Mediterranée..... 85
17 Bonaparte au vice-amiral Brueys..... 88
17 Bonaparte au commissaire-ordonnateur Najac..... 90
17 Bonaparte au général Dufalga..... 92
18 Bonaparte aux commissaires de la trésorerie..... 93
18 Bonaparte au général Brune..... 93
18 Bonaparte à la commisssion chargée de l'armement de la Mediterranée..... 94
18 Bonaparte au citoyen Peyrusse, payeur..... 95
18 Bonaparte au citoyen Najac..... 96
18 Bonaparte au vice-amiral Brueys..... 97
18 Bonaparte au général Vaubois..... 97
19 Bonaparte au général Baraguay d'Hilliers..... 98
19 Bonaparte au citoyen Belleville..... 99
19 Bonaparte au général Desaix..... 100
20 Bonaparte aux commissaires de la trésorerie..... 102
20 Bonaparte au général Desaix..... 102
20 Bonaparte au général Baraguay d'Hilliers..... 104
20 Bonaparte au général Dufalga, etc., etc..... 105

Nous n'étendons pas plus loin la table du tome 1er de l'Égypte, qui contient à peu près 500 pages.

Conditions de la Souscription.

Chaque volume sera de quatre à cinq cents pages. Il paraîtra un volume chaque mois. Le prix de chaque volume sera de six francs, et, franc de port, de sept francs cinquante centimes. L'intérêt que le public accordera à ce recueil déterminera sans doute les communications qui nous seront faites de ces lettres, et par-là même le nombre des volumes de cette collection. On ne paiera rien *à l'avance*. Les Souscripteurs pourront s'adresser chez MM. les libraires de province, et chez M. C. L. F. Panckoucke, rue des Poitevins, n°. 14, à Paris.

DICTIONAIRE

DES

SCIENCES MÉDICALES.

MÉD

MÉDIAN, adj., *medianus*, qui est au milieu : en anatomie, on donne ce nom à différentes parties.

Nerf médian. Il est le plus gros de ceux qui partent du plexus brachial. Né de la partie antérieure de ce plexus, il se dirige un peu obliquement en bas et en dehors, derrière la partie interne du biceps, côtoie l'artère brachiale qui se trouve plus en dehors, parvient jusqu'à l'articulation huméro-cubitale, et correspond, en cet endroit, en dehors, au tendon du biceps, en avant à la veine médiane. Il s'enfonce audessous de l'aponévrose antibrachiale, entre le brachial antérieur et le grand pronateur, descend à la partie antérieure et moyenne de l'avant-bras, entre les fléchisseurs digitaux, superficiel et profond, s'engage audessous du ligament annulaire du carpe; arrivé dans la main, il se divise en plusieurs rameaux. Dans son trajet au bras, le nerf médian ne fournit aucune branche; au niveau du pli du coude, il en donne plusieurs qui se distribuent aux muscles fixés au condyle interne de l'humérus. Un peu plus bas, le médian fournit le *rameau interosseux*, qui, situé à la face antérieure du ligament de même nom, envoie plusieurs ramifications aux muscles voisins ; il sort ensuite par l'ouverture inférieure du ligament interosseux, pour se répandre sur le dos de la main. A la partie inférieure de l'avant-bras, le nerf médian donne un rameau qu'on appelle palmaire *cutané*, lequel sort entre les tendons, et va se porter aux tégumens de la paume de la main. Parvenu vers les articulations supérieures du métacarpe, le médian se divise en cinq rameaux qui vont aux doigts : on les distingue par leur nom numérique, en comptant de dehors en dedans; ils accompagnent

presque tous les artères collatérales, se distribuent aux muscles, aux tendons et aux tégumens des doigts, et s'anastomosent vers leur pulpe en formant des arcades. Ce nerf porte le sentiment et le mouvement à l'avant-bras, à la main et aux doigts; sa section produit la paralysie d'une partie des muscles fléchisseurs, et l'insensibilité du pouce, de l'indicateur et du médius, tandis que l'annulaire et l'auriculaire, qui reçoivent en même temps des rameaux du cubital, conservent leur sensibilité. Dans la ligature de l'artère brachiale, il faut avoir soin d'isoler avec soin le vaisseau d'avec le nerf médian, parce que la compression de celui-ci peut occasioner les mêmes accidens que la section.

Veines médianes. On en distingue deux, la médiane céphalique et la médiane basilique. La première, assez volumineuse, naît de la céphalique, au niveau du pli du coude, descend obliquement en dedans, et va se réunir à la médiane basilique. Celle-ci, née de la basilique, un peu audessus de la tubérosité humérale interne, descend obliquement, en dehors, en côtoyant le tendon du biceps, et se réunit tantôt à angle aigu, tantôt par un rameau transversal à la médiane céphalique. De leur anastomose, naissent deux branches: l'une s'enfonce profondément sous le muscle grand pronateur, et va s'unir aux veines radiale et cubitale; l'autre, sous-cutanée, prend le nom de *médiane commune*; elle descend sur la surface antérieure de l'avant-bras, en y répandant de toutes parts, et surtout en dehors, de nombreux rameaux anastomosés avec les céphalique et radiale superficielles. Dans l'opération de la saignée, lorsqu'on veut ouvrir la veine médiane, il faut apporter la plus grande attention pour ne pas ouvrir l'artère placée immédiatement audessous de cette veine. Nous avons toujours évité cette lésion dangereuse, en coupant la veine transversalement à son axe, au lieu de l'ouvrir perpendiculairement, et il nous semble qu'en suivant ce procédé très-facile, on évite constamment l'artère. Quelquefois, le jet rapide et violent du sang en impose, et fait craindre une lésion artérielle : que le chirurgien alors ne s'intimide point, qu'il enlève la ligature, et bientôt il voit avec satisfaction le jet du sang diminuer. *Voyez* BASILIQUE, CÉPHALIQUE, SAIGNÉE.

MÉDIANE (ligne). *Voyez* LIGNE. (M. P.)

MÉDIASTIN, s. m., *mediastinum* ou *medianum*, cloison membraneuse, formée par l'adossement des deux plèvres, divisant la poitrine en deux parties, l'une droite, l'autre gauche. Cette cloison s'étend depuis la colonne vertébrale jusqu'au sternum. Pour avoir une idée de la forme du médiastin, on peut se représenter deux vessies pleines d'air, et contiguës l'une à l'autre par leur partie moyenne. En haut et en bas on

aperçoit des intervalles triangulaires : eh bien, les deux plèves, en se rapprochant l'une de l'autre, offrent les mêmes intervalles, en sorte que le médiastin représente véritablement une espèce d'X dont les branches inférieures sont plus écartées que les supérieures. Le médiastin n'est point parallèle au sternum : dirigé un peu obliquement de haut en bas et de droite à gauche, il correspond, en haut, à l'endroit où les cartilages costaux droits s'unissent au sternum ; vers son milieu, au sternum seul ; en bas, à une partie des cartilages costaux, du côté de gauche : de manière que si l'on perce le sternum à son extrémité inférieure et moyenne, l'instrument pénètre dans la cavité droite de la poitrine sans toucher le médiastin ; cependant cette disposition n'est pas constante. Le médiastin est écarté en haut et en avant pour loger le thymus ; en bas et en avant pour recevoir le péricarde, le cœur, et les gros vaisseaux qui partent de sa base et ceux qui s'y rendent, et en arrière pour loger l'œsophage et l'aorte. Les deux lames de la plèvre qui forment le médiastin ne sont véritablement adossées l'une à l'autre, qu'au devant du péricarde, entre la partie inférieure du thymus et le diaphragme ; et derrière le péricarde, au devant de l'œsophage, depuis la première vertèbre du dos jusqu'à l'ouverture du diaphragme qui donne passage à ce canal. Cette disposition a donné lieu de diviser le médiastin en partie antérieure et en partie postérieure, ou plutôt en *médiastin antérieur* et en *médiastin postérieur*. Le premier est le plus large et le moins long des deux. (*Voyez* PLÈVRE). Le tissu cellulaire, contenu dans le médiastin, communique librement en haut avec celui du cou ; en bas, avec celui de l'abdomen, par les diverses ouvertures du diaphragme, et principalement par l'espace triangulaire que laissent entre elles les fibres de ce muscle, derrière l'appendice du sternum, espace qui fait comprendre comment un dépôt primitivement formé dans le médiastin antérieur peut venir se prononcer extérieurement à la partie supérieure et antérieure du ventre. Ce tissu cellulaire peut s'enflammer et donner lieu quelquefois à des abcès dont nous parlerons plus bas. Le médiastin partage la cavité de la poitrine en deux parties ; il empêche que l'un des poumons ne pèse sur l'autre lorsqu'on est couché de côté ; il s'oppose aussi au passage des matières épanchées d'une des cavités de la poitrine dans l'autre. Examinons maintenant les vaisseaux du médiastin.

Artère médiastine antérieure. Elle est ordinairement fournie par la mammaire interne (sous-sternale, Ch.) ; quelquefois elle vient cependant ou de la courbure aortique elle-même ou de l'innominée (tronc brachio-céphalique, Ch.). L'artère médiastine descend dans la partie évasée que présente, en haut,

le médiastin antérieur. Dès son origine, elle donne quelques rameaux à la portion du péricarde qui environne l'aorte à sa sortie du cœur; après quelques lignes de trajet, elle se divise en deux branches secondaires : l'une remonte vers le col, se porte à la partie inférieure de la glande thyroïde où elle s'anastomose avec les thyroïdiennes inférieures; l'autre branche, plus considérable, continue à descendre dans le médiastin, et se divise presque aussitôt en deux rameaux, qui s'écartent à angle aigu, et vont gagner l'une et l'autre plèvre : chacun d'eux descend sur cette portion membraneuse, et s'y perd en donnant de nombreux ramuscules au thymus, aux glandes lymphatiques, et au tissu cellulaire graisseux contenu dans le médiastin.

Le médiastin postérieur reçoit des rameaux de la thyroïdienne inférieure, des intercostales supérieures, des péricardines, des œsophagiennes et des bronchiales : les veines du médiastin correspondent à ses artères, portent le même nom et suivent la même marche.

Les nerfs qui se distribuent au médiastin naissent du nerf diaphragmatique.

Maladies du médiastin. Le tissu cellulaire contenu dans le médiastin est sujet à s'enflammer. Le savant Freind, dans son Histoire de la médecine, à l'article d'Avenzoar, parle d'abcès au médiastin, et dit que cette maladie est plus commune que ne le pensent les médecins; il loue la description des symptômes qu'a tracée Salius Diversus : Berenger de Carpi, Spigel et Marchettis ont vu des plaies pénétrantes entre les deux lames du médiastin, lesquelles n'intéressaient aucune des parties contenues dans les deux cavités de la poitrine.

Inflammation du médiastin. Les lésions extérieures, telles que la perforation du sternum par une épée, une lance, la contusion de cet os, sa fracture, peuvent déterminer l'inflammation du mediastin; la suppression de la transpiration et d'un exanthème cutané peut également y donner lieu. Le diagnostic de cette phlegmasie est en général assez difficile, parce qu'elle coïncide souvent avec la cardite, la pleurésie, la péripneumonie. Cependant les auteurs indiquent, comme signes particuliers à l'inflammation du médiastin, une douleur gravative et profonde sous le sternum, douleur qui se fait sentir à chaque inspiration, à cause de la mobilité du sternum, auquel s'attache le médiastin : décubitus sur le dos ou sur le ventre, angoisse extrême, respiration difficile, toux sans expectoration, fièvre continue. Voici les symptômes exposés par Salius Diversus : fièvre aiguë, inquiétude, soif, respiration courte et fréquente, grande chaleur dans le thorax, sentiment de constriction derrière le sternum, pouls dur, et toux comme

dans la pleurésie. Les syncopes annoncent que l'inflammation ne se borne pas au médiastin, mais qu'elle affecte en même temps le cœur, comme les ouvertures de corps l'ont démontré quelquefois. « Un homme, dit M. Portal (*Anatomie médicale*, t. v, p. 28), était atteint d'une maladie inflammatoire, avec douleur à la partie moyenne de la poitrine, qu'il disait s'étendre du sternum au dos, avec une fièvre aiguë, le pouls plein et serré, petit, fréquent, sans aucune difficulté de se coucher ni sur le côté ni sur le dos. Il éprouva, l'avant-veille de sa mort, une extrême difficulté d'avaler, et un grand resserrement au gosier avec une violente soif et de vives palpitations de cœur. A l'ouverture du corps, à laquelle j'assistai, on trouva le médiastin très-enflammé, ainsi que le poumon; le péricarde très-rouge, ses parois membraneuses épaissies et adhérentes au cœur en quelques endroits; l'œsophage était resserré, ses parois étaient très-épaisses et fort rouges. » Au reste, cette complication ne change rien au traitement de l'inflammation; elle rend seulement la maladie plus grave. Il faut la combattre de bonne heure, par des moyens actifs. Pour prévenir la suppuration, pour obtenir la résolution, terminaison la plus favorable, il faut insister sur les saignées générales et locales, que l'on proportionnera à la force de l'individu, les boissons adoucissantes et la diète. Vanderwiel (*obs.* 19, *cent.* 1) cite l'histoire d'un malade atteint de cette phlegmasie, lequel périt le huitième jour de sa maladie, dans le temps où les accidens inflammatoires étaient un peu diminués, et où l'on espérait une guérison prochaine. Si le malade a réclamé trop tard les secours de l'art, ou si le médecin n'a pas insisté sur le traitement antiphlogistique, l'inflammation se termine par suppuration : de là des abcès plus ou moins considérables.

Abcès du médiastin. Ces abcès peuvent survenir à la suite d'une blessure audevant de la poitrine. On trouve dans Galien une observation bien intéressante à ce sujet : un jeune homme blessé à la région du sternum, parut bien guéri; quatre mois après il vint à l'endroit frappé un abcès, que l'on ouvrit et qui se cicatrisa. La partie ne tarda pas à s'enflammer et à suppurer de nouveau; cette fois on ne put guérir la plaie. On convoqua une consultation, à laquelle Galien fut invité : comme on vit que le sternum était altéré, et qu'il laissait apercevoir les mouvemens du cœur, personne n'osa entreprendre la cure de cette maladie, parce qu'on croyait qu'il faudrait ouvrir la poitrine. Galien offrit de traiter le malade sans pénétrer dans cette cavité, et il dit qu'il croyait pouvoir le guérir; n'ayant pas trouvé l'altération de l'os aussi étendue qu'elle paraissait l'être, et les vaisseaux mammaires même étant sains, il commença à concevoir de grandes espérances. Lorsque la portion d'os fut

retranchée, il vit le cœur à nu, parce que le péricarde avait été entamé par la gangrène. Le malade guérit en peu de temps par cette opération, laquelle ne pouvait être faite que par un homme aussi profondément versé dans les connaissances anatomiques que l'était Galien. J.-L. Petit a vu aussi un abcès au médiastin, à la suite d'un coup sur le sternum. Un soldat fut blessé en cette partie par un coup d'arme à feu : on se contenta de panser avec du digestif sans agrandir la plaie et sans s'assurer de l'état des choses. Ce soldat parut guéri, et il retourna à son corps, où bientôt il tomba malade : il avait de la fièvre et des frissons irréguliers ; Petit sonda la plaie et trouva l'os altéré. Comme il y avait de la difficulté à respirer, il soupçonna quelque suppuration au diploë ou derrière le sternum, et proposa de mettre cet os à découvert et d'y appliquer le trépan exfoliatif. Cette opération donna issue à des matières sanieuses : la lame interne du sternum ayant été enlevée, il sortit un verre de pus ; le malade fut soulagé, et il ne tarda pas à guérir. Ces deux exemples prouvent que les abcès du médiastin ne s'ouvrent ni dans l'une ni dans l'autre des cavités de la poitrine, et qu'ils se portent au dehors après avoir altéré la substance du sternum. En voici encore une observation rapportée par Van Swiéten : Un jeune homme avait eu une pleurésie violente qui paraissait s'être terminée par des crachats abondans, lesquels commencèrent à sortir en grande quantité le quatorzième jour de sa maladie et continuèrent longtemps. Le malade était tombé dans un grand amaigrissement, et il paraissait sans ressources, lorsqu'au dixième mois il lui survint un tubercule mou, de la grosseur d'une aveline, au milieu du sternum, dont la substance paraissait sensiblement rongée sur les bords de cette tumeur. Le tubercule s'ouvrit de lui-même, et rendit du pus qui continua à couler pendant huit mois. Il ne fallait pas moins qu'une chopine d'eau pour déterger le foyer de l'abcès, qui paraissait communiquer avec la poitrine, et dont le siége était entre la plèvre et les côtes. Le jeune homme s'est rétabli de cette grande maladie, et Van Swiéten l'a vu bien portant huit mois après ; il ne lui restait qu'une ouverture fistuleuse au sternum, par laquelle il rendait toujours un peu de pus.

On voit, d'après ces observations, que les abcès dans le tissu cellulaire du médiastin peuvent être produits par des causes externes ; plusieurs causes internes, telles que le vice vénérien et les scrofules, les déterminent bien plus fréquemment : ils peuvent aussi se former spontanément à la suite d'une fièvre de mauvais caractère, et dans ce cas ils paraissent être le résultat d'une sorte d'effort critique. La suppuration n'est quelquefois évidente qu'au bout de plusieurs mois après l'invasion de la maladie ; encore les signes sont-ils loin d'être caractéris-

tiques, et propres à faire reconnaître sûrement une collection purulente dans le médiastin Voici les plus constans : douleur sourde et profonde derrière le sternum, le long du trajet de cet os; oppression, palpitations, syncope, fièvre lente, frissons irréguliers, toux sèche et petite; respiration haletante, difficile, impossibilité de se coucher dans aucun sens, si ce n'est sur le ventre et un peu sur le dos; quelquefois on entend une sorte de gargouillement dans la poitrine lorsque le malade change de position. Le pus contenu dans le médiastin cherche à se faire jour de tous les côtés; tantôt il fuse dans les parois abdominales par l'espace triangulaire antérieur du centre diaphragmatique, en suivant le trajet de l'artère mammaire interne (sous-sternale, Ch.); tantôt il détache dans une étendue plus ou moins grande les plèvres d'avec le sternum et les cartilages costaux, et forme, à l'extérieur de la poitrine, sur les côtés du sternum, des tumeurs molles, arrondies, avec fluctuation, sans chaleur, indolentes par elles-mêmes, et sans changement de couleur à la peau. Enfin, le pus, longtemps contenu dans le médiastin dont il écarte les deux lames, use le sternum et sort au travers des ouvertures cellulaires qu'il présente (*Voyez* STERNUM); d'autres fois cet os se carie par l'effet de la même cause qui a déterminé la formation de l'abcès du médiastin, et la matière purulente se fait jour à travers la substance osseuse détruite. Ce genre d'altération met quelquefois le cœur à nu : l'observation de Galien, que nous avons citée tout à l'heure, en est une preuve. Harvée fit voir un jour à Charles II un homme qui, par les ravages d'une carie au sternum et aux côtes, avait une fenêtre au devant du cœur, sur laquelle il portait, en forme de volet, une large plaque d'argent. Voilà donc, s'écria le monarque anglais, le cœur d'un homme vivant! Le mien est-il fait comme cela? demanda-t-il à Harvée. Oui, répondit l'illustre anatomiste. Et celui du féroce Olivier ressemblait-il à celui-là? Assurément, dit Harvée. Et celui du lâche Dryden qui l'a tant flatté, et qui m'encense maintenant? Tout de même, continua le savant. Tant pis, ajouta tristement Charles; et tirant sa bourse : tenez, dit-il à ce savant, c'est pour la leçon que vous avez procurée à votre roi. M. le professeur Richerand a mis à découvert le cœur enveloppé du péricarde dans l'opération qu'il a pratiquée cette année sur un officier de santé qui était atteint d'une affection cancéreuse des côtes et de la plèvre, au niveau de la région du cœur.

Un abcès dans le médiastin est toujours une maladie grave, parce qu'il est difficile de reconnaître son existence, de tarir les sources de la suppuration et d'en sonder la profondeur. Le pronostic est cependant relatif au degré de faiblesse du malade et à la cause de sa maladie. Ainsi, toutes choses égales

d'ailleurs, un dépôt purulent dépendant du vice syphilitique offre moins de danger que celui qui est occasioné par une inflammation scrofuleuse.

Quant au traitement, il faut toujours avoir égard à la cause de la maladie. Ainsi, des douleurs sourdes se font-elles sentir derrière le sternum, sur un individu depuis longtemps affecté de vice vénérien, un traitement mercuriel complet peut seul arrêter les progrès du mal. De même les toniques et les amers doivent être employés dans les cas d'écrouelles : c'est le plus souvent de cette dernière cause, dit M. Richerand (*Nosographie chirurgicale*, t. IV, p. 185), que dépendent les abcès du médiastin. Alors ils sont presque toujours compliqués de la carie du sternum, et de l'affection des cartilages des côtes. Mais soit que les abcès se prononcent sur les parties latérales du sternum, dans les intervalles des côtes, ou vers l'appendice xyphoïde, il faut dans tous les cas les ouvrir, favoriser l'issue du pus et la détersion du foyer, puis remédier à la carie du sternum, complication ordinaire de la maladie. On ouvre la tumeur dans les premiers jours de son apparition, soit avec la potasse caustique, soit avec le bistouri. Si ces abcès sont abandonnés à eux-mêmes, ils peuvent produire la fièvre lente et la mort. Le traitement n'est pas aussi facile, lorsque la collection purulente est encore cachée sous le sternum, et que cet os est frappé de carie. Dans cette circonstance, Columbus et Barbette conseillent l'application du trépan sur le sternum; mais ils n'indiquent pas les signes certains de la présence de l'abcès dans le médiastin; ce qui fait que Paré demande à Columbus quand et comment il faudra faire usage de cette opération Juncker et Platner pensent qu'elle n'est point aussi dangereuse que celle qu'on pratique au crâne. Dionis ne partage pas cette opinion : il dit avoir vu trépaner le sternum, et le malade mourir des suites de l'opération; mais un fait unique suffit-il pour faire loi ? Petit, Colon, et Lamartinière dans son excellent mémoire sur la trépanation du sternum (*Académie de chirurgie*, tome IV, page 545), veulent qu'on applique le trépan au sternum, comme l'unique moyen de salut dans les abcès du médiastin. Aujourd'hui la trépanation du sternum ne se pratique guère que dans la vue d'agrandir les orifices fistuleux, ou de faire des contre-ouvertures vis-à-vis l'endroit le plus déclive du foyer purulent. Pour s'assurer de ce point, on introduit un stylet dans l'abcès par l'ouverture fistuleuse, on voit de quel côté son extrémité se dirige et jusque où elle descend. C'est vis-à-vis qu'il faut mettre le sternum à découvert : pour cela, après avoir fait une incision cruciale à la peau, dont on relève convenablement les lambeaux, on emploie d'abord le trépan perforatif, puis la couronne, avec les précautions indi-

quées à l'article *trépan* (*Voyez* ce mot); quand on est parvenu dans la substance médullaire, il faut agir avec circonspection et lenteur, afin de ne pas enfoncer la couronne dans le médiastin. On fait ensuite coucher le malade sur le côté, pour faciliter l'écoulement du pus; on introduit, pour le même but, une mèche dans la plaie; on panse simplement et proprement, et l'on prescrit un régime sage et modéré. Quelques auteurs redoutent, dans l'application du trépan au sternum, le déchirement des vaisseaux sanguins, dont la lésion pourrait produire une hémorragie fâcheuse. Les artères mammaires internes étant en effet couchées le long des bords du sternum, il faut tâcher de les éviter; si elles étaient ouvertes, on devrait en faire la ligature, ou mieux la compression.

Quoique on ait pratiqué une ouverture au pus, le foyer se tarit lentement; quelquefois même il subsiste pendant longtemps une fistule qui cause peu d'incommodité: il faut en maintenir l'orifice ouvert avec un corps dilatant, afin de procurer l'écoulement de la matière purulente. Un médecin, dit Lassus (*Pathologie chirurgicale*), avait, depuis quinze mois, une semblable fistule fort profonde, près le cartilage xyphoïde, suite d'un abcès formé sous le sternum; nous lui avons très-souvent recommandé de ne point la laisser agrandir par incision, comme le désiraient ceux qui lui donnaient des soins. Il a été parfaitement guéri, dans l'espace de trois à quatre années, uniquement par le régime, et en s'abstenant de toute opération.

Nous ne nous sommes occupés jusqu'à présent que des abcès dans le médiastin antérieur; ils peuvent se former aussi, quoique plus rarement, dans le médiastin postérieur, au-devant des vertèbres dorsales. Ces dépôts sont alors d'autant plus dangereux et plus difficiles à guérir, qu'ils ne se montrent communément que loin de leur foyer principal, lorsqu'ils ont fait les plus grands progrès. Le plus souvent ils sont accompagnés de la carie irrémédiable du corps des vertèbres, soit que cette carie dépende du vice syphilitique, d'une affection rhumatismale, ou même, comme il arrive souvent, d'un violent effort, qui s'est passé dans les ligamens qui affermissent l'articulation des vertèbres entre elles. Dans tous ces cas, la carie du corps des vertèbres devient une complication contre laquelle l'art est sans ressources; les malades succombent d'autant plus promptement, qu'on a fait plus tôt l'ouverture des foyers purulens.

Épaississement des lames du médiastin. L'inflammation du médiastin, au lieu de se terminer par suppuration, produit quelquefois un épaississement et un endurcissement si considérables de ses lames membraneuses, qu'on a eu de la peine à

les couper avec le scalpel, dans une femme morte d'une hydropisie de poitrine, à la suite d'une fluxion de poitrine, qu'elle avait éprouvée environ six mois auparavant (Portal, *Anat. méd.*).

Amas de graisse dans le médiastin. Rien n'est plus fréquent que de rencontrer le médiastin plein de graisse, et, ce qu'il y a de remarquable, c'est que ce phénomène a été parfois observé chez des personnes très-maigres. Ces malades, avant de mourir, éprouvent une grande gêne dans la respiration. Lieutaud (*Histoire anatomique*, tome II, page 87) cite l'exemple d'une suffocation par pareille cause. Il est vrai cependant que, dans le malade qui fait l'objet de cette observation, il y avait aussi beaucoup de graisse dans les parois du péricarde, ce qui naturellement en rétrécissait la cavité.

Tubercules scrofuleux. Le médiastin est assez souvent rempli de tubercules scrofuleux de diverses grosseurs. Morgagni en a cité divers exemples; nous-mêmes, dans nos dissections, nous avons eu occasion d'en observer plusieurs fois; souvent l'existence de ces tumeurs coïncide avec l'atrophie mésentérique. Au reste, les tubercules du médiastin sont très-difficiles à reconnaître pendant la vie, parce qu'ils occasionent peu de gêne dans la respiration.

Épanchement sanguin. On a trouvé des collections de sang dans le médiastin, à la suite des blessures des artères intercostales, du cœur, de l'aorte, des veines caves, ou de la crevasse d'un anévrysme.

Épanchement séreux. Dans la leucophlegmatie, souvent le tissu cellulaire du médiastin est infiltré de sérosité; quelquefois il s'opère un épanchement subit d'un liquide séreux. Une femme, dont parle Rivière, s'exposa à un air froid; elle éprouva subitement de la difficulté de respirer, une fièvre aiguë, une toux vive avec crachement de sang; elle succomba au moment où l'on croyait qu'elle était mieux. A l'ouverture du corps, on trouva beaucoup de liquide épanché entre les lames du médiastin. *Voyez* HYDROPISIE.

Tumeurs dans le médiastin. M. le professeur Corvisart rapporte (*Journal de médecine*, tome II, page 3) l'histoire d'une masse de substance albumineuse, accumulée dans le médiastin d'un homme mort à trente-trois ans, après dix-huit mois environ de maladie.

Le même praticien (ouvrage cité, tome IX, page 251) trace l'observation d'une institutrice, âgée de cinquante-cinq ans, d'un tempérament lymphatique, qui reçut un coup à la partie supérieure du sternum; peu de temps après il se manifesta au même endroit une tumeur, que l'on combattit d'abord par les émolliens, puis par un traitement antivénérien, sans nul soulagement. Il survint une gêne excessive de la respiration, qui fit

succomber la malade sans agonie. A l'ouverture, on trouva sous le sternum, et entre les deux lames du médiastin, une grosse masse, dont la base appuyait sur la partie antérieure du péricarde. Cette tumeur incisée présentait une substance blanchâtre, albumineuse, lardacée, plus sèche extérieurement, plus humide intérieurement; son épaisseur avait environ cinq pouces, sa hauteur huit pouces; la surface du cœur était garnie de tubercules; le foie en contenait dans son parenchyme. On peut reconnaître, par la percussion de la poitrine, ces tumeurs, mais il est difficile, pour ne pas dire impossible, de préciser leur nature avant la mort.

Enfin, les deux lames du médiastin peuvent être écartées par l'estomac qui fait hernie dans la poitrine; Rivière en a rapporté un exemple remarquable. (M. P.)

MÉDICAL, adj., *medicalis*, qui appartient à la médecine. Cette expression s'applique surtout à des objets généraux de la science, comme opinion médicale, monde médical, société médicale, propriétés médicales, etc. Je crois pourtant que cette dernière manière d'employer le mot médical est inexacte, et qu'il vaudrait mieux dire propriétés médicinales. (F.V.M.)

MÉDICALE (INSTRUCTION). L'objet principal de cet article est d'exposer ce que doit être l'instruction médicale, dans l'état actuel de civilisation où nous vivons. Il convient, avant d'essayer d'établir les bases d'après lesquelles l'instruction médicale doit être organisée et répandue de nos jours, de présenter une esquisse historique, au moyen de laquelle on puisse suivre la marche de cet enseignement, à travers les siècles et les révolutions diverses qui se sont succédés, depuis l'époque où la médecine a été cultivée dans les états civilisés.

Partout où l'homme s'est réuni en société, les blessures, les maladies externes et internes auxquelles chacun est sujet, à raison des lois de notre organisme, durent exciter la sollicitude générale: l'idée de la médecine naquit de cette sollicitude. Des moyens plus ou moins ingénieux furent imaginés; des remèdes plus ou moins efficaces durent apparemment être tentés au hasard. Lorsque le succès couronnait l'un de ces moyens ou l'un de ces remèdes, ceux-là, sans doute, furent d'abord conservés dans la mémoire, et transmis ensuite par tradition aux générations suivantes. Dès-lors, il exista une sorte de médecine empirique. L'histoire des faits n'a pu être recueillie que longtemps après les premières notions dont il vient d'être parlé. Ce fut probablement bien plus longtemps encore après cette seconde époque, que l'homme put, en comparant les faits anciennement recueillis, avec ceux qui se présentaient à ses yeux, en tirer des inductions susceptibles de le guider dans le traitement.

Dans la longue enfance des sociétés, il ne pouvait y avoir

d'autre enseignement médical que celui de la communication de la connaissance des moyens mécaniques et des propriétés des médicamens, qui avaient antérieurement été employés avec succès dans la curation des blessures et des maladies. La science n'existait point encore, il n'y avait pas même de médecins; car, tant que les hommes furent très-rapprochés de l'état de nature, la médecine dut être un art commun. Ce n'est que dans les sociétés nombreuses, policées, et dont l'industrie est déjà variée, que l'on peut admettre l'existence de professions distinctes. Dans l'état de choses que nous supposons, chacun était donc médecin à son tour, et conseillait à celui dont il voyait les souffrances, le remède qu'il savait avoir réussi, ou dont les propriétés étaient attestées par les traditions. Hérodote nous apprend que, de son temps encore, les Babyloniens, les Chaldéens et d'autres peuples, n'avaient pas de médecins. Lorsque quelqu'un devenait malade, il se faisait transporter sur la place publique; les passans qui avaient éprouvé un mal semblable au sien, ou qui avaient observé le même accident, la même affection sur d'autres personnes, donnaient au patient les conseils que leur suggéraient leur jugement et leur mémoire. Il n'était permis à qui que ce soit de passer auprès d'un malade sans l'interroger sur la nature de ses souffrances. Cet usage, longtemps après l'époque dont parle Hérodote, subsistait encore en Assyrie, en Lusitanie, dans les Asturies, etc.

Les premiers hommes qui, s'élevant audessus du vulgaire, firent une étude spéciale de la médecine, et obtinrent des succès en l'exerçant, furent élevés au rang des dieux; on leur consacra des autels, et les prêtres qui les desservaient devinrent médecins eux-mêmes, en rendant les oracles de la divinité que le peuple venait consulter. Aussi, pendant longtemps, l'exercice de la médecine fut exclusivement dévolu au sacerdoce; il en était une dépendance. L'art était enseigné sous le parvis: cet enseignement s'exerçait par les ministres des autels, qui l'environnaient de pratiques et de cérémonies occultes et mystérieuses. Cet art grossier chez les peuples encore barbares, ne se composait que d'un mélange de mysticités, de superstitions et de notions du plus abject empirisme, dont les prêtres, dominateurs avides, se réservaient la connaissance exclusive.

Ainsi se passent les choses chez tous les peuples trop peu avancés dans la civilisation pour être éclairés des lumières de la philosophie. L'on voit encore, de nos jours, chez les sauvages de l'Amérique, chez ceux des Terres Océaniques, chez les habitans de la Sibérie, etc., les hommes revêtus des fonctions sacerdotales exercer exclusivement la médecine.

Premières traces de l'instruction médicale. Les remarques que faisaient les prêtres de l'antiquité sur les effets des médicamens, et même sur la marche des maladies, n'étaient pas

perdues pour leurs successeurs; ils inscrivaient leurs observations sur les murs des temples qu'ils desservaient. En Egypte, ces murs étaient couverts de recettes et de descriptions des maladies. Cette méthode se propagea, sans doute, des Egyptiens chez les Grecs, où elle existait depuis qu'Esculape eut été déifié. La même chose avait lieu chez les Israélites, où, du temps de Moïse, et même avant ce législateur, les lévites seuls *savaient* guérir la lèpre, et possédaient le droit exclusif d'exercer la médecine.

Les prêtres grecs avaient perfectionné la méthode observée parmi les Egyptiens; ils faisaient graver dans leurs temples les noms des malades qu'ils avaient guéris, le genre de l'affection et l'espèce de traitement au moyen duquel on était parvenu à soulager chacun de ces malades. Gurter, *De incrementis artis medicæ, per expositionem ægrotorum in vias publicas et templa*, in-4°., Lipsiæ, 1749, a fait connaître plusieurs tablettes votives, qui ont été découvertes dans l'île du Tibre. Voici le texte de ces tablettes, auxquelles nous joignons la traduction qu'en a donnée le savant auteur de l'Histoire de la médecine, M. Kurt Sprengel.

Αυταις ταις ημεραις Γαιῳ τινι τυφλῳ εχρηματισεν ελθειν επ .... ιερον βημα και προσκυνησαι ειτα απο του δεξιου ελθειν επι το αριστερον και θειναι τους πεντε δακτυλους επανω του βηματος και αραι την χειρα και επιθειναι επι τους ιδιους οφθαλμους και ορθον ανεβλεψε του δημου παρεστωτος και συγχαιρομενου οτι ζωσαι αρεται εγενοντο επι του σεβαστου ημων Αντονεινου.

« Ces jours derniers, un certain Caius qui était aveugle, apprit de l'oracle qu'il devait se rendre à l'autel, y adresser ses prières, puis traverser le temple de droite à gauche, poser ses cinq doigts sur l'autel, lever la main et la placer sur ses yeux : il recouvra aussitôt la vue en présence et aux acclamations du peuple. Ces signes de la toute-puissance du dieu se manifestèrent sous le règne d'Antonin. »

Ουαλεριᾳ Απρῳ στρατιωτη τυφλῳ εχρηματισεν ο θεος ελθειν και λαβειν αιμα εξ αλεκτρυονος λευκου μετα μελιτος και επι τρεις ημερας επιχρισαι επι τους οφθαλμους και ἀνεβλεψεν και ελθλυθεν και ηυχαριστησεν δημοσιᾳ τῳ θεῳ.

« Un soldat aveugle, nommé Valerius Aper, ayant consulté l'oracle, en a reçu pour réponse, qu'il devait mêler le sang d'un coq blanc avec du miel, et en faire un onguent pour s'en frotter l'œil pendant trois jours : il recouvra la vue et vint remercier le dieu devant tout le peuple. »

Αιμα αναφεροντι Ιουλιανῷ αφηλπισμενῳ υπο παντος ανθρωπου εχρηματισεν ο θεος ελθειν και εκ του τριβωμου αιραι κοκκους στροβιλου, και φαγειν μετα μελιτος επι τρεις ημερας και εσωθη; και ελθων δημοσιᾳ ηυχαριστησεν εμπροσθεν του δημου.

« Julien paraissait perdu sans ressource à la suite d'un crachement de sang : le dieu lui ordonna de prendre sur l'hôtel des graines de pomme de pin, de les mêler avec du miel, et de manger pendant trois jours cette préparation : il fut sauvé et vint remercier le dieu devant tout le peuple. »

Λουκιῳ πλευριτικῳ, και αφηλπισμενῳ, υπο παντος ανθρωπου εχρηματισεν ο θεος ελθειν και εκ του τριβωμου αραι τεφραν και μετ οινου αναφυρασαι και επιθειναι επι το πλευρον και εσωθη και δημοσιᾳ ηυχαριστησεν τω θεω, και ο δημος συνεχαρη αυτω.

« Le fils de Lucius était atteint d'une pleurésie, et on désespérait de ses jours : le dieu, qui lui apparut en songe, lui ordonna de prendre de la cendre sur l'hôtel, de la mêler avec du vin, et de se l'appliquer sur le côté : il fut sauvé et vint remercier le dieu, devant le peuple, qui lui souhaitait toutes sortes de prospérités. »

Il n'est pas douteux que l'usage, qui subsiste encore chez les chrétiens grecs et catholiques de l'Europe, de consacrer des *ex-voto*, dans les églises, en commémoration des guérisons obtenues, tire son origine de la coutume des Payens, dont nous venons de parler.

Telle fut l'instruction médicale pendant une longue suite d'années. De tous les temples fameux par les prodiges que savaient opérer leurs desservans, celui d'Esculape, à Epidaure, fut le plus utile à la science médicale. Les Asclépiades, descendans et ministres de ce dieu, grossirent le dépôt des connaissances relatives à l'art qu'ils cultivaient avec une distinction toute particulière, et préparèrent ainsi les succès et la gloire du grand Hippocrate, qui, lui-même, était issu de ces prêtres illustres.

Enseignement public de la médecine dans la Grèce, dans les écoles philosophiques. Avant la venue du père de la médecine, la philosophie, dont les progrès suivaient ceux de la civilisation, avait déjà dérobé au sanctuaire les plus importans secrets dont se composait alors la médecine. Les philosophes, afin d'en perfectionner la théorie, étaient parvenus à entretenir avec les Asclépiades, sous les portiques du temple, des relations suivies, au moyen desquelles ils se pénétraient de la doctrine consacrée par l'expérience; ils communiquèrent ensuite publiquement à leurs élèves tout ce qu'ils avaient eu l'adresse de s'approprier dans ces entretiens. C'est ainsi que Thalès, Pythagore, Empédocle, après de semblables noviciats, sous les portiques sacrés, enseignèrent la médecine dans les écoles philosophiques de la Grèce. Ces illustres professeurs n'exerçaient point l'art de guérir; mais à l'époque où ils florissaient, et même longtemps après, les sciences médicales étaient une partie intégrante de la philosophie.

C'est surtout Pythagore qui rendit le plus de services à la médecine. Il répandit l'éclat le plus brillant sur l'instruction médicale, dans la célèbre école qu'il avait fondée à Crotone, où il s'était retiré après ses voyages, préférant cette ville dont le climat était délicieux, à Samos, sa patrie. Le premier, il enseigna la physiologie; il s'occupa beaucoup d'exposer les règles de la diététique, et celles qui sont relatives à l'hygiène; il fit connaître la propriété des médicamens dont on faisait usage à cette époque. Pythagore, outre les études qu'il avait faites dans les parvis des temples d'Esculape, avait acquis la connaissance de tant de choses, par de longs voyages en diverses contrées, et particulièrement dans l'Asie mineure, dans la Phénicie et dans l'Egypte, que ses disciples furent, de tous les médecins de cette période, les plus habiles pour le traitement des maladies internes; et les médecins de Crotone, leurs successeurs, jouirent, pendant longtemps, de la réputation d'être les premiers de la Grèce.

Nous n'exposerons point ici la philosophie de Pythagore; elle est étrangère au sujet de cet article. On sait que les Crotoniens le regardaient comme un envoyé des dieux : sa figure noble et patriarcale, son éloquence entraînante, ses manières affectueuses, étaient faites pour lui gagner les cœurs, et justifier une pareille idée. La sobriété était une des principales règles de sa philosophie, et la première condition qu'il exigeait de ceux qu'il admettait dans l'ordre secret et mystérieux dont il était le chef. Il eut une idée d'une haute philosophie, en faisant entrer, comme un des élémens de l'art de gouverner les hommes, la médecine, qu'il arracha ainsi des mains des prêtres spéculateurs et fanatiques, qui s'en servaient comme d'une arme redoutable au vulgaire.

Après Pythagore, Anaxagore, Démocrite, Héraclite, Euryphon et quelques autres, moins célèbres, enseignèrent la médecine dans les écoles philosophiques; et, malgré les erreurs que l'on peut reprocher aux doctrines des uns et des autres, erreurs inséparables du temps où ils vécurent, on ne saurait se dissimuler que ces philosophes firent faire de grands progrès à la science dans plusieurs de ses parties.

Ecole d'Hippocrate. Hippocrate, fils d'Héraclide, fut le véritable fondateur de la médecine, et mérita de la postérité les surnoms les plus glorieux. Il était le dix-septième descendant d'Esculape, et naquit à Cos, pendant la quatre-vingtième olympiade, quatre cent soixante ans avant l'ère vulgaire, et mourut, l'an trois cent soixante-dix-sept avant Jésus-Christ, selon quelques historiens, ou l'an trois cent soixante-dix, selon quelques autres.

Il n'est pas douteux qu'Hippocrate n'eût beaucoup profité de l'expérience de ses ancêtres, qui, durant trois cents ans

avaient desservi les temples d'Esculape. Il est incontestable que les tablettes votives, conservées dans ces temples par leurs soins, lui ont fourni une partie des observations qui enrichissent ses ouvrages sur la marche et sur la nature des maladies. Toutefois, en admettant cette opinion vraisemblable, qui oserait en argumenter pour affaiblir la haute idée que les médecins de tous les siècles ont conçue du génie d'Hippocrate? Chaque page de ses immortels écrits n'atteste-t-elle pas le talent créateur, l'observateur rempli de sagacité, le praticien judicieux et habile, le médecin vraiment philosophe? Ce grand homme, privé des ressources de l'anatomie, dépourvu de ces lumières que la connaissance des lois physiologiques, inconnues de son temps, peuvent seules répandre sur la médecine, semble avoir deviné, dans la profondeur de son génie, les choses dont la réalité ne devait être dévoilée que bien des siècles après lui. Hippocrate enseigna beaucoup de vérités; il consacra peu d'erreurs, parce qu'il dédaigna les théories hypothétiques qui régnaient de son temps dans les écoles philosophiques, et qu'il prit constamment pour guide l'observation des faits pathologiques, et celle des phénomènes de l'organisation humaine.

Hippocrate eut un grand nombre de disciples, auxquels il enseigna la médecine sans rétribution. Voici les qualités qu'il exigeait du médecin : « On le connaît à son extérieur simple, décent et modeste; il doit avoir de la gravité dans le maintien, de la réserve avec les femmes, de l'affabilité et de la douceur pour tout le monde; la patience, la sobriété, l'intégrité, la prudence, l'habileté dans son art, sont ses attributs essentiels. » Que les médecins aient sans cesse présens à la mémoire les conseils de ce divin législateur. « Ne cherchez, leur dit-il, ni les richesses, ni les superfluités de la vie; guérissez quelquefois gratuitement, par le seul espoir de la reconnaissance et de l'estime des autres. Secourez, si l'occasion s'en présente, l'indigent et l'étranger; car, si vous aimez les hommes, vous aimerez votre art. Lorsque vous êtes invité à disserter sur une maladie, par les assistans, n'usez point de grands mots ni de discours étudiés et pompeux : rien ne décèle plus l'incapacité; c'est imiter le vain bourdonnement du frelon. Dans une maladie qui laisse à choisir plusieurs moyens curatifs, le plus simple et le plus commode est celui que doit prendre un homme éclairé, qui ne veut point en imposer. »

Notre estimable collègue, M. Renauldin, auquel nous avons emprunté la traduction de ces deux morceaux (*Biograph. univers.*, article *Hippocrate*), ajoute, après le premier, « ne croirait-on pas voir Hippocrate lui-même dans ce portrait? » Et après le second : « ce morceau suffirait pour faire aimer Hippocrate et lui mériter l'honorable surnom de *divin*

vieillard, que les anciens lui ont décerné d'une voix unanime. »

Il est probable qu'Hippocrate enseigna la médecine dans les différentes parties de la Grèce qu'il habita; mais c'est surtout à l'école de Cos qu'il appartient spécialement. Il convient d'enrichir cet article du serment que ce sage instituteur exigeait de ses élèves :

« Je jure par Apollon, par Esculape, par Hygie et par Panacé; je jure par tous les dieux et deesses de tenir religieusement la promesse solennelle à laquelle je m'engage.

« J'honorerai, comme mon propre père, le maître qui m'aura enseigné l'art de guérir; je lui témoignerai ma reconnaissance en pourvoyant à tous ses besoins; je considérerai ses enfans comme les miens, et je leur enseignerai gratuitement la médecine, s'ils ont le dessein d'embrasser cette profession.

« J'agirai de même envers tous ceux qui se seront engagés par le serment que je prête; mais je n'en admettrai aucun autre à mes leçons, à mes discours, et aux exercices de ma profession.

« Je prescrirai aux malades le régime que j'aurai jugé convenable à leur situation, d'après mes facultés et mon jugement; je les préserverai de tout ce qui pourrait leur être prejudiciable.

« Aucune séduction ne pourra me déterminer à donner du poison à qui que ce soit; jamais non plus je ne donnerai de conseil criminel, de même que je n'aurai jamais de part à l'avortement forcé d'aucune femme.

« Mon unique but sera de soulager et de guérir les malades, de répondre à leur confiance, et d'éviter jusqu'au soupçon d'en avoir abusé, spécialement à l'égard des femmes.

« Je conserverai religieusement l'intégrité de ma vie, et l'honneur de mon art. »

« Je ne taillerai point les malades atteints de la pierre; mais je laisserai aux personnes qui se chargent de cette opération le soin de la pratiquer.

« Quelle que soit la maison où je sois appelé, j'y entrerai dans la seule intention d'y secourir les malades, m'abstenant de toute injure à leur égard et de toute corruption, spécialement de toute action libidineuse, soit que j'aie à traiter des hommes ou des femmes, des hommes libres ou des esclaves.

« Si, pendant le traitement, ou même après la guérison, je venais à découvrir, sur la vie des hommes, des choses qu'il importe de ne pas divulguer, je les regarderai comme un secret, et je m'imposerai le silence le plus absolu à leur égard.

« Puissé-je, religieux observateur de mon serment, re-

cueillir le fruit de mes travaux, et parcourir une vie heureuse, sans cesse embellie par l'estime générale ! Si je deviens parjure, que le contraire m'arrive. »

On comptait, à l'époque où vivait Hippocrate, et après ce grand médecin, diverses écoles célèbres par l'enseignement public de la médecine. Celle de Cos est la plus illustre de toutes, sans doute parce qu'elle eut l'honneur de former Hippocrate; viennent après, l'école de Cnide, qui passe pour la plus ancienne; celle de Rhode, celle de Cyrène et celle de Crotone, rendue fameuse par Pythagore, et ensuite par ses disciples, spécialement par Démocède.

A ces époques, un seul médecin enseignait toutes les parties de la médecine et formait une école. Il examinait, sans le concours d'autrui, ses élèves, et, lorsqu'il leur reconnaissait la capacité suffisante, il leur accordait le droit d'exercer à leur tour et d'enseigner.

Après la mort d'Hippocrate, ses fils Thessalus et Dracon, et Polybe son gendre, soutinrent la gloire de l'enseignement et celle de l'école de Cos; ils propagèrent les belles doctrines de leur père; ils altérèrent toutefois cette doctrine, en y introduisant les hypothèses, et les subtilités empruntées de la physique de Platon.

Ecole philosophique de Platon. Platon n'exerçait point la médecine; il enseigna cette science, à l'imitation des philosophes ses prédécesseurs. Il vint après Hippocrate, et ne profita point de son exemple. Justement célèbre par l'étendue de ses connaissances philosophiques, par la sagesse et l'élévation de son esprit, Platon créa une théorie médicale, entièrement spéculative; il défigura la philosophie naturelle en y introduisant toutes les subtilités, toutes les chimères d'une fausse métaphysique, et il s'éloigna constamment de l'observation et de l'expérience; il fut le fondateur de la secte dogmatique. Ses idées erronées sur les élémens, sur la formation du corps de l'homme, sur la nature de l'ame, etc., eurent un succès déplorable; elles se sont propagées chez les Grecs, les Egyptiens, les Romains, les Arabes; et, parvenues jusqu'à nous, elles ont, pendant plus de vingt siècles, opposé d'invincibles obstacles à la découverte de la vérité.

Ecole d'Aristote. Aristote vint aussi peu de temps après Hippocrate, et, philosophe comme l'était Platon, il enseigna la médecine avec plus d'utilité que ce dernier. Aristote est peut-être l'homme le plus étonnant des temps antiques par l'étendue, la profondeur et l'universalité de ses connaissances : l'histoire naturelle, tous les genres de littérature, la physique, la médecine, l'astronomie, la politique, son génie embrassait tout; mais sa dialectique était captieuse, et donnait aux sophismes brillans,

au moyen desquels il expliquait les choses dont il ne pouvait avoir une connaissance exacte, dans l'état où étaient alors les sciences, un air de vérité qui fut souvent funeste aux progrès de l'esprit humain. Comme celle de Platon, la philosophie d'Aristote a traversé les siècles; elle a régné dans toutes les écoles jusqu'aux temps les plus modernes; elle présidait encore à notre éducation, dans la dernière moitié du dix-huitième siècle.

Ce grand homme fut utile à la médecine, en propageant les connaissances anatomiques qui existaient de son temps, et en y ajoutant de nouveaux faits. Il exposait la structure du corps humain, d'après les dissections qu'il pratiquait sur les animaux et sur les oiseaux spécialement. Il fut le précurseur d'Hérophile, dans cette partie de l'enseignement médical.

Théophraste, sorti de l'école d'Aristote, enseigna l'histoire naturelle, et spécialement la botanique; mais ses observations ont rarement trait à la médecine.

Ecole d'Alexandrie. L'école de Cos, qui, après Hippocrate, avait vu briller dans l'enseignement, Praxagore, Plistonicus et quelques autres, eut la gloire de produire Hérophile. Ce médecin peut être désigné comme comme le vrai fondateur de l'anatomie. Il quitta la Grèce de bonne heure, pour voyager, et se rendit enfin dans la ville d'Alexandrie, où déjà, depuis longtemps, les sciences étaient cultivées avec zèle et protégées. Hérophile y établit une école où il enseigna la médecine et toutes ses parties, avec un éclat qui lui attira des auditeurs des pays les plus éloignés. Les historiens et les médecins de l'antiquité lui accordent unanimement la gloire d'avoir élevé l'anatomie au nombre des sciences. Le premier, il bannit les spéculations de l'étude du corps humain. Il soumit cette étude à l'expérience. Tous les témoignages les plus authentiques nous apprennent qu'avant lui nul n'avait disséqué de cadavres humains. Celse et Tertullien ajoutent que Ptolémée Lagus, qui l'avait autorisé à faire ses dissections, malgré les préjugés qui rendaient de pareilles expériences odieuses, livra des criminels vivans à Hérophile, et sur lesquels celui-ci étudia les secrets de l'anatomie et de la physiologie. Tertullien évalue à six cents le nombre des victimes sur lesquelles Hérophile eut le barbare courage de s'exercer : aussi disait-il que cet anatomiste fameux avait haï l'homme, bien qu'il eût été avide de le connaître. Plusieurs écrivains modernes ont essayé de justifier Hérophile, ainsi qu'Erasistrate, qui vint après lui, de l'accusation intentée contre eux d'avoir eu la férocité d'expérimenter sur l'homme vivant. Mais ces deux médecins ne sont pas les seuls auxquels on reproche d'avoir donné ces af-

freux exemples de cruauté. Mondini, le premier des modernes qui ait renouvelé l'art de disséquer les cadavres humains, et après lui d'autres anatomistes de ces époques, ont aussi été publiquement accusés, par leurs contemporains, d'avoir disséqué des criminels vivans. Quoi qu'il en soit, et quels qu'aient été les moyens employés par Hérophile, il est certain qu'il enrichit l'anatomie de nombreuses découvertes; il décrivit, avec une grande exactitude, les différentes parties de l'œil; il reconnut, par la dissection, la plupart des membranes de cet organe, et leur donna des noms qui sont restés, comme ceux de *rétine*, d'*arachnoïde*, etc. Il opéra le premier la cataracte par extraction du cristallin. C'est à ce médecin que les physiologistes durent la connaissance exacte des nerfs du cerveau. Il démontra que ces nerfs président exclusivement à ceux des mouvemens de notre corps qui dépendent de notre volonté. Hérophile regardait le cerveau comme l'origine des nerfs; ce qui donne une idée de l'habileté avec laquelle il disséquait. Parmi les nombreuses découvertes que fit cet anatomiste, il convient de parler de celles des pulsations artérielles. La doctrine qu'il nous a laissée sur le pouls est fort ingénieuse. Jusque-là, cette partie importante de la physiologie avait été inconnue. On a reproché à Hérophile d'avoir poussé les choses trop loin, dans sa théorie sur le pouls, et d'en avoir rendu l'étude impossible pour quiconque n'est à la fois musicien et géomètre: car il distingue, dans le pouls, un rythme en quelque sorte musical, soumis à des calculs au moyen desquels il serait possible d'y reconnaître une cadence et une mesure relatives à l'âge, au sexe, au tempérament, etc., de chaque individu. Hérophile est le premier qui ait eu l'idée d'ouvrir des cadavres, afin d'étudier la nature et le siége de la maladie sous laquelle ils avaient succombé. Il convient donc de lui attribuer, d'après le témoignage de Pline, l'invention de l'anatomie pathologique, si négligée par la suite, et sur la connaissance de laquelle doit se fonder désormais toute médecine philosophique. Hérophile était de la secte des dogmatiques: le premier d'entre eux, il recommanda l'emploi des médicamens, dont il faisait un usage peut-être immodéré. Il enseigna cette erreur de son maître Praxagore, que toutes les affections du corps résultent des humeurs. Fallope, l'un des plus grands anatomistes du seizième siècle, disait que contredire Hérophile, en anatomie, c'était contredire l'Evangile. En effet, bien qu'il eût été un grand médecin et un habile chirurgien, ce sont ses découvertes en anatomie, l'exactitude de ses descriptions, qui l'ont immortalisé. La plupart des noms qu'il imposa aux organes qu'il a décrits, sont encore consacrés de nos

jours. Hérophile eut un grand nombre de disciples qui formèrent une secte dite des *hérophiliens*, et qui propagèrent par l'enseignement sa doctrine, jusqu'au temps du galénisme. Les plus célèbres des hérophiliens furent Philinus, Sérapion, Apollonius, Glossius, Héraclide de Tarente.

L'école d'Alexandrie, après la mort d'Hérophile, eut un soutien digne de ce grand homme; ce fut Erasistrate, qui, comme lui, avait le goût de l'anatomie, et contribua à ses progrès. Il était de l'école de Cnide, et fut attiré à Alexandrie par Ptolémée Philadelphe. Les Ptolémées, prédécesseurs de celui-ci, avaient fondé cette bibliothèque célèbre, dont la perte est encore l'objet de nos regrets. Philadelphe, ainsi que ses ancêtres, y avait joint un musée où un grand nombre de savans étaient entretenus aux frais de l'état. Ils y enseignaient, à une multitude d'élèves, la médecine, l'anatomie, et les autres sciences physiques et naturelles que l'on cultivait dans ces temps.

Erasistrate, qui brilla dans cette école, laissa aussi, après lui, de nombreux sectateurs qui enseignèrent sa doctrine. Parmi les plus remarquables, on compte Strabon de Béryte, Straton de Lampsaque, Licon de Troas, Apollonius de Memphis, etc.

C'est vers cette époque que des médecins se vouèrent à l'exercice spécial de la chirurgie, et d'autres à celui de la pharmacie. Mais les études étaient toujours communes aux uns et aux autres.

Ce fut à Alexandrie que la chirurgie fut d'abord cultivée avec succès; on y pratiqua les plus grandes opérations; les procédés opératoires furent perfectionnés. Philoxène s'y distingua par sa dextérité. On cite, après lui, le chirurgien Héron, qui enseigna le premier que l'épiploon se trouve souvent compris dans la hernie ombilicale; Gorgias; Ammonicus, surnommé le lithotomiste, parce qu'il se livrait exclusivement à l'opération de la taille; Sostrate, qui fut aussi un lithotomiste célèbre de cette époque. L'opération de la lithotomie est la partie de la chirurgie que l'on pratiqua avec le plus de succès à Alexandrie. Cette école est aussi remarquable par le soin qu'elle mit à perfectionner les appareils chirurgicaux. Parmi les chirurgiens qui eurent le plus de part aux travaux de ce genre, l'histoire nomme Amyntas de Rhode, auteur d'un bandage pour la fracture des os propres du nez. Périgène est auteur d'un bandage de tête qu'on appelait *casque*, et du *bec de cigogne* propre à la luxation de l'humérus. Pasicrate et Niléus imaginèrent le *pleinthium*, espèce de caisse carrée, garnie de poulies, qu'on employait à la réduction

des luxations de l'humérus. Nymphodore inventa le *glossocome*, boîte propre à la réduction des fractures des membres.

Enseignement de la médecine chez les Romains. Les écoles de la Grèce, particulièrement celle d'Alexandrie, fleurirent jusqu'à l'époque de l'invasion des Romains. Mais, alors, avec la liberté s'écroulèrent les édifices élevés par tant de beaux génies aux lettres, à la philosophie et aux arts. Rome, qui jusqu'alors ne connaissait d'autre gloire que celle des armes, et dont la littérature se bornait à l'éloquence de la tribune, dans le forum et au sénat; Rome vit fleurir, dans son sein, les sciences philosophiques et les beaux arts, qui avaient pris naissance dans les terres classiques de la Grèce et de l'Egypte. On sait que la république romaine comptait déjà six siècles d'existence et de gloire, sans qu'aucun médecin y eût exercé son art. Le premier qui osa s'y établir fut un citoyen du Péloponèse, du nom d'Archagatus. Ce médecin fut d'abord favorablement accueilli des Romains; mais ils le lapidèrent ensuite, au rapport de Pline, parce que les opérations chirurgicales qu'il pratiquait au moyen du fer et du feu, révoltèrent ce peuple, qui, jusqu'alors, n'avait vu couler le sang que dans les combats ou sous la hache des licteurs Rome, après la mort d'Archagatus, fut, pendant cent cinquante ans, abandonnée des médecins. Ce n'a été qu'au temps de Pompée et de César, qu'il en vint quelques-uns de l'Asie. Le premier d'entre ceux-ci fut le grec Asclépiade. Il commença d'abord à se faire connaître par des leçons de rhétorique qui furent très suivies. Cicéron, avec lequel il était uni d'amitié, l'avait engagé à débuter dans la carrière de l'éloquence. Bientôt Asclépiade ouvrit des cours de médecine qui obtinrent un grand succès. Son école, la première que Rome vit s'élever dans son sein, ne tarda pas à devenir célèbre; il en sortit Etienne, de Bisance; Aufidius, de Sicile; Nicon, d'Agrigente; Artorius, qui fut le médecin et l'ami d'Auguste; Clodien et Nécératus. Asclépiade fut aussi le maître de Thémison, qui se rendit célèbre dans l'enseignement médical, et qui fut le fondateur de la secte des méthodistes, ou plutôt des solidistes.

Parmi les nombreux élèves et les sectateurs de Thémison, la postérité nomme l'affranchi Musa, qui eut la gloire de guérir Auguste, périssant victime des remèdes échauffans et stimulans, et sur lequel il employa, avec le plus heureux succès, la méthode antiphlogistique, particulièrement les bains froids. Musa obtint, à l'occasion de cette cure, le titre de chevalier romain; on lui érigea une statue d'airain dans le temple d'Esculape. Ce médecin est le premier qui ait fait usage, comme remède, de la chair de vipère. La médecine

lui dut beaucoup de recherches sur les propriétés des diverses substances médicinales. Il composa un grand nombre de formules contre diverses maladies : telles que les affections catarrhales, les fièvres quartes, les douleurs néphrétiques, l'ozène, les maladies des yeux, les ulcères de mauvais caractère, etc.

Le lithotomiste Mégès fut un célèbre chirurgien. Le premier il réduisit la luxation du genou en devant. On lui doit la détermination des signes diagnostics de certaines affections scrofuleuses. Il était de l'école de Thémison. Mais le plus illustre des élèves de ce professeur fameux, fut, sans contredit, A. Cornélius Celse, médecin philosophe, chirurgien savant, littérateur érudit. Celse est l'écrivain le plus élégant, le plus correct de tous les auteurs latins dont s'honore notre art : il a été surnommé le Cicéron de la médecine.

Sous les règnes de Trajan et d'Adrien, l'enseignement médical parvint à une haute splendeur. Soranus, d'Ephèse, élève de l'école d'Alexandrie, était alors le chef de la secte des méthodistes dans la capitale du monde. Non-seulement il enseignait avec un talent supérieur les préceptes consacrés, mais il faisait avancer plusieurs parties de la pathologie externe et interne. Il possédait des connaissances anatómiques peu communes dans le siècle où il vivait. Toutefois, Soranus mêlait à l'exposition du vrai, des idées populaires et superstitieuses qui ternirent sa gloire.

De tous les médecins de l'école de Rome, Galien qui, de Pergame, était allé étudier l'anatomie à Alexandrie, où cette science, depuis Hérophile, n'avait cessé d'être cultivée et de faire plus ou moins de progrès; Galien fut incontestablement le plus savant et le plus habile. Il enseigna l'anatomie avec éclat; mais la jalousie qu'excita parmi ses confrères la grande supériorité qu'il avait sur eux, tant sous le rapport des talens que sous celui de l'esprit, le détermina d'abandonner trop promptement une carrière dans laquelle il ne brilla que pendant peu de temps. Ce médecin, qui, pendant toute sa vie, avait cultivé l'anatomie, et qui en fait souvent l'apologie dans ses écrits, fut plus favorable à cette science, en inspirant à ses lecteurs le désir de l'étudier, que par les progrès qu'il lui fit faire. En effet, Galien a découvert peu de choses en anatomie, sans doute parce qu'il n'eut jamais l'occasion de disséquer des cadavres humains. C'est sur les singes qu'il s'exerça le plus; et c'est en disséquant ces animaux qu'il signala plusieurs muscles inconnus jusqu'à lui. Galien fut également médecin et chirurgien habile; mais, pendant son séjour à Rome, il n'y pratiqua que la médecine, selon l'usage de son temps.

Toutefois, dans les occasions urgentes, il opérait et ne dédaignait pas de saigner ses malades.

La doctrine de Galien a été suffisamment exposée aux articles *galénisme* et *humorisme*, ce qui nous dispense d'en parler ici.

Après la belle époque de Galien, l'enseignement médical tomba dans un état de décadence dont il ne se releva plus. La cause de cette dégradation fut incontestablement due à l'introduction de la magie, de l'astrologie et de toutes les absurdités de la théosophie orientale dans l'enseignement et dans la pratique de la médecine.

Influence de la théosophie sur toutes les écoles où l'on enseignait la médecine. La théosophie des Orientaux se mêlant au christianisme naissant, envahit bientôt toutes les écoles; elle infesta celles des Egyptiens, des Grecs, des Romains, des Israélites et des chrétiens. « L'interprétation allégorique des mots et même de l'Ecriture Sainte, dit Sprengel (*Hist. de la méd.*), fut poussée si loin par les Juifs, qu'on la regarda comme le dernier terme du savoir humain, comme l'essence de toutes les sciences, et comme le moyen de parvenir, sans efforts, dans une oisive contemplation, à posséder une sagesse audessus de celle à laquelle les autres mortels peuvent parvenir. C'est ainsi que, dans le premier siècle de notre ère, naquit la cabale, tissue des chimères de Zoroastre, des Pythagoriciens et des Juifs, qui, par la suite, envahit, à la honte de l'esprit humain, le domaine entier des sciences, et fut réunie à la médecine, de la manière la plus intime. »

Au commencement du deuxième siècle de l'Eglise, deux auteurs, Acibba et Ciméon-Ben-Ischaï, écrivirent chacun un traité *ex professo* sur la cabale; le livre d'Acibba est intitulé : *Jezirach*; et celui de Ciméon : *Sohar*. D'après ces livres qui sont, selon le sentiment des érudits, les sources les plus anciennes de la cabale, il existe un dieu infini, d'où émanèrent dix anges, lesquels formèrent un premier monde, dans lequel résident trois abstractions personnifiées, qui sont : la connaissance, l'intelligence et la sagesse. Outre ce premier monde, il en existe trois autres, qui procèdent de l'infinité dans des cercles toujours plus concentriques ; ce sont : le monde créé, le monde formé, le monde construit; ces mondes sont liés entre eux par de tels rapports, que tout ce qui arrive dans le dernier des trois, existait déjà sous la forme d'une image dans le premier.

Cet absurde galimatias était insensiblement devenu partout la base de l'enseignement médical : l'on y établissait que, pour procéder convenablement au traitement des malades, la pre-

mière condition à remplir était de mettre en activité les forces correspondantes des mondes supérieurs, problème qui ne pouvait être résolu que par le médecin auquel la cabale avait donné la connaissance de ces mondes, et qui, par sa piété et par la contemplation à laquelle il se livrait, s'était rendu digne d'entretenir un commerce avec les puissances célestes.

Selon la superstitieuse doctrine dont il est ici question, les qualités acquises par la cabale sont beaucoup plus utiles dans l'exercice de la médecine, que celles que nous obtenons par l'étude de la sagesse terrestre. Il est aisé de concevoir combien de pareils préjugés étaient favorables aux imposteurs, et quelles épaisses ténèbres cette doctrine dut répandre sur la médecine philosophique. L'observation des faits recueillis au lit du malade fut entièrement négligée; l'anatomie tomba dans le plus profond discrédit. On s'en occupait à peine à l'école d'Alexandrie, où elle avait pris naissance, où elle avait été, de tout temps, considérée comme la plus importante des études médicales. Cette école illustre n'était plus livrée qu'aux juifs et aux sophistes; ils y érigèrent à la magie un culte exclusif. Certains mots chaldéens, phéniciens, hébreux et persans, avaient, selon ces fanatiques imposteurs, le pouvoir de dompter les élémens et celui de guérir toutes les maladies. Cette croyance superstitieuse a traversé les siècles, et, longtemps encore après la naissance des lettres, on la vit régner dans nos écoles européennes. A peine la philosophie moderne a-t-elle pu parvenir, de nos jours, à l'extirper entièrement.

Au premier siècle de l'église chrétienne, l'opinion généralement répandue était, que les apôtres avaient reçu la faculté de guérir toutes les maladies, au moyen de la simple apposition des mains, ou par des onctions faites avec les saintes huiles et même avec certains onguens. On était persuadé que les disciples du Christ avaient transmis le pouvoir qu'ils avaient reçu de leur maître au plus ancien de chaque communauté. On allait plus loin, et l'on attribuait aux pratiques dont il vient d'être parlé, ainsi qu'à l'application du chrême, le don de ressusciter les morts. Les fastes de la superstition nous ont transmis l'histoire des cures incroyables opérées par l'ombre de saint Pierre, par saint Martin de Tours, par les martyrs de toutes les époques, par saint Côme et saint Damien, etc. Ceux-ci guérirent l'empereur Justinien d'une maladie incurable; et ce prince reconnaissant leur fit ériger un temple, dans lequel les malades les plus désespérés, et que les médecins n'avaient pu guérir, se rendaient en pélerinage; ils y obtenaient la fin de leurs maux, comme autrefois les payens dans les temples de leurs dieux. C'est ainsi que d'adroits charlatans, que de coupables imposteurs, trafiquant d'une religion, dont la morale

est si pure et si consolante, la rabaissaient au niveau du poétique mais absurde polytheisme des païens.

Ces détails, qu'il serait facile de multiplier, suffisent pour indiquer les causes qui arrêtèrent les progrès de la médecine, qui firent reculer cette science, et qui fondèrent le règne de la barbarie dans le monde civilisé.

De l'état de l'enseignement médical chez les Romains, les Grecs et les Egyptiens, depuis l'établissement du christianisme, jusqu'à la destruction de l'empire d'Occident. Au quatrième siècle de l'église, le christianisme s'était propagé dans toute l'étendue de l'empire romain; et à raison des causes qui viennent d'être exposées, l'enseignement médical, dans les écoles publiques, n'existait nulle part, si ce n'est à Alexandrie, où il reprit, même à cette époque, quelque faveur. Zénon de Chypre y attirait la foule des étudians. C'est de son école que sortit Oribase, aussi célèbre par son intimité avec l'empereur Julien, que par sa vaste érudition; ses écrits attestent la connaissance qu'il avait acquise des bons ouvrages de médecine des Grecs et des Romains, qu'il compila jusqu'à la satiété. On n'y trouve nulle part la trace du génie.

Depuis Zénon jusqu'à l'époque de l'invasion des Sarrasins, l'Ecole d'Alexandrie qui ne cessa de cultiver l'enseignement, ne jeta plus que de faibles lueurs, à de longs intervalles.

Les Grecs, opprimés par les Chrétiens superstitieux et intolérans de ces époques, cessèrent de s'adonner à l'enseignement médical. L'Ecole d'Athènes, jadis si célèbre, et où s'entretenaient encore quelques parcelles du feu sacré, s'écroula sous le poids de l'orthodoxie des empereurs chrétiens de l'Orient. Au lieu de les encourager, ils persécutèrent les philosophes païens qui se livraient à l'enseignement de la médecine. D'honorables traitemens depuis longtemps avaient été fondés pour récompenser ces professeurs laborieux, Justinien ordonna que les chrétiens seuls et les chrétiens orthodoxes fussent investis de ces bénéfices.

D'un autre côté, le partage de l'empire romain, les désastreuses invasions des barbares du Nord achevèrent de détruire l'enseignement médical. L'empire des Perses fut, pendant un moment, le seul asile où les médecins purent cultiver leur art, sous la protection des lois. Une secte de chrétiens connue sous le nom de *nestoriens*, fuyant les persécutions de l'orthodoxie, alla s'établir à Edesse, en Mésopotamie. Ils fondèrent dans cette ville une école de médecine, qui se rendit bientôt célèbre par le nombre et le savoir des professeurs, et par l'excellence de la doctrine qu'ils enseignaient. Les élèves accouraient de toutes parts à Edesse; ils y étudiaient la médecine pratique dans un hôpital public; et c'est sans doute la pre-

mière institution d'enseignement clinique de la médecine. Parmi les célèbres professeurs de cette école, le nom d'Etienne d'Edesse s'est conservé dans la mémoire.

Les nestoriens, chassés du sein de l'église orthodoxe par Théodore II et par Zénon l'Isaurien, ne s'établirent pas tous à Edesse; plusieurs des plus savans d'entre eux allèrent chercher un asile dans les pays voisins des états mahométans. Ils fondèrent dans la ville de Dschondi-Sabour une école de médecine, où les Persans et les Arabes venaient étudier l'art de guérir. C'est de ces nestoriens, ainsi que de ceux d'Edesse; c'est aussi des philosophes d'Athènes, expulsés de leur patrie par Justinien, que les Arabes reçurent les premiers élémens d'une science, dont par la suite ils furent les restaurateurs. On peut dire que la médecine, détruite dans sa terre natale, ressuscita dans l'Arabie. Ce prodige fut dû à la fondation de l'Académie de Bagdad par le calife Almanzor.

On vit bien, de temps en temps, s'élever à la cour des empereurs de Constantinople des médecins distingués par l'étendue de leur érudition, tels qu'Aëtius et Alexandre de Tralles. On vit même, en Occident, Pierre, médecin de Thierry, et Marchef, médecin de Childebert, roi de France; mais l'on ne vit nulle part, dans les pays chrétiens, les médecins se livrer à l'enseignement. L'Ecole d'Alexandrie seule conservait quelques faibles et déplorables restes de son ancienne splendeur; aussi tous les médecins qui brillaient en Orient et en Occident avaient étudié dans cette unique école, à laquelle on dut la conservation des ouvrages des anciens médecins, que des calligraphes laborieux avaient soin de transcrire.

Enseignement médical chez les Arabes. L'empire romain avait été détruit en Occident; les Musulmans, devenus maîtres d'Alexandrie, venaient de livrer sa magnifique bibliothèque aux flammes; la plupart des livres de médecine, cependant, avaient été sauvés de l'incendie par la singulière protection du prophète. Dès-lors, l'instruction médicale fut comme abolie dans la ville célèbre d'Alexandrie, ainsi que dans tout le reste du vaste empire romain.

Il était réservé, à l'école de Bagdad, d'opérer la résurrection de la médecine. Une académie avait été fondée dans cette ville par les califes; ils y instituèrent un collége de médecine, des hôpitaux et des pharmacies. De nombreux professeurs furent attachés à ces établissemens. L'instruction est pour l'homme un besoin si puissant, que bientôt la foule des élèves afflua de toutes parts vers Bagdad. Les califes, protecteurs des sciences, accordèrent de généreux salaires aux différens professeurs de cette école.

L'Europe ne tarda point à se ressentir de la première révo-

lution qui s'était opérée en Asie; les Arabes s'étaient établis en Espagne, et répandaient des flots de lumières dans cette belle contrée; le calife Alhakam, qui régnait à Cordoue, avait fondé dans cette ville une académie, où la médecine était enseignée avec éclat. Au dixième siècle, déjà, l'Ecole de Cordoue s'était élevée à un haut degré de splendeur, et attirait les étrangers de tous les pays. La bibliothèque de cette ville, la plus riche qui existât alors, et même bien longtemps après, se composait de près de trois cent mille volumes. Bientôt des écoles de médecine s'élevèrent à Séville, à Tolède, à Sarragosse, à Murcie, à Coimbre. Ces écoles rivalisèrent entre elles de zèle et d'émulation; mais aucune n'atteignit le degré de célébrité où était parvenue celle de Cordoue. Tant que dura la domination des Arabes en Espagne, l'instruction médicale ne cessa d'y faire des progrès; les lumières s'y propageaient avec tant de rapidité, qu'au douzième siècle, l'on comptait soixante-dix bibliothèques dans les parties de la peninsule où les Maures étaient établis. Cordoue avait déjà produit cent cinquante auteurs de médecine, Murcie soixante-deux, Almérik cinquante-deux.

Les écrits des médecins grecs qui avaient été sauvés des flammes, à Alexandrie, et qui avaient été traduits en arabe par les juifs, les nestoriens et d'autres chrétiens venus de Syrie dans le califat de Bagdad; ces livres tout imparfaitement traduits qu'ils étaient, servirent de texte aux leçons des profes-eurs des écoles espagnoles. C'était surtout dans les ouvrages de Galien qu'ils puisaient leur doctrine : ils y prenaient des notions d'anatomie; mais ils étudiaient encore cette science sur les os du corps humain, lorsqu'ils en pouvaient trouver dans les cimetières. Abdollatif, célèbre médecin arabe de cette époque, raconte qu'ayant, dans une occasion, examiné des os entassés dans un cimetière, il reconnut que la mâchoire inférieure n'est composée que d'une seule pièce; que l'os sacrum l'est quelquefois de plusieurs, mais le plus souvent d'une seule. Il prend de là l'occasion de réfuter Galien, qui assure que ces os ne sont point simples.

Les Arabes sont les fondateurs de la chimie et de la pharmacie : l'enseignement de ces sciences fut cultivé dans leurs écoles les plus anciennes, et continua de l'être dans les académies d'Espagne; ces médecins sont aussi les fondateurs de l'alchimie. Déjà, dans le huitième siècle, Geber, de Mésopotamie, avait préparé du sublimé corrosif, du précipité rouge, de l'acide nitrique, de l'acide nitro-marin, de la pierre infernale, etc.

La philosophie de la médecine hippocratique n'inspira pas les médecins arabes; le merveilleux remplaçait parmi eux

l'esprit d'observation qui brille dans les écrits du père de la médecine. L'astrologie judiciaire et l'uroscopie étaient les choses dont les Arabes regardaient la connaissance comme la plus essentielle en médecine.

La chirurgie ne fit aucun progrès dans les écoles arabes avant Albucasis : cette circonstance résulte des préjugés de ces peuples, qui entretenaient leur ignorance sur la structure du corps humain, par le défaut d'études anatomiques.

De l'enseignement médical en Angleterre, en France et en Allemagne, avant l'établissement des universités. Tandis que l'enseignement médical florissait dans les contrées soumises à la domination des princes maures, et spécialement en Espagne, l'ignorance planait sur les états chrétiens de l'Occident. Les prêtres, avares et superstitieux, épaississaient à dessein les ténèbres de la barbarie; les moines s'arrogeaient seuls le droit de pratiquer la médecine, en faisant croire aux peuples qu'ils n'obtenaient de succès contre leurs maladies, qu'en se livrant à des prières et à des conjurations. Les choses en étaient revenues comme au premier âge de la civilisation, où la médecine était le patrimoine des prêtres du paganisme : la médecine était confinée dans les cloîtres, et les moines médecins ne différaient des prêtres d'Esculape que par l'excès de leur paresse, leur ignorance et la grossièreté de leurs préjugés. « Ces moines, dit Sprengel (*Hist. de la méd.*), étaient indignes du titre de médecins, et l'on pouvait les nommer avec plus de raison de pieux et fanatiques garde-malades. Tels furent les frères de Saint Antoine, à Vienne en Dauphiné, les Lothards, les Alexiens, les Cellites, les Béguines et les Sœurs noires, dont les traces n'ont point encore entièrement disparu. »

Toutefois, il se conserva parmi les moines d'Occident quelques traditions des sciences que l'Orient avait vues naître : des missionnaires envoyés en Angleterre par le pape Grégoire I, y fondèrent des écoles où ils enseignaient la médecine; Théodore, archevêque de Cantorbéry, pratiqua lui-même cet art, et fit des leçons dans lesquelles il en expliqua les élémens. La doctrine de ce professeur, toute grossière qu'elle était, et bien que mélangée de préjugés populaires et superstitieux, fut utile aux progrès de l'enseignement médical. Des étrangers allaient écouter les leçons qui se donnaient dans les écoles anglaises, et rapportaient dans leur patrie, avec les faibles lumières qu'ils venaient d'acquérir, le goût des sciences, dont les premiers germes commencèrent à fructifier en Allemagne et en France sous le règne de Charlemagne. Ce prince ne songea à la médecine que dans ses vieux jours, et lorsque les infirmités commencèrent à lui faire sentir le besoin des secours qu'on en obtient. Il fonda plusieurs institutions médicales dans son empire;

mais à cette époque où les éclésiastiques seuls savaient lire, l'enseignement médical dut faire partie du domaine exclusif du clergé. Les moines avaient des écoles dans diverses cathédrales, et ils y donnaient des leçons de médecine sous le nom de physique; c'est de là que naquit le nom de physiciens que les médecins prirent pendant longtemps, et que ceux d'Angleterre et de plusieurs états de l'Allemagne conservent encore aujourd'hui.

Il paraît que des particuliers enseignaient aussi isolément la médecine, car une loi de police de Théodoric, roi des Visigoths, et qui fut observée jusqu'au onzième siècle, contient l'article suivant : *Lorsqu'un médecin se charge d'un élève, celui-ci doit lui donner douze sols pour son apprentissage*; ce qui prouve que dans ces temps la médecine était assimilée aux métiers des artisans. Cet usage d'entrer chez un maître comme apprenti, a subsisté, pour les chirurgiens, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle; il subsiste encore sous un autre nom pour la classe illégitime des officiers de santé.

Ainsi que les moines, les religieuses du moyen âge exerçaient et enseignaient la médecine et la chirurgie; plusieurs même de ces femmes pieuses écrivirent sur l'art de guérir. Il nous reste encore un traité de matière médicale de Hildegarde, abbesse du couvent de Rupertsberg. Ce livre, rempli d'absurdités superstitieuses, est un monument qui atteste l'ignorance qui régnait à l'époque où il fut écrit.

La médecine dut faire peu de progrès tant qu'elle fut enseignée par de pareils instituteurs, courbés sous le poids du despotisme monacal, aveuglés par la plus abjecte superstition.

De l'enseignement médical de Salerne et du Mont-Cassin, de sa propagation dans d'autres villes d'Italie, en France et dans le reste de l'Europe. Les lumières qui éclairaient l'Espagne pénétrèrent enfin en l'Italie et ensuite dans le reste de l'Europe; elles vinrent d'abord briller sur l'école de Salerne et sur celle du Mont Cassin Ces deux établissemens, que dirigeaient les Bénédictins, congrégation religieuse qui fut en possession, dans tous les siècles, de cultiver les sciences avec la plus haute distinction, eurent connaissance des ouvrages des Arabes, de ceux des Grecs et des Romains, et les prirent pour guides dans l'enseignement.

Dès le huitième siècle, l'ecole de Salerne, convenablement dirigée, avait déjà acquis quelque célébrité; au dixième siècle, sa réputation attirait de toutes parts les infirmes et les pélerins, qui venaient y chercher des remèdes contre leurs maux. Cependant ce ne fut qu'au onzième siècle qu'elle introduisit l'érudition dans l'enseignement médical, et qu'elle fit

usage des faits recueillis par les auteurs anciens, pour se diriger dans le traitement des maladies. Cette école s'éleva à une haute célébrité pendant les croisades. Ce n'est point que les croisés y apportassent des connaissances puisées dans l'Orient, ainsi qu'on a pu le croire. Ces hommes, entreprenans en fait d'aventures hasardeuses, toujours intrépides et souvent téméraires dans les combats, étaient trop ignorans et trop superstitieux pour faire leur profit de ce qui se passait dans les écoles scientifiques des Arabes; ils n'imitèrent des Orientaux que leur goût pour le mystérieux, pour les aventures romanesques, et surtout leur superstitieuse crédulité. On sait que toute l'armée commandée par l'empereur Othon se dispersa subitement à l'apparition d'une éclipse de soleil. Ce phénomène, qui fut considéré comme un miracle, imprima la terreur dans tous les esprits; on jugea qu'il était le précurseur de la fin du monde, qu'à cette époque l'on croyait très-prochaine; chaque signe que l'on observait dans le ciel, chaque météore excitaient chez les croisés les plus ridicules frayeurs. Comment eût-il été possible que des esprits asservis sous le joug de tant de préjugés eussent pu concevoir des idées qui ne naissent que sous l'influence d'une raison éclairée? Les médecins mêmes n'empruntaient des Arabes que leurs idées merveilleuses sur l'astrologie; et, poussant les choses plus loin encore que les inventeurs, ils alliaient intimement cette absurde philosophie avec toutes les sciences médicales.

C'est par le mélange de l'astrologie et de toutes les rêveries de la théosophie avec la médecine, qu'Edouard le Confesseur, roi d'Angleterre, se persuada qu'il possédait le don miraculeux de guérir certaines maladies au moyen du simple attouchement, et en prononçant quelques paroles sacrées. A l'exemple d'Edouard, les rois de France se rendirent fameux par l'habileté avec laquelle ils guérissaient, en procédant de la même manière que lui, les écrouelles et les goîtres. L'histoire nous a transmis les détails des cures nombreuses faites par Philippe I et Louis IX : ainsi donc les croisés ne firent rien pour les progrès de la médecine en Europe; mais ceux d'entre ces intrépides chevaliers qui n'avaient pu être guéris de leurs blessures en Palestine, débarquaient à leur retour dans le royaume de Naples, et se rendaient à l'école de Salerne, où ils recevaient des secours efficaces de la part des doctes Bénédictins, qui s'enrichissaient incessamment des connaissances médicales que les Arabes enseignaient dans leurs écoles d'Espagne. Ces moines studieux s'étaient fait faire des versions des principaux ouvrages des Arabes, des Grecs et des Romains, par un étranger fort érudit, qu'ils avaient reçu parmi eux en qualité d'hôte,

Cet homme remarquable est Constantin l'Africain ; il avait fréquenté les écoles des Arabes, et surtout celle de Bagdad.

L'un des croisés qui, dans le douzième siècle, répandit plus d'éclat sur l'école de Salerne, fut Robert d'Angleterre, fils de Guillaume le Conquérant. Ce prince, en revenant de la Palestine, se rendit à Salerne pour s'y faire guérir d'une plaie au bras, qui avait été soignée sans succès par les croisés dans la Terre-Sainte.

La renommée, qui publiait la gloire des académies arabes en Espagne, et celle de l'école de Salerne, à laquelle, depuis longtemps, était réunie celle du Mont-Cassin, excita l'émulation dans toute l'Europe, et y fit naître le goût des sciences. Ces heureuses dispositions furent puissamment secondées par plusieurs des souverains qui, au douzième siècle, gouvernaient cette partie du monde. L'empereur Frédéric II mérite surtout les éloges et la reconnaissance de la postérité : ce prince, qui possédait de vastes connaissances littéraires et scientifiques, fonda les universités de Naples et de Messine ; il solda des professeurs qui y furent attachés, il encouragea celle de Bologne, qui existait précédemment.

Les rois de France, ceux d'Angleterre, et les papes, imitant l'exemple de Frédéric, créèrent des institutions savantes, encouragèrent l'enseignement public, en récompensant ceux qui s'y attachaient. Les écoles qui existaient déjà à Paris et à Montpellier, obtinrent le titre d'universités, et de nombreux élèves vinrent assister aux leçons de médecine qu'on y faisait. C'est à cette époque que les titres de bachelier, de licencié et de maître furent accordés aux médecins. L'usage des dignités académiques remontait aux Nestoriens et aux Juifs de l'Orient ; il s'était propagé chez les Arabes établis en Espagne, l'école de Salerne l'introduisit la première parmi les chrétiens de l'Occident. Les constitutions de cette école célèbre portaient que ceux qui voudraient exercer l'art de guérir devaient en obtenir la permission des magistrats, sous peine d'emprisonnement et de confiscation de leurs biens ; que nul étudiant en médecine ne pourrait exercer l'art de guérir dans le royaume de Naples, qu'au préalable il n'eût été examiné par l'école de Salerne ; que s'il faisait preuve d'une capacité suffisante, il obtiendrait de de cette école le titre de maître (*magister*) ; qu'avant d'être admis aux examens, il fallait être âgé au moins de vingt-un ans, et justifier qu'on avait étudié l'art pendant sept ans ; que chaque candidat expliquerait publiquement l'*Articella* de Galien, un passage des Aphorismes d'Hippocrate, ou bien le premier livre d'Avicenne ; qu'il subirait un examen sur la physique et les livres analytiques d'Aristote. Lorsqu'on avait satisfait à ces conditions, on recevait le titre de *magister artium*

et physices. Les professeurs seuls prenaient la qualification de docteur, qui date à peu près du douzième siècle. Insensiblement ce titre reçut la même acception que celui de maître, et finit par le remplacer.

Les élèves de l'école de Salerne devaient y étudier préalablement la logique pendant trois ans; ils s'occupaient ensuite pendant cinq années de la médecine et de la chirurgie qui, disait la loi, forme une partie de la médecine. C'était alors seulement que l'élève pouvait se présenter aux examens pour obtenir la permission d'exercer son art; après avoir fini ses études, il était tenu de pratiquer pendant un an sous les yeux d'un médecin ancien, et dont l'expérience était notoire. En recevant le droit d'exercer, il prêtait le serment de se conformer aux règles observées jusqu'alors, de traiter gratuitement les indigens, et de dénoncer aux magistrats les droguistes qui falsifieraient les médicamens. Les élèves, avant d'avoir le droit d'exercer, pouvaient faire des leçons publiques sur les écrits d'Hippocrate et de Galien.

L'usage de l'école de Salerne, qui fut encore pendant longtemps celui des facultés qui s'établirent successivement, était d'étudier l'anatomie dans les livres de Galien, ou sur des cochons et des chiens, animaux qu'à cette époque on disséquait presque exclusivement.

L'enseignement médical fit en France des progrès remarquables sous saint Louis. Ce prince favorisa surtout la chirurgie, dont il fut le protecteur, parce que Jean Pitard appartenait à cette branche de la médecine. Pitard, homme d'un caractère noble, d'un esprit élevé et d'un talent distingué, était l'ami, le confident et le chirurgien de son roi; il l'avait accompagné à la croisade, et en obtint de glorieux priviléges pour son ordre. L'Université de Paris, qui formait un corps unique depuis 1150, s'était récemment partagée en quatre Facultés, dont une de médecine. Tous les membres qui appartenaient à celle-ci professaient l'état ecclésiastique, à l'exception de ceux qui, comme Jean Pitard, exerçaient la chirurgie; mais en 1271, les chirurgiens, présidés par Jean Pitard, se détachèrent, avec l'agrément du roi, de la Faculté, pour former un collége particulier, qui cependant faisait, dans l'Université, partie de la Faculté de médecine. Les membres du collége de chirurgie étaient autorisés à se marier, et jouissaient néanmoins des priviléges attribués aux maîtres-physiciens ecclésiastiques; ils prenaient le titre de chirurgiens de robe longue, à raison de la conformité de leur costume avec celui des physiciens. Ce costume les distinguait de la corporation des barbiers, chirurgiens subalternes qui restèrent

toujours fort audessous de ceux qui appartenaient au collége.

Les chirurgiens qui faisaient partie de ce collége n'obtenaient les avantages dont on vient de parler que parce qu'ils étaient lettrés; qu'ils devaient au préalable étudier la médecine pendant deux ans, et subir des examens sévères de la part de la Faculté, qui contribuait à leur réception, et y avait voix délibérative. Ce droit s'est perpétué jusqu'à la dissolution des Facultes en 1793; à cette époqne on en voyait encore des vestiges : le doyen, et un docteur-régent, député par sa compagnie, argumentaient, à leur thèse de réception, les candidats du collége de chirurgie.

Les chirurgiens, lors de sa fondation, dédièrent leur collége aux martyrs saint Côme et saint Damien, auxquels, dans des temps antérieurs, l'ignorante et crédule superstition avait attribué tant de prodiges en médecine.

La chirurgie était enseignée avec exactitude et régularité, mais sans éclat, dans ce collége encore naissant, lorsqu'un génie supérieur vint y faire fleurir l'enseignement et préluder aux hautes destinées qui étaient réservées, par la suite, à cette compagnie devenue si célèbre. Lanfranc, de Milan, maître en médecine, ou *médecin chirurgique*, ainsi que l'on désignait alors les médecins non ecclésiastiques qui pratiquaient la chirurgie; Lanfranc, déjà célèbre dans sa patrie, mais obligé de s'en exiler pour fuir les persécutions auxquelles il était en butte à l'occasion des troubles qui la déchiraient, vint à Paris en 1295; il y ouvrit des cours de chirurgie qui lui firent acquérir une extrême célébrité. Cette partie de l'art de guérir faisait depuis plusieurs années de grands progrès en Italie : Roger de Parme qui, s'étant par la suite fixé à Montpellier, devint le chancelier de l'université de cette ville, avait, le premier, fait connaître dans sa patrie les procédés d'Albucasis. Après lui, son disciple Rolland de Parme, professeur à Bologne, s'était acquis une haute renommée que justifiaient les progrès qu'il faisait faire à la pathologie chirurgicale. Le plus habile des chirurgiens de cette école, Guillaume Salicet de Plaisance, célèbre professeur de Bologne, puis de Vérone, habile observateur, savant pathologiste pour son temps, avait été le maître de Lanfranc. Ce dernier surpassa tous ses prédécesseurs par l'étendue de son savoir et par l'élévation de ses idées; il publia à Paris sa Grande Chirurgie, qui servit de guide dans cette école, jusqu'à l'époque où les ouvrages de Gui de Chauliac, l'ornement de la Faculté de Montpellier, à la fin du quatorzième siècle, plus complets et plus modernes, méritèrent d'être préférés aux siens. L'influence la plus favorable qu'ait exercée Lanfranc sur la chirurgie française fut d'exciter l'ému-

lation parmi ceux qui s'y adonnaient, et de leur inspirer le goût des lettres, dont la connaissance les distingua bientôt des barbiers (qu'ils ne voulurent jamais admettre parmi eux). Les chirurgiens de Saint-Côme formèrent, dès-lors, un corps qui ne cessa de s'illustrer dans l'enseignement, qui mérita la protection constante de nos rois, et qui enfin obtint les marques les plus éclatantes de celle de Louis XV, dont le règne s'est illustré par la fondation de cette célèbre académie de chirurgie, qui surpassa toutes les institutions contemporaines, par l'excellence de son enseignement; et qui, dans moins d'un siècle, fit faire à la chirurgie plus de progrès qu'elle n'en avait fait en deux mille ans.

Nous ne parlerons point ici de la déplorable division qui régna entre les médecins de la Faculté et les membres du Collége de chirurgie, pendant plus de quatre siècles, cette tâche a été remplie autant qu'elle pouvait l'être à l'article *chirurgien*. Heureusement pour l'avancement de la science et pour la gloire de ceux qui l'exercent, ces dissensions n'existent plus, et ne peuvent plus exister; grâces aux progrès des lumières, elles sont rentrées dans le domaine exclusif de l'histoire.

L'instruction médicale se propagea successivement dans les principales villes de l'Europe, où les souverains érigèrent des universités. Les plus célèbres, les plus utiles en ces temps où l'art de guérir faisait d'avantageux efforts pour s'affranchir du despotisme des préjugés superstitieux, furent celles qui s'établirent en France, et surtout en Italie, où elles devinrent fort nombreuses. Toutefois l'Allemagne et l'Angleterre virent aussi fleurir dans plusieurs villes des établissemens consacrés à l'instruction médicale.

De l'instruction médicale en Europe au quatorzième siècle. L'Italie, la France, l'Allemagne et l'Angleterre vont désormais occuper presque seules notre attention. Les Maures vaincus par les chrétiens en Espagne, semblent, à mesure qu'ils quittent cette belle contrée, la livrer en proie à de nouvelles ténèbres. L'époque où, signalant leur courage, les Espagnols recouvrèrent l'indépendance et la liberté devait être le signal du progrès des lumières; elle fut le précurseur d'un état d'ignorance auquel chaque siècle a semblé donner plus de profondeur. Nous nous abstiendrons d'expliquer les causes de cette étrange rétrogradation chez un peuple remarquable par son intelligence, par sa valeur et par son amour pour la patrie. Cette tâche, qui n'est point inhérente à notre sujet, si nous la remplissions, n'apprendrait rien aux hommes éclairés, qui apprécient la désastreuse influence que dut exercer sur les peuples de la péninsule l'établissement de l'inquisition.

D'un autre côté, les Arabes vaincus en Orient, et leurs cali-

fats détruits par les Turcs, perdirent le goût des sciences. La médecine ne fut plus cultivée sous l'empire des barbares Mongoles, qui n'avaient de génie que celui des conquêtes, et d'instinct que pour la destruction.

Au quatorzième siècle, l'instruction médicale éprouva dans nos contrées européennes une révolution de la plus haute importance, et c'est à elle que l'art de guérir a dû ses progrès subséquens. Jusqu'alors l'anatomie, dont chacun des médecins observateurs, depuis les temps les plus reculés, reconnaissait l'utilité, l'anatomie n'était point une science, ou du moins elle n'était qu'une science spéculative. Les préjugés de toutes les croyances religieuses interdisaient aux médecins l'étude de notre organisation sur les cadavres humains. Depuis Hérophile et son successeur Erasistrate, si quelques médecins studieux se livraient à des recherches pratiques d'anatomie, ils ne pouvaient opérer que sur des animaux, et n'obtenaient que des résultats fort imparfaits, attendu la différence qui existe entre leur structure et celle de l'homme. Quelques ossemens dérobés dans d'anciennes sépultures n'étaient possédés que par un très-petit nombre de curieux, et ne pouvaient donner une idée parfaitement exacte du squelette de l'homme. L'enseignement de l'anatomie dans les écoles consistait dans la nomenclature des parties du corps, d'après les descriptions consignées dans les ouvrages de Galien; lorsqu'on faisait quelques démonstrations, c'étaient les organes des chiens et des cochons qui servaient à cet effet.

Mais, en 1315, Mondini de Luzzi, professeur d'anatomie à Bologne, disséqua, devant ses élèves, et pour la première fois depuis dix-sept siècles, des cadavres humains. A la suite de ces travaux, il composa un Traité d'anatomie dans lequel les différentes parties du corps de l'homme, sont décrites d'après nature. Ce travail, tout imparfait qu'il était et qu'il devait l'être, demeura classique pendant plus de deux siècles.

La tentative hardie et si favorable de Mondini eut d'heureuses imitations, et bientôt la plupart des autres universités adoptèrent l'usage d'ouvrir, plusieurs fois chaque année, des cadavres humains, dont on démontrait la structure aux élèves dans les écoles; mais la dissection prealable des sujets qui devaient servir à ces démonstrations était confiée à un garçon barbier qui, pour tout instrument, s'armait d'un rasoir, dont il se servait avec maladresse; alors le professeur, muni du livre de Mondini, lisait la description des parties grossièrement préparées qu'on offrait aux yeux des spectateurs.

Après Mondini, et dans le même siècle, Nicolas Betrucci et Pierre de la Scarlata, plus connu sous le nom d'Argelata, tous les deux professeurs à Bologne, Henri de Hermondaville, qui

enseignait à Paris, et plusieurs autres, se distingnèrent par leur zèle, et même par les talens qu'ils développèrent dans les démonstrations anatomiques.

Les progrès que l'art de guérir, éclairé par l'anatomie pratique, fit, à cette époque, ne purent être que médiocres; un grand obstacle s'opposait à l'avancement de la science: c'était le succès prodigieux et déplorable qu'obtenait incessamment l'astrologie judiciaire, ainsi que toutes les autres parties de la théosophie, dont les ouvrages des Arabes, et surtout ceux d'Averrhoës avaient infesté les écoles.

L'un des plus dangereux propagateurs de ces doctrines, l'un de ces médecins que Haller flétrit de la dénomination d'*arabistes*, fut Arnaud de Bachicone, plus connu sous le nom d'Arnaud de Villeneuve; il était professeur à Barcelone, et il possédait une instruction fort étendue, qui aurait pu illustrer son nom, s'il n'eût été séduit par les rêveries théosophiques. Ce médecin valait mieux toutefois que l'illuminé Raymond de Lulle, qui l'avait devancé dans la carrière de l'astrologie. Après eux vinrent Dinus de Garbo et son fils Thomas, qui fut professeur à Pérouse, puis à Padoue : ils renchérirent sur leurs prédécesseurs. Mais le plus fameux des arabistes fut Bernard Gordon. La doctrine qu'il enseignait à Montpellier, et qu'il consigna dans ses ouvrages, est un honteux exemple de la dépravation à laquelle l'esprit humain peut atteindre.

La fin de ce siècle vit briller Gui de Chauliac, et bien qu'il n'ait point été professeur, son Traité de chirurgie servit de base à l'enseignement dans toute l'Europe, jusqu'à l'époque où le grand Paré eut publié son immortel ouvrage.

Enseignement médical pendant le quinzième siècle. L'enseignement médical ne fit, pour ainsi dire, aucun progrès dans le quinzième siècle : la fausse philosophie des auteurs arabes, dont les écrits d'Averrhoès étaient comme le code, infestait la plupart des écoles, et s'opposait au développement de la raison humaine. Ainsi, Marcile Ficin, médecin Florentin, célèbre en ces temps, mêlant à de sages préceptes sur l'hygiène les plus absurdes rêveries de l'astrologie judiciaire, posait en principe, que les esprits vitaux de l'homme sont d'une nature semblable à celle de l'éther, qui, selon la philosophie théosophique, remplit l'espace où les astres se meuvent. Il en concluait que si l'on arrivait à se procurer de cet éther, l'on obtiendrait une longue durée dans la vie. Selon lui, les préparations d'or, prises à l'intérieur, prolongent singulièrement l'existence. Il conseille positivement aux vieillards de s'abreuver du sang des jeunes gens bien portans, afin de reculer le terme de leur vie. Il attribue une vertu spéciale aux médicamens préparés pendant la conjonction de Jupiter et de Vénus.

D'autres astrologues de ce temps signalèrent la cause des épidémies dans la conjonction des planètes. Nous pourrions grossir cet article de principes aussi extravagans, qui pullulaient, pour ainsi dire, à une époque où l'astrologie était coordonnée par les savans du temps, et enseignée par eux dans toutes les écoles publiques. Très-peu d'esprits résistèrent au prestige de cette science mystérieuse. Citons, parmi ceux qui lui portèrent les attaques les plus utiles, le chancelier Gerson et le savant Pic-de-la-Mirandole. Gerson condamna tous les moyens superstitieux dont les astrologues faisaient l'apologie, et il composa un ouvrage plein de sens, où les préceptes de la théosophie sont réduits à leur juste valeur. Enfin, la Faculté de Paris prononça un anathème contre elle, et la traita d'art diabolique et dangereux.

Parmi les médecins dont les travaux furent utiles à la science, pendant ce siècle, il faut citer Bartholomée Montagnana, professeur à Padoue; il cultiva l'anatomie, et se glorifie d'avoir ouvert quatorze cadavres, chose remarquable pour ce temps. Michel Savonarola, professeur à Ferrare, mérite d'être cité au premier rang, parmi les savans de ce temps, non-seulement parce qu'il fut observateur judicieux sur différens points de pratique, mais parce qu'il condamna hautement la doctrine erronée d'Averrhoès, et qu'il secoua le joug des opinions de la fausse philosophie qui asservissait alors les écoles.

On écrivit, dans ce siècle, quelques ouvrages utiles sur la matière médicale et la pharmacie; l'un des plus remarquables est celui de Saladin, médecin de Naples. Il y expose l'art du pharmacien; il indique à ceux-ci les médicamens simples et composés qui doivent se trouver constamment dans leur officine. « C'est dans ce siècle seulement, dit M. Sprengel (*Hist. de la méd.*), qu'on adopta, en France, la coutume des Arabes, et que l'on soumit les apothicaires à la surveillance des facultés et des médecins salariés par l'état. A cette époque, les pharmaciens d'Allemagne n'étaient, à proprement parler, que des droguistes; ils ne préparaient pas les médicamens, mais les tiraient d'Italie pour les débiter. Dans la plupart des villes, ils exerçaient en même temps le métier de confiseurs, et les magistrats spécifiaient toujours, dans leurs clauses, que l'apothicaire serait tenu d'envoyer, chaque année, une certaine quantité de confitures à la chambre communale. »

La chirurgie, dans ce siècle, demeura stationnaire entre les mains des barbiers et des baigneurs, qui ne savaient ni lire ni écrire. A peine se trouvait-il en Europe un homme qui fût en état de pratiquer les opérations. Ceux qui avaient besoin d'un oculiste, devaient se rendre en Asie, où l'on en trouvait qui possédaient au moins l'habileté de la main. Le roi de Hon-

grie, Mathieu Corvin, blessé dans une bataille, et ne pouvant trouver un chirurgien en état de le guérir, fit publier, par toute l'Europe, qu'il comblerait d'honneurs et de richesses celui qui parviendrait à le délivrer de son mal : ce fut Hans de Dokenbourg, alsacien, qui remplit l'attente du roi : celui-ci remplit sa promesse.

Léonard Bertapaglia, professeur de chirurgie à Padoue, et qui publia un commentaire sur le quatrième livre d'Avicenne, ne différait des barbiers que par son instruction classique : sa théorie chirurgicale est pleine d'absurdités.

C'est dans le quinzième siècle que l'on inventa l'opération au moyen de laquelle le nez peut-être remplacé, lorsqu'on l'a perdu par suite d'un accident traumatique. Les italiens Vincent Vianéo, Branca et Bojani, furent les premiers qui la tentèrent. Ils enlevaient du bras un morceau de chair qui ne tenait plus au membre que par quelques fibres; ils donnaient à ce morceau de chair la forme du nez, et l'appliquaient dans les parties encore saignantes du visage où avait existé l'organe; le bras était attaché au visage de manière à favoriser le contact des parties, et lorsque l'adhérence était complette, ils coupaient les fibres qui unissaient le nez artificiel avec le bras : cette opération a depuis été perfectionnée par Tagliacozzi, et par des chirurgiens de ces derniers temps. *Voyez* ENTE ANIMALE.

La chirurgie eut, en Italie, vers la fin de ce siècle, un professeur qui concourut à dissiper les ténèbres qui la couvraient. Ce fut Alexandre Benedetti; il enseigna cet art à Padoue, et composa un Traité d'anatomie qui n'est pas dénué de connaissances physiologiques. Il a consigné dans ses ouvrages des observations pratiques fort bien faites.

Les chirurgiens du collége de Saint-Côme, à Paris, enseignaient toutes les branches de l'art avec une sorte de distinction, et se servaient de la langue latine; mais, comme les barbiers et baigneurs étaient illettrés, les membres de la Faculté de médecine faisaient, pour leur usage, des cours d'anatomie en langue française.

Un événement fort remarquable, dans ce siècle, et qui prépara les merveilles qui devaient éclater dans le siècle suivant, fut l'arrivée, en Italie, d'Emmanuel Chrysolore, ambassadeur d'Emmanuel Paléologue, empereur d'Orient : il envoyait ce savant auprès des princes chrétiens, pour en solliciter des secours contre les Musulmans qui menaçaient incessamment ses états. Comme la négociation, dont le résultat ne remplit point l'attente de l'empereur, eut d'ailleurs une longue durée, Chrysolore, pendant sa résidence à Venise, y enseigna publiquement les différentes parties de l'érudition qu'on cultivait à

Bysance depuis la destruction de l'empire romain d'Occident. La langue grecque fut surtout l'objet des leçons de Chrysolore; il expliqua, et fit connaître les ouvrages originaux des auteurs de l'antiquité, dont les translations fautives des Arabes ne donnaient qu'une idée faible et souvent erronée. L'ambassadeur grec eut des disciples zélés et remplis d'aptitude; il transporta ses leçons dans plusieurs villes d'Italie, et le goût des bonnes études se propagea dans toute l'Europe. On lut les ouvrages de Platon, et l'on put rectifier les erreurs que lui prêtaient les Arabes. On en fit de même de la philosophie d'Aristote. Ces travaux, ces connaissances nouvelles, fondèrent enfin la civilisation européenne.

Instruction médicale pendant le seizième siècle. La connaissance que les savans possédèrent de la langue grecque, dans ce siècle, leur procura l'avantage inappréciable de lire les écrits d'Hippocrate dans toute leur pureté, et de pouvoir les expliquer à leurs élèves. Dès la fin du quinzième siècle, Nicolas Léonicénus, de Vicence, professeur à Padoue et à Ferrare, et qui enseigna, pendant plus de soixante ans, avait consacré ses talens à la propagation de la médecine hippocratique. Il traduisit en latin les ouvrages du père de la médecine, et les expliqua dans ses leçons. Léonicénus a obtenu de la postérité le titre de restaurateur de la médecine hippocratique.

Léonicénus, non content d'enseigner les doctrines d'Hippocrate, fit justice de celles des Arabes, et vengea ainsi le bon goût médical, qui se propagea des écoles d'Italie dans celles de la France.

Après Léonicénus, Thomas Linacer, de Cantorbéry, qui avait fréquenté les écoles italiennes, et qui fut médecin du roi Henri VIII, traduisit les OEuvres d'Hippocrate en latin, avec une rare fidélité. Il fut le premier, parmi ses compatriotes, qui posséda la langue des Romains, et qui l'employa dans ses écrits. Ce médecin philantrope rendit d'immortels services à l'enseignement médical; il fit le plus noble et le plus utile usage de la fortune qu'il avait acquise à la cour, en fondant, à Oxford et à Cambridge, une chaire de médecine hippocratique et galénique. C'est à lui que l'on doit encore l'établissement du collége des médecins de Londres, qui fut investi du droit d'admettre les candidats à l'exercice de l'art de guérir. Avant cette époque, ce droit appartenait aux évêques d'Angleterre, qui seuls délivraient les diplômes de médecins.

Léonicénus et Linacer ne tardèrent pas à avoir des imitateurs : Jean Gonthier, d'Andernach, professeur à la Faculté de Paris, traduisit Galien et les plus remarquables des médecins grecs. En Allemagne, Jean Haynpol, plus connu sous le

nom de Cornarus, publia une excellente traduction d'Hippocrate, et réfuta les fausses philosophies des Arabes.

Deux illustres Français, Duret et Foës, élevèrent de beaux monumens à la gloire d'Hippocrate, dans d'excellentes traductions qu'ils donnèrent de ses ouvrages. Le travail de Foës, plus complet, est encore la traduction la plus estimée que nous possédions des OEuvres d'Hippocrate. Nous pourrions consacrer plusieurs pages à la seule énumération des auteurs qui, dans ce siècle, s'exercèrent avec plus ou moins de succès sur les ouvrages et les doctrines du vieillard de Cos. Nous nous bornerons à citer le grand Fernel, qui fit faire à la physiologie, à la pathologie, à la médecine pratique, à la thérapeutique, à l'art de l'observation, et à la philosophie médicale, d'éclatans progrès, autant par la profondeur de son savoir que par la judicieuse critique qu'il exerça sur toutes les doctrines que le temps avait consacrées. Il combattit victorieusement l'humorisme de Galien, et jeta les premières semences du solidisme.

Nous ne parlerons pas des disputes relatives au lieu d'élection de la saignée, eu égard à la nature ou au siége des maladies : ces controverses sur la révulsion et la dérivation, qui eurent lieu pendant tout le cours du seizième siècle, et dans lesquelles chaque parti divaguait et spéculait d'après les abstractions humorales alors en crédit, ne firent que retarder les progrès de l'art; toutefois la discussion provoqua, de la part des anatomistes, de Vésale entre autres, des recherches qui ne furent pas inutiles à la découverte de la circulation du sang.

Les écrits des Grecs, répandus parmi les médecins, les affranchirent, dans ce siècle, de la servitude où les retenaient les théories erronées des Arabes : l'esprit de critique s'introduisit dans l'enseignement et dans les livres relatifs à la théorie. La doctrine de Galien fut discutée, combattue; il en fut de même de la philosophie de Platon, de celle d'Aristote et de leurs sectateurs. Jean Argentier, médecin piémontais, qui enseigna successivement à Pise, à Naples et à Turin, se signala par ses principes de réformation dans l'enseignement. Il établit que la médecine doit être considérée comme une science d'observation et d'expérience. Il démontra, contre l'opinion alors généralement adoptée, que les ongles, les cheveux et les humeurs du corps humain, sont des parties intégrantes de sa composition; que toutes les parties de l'organisme reçoivent leur nourriture du sang; tandis que Galien et ses sectateurs signalaient certaines de ces parties comme étant vivifiées par la semence. Il réfuta une foule d'autres idées physiologiques erronées des anciens, et qui étaient défendues par les modernes. On remarque surtout qu'il écarta de l'explication des fonctions du corps,

les subtilités du galénisme, et l'intervention des nombreux esprits animaux qu'admettaient le médecin de Pergame et son école. L'on conçoit qu'à l'époque où vivait Argentier, il a dû, en combattant les erreurs de la philosophie spéculative, en commettre lui-même d'assez nombreuses; mais il eut le mérite d'établir le premier, que les différentes forces de l'ame ne sont pas inhérentes à certaines parties isolées de l'organe encéphalique, et que, par exemple, la mémoire ne réside pas dans telle ou telle portion du cerveau.

Argentier passe successivement en revue tous les points de la doctrine de Galien, qu'il réfute avec plus ou moins de succès, car souvent les théories qu'il substitue à celles qu'il combat, sont tout aussi fautives. Ainsi, en rejetant la définition que Galien donne des maladies, et en prouvant victorieusement que les qualités des prétendus élémens n'interviennent point dans leur production, le médecin piémontais tombe lui-même dans des abstractions plus obscures que celles qu'il veut détruire.

Argentier forma une véritable école; ses opinions trouvèrent des partisans et des propagateurs dans diverses Universités; elles furent enseignées à Montpellier, par deux professeurs célèbres, Laurent Joubert et Guillaume Rondelet, qui, le premier, composa un Traité des erreurs populaires, dont le succès fut remarquable.

Les progrès que la médecine hippocratique avait faits dans ce siècle; le goût de la saine observation, dont plusieurs habiles professeurs avaient donné l'exemple, auraient dû purger nos écoles des théories abjectes de la théosophie; mais l'erreur est une puissance qu'il faut combattre longtemps avant de la vaincre. Ainsi l'on vit s'élever, à côté de bonnes doctrines, un fantôme monstrueux, composé de toutes les rêveries de la cabale, de la mysticité, de l'astrologie judiciaire. La théosophie dicta ses oracles fallacieux dans les écoles de médecine, comme elle inspirait les esprits dans les questions religieuses qui agitaient l'Europe à ces époques où la réformation de Luther partageait toutes les opinions dans la chrétienté.

La théosophie fut donc de nouveau intimement unie à la médecine. Henri Corneille Agrippa de Cologne enseigna dans différentes villes de l'Europe, telles que Londres, Paris, etc., les erreurs les plus grossières, en expliquant les rêveries contenues dans les prétendus livres d'Hermès, et celles sur lesquelles se fonda la philosophie de Zamolxis et d'Abaris. Jamais les théosophistes des siècles barbares n'avaient entassé tant de subtilités, tant de puérilités, tant d'invraisemblances, tant d'obscurités et tant d'extravagances dans leurs rêveries superstitieuses.

Nous n'entreprendrons point de faire ici l'analyse de la phi-

losophie occulte de ce visionnaire, dont on ne peut lire les écrits sans éprouver un mélange de mépris et de pitié; nous nous bornerons seulement à dire qu'Agrippa pensait que toutes les lettres hébraïques ont une signification naturelle; il fonde son opinion sur ce que l'hébreu est une langue sacrée et la plus ancienne de toutes; il ajoute que quand les démons parlent, c'est toujours en hébreu qu'ils s'expriment. Les démons, suivant lui, existent dans la nature entière: les uns règnent dans le feu ou dans l'air, dans l'eau ou dans la terre; d'autres dans les constellations; l'homme les contraint de lui obéir et d'exécuter ses volontés, en opérant des fumigations avec certains ingrédiens qui correspondent avec eux. Quelques-unes de nos humeurs, l'humeur mélancolique surtout, allèchent les démons, et comme les lettres hébraïques leur sont ou contraires ou favorables, on les conjure en prononçant certaines paroles, ou même certaines lettres, dont la cabale enseigne la connaissance.

Agrippa reconnaissait dans les nombres des propriétés surnaturelles : ainsi, lorsqu'on veut guérir la fièvre tierce, on se procure de la verveine, et l'on coupe cette plante à la troisième articulation, et la fièvre disparaît; mais pour guérir la fièvre quarte, il convient de couper la plante à la quatrième articulation. Pour terminer enfin par un dernier trait, chaque homme a trois démons : le démon sacré, c'est Dieu qui nous donne celui-ci; le démon inné; le troisième est le démon de profession, il nous est envoyé par les constellations et par les intelligences célestes.

Il résulte de cette doctrine que, dans toutes les maladies, l'on voyait l'influence des démons, des sorciers, et la possession du diable. Cet esprit de vertige se répandit dans toutes les écoles; l'astrologie fut enseignée dans celles qui avaient le plus de célébrité pendant ce siècle, et les esprits les plus distingués purent rarement se défendre de cette déplorable contagion.

Bientôt les alchimistes vinrent se joindre aux fauteurs de la théosophie. Un aventurier, Paracelse, de qui il a été suffisamment parlé à l'article *humorisme*, et dont la doctrine est trop connue pour que nous l'exposions ici, fut le chef des alchimistes et le fondateur de la secte; il déshonora le professorat par sa grossière ignorance en médecine, et par la plus orgueilleuse démence : il disait qu'Hippocrate avait été produit par l'archée ou le génie de la Grèce, comme il l'était par celui de l'Allemagne; il ajoutait dans son délire que toutes les universités réunies n'avaient pas autant de savoir que sa barbe, et que les cheveux de son front avaient plus d'instruction que tous les écrivains ensemble.

Paracelse avait la vaine prétention de réformer la médecine, et voulait y parvenir en substituant les merveilleuses rêveries de l'astrologie, amalgamées avec les spéculations de la chimiatrie, aux connaissances puisées dans l'observation, dans l'étude et la comparaison des faits pathologiques et dans les recherches de l'anatomie.

On croirait à peine qu'un pareil projet ait eu des partisans; ce serait porter un jugement trop favorable de la raison humaine. Paracelse eut de nombreux sectateurs qui enseignèrent sa doctrine dans toutes les écoles de l'Europe; il se trouva parmi eux des hommes d'un véritable talent : et ce qu'il y a de plus incroyable, c'est qu'il fallut plus d'un siècle pour faire justice de toutes les extravagances dont se composait son système.

Lorsqu'on a suivi la marche des idées théosophiques chez les payens, chez les juifs, chez les premiers chrétiens, lorsqu'on la voit se grossir de nouvelles absurdités chez les médecins arabes, lorsqu'on la voit passer dans nos écoles des treizième, quatorzième et quinzième siècles; lorsqu'enfin l'on en lit les détails dans les écrits d'Agrippa, on est tenté de croire que ce dégoûtant galimathias peint le dernier excès de la déraison; mais lorsqu'après l'on arrive à l'histoire de Paracelse, on a lieu de se convaincre que les égaremens de l'esprit ressemblent à un abîme dont on ne peut mesurer la profondeur.

Tandis que l'enseignement de la médecine proprement dite se corrompait, se dénaturait par le succès que la théosophie obtenait de toutes parts, la chirurgie, et l'anatomie surtout faisaient des progrès remarquables dans la plupart des écoles de l'Europe. Avant le seizième siècle, l'opération du trépan et celle de la taille n'étaient jamais entreprises par les chirurgiens de profession; les professeurs parlaient, dans leurs cours, des maladies qui nécessitent ces opérations, et abandonnaient celles-ci aux charlatans ambulans de l'Italie. Un chirurgien français, Germain Colot, vers la fin du quinzième siècle, ayant vu opérer la taille par un membre de la famille Norcini, de Milan, qui était en possession de l'exécuter empiriquement; Colot, chirurgien habile, pratiqua l'opération en France, et fit son premier essai sur un criminel condamné à mort. Dans le seizième siècle, les procédés opératoires de la taille furent perfectionnés par divers chirurgiens habiles; mais Colot, ainsi que nous venons de le dire, avait déjà fait cette opération, et plusieurs circonstances portent à croire que ce fut dans le siècle précédent, par la méthode du haut appareil sur le criminel dont il vient d'être fait mention; mais cette tentative ne s'était plus renouvelée. Jean de Romain, chirurgien de Crémone, opéra la taille par le grand

et le haut appareil, et consacra ces méthodes. Mariano Santo de Barletta, chirurgien de Naples, élève de Romain, et qui écrivit un ouvrage sur la lithotomie, propagea ces deux procédés; il inventa des instrumens et donna des préceptes pour faire convenablement l'opération de la taille. De l'Italie, ces méthodes perfectionnées passèrent en France entre les mains de Laurent Colot, qui opéra la taille avec tant de succès, que tous les calculeux de l'Europe venaient s'adresser à lui, et ensuite à ses fils, qui héritèrent de son habileté et du secret de ses procédés. Plus tard Pierre Franco se rendit célèbre comme lithotomiste et comme inventeur d'un lithotome caché et de plusieurs instrumens utiles à l'opération de la taille.

Les blessures d'armes à feu étaient des maladies nouvelles, sur la guérison desquelles l'on ne pouvait consulter les ouvrages des anciens : les chirurgiens, puisant leur théorie dans leur propre fonds, la fondèrent sur les idées les plus erronées. Vigo le Génois, lui-même, qui fut un habile professeur, supposait que dans les plaies d'armes à feu il y avait une brûlure causée par la poudre, et que celle-ci, ainsi que l'instrument vulnérant, rendaient ces plaies venimeuses; de là la méthode barbare du traitement par le fer rouge, par l'huile bouillante, etc. Ambroise Paré, qu'on a justement surnommé le père de la chirurgie française, et qui fut le plus grand chirurgien de son temps et des temps précédens, Paré résolut la question d'étiologie sur laquelle ses prédécesseurs et ses contemporains avaient disserté vainement. Ce grand homme détermina pour ces blessures un traitement rationnel qui a reçu des perfectionnemens par la suite, mais dont la base est restée consacrée.

L'italien Maggi, qui était contemporain de Paré, publia, mais après lui, une théorie analogue à la sienne sur les plaies d'armes à feu. D'autres professeurs exploitèrent avec succès cette branche importante de l'art de guérir : tels sont Jean-Baptiste Carcano Leone, professeur à Pavie; Botal, célèbre anatomiste; Félix Wurst, chirurgien allemand; Guillemeau, élève de Paré; François Ranchin, etc.

Vigo donna dans ses leçons des règles sur l'opération du trépan, il spécifia les cas où cette opération est indiquée. Les maladies des voies urinaires, devenues plus communes depuis que la syphilis avait été transportée d'Amérique dans l'ancien continent, furent l'objet des recherches des chirurgiens de ce siècle. Dès cette époque, l'introduction des bougies dans le canal de l'urètre, pour la dilatation de ce conduit, fut proposée et pratiquée. Cette méthode a été fort perfectionnée depuis. On ne se servait alors, d'après le conseil de François Diaz, que de simples bougies de cire ou de plomb, souvent surchargées de vert-de-gris, de chaux vive et même d'arsenic. On introduisait aussi dans l'urètre, sous le prétexte d'en détruire les

carnosités, de longues aiguilles triangulaires. Ces procédés étaient fort défectueux et souvent impuissans. François I fut atteint de cruelles rétentions d'urine produites par le rétrécissement de l'urètre, et mourut sans que l'art pût lui procurer de soulagement. Ce ne fut que bien plus tard que les chirurgiens composèrent des bougies emplastiques qui furent favorables dans ces sortes de maladies. Le premier exemple de succès que nous connaissions est celui de Henri III : ce prince, revenant de Pologne, et passant à Venise, contracta une maladie que de mauvais traitemens firent dégénérer en un rétrécissement du canal de l'urètre. Un habile médecin de ce temps, nommé Mayerne, imagina d'introduire des bougies emplastiques pour rétablir le canal, et par ce moyen guérit son malade. On trouve des traces du procédé qu'employa ce médecin dans une lettre qu'il publia sous ce titre : *De gonorrheæ inveteratæ et carunculæ ac ulceris in meatu urinario curatione*. Il est présumable, pour le dire en passant, que Daran qui, dans le dix-huitième siècle, s'est rendu célèbre par les bougies qui portent son nom, connaissait le procédé de Mayerne.

C'est dans ce siècle que Gaspard Tagliacozzi, professeur de Bologne, perfectionna l'opération dont nous avons déjà parlé, et au moyen de laquelle le chirurgien rend un nez nouveau aux dépens du muscle biceps brachial, à celui qui a perdu le sien. Les plus habiles chirurgiens et anatomistes de ce siècle, tels que Fallope, Vésale, Paré, Fabrice de Hilden, font l'apologie de cette sorte de greffe, ainsi que l'appelait Tagliacozzi; mais ce chirurgien, dans son enthousiasme, assurait que le nez greffé perçoit mieux les odeurs qu'un nez naturel. Cette opération est tombée aujourd'hui dans un juste discrédit. Toutefois, le professeur de Bologne excita à son occasion un tel enthousiasme parmi ses concitoyens, qu'ils lui firent ériger une statue, où il était représenté tenant un nez à la main.

L'enseignement chirurgical, à Paris, acquit un nouveau lustre dans ce siècle. Les chirurgiens de Saint-Côme devinrent, par décret de l'Université, membre de la Faculté de médecine. Le collége de chirurgie, sous la protection de Guillaume Vavasseur, premier chirurgien de François I, et qui fut, pour son ordre, un nouveau Jean Pitard; ce collége devint une école savante : il fut autorisé à créer des maîtres, des bacheliers, des licenciés et des docteurs en chirurgie. Henri II lui accorda toutes les prérogatives dont jouissent les Facultés.

En Italie, Berenger de Carpi répandit beaucoup de lumière sur la doctrine des plaies faites à la tête. Gabriel Fallope éclaira aussi cette partie de l'art, et plusieurs autres; mais Ambroise

Paré fut un véritable législateur dans presque toutes les parties de la chirurgie.

Les plus grandes découvertes qui signalent le seizième siècle sont celles qui eurent lieu en anatomie. Cette science, à laquelle se consacrèrent une multitude de médecins et de chirurgiens qu'elle illustra, fit, à cette époque, des progrès dont l'immensité et la rapidité excitent l'étonnement de ceux qui en lisent l'histoire. Toutes les parties de l'organisme furent soigneusement étudiées; on fit des découvertes importantes, en ostéologie, en myologie, en angéiologie, et surtout en splanchnologie et en névrologie : la plupart de ces découvertes étaient importantes et propres à bannir de la physiologie le vague des spéculations. Les bornes de cet article nous obligeant de nous restreindre, nous ne ferons que citer les professeurs qui ont le plus contribué à faire connaître la structure du corps humain : parmi ces hommes l'on remarque d'abord Bérenger de Carpi qui, indépendamment des cochons, sur lesquels il commença à démontrer l'anatomie, disséqua plus de cent cadavres humains. L'art lui dut de nombreuses découvertes. Jacques Dubois, qui latinisa son nom (*Sylvius*), fut le maître du grand Vésale, et le véritable fondateur de l'anatomie en France. Le premier il injecta les vaisseaux, et la découverte de cette science anatomique lui est attribuée. André Vésale, homme d'un véritable génie, fut le plus habile et le plus grand anatomiste de ce siècle. On lui doit les découvertes les plus importantes et les plus nombreuses; il forma un grand nombre d'élèves : sa critique judicieuse mit au grand jour toutes les erreurs de Galien, et décrédita l'anatomie de ce médecin, qui jusqu'alors avait servi de texte dans les écoles. C'est à Vésale que nous devons les premières planches anatomiques exécutées fidèlement d'après nature. Eustache, qui ternit son immense savoir en anatomie par son attachement aux principes de Galien, a cependant, entre autres mérites éminens, celui d'avoir fait concourir l'anatomie comparée aux progrès de la science. On lui doit des découvertes importantes en splanchnologie et en angéiologie. Gabriel Fallope, élève et rival de gloire de Vésale, joignait à une vaste érudition, une grande connaissance de l'organisation humaine. Il enseigna l'anatomie à Ferrare, à Pise et à Padoue. Il fit d'utiles et nombreuses découvertes, à l'une desquelles l'histoire a consacré son nom. Fabrice d'Acquapendente ne doit point être oublié dans le petit nombre des anatomistes dont il est ici question. C'est lui qui reconnut que toutes les veines du corps humain sont pourvues de valvules : cette connaissance contribua à faciliter la découverte de la circulation du sang.

Michel Servet mérite une place parmi les anatomistes dis-

tingués de ce siècle, et contribua beaucoup à la découverte de la circulation du sang, qui appartient au siècle suivant.

De l'enseignement médical dans le dix-septième siècle. Cette époque est signalée par la découverte de la circulation du sang, la plus importante qui ait jamais été faite en médecine, et à laquelle sont dus tous les progrès ultérieurs de la science. L'honneur en appartient à Guillaume Harvey, médecin des rois Jacques I et Charles II, et professeur d'anatomie au collége des médecins de Londres. La circulation du sang, cette fonction sans laquelle la vie ne saurait avoir lieu chez les animaux vertébrés, n'était point encore connue : si son existence avait été précédemment soupçonnée, ses lois du moins étaient encore absolument ignorées. L'étude de cette fonction si importante, la recherche de ses lois, furent l'objet continuel des méditations d'Harvey, depuis qu'à la fin du siècle précédent, il était allé se faire initier, en Italie, aux secrets les plus minutieux de l'anatomie par l'illustre Fabrice d'Acquapendente. Enfin, après de longs travaux, de pénibles recherches, Harvey fit connaître à ses élèves, en 1619, le mécanisme général de la circulation : il expliqua l'existence de ce phénomène admirable par une théorie positive; il en exposa les lois, au moyen d'expériences précises et concluantes. Cette grande découverte fut cependant contestée, attaquée de toutes parts avec aigreur. Et tel est le déplorable inconvénient des passions, la personne même de Harvey ne fut point épargnée : on le dénonça au roi, son protecteur; mais heureusement il avait, en sa faveur, la vérité, et des expériences péremptoires répondirent pour lui. Des hommes d'un grand mérite, au nombre desquels on regrette de voir figurer Riolan, le premier des anatomistes français de ce temps, furent comptés parmi les adversaires de Harvey. Soit erreur, soit mauvaise foi, ceux qui ne pouvaient nier les vérités exposées dans la théorie du professeur anglais, voulurent au moins lui ravir l'honneur de sa découverte, et poussèrent la hardiesse jusqu'à dire que les anciens avaient eu connaissance de la circulation du sang et même de ses lois. Tout le monde convient aujourd'hui que Harvey est l'auteur de cette belle découverte. Les anciens, en effet, ne connaissaient ni la théorie, ni les lois d'après lesquelles la circulation du sang s'opère; ils avaient, sur divers points d'anatomie et de physiologie, relatifs à ce phénomène, les idées les plus absurdes; ils ignoraient l'action importante qu'exerce le poumon dans cette grande fonction. Aristote voyait, il est vrai, dans le cœur, la source d'où part le sang; mais, selon cet illustre philosophe, ce liquide, transporté par les veines, ne retournait plus au cœur. Galien professait une erreur plus grande encore; car il croyait, et l'on pensait, d'après lui, jusqu'au seizième siècle, que les

veines partent du foie. Ces doctrines, si contraires à la vérité, étaient toujours consacrées dans les écoles, mais diversement modifiées, lorsque l'espagnol Servet, médecin théologien, que le fanatique Calvin a immortalisé en le faisant périr sur un bûcher, publia des idées beaucoup plus saines sur la circulation du sang : ses hypothèses prouvent qu'il admettait celle qui s'opère dans le poumon; cependant, il n'en connaissait point le mécanisme le plus important. D'ailleurs, Servet n'ayant point fait d'expériences, avait plutôt supposé que découvert quelques vérités. Après lui, Columbo décrivit avec plus d'exactitude ce qui se passe dans le poumon, au sujet de la circulation du sang; mais il ignorait la circonstance la plus remarquable de ce phénomène, le rôle qu'y jouent les artères. Césalpin, qui précéda Harvey, ne laissa rien à désirer sur ce qui se passe dans la circulation pulmonaire. Il n'en fut pas de même de la grande circulation qui a lieu dans les vaisseaux artériels, ni de celle qui s'opère dans les veines abdominales : ces faits importans lui étaient inconnus. Toutefois, il pressentit la circulation artérielle, en supposant que le sang retourne des extrémités au cœur; mais il ne donna pas la preuve de cette assertion : il ne l'étaya par aucune expérience, par aucun fait; et l'on peut dire de Césalpin, qu'il devina presque la grande circulation dont les lois lui furent totalement inconnues. La découverte en était réservée à Guillaume Harvey. Cet habile et judicieux expérimentateur, qui avait annoncé, dans ses leçons publiques, la belle théorie de la circulation, ne publia, que neuf ans après, le résultat de ses expériences. Il employa tout ce temps à perfectionner sa découverte. Le roi Charles I, qui avait un goût éclairé pour les sciences, protégeait, encourageait Harvey, et favorisait ses recherches en mettant à sa disposition les bêtes fauves de son parc, afin qu'il pût expérimenter sur des individus vivans. La faveur du souverain et des grands de sa cour consolait Harvey des contradictions que lui faisaient éprouver les savans, ses juges naturels, et le dédommageait de l'injustice du public; car il avoue lui-même qu'il en fut fort délaissé dès que sa découverte lui eut été contestée. Cependant ses confrères du collége royal de Londres reçurent favorablement son système, et ne cessèrent d'en honorer l'auteur.

Tandis que l'enseignement de l'anatomie et de la physiologie suivait, dans ce siècle, une marche philosophique, et propre à étendre le domaine de la science, les progrès de la médecine et ceux de son enseignement étaient arrêtés par les fausses doctrines qui infestaient les écoles. Une secte de médecins fanatiques, connus sous le nom de *Rose-croix*, allia ces principes avec ceux de Paracelse, et détourna pendant longtemps la médecine de son véritable objet, en cherchant les moyens de gué-

rir les maladies dans la connaissance des sciences occultes. Ces rêveurs prétendaient guérir tous nos maux avec le secours de la foi et de l'imagination. Selon ces fanatiques, la maladie la plus grave, la plus incurable, devait être guérie soudain par le seul regard d'un véritable Rose-croix. La médecine universelle était le secret de l'ordre; on en promettait la révélation à tous les membres de la société.

Il s'éleva une autre école de médecins, connus sous le nom de *Conciliateurs éclectiques* : ceux-ci, plus éclairés que les Rose-croix, connaissaient les théories médicales des anciens; mais ils avaient la folle prétention de les unir avec les principes absurdes de Paracelse. Les médecins de cette secte joignaient à des connaissances estimables la crédulité la plus abjecte. Ainsi, ils croyaient à la transmutation des métaux, au pouvoir des sorciers, à la possibilité d'entretenir un commerce avec le diable, etc., etc. Daniel Sennert, professeur à Wittemberg, qui possédait une vaste érudition, était l'un de ces éclectiques.

Nous ne parlerons point ici de Van Helmont, que nous avons assez fait connaître à l'article *humorisme*. Ce médecin fut le fondateur de la chimiatrie, et compta, parmi ses sectateurs, des hommes distingués, qui, s'ils n'eussent embrassé ses erreurs, auraient puissamment contribué aux progrès de la science. Parmi ceux-ci fut René Descartes, qui forma une école de médecins métaphysiciens et mathématiciens. Ainsi que leur chef, ils se perdirent dans les spéculations, et négligèrent l'observation et l'expérience.

François de le Boë Sylvius, sectateur de Van Helmont et de Descartes, consacra les erreurs de ces deux hommes remarquables, et dans ses écrits, et dans les leçons qu'il faisait à l'Université de Leyde. Les grands talens qui distinguaient Sylvius rendirent sa doctrine d'autant plus funeste aux progrès de la science.

L'école de Paris fut celle qui repoussa avec le plus de fermeté la médecine théosophique et chimiatrique. Le savant Jean Riolan, le spirituel et caustique Guy Patin, furent des adversaires irréconciliables de ces doctrines pernicieuses. Mais après la mort de ces médecins, elles reçurent un accueil plus favorable, et bientôt elles furent professées presque exclusivement, non-seulement à Paris, mais dans toutes les autres écoles de la France.

L'Angleterre adopta d'abord la chimiatrie; Thomas Willis consacra les talens supérieurs dont il était doué à la propagation de cette doctrine, et à la reproduction des propositions erronées de Paracelse.

Les médecins d'Italie ne purent se garantir de la contagion

universelle; et les systèmes de Paracelse et de Sylvius infesterent les écoles de cette contrée, qui avait été le berceau de la médecine chez les modernes.

Une secte nouvelle prit naissance en Italie vers le milieu du dix-septième siècle; elle ne tarda point à compter parmi les siens d'illustres professeurs : l'école des iatromathématiciens ou mécaniciens décrédita la chimiatrie, moins encore à raison de l'opposition remarquable des principes fondamentaux des deux écoles, que parce que les fondateurs de l'Académie del Cimento, qui donna naissance à la première, étant tous des hommes d'un esprit éclairé et rempli d'élévation, n'introduisirent dans leurs théories que des idées vraiment scientifiques. Toutefois, les iatromathématiciens s'écartèrent essentiellement de la doctrine naturelle d'Hippocrate; ils ne tinrent aucun compte de l'observation et de l'expérience. Ils comparèrent les phénomènes qui ont lieu dans notre organisme à ceux de l'hydraulique et de la mécanique; et ils expliquaient les lois d'après lesquelles ces phénomènes ont lieu par des calculs mathématiques. Cette manière de philosopher produisit des abstractions à l'infini; le langage de la science devint obscur comme l'étaient les idées qu'il servait à exprimer.

Cette doctrine se propagea bientôt dans toutes les universités de l'Europe; le domaine d'Hippocrate fut envahi, soit par les mathématiciens, soit par les chimistes. En Italie et surtout en Angleterre et en Allemagne, les mathématiciens l'emportèrent sur les chimistes; en France, la lutte fut fort vive entre les sectateurs des deux doctrines, et la chimiatrie conserva la prééminence pendant fort longtemps.

Telles étaient les opinions qui dominaient, au dix-septième siècle, dans les écoles de médecine, et par conséquent parmi tous les médecins. Nous venons de le dire, les doctrines des anciens, celles d'Hippocrate, furent abandonnées; les Allemands, pervertis par les faux principes de Paracelse et de Van Helmont, désertèrent les premiers la bonne cause. Les Français, les Italiens et quelques Espagnols, résistèrent plus longtemps à la contagion de l'exemple; ils conservèrent même toujours quelques restes de cet enthousiasme que les médecins avaient éprouvé dans le seizième siècle et au commencement du dix-septième, pour la médecine hippocratique. Un très-petit nombre d'écrivains, parmi les partisans du législateur de la médecine, méritent d'être cités après Sanctorius, qui, tout en défendant les préceptes d'Hippocrate, infesta ses ouvrages des plus absurdes propositions humorales. Etienne Rodrigue de Castro publia de savans commentaires sur les ouvrages d'Hippocrate; ceux qui sortirent de la plume de Prosper Martian sont

encore fort estimés de nos jours. Zacutus Lusitanus servit la bonne cause, en commentant, avec beaucoup d'ordre et de talent, les ouvrages des anciens.

Tandis que les doctrines médicales s'étaient ainsi corrompues, la chirurgie et surtout l'anatomie faisaient d'éclatans progrès. La structure du poumon fut étudiée avec soin, et fut l'objet de découvertes intéressantes, dont quelques-unes donnèrent lieu à d'utiles critiques. Marcel Malpighi, Thomas Bartholin, Stenon répandirent de vives lumières sur cette partie de l'anatomie. Diverses théories physiologiques sur la respiration résultèrent de ces recherches : Swammerdam, Jean-Baptiste Lamzwerde, Jean Mayow, Borelli, Bellini, Pitcarn, Raymond Vieussens s'occupèrent avec plus ou moins de succès de cette importante fonction, dont les lois ne devaient être exactement connues que par Haller, dans le siècle suivant.

Gaspard Aselli découvrit les vaisseaux lactés dans les animaux; on les reconnut ensuite dans l'homme. Les recherches qui suivirent ce premier aperçu, ouvrirent la carrière aux découvertes relatives aux vaisseaux lymphatiques et aux glandes; le canal excréteur du pancréas fut reconnu sur un coq d'Inde par Maurice Hoffmann et par Jean-Georges Wirseng. Peu après, on découvrit la route que suit le chyle, élaboré dans le mésentère; Pecquet trouva le tronc commun des vaisseaux lactés et lymphatiques : ce grand anatomiste reconnut que ces derniers vaisseaux ne se vident pas dans le foie ainsi qu'on le croyait avant lui; il fit connaître la véritable route que suit le chyle pour arriver dans le torrent de la circulation.

Les découvertes de l'anatomiste de Montpellier excitèrent de vives contestations : tel est le sort des grandes vérités. Il semble qu'un secret instinct porte les hommes à repousser toutes les lumières nouvelles, celles même qui doivent exercer la plus heureuse influence sur l'état physique ou moral de la société. Jean Riolan, qui fut si célèbre par l'étendue de son savoir, était destiné à figurer sur la scène médicale, comme un adversaire outré des deux découvertes les plus importantes d'anatomie et de physiologie qui illustrèrent ce siècle. Il combattit celle que venait de faire Pecquet, avec autant d'acharnement qu'il en avait mis à nier le beau résultat des travaux du grand Harvey.

L'histoire du système glanduleux, malgré les controverses qu'elle excita, fut poussée fort loin : Thomas Wharton surtout l'éclaira singulièrement, et donna, pour la première fois, une description générale des glandes; il spécifia les parties qui par leur structure appartiennent à cet ordre d'organes. Tout ce que dit cet auteur sur la nature et les fonctions des glandes,

n'est point exempt d'erreur ; mais son travail a rendu d'éminens services à la science, et a préparé les découvertes ultérieures des anatomistes de son temps et du nôtre.

Avant François Sylvius, les anatomistes du dix-septième siècle n'avaient fait aucune recherche utile sur la structure de l'encéphale. Sylvius porta la lumière sur plusieurs points de l'histoire du cerveau et de celle des nerfs. J.-J. Wepfer suivit le cours des vaisseaux du cerveau avec plus d'exactitude qu'on ne l'avait encore fait : il rectifia des opinions erronées sur quelques points de la circulation cérébrale ; c'est cet anatomiste qui prouva, par une exacte description des courbures de l'artère carotide dans le canal temporal, la non existence, chez l'homme, du réseau, qu'on admettait avant lui sous le nom de *réseau admirable*. Thomas Willis publia ensuite un traité de l'encéphale, où il décrivit, d'une manière plus complette et plus exacte, le cerveau et les nerfs qui en dépendent. Mais il ne se borna pas à l'exposition des parties anatomiques ; il leur supposa des fonctions et des propriétés abstraites, dont il tira des inductions pathologiques fort subtiles. Il crut avoir reconnu l'existence du fluide nerveux, qu'il considère comme le véhicule des prétendus esprits animaux, dont précédemment Wepfer avait nié la réalité. Willis, qui ne s'arrêtait point dans ces spéculations, entreprit de démontrer que beaucoup de maladies dépendent des altérations du fluide nerveux. Les théories de cet anatomiste sont aujourd'hui décréditées ; mais on admire encore l'exactitude des descriptions qu'il donna des nerfs de la cinquième et de la huitième paire, etc. Gerard Blaes, Swammerdam, Stenon, Malpighi, étudièrent aussi le cerveau et surtout ses membranes ; Blaes décrivit avec exactitude la moelle épinière. François-Joseph Burrhus soumit la substance du cerveau à l'analyse chimique, et obtint, pour résultat, que le quart de la masse de ce viscère se compose d'une matière graisseuse, analogue au blanc de baleine.

Les organes du sens de la vue furent étudiés avec succès par les anatomistes du dix-septième siècle. Le géomètre Jean Kepler, le jésuite Christophe Scheiner, le savant Descartes déterminèrent les propriétés des différentes parties de l'œil, relativement à la vision. Scheiner démontra que la rétine est le véritable organe de la vue. L'ensemble des travaux de ce dernier anatomiste est du plus haut intérêt.

On fit, pendant ce siècle, de nombreuses recherches sur la génération : celles qui sont dues à Harvey, répandirent de vives lumières sur cette partie de la physiologie, et fournirent une ample matière aux travaux et aux dissertations d'un grand nombre de savans, tels que Hartzocker, Leeuwenhoek, Charles

Drelincourt, Philippe Verheyen, Frédéric Ruysch, Jean-Jacques Rau, etc.

De l'instruction médicale pendant le dix-huitième siècle.

Les rêveries superstitieuses de l'astrologie, alliées aux subtilités mensongères de l'alchimie; la chimiatrie, enfin, avait encore, au commencement du dix-huitième siècle, d'assez nombreux sectateurs dans les écoles de médecine. Cependant les iatromathématiciens l'emportaient partout sur les premiers, si ce n'est en France, où la doctrine chimique, qui s'y était introduite fort tard, régnait alors despotiquement. Mais bientôt cette doctrine tomba dans un profond discrédit; Frédéric Hofmann qui professait avec la plus haute distinction à la Faculté de Halle, fut l'auteur de cette révolution. Il dirigea les études de ses élèves vers les écrits d'Hippocrate. Les idées iatromathématiques, dont il était imbu, obscurcirent ses théories, qui se fondent sur des abstractions antiphysiologiques, que démentent l'expérience et la saine analyse. Malgré les erreurs où tomba ce beau génie, la médecine moderne lui est redevable de la bonne direction qu'elle suit aujourd'hui; car il fut le premier d'entre les modernes qui fixa l'attention des médecins sur le rôle primitif que jouent les solides dans les maladies, et dans les altérations qu'elles font éprouver aux humeurs. Hofmann posa les premiers fondemens de la philosophie médicale dynamique.

Dans le même temps, Stahl fut le fondateur de cette célèbre école qui, écartant de la médecine les théories chimiques et humorales, imprima aux esprits une direction philosophique dont le résultat fut l'application des connaissances physiologiques à l'étude des maladies du corps humain. Il créa aussi la chimie moderne. Avant lui, la chimie, livrée aux empiriques, ne méritait pas le nom de science.

Herman Boerhaave, qui répandit tant d'éclat sur l'enseignement médical moderne, rétablit le culte d'Hippocrate dans toute sa pureté, sous le rapport de la pratique et de l'observation. Quoiqu'il eût, en théorie, des idées de chimie, et qu'il fût un ardent iatromathématicien, il ne doit pas moins être compté parmi les médecins hippocratistes, car la doctrine du père de la médecine brillait dans les leçons de clinique qu'il donnait à ses élèves. C'est l'observation de cette belle doctrine, qui fit de Boerhaave le plus grand praticien de son temps. Son livre intitulé : *Institutiones medicæ in usus exercitationis annuæ domesticos*, contient le plan des études médicales et le plan que doit suivre le professeur dans l'enseignement. On y trouve l'énumération des connaissances que Boerhaave exigeait de ceux qui veulent étudier l'art de guérir. Cet ouvrage, qui est un traité général de médecine, contient la description des parties dont se

compose le corps humain, des actions de ces parties, des altérations qu'elles sont susceptibles d'éprouver, des signes qui résultent de ces altérations, de ceux qui indiquent l'état de santé, etc. On y trouve aussi les principales notions hygiéniques connues lorsqu'il fut composé. Une dernière partie est consacrée à l'exposition des secours que l'art peut administrer dans les maladies. Le livre des Institutions est remarquable par la méthode sévère qui règne dans l'immense tableau qu'il présente, et dont jusqu'alors on n'avait pas vu d'exemple dans aucun ouvrage. L'érudition vaste et choisie qui règne dans cet écrit contribue à le rendre d'une lecture fort substantielle. Boerhaave explique la plupart de ses propositions d'après les idées de statistique, d'hydraulique, d'humorisme et de chimie, dont ce grand homme n'avait pu se défendre. On a reproché justement à la partie anatomique des Institutions de n'être point au niveau des connaissances du temps. C'était le côté faible chez l'illustre professeur de Leyde; mais s'il n'était qu'un anatomiste ordinaire, du moins il appréciait à leur juste valeur les avantages que donne cette science, et il en recommandait l'étude, et l'étude approfondie. Parmi les autres nombreux ouvrages de Boerhaave, un seul, joint à ses Institutions, mérite de tenir un haut rang dans la liste des livres utiles aux progrès de l'instruction médicale; c'est celui qui a pour titre : *Aphorismi de cognoscendis et curandis morbis, in usum doctrinæ medicinæ*. Dans ce deuxième ouvrage, les maladies sont classées, leurs causes sont exposées, ainsi que leur nature et leur traitement, avec un ordre remarquable: L'immense érudition de Boerhaave éclate dans ce livre, qui renferme tout ce que les anciens et les modernes savaient sur la médecine. Sous ce rapport, ses Aphorismes sont un monument historique que le jeune médecin doit étudier avec soin, lorsqu'il a déjà acquis assez de connaissances solides, et lorsque son jugement est assez mûr pour préserver son esprit des erreurs théoriques qu'il rencontrera incessamment dans les écrits du grand homme dont nous parlons.

L'enseignement médical s'éleva, pendant ce siècle, à une splendeur où, dans aucun temps, il n'avait été porté; et l'on peut dire que c'est Boerhaave qui opéra ce changement favorable. Ses nombreux élèves, ceux qui s'étaient pénétrés de la lecture de ses ouvrages imitèrent sa méthode, et la propagèrent dans toutes les écoles.

L'impulsion que reçurent les idées médicales et la direction qu'elles prirent sous l'influence du système des iatromathématiciens, et spécialement sous celle qu'exercèrent les trois grandes écoles de Boerhaave, de Stahl et de Frédéric Hofmann, firent disparaître la chimiatrie. Les doctrines hippocratique

et galénique reprirent faveur, mais elles se combinèrent avec les idées dominantes de statique et d'hydraulique de l'école iatromathématique.

Nous ne ferons point ici mention de l'empirisme; Sydenham n'avait point professé, et ses ouvrages, faibles sous le rapport scientifique, n'exercèrent d'influence que sur les praticiens.

Après les trois grands professeurs dont nous venons de parler, les diverses écoles européennes en comptèrent un très-grand nombre qui furent des hommes remarquables, et qui contribuèrent plus ou moins aux divers progrès que firent les sciences médicales. L'école de Boerhaave produisit, parmi ceux de ses élèves qui s'illustrèrent, Haller, Gérard Van-Swiéten; celle de Frédéric Hofmann compta Jérôme David Gaubius pour propagateur; Boissier de Sauvages, Bordeu, et après lui Barthez, soutinrent la gloire de l'école de Stahl.

Gaubius, avec quelques idées de solidisme résultantes des opinions des iatromathématiciens et de la doctrine de Frédéric Hofmann, mêlait quelques-unes des impuretés de l'humorisme et quelques sophismes de la chimiatrie. Il composa un traité de pathologie ou de médecine élémentaire, qui, pendant longtemps, servit de règle aux écoles de médecine, et particulièrement à celles d'Allemagne.

Boissier de Sauvages, bien qu'appartenant à l'école de Stahl, dont il adoptait les principes, fut un ardent iatromathématicien; il amalgama les principes de la mécanique avec le système psychologique. Il fut aussi l'un des fauteurs de l'humorisme. Il adopta, dans sa Nosologie, la classification des botanistes. Sauvages enseigna la médecine avec éclat à Montpellier, et répandit un grand lustre sur la célèbre Faculté de cette ville.

Le plus illustre des élèves sortis de l'école de Boerhaave, et l'homme le plus remarquable de son époque, fut le grand Haller. Malgré sa juste admiration pour son maître, il n'adopta point ses erreurs. Haller, doué d'un esprit rempli de sagacité, ne trouva point dans les calculs mathématiques ni dans la théorie de la chimiatrie l'explication satisfaisante du mécanisme de nos fonctions. Profondément versé dans les connaissances anatomiques, il se livra à des expériences où la perspicacité de ses vues lui fit découvrir la grande loi de l'irritabilité. Cette découverte, qui, sans doute, n'aurait point eu lieu avant celle de la circulation du sang, en est le complément, et produisit en médecine des résultats non moins importans; elle fixa les idées sur les causes de nos actions vitales, et fit justice des théories fondées sur l'immatérialité de l'ame, en tant qu'elle était considérée comme présidant à nos fonctions; de celles où les esprits vitaux, soit matériels, soit immatériels, étaient employés dans le même sens; de celles enfin qui reposaient sur les subtilités iatromathématiques ou chimiques.

Il serait superflu d'exposer ici le résultat des travaux de Haller (*Voyez* IRRITABILITÉ) : il nous suffit de dire que la découverte de cet ingénieux professeur ouvrit la carrière aux médecins modernes qui ont perfectionné la doctrine naturelle du solidisme.

Ainsi que toutes les grandes découvertes, celle de Haller eut des détracteurs acharnés. Si, d'abord, elle compta d'illustres partisans qui la propagèrent, comme George Zimmermann, George Chrétien OEder, Pierre Castel, tous trois disciples du professeur de Goëttingue, bientôt après, Henry-Frédéric Delius, professeur à Erlangen, l'attaqua. Robert Whytt, en Angleterre, se rangea parmi les adversaires de Haller. Charles-Chrétien Krause, à Leipsick, combattit sa doctrine. Les Italiens se montrèrent, en général, ardens antagonistes de la théorie de l'irritabilité. Cette théorie reçut plus d'accueil en France, mais elle n'y fut d'abord admise qu'avec des modifications. Le savant Anne-Charles Lorry attribua l'irritabilité à la force nerveuse, et la croyait entretenue par cette force; d'autres professeurs enseignaient que l'irritabilité et la sensibilité ne peuvent se distinguer l'une de l'autre.

Parmi ceux des médecins qui adoptèrent les opinions de Haller, nul n'acquit autant d'illustration que Félix Fontana, qui, tout en défendant la théorie de son maître, la perfectionna, et enrichit la science de découvertes importantes.

Housset, professeur de Montpellier, y défendit et y enseigna les opinions de Haller, et fit faire sous ce rapport des progrès à l'enseignement. Delamure, professeur à la même Faculté, homme d'un génie pénétrant et investigateur, professa les mêmes principes, agrandit le domaine de la physiologie par de nouvelles découvertes, et combattit avec succès les dernières idées iatromathématiques que défendaient encore la plupart de ses confrères.

Tissot, de Lausanne, que la médecine pratique réclame comme un de ses plus beaux ornemens, se rangea parmi les défenseurs de Haller, dont il ne partageait pas cependant les opinions relativement à l'insensibilité des tendons et des membranes.

Les expériences de Pierre Moscati, professeur à Pavie, semblèrent résoudre la question. Il fit macérer des tendons dans du vinaigre, et reconnut, par la transformation de leur tissu en substance cellulaire, que ces parties ne sont autre chose que le prolongement de la tunique celluleuse des muscles; d'où il conclut qu'elles sont sensibles. Les recherches des anatomistes de nos jours détruisent l'assertion de Moscati, relativement à la structure des tendons; mais tout porte à croire que si ces organes paraissent encore dépourvus de sensibilité, c'est qu'on

n'a pas employé des stimulans propres à développer chez eux cette propriété.

Nous ne parlerons point ici des controverses qu'Antoine de Haën publia sur la doctrine de l'irritabilité ; il abusa des subtilités du raisonnement, et n'employa, ni l'autorité des expériences, ni celle des observations, pour appuyer son sentiment.

Pierre-Antoine Fabre, professeur à Paris, fut non-seulement partisan de l'irritabilité hallérienne, mais il étendit son domaine par des expériences très-bien faites, au moyen desquelles il démontra l'irritabilité des vaisseaux, et donna l'exclusion aux idées mécaniques dans la théorie de l'inflammation.

D'autres physiologistes, et parmi eux Lagare Spallanzani, Nicolas Jadelot, Chrétien-Louis Hofmann, Daniel Magénise, Jean-Baptiste Bursérius firent l'application de la doctrine de l'irritabilité à la théorie de l'inflammation ; ce qui purgea cette partie de la pathologie des erreurs iatromathématiques consacrées par Boerhaave.

Guillaume Cullen, nourri des idées philosophiques disséminées dans les ouvrages de Frédéric Hofmann et de Stahl, éclairé par les nouvelles doctrines hallériennes, posa les fondemens de cette théorie connue sous le nom de solidisme, qui a fait faire à la médecine physiologico-pathologique de nos jours des progrès si favorables à l'humanité.

La tâche serait trop immense, et cet article deviendrait un volume, s'il fallait suivre les progrès de la physiologie depuis Haller jusqu'à Bichat, et parler des travaux de Bordeu, de Jean-Frédéric Blumenbach, de Jean-Chrétien Reil, de C. L. Dumas, de Samuel-Thomas Sœmmerring, de l'admirable Legallois, de M. le professeur Chaussier, qui rivalise de gloire et d'illustration avec les physiologistes les plus savans et les plus érudits ; et de ceux enfin de M. Magendie, dont les talens, dont l'habileté dans les expériences, et dont la jeunesse même font à la science des promesses qu'il acquitte incessamment. Les écrits des auteurs qui viennent d'être cités sont répandus parmi tous les lecteurs qui sont imbus de leurs doctrines, et qui savent apprécier la part qu'ils ont eue aux divers progrès de la science.

Nous avons fait mention des hommes les plus remarquables qui ont présidé à l'enseignement médical pendant le dix-huitième siècle ; nous n'avons choisi parmi ceux qui ont été cités que les auteurs dont les ouvrages ont contribué aux progrès de l'art. Cette restriction était nécessaire : sans cela il nous eût fallu outre-passer de beaucoup les bornes d'un article ; car l'enseignement dans la période qui nous occupe, et d'après l'impulsion que lui avait donnée Boerhaave, devint partout plus régulier, plus méthodique que dans les siècles précédens.

L'esprit philosophique, animant de toute part les professeurs, les eleva à une hauteur d'idées, à une pureté de doctrine qu'on chercherait en vain dans des époques antérieures.

Ce n'est pas seulement dans les écoles qu'on vit fleurir l'enseignement; des ouvrages nombreux répandirent la lumière la plus vive sur la médecine d'observation. Ainsi, l'on reconnut par les relations des médecins voyageurs quelle est la véritable influence que la nature des divers climats, que le sol, que les mœurs des habitans exercent sur les indigènes et sur les étrangers qui viennent habiter les mêmes contrées. Nous possédons aujourd'hui des notions précises en ce genre sur les climats de l'Amérique, de l'Asie, de l'Afrique et de toutes les parties commerciales du monde. Il suffit de citer les ouvrages de Guillaume Falconer, d'André Wilson, de Léonard-Louis Fink, de Guillaume Cockburne, de Rouppe, de Lind, de Nicolas Fontana, de Poissonier Desperrières, de Dazille, de Bajon, de Guillaume Hillary, de Jean Hunter, de Robert Jackson, de Jean Hume, de René Desgenettes, de Pugnet, de D. J. Larrey, de Louis Valentin, de Bally, de Moreau de Jonnès, et d'une foule d'autres dont notre mémoire n'a pas maintenant le souvenir.

C'est dans ce siècle qu'étudiant mieux la nature de certaines maladies, les médecins leur ont appliqué des méthodes thérapeutiques plus rationnelles. Telles sont, entre autres, la syphilis et ses diverses variétés; plusieurs maladies de la peau, le scorbut, la variole, dont on diminua considérablement les ravages par le procédé de l'inoculation; ces ravages cesseront tout à fait par l'heureuse découverte de la vaccine. Il faut aussi comprendre parmi ces maladies la dysenterie et le redoutable typhus, si longtemps confondu avec la peste.

Tout le monde sait que c'est dans le dix-huitième siècle que plusieurs médicamens d'une grande importance ont été, ou perfectionnés, ou découverts, ou appliqués à certaines maladies spéciales; chacun sait aussi quelle est la part que l'analyse chimique, devenue si lumineuse depuis la fondation de la chimie pneumatique par Lavoisier, Guyton de Morveau, Fourcroy et Berthollet, a eue dans ces conquêtes de la médecine pratique.

Nous ne devons pas oublier les progrès que l'anatomie pathologique a faits dans le dix-huitième siècle. Cette science existait à peine avant cette époque. On en trouve les premières traces parmi les modernes dans les ouvrages de l'immortel Guillaume Baillou, de Jean-Rodolphe Salzmann, de Philippe Salmuth, de Nicolas Fonteyn, de Daniel Horst, de Nicolas Tulpius, de Dominique Panaroli, etc. Théophile Bonet, Thomas Bartholin et Jean-Jacques Wepfer sont remarquables par des travaux plus réguliers et plus directs.

Après eux, l'anatomie pathologique s'enrichit des recherches de Frédéric Ruysch, de Nicolas Pechlin, de Félix Plater, de Richard Morton, de Just Schrader, d'Etienne Blancard ; mais combien, dans ce siècle, est supérieur à tous ces écrivains Jean-Baptiste Morgagni, qui avait été précédé par Jean-Marie Lancisi et par Antoine-Marie Valsalva, qui méritent aussi la reconnaissance de la postérité !

Morgagni s'est rendu remarquable par le nombre et l'importance des observations qu'il a recueillies lui-même, par les inductions vraiment médicales qu'il en a tirées, par la finesse de ses aperçus et par l'immensité de son érudition. Après ce grand homme, nous devons encore citer plusieurs écrivains, au nombre desquels se trouve Joseph Lieutaud : son ouvrage se compose, en grande partie, d'emprunts faits à ses devanciers, spécialement à Bonet et à Morgagni ; mais il a le mérite d'être bien coordonné, et de renfermer un certain nombre de faits que ce médecin avait observés. M. Portal, qui est l'auteur d'une Histoire de l'anatomie, d'une Anatomie médicale où sont déposés les résultats des recherches nombreuses qu'il a faites sur ce sujet ; Mathieu Baillie, Antoine de Haën, Albert Haller, Maximilien Stoll, Pierre Camper, Samuel-Thomas Sœmmerring, qui ont publié d'utiles observations d'anatomie pathologique.

C'est par la culture de cette science que la médecine s'est enrichie de nos jours d'un ouvrage qui a répandu de vives lumières sur la nature et la cause d'un très-grand nombre de maladies ; l'histoire des phlegmasies chroniques de M. Broussais contient des observations dont l'importance et la nouveauté ont donné lieu à l'heureuse révolution qui s'opère aujourd'hui en médecine, et à la tête de laquelle il est juste de placer ce professeur, que la nature a doué d'un génie éminemment observateur et médical.

Nous ne parlerons point ici de nos autres compatriotes vivans auxquels nous avons rendu un juste hommage à l'article *humorisme*, mais nous devons à la mémoire de Bichat de dire que c'est à la nouvelle direction qu'il a donnée à l'anatomie pathologique que cette partie importante de la médecine, dont il a fait une véritable science, doit les progrès qu'elle fait incessamment.

Malgré les travaux de ces hommes célèbres, il manquait à l'anatomie pathologique un plan général, d'après lequel on pût classer tous les objets qui font partie de son étude ; car, le plus souvent, il était impossible de reconnaître dans les descriptions la nature des produits que leurs auteurs avaient observés. Feu Bayle et M. Laënnec, profondément pénétrés de cet inconvénient, imaginèrent alors de décrire les différens tissus morbifiques, comme les naturalistes décrivent les miné-

raux, c'est-à-dire d'après leurs caractères extérieurs et les variétés de leur structure. Nous ne reproduirons pas ici la classification qui fut le résultat de leurs travaux, de ceux de MM. Dupuytren, Delpech et autres; elle est exposée aux articles *anatomie pathologique* et *lésions organiques*. Nous observerons seulement que M. Broussais, en démontrant que tous les tissus morbides peuvent être le résultat de l'inflammation chronique des organes, et que, le plus ordinairement, ils existent confondus les uns avec les autres dans les diverses altérations organiques, a détruit la plus grande partie de l'importance pratique que l'on avait attachée à cette classification.

Ce siècle est remarquable par le grand nombre des ouvrages élémentaires qui ont été publiés dans toute l'Europe. Ce genre d'écrits qui a été si utile à l'instruction médicale, s'est multiplié de nos jours avec une fastidieuse profusion. Nous nous bornerons à citer ici, parmi les plus ingénieux, la Médecine pratique de Cullen, le *Ratio medendi* de Stoll, l'Anatomie générale de Bichat, la Nosographie de M. Pinel, ouvrage composé dans un esprit vraiment philosophique, dans le goût des saines et immortelles doctrines du père de la médecine; ouvrage qui a donné une heureuse direction aux études médicales, qui a fait justice des subtilités de la métaphysique, du mécanisme, de la chimiatrie ancienne et moderne, des absurdes abstractions de l'humorisme; ouvrage enfin qui, malgré quelques incohérences dans la classification qui lui sert de base, et peut-être aussi malgré la manière superficielle avec laquelle la médecine pratique y est traitée, a fait éclore les plus heureuses idées pathologiques et conduit les bons esprits dans la route philosophique qu'on suit de nos jours en étudiant les maladies.

Les Nouveaux élémens de physiologie de M. Richerand, quoique appartenant au dix-neuvième siècle, méritent de trouver place parmi le petit nombre des ouvrages que nous citons; et quoique rien, dans le livre de M. Richerand, ne lui appartienne précisément, puisqu'il ne fait qu'exposer l'état de la science, la forme et le style de l'ouvrage ont un mérite incontestable qui lui ont valu le succès prodigieux dont il jouit, non-seulement dans les écoles françaises, mais encore dans toutes celles de l'Europe.

Bien que Linné n'ait point fait de la médecine pratique le principal objet de ses travaux, il convient de le citer ici. Son ingénieux système d'histoire naturelle, et les excellentes thèses soutenues sous sa présidence, ont puissamment contribué à donner une bonne direction à l'instruction médicale.

Vers la fin du dix-huitième siècle, et au commencement de celui où nous vivons, l'enthousiasme qu'excita dans beaucoup d'esprits la nouvelle chimie, si féconde en beaux résultats,

donna lieu à une innovation, qui, heureusement, a eu peu de partisans ; on voulut encore une fois expliquer les phénomènes de notre organisme, l'état physiologique, les altérations de cet état, à l'aide des lois de la chimie. Mais la philosophie analytique, si favorable à l'étude de toutes les sciences, a fait promptement justice de cette doctrine antiphysiologique. Maintenant, le rôle de la chimie se borne, en médecine, à faire connaître exactement les propriétés des substances qu'on emploie dans nos pharmacies, et à enrichir la thérapeutique de nouveaux moyens pris dans les corps dont se composent l'un et l'autre système de la nature.

L'enseignement de l'anatomie, qui avait tenu le premier rang dans les écoles des seizième et dix-septième siècles, et même dans la première moitié du dix-huitième, éprouva depuis une sorte de décadence. Il sembla que la culture de cette science n'avait plus les mêmes attraits depuis qu'elle n'offrait plus un aussi vaste champ aux découvertes. Dans la plupart des écoles de l'Europe, la chaire d'anatomie avait été la première, et la plus ambitionnée par les professeurs. Les médecins les plus illustres l'avaient occupée ; mais à l'époque dont nous parlons, si cette chaire conservait encore son rang, elle avait perdu son éclat par la négligence de ceux qui en étaient pourvus. Et pour ne prendre nos exemples qu'en France, on ne faisait plus de cours d'anatomie à la Faculté de Paris ; la chaire de Riolan était déserte ; le chancelier de l'Université de Montpellier, qui était aussi professeur d'anatomie, ne l'était pour ainsi dire que de nom. Partout, et à Paris surtout, la science qui a pour objet l'étude de l'organisation humaine, n'était cultivée que dans les écoles de chirurgie. Il faut le dire, jamais, dans aucune Faculté, l'anatomie ne fut enseignée avec plus de soin qu'au collége de chirurgie de Paris, qui produisit pendant le cours de ce siècle un nombre considérable d'habiles anatomistes. Il suffit de citer parmi eux Winslow, qui composa un traité, qui fut pendant long-temps en possession de tenir le premier rang parmi les ouvrages de ce genre ; Sabatier, qui publia aussi un excellent traité d'anatomie ; et Desault, qui, doué d'un génie particulier pour l'enseignement, devint le plus célèbre professeur d'anatomie de son temps. Son système de démonstration, qui a été adopté par ses élèves, embrassait des considérations aussi nouvelles qu'ingénieuses ; la forme, la grandeur, la position, la direction des parties du corps humain, étaient les principaux objets sur lesquels il appelait l'attention de son auditoire. La description d'un muscle, d'un vaisseau, d'un os, d'une articulation, fournissait à ce grand chirurgien l'occasion d'entretenir ses élèves sur les maladies, ou sur les accidens propres aux organes qu'ils avaient sous les yeux ; et l'image en restait pour

jamais gravée dans leur esprit. Bichat fut l'élève de Desault, et montra par ses ouvrages combien il avait su apprécier la méthode de son maître. C'est à lui que l'on doit d'avoir divisé toutes les parties du corps d'après les tissus qui entrent dans leur composition, et d'avoir ainsi créé la véritable anatomie médicale, dont les applications à l'étude des maladies ont été si heureuses. Desault n'a point écrit sur l'anatomie; mais le traité, publié par Gavard, son disciple, n'était qu'une copie de ses leçons; et ce travail, qui se ressent de la manière dont il a été fait, donne cependant l'idée de ce qu'il eût été, si le maître lui-même avait présidé à sa rédaction.

La conséquence du discrédit dans lequel l'anatomie tomba dans la plupart des écoles de médecine proprement dites, fut qu'en général les médecins de cette époque n'eurent de notion sur la structure du corps humain, que celles qu'ils avaient prises dans les livres.

Les choses sont bien changées en France depuis l'établissement des nouvelles écoles de médecine, par la réunion dans l'enseignement des différentes branches de l'art de guérir. La culture de l'anatomie s'est élevée à Paris au plus haut degré de splendeur sous la direction du savant professeur Chaussier, à qui l'on doit une nomenclature analogue à celle des chimistes, et des tables synoptiques fort ingénieuses, qui seules suffiraient pour justifier la haute réputation de leur auteur : M. Boyer, disciple de Desault, a aussi partagé cette direction, et a puissamment contribué aux progrès de l'enseignement de l'anatomie, qui compte aujourd'hui plusieurs jeunes professeurs qui déjà sont les émules de leurs maîtres.

L'école de Strasbourg apporte le plus grand zèle dans ce genre d'enseignement, et ce zèle est récompensé par le succès.

La seule Faculté de Montpellier, bien qu'elle possède parmi ses professeurs plusieurs habiles anatomistes, semble, jusqu'ici, ne point attacher aux travaux pratiques de l'anatomie une assez haute importance.

Ce que nous avons dit sur l'abandon de l'enseignement anatomique dans la plupart des écoles qui s'y étaient livrées avec le plus d'empressement dans les seizième et dix-septième siècles, ne doit point faire préjuger que la science soit restée stationnaire dans le cours du dix-huitième siècle. C'est dans cette période au contraire que plusieurs parties de l'anatomie ont été singulièrement perfectionnées par les soins des habiles professeurs qui ont brillé dans les diverses académies de l'Europe. Ainsi, les recherches les plus judicieuses ont complété nos connaissances sur la structure des poumons, et sur le mécanisme de la respiration. L'appareil glanduleux, le système des vaisseaux lymphatiques, furent étudiés avec un soin tout

particulier, et ont été l'objet de découvertes de la plus haute importance par les lumières que la médecine pratique en a retirées. Il suffit de citer les travaux de Bordeu sur la position et la structure des glandes; ceux de Mascagni, sur les vaisseaux lymphatiques; ceux des deux Hunter, sur le mécanisme de l'absorption; et ceux enfin que l'on doit à M. le professeur Desgenettes, qui, dans une intéressante dissertation, fit connaître à Paris l'état où cette partie de l'anatomie était parvenue dans l'école de Florence. La structure et les fonctions de l'encéphale, déjà étudiées dans le siècle précédent par un grand nombre de savans anatomistes devinrent l'objet de nouvelles recherches, et des méditations de plusieurs médecins célèbres, tels que Raimond, Vieussens, Valsalva, La Peyronie, Winslow, Morgagni, Haller, Le Cat, Jean-Frédéric Meckel, Jean-Jacques Hubert, et enfin Pierre Camper, qui démontra que le trou occipital est d'autant plus considérable, relativement au volume du cerveau; que surtout il est placé d'autant plus en arrière, que l'animal, moins intelligent, s'éloigne davantage du type de l'organisation humaine. Il convient de placer à la suite de ces illustres investigateurs MM. Chaussier, Cuvier et Gall. Ce dernier mérite une mention toute particulière, tant à raison des découvertes qui lui sont dues, qu'aux considérations neuves et ingénieuses auxquelles il s'est livré sur les fonctions des diverses parties de l'encéphale. Nous devons enfin à feu Le Gallois une série nombreuse d'expériences qui ont répandu la lumière la plus vive sur le rôle que joue la force nerveuse dans la production des mouvemens vitaux, et sur la différence des fonctions des parties cérébrales et rachidiennes du système nerveux. La première, d'après les faits nombreux qu'a recueillis ce physiologiste, le plus habile peut-être des expérimentateurs, préside aux actes de notre intelligence; tandis que l'autre, essentiellement destinée à communiquer la sensibilité à nos parties, recèle le principe de l'action du cœur et des principaux viscères, et par conséquent entretient la vie que, mal à propos, Bichat et son école divisaient en organique et en animale, puisque l'observation et le raisonnement démontrent aujourd'hui qu'elle est une et indivisible.

L'étude des organes de la vue et du mécanisme de la vision, complétée dans le dix-huitième siècle, ne laisse plus rien à désirer de nos jours. On connaît les importantes recherches de Henri Pemberton, de Leeuwenhoeck, de Morgagni, de François-Pourfour Dupetit, de Cheselden, de Pierre Demours, de Bernard-Sigefroy Albinus, de Haller, de Pierre Camper, de Zinn, de M. Sœmmering, de M. Scarpa, et de notre ami M. Ribes, qui, indépendamment des travaux qu'il a déjà publiés, réunit de nouvelles observations dont sans doute il enrichira ce Dictionaire. *Voyez* OEIL et VUE.

Le mystère de la génération, que de nombreux savans ont cherché à expliquer, ne nous est guère mieux connu que des temps de Harvey, malgré les travaux auxquels des naturalistes et des physiologistes, tels que Littre, Alexandre Monro, Leeuwenhoeck, Buffon, Haller, Charles Bonnet et Spallanzani, se sont livrés depuis cette époque jusqu'à nos jours. Toutefois, il est résulté de ces travaux des descriptions fort exactes des organes divers qui servent à la reproduction. Morgagni et Albinus ont beaucoup perfectionné nos connaissances anatomiques relatives aux parties de la génération.

C'est ici le lieu, pour compléter cette esquisse, d'indiquer les heureux résultats de l'étude, presque nouvelle dans ce siècle, de l'anatomie comparée, qui a fait tant de progrès, et qui a fourni des applications si utiles à la physiologie humaine, dans les savantes recherches de J. Hunter, de Pierre Camper, de MM. de Lacépède, Cuvier, Geoffroy de Saint-Hilaire, Duméril, Tiedemann, etc.

Nous devrions aussi faire mention de cette partie de la science anatomique qui a rapport à la préparation et à la conservation des organes, et surtout à l'injection des réseaux sanguins et lymphatiques les plus délicats. C'est dans le dix-huitième siècle que naquit cette science qui, depuis Ruysch, Albinus, Walter, Sandifort et Mascagni, a fait tant de progrès. Les préparations en cire, si utiles à l'instruction, se rallient à l'art de préparer les organes; elles suppléent souvent à ceux-ci dans les muséums : Fontana, en Italie; Laumonier, en France, ont fait dans ce genre des ouvrages qui imitent parfaitement la nature. Leurs productions sont aujourd'hui très-connues, et les préparations en cire ne sont plus rares dans les cabinets.

Il nous reste à parler des progrès de la chirurgie pendant le dix-huitième siècle : ces progrès furent immenses; toutes les parties de l'art ont été perfectionnées; plusieurs d'entre elles étaient encore pour ainsi dire obscurcies par les ténèbres de l'ignorance qu'entretenaient une foule de préjugés. La grande révolution qui a élevé la chirurgie à l'état de splendeur où elle est portée aujourd'hui, fut le résultat des travaux de la célèbre Académie que le zèle de l'illustre Lapeyronie obtint de la munificence de Louis XV. Ces travaux sont immenses; ils sont magnifiques. Il suffit, pour justifier de pareilles expressions, d'indiquer la collection des mémoires et des prix de l'Académie royale de chirurgie, qui furent composés en moins de soixante ans.

Le cadre dans lequel doit se renfermer cet article, ne nous permet point d'exposer en détail ces progrès, dont l'histoire, même abrégée, remplirait plusieurs volumes. En effet, nous aurions à parler des opérations du trépan, de la cataracte, de

la fistule lacrymale, des polypes des fosses nasales, du bec-de-lièvre, de la bronchotomie, des hernies, de la taille, de l'hydrocèle, de la fistule à l'anus, de la gastroraphie, de la gastrotomie, de l'amputation des membres, de l'anévrisme, etc. Il nous faudrait aussi comprendre dans ce tableau les progrès de la chirurgie militaire, qui en a fait de si utiles, surtout dans la dernière guerre; ceux des accouchemens, dont la science est pour ainsi dire fixée aujourd'hui, et qui s'est enrichie pendant le dix-huitième siècle de nombreux ouvrages, parmi lesquels nous ne citerons que ceux de Levret et de Baudelocque. Nous ne devrions pas oublier les travaux relatifs à la pyrotechnie, appliquée aux diverses maladies du corps humain, et il faudrait analyser le beau Traité que nous devons à la plume savante et à l'érudition de M. le professeur Percy.

Pendant longtemps l'enseignement de la médecine pratique fut presque nul dans les écoles; on ne s'y occupait que de la discussion des divers points de théorie, et les élèves, chargés du fardeau du doctorat, sortaient des bancs pour aller traiter des malades sans avoir jamais pu étudier les maladies, ou du moins sans avoir pu les étudier d'une manière rationnelle. L'établissement des écoles cliniques a rempli ce vide de l'enseignement médical. Heurnius, Van der Straten et surtout Boerhaave, ont consacré l'aggrégation de la clinique aux autres parties de l'instruction. Cette nouvelle méthode s'est propagée dans la dernière moitié du dix-huitième siècle; Desbois de Rochefort l'introduisit en France à l'hôpital de la Charité, vers 1785. M. Corvisart, qui lui succéda en 1788, inspira aux étudians le goût le plus vif pour cette méthode; il dut ses succès aux rares talens dont il est doué, et aux soins qu'il avait d'offrir dans ses leçons les recherches d'anatomie pathologique, faites sur les sujets mêmes qui avaient été observés pendant la maladie à laquelle ils avaient succombé. Rien ne fut plus favorable à l'instruction que ces autopsies cadavériques, puisqu'elles fournissaient aux élèves judicieux les moyens de comparer à l'avenir, sur leurs propres malades, les phénomènes qui ont lieu pendant la maladie avec les ravages que celle-ci exerce dans l'organisme. Cette méthode d'observer est la plus propre à former d'habiles médecins; elle les porte à repousser les théories spéculatives, et à tirer sans cesse, pour le traitement de leurs malades, des inductions qui résultent de la comparaison des altérations observées dans nos organes, après la mort, avec celles qui sont présumées avoir lieu pendant la maladie.

Depuis M. Corvisart, qui peut à juste titre être considéré comme le fondateur de la médecine clinique en France, ce genre d'enseignement, étendu à la chirurgie, d'après l'exemple

qu'avait donné Desault à l'Hôtel-Dieu de Paris, a été très-répandu ; il a été consacré dans les nouvelles écoles de médecine, dont il nous reste maintenant à entretenir nos lecteurs.

De l'instruction médicale en France au dix-neuvième siècle. La sanglante révolution qui éclata en France en 1789, qui renversa toutes nos institutions, et brisa tous les liens de la société, venait enfin de s'apaiser, après cinq années d'horribles agitations ; cet esprit de vertige dont la plupart de ceux qui gouvernaient alors avaient été frappés, et auquel on donna justement le nom de vandalisme, n'épargna aucun établissement utile : les écoles de médecine et de chirurgie s'écroulèrent avec les académies, les universités, les colléges ; il n'y avait plus d'enseignement public, et la génération qui s'élevait au milieu du bruit des armes, semblait n'être destinée qu'à la culture des champs, qu'aux jeux sanglans de Mars. Cependant le calme renaissait insensiblement ; ceux qui tenaient alors le timon des affaires songèrent enfin à fonder des institutions propres à rétablir en France un système d'instruction publique. Un décret du 18 août 1792 avait supprimé les facultés de médecine et les colléges de chirurgie ; un nouveau décret, du 14 frimaire de l'an III, remplaça ces établissemens par la création de trois écoles de santé, l'une à Paris, l'autre à Montpellier, et la troisième à Strasbourg. L'école de Paris fut composée de douze professeurs titulaires et d'autant d'adjoints ; celle de Montpellier, de huit professeurs titulaires et de huit adjoints ; et celle de Strasbourg, de six professeurs de chaque ordre.

Voici sur quelles bases le législateur fonda ce nouvel enseignement médical :

1°. Connaître l'économie animale, depuis la structure élémentaire du corps inanimé jusqu'aux phénomènes les plus composés de l'organisation et de la vie.

2°. Considérer dans quels rapports les corps vivans se trouvent avec tous ceux dont la nature est composée, et par suite déterminer quels sont ceux de ces rapports sous l'influence desquels on peut conserver plus longtemps une existence autant exempte de maux qu'il est permis aux hommes de l'espérer.

3°. Etudier l'histoire des désordres nombreux qui altèrent l'harmonie de ces mouvemens, dont la régularité et la symétrie constituent la santé.

4°. Examiner les substances et les opérations dont l'effet sur l'économie vivante est d'y produire des changemens avantageux dans des circonstances déterminées.

5°. Apprendre à faire l'application pratique des principes

établis théoriquement, soit en prêtant aux malades une main secourable, soit en leur donnant de salutaires conseils.

6°. Joindre les travaux de notre siècle aux travaux des siècles qui l'ont précédé, pour augmenter le dépôt qu'ils nous ont transmis, soit en confirmant par d'utiles expériences l'avantage des moyens employés jusqu'à ce jour, soit en dévoilant les erreurs que l'autorité des temps aurait fait respecter, soit en tâchant, par de prudens essais, de remplir les nombreuses lacunes de la thérapeutique.

7°. Récapituler l'art en entier, et en présenter le tableau historique, pour montrer ce qu'il a fait; indiquer ce qu'il n'a pas fait, avouer ce qu'il n'a pu faire.

8°. Enfin, montrer le point de contact où l'art de guérir rentre dans l'ordre civil, en prêtant au ministre de la loi le secours que ses connaissances ordinaires lui refusent, toutes les fois que les lois des hommes sont subordonnées à celles que la main de la nature a gravées.

La loi détermina l'espèce et le nombre des cours qui devaient avoir lieu dans les trois écoles. Nous rapportons ici la division qui fut faite pour celle de Paris, et qui, à peu de chose près, fut la même pour celles de Montpellier et de Strasbourg. Nous y joignons aussi les noms des professeurs qui furent choisis par le comité d'instruction publique de la convention nationale, pour former l'école de Paris.

Classification des cours. 1er, Anatomie et physiologie : MM. Chaussier et Dubois, professeurs; 2e, chimie médicale et pharmacie : M. Deyeux, professeur; 3e, physique médicale et hygiène : MM. Hallé et Pinel, professeurs; 4e, pathologie externe : MM. Chopart et Percy, professeurs; 5e, pathologie interne : MM. Doublet et Bourdier, professeurs; 6e, histoire naturelle médicale : MM. Peyrilhe et Richard, professeurs; 7e, Médecine opératoire : MM. Sabatier et Boyer, professeurs; 8e, clinique externe : M. Desault, professeur; 9e, clinique interne : MM. Corvisart et Leclerc, professeurs; 10e, clinique de perfectionnement : MM. Pelletan et Lallement, professeurs; 11e, accouchemens : MM. Alphonse Leroy et Baudelocque, professeurs; 12e, médecine légale et histoire de la médecine : MM. Lassus et Mahon, professeurs.

Ordre des cours. Les douze cours nouvellement institués furent divisés en deux classes.

La première est celle des cours qui se continuent toute l'année sans aucune interruption, et qu'on peut appeler *cours permanens*.

La deuxième classe est celle des cours qui ne peuvent durer qu'une partie de l'année. On les désigna, par opposition avec la première, sous le nom de *cours non permanens*, ou de *semestres*.

Les cours qui furent appelés permanens sont ceux de clinique, qui devaient se faire tous les jours dans les hôpitaux destinés à cet effet. A Paris, on choisit l'Hôtel-Dieu, la Charité et l'hospice déjà établi au collége de Saint-Côme, et qui prit le titre d'hospice de perfectionnement.

Les cours non permanens, ou de semestres, furent divisés en deux classes, dont l'une prenait le semestre d'hiver et l'autre le semestre d'été. Les cours compris dans le premier étaient l'anatomie, la physiologie, la médecine opératoire, la chimie médicale; ceux du second étaient la matière médicale, la botanique, la physique ou hygiène médicale, la pathologie externe, la pathologie interne, la médecine légale, l'histoire de la médecine, les accouchemens.

L'organisation de ces écoles établissait que l'un des professeurs en serait le directeur et y exercerait l'autorité au nom du gouvernement. Elle portait aussi que dans chacune il y aurait une bibliothèque, un cabinet d'anatomie, une suite d'instrumens et d'appareils de chirurgie, une collection d'histoire naturelle médicinale, des laboratoires destinés aux exercices pratiques des élèves dans les arts qui doivent assurer leurs succès. Chaque école avait un conservateur; on accordait en outre à celle de Paris un bibliothécaire.

Le législateur, sentant le besoin de former des officiers de santé instruits pour le service des armées, appela 550 élèves pour suivre pendant trois ans, terme qui avait été fixé pour la durée de l'instruction, les exercices des trois écoles de médecine. Trois cents furent envoyés à Paris, 150 à Montpellier, et 50 à Strasbourg. Ces élèves furent pris parmi ceux qui étaient âgés de 17 à 26 ans. On en choisit un par district de la république. L'élève devait subir un examen pardevant deux officiers de santé et un citoyen recommandable, qui s'assuraient des bonnes mœurs du candidat, et des connaissances premières qu'il avait acquises dans une ou plusieurs des sciences préliminaires de l'art de guérir, telles que l'anatomie, l'histoire naturelle et la physique médicale.

Chaque élève reçut un traitement annuel pendant toute la durée de ses études. Cette brillante pépinière des nouvelles écoles justifia l'intention vraiment grande, et les espérances toutes patriotiques du législateur, par d'éclatans succès; plusieurs de nos professeurs actuels en sont sortis, de même qu'un grand nombre de médecins et de chirurgiens qui honorent l'art de guérir et la littérature médicale en France.

Chaque professeur eut un traitement annuel et fixe, qui s'élevait à la somme de 6000 francs, pour Paris; les élèves reçurent 1200 francs par an.

Les professeurs de ces écoles, excités par une noble ému-

lation, par un zèle patriotique, firent de constans et d'heureux efforts pour remplir l'attente du public et justifier la haute réputation qui les avait précédés; et jamais l'art de guérir ne fut enseigné avec autant de soin, d'ensemble et de développement.

Mais la loi relative à l'organisation des écoles de santé se ressentait des préjugés qui régnaient à cette époque. Le doctorat et la maîtrise avaient été abolis avec les facultés de médecine et les écoles de chirurgie : ces grades ne furent point rétablis par la nouvelle loi; elle ne prescrivit point d'examen pour l'admission des élèves à l'exercice de l'art de guérir, et chacun pouvait s'y livrer, moyennant une patente que le médecin et le chirurgien obtenaient avec la même facilité que le plus grossier artisan.

Cet état de choses était devenu tellement scandaleux, qu'en 1803 le corps législatif rendit une loi (19 ventôse an XI) par laquelle les conditions relatives à l'exercice de la médecine furent réglées. Cette même loi, qui rétablissait le doctorat pour les élèves qui avaient satisfait aux examens usités à l'école de médecine, créa un ordre subalterne de médecins et de chirurgiens, auxquels on donna le nom d'officiers de santé.

A l'époque où ces dispositions furent prises, il existait déjà une loi rendue le 11 floréal an X, par laquelle les écoles de santé avaient échangé ce titre, un peu niais, contre celui d'écoles spéciales de médecine. On en avait créé trois nouvelles, dont une seule fut établie à Turin, et a subsisté jusqu'en 1814, où les changemens politiques arrivés en France ont réduit les écoles de médecine aux trois premières qui avaient d'abord été instituées.

Il convient de rapporter ici les principales dispositions de la loi sur l'exercice de la médecine en France :

Nul ne pourra embrasser la profession de médecin, de chirurgien ou d'officier de santé, sans être examiné et reçu comme il sera prescrit par la présente loi.

Tous ceux qui obtiendront, à partir du commencement de l'an XII, le droit d'exercer l'art de guérir, porteront le titre de *docteurs* en médecine ou en chirurgie, lorsqu'ils auront été examinés et reçus dans l'une des six écoles spéciales de médecine, ou celui d'*officiers de santé*, quand ils seront reçus par les juris, dont il sera parlé aux articles suivans.

Les docteurs en médecine et les chirurgiens reçus par les anciennes facultés de médecine, les colléges de chirurgie et les communautés de chirurgiens, continueront d'avoir le droit d'exercer l'art de guérir, comme par le passé. Il en sera de même pour ceux qui exerçaient dans les départemens réunis, en vertu des titres pris dans les universités étrangères, et re-

connus légaux dans les pays qui forment actuellement ces départemens.

Quant à ceux qui exercent la médecine ou la chirurgie en France, et qui se sont établis depuis que les formes anciennes de réception ont cessé d'exister, ils continueront l'exercice de leur profession, soit en se faisant recevoir docteurs ou officiers de santé, suivant les formes nouvelles, soit en remplissant simplement les formalités qui sont prescrites à leur égard par la présente loi.

Le gouvernement pourra, s'il le juge convenable, accorder à un médecin ou à un chirurgien étranger et gradué dans les universités étrangères, le droit d'exercer la médecine ou la chirurgie sur le territoire de la république.

Il sera ouvert, dans chacune des six écoles spéciales de médecine, des examens pour la réception des docteurs en médecine ou en chirurgie.

Ces examens sont au nombre de cinq, savoir :

Le premier, sur l'anatomie et la physiologie;

Le deuxième, sur la pathologie et la nosologie;

Le troisième, sur la matière médicale, la chimie et la pharmacie;

Le quatrième, sur l'hygiène et la médecine légale;

Le cinquième, sur la clinique interne ou externe, suivant le titre de docteur en médecine ou de docteur en chirurgie que l'aspirant voudra acquérir.

Les examens seront publics; deux d'entre eux seront nécessairement soutenus en latin.

Après les cinq examens, l'aspirant sera tenu de soutenir une thèse qu'il aura écrite en latin ou en français.

Les étudians ne pourront se présenter aux examens des écoles, qu'après avoir suivi, pendant quatre années, l'une ou l'autre d'entre elles, et acquitté les frais d'étude qui seront déterminés.

Les conditions d'admission des étudians aux écoles, le mode des inscriptions qu'ils y prendront, l'époque et la durée des examens, ainsi que les frais d'étude et de réception, et la forme du diplôme à délivrer par les écoles aux docteurs reçus, seront déterminés par un réglement délibéré dans la forme adoptée pour tous les réglemens d'administration publique : néanmoins la somme totale de ces frais ne pourra excéder mille francs; et cette somme sera partagée dans les quatre années d'étude et dans celle de la réception.

Les médecins et chirurgiens qui, ayant étudié avant la suppression des universités, facultés et colléges de médecine et de chirurgie, et n'ayant pas pu subir d'examen par l'effet de cette suppression, voudront acquérir le titre de docteur, se présen-

teront à l'une des écoles de médecine avec leurs certificats d'étude; ils y seront examinés pour recevoir le diplôme; et ils ne seront tenus d'acquitter que le tiers des frais d'examen et de réception.

Les médecins ou chirurgiens non reçus, comme ceux de l'article précédent, mais qui ont été employés en chef, ou comme officiers de santé de première classe pendant deux ans dans les armées de terre ou de mer, se présenteront, s'ils veulent obtenir le titre de docteur en médecine ou en chirurgie, avec leurs brevets ou commissions certifiés par les ministres de la guerre ou de la marine, à l'une des écoles de médecine, où ils seront tenus de subir le dernier acte de réception seulement, ou de soutenir thèse. Il leur sera délivré un diplôme, et ils ne paieront que les frais qui seront fixés pour la thèse.

Ceux des élèves qui, ayant étudié dans les écoles de médecine instituées par la loi du 14 frimaire an III, ont subi des examens et ont fait preuve de capacité dans ces écoles, suivant les formes qui y ont été établies, se pourvoiront à celle de ces écoles où ils auront été examinés, pour y recevoir le diplôme de docteur. Ils seront tenus d'acquitter la moitié des frais fixés pour les examens et la réception.

Les élèves nationaux admis par le concours des lycées ou des prytanées aux écoles spéciales de médecine, d'après l'article 35 de la loi du 11 floréal an X, seront seuls dispensés de payer les frais d'étude et de réception.

Le produit des études et des réceptions dans chaque école de médecine, sera employé au traitement des professeurs et aux dépenses de chacune d'elles, ainsi qu'il sera réglé par le gouvernement; sans néanmoins que les sommes reçues dans l'une de ces écoles puissent être affectées aux dépenses des autres.

Les jeunes gens qui se destineront à devenir officiers de santé, ne seront pas obligés d'étudier dans les écoles de médecine; ils pourront être reçus officiers de santé, après avoir été attachés, pendant six années, comme élèves, à des docteurs, ou après avoir suivi, pendant cinq années consécutives, la pratique des hôpitaux civils ou militaires. Une étude de trois années consécutives dans les écoles de médecine, leur tiendra lieu de la résidence de six années chez les docteurs, ou de cinq années dans les hospices.

Pour la réception des officiers de santé, il sera formé, dans le chef-lieu de chaque département, un juri composé de deux docteurs domiciliés dans le département, nommés par le premier consul, et d'un commissaire pris parmi les professeurs des six écoles de médecine, et désigné par le premier consul. Ce juri sera renommé tous les cinq ans; ses membres pourront être continués.

Les juris des départemens ouvriront, une fois par an, les examens pour la réception des officiers de santé.

Il y aura trois examens :

L'un sur l'anatomie,

L'autre sur les élémens de la médecine,

Le troisième sur la chirurgie et les connaissances les plus usuelles de la pharmacie.

Ils auront lieu en français, et dans une salle où le public sera admis.

Dans les six départemens où seront situées les écoles de médecine, le juri sera pris parmi les professeurs de ces écoles, et les réceptions des officiers de santé seront faites dans leur enceinte.

Les frais des examens des officiers de santé ne pourront pas excéder deux cents francs. La répartition de cette somme entre les membres du juri, sera déterminée par le gouvernement.

Le mode des examens faits par les juris, leurs époques, leur durée, ainsi que la forme du diplôme qui devra être délivré aux officiers de santé, seront déterminés par le réglement dont il a été parlé précédemment.

Les individus qui se sont établis depuis dix ans dans les villages, les bourgs, etc., pour y exercer la chirurgie, sans avoir pu se faire recevoir depuis la suppression des lieutenances du premier chirurgien et des communautés, pourront se présenter au juri du département qu'ils habitent, pour y être examinés et reçus officiers de santé. Ils ne paieront que le tiers du droit fixé pour ces examens.

Les médecins et les chirurgiens reçus suivant les anciennes formes supprimées en France, ou suivant les formes qui existaient dans les départemens réunis, présenteront, dans l'espace de trois mois, après la publication de la présente loi, au tribunal de leur arrondissement et au bureau de leur sous-préfecture, leurs lettres de réception et de maîtrise.

Une inscription sur une liste ancienne légalement formée; ou, à défaut de cette inscription ou de liste ancienne, une attestation de trois médecins ou de trois chirurgiens dont les titres auront été reconnus, et qui sera donnée par voie d'information devant un tribunal, suffira pour ceux des médecins et des chirurgiens qui ne pourraient pas retrouver et fournir leurs lettres de réception et de maîtrise.

Les médecins ou chirurgiens établis depuis la suppression des universités, facultés, colléges et communautés, sans avoir pu se faire recevoir, et qui exercent depuis trois ans, se muniront d'un certificat délivré par les sous-préfets de leurs arrondissemens, sur l'attestation du maire et de deux notables des communes où ils résident, au choix des sous-préfets : ce certi-

ficat, qui constatera qu'ils pratiquent leur art depuis l'époque indiquée, leur tiendra lieu de diplôme d'officier de santé; ils le présenteront, dans le délai prescrit par l'article précédent, au tribunal de leur arrondissement et au bureau de leur sous-préfecture.

Les dispositions de cet article seront applicables aux médecins et chirurgiens civils dont il a été précédemment question, et même à ceux qui n'étant employés ni en chef, ni en première classe, aux armées de terre ou de mer, et ayant exercé depuis trois ans, ne voudraient pas prendre le titre et le diplôme de docteur en médecine ou en chirurgie.

Les docteurs ou officiers de santé reçus suivant les formes établies ici, seront tenus de présenter, dans le délai d'un mois après la fixation de leur domicile, les diplômes qu'ils auront obtenus, au greffe du tribunal de première instance, et au bureau de la sous-préfecture de l'arrondissement dans lequel les docteurs et officiers de santé voudront s'établir.

Les commissaires du gouvernement près les tribunaux de première instance, dresseront les listes des médecins et chirurgiens anciennement reçus, de ceux qui sont établis depuis dix ans sans réception, et des docteurs et officiers de santé nouvellement reçus suivant les formes de la présente loi, et enregistrés aux greffes de ces tribunaux. Ils adresseront, en septembre de chaque année, une copie certifiée de ces listes au grand-juge ministre de la justice.

Les sous-préfets adresseront l'extrait de l'enregistrement des anciennes lettres de réception, des anciens certificats et des nouveaux diplômes dont il vient d'être parlé, aux préfets, qui dresseront et publieront les listes de tous les médecins et chirurgiens anciennement reçus, des docteurs et officiers de santé domiciliés dans l'étendue de leurs départemens. Ces listes seront adressées par les préfets au ministre de l'intérieur, dans le dernier mois de chaque année.

A compter de la publication de la présente loi, les fonctions de médecins et chirurgiens appelés par les tribunaux, celles de médecins et chirurgiens en chef dans les hospices civils, ou chargés par des autorités administratives de divers objets de salubrité publique, ne pourront être remplies que par des médecins et des chirurgiens reçus suivant les formes anciennes, ou par des docteurs reçus suivant celles de la présente loi.

Les docteurs reçus dans les écoles de médecine pourront exercer leur profession dans toutes les communes de la république, en remplissant les formalités prescrites par les articles précédens.

Les officiers de santé ne pourront s'établir que dans le département où ils auront été examinés par le juri, après s'être fait

enregistrer comme il vient d'être prescrit. Ils ne pourront pratiquer les grandes opérations chirurgicales, que sous la surveillance et l'inspection d'un docteur, dans les lieux où celui-ci sera établi. Dans le cas d'accidens graves arrivés à la suite d'une opération exécutée hors de la surveillance et de l'inspection prescrites ci-dessus, il y aura recours à indemnité contre l'officier de santé qui s'en sera rendu coupable.

Outre l'instruction donnée dans les écoles de médecine, il sera établi dans l'hospice le plus fréquenté de chaque département un cours annuel et gratuit d'accouchement théorique et pratique, destiné particulièrement à l'instruction des sages-femmes.

Le traitement du professeur et les frais du cours seront pris sur la rétribution payée pour la réception des officiers de santé.

Les élèves sages-femmes devront avoir suivi au moins deux de ces cours, et vu pratiquer pendant neuf mois, ou pratiqué elles-mêmes les accouchemens pendant six mois dans un hospice, ou sous la surveillance du professeur, avant de se présenter à l'examen.

Elles seront examinées par les juris sur la théorie et la pratique des accouchemens, sur les accidens qui peuvent les précéder, les accompagner et les suivre, et sur les moyens d'y remédier.

Lorsqu'elles auront satisfait à leur examen, on leur délivrera gratuitement un diplôme, dont la forme sera déterminée par le réglement qui doit fixer l'administration intérieure des écoles spéciales.

Les sages-femmes ne pourront employer les instrumens dans les cas d'accouchemens laborieux, sans appeler un docteur, ou un médecin ou chirurgien anciennement reçus.

Les sages-femmes feront enregistrer leur diplôme au tribunal de première instance et à la sous préfecture de l'arrondissement où elles s'établiront et où elles auront été reçues.

La liste des sages-femmes reçues pour chaque département, sera dressée dans les tribunaux de première instance, et par les préfets, suivant les formes indiquées ci-dessus.

Six mois après la publication de la présente loi, tout individu qui continuerait d'exercer la médecine ou la chirurgie, ou de pratiquer l'art des accouchemens sans être sur les listes dont il a été parlé, et sans avoir de diplôme, de certificat ou de lettre de réception, sera poursuivi et condamné à une amende pécuniaire envers les hospices.

Ce délit sera dénoncé aux tribunaux de police correctionnelle, à la diligence du commissaire du gouvernement (procureur du roi) près ces tribunaux.

L'amende pourra être portée jusqu'à mille francs, pour ceux qui prendraient le titre et exerceraient la profession de docteur;

A cinq cents francs, pour ceux qui se qualifieraient d'officiers de santé, et verraient des malades en cette qualité;

A cent francs, pour les femmes qui pratiqueraient illicitement l'art des accouchemens.

L'amende sera double en cas de récidive, et les délinquans pourront en outre être condamnés à un emprisonnement qui n'excédera pas six mois.

Le traitement des professeurs, qui jusqu'alors avait été annuellement d'une somme fixe, fut divisé par arrêté du gouvernement du 6 octobre 1803 (13 vendémiaire an XII), en traitement fixe et en traitement éventuel. Le premier fut de trois mille francs pour toutes les écoles spéciales; le second se composa du produit des inscriptions, des examens et des réceptions.

Un misérable et vain calcul d'économie fit adopter la disposition du traitement éventuel; elle a été funeste aux progrès de l'enseignement et à l'honneur de la médecine : l'enseignement fut négligé dans toutes ses parties, l'on ne s'occupa plus que d'examens et que de réceptions, et cela pour grossir le traitement éventuel, qui s'est quelquefois élevé dans telle école, à ce que l'on assure, à plus du quadruple du traitement fixe. L'honneur de la médecine a été compromis par l'admission, sans choix et sans vergogne, au doctorat, de candidats dépourvus d'instruction, illettrés, et qui ne justifiaient d'aucune étude. Tel à qui un juri médical avait refusé la modeste patente d'officier de santé, alla s'adresser à l'école spéciale, qui le décora du bonnet doctoral. Tout devint fiscal dans nos écoles; ceux de nos confrères qui avaient étudié aux écoles de santé, et qui, avant de se livrer à la pratique de l'art, avaient donné à leurs maîtres d'éclatantes preuves de leur savoir dans des examens, dans des dissertations inaugurales qu'on était convenu de leur faire subir, vu le silence de la loi, avant de leur délivrer un certificat d'habileté à l'exercice; ceux-là, disons-nous, qui étaient de vrais docteurs, puisqu'ils étaient doctes, lorsqu'aux termes de la loi ils voulurent échanger leurs titres provisoires contre le diplôme de docteur, furent indécemment rançonnés. L'auteur de cet article, chargé de la part d'un de ses amis de réclamer cet échange auprès de la faculté de Paris, ne l'a obtenu qu'en versant une somme de six cents francs dans la caisse de l'école.

Indépendamment du traitement fixe et éventuel alloué aux professeurs par l'arrêté de 1803, le gouvernement remet chaque année quarante mille francs à l'école de Paris, trente mille

à celle de Montpellier, et vingt mille francs à celle de Strasbourg, pour subvenir au traitement des bibliothécaires, chefs et aides des travaux anatomiques, conservateurs, prosecteurs, garçons de laboratoire, jardiniers, hommes de peine, etc.

Dans la même année, un autre arrêté contient les dispositions suivantes relatives au costume des professeurs des écoles de médecine et des simples docteurs.

Les professeurs des écoles de médecine porteront un costume dans l'exercice de leurs fonctions.

Le grand costume sera porté aux examens, aux thèses, lors des prestations de serment et des rapports aux tribunaux, et dans toutes fonctions et cérémonies publiques.

Il sera ainsi qu'il suit : habit noir à la française; robe de soie cramoisie en satin, avec des devants en soie noire; cravate de batiste tombante; toque en soie cramoisie, avec un galon d'or et deux galons pour celle du directeur; chausse cramoisie en soie et bordée d'hermine.

Le petit costume sera porté aux leçons et aux assemblées particulières de l'école, et composé comme il suit :

Robe noire d'étamine, avec des devants de soie cramoisie; la même chausse de soie cramoisie bordée d'hermine; habit, cravate et toque comme ci-dessus.

Les simples docteurs en médecine, lorsqu'ils seront invités à quelque cérémonie publique, et lorsqu'ils prêteront serment, feront ou affirmeront des rapports devant les tribunaux, pourront porter le costume qui sera déterminé à cet effet.

Les professeurs réunis de l'école, dans leurs fonctions, auront à leurs ordres un appariteur vêtu d'un habit noir, avec le manteau de la même couleur, et portant une masse d'argent.

Enfin une loi du 17 mars 1808 portant organisation de l'université de France, rendit aux écoles de médecine le titre de facultés, en les plaçant dans le système général de cette institution, sans rien changer aux dispositions qui avaient été précédemment arrêtées quant à leur organisation intérieure.

Tel était l'état des choses, lorsque les événemens de 1814 replacèrent la dynastie des Bourbons sur l'ancien trône des rois de France. Le monarque éclairé qui venait de donner à la France la Charte constitutionnelle, entendit les murmures qui s'élevaient de toutes parts contre les abus qui se sont glissés dans l'exercice de la médecine. Le roi manifesta l'intention de faire cesser ces abus, et spécialement ceux qui nuisent à l'enseignement. Il fut question de donner une organisation nouvelle aux facultés de médecine, et d'établir cette organisation sur des bases telles, que les inconvéniens qui exis-

tent dans l'ordre actuel, ne puissent jamais s'introduire dans celui qui devait lui succéder. Deux genres d'obstacles bien différens se sont opposés jusqu'ici à ce que la lumière arrivât à ceux des agens de l'autorité suprême qui sont chargés de lui présenter le plan de la réorganisation des facultés de médecine. Le premier de ces obstacles vient de l'opiniâtreté de quelques hommes qui se sont constitués les défenseurs des abus contre lesquels chacun se récrie, et qu'ils ne voudraient point voir cesser, les choses étant maintenant trop à leur convenance; et les concessions, qu'à la fin ils ont été contraints de faire, ne portent que sur des points qu'ils n'oseraient défendre désormais, sans avoir abjuré tout sentiment de bonne foi. Nous ne voulons point désigner ici tous les professeurs de nos facultés : ceux que nous signalons en forment même le plus petit nombre, et nous rendons aux autres la justice de déclarer que, pénétrés des sentimens les plus nobles, ils sont prêts à souscrire à tous les sacrifices personnels qu'il faudrait faire pour soutenir la gloire de l'art et l'honneur de notre profession. Plusieurs, d'entre ces derniers, sentent combien la réforme serait salutaire; ils la désirent, avec tous les hommes impartiaux, et ils ont fait, publiquement à cet égard, leur profession de foi.

L'autre obstacle résulte de l'obstination, de l'aveuglement et de l'ambition de quelques hommes qui voudraient que l'on divisât l'enseignement comme il était autrefois; que l'on renversât le bel édifice qui a été élevé à l'art de guérir depuis vingt cinq ans, et cela dans le seul espoir de succéder à ceux qu'un nouveau système aurait écartés des nouvelles fonctions qu'ils remplissent maintenant. Ainsi donc les uns et les autres n'agissant que sous l'empire de l'intérêt personnel, voulant tout faire pour eux, ne conçoivent rien de libéral, rien d'utile pour la patrie, rien qui puisse contribuer aux progrès et à la gloire de l'art de guérir.

Il y a trois ans que les adversaires du système actuel de l'enseignement avaient des chefs fort redoutables, et par la faveur dont ils jouissaient, et par l'acharnement avec lequel ils l'attaquaient. Ces hommes ne sont plus, et maintenant la vérité ne peut avoir d'adversaires que parmi ceux qui ont un intérêt direct à la conservation des abus dont l'extirpation est tant désirée.

Avant d'établir les bases de l'enseignement médical qui paraît être plus en harmonie avec l'état social dans lequel nous vivons, il convient que nous démontrions la supériorité du système actuel de cet enseignement sur l'ancien système, de prouver que la division sollicitée d'une manière si vive de l'instruction en deux branches, l'une comprenant la médecine interne, et l'autre

la chirurgie, serait dispendieuse pour l'état, funeste aux progrès de l'art, et par conséquent contraire aux intérêts de l'humanité.

Etablir que les facultés de médecine actuelles, qui renferment dans leur système d'éducation médicale d'excellens élémens, sollicitent, dans leur régime intérieur, des réformes au moyen desquelles disparaîtront les abus dont on se plaint; indiquer ces réformes; examiner s'il convient de diviser la médecine en plusieurs branches, dans l'exercice de l'art; s'il convient de conserver la classe des officiers de santé; enfin établir les règles d'une police médicale, dont l'utilité n'a jamais été mieux appréciée qu'en ce moment où cette partie de notre législation est tombée dans une désuétude dont les médecins estimables gémissent, et dont la société se trouve fréquemment lésée; tels sont les divers points que nous allons examiner succinctement.

L'instruction médicale repose aujourd'hui sur un système infiniment supérieur à celui que suivaient nos anciennes écoles. Celles-ci n'avaient, pour la plupart, de respectable que le titre pompeux dont elles étaient honorées. Les docteurs qu'elles recevaient, souvent par procuration, et toujours sans les avoir assujétis à des examens probatoires, achetaient leur diplôme comme une marchandise d'assez mince valeur; car depuis longtemps ces parchemins décrédités n'étaient plus un titre suffisant pour investir ceux qui les possédaient de la confiance publique.

La faculté de Montpellier mérite une honorable exception; elle jouissait d'une célébrité qu'elle justifiait par le mérite éminent de plusieurs de ses membres, et par la dignité que tous savaient apporter dans l'exercice de leurs fonctions; elle honorait la médecine par la sévérité, la solennité des examens qu'elle faisait subir aux candidats avant de leur conférer le droit d'exercer. Cependant l'école de Montpellier était loin d'offrir aux étudians les mêmes ressources que leur présentent nos facultés modernes; elle ne réunissait point comme celles-ci, aux leçons de médecine proprement dites, celles qui ont pour objet l'anatomie et les diverses parties de la chirurgie; elle n'avait point d'enseignement clinique.

L'ancienne faculté de médecine de Paris était depuis plusieurs siècles en possession de compter parmi ses membres d'habiles et illustres médecins, dont les écrits ont reculé les limites de la science; mais ces auteurs savans semblaient dédaigner les honorables fonctions de l'enseignement; et, par un déplorable abus, le professorat était confié aux docteurs nouvellement initiés, lesquels délaissaient la chaire des Riolan, des Fernel et des Duret, précisément alors qu'ils commençaient à devenir dignes de l'occuper. Si donc il sortait des hommes

distingués d'une pareille école, ce qui ne peut être mis en question, c'était dans les leçons particulières et dans la pratique des hôpitaux, qu'ils allaient recueillir les connaissances solides qu'on voyait briller en eux.

Nulle des seize autres facultés du royaume ne mérite d'être citée après celles de Montpellier et de Paris. Il y avait sans doute des hommes instruits dans toutes, et spécialement à Toulouse, à Besançon, à Caen, à Nancy, à Strasbourg, à Reims et à Perpignan; mais le petit nombre de leurs élèves n'était guère propre à y exciter l'émulation.

Si nous jetons un coup d'œil sur les anciennes écoles de chirurgie, nous aurons sans doute à remarquer celle de Saint-Côme, à Paris; celles de Lyon, de Rouen, de Nancy, de Clermont, et un très-petit nombre d'autres d'où il sortait des hommes habiles; mais pourrait-on, sans trop de partialité, disconvenir que dans ces écoles, celle de Paris exceptée, l'enseignement théorique ne fût presque nul? Et même à Paris, cet enseignement était-il ce qu'il devait être? Etait-il médical? Non sans doute : et ce qui manqua dans tous les temps à la plupart des chirurgiens de Paris, aux membres de cette célèbre Académie de chirurgie, c'était de savoir la médecine, que toutefois ils exerçaient presque tous beaucoup plus que la chirurgie. Quant aux maîtres en chirurgie des petites villes de France, leur éducation était bien simple : ils suivaient comme *garçons* la pratique d'un maître; ils apprenaient, par cœur seulement, un peu d'ostéoléogie, de myologie, d'angéiologie, de splanchnologie et de névrologie, et subissaient ensuite un examen devant la communauté des maîtres. Le plus ordinairement le candidat, de même que ses juges, n'avait jamais disséqué de cadavres; tout extraordinaire que paraît être ce fait, il est néanmoins rigoureusement vrai.

Tel était l'état de l'enseignement médical en France avant la fondation des nouvelles écoles. Depuis longtemps la nécessité d'une réforme était sentie; et déjà la Société royale de médecine, cette compagnie, de moderne création, si justement célèbre, et par les talens de la plupart de ses membres, et par la belle collection de Mémoires qu'elle nous a laissée, préparait la révolution qui devait s'opérer dans la constitution des corps destinés à enseigner en France la médecine et la chirurgie. La réforme sollicitée par les lumières du siècle, par les hommes instruits et de bonne foi, et voulue par le roi juste et bon qui avait fondé la Société royale de médecine, et qui s'en était déclaré le protecteur (Louis XVI); cette réforme était attendue qnand nos orages politiques éclatèrent.

Lorsqu'enfin le calme fut rétabli, l'enseignement médical le fut aussi, mais sur un plan dont l'essai n'avait encore été fait

nulle part. Bientôt l'on vit sortir des écoles de santé de Paris, de Montpellier, de Strasbourg, des élèves qui, par des talens prématurés, attestèrent l'heureuse influence qu'allaient désormais exercer sur l'instruction médicale les nouveaux corps destinés à la répandre.

En effet, les nouvelles écoles, composées de l'élite des hommes célèbres dont s'honorait alors la médecine et la chirurgie françaises, présentèrent, dans leur organisation, des avantages qui firent oublier les anciennes facultés. Ces avantages sont spécialement de réunir dans un même foyer, des lumières jadis éparses; d'offrir, dans le même corps, tous les élémens dont se compose une bonne éducation médico-chirurgicale. Ainsi l'on y vit réunir à l'enseignement théorique de la médecine et de la chirurgie, celui des cliniques internes et externes; celui de l'anatomie et de la physiologie, considérées comme bases fondamentales des connaissances du médecin et du chirurgien; et enfin celui de la physique, de la chimie, de la pharmacie et de l'histoire naturelle. Les élèves studieux n'eurent plus besoin d'aller puiser à d'autres sources : nos modernes facultés étalent tous les trésors de la science de l'homme, considéré dans l'état de santé et dans celui de maladie. Les docteurs élevés dans les écoles apportent dans la société une éducation médicale complette, à laquelle il ne manque plus que les lumières de l'expérience, sans lesquelles nul ne peut exercer notre art avec succès. Aussi nos médecins savent la chirurgie; nos chirurgiens, la médecine; tandis qu'anciennement les médecins dédaignaient, en général, les connaissances chirurgicales, et que les chirurgiens étaient dans l'impossibilité d'acquérir des notions exactes sur la médecine. De nos jours, les médecins et les chirurgiens ont déjà fourni la preuve de l'excellence de l'instruction médicale moderne; et le nombre des sujets distingués qu'elle a formés, sous le double rapport du savoir et de l'habileté, est beaucoup plus considérable maintenant qu'il ne l'était jadis.

Que veulent donc les détracteurs des facultés modernes en proposant la division de l'enseignement, et de l'exercice de la médecine et de la chirurgie? Est-ce de bonne foi qu'ils préconisent l'ancien système? Et leur aveuglement irait-il jusqu'à nier les choses les plus évidentes? Est-ce la gloire de l'art? est-ce leur amour-propre ou leur intérêt qui leur suggère de tels projets? Ils ne rêvent qu'à cette séparation devenue impossible; qu'au retour de cette division frappée de caducité! Ils ne réfléchissent donc point que les clameurs impuissantes, suscitées par l'amour-propre ou par l'intérêt particulier, ne peuvent faire rétrograder les lumières d'un siècle? que ces lumières ne peuvent être obscurcies par les passions de quel-

ques hommes? ne savent-ils point qu'un siècle qui marche vers la perfection de la civilisation, n'est arrêté par aucune puissance; mais qu'il entraîne tout avec lui; et qu'enfin, au lieu de lui opposer de vains efforts, il faut céder à son irrésistible impulsion?

Que diraient-ils ceux qui semblent désirer si ardemment la restauration des anciennes coutumes, par cela seul qu'elles ont été observées jadis, si l'on essayait de rétablir les choses comme elles étaient du temps de saint Louis, ou même de François 1? Tout se perfectionne dans les institutions sociales; tout change; la nature seule est invariable dans sa marche et dans ses phénomènes. Ceux des chirurgiens qui sont d'avis de diviser l'enseignement, et par conséquent les deux professions, *réclament* cette division comme un moyen d'illustration pour la chirurgie. Le contraire arriverait certainement, si l'autorité consacrait le principe de la division. Que des médecins, imbus d'anciens préjugés, désirent cette séparation, cela se conçoit: mais que les chirurgiens dédaignent une noble alliance, si longtemps désirée et si vainement sollicitée par leurs devanciers, c'est le comble du délire. Dès que les chirurgiens cesseraient de partager les études des médecins, et dès que les uns et les autres seraient institués par des autorités distinctes, les rangs se déclineraient entre les deux professions; la médecine reprendrait le sien; celui de la chirurgie serait donc le dernier. Bientôt elle retomberait dans la *barberie*, car l'homme bien né dédaignerait d'appartenir à l'art secondaire : alors la guerre se rallumerait avec cette animosité dont plusieurs de nous ont encore conservé le déplorable souvenir. D'ailleurs, les prétentions de quelques anciens chirurgiens, dissidens, qui revendiquent les droits du ci-devant collége de chirurgie de Paris, sont purement personnelles, contraires au bien public et aux intentions des fondateurs. L'institution du collége et de l'académie de chirurgie n'a point été faite pour les individus, mais pour les progrès de l'art de guérir. Le but peut-il être plus dignement rempli qu'en réunissant à la médecine cette chirurgie, si longtemps repoussée et dédaignée par les médecins? J'entends des chirurgiens murmurer contre la médecine et solliciter la séparation de l'art, afin de ravaler ceux qui les méprisèrent jadis.... Prétentions absurdes! Un amour-propre aveugle ou un intérêt personnel peuvent seuls inspirer ce dessein. Il est passé le temps des erreurs qui furent si scandaleuses et si funestes à la science! Les fauteurs du projet de séparation argumentent sur les abus qui se sont introduits dans les facultés. Mais ces abus sont connus; ils sont avoués par ceux même qui les entretiennent. Que reste-t-il à faire de la part de l'autorité suprême? Réformer ce qui est susceptible de l'être, améliorer

le système d'enseignement, et donner aux facultés des réglemens qui, désormais, préviendront le mal qui s'y est introduit, par des causes diverses. Ils ajoutent que la chirurgie a dégénéré depuis qu'elle est réunie à la médecine; que bientôt il n'y aura que des médecins, et qu'il ne se formera plus de chirurgiens en France. De ces deux assertions, l'une est fausse, et l'autre n'est que spécieuse. La fausseté de la première est démontrée par le nombre des bons, des excellens chirurgiens sortis des nouvelles écoles; ce nombre excède celui qui s'observait jadis. Quels sont les chirurgiens de l'âge précédent qui effacent feu Bichat et Mouton? MM. Dupuytren, Richerand, Désormeaux, Delpech, Maunoir, Ribes, Willaume, Marjolin, Roux, Béclard, Provençal, Yvan, Gama, Chapotin, Jourda, Lisfranc, Breschet, Lagneau, Trachez, Tartra, Cullerier (neveu), Beauchène fils, Baffos; Bouchet et Montain, de Lyon; Lorée, Flaubert, de Rouen; Jules Cloquet, Cauvières, de Marseille; Briot, de Besançon, etc., etc.....; et cette foule de chirurgiens militaires qui ont honoré leur art autant que l'humanité? A la même habileté manuelle que leurs prédécesseurs, ces chirurgiens, sortis des écoles modernes, joignent un savoir médical, une érudition dont la plupart des premiers étaient privés.

Et, tandis que les écoles modernes formaient de tels chirurgiens, elles répandaient, dans la société, dans les armées, des médecins de la première distinction : tels sont, pour n'en citer qu'un petit nombre, Bayle et Legallois, enlevés trop tôt, l'un à l'anatomie pathologique, l'autre à la physiologie, dont il aurait reculé les bornes, en complétant ses ingénieuses expériences; tels sont MM. Duméril, Alibert, Prunelle, Decandolle, Broussais, Landré-Beauvais, Double, Renauldin, Lordat, Royer-Collard, Chaumeton, Lerminier, Brassier, Rampont, Vaidy, Fouquier, De Laitre, De Laprade, Orfila, Gasc, Bourges, Gilibert, Serres, Biett, Magendie, Chomel, Itard, Mérat, Montègre, Hippolaste, Cloquet (Hippolite), Nacquart, Louyer-Villermay, Pariset, Burdin, Adelon, Moizin, Villeneuve, Chamberet, Marc, Nysten, Coutenceau, Capuron, Castel, Moreau (de la Sarthe), Esquirol, Allard, Clairian, etc. Tous connaissent, avec la médecine et la chirurgie, la littérature et les sciences accessoires, sans lesquelles le médecin n'est jamais à la hauteur des nobles fonctions auxquelles il est appelé.

Dans le système de réunion, les professeurs, qui sont chargés de l'enseignement de la médecine, ou de former des médecins, remplissent le même objet par rapport à la chirurgie et aux chirurgiens. Si l'enseignement était divisé, il y aurait un double emploi, quant au personnel des professeurs : car, qui oserait nier qu'il ne fallût aux médecins des professeurs d'anatomie. Le temps où les médecins ne savaient l'anatomie que

comme les peintres, est déjà loin de nous; il est impossible qu'il revienne jamais, dût la civilisation ne plus faire de progrès! Il leur en faudrait aussi pour la physiologie, les opérations chirurgicales, la pathologie externe. Il faudrait aux chirurgiens des cours de pathologie interne, d'hygiene, de médecine légale, etc. Enfin, pour les médecins comme pour les chirurgiens, ne faudrait-il pas des cours de matière médicale, de botanique, de chimie pharmaceutique, de thérapeutique? etc. D'un autre côté, les frais d'administration, ceux qu'entraîneraient l'achat et l'entretien des bibliothèques, des instrumens, l'acquisition des édifices convenables, augmenteraient naturellement les dépenses publiques, par l'admission du système que nous combattons.

Ainsi donc tout, sans exception, milite en faveur des facultés actuelles, sauf la réforme des abus qu'elles recèlent, et l'introduction de plusieurs améliorations que le temps, qui perfectionne tout, indique comme utiles, comme indispensables.

Nous avons fait l'apologie de l'unité de l'enseignement qui a lieu dans nos facultés actuelles; nous pourrions justifier notre opinion, en nous engageant dans les developpemens dont le sujet est susceptible; mais outre qu'ils excéderaient les bornes dans lesquelles nous devons nous renfermer ici, ils n'apprendraient rien de nouveau aux lecteurs auxquels cet écrit est destiné. Nous avons rempli notre objet, en faisant ressortir, par la comparaison des unes et des autres, la supériorité des institutions médicales modernes sur les anciennes. Une tâche plus pénible mais indispensable, nous est imposée en ce moment; c'est d'indiquer quelques-uns des abus qui se sont introduits dans les facultés, et de proposer les moyens de les extirper.

L'un de ces abus, le plus funeste à la gloire de l'art et aux intérêts sociaux, c'est la facilité avec laquelle les admissions ont lieu dans nos écoles. Le titre de docteur est trop fréquemment accordé à des hommes ignorans, à des candidats dont l'ineptie ne permet d'espérer rien d'eux pour l'avenir. Le moyen de porter à ce mal un remède assuré, c'est d'allouer un traitement fixe et à vie aux professeurs des facultés; de les rendre tout-à-fait étrangers au produit des examens et des réceptions. Alors, ils ne seront plus placés entre leur devoir et leur intérêt. Il convient que le traitement des professeurs soit honorable et digne d'une grande nation, dont une partie de la gloire résulte de l'état florissant des sciences, des lettres et des arts.

Un second abus préjudiciable à l'instruction des élèves, contraire au lustre des facultés, c'est la vidnité si fréquente des chaires délaissées par les professeurs. Ils en est qui com-

mencent chaque année leur tâche, et n'y donnent aucune suite; quelques leçons furtives remplissent la période scolaire, et jamais le cours n'est achevé. Il est même certains professeurs dont les chaires sont encore veuves alors même qu'ils viennent s'y asseoir; ils prêchent dans le désert. Ceux-là, et ceux qui ne font plus de leçon, s'obstinent, en conservant le titre de leurs fonctions, à fermer la porte des facultés à des hommes laborieux et habiles qui s'y présentent en vain, et que l'opinion publique désigne depuis longtemps comme leurs successeurs. Non seulement ils ne veulent point céder leurs places, mais ils refusent de nommer à celles qui viennent à vaquer par le décès de leurs collègues. Il y a telle faculté où, depuis plusieurs années, trois ou quatre chaires sont restées vacantes. Ce n'est pas qu'il manquât de candidats pour les remplir; mais leur nomination devait diminuer la quotité du traitement éventuel. Ce n'est que lorsque le scandale est poussé à un point intolérable qu'on se décide à procéder à quelques élections. On supposerait que l'intérêt de l'art, que la justice président aux choix que font les électeurs; c'est l'esprit de coterie, c'est l'intérêt personnel qui les dirige. Quiconque a de l'indépendance dans les idées et ose se soustraire à la protection de certains chefs de parti, qui ne l'accordent qu'au prix des complaisances les moins honorables, n'a rien à espérer de leur justice. Et l'on fait aujourd'hui comme dans l'ancienne faculté de Paris, on tourmente ceux que des idées nouvelles distinguent et tirent de la classe commune. On sait que l'illustre Fourcroy, que le savant et digne professeur Hallé furent exclus de la régence parce que, très-jeunes, ils étaient déjà des hommes remarquables, et qu'ils appartenaient à la société royale de médecine, dont la célébrité fatiguait la jalouse nullité de la faculté. Aujourd'hui comme autrefois, on sait d'avance que le vœu public appelle à telle chaire vacante tel candidat, qui s'est rendu illustre par d'utiles et de grands travaux, qui attire la foule, non-seulement des élèves, mais encore des docteurs, à ses leçons lumineuses, qui occupe de sa renommée et le monde médical, et le public tout entier; on le sait, et déjà les précautions les plus insidieuses sont prises pour qu'il soit écarté. Si ce candidat est anatomiste, et que la chaire d'anatomie soit vacante, une adroite permutation se fera dans le sein de la faculté, et ce sera une chaire de médecine ou d'accouchement qui sera offerte à l'ambition des concurrens. Et réciproquement, si c'est la pathologie interne qui réclame un professeur, celui-ci sera pris parmi les anciens titulaires; une chaire d'anatomie ou de chirurgie deviendra vacante, précisément parce qu'elle ne convient point à l'homme qui est frappé de réprobation, et qu'elle est le véritable lot de celui qui a été

assez favorisé pour réunir les vœux du conclave; heureux quand le nouvel élu possède tous les talens que réclame la fonction dont il vient d'être investi, ainsi que cela s'est rencontré tout récemment dans la nomination de deux professeurs!

Ceux qui savent le secret de ces intrigues savent aussi combien les permutations dans l'intérieur des facultés, injustes par leurs motifs, sont nuisibles aux progrès de l'art. Ainsi, il arrive que tel professeur, fort habile dans une partie de l'enseignement, se voit obligé, par condescendance, d'abandonner la carrière qu'il parcourait avec distinction, pour en commencer une dans laquelle sa marche sera longtemps mal assurée. Il arrive encore qu'un autre, qui, pendant un demi-siècle, a occupé les premières places de l'enseignement anatomique et chirurgical, soit, en quelque sorte, condamné à enseigner les accouchemens aux élèves sages-femmes.

Arrêtons-nous à ces exemples, qu'il serait malheureusement trop facile de multiplier; et hâtons-nous de dire que beaucoup de professeurs, fidèles à leur devoir, et remplis d'un noble zèle pour les succès de l'enseignement, ne méritent aucun de ces reproches et gémissent sans doute sur ceux qui y donnent lieu. Nous ne devons pas les désigner nominativement, ce serait accuser, pour ainsi dire, d'une manière explicite, ceux sur lesquels tombent nos réflexions. La personnalité n'est pas notre ton; et nos intentions sont trop pures pour que nous les ternissions par des remarques qui deviendraient odieuses si elles cessaient d'être générales. Bornons donc ici nos réflexions sur les abus qui se sont introduits dans nos facultés, et surtout dans leur administration intérieure; nous ne voulons point examiner ce qui s'y passe; les ennemis de ces établissemens ont élevé contre ceux qui les dirigent d'odieuses accusations; nous ne voulons point y croire.

Mais par quel moyen pourrait-on obvier aux inconvéniens qui, dans le régime de ces corporations, ne sont que trop notoires, et comment pourrait-on ramener les facultés de médecine au but de leur institution? Il faut avoir le courage de le dire, les choses sont poussées à de tels excès que le mal ne peut se guérir que par un remède violent; une restauration complette de ces établissemens, est le seul qui nous paraisse convenable. Nous croyons donc que le gouvernement, dans sa sagesse, devrait dissoudre les trois facultés de médecine, et les réorganiser à l'instant. La plupart des professeurs actuels entreraient dans la composition des facultés régénérées; nous voulons parler de ceux qui font leurs cours d'une manière profitable pour les élèves, et chez lesquels un âge avancé et des infirmités n'ont point encore apporté d'obstacle à leur activité. Nous croyons que les professeurs qui ne seraient point conservés, devraient obtenir

pour retraite la totalité du traitement fixe dont ils jouissent actuellement, avec le titre de professeur honoraire. La presque totalité d'entre eux sont des hommes d'un mérite recommandable, et qui se sont illustrés en rendant les plus grands services à l'art de guérir et à la patrie; la retraite pour eux ne doit point être une disgrace.

Pour cette fois seulement, il nous semble qu'un juri formé dans l'académie des sciences devrait être chargé d'indiquer au gouvernement, par une liste triple, les professeurs qui seraient appelés à remplacer ceux des anciens qui n'auraient pas été conservés. Quant à ces derniers, la notoriété publique les désigne à la sagesse de l'autorité qui est suffisamment instruite pour prononcer à leur sujet.

Avant de développer nos idées sur la nouvelle organisation qu'il convient de donner aux facultés, examinons cette importante question de savoir si l'art de guérir sera divisé en médecine et en chirurgie; et si le même individu pourra exercer à la fois les deux branches de cet art. Nous avons résolu d'une manière affirmative la partie du problême qui a rapport à l'enseignement. Une expérience de vingt-cinq ans, et le sentiment des hommes les plus savans et les plus réfléchis d'entre ceux qui ont écrit sur ce sujet justifient notre opinion. Le second point n'a pas été traité franchement, ou, pour mieux nous exprimer, avec une vraie indépendance d'opinion; les meilleurs esprits n'ont pas osé dire toute la vérité, dans la crainte peut-être d'être vaincus par les préjugés, par les préventions que cherchent à entretenir les adversaires des institutions nouvelles. L'on a donc cru devoir faire des concessions; l'on a renoncé à l'idée d'opérer tout le bien possible, dans l'espoir d'en obtenir un principal qui, une fois concédé, conduirait, par la suite, à conquérir ce qu'il fallait abandonner pour le moment. Mais ceux qui ont consenti à ces capitulations sont des professeurs, et par conséquent des parties intéressées qui, comme les plaideurs sages, préfèrent de signer une transaction désavantageuse, plutôt que de courir la chance d'un procès. (Un écrit publié en 1816, sur ce sujet, par M. le professeur Pelletan, est le seul de ceux qui sont sortis du sein de la faculté de Paris, où les vrais principes aient été exposés avec franchise; mais cet écrit, composé dans un ton trop passionné, est beaucoup trop long, trop verbeux; il n'a fait aucune sensation, et il a dû trouver peu de lecteurs, à raison de ces défauts, qui tiennent aux formes plutôt qu'au fond). Pour nous, qu'aucun lien d'intérêt personnel n'attache ni aux anciennes ni aux nouvelles institutions médicales, nous oserons dire toute notre pensée, parce que nous en croyons la publication utile, et que l'amour que nous portons à la vérité nous fait seul

prendre la plume. Tous ceux qui ont présenté des projets à l'autorité, ou qui en ont soumis au public, sur la réorganisation qui nous occupe, ont pensé qu'il convient de diviser en deux parties l'exercice de l'art de guérir : la médecine et la chirurgie; et que le même individu ne peut pratiquer ces deux branches à la fois. Ayant médité sur cette question, nous croyons que la loi ne peut, sans nuire aux progrès de l'art, sans blesser le droit des gens, sans s'exposer à de continuelles violations, établir des bornes qui séparent la médecine et la chirurgie, dans l'exercice de l'art de guérir. Cette distinction fut introduite, ainsi que chacun le sait, dans les siècles d'ignorance où la médecine était exercée par des ecclésiastiques qui, à raison de leur caractère, ne pouvaient répandre du sang, et par conséquent pratiquer les opérations chirurgicales. Depuis, et lorsque les laïcs se firent médecins, ils dédaignèrent d'exercer la chirurgie, sans doute parce qu'alors cet art était accessible à des hommes sans lettres et mal nés. Le temps avait consacré cette distinction, et les chirurgiens continuèrent à former un corps séparé de celui des médecins, bien que plusieurs des premiers fussent dignes en tout point d'appartenir aux seconds. L'on vit, cependant, d'illustres médecins s'adonner à la chirurgie dans les seizième, dix-septième et dix-huitième siècles; et, parmi ceux-là, il suffit de citer Laurent Heister. A l'époque de la réorganisation de l'instruction médicale en France, il y a vingt-cinq ans, la loi n'établit point de distinction entre la profession de médecin et celle de chirurgien; tous les docteurs ont eu la faculté d'exercer les diverses parties de l'art, ou d'en adopter une seule. Le législateur fut inspiré dans les dispositions de cette loi, par la raison et par l'autorité du passé; en effet, Hippocrate, Hérophile, Erasistrate, Celse, Galien, Paul d'Egine, etc., exerçaient et la médecine, et la chirurgie; il en fut de même de cette longue liste d'habiles médecins arabes, parmi lesquels nous ne citetons qu'Albucasis. Ces grands hommes, ainsi que l'a dit M. Cuvier (Eloge de Tenon, lu à la séance publique de l'Académie des sciences, du 17 mars 1817), *ne dédaignaient point de saigner leurs malades*. Ils n'avaient cependant d'autre titre que celui de médecins, seule dénomination convenable, puisque la médecine comprend tout l'art; que la chirurgie n'en est qu'une branche, et qu'elle n'est qu'une partie de la thérapeutique.

D'après ces considérations, qu'il n'est pas nécessaire, mais qu'il serait facile d'étendre, nous pensons qu'il est dangereux que la loi prescrive la séparation de l'art de guérir. Un semblable projet ne peut avoir été sérieusement conçu que par des médecins incapables de faire la chirurgie, ou par d'anciens

chirurgiens qui, s'ils exercent encore la profession, ne laissent point, toutefois, de faire la médecine dans toutes les occasions qui leur sont offertes. Il n'est que trop vrai que, de tout temps, les chirurgiens, en général, ont fait plus de médecine que de chirurgie, surtout dans les petites villes, où les médecins ne sont réservés que pour les cas difficiles. Les choses se pratiquaient ainsi sous le régime des anciennes institutions; et, ce qu'il y avait de déplorable, c'est qu'alors les chirurgiens, pour le plus grand nombre, ne faisaient la médecine qu'empiriquement; et même, il faut le dire, la plupart n'étaient point en état de raisonner leur empirisme. Les lois existantes n'avaient point assez de force pour réprimer un abus si préjudiciable à la société. Pourquoi donc espérerait-on aujourd'hui d'obtenir ce qui n'a pu s'exécuter autrefois? Le moyen de prévenir les calamités qui résultent de l'ignorance des chirurgiens, c'est de les obliger à savoir la médecine, puisqu'il est démontré que la loi ne peut les contraindre à s'abstenir de l'exercer. L'art est vaste: les hommes doués d'un talent remarquable pour la chirurgie, ne pratiqueront qu'une seule partie de la médecine; il en est de même des médecins en réputation. Les autres, excités par le besoin de se procurer une fortune convenable, glaneront sur les deux champs; ils y récolteront avec plus ou moins d'abondance, sans que l'humanité ait à gémir; car ils seront suffisamment instruits, après avoir subi les épreuves scolastiques que la loi aura déterminées. Ne paraîtrait-il pas absurde à tout homme dégagé de préjugés, de voir mettre en question si les docteurs auront le droit d'exercer toutes les parties de la médecine, après qu'ils auront justifié d'une instruction suffisante; tandis que l'on propose de conférer ce droit à un ordre de *médicastres* subalternes, inconvenablement surnommés *officiers de santé*?

Eh quoi! les Deschamps, les Pelletan, les Percy, les Dubois, les Boyer, les Lallement, les Dupuytren, les Delpech, etc., etc., seront répréhensibles pour avoir ordonné un vomitif dans une indigestion, des boissons pectorales dans un rhume, le lit et l'obscurité contre une migraine; et tel officier de santé, qui souvent ne peut écrire une recette sans outrager à la fois la syntaxe et l'orthographe, qui ne connaît ni les fonctions ni même le nom de la plupart des organes, sera investi du droit de disposer de la vie des citoyens! D'après ces considérations, nous n'hésitons point à proposer le maintien de l'usage actuel, c'est-à-dire, qu'après avoir obtenu le doctorat, chacun puisse se livrer à l'exercice de telle branche de l'art qui lui présentera le plus de chances de succès; ou bien à la pratique de toutes les parties de la médecine, si sa position ou ses goûts l'y déterminent. Il y aura toujours, dans les vastes cités, un assez grand

nombre de médecins qui trouveront un double intérêt, celui de leur fortune et celui de leur gloire, à se consacrer exclusivement à l'une des branches de l'art. Ceux-là sortiront de la foule commune; ils prendront rang parmi les médecins ou les chirurgiens du premier ordre. Cette assertion n'est point conjecturale; n'est-elle point prouvée dans de nombreux exemples offerts par les docteurs de nos modernes facultés? Ainsi donc, s'il est reconnu en principe que la loi ne doit point prescrire aux docteurs de limites dans le droit qu'elle leur accorde d'exercer l'art de guérir, elle ne doit point non plus consacrer un nom qui n'exprimerait plus une idée juste; nous parlons de celui de *chirurgien*. L'homme qui exercera cette branche de l'art appelée chirurgie, devant faire au préalable toutes les études médicales, et prouver qu'il possède également toutes les connaissances qui s'acquièrent dans ces études, sera donc médecin. Or c'est là le seul titre que doivent conférer les facultés.

Convient-il de conserver cet ordre de médicastres connu sous la dénomination d'officiers de santé? L'ignorance absolue de la plupart des individus qui le composent (1), est humiliante pour l'époque où nous vivons; elle est funeste à l'humanité. Il serait donc à propos de supprimer cette horde dangereuse. Diminuer le nombre des mauvais médecins, c'est détruire la cause d'incalculables homicides; et nous croyons qu'un pays qui serait assez sage pour supprimer tout à fait les médecins, sous quelque domination que ce soit, présenterait moins de mortalités parmi ses habitans, moins d'infirmités, que celui dans lequel les médecins pulluleraient. Que les mauvais plaisans ne prennent point cette opinion pour texte de leurs brocards contre les médecins; il ne nous entendent point. Nous ne connaissons aucune profession qui soit aussi importante que celle du médecin, de science plus sublime que la médecine. Nul membre de la société ne lui est plus précieux que le bon médecin. L'anathème ne porte donc ici que sur les *mauvais* médecins. Eh! n'est-il pas notoire que le nombre de ces derniers excède de beaucoup celui des autres? Or, la médecine cause donc généralement plus de mal qu'elle ne fait de bien;

---

(1) Il y a d'heureuses exceptions; mais elles sont rares: je pourrais citer jusqu'à trois officiers de santé qui honorent la médecine; je m'abstiens de les nommer, par ménagement pour eux. Je ne parle point des hommes qui, ayant terminé leurs études entre l'époque de la dissolution des anciennes Facultés, et la création des nouvelles, se sont retirés dans leurs foyers, et ont en l'insouciance de ne point acquérir le diplôme de docteur, *que l'on fait payer* 600 fr., même par ceux qui ont soutenu une dissertation probatoire dans les écoles de santé, dénommées depuis Facultés de médecine. Ceux-là sont docteurs de droit, car ils sont doctes. Mais l'énorme rançon que les Facultés exigent pour le simple échange d'un parchemin, a pu, a dû révolter plusieurs d'entre eux.

ainsi, ce serait un avantage de supprimer ces légions d'officiers de santé qui grossissent le nombre des mauvais médecins! Hélas! il n'en restera que trop encore! Mais de nouvelles dispositions sur l'enseignement médical, sur les qualités indispensables pour être admis à l'étude, ensuite à l'exercice de la médecine, apporteront un changement utile à l'état actuel des choses : les grands médecins seront toujours rares; car le génie ne s'acquiert point; du moins tous les médecins auront cette étendue de savoir qu'un gouvernement sage doit exiger d'eux, comme une garantie envers la société.

La conséquence naturelle de ce qui vient d'être dit, est qu'il est urgent de supprimer l'ordre des officiers de santé, et de n'admettre désormais que les docteurs à l'exercice de l'art de guérir.

Exposons maintenant nos idées sur le système d'organisation qui convient aux facultés. L'on a publié de nombreux écrits à ce sujet; mais tous sont empreints de l'esprit de parti. Les productions des adversaires des facultés modernes étaient de véritables diatribes. Si l'on en eût cru leurs auteurs, les abus qu'on peut reprocher à ces institutions étaient tels, qu'il fallait en changer sur-le-champ le personnel. A entendre ces mêmes ennemis dans leurs clameurs, il semblait que la monarchie était menacée par l'existence actuelle de ces corps enseignans. Les personnes exemptes de passions jugeaient facilement que l'intérêt personnel animait seul ces zélés réformateurs, et que tel qui demandait avec instance la séparation de l'enseignement et de l'exercice des deux parties de l'art, espérait devenir le chef de la chirurgie du royaume, et grossir son revenu du produit de la finance des charges de lieutenant de M. le premier chirurgien du roi.

D'un autre côté, les Mémoires composés pour la défense des facultés avaient le défaut de nuire aux bonnes raisons qu'ils contenaient par un manque de franchise qui décélait l'intérêt personnel. Ainsi, pour ne parler que d'un seul, le Mémoire de M. Leroux, doyen de la faculté de Paris, ressemblait plutôt à un *Factum* de procureur qu'à un écrit libéral. Le doyen s'y laissait trop découvrir, surtout le doyen de la faculté de Paris. Par exemple, il propose d'instituer, pour chaque chaire de cette faculté, deux professeurs, tandis que l'on n'en veut accorder qu'un seul aux facultés de Montpellier et de Strasbourg. Cette distinction, que rien ne justifie, n'est rien moins que fraternelle; elle est humiliante, ou tout au moins offensante pour les facultés qui en sont l'objet. Une parfaite égalité de droits et de priviléges doit exister entre les corps enseignans; la loi doit consacrer cette égalité. La prééminence de la Faculté de Paris est assurée par la nature des choses; une

grande capitale, une immense population, tels sont ses titres à la suprématie; l'émulation serait détruite, si ces titres étaient concédés par le roi. Le nombre des professeurs doit être égal pour toutes les facultés, à l'exception des professeurs de clinique, qui peuvent être augmentés de deux à Paris, à raison de la plus grande quantité d'élèves et de la multitude des malades. L'auteur de l'écrit dont il est question a cédé à des considérations étrangères aux progrès de l'art, en proposant de créer des médecins et des chirurgiens, et d'assujettir les uns et les autres à des études différentes. Il a voulu faire une concession. Nous aimons à croire que s'il eût exprimé sa pensée toute entière, il aurait rejeté ce projet que l'esprit de parti ou de routine peut seul suggérer. Combien faudra-t-il donc d'exemples pour prouver que l'unité des études, lorsqu'elles seront bonnes et dirigées par d'habiles professeurs, fera tout à la fois et des médecins et des chirurgiens du premier ordre? M. Dupuytren, par exemple, n'offre-t-il pas la preuve de cette assertion? N'est-ce point dans cette même école de médecine, d'où sont sortis des médecins déjà si justement célèbres, que s'est formé M. Dupuytren? N'est-ce point en suivant, ainsi qu'eux, les leçons des Pinel, des Hallé, des Boyer et des Dubois, que M. Dupuytren est devenu le collègue et l'émule de ces deux derniers professeurs? Et, pour ne pas faire de citation qui puisse blesser personne, prenons pour sujet de comparaison deux autres professeurs de la faculté de Paris : a-t-on assigné des cours spéciaux à MM. Duméril et Royer-Collard lorsqu'ils étaient sur les bancs des disciples? Et, s'ils sont maintenant médecins savans et professeurs habiles, c'est en écoutant, avec une égale attention, les leçons de Sabatier, de MM. Chaussier, Dubois et Boyer; et celles de Thouret, de Lecler, de MM. Corvisart, Hallé et Pinel. L'élève qui éprouvera pour la chirurgie ce penchant irrésistible qui seul fait l'homme supérieur, s'adonnera, sans qu'il y soit contraint, aux études et aux travaux qui devront le conduire au but qu'il veut atteindre : c'est ce qu'a fait M. Dupuytren. Lorsque Bichat, MM. Alibert et Richerand commencèrent leurs études à l'école de santé, ils y suivirent les mêmes maîtres : bientôt Bichat devint le plus grand physiologiste et le plus habile expérimentateur de son époque; M. Alibert un nosologiste ingénieux et savant; et M. Richerand un physiologiste judicieux, un chirurgien littérateur du premier ordre. Gardons-nous donc de toute innovation, lorsque la bonté de l'usage établi nous est attestée par des expériences toujours heureuses.

Après ces considérations générales sur les divers points que nous devons examiner, venons à l'organisation des facultés de

médecine. Bien des gens voudraient qu'on multipliât ces établissemens, et que tous ceux qui existaient naguère fussent rétablis. Des esprits plus modérés se bornent à demander en totalité six et même quatre de ces corporations. Loin de souscrire à une augmentation dans le nombre actuel des facultés, nous ne voudrions qu'une seule école dans toute l'etendue du royaume; notre objet serait de diminuer la quantité des médecins : alors l'occasion ne déciderait jamais du choix des jeunes gens, et ceux-là seuls qui se sentiraient une véritable vocation pour l'art de guérir, s'adonneraient à son étude : on ne se ferait plus médecin, uniquement parce qu'il faut embrasser une profession, *avoir un état*, mais parce que l'on se sentirait appelé par son génie à la culture de l'art de guérir. Toutefois, cette digression n'est que transitoire; nous abandonnons une idée qui, bien qu'elle nous semble destinée à être accueillie favorablement quelque jour, ne saurait l'être maintenant; argumentons donc dans la supposition du maintien des trois facultés de médecine de Paris, Montpellier et Strasbourg.

Il conviendrait d'investir ces écoles de l'enseignement *exclusif* de la médecine et de la chirurgie; toutes les autres écoles relatives à ces parties seraient supprimées.

Chaque faculté serait composée d'un nombre déterminé de professeurs; il s'éleverait à vingt pour celle de Paris, et à dix-huit pour celles de Montpellier et de Strasbourg. Ces professeurs seraient chargés des cours dont le tableau suit :

Premier cours.—L'anatomie descriptive, générale et pathologique. Il convient de commencer par l'anatomie descriptive et de terminer par l'anatomie générale. Ce n'est qu'après avoir décrit toutes les parties séparément, que l'on peut présenter, avec avantage, à l'élève des considérations générales sur la structure du corps humain. Nous plaçons ici l'anatomie pathologique, qui fait connaître les altérations diverses que la maladie opère dans nos organes et les divers tissus; cet enseignement se lie à celui de l'anatomie et aux connaissances du professeur chargé de cet important objet. L'exposition de l'anatomie prendrait une partie de l'automne et tout l'hiver; et l'anatomie pathologique serait enseignée pendant l'été.

Deuxième cours. — La physiologie. Nous avons séparé à dessein la physiologie de l'anatomie, d'abord parce que la physiologie, qui doit être enseignée dans tous ses rapports avec la médecine pratique, suffit seule pour occuper un professeur; et que, tel médecin qui serait très-propre à l'un de ces enseignemens, n'aurait ni l'aptitude ni l'acquit que réclamerait l'autre. L'on juge d'autrui d'après soi : nous nous livrerions avec passion aux travaux physiologiques, tandis que ceux qui sont relatifs à l'anatomie pratique nous causeraient une invincible répugnance.

NOSOGRAPHIE. — *Troisième cours. — La nosographie externe. — Quatrième et cinquième cours. — La nosographie interne et l'hygiène.* Le cours de nosographie externe peut occuper un professeur pendant toute l'année scolaire.

Deux professeurs seraient associés pour faire les quatrième et cinquième cours ; tandis que l'un exposerait les principes généraux de la pathologie, et se livrerait à la description des maladies, l'autre enseignerait l'hygiène, et terminerait par l'histoire des épidémies.

Sixième cours. — La séméiologie générale. Rien de plus important pour le praticien, que la séméiotique, son exposition exige tous les soins d'un professeur ; l'on sait que rien, en médecine, n'est plus essentiel et plus difficile à acquérir que la connaissance du diagnostic et du pronostic.

THÉRAPEUTIQUE. — *Septième cours. — La thérapeutique générale. — Huitième cours. — Les opérations de chirurgie, bandages et appareils; les accouchemens. — Neuvième cours. — La matière médicale.* La thérapeutique générale s'applique aux maladies externes et internes; cette science est vaste, et son exposition doit occuper seule un professeur.

Il est naturel que le professeur chargé de démontrer les opérations de chirurgie, enseigne l'art d'appliquer les bandages et les appareils dont il aura indiqué l'usage. Les accouchemens sont du ressort de la chirurgie ; l'art des accouchemens n'a plus de pas à faire, et il est circonscrit dans des bornes qui permettent de réunir son enseignement à celui des opérations chirurgicales. C'est dans la pratique des hôpitaux destinés aux accouchemens, que les élèves qui veulent s'adonner à cette partie de l'art, doivent s'exercer aux manœuvres. Quant aux maladies des femmes et des enfans, elles rentrent dans la pathologie générale, et sont du ressort des professeurs de nosographie externe et interne.

La matière médicale exige qu'un professeur consacre tout son temps à en exposer les diverses parties. En effet, cette science comprend la connaissance de tous les médicamens que fournissent les deux systèmes de la nature. L'on a placé ici les opérations de chirurgie et la matière médicale, immédiatement après la thérapeutique générale, parce que ces deux sciences ne sont que des moyens thérapeutiques.

CLINIQUE. — *Dixième et onzième cours. — La clinique externe. — Douzième et treizième cours. — La clinique interne.* A Paris, trois professeurs pour chaque clinique : total, six professeurs pour Paris.

Deux professeurs de clinique externe et deux de clinique interne sont indispensables dans les facultés de Montpellier et de Strasbourg, à raison de l'importance qu'il faut attacher à cette partie de la médecine, qui seule fait le praticien, et

aussi parce que le cours de clinique devant se faire chaque jour et sans interruption, les professeurs n'ont point, ainsi que leurs autres collègues, des époques déterminées de repos. Ainsi, deux professeurs assurent la permanence de ces cours si importans. Nous avons pensé qu'il fallait attacher à la faculté de Paris, six professeurs de clinique, trois pour les maladies chirurgicales, et trois pour les maladies internes. Nous avons dit, ailleurs, les raisons qui justifient cette augmentation. Il semble que deux professeurs devraient être attachés à l'hôpital de la Charité, ainsi qu'ils y existent en ce moment; et deux autres à l'Hôtel-Dieu, où la clinique interne manque. L'Hôtel-Dieu est un hôpital trop important, trop abondant en maladies de tous les genres pour n'en point faire un centre de clinique interne. Les deux autres professeurs seraient attachés à l'hôpital de la faculté; mais il conviendrait de n'y plus admettre que des affections chroniques graves, des cas rares, des maladies réputées incurables. L'on y ferait des expériences sur les méthodes nouvelles, ou sur les propriétés des nouveaux médicamens. L'hôpital de la faculté retournerait à sa première destination.

La clinique relative aux maladies des femmes et des enfans, ne doit point être confiée à un professeur particulier; elle rentre, de droit, dans la clinique générale.

Quatorzième cours. — La médecine légale et l'histoire de la médecine. Cette dernière partie, qui terminerait le cours de médecine légale, ne serait qu'un précis dont chacun sent l'utilité, si surtout ce précis est semé de considérations philosophiques propres au sujet.

Quinzième cours. — La chimie et la physique médicales. Les élèves, devant être bacheliers ès-sciences lorsqu'ils commencent leurs études médicales, sont supposés savoir les élémens de la chimie et de la physique. Dans les facultés, ces sciences ne doivent être enseignées que par rapport à leur application à la médecine, à la chirurgie et à la pharmacie.

Seizième cours. — La pharmacie. Ce cours doit être très-développé sous le rapport théorique. Quant à la pharmacie manuelle, les élèves qui se destinent à la profession de pharmacien s'y exerceront dans les officines auxquelles ils seront attachés.

Dix-septième cours. — L'histoire naturelle. La description générale des productions des deux systèmes de la nature qui peuvent être employées dans la médecine, doit remplir ce cours. Ainsi, la botanique, la minéralogie et la zoologie y seront traitées avec l'étendue convenable.

Dix-huitième cours. — La méthodologie et la bibliographie médicales. L'introduction, dans nos facultés, d'une chaire de méthodologie, serait justifiée par l'heureuse expérience que

plusieurs écoles allemandes ont faite de cette institution, si utile pour guider les pas de certains élèves, qui perdent souvent leurs premières années d'études, parce qu'ils ne savent par où ils doivent commencer. Un mauvais plan d'études retarde les progrès d'un médecin, et quelquefois même il fait prendre à ses idées une direction contraire au but où il veut arriver.

Le cours de bibliographie doit être fait par un médecin habile dans cette science importante et difficile. Il ne s'agit ici ni de la connaissance des dates des éditions, ni d'un catalogue de livres; mais d'un jugement sur le mérite des ouvrages, et d'une critique saine des doctrines qu'ils contiennent; il faut aussi que le professeur sache, avec les langues anciennes, les langues modernes qui ont une littérature médicale.

Au moment où nous écrivons cet article, la voix publique et la désapprobation générale des médecins, nous apprennent qu'il est question de créer à la faculté de médecine de Paris une nouvelle chaire, dont l'objet serait de traiter *ex professo* de l'aliénation mentale. Un pareil cours, confié à l'éloquent et habile professeur qui, dit-on, doit en être chargé, ne pourrait être que fort lumineux; mais peut-on créer une chaire pour un seul genre de maladie? Et l'aliénation mentale n'entre-t-elle pas dans le domaine de la pathologie interne? S'il était vrai qu'il fallût consacrer une chaire pour cet objet, il est incontestable que la phthisie pulmonaire en réclamerait une; que les fièvres et les inflammations en réclameraient au moins deux; qu'il en faudrait un nombre égal pour les maladies de la peau, en y comprenant les scrofules. Qui pourrait alors en refuser une autre aux maladies syphilitiques, une aux maladies des os, une dernière enfin aux lésions si variées de l'organe de la vue? Pourquoi n'en créerait-on pas une aussi pour enseigner l'art de traiter les cors aux pieds?

Tels sont, pour revenir à notre sujet, les cours que nous croyons convenables afin de former des médecins et des chirurgiens. Indépendamment des professeurs titulaires, il y aurait près de chaque faculté un nombre indéterminé de professeurs agrégés, qui seraient choisis d'abord parmi les médecins et chirurgiens qui se livrent ou qui se seraient déjà livrés à l'enseignement particulier. Le surplus, s'il était jugé nécessaire par la faculté, serait pris parmi ceux des médecins auxquels elle reconnaîtrait le plus d'aptitude.

Les agrégés seuls auraient le droit de faire des leçons publiques, et ils pourraient à leur gré choisir leurs amphithéâtres. On sait avec quel despotisme tous les amphithéâtres particuliers d'anatomie et de chirurgie qui existaient à Paris furent impitoyablement fermés, il y a environ six ans, au mépris des lois de la propriété. Les professeurs particuliers ont été contraints

de venir s'établir dans les pavillons de la faculté, sans doute pour remplir les vides que laissaient plusieurs titulaires; mais cette disposition a déterminé quelques hommes distingués à renoncer à l'enseignement privé.

Revenons aux agrégés : lorsqu'un professeur titulaire ne pourrait vaquer à ses leçons, il en préviendrait le chef de la faculté, qui désignerait un agrégé pour le remplacer.

Les agrégés ne jouiraient d'aucun traitement fixe, mais les professeurs titulaires ne pourraient être choisis que parmi eux.

Il y aurait auprès de chaque faculté de médecine un directeur (ce titre convient mieux que celui de doyen) chargé de la police intérieure et de surveiller l'exécution des lois et des réglemens; il tiendrait la main à ce que tous les cours fussent faits avec exactitude, soit par les titulaires, soit par les agrégés. Ce directeur, qui correspondrait avec le ministre et les autorités constituées, serait en même temps l'homme du gouvernement et celui de sa compagnie. Le roi le choisirait sur une liste triple de candidats présentés par la faculté. Les professeurs n'auraient nulle répugnance à déférer aux invitations d'un collègue qui, sous tous les rapports, jouirait de leur estime, et qu'eux-mêmes auraient désigné à l'autorité comme étant le plus digne d'entre eux d'être le chef de la compagnie; car leur choix ne reposerait que sur un collègue instruit, estimable par ses mœurs et par son caractère, et qui, dans toutes ses relations avec ceux de sa compagnie et ses autres confrères les médecins, saurait allier avec la dignité de ses fonctions cette urbanité, ces égards, cette déférence même qui sont dus à des savans, à des hommes distingués sous tous les rapports. Ce directeur ne serait plus dispensé de remplir les devoirs de la chaire à laquelle il serait attaché : il posséderait les talens du professeur et les qualités du chef. Le bon exemple en tout serait donné par lui; et si, par malheur, on conservait un ordre subalterne de médecins, analogue à celui des officiers de santé, le directeur n'abandonnerait jamais ses nobles fonctions pour aller présider dans les campagnes, à la lucrative réception de ces médicastres.

La faculté se nommerait un président et un secrétaire qui seraient réélus chaque année; elle aurait un conseil d'administration composé de six membres nommés par elle, et renouvelés par moitié chaque année; ce conseil serait présidé par le directeur; le secrétaire, trésorier de l'école, y tiendrait la plume.

Il y aurait, auprès de chaque faculté, un chef de travaux anatomiques, deux prosecteurs pour Montpellier et Strasbourg, et quatre pour Paris, à raison du grand nombre des élèves. Il y aurait aussi un aide attaché à chaque clinique. Les

uns et les autres seraient pris parmi les docteurs; leurs fonctions seraient les mêmes que par le passé.

Ceux des professeurs qui auraient soixante-dix ans d'âge devraient cesser leurs fonctions; ils auraient le titre d'*honoraires* et jouiraient du traitement des titulaires. Des hommes aussi utiles que le sont les professeurs de nos facultés de médecine, doivent avoir une existence honorable et assurée; ils appartiendraient toujours à l'école; ils assisteraient aux examens et aux thèses; ils pourraient même faire quelquefois des leçons sur des sujets qui ne seraient point compris dans les cours ordinaires. Leurs découvertes ou l'exposition de celles des autres, et qu'ils auraient vérifiées, seraient l'objet de ces apparitions si agréables pour leurs collègues, si utiles pour les élèves, dans la chaire que l'âge ou les infirmités les auraient forcés de céder à d'autres.

Les professeurs de la faculté seraient désormais nommés à la pluralité des voix par la compagnie, et la nomination devrait être soumise à la ratification du roi. Cette disposition est la plus convenable, non-seulement pour assurer la bonté du choix, mais encore pour le maintien de l'harmonie; car il ne suffit point d'avoir du talent pour appartenir à une corporation, il faut encore réunir des qualités sociales qui servent de garantie à ceux de qui l'on va devenir le confrère.

Nous sommes convaincus que la voie du concours pour le choix des professeurs, est infidèle. Le concours ne convient que pour les jeunes gens, eux seuls peuvent y briller, l'homme mûr vaut toujours mieux que ce qu'il paraît valoir dans un concours, à moins qu'il n'ait de fréquentes occasions de s'exercer. Ainsi, nous proposons de n'employer le concours que pour le choix des agrégés, du chef des travaux anatomiques, des prosecteurs et des chefs de clinique.

Tous les cours de la faculté seraient terminés chaque année soit par le titulaire, soit par un aggrége. Les cours qui durent plusieurs années, ou qui ne sont jamais achevés, ainsi que cela se voit trop fréquemment aujourd'hui, ne peuvent rien apprendre aux étudians, ou sont au moins fort insuffisans.

L'usage des séances publiques, au commencement de l'année scolaire, et dans lesquelles les prix obtenus par les élèves sont proclamés, devrait être maintenu comme honorable pour la faculté, et propre à entretenir l'émulation des élèves. D'ailleurs, le discours du président roulant sur une partie de l'art ou de sa littérature, ne peut que contribuer à la gloire de la corporation et aux progrès de la science.

La faculté aurait, comme à présent, un secrétaire archiviste nommé par le ministre, et révocable seulement par son excellence; le secrétaire serait en outre trésorier de la faculté, et serait sous l'inspection du conseil d'administration.

Le professeur des opérations de chirurgie devrait avoir la direction du muséum, et celui de bibliographie serait le bibliothécaire en chef.

Il y aurait un sous-bibliothécaire qui aurait le titre d'agrégé, plus un aide-bibliothécaire choisi par la faculté; mais il ne faudrait point que ce fût un servant.

Les professeurs, dans chacune des facultés de médecine du royaume, recevraient un traitement annuel de 6000 francs sans retenue; ils recevraient les jetons de présence, comme par le passé. Le chef des travaux anatomiques jouirait, à Paris, d'un traitement de 3000 francs, et de 2400 francs dans les deux autres facultés. Les prosecteurs auraient 1200 francs à Paris et 1000 francs à Montpellier et à Strasbourg. Les aides de clinique 800 francs à Paris et 600 francs dans les deux autres villes déjà citées. Le secrétaire aurait 4000 francs à Paris et 3600 francs à Strasbourg et à Montpellier. Le sous-bibliothécaire aurait 2000 francs à Paris et 1500 francs dans les deux autres facultés.

Le directeur n'aurait point un traitement supérieur à celui des autres professeurs; mais il jouirait du logement dans les édifices de la faculté. Le même avantage serait accordé au bibliothécaire ou au sous-bibliothécaire, au directeur du muséum, au chef des travaux anatomiques et au secrétaire-trésorier, qui serait *logé de droit*, à raison de sa caisse, de ses relations avec le directeur, et de ses fonctions auprès du conseil d'administration.

Les professeurs qui voudraient échanger entre eux certaines parties de leurs cours, traiteraient de cet échange de concert avec le directeur, qui solliciterait l'agrément du ministre ou du conseil de l'université, selon la hiérarchie qui sera établie.

Indépendamment des sommes nécessaires pour solder les appointemens des professeurs et des divers employés des facultés, il serait alloué à chaque compagnie des fonds annuels calculés sur des bases économiques, mais favorables à l'intérêt de l'art, pour subvenir aux dépenses intérieures, telles que chauffage, éclairage, frais d'impressions, jetons, prix à donner aux élèves, etc.; toutes les dépenses seraient délibérées au conseil d'administration, sous la présidence du directeur qui rendrait tous les ans un compte détaillé au ministre.

On a parlé du rétablissement de l'académie royale de chirurgie, de celui de la société royale de médecine; l'esprit de parti, plutôt que la raison, a dicté les projets de certains écrivains, et les progrès ainsi que la dignité de l'art n'ont en aucune part à ces projets. Nous croyons à l'utilité d'une association savante qui, excitant l'émulation parmi les médecins, contribuerait puissamment aux progrès de l'art de guérir. Nous

pensons qu'il ne faut point lui donner le titre d'académie, qui doit être réservé aux quatre branches de l'institut; celui de société royale de médecine nous paraît plus convenable. Il y aurait donc, à Paris, une société royale de médecine indépendante de la faculté, dans laquelle les professeurs de cette compagnie ne pourraient entrer que comme membres élus et non pas de droit, et dans laquelle surtout le directeur de la faculté n'exercerait point une influence dangereuse, ainsi que cela s'est trop souvent observé. La mission de la société royale de médecine serait de favoriser les progrès de la science, de faire à cet effet des expériences, de vérifier, de répéter, de juger celles qui auraient été déjà faites, enfin de consacrer les doctrines ou de les infirmer. Le sénat que la nature des choses appelle à donner une sanction définitive aux doctrines admises par la société, c'est l'académie des sciences. Les facultés ne s'occupent point de faire des découvertes, elles ne doivent enseigner que ce qui est universellement reconnu pour vrai.

La société royale de médecine ne devrait être composée que d'hommes propres à accomplir les travaux qui lui sont confiés; nous pensons qu'elle pourrait être formée par des médecins et des pharmaciens dans la proportion suivante: les médecins y seraient pour trois quarts, et les pharmaciens et les chimistes pour un quart; la société serait composée de quatre-vingt membres résidans, et pourrait s'élever au plus à celui de cent: le ministre de l'intérieur désignerait d'abord quinze médecins, et cinq pharmaciens ou chimistes qui formeraient le noyau de la société; ceux-ci éliraient un nombre de membres égal au leur; les quarante membres réunis procéderaient à la nomination de quarante autres collègues, ensorte que la société royale se trouverait enfin composée de quatre-vingt membres; ce nombre ne pourrait être excédé que par une autorisation expresse du ministre. Les membres qui viendraient à décéder seraient remplacés ainsi qu'il suit: la classe à laquelle ils appartiendraient se réunirait en comité et formerait une liste de trois candidats; la société, dans une assemblé générale, nommerait un membre parmi les trois candidats; ce choix serait soumis à l'approbation du ministre: il y aurait un nombre déterminé d'associés nationaux et étrangers.

La société serait composée de trois classes ou sections, l'une de médecine, l'autre de chirurgie et d'anatomie; la troisième de chimie et de pharmacie. Chacune d'elles se réunirait deux fois par mois; la société entière s'assemblerait tous les trois mois et aurait en outre une séance publique par année; les réunions auraient lieu dans les bâtimens de la faculté.

Le gouvernement allouerait à la société une somme annuelle pour ses dépenses, telles que les prix à donner au concours, le feu, la lumière, les jetons de présence, les frais de bureau et d'impression.

La société aurait un président, dont les fonctions dureraient une année, un secrétaire perpétuel dont le choix serait soumis à l'approbation du ministre; chaque classe aurait son président et son secrétaire rééligibles tous les ans. Nous nous abstenons de faire mention ici des réglemens à intervenir, et du détail des travaux de la société, le passé nous fournit des documens suffisans.

Il convient d'établir en principe que, pour devenir membre de la société, il faudrait s'être fait connaître par quelques écrits recommandables, ou par une pratique estimée, soit dans le public, soit dans les hôpitaux.

Occupons-nous des élèves en médecine. Le moyen d'avoir des hommes instruits et honorables dans les trois branches de l'art, c'est de n'admettre à leur étude que des sujets propres à remplir ces deux conditions; ainsi nous proposons de créer dans chaque faculté un comité d'admission composé toujours du directeur, du professeur de méthodologie, et d'un autre professeur, lequel fait partie du comité, pendant trois mois seulement. Tout élève qui voudrait s'inscrire devrait être bachelier ès-lettres et bachelier ès-sciences; il subirait une sorte d'examen au comité d'admission, qui aurait pour objet de s'assurer si en effet il a fait des études classiques suffisantes, si sa conformation physique, si les qualités de son esprit le rendent propres à la profession qu'il désire embrasser, et enfin s'il a les moyens pécuniaires suffisans pour exister avec décence, pendant le cours de ses études. En cas d'affirmative, il lui serait permis de prendre ses inscriptions; elles seraient signées du directeur et délivrées par le secrétaire, qui en recevrait le montant, dont il serait comptable envers le ministre seulement. Comme trésorier, faisant les recettes, le secrétaire n'aurait nul compte à rendre ni au directeur ni au conseil d'administration de la faculté.

C'est entrer dans les intentions d'un gouvernement paternel, que de lui présenter une idée philantropique; nous croyons donc que les *boursiers* des colléges pourraient, à la fin de leurs classes, être entretenus dans les facultés par la munificence du roi, ou bien aux frais de leurs départemens respectifs, lorsqu'ils en seraient jugés dignes.

Tous ces élèves seraient tenus de prendre seize inscriptions dans le cours de quatre années. Chaque inscription coûterait 100 francs.

Après trois années d'étude, et en justifiant de douze inscrip-

tions, l'élève subirait, dans trois séances différentes, et publiquement, en présence de trois professeurs, trois examens en langue française : le premier sur l'anatomie, le second sur la physiologie, le troisième sur la pathologie générale. Si, dans ces exercices, il avait montré le savoir convenable, il serait admis à soutenir une thèse sur un des sujets de ses examens, pour obtenir le grade de bachelier en médecine. Au préalable, il résoudrait, par écrit, et sans le secours des livres, une question sur la physiologie; elle serait prise, au hasard, dans une urne. La thèse, écrite en français ou en latin, serait soutenue en présence de cinq professeurs dont un président, qui remplirait cet office, comme cela se pratiquait jadis. Tout docteur ou agrégé aurait le droit de venir argumenter le candidat, que d'ailleurs les professeurs examinateurs interrogeraient au besoin. Eux seuls jugeraient de sa capacité, et lui accorderaient le grade de bachelier, pour le titre duquel il verserait 100 francs entre les mains du trésorier. Le candidat pourrait être ajourné.

Un an après avoir obtenu le grade de bachelier, et après avoir justifié de seize inscriptions, l'étudiant serait examiné, publiquement et en français, par trois professeurs, sur la chimie, l'histoire naturelle, la pharmacie, l'hygiène. Ces objets fourniraient la matière de trois examens, ensuite desquels le candidat pourrait être ajourné; ou bien il serait admis à soutenir une thèse pour obtenir le grade de licencié. Cette thèse, écrite en français ou en latin, roulerait sur l'une des parties qui viennent d'être énoncées, et serait soutenue en présence de sept professeurs, dont un président. Les argumentations auraient lieu comme pour le grade précédent. Le licencié verserait 100 fr. dans la caisse du trésorier, en recevant son diplome. Ce grade ne donnerait point droit à l'exercice : celui qui l'aurait obtenu resterait encore pendant une année en expectation; ce temps serait employé à perfectionner toutes ses connaissances, à en acquérir de nouvelles, en suivant la pratique des grands hôpitaux. Après ce noviciat, le licencié subirait trois examens publics par devant cinq professeurs : le sujet de ces examens serait la thérapeutique générale, les opérations de chirurgie, les accouchemens, la matière médicale, la pathologie interne, la médecine légale, la séméiologie. Le candidat ayant satisfait ses juges, serait admis à défendre une thèse, en français ou en latin, sur un sujet de son choix. Neuf professeurs dont un président composeraient l'aréopage. C'est ici que le nouveau docteur pourrait indiquer la partie de l'art qu'il désire exercer : si c'est la médecine interne, la thèse serait relative à cette partie de l'art, et, réciproquement, pour la chirurgie. Le diplome de docteur se paierait 200 fr., en sorte que le cours des

études exigerait une dépense de 2000 fr. Il est bien entendu que les frais d'impression des thèses seraient toujours à la charge des candidats. Ces actes devraient avoir au moins l'étendue d'une feuille d'impression.

Indépendamment de ces examens et des cours préliminaires, le docteur, qui voudrait exercer la pharmacie, devrait justifier, au collége de médecine de son département, qu'il a été élève dans une officine, pendant trois ans au moins. Celui qui n'aurait point été élève en pharmacie, subirait un examen pratique sur les préparations chimiques et pharmaceutiques, en présence du collége de médecine, et sous la direction de l'un de ses membres, pharmacien de profession.

Les officiers de santé militaires, élèves des hôpitaux d'instruction, ne se trouvant point toujours à portée de suivre les cours des facultés, devraient être dispensés d'y prendre leurs inscriptions; et il conviendrait de les exempter d'en payer la valeur; ils seraient seulement soumis aux examens prescrits, en justifiant des baccalauréats ès-lettres et ès-sciences; ils devraient soutenir les thèses de bachelier, de licencié et de docteur. Chaque année de service compterait à ces candidats pour quatre inscriptions; ils paieraient la somme de 200 fr. en recevant le diplome de chacun des grades de bachelier, de licencié et de docteur. Ils pourraient recevoir ces trois grades, dans l'espace de trois mois, s'ils étaient en activité de service. Les officiers de santé qui n'auraient point appartenu aux hôpitaux d'instruction n'obtiendraient que deux inscriptions pour chaque année de service.

Il serait convenable de mettre en vigueur la loi qui exige que le grade de chirurgien-major et celui de chirurgien-aide-major ne soit conféré qu'à des docteurs.

Nul ne pourrait exercer l'art de guérir qu'après cinq années d'étude, et après avoir obtenu le grade de docteur. Nous pensons qu'il faudrait exiger aussi qu'il fût dans sa vingt-cinquième année. L'on sent assez quel peut être le motif de cette dernière condition.

Nous ne devons point nous occuper ici de l'ordre des études, ni des dissections et autres travaux anatomiques (*Voyez* MÉTHODOLOGIE); le professeur de méthodologie dirigerait le plan d'études; et quant aux travaux anatomiques, la faculté de Paris offre un excellent modèle à suivre pour l'avenir.

Les maladies des dents sont une partie importante de la pathologie externe et interne; nous pensons donc que désormais il conviendrait d'assujétir les dentistes à posséder des connaissances plus étendues que celles qui se bornent à l'extraction des dents. Cependant, comme la partie de l'art qui est relative à la prothèse, demande une étude particulière de la mécanique

et de l'orfévrerie, il suffirait d'exiger des dentistes qu'ils obtinssent le grade de bachelier; ceux-là s'intituleraient *bacheliers dentistes;* et, dans aucun cas, ils ne pourraient faire de médecine ni de chirurgie autres que celles qui sont relatives aux dents. Celui qui voudrait avoir le titre de médecin dentiste devrait être docteur. Les hommes de ce rang sont rares; et M. Duval en offre peut-être le seul exemple à Paris. Les bacheliers dentistes, avant d'être admis à la pratique de leur profession, subiraient devant la faculté un examen public et pratique sur les opérations qu'exige l'extraction des dents, et sur la manière de placer des rateliers, ou des dents artificielles isolées.

Les oculistes ordinaires doivent être supprimés. Il est temps d'extirper le charlatanisme relatif aux maladies des yeux. Le docteur seul pourrait prendre le titre d'oculiste, et se consacrer à cette profession intéressante.

Les femmes semblent être appelées par la nature à s'assister mutuellement dans les accouchemens *naturels;* nous pensons qu'il convient de leur ouvrir l'entrée de nos facultés pour y étudier les principes des accouchemens, et celle de nos hôpitaux afin qu'elles s'y forment à la pratique. Mais nous voudrions que les facultés seules eussent le pouvoir de les admettre à l'exercice, après s'être assurées de leur capacité par des examens probatoires.

Présentons maintenant quelques considérations sur la police de la médecine. Tout est à créer ici. Le charlatanisme, profitant du silence des lois, ne prend plus de détours; son effronterie éclate de toutes parts en France; et la ville la plus éclairée, la plus civilisée du monde, Paris voit, chaque jour, se multiplier dans son sein cet audacieux protée. Nos murs sont salis par des affiches révoltantes, dans lesquelles une femme, une jeune vierge, peuvent lire incessamment la scandaleuse nomenclature des maladies les plus honteuses. Les lois ne proscrivent point ces annonces qui insultent au bon goût et aux bonnes mœurs; c'est à la police de la médecine à suppléer à l'impuissance des lois. Cette police ne peut être convenablement exercée que par une corporation médicale qui aurait la surveillance sur tous les médecins et sur toutes les personnes qui se mêlent de la pratique de l'art de guérir; on pourrait lui donner le titre de *collége de médecine*, et en instituer un dans chaque chef-lieu de département. Dès-lors, des apothicaires sans pudeur n'annonceraient plus des *eaux aphrodisiaques*, de prétendus remèdes *secrets;* ils ne sophistiqueraient plus avec tant d'impunité leurs médicamens; ils ne se livreraient plus à des trafics honteux, à des spéculations sordides et contraires à la delicatesse. Les medecins, respectant

leur honorable profession, ne s'écarteraient jamais des bienséances qu'elle leur impose. Le vil intérêt ne dirigerait plus les actions de quelques-uns; nul d'entre eux n'oserait faire afficher un prétendu traité sur la nature et la cause de la *gonorrhée*; aucun n'annoncerait au public, par des placards, que M. ***, docteur de la faculté de Paris, connu par son habileté pour la guérison de la gale, loge maintenant dans la rue de ***; tel autre ne ferait point donner son adresse sur les ponts; et l'on ne lirait point des écrits distribués avec profusion aux passans, et semblables à celui que nous transcrivons ici littéralement.

Lettre anonyme adressée à un des journalistes de Paris, sur une de ses diatribes.

Monsieur,

Les deux hommes de l'art, dont un docte, qui donnaient des consultations gratuites sur toutes les maladies (pour les maux vénériens, depuis neuf heures du matin jusqu'à deux de l'après-midi), quai des Lunettes, n° 63, et qui ont transféré leur cabinet de consultations sur le Pont-Neuf, n° 15, coin du quai des Orfèvres, audessus de l'entresol, vous préviennent que leur établissement ne leur a pas été défendu, comme l'avez indiqué dans une vos feuilles de janvier de la présente année 1817; or, Monsieur, vous avez mal informé le public.

Ils répondent à votre diatribe en vous faisant savoir que vous auriez mieux utilisé votre plume, si cela était que vous l'eussiez dirigée de manière à faire connaître non-seulement quelques-unes de leurs cures, qui se montent au nombre de sept mille, en moins de trois années; mais encore leur célébrité dans l'art de guérir, que l'ignorance d'une part, et le charlatanisme de l'autre, auraient voulu rabaisser : que d'avoir préférablement flatté les passions de quelques personnes qui n'avaient jamais cessé de porter sur eux un œil jaloux, sans le moindre égard à l'importance de leur cabinet dans le centre d'une aussi grande capitale.

Cette lettre, qui n'a rien pour vous de flatteur, ne vous est adressée que pour faire savoir à la France entière qu'ils pourront toujours, si cela leur plaît, secourir les personnes qui imploreront leurs lumières; repousser la basse jalousie, si elle les appelait au combat, au milieu de leurs victoires bienfaisantes; marcher avec fierté dans la foule des préjugés, déjà ébranlés par sept mille cures; continuer à jouir de leurs triomphes par l'augmentation de leurs succès; en dépit de leurs ennemis vaincus : ce qui doit convaincre l'Europe de l'importance des titres qui leur en auront permis la douce jouissance.

L....

En choisissant cette citation, nous n'avons pas donné la préférence à l'annonce la plus grossière, la plus stupide et la plus éhontée. Nous n'avons pas voulu charger le tableau; mais, nous le répétons, le charlatanisme pullule à Paris; et les étrangers, qui arrivent dans cette capitale des sciences, de la litterature et des beaux-arts, ne peuvent comprendre comment il se fait que cette alliance honteuse soit tolérée. Nous pourrions faire un volume si nous voulions épuiser notre sujet; nous en avons dit assez : l'autorité suprême connaît le mal, elle seule a les moyens d'y remédier; reposons-nous sur sa sollicitude. Il ne nous reste plus qu'à présenter quelques idées sur la formation des colléges de médecine et sur l'exercice de l'art de guérir.

Il y aurait dans chaque chef-lieu de département, un collége de médecine composé, au moins, de neuf médecins et de trois pharmaciens. Le nombre des membres de ces colléges serait augmenté à raison de la population. Les médecins habitant le chef-lieu du département, seuls, feraient partie du collége de médecine; mais cette corporation aurait, dans chaque arrondissement, une section composée de trois, six et jusqu'à neuf membres, qui éclaireraient les autorités locales sur la conduite de leurs confrères, et qui correspondraient avec le collége départemental, duquel la section ressortirait et recevrait ses instructions.

Ces colléges seraient nommés, pour cette fois, à la pluralité des voix, dans une assemblée générale des médecins du chef-lieu du département. Le collége désignerait au préfet les membres des sections d'arrondissement. Le choix des individus, formant le collége, serait soumis à l'approbation du ministère de l'intérieur.

A l'avenir, lorsqu'il manquerait un membre dans un collége, son remplaçant serait nommé par la compagnie, et le choix soumis à l'approbation du ministre.

Dans chaque ville où il y aurait une cour d'assises ou un tribunal correctionnel, il y aurait des médecins légistes désignés par le collége de médecine : ceux-là seuls seraient employés près des tribunaux et de l'administration pour éclairer la religion des magistrats et des jurés.

Les colléges de médecine exerceraient sur tous ceux qui professent l'art de guérir, une discipline propre à empêcher l'introduction d'aucun abus, et à forcer les individus à se respecter et à ne jamais dégrader leur profession.

Nul ne pourrait s'établir dans un département, sans, au préalable, s'être fait inscrire au collége de médecine. Il y verserait une somme qui ne pourrait excéder six cents francs dans les plus grandes villes, et qui ne serait jamais moindre de cent

francs ; l'objet de cette contribution serait de subvenir aux dépenses intérieures du collége.

Les docteurs qui se seraient inscrits pour exercer la pharmacie, ne pouvant point, sans négliger leur officine, se livrer à la pratique de la médecine, seraient, à cet égard, soumis à la surveillance des colléges de médecine.

Les affiches et annonces relatives aux remèdes, ou aux individus exerçant l'art de guérir, seraient toujours soumises à l'approbation du collége; cette approbation serait relatée par l'imprimeur.

Les colléges veilleraient strictement à ce que les droguistes, épiciers, herboristes, etc., ne vendissent que des substances simples, et que, dans un aucun cas, ils ne pussent préparer des médicamens. Il serait défendu aux épiciers de débiter des substances médicinales.

Les colléges ou leurs sections feraient, plusieurs fois par an, et au moins une fois, la visite des pharmacies, afin de s'assurer de la bonne qualité des médicamens.

Les colléges auraient le droit de faire venir par-devant eux leurs confrères délinquans, et tous les individus qui se mêlent de la santé publique : ceux-ci y recevraient les réprimandes qu'ils se seraient attirées. Si le délit était grave, les colléges feraient leur rapport au préfet, et, d'après leurs conclusions, ce magistrat prononcerait une interdiction qui ne pourrait excéder une année. La partie interdite pourrait en appeler au ministre qui seul prononcerait en dernier ressort, et aurait le droit de condamner à une interdiction définitive.

Les irrégularités dans la conduite publique, et comme homme de l'art, seraient du ressort des colléges, qui en avertiraient d'abord, paternellement, celui qui s'en serait rendu coupable. En cas de récidive, le collége proposerait au préfet des mesures d'interdiction plus ou moins sévères.

Pour être membre d'un collége de médecine, il faudrait avoir été admis à l'exercice de l'art depuis trois ans au moins.

Les médecins ne devraient point être assujettis au droit de patente. Il serait juste de les assimiler en cela aux autres savans, aux hommes qui professent des arts libéraux et aux avocats. Cet assujettissement, ordonné dans des temps orageux, est humiliant et vexatoire. Les seuls pharmaciens devraient payer la patente, à cause du commerce qu'ils font dans leurs officines.

Un médecin qui se respecte ne réclame point ses honoraires devant les tribunaux : nos soins, que les malades sollicitent avec tant d'instance, sont trop souvent payés par une ingratitude affligeante, lorsque celui qui les a reçus n'en a plus besoin. Mais notre recompense doit être dans l'approbation de

notre conscience. Celui qui a pu secourir son semblable est assez payé par sa propre estime et par celle des gens de bien. Nous pensons donc que l'honneur de notre profession s'oppose à ce que nous employons, pour obtenir nos honoraires, le ministère des tribunaux. Cependant, comme la loi ne peut défendre de réclamer ce qui est légitimement dû, je désirerais qu'elle établît que nul docteur (les pharmaciens exceptés) ne pût faire assigner son client, sans l'autorisation du collége de médecine.

Notre ami, M. Vaidy, nous a communiqué un projet qui nous paraît favorable aux progrès et à l'illustration de l'art de guérir. Il s'agit d'introduire dans l'organisation nouvelle des facultés, les articles suivans :

1°. Quatre docteurs en médecine, âgés de moins de trente ans, seront choisis tous les ans, au concours, pour parcourir les différentes universités de l'Europe, et faire un rapport, tous les six mois, à la faculté qui les aura nommés, sur l'état de la médecine dans les pays qu'ils habitent.

2°. La mission des docteurs-voyageurs sera de deux ans, pendant lesquels ils seront tenus de suivre l'itinéraire et les instructions qu'ils auront reçues de leurs facultés.

3°. La faculté de Paris nommera deux voyageurs, et les autres facultés n'en choisiront qu'un seul.

4°. Les candidats devront prouver, par une traduction à livre ouvert, qu'ils connaissent la langue des pays qu'ils doivent visiter.

5°. Les docteurs-voyageurs font, de droit, partie du corps des agrégés parmi lesquels doivent être choisis les professeurs, ou plutôt les agrégés, âgés de moins de trente ans, doivent seuls être appelés à concourir pour les places de voyageurs.

Nous avons, plus haut, proposé la suppression des officiers de santé. Si, cependant, on jugeait cette suppression impraticable, nous adoptons l'idée que M. Vaidy a consignée dans l'article *méthodologie*, idée d'après laquelle les licenciés pourraient exercer l'art de guérir, avec toutes les restrictions imposées aux officiers de santé par la loi du 19 ventose an XI.

Telle est l'esquisse que nous présentons aux lecteurs de l'histoire de l'instruction médicale; telles sont les idées que nous lui soumettons sur l'organisation future, et si vivement désirée des facultés de médecine, et sur l'exercice de l'art de guérir en France. Nous avons exprimé notre pensée avec une entière franchise. Nous n'avons voulu blesser personne. En disant ce qui nous a paru utile et vrai, nous avons satisfait au devoir que doit s'imposer tout écrivain loyal, et tout bon ci-

toyen. Comme médecin, nous avons payé notre dette à notre noble profession.

HIPPOCRATES, Νομος, *lex.* V. *Oper.*, p. 2.
— Περι ἀρχαιης ἰητρικης; *De veteri medicinâ.* V. *Oper.*, p. 16.
ZALUZANIUS A ZALUZANIIS, *Oratio pro anatomiâ et instauratione totius studii medici, in inclyto regno Bohemiæ*; in-4°. *Pragæ*, 1600.
SCHENCK (johannes-georgius), *Enchiridion de formandis studiis medicis, et schola medicâ constituendâ*; in-12. *Argentorati*, 1607.
SERVIUS (petrus), *Prolusiones duæ ad instituendos inflammandosque ad artem tyrones*; in-12. *Romæ*, 1638.
KOLLER, *Præfatio pro solemni studiorum instauratione*; in-4°. *Patavii*, 1670.
GUENELLON (petrus), *Epistolica dissertatio de genuina medicinam instituendi ratione*; in-12. *Amstelodami*, 1680.
WOODHOUSE, *Dissertatio de medicinâ instituendâ et promovendâ*; in-4°. *Lugduni Batavorum*, 1700.
FOSSIUS, *Dissertatio epistolica de verâ medicinam instituendi et promovendi methodo*; in-4°. *Lugd. Batav.*, 1702.
STAHL (georgius-ernestus), *Programma de medicis e pharmacopolio*; in-4°. *Halæ*, 1708.
ZWINGER (theodorus), *Dissertatio de methodo docendi medicinam mathematicâ*; in-4°. *Basileæ*, 1714.
STENZEL, *Programma de præjudiciis e medicinâ removendis, geminâque dictæ artis culturâ*; in-4°. *Vitembergæ*, 1726.
— *Dissertatio de perversâ pathologiam discendi, docendi, atque exercendi methodo, rectæ ad medicinam viæ oppositâ*; in-4°. *Vitembergæ* 1733.
MANGOLD (christianus-andreas), *Dissertatio. Regulæ condendi systematis perfecti, facilis et certi medicinæ practicæ*; in-4°. *Erfordiæ*, 1751.
STOERCK (antonius), *Instituta facultatis medicæ Vindobonensis. Vindobonæ*, 1775.
KOHLHASS (joannes-jacobus), *Anleitung zur Bildung aechter Wundaerzte*; c'est-à-dire, Guide pour former de bons chirurgiens; in-8°. Ratisbonne, 1784.
KURZER, *Abriss der Universitaetsstudien fuer junge Studirende*; c'est-à-dire, Plan abrégé des études de l'Université, à l'usage des jeunes étudians; in-8°. Tubingue, 1785.
TISSOT (s. a. d.), Essai sur les moyens de perfectionner les études de la médecine; in-8°. Bâle, 1785. V. *Journ. de méd.*, t. LXVI, p. 185; *Commentar. Lipsiens.*, t. XXVII, p. 426.
WEDEKIND (georg.), *Ueber medicinischen Unterricht*; c'est-à-dire, Sur l'instruction médicale; in-8°. Mayence, 1789.
FRANK (jean-pierre), Plan d'une ecole clinique; ou méthode d'enseigner la pratique de la médecine, dans un hôpital académique; in-8°. Vienne, 1790.
FAUKEN (johannes-petrus-xaverius), *Diagramma pro studio medico*; in-8°. *Goettingæ*, 1794.
— *Entwurf zu einer Einrichtung der Heilkunde*; c'est-à-dire, Plan d'une organisation de la médecine; in-8°. Goettingue, 1794.
HUFELAND (christoph-wilhelm), *Ein Wort an meine Zuhoerer*; c'est-à-dire, Un mot à mes auditeurs; in-8°. Jéna, 1795.
— *Ueber die medicinisch-chirurgische Lehranstalten der ganzen Welt*; c'est-à-dire, Sur les établissemens d'instruction médico-chirurgicale du monde entier; in-8°. 1796.
PLOUCQUET (wilhelm-gottfried), *Der Arzt, oder ueber die Ausbildung, die Studien, pflichten, Sitten und die Klugheit des Arztes*; c'est-à-dire,

Le médecin; ou sur l'instruction, les études, les devoirs, les mœurs et la prudence du médecin; 108 pages in-8°. Tubingue, 1797.

OSTERHAUSEN (J. K.), *Ueber medicinische Aufklœrung;* c'est-à-dire, Sur l'instruction médicale; in-8°. Zurich, 1798.

WILMANS (C. A.), *An artis medicæ commodo leges normales?* in-4°. *Halæ*, 1798.

ACKERMANN (Johann-Carl), *Winke zur Verbesserung der Bildungsanstalten fuer Aerzte, Wundaerzte, Geburtshelfer und Hebammen;* c'est-à-dire, Vues pour l'amélioration des établissemens d'instruction; à l'usage des médecins, des chirurgiens, des accoucheurs et des accoucheuses; in-8°. Posnanie, 1803.

REIL (Johann.-Christian), *Pepinieren zum Unterricht œrzlicher Routiniers, als Bedurfnisse des Staats nach seiner Lage;* c'est-à-dire, Ecole pour l'instruction de médecins routiniers, comme besoin de l'État, d'après sa position; in-8°. Halle, 1804.

SALVA (Francisco), *Exposicion de la ensenanza de medicina clinica en el real estudio de Barcelona;* c'est-à-dire, Exposition de l'enseignement de la médecine clinique dans l'Établissement royale de Barcelone; in-8°. 1805.

— *Segundo ano del real estudio de medicina clinica de Barcelona;* c'est-à-dire, Deuxième année d'étude de la clinique médicale de Barcelone; 180 pages in-8°.

L'auteur a publié une troisième année : ce n'est qu'une matière médicale.

O., *Einige Gedanken ueber den gegenwaertigen Zustand der Wissenschaftlichen Kultur in Beziehung auf academischen Unterricht, zunaechst fuer die Lehrer der Arzneywissenschaft;* c'est-a-dire, Quelques pensées sur l'état actuel de la culture scientifique, dans l'instruction académique, adressées spécialement aux professeurs de médecine; in-8°. Sulzbach, 1807.

HECKER (Augustin-Friedrich), *Rede : Welches ist der Wahre Zweck medicinisch-chirurgischer Anstalten? Welche Art des Unterrichts Kann ihn befoerdern?* c'est-à-dire, Discours : Quel est le véritable but des institutions médico-chirurgicales? Quel mode d'enseignement doit-on suivre pour atteindre ce but plus sûrement? in-8°. Berlin, 1807.

VORDONI (Leonardo), *Saggio di un metodo per formare dei buoni medici;* c'est-à-dire, Essai d'une méthode pour former de bons médecins; in-8°. Padoue, 1808.

NOLDE (Adolph.-Friedrich), *Die Schulen der Aerzte;* c'est-à-dire, Les écoles des médecins; in-8°. Brunswick, 1809.

STERNBERG (Johan.-Heinrich), *Bruchstücke ueber academische Bildungsanstalten fuer Medicin-Studirende, mit besonderer Rueksicht auf Marburg;* c'est-à-dire, Fragmens sur les établissemens académiques d'instruction pour les étudians en médecine, avec une application particulière à l'Université de Marbourg; in-8°. Marbourg, 1808.

WINDISCHMANN (Carl-Joseph), *Versuch ueber den Gang und die Bildung in der heilenden Kunst;* c'est-à-dire, Essai sur la marche à suivre dans l'étude de l'art de guérir; in-8°. Francfort, 1809.

LODER (Ed.), *Bemerkungen ueber aertzliche Verfassung und Unterricht in Italien Waehrend des jahres* 1812; c'est-à-dire, Observations sur l'organisation et l'enseignement de la médecine en Italie, en l'année 1812. Deuxième édition; in-8°. Leipzig, 1816.

L'auteur s'attache particulièrement à réfuter le système de RASORI sur le controstimulus.

FOURNIER-PESCAY (François), Nouveau projet de réorganisation de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie, en France; contenant des considérations impartiales sur l'organisation future des Facultés de médecine, et sur l'exercice de l'art de guérir; adressée à M. DE GÉRANDO, conseiller d'État; in-8°. Paris, 1817.

Pour le complément de cette bibliographie, voyez celle qui suit le mot *méthodologie médicale.* (FOURNIER-PESCAY)

MÉDICAMENT, s. m., *medicamentum*, *medicamen*, *pharmacum.* Un médicament est un corps formé avec une ou plusieurs substances naturelles, doué de la faculté d'agir sur nos organes, de changer leur disposition actuelle, et employé en médecine pour combattre des causes morbifiques, réprimer des mouvemens pathologiques, rappeler les fonctions de la vie à un ordre d'exercice plus régulier.

Un médicament réunit donc trois conditions qui lui sont propres. Il est constitué par des productions végétales, animales ou minérales; il recèle une force agissante qui se met en exercice aussitôt qu'il se trouve en contact avec une surface vivante; il devient, dans le traitement des maladies, un instrument dont la thérapeutique sait tirer un grand parti.

Il est évident que nous ne pouvons inscrire, sur la liste des médicamens, une foule de moyens hygiéniques, physiques, etc., dont l'art de guérir se sert tous les jours avec avantage, comme les divers exercices du corps, les gestations, les voyages, l'électricité, etc. Ces secours sont bien des remèdes, et des remèdes efficaces; mais on ne peut pas leur donner le titre de médicamens, parce qu'ils n'ont pas l'origine de ces derniers.

Un médicament a une analogie bien connue avec un poison: ce dernier provient souvent d'un corps minéral, végétal ou animal; il possède, comme les agens pharmacologiques, une puissance agissante qui entre en exercice par le contact de nos organes; mais nous arrivons ensuite à une dissemblance fondamentale. La matière vénéneuse ne peut être employée dans le traitement de nos maladies, parce qu'elle tend à détruire la texture naturelle de nos parties, ou à éteindre leur vitalité. Hâtons-nous, toutefois, d'ajouter que c'est l'excès d'activité de cette matière qui la fait repousser dans la pratique de la médecine. Restreignez cette activité dans des limites assez étroites pour que son exercice sur le système animal ne soit plus pernicieux; comme vous obtenez alors une opération qui ne diffère plus de celle du médicament, la thérapeutique la rendra salutaire. C'est ce que nous voyons arriver tous les jours: beaucoup de poisons, donnés à des doses tellement modérées que leur administration ne peut plus causer de mal, deviennent des remèdes puissans, avec lesquels on obtient des avantages que tous les autres secours ne procureraient pas.

On a surtout cherché à distinguer l'aliment du médicament. Il est constant que ces deux sortes d'agens ne présentent pas de différence essentielle quand ils sont fournis par des êtres végétaux ou animaux. Le premier, il est vrai, ne se compose toujours que de mucilage, de fécule, de sucre, d'huile fixe,

d'albumine, de gélatine : mais il est des médicamens, les laxatifs, les émolliens, qui ont la même constitution intime. De plus, les alimens changent l'état de nos organes ; ils sont, en thérapeutique, d'importans instrumens de guérison. Comment donc les distinguerons-nous des agens pharmacologiques ? Il est un point du corps où la différence qui existe entre l'aliment et le médicament devient bien tranchée : c'est la cavité gastrique. Là, ce qui est matière alimentaire reçoit de la matière organique une nouvelle forme, de nouvelles propriétés. Dénaturée, décomposée jusque dans ses principes, la première se transforme en un composé, le chyme, d'où sortent bientôt en foule des matériaux réparateurs de l'édifice humain. La matière médicamenteuse ne se laisse pas ainsi soumettre par l'organe gastrique ; non-seulement elle résiste à l'action altératrice de ce viscère, mais elle agit de plus sur lui, elle modifie sa manière d'être, son énergie, sa vitalité ; la substance médicinale conserve encore toute son activité, après avoir passé des voies digestives dans les canaux circulatoires ; tous les tissus sentent la puissance de ses molécules que l'absorption verse dans le sang.

L'étude du médicament comprend des considérations de plusieurs ordres. Nous examinerons d'abord cet agent en lui-même ; nous considérerons sa constitution intime, sa forme pharmaceutique, etc. ; puis il deviendra pour nous un corps doué d'une puissance agissante dont nous étudierons la nature, et dont nous constaterons les effets quand elle s'exerce sur l'économie animale ; nous indiquerons enfin comment le médicament devient utile dans le traitement des affections pathologiques.

I. *De la composition des médicamens.* Nous avons déjà dit que les médicamens étaient formés d'une ou de plusieurs substances naturelles ; mais tous les corps végétaux, animaux et minéraux ne sont pas également aptes à devenir des composés médicinaux. Il est une condition essentielle que doivent remplir les productions de la nature pour pouvoir fournir des agens pharmacologiques : c'est de faire une impression sur les parties vivantes, de susciter une mutation dans leur état actuel, de leur donner une autre manière d'être.

On peut constater, par un moyen bien simple, l'existence de cette force agissante dans les substances naturelles que l'on destine au service de l'art de guérir ; il faut les soumettre aux organes du goût et de l'odorat. Sur ces surfaces, la sensibilité extrêmement développée perçoit même les plus faibles impressions. Des communications directes avec le cerveau les transmettent à l'intelligence. Là, elles sont raisonnées,

appréciées dans leur nature, dans leur force, dans leurs nuances, dans leur importance.

Toute substance qui reste inerte sur les organes du goût et de l'odorat, est privée d'activité; elle ne pourra produire aucun effet sur les divers tissus qui composent le corps humain; elle ne donnera lieu à aucun changement dans la disposition, dans l'action des organes; elle ne sera d'aucun secours dans le traitement des maladies.

Cette force active que nous exigeons dans les substances médicinales, doit toujours être l'objet, en quelque sorte, des attentions du pharmacologiste. C'est d'elle que les médicamens tirent leur capacité; c'est par elle que ces agens parviennent à calmer les accidens morbifiques, à arrêter les mouvemens désordonnés qui compromettent l'existence. C'est donc toujours cette puissance que l'on doit avoir en vue, quand on ne recherche les productions de la nature que pour les avantages qu'ils promettent à l'art de guérir.

Les corps des trois règnes présentent, sous le rapport de la possession, de la constance de cette activité, des considérations différentes. Toujours composés des mêmes principes, les minéraux ne varient pas; leur force médicinale est fixe comme leur matériel. Mais il n'en est pas de même des végétaux et des animaux; ils naissent, prennent de l'accroissement, parviennent au plus haut degre de force, puis ils éprouvent un dépérissement progressif. Or, aux diverses époques de leur existence, ces êtres n'offrent pas la même composition intime; le chimiste ne les trouve pas formés des mêmes matériaux; le pharmacologiste, qui cherche en eux des agens médicinaux, non-seulement reconnaît que l'énergie de leur puissance active n'est pas égale, mais il remarque de plus qu'elle prend un autre caractère. Telle plante est mucilagineuse et émolliente dans son enfance, qui, au moment de sa floraison, sera remplie de principes amers et aromatiques, recélera une propriété tonique ou stimulante.

Les productions médicinales, prises au moment où leur vertu agissante est dans toute sa force, au moment où elles peuvent le mieux remplir les intentions du thérapeutiste, doivent subir diverses préparations avant d'être administrées. On ne les donne pas aux malades dans l'état où la nature les présente. Dans les changemens de forme qu'éprouvent les matières végétales, animales ou minérales, pour se transformer en médicamens, on doit toujours considérer ce que devient la faculté agissante dont elles sont dépositaires, et qui, en pharmacologie, fait tout leur mérite. Les procédés de l'art pharmaceutique ont pour objet de développer cette faculté précieuse, de favoriser son exercice sur le corps malade, de manière à la rendre

réellement médicinale, le plus souvent qu'il sera possible. Il est toutefois des préparations qui tendent à réprimer l'excès d'activité des ingrédiens médicinaux, parce qu'ils font une impression trop violente sur les organes.

La figure sous laquelle un médicament se présente au médecin doit exciter son attention. Il faut qu'il se rappelle les substances qui ont servi à le composer, et qu'il détermine les altérations que chacune d'elles a éprouvées en passant à la condition de composé pharmaceutique. Le médicament est-il en poudre? Sous cette forme, la plus simple possible, on retrouve les substances médicinales entières : leurs parties ont seulement perdu le lien qui les tenait rapprochées; mais tous leurs matériaux s'y trouvent encore. Les électuaires, les pilules, ne diffèrent pas en cela des poudres. Si le médicament est liquide, il présente d'autres considérations. Dans un composé pharmaceutique qui a un excipient, on doit toujours examiner deux choses : 1°. la nature de l'excipient; 2°. les substances médicinales que l'on met dans ce dernier. L'excipient dépouille ces substances de quelques-uns de leurs principes, et s'empare par suite de leurs propriétés; mais tous les excipiens n'ont pas les mêmes affinités : l'eau dissout le muqueux et laisse la résine; l'alcool attaque surtout ce dernier principe. La proportion de ces matériaux qu'enlevera le véhicule dont on se servira est encore un point important à considérer. Il est possible, avec les mêmes ingrédiens et des excipiens différens, d'obtenir des agens pharmaceutiques dont les qualités chimiques et les vertus médicinales seront bien distinctes.

Les excipiens doivent aussi être vus comme des corps doués d'une activité particulière que le médecin doit juger. L'eau n'a pas d'action bien marquée sur nos organes : dans la composition des agens pharmaceutiques, elle reste dépositaire inerte des matériaux médicinaux qu'elle a enlevés aux substances qui ont séjourné en elle. Le vin, l'alcool, l'éther, sont en même temps excipiens et ingrédiens des composés qu'ils servent à former. Ils se combinent avec les principes actifs qu'ils détachent des productions que l'on a soumis à leur action chimique; mais ils conservent toujours leur faculté agissante; et lorsque l'on administre les médicamens dont ils font partie, on reconnaît leur influence particulière dans les effets immédiats que ces agens produisent, et dans les avantages curatifs qu'ils procurent.

Pour décider si un médicament est simple ou s'il est composé, il ne faut pas s'arrêter au nombre des ingrédiens qui existent dans la formule qui le représente : il convient d'examiner la constitution chimique des substances que l'on réunit. Il est

évident que si ces substances sont de la même nature, elles donneront toujours un mélange dans lequel le chimiste ne verra qu'un seul corps. Ainsi, une poudre dans laquelle se trouverait la racine de guimauve pulvérisée, la gomme arabique, la gomme adragante, offrira un médicament où le principe gommeux se trouvera presque seul. Cet agent proviendra de plusieurs substances différentes, le naturaliste le regardera comme composé; cependant il sera à peu près simple pour le chimiste. Au contraire, la plupart des productions naturelles recèlent un certain nombre de matériaux distincts, et les préparations pharmaceutiques que l'on retire d'une seule de ces productions forment des médicamens que la chimie déclare être composés, parce qu'elle y distingue plusieurs sortes de principes, de l'extractif, de la matière colorante, de la résine, de l'huile volatile, du gluten, etc.

Quand on réunit dans une formule plusieurs ingrédiens, on doit avoir égard aux altérations que les principes qui les constituent peuvent éprouver par suite de leur rapprochement. Le contact de molécules de diverses natures provoquera des réactions qui modifieront leur état naturel et les propriétés dont elles jouissent. Il peut même s'opérer alors des combinaisons nouvelles, s'engendrer de nouveaux produits, qui créeront dans le médicament une autre activité que celle qu'il avait.

Lorsque le médecin s'occupe de la constitution intime des agens pharmacologiques, il doit attacher un grand intérêt à connaître la proportion de chacun des matériaux qui entrent dans leur composition. C'est un moyen à peu près sûr pour découvrir l'espèce de propriété que le médicament mettra en jeu, la nature des changemens organiques qu'il provoquera. Il est important, dans cette opération de l'esprit, de se représenter la dose que l'on prend à la fois du composé médicinal, car c'est dans cette dose qu'il faut voir les matériaux actifs, leur abondance relative, le degré ou le développement de leur puissance particulière, pour assigner d'avance à chacun d'eux le rôle qu'il jouera après l'administration du médicament.

Il est sans doute bien d'autres détails que nous aurions pu rattacher à la composition des médicamens; mais nous devions éviter les redites. Nous renverrons le lecteur aux mots DESSICCATION, t. IX, p. 7; FORMULE, t. XVI, p. 477; PHARMACIE.

II. *De l'action des médicamens sur nos organes.* Le contact du médicament avec une partie vivante occasione dans l'état actuel de cette dernière un changement plus ou moins sensible. Sa vitalité, l'ordre de ses mouvemens, subissent une modification. Cet effet a porté les observateurs à admettre qu'il résidait dans les agens pharmacologiques une puissance

particulière qui se mettait alors en exercice, et de laquelle dépendaient les mutations organiques que l'on observait.

La nature de cette puissance a beaucoup occupé les médecins. Ils ont cherché à déterminer ce qui la constituait. On lui a accordé une existence matérielle dans les médicamens; on a varié les suppositions selon que l'on avait à expliquer des effets différens. Tantôt cette puissance consistait en une vapeur subtile qui pénétrait dans toutes les parties du corps; tantôt c'était une matière terreuse qui se combinait avec elles; ou bien un principe salin, une matière éthérée, etc. Cet élément actif, cet être imaginaire ne pouvait pas se démontrer dans la constitution chimique des substances médicinales qui composaient les matériaux : ces dernières lui servaient seulement de retraite. D'autres auteurs ont cherché à donner une raison plus simple de l'effet que les médicamens suscitaient dans l'économie animale. Pour eux, ces agens étaient des agglomérations de cônes, de pointes, de sphères, etc., qui, libres dans le sang et dans les organes, occasionaient les changemens les plus marqués dans la densité, la consistance du premier, dans la cohérence, le rapprochement des fibres des seconds, etc.

Il est toujours remarquable que dans cette manière de concevoir les effets des médicamens, on ne voyait que ces agens. Ils étaient les causes efficientes des changemens qui suivaient leur emploi, et l'on perdait tout-à-fait de vue le corps vivant sur lequel ils agissaient. On raisonnait comme s'il pouvait y avoir une combinaison intime de la matière médicinale avec la matière organique, et comme si les mutations que font naître les agens pharmacologiques pouvaient dépendre de cette cause. Il est évident que la vitalité qui anime nos parties isole leur substance, repousse toute union avec les principes chimiques des médicamens; aussi que voyons-nous résulter du contact de ces derniers avec elles, une série de mouvemens qui nous apparaissent comme des efforts dirigés par le principe vital contre les agressions de la matière médicinale. Celle-ci n'est plus alors qu'un corps étranger à nos organes, dont la présence suscite des mutations plus ou moins étendues. Ce sont ces mutations elles-mêmes que la thérapeutique sait rendre utiles. Composés de matériaux variés, les agens pharmacologiques font des impressions diversifiées : or, dans le traitement des maladies, le succès dépend du choix de cette impression. Il faut toujours qu'elle soit opposée par son caractère à la lésion pathologique que l'on veut combattre.

Quand on s'occupe de constater les effets que produisent les médicamens, on voit qu'ils agissent sur le corps vivant de plusieurs manières : 1°. sur le lieu de leur application, ils

provoquent des changemens organiques qui dérivent de leur impression immédiate : c'est ainsi que les toniques fortifient l'organe gastrique, que les collyres dissipent l'ophthalmie; 2°. les suçoirs absorbans qui aboutissent sur la surface où la matière médicinale séjourne, pompent ses molécules, les importent dans le fluide sanguin avec lequel elles se répandent sur tous les points du corps, avec lequel elles pénètrent tous les tissus; 3°. les connexions sympathiques qui existent entre les divers organes, font que l'action exercée par un médicament sur l'un d'eux, se communique aux autres; et un effet qui paraissait borné retentit souvent au loin; 4°. on doit aussi compter la contiguité des tissus : les cataplasmes, les emplâtres propagent ainsi leur influence médicinale; ils agissent de dehors en dedans; leur puissance traverse en quelque sorte les parties qui se trouvent audessous; 5°. on a injecté dans les veines les matières médicamenteuses, etc.

Quelle que soit la manière dont le corps vivant ressent la force active d'un agent pharmacologique, il en résulte toujours un changement plus ou moins étendu, plus ou moins prononcé dans son état actuel. Ce changement, que nous nommons *médication*, est tantôt borné au seul point qui reçoit la substance médicinale; tantôt plus important, il s'étend à tous les appareils organiques, il se manifeste dans l'exercice de toutes les fonctions. Cette inégalité dans la force, dans l'intensité des effets des médicamens dépend, 1°. de la dose de substance médicinale que l'on donne à la fois : ces effets doivent se proportionner à la quantité de matière que l'on fait agir sur les organes; 2°. de la disposition actuelle de ces derniers. La vitalité des fibres, des tissus, des appareils est-elle plus développée, l'agression des médicamens sera plus vive, plus pénétrante, les mutations qu'ils susciteront deviendront plus apparentes : un état de relâchement, de débilité produit un résultat opposé.

Celui qui, après l'administration d'un médicament, veut constater les mutations, les phénomènes que cet agent est susceptible de faire naître, doit porter son attention sur les mouvemens des organes, sur l'exercice des fonctions qui leur sont confiées. Ce qui se passe dans le fluide sanguin et dans les solides organiques, reste toujours soustrait aux sens. Remarquons que les effets physiologiques ou immédiats des agens pharmacologiques ont toujours excité vivement l'intérêt des médecins; mais ils tenaient à les observer dans des parties où il est seulement possible de les conjecturer. C'étaient des effets immédiats que l'on indiquait quand on disait d'une substance médicinale qu'elle était humectante, délayante, dépurative, atténuante, incrassante, etc.; alors on ne considérait son pou-

voir que sur les humeurs, sur la lymphe et sur le sang. Quand on attribuait à un moyen pharmaceutique une propriété condensante, relâchante, styptique, apéritive, etc., on n'examinait que les fibres des tissus vivans, on ne constatait son influence que sur les solides. On se contentait encore d'observer ce qui se passait sur un organe ou sur un appareil organique, quand, après l'emploi d'un médicament, on notait un effet diurétique, sudorifique, emménagogue, etc.

Or, pour connaître le caractère de la puissance d'un médicament, et tous les changemens que son exercice peut susciter dans l'economie animale, il ne faut concentrer son attention ni sur les humeurs, ni sur les solides, ni sur un seul organe; mais embrasser à la fois tout le système, scruter les modifications qu'éprouvent la vitalité, les mouvemens de toutes les parties, examiner avec une scrupuleuse attention les variations que subissent les diverses fonctions de la vie. Les effets que suscite le médicament forment alors un ensemble coordonné, régulier, constant. Ce trouble que le médicament fait naître, dont le pharmacologiste étudie le caractère, que le thérapeutiste cherche à rendre salutaire, constitue la *médication* de l'agent pharmacologique qui le provoque. *Voyez* ce mot.

III. *De l'emploi thérapeutique des médicamens.* Les agens de la pharmacologie ne recèlent pas une puissance particulière qui serve à anéantir les causes de nos maladies. Si nous en exceptons quelques vermifuges, le soufre dans la gale, le mercure dans les maladies vénériennes, quelques agens chimiques dans les empoisonnemens, tous les moyens médicinaux ne deviennent utiles en thérapeutique que par les effets physiologiques qu'ils suscitent dans le corps malade soumis à leur influence. Les avantages que ces moyens procurent dans le traitement des désordres pathologiques, sont la suite des changemens organiques qu'ils font naître, et qu'ils opposent à la lésion qui constitue ces désordres.

Il est facile de démontrer que les médicamens tiennent, de leur faculté agissante ou des mutations physiologiques qu'ils provoquent, le pouvoir de soulager ou de guérir nos maladies.

On ne voit jamais un médicament diminuer les accidens d'une maladie, que d'abord il n'ait fait l'impression qu'il est de sa nature de produire, et déterminé les changemens organiques qu'il est de son essence de susciter. Il y a une liaison obligée entre ces deux choses, et les améliorations que procure l'agent pharmacologique ne viennent jamais qu'à la suite des effets immédiats auxquels donne lieu son administration.

Quand l'habitude a usé la propriété active d'un médica-

ment, ou quand on en a donné une dose trop faible pour que son action soit sensible, il n'est plus un secours pour la thérapeutique; son usage est insignifiant, et il perd ses avantages comme moyen médicinal aussitôt qu'il ne cause plus aucun mouvement, aucune mutation dans l'économie animale.

Les agens pharmaceutiques qui ont beaucoup d'activité, dont l'impression sur les organes a une grande vivacité, ou cause une mutation très-étendue, sont aussi ceux dont la thérapeutique constate le mieux l'utilité. On saisit sans peine les services que rend le tartre stibié, l'opium, le quinquina, etc.; il est toujours facile de déterminer le résultat heureux ou défavorable que leur usage amène; il n'en est plus de même pour les agens dont l'action est débile ou obscure, le bien qu'ils font est incertain, inappréciable.

Dans l'administration thérapeutique des médicamens, le succès dépend de l'époque à laquelle on y a recours. Le moyen qui procure des avantages sûrs au début d'une maladie, ne convient plus dans le milieu, nuirait même, si l'on s'en servait à la fin. S'il existait dans les agens pharmacologiques une vertu réelle, effective, qui dût guérir telle ou telle maladie, serait-on ainsi obligé de saisir le moment favorable à leur emploi? Si le médecin est tenu de suivre la marche et les progrès du trouble morbifique, pour ne donner qu'à propos les remèdes qui sont à sa disposition; si le bien que le malade en retirera est subordonné à l'adresse, à l'habileté du praticien, si enfin c'est la nature des accidens qui se manifestent, que ce dernier examine pour décider de quel caractère sera la propriété active du médicament qu'il emploiera, cet agent n'est donc pour lui qu'un instrument à l'aide duquel il provoque dans le corps malade des changemens organiques qu'il regarde comme propres à combattre les lésions pathologiques qui existent.

Ajoutons que toutes les circonstances qui ont la faculté de causer un mouvement, une mutation, une révolution dans l'état actuel de l'économie vivante, font quelquefois l'office d'un médicament : on a vu une grande peur guérir la fièvre d'accès; la privation totale d'alimens est une ressource diététique dont on s'est servi pour déraciner des maladies chroniques invétérées; une indigestion est devenue plus d'une fois un accident salutaire; des maladies nouvelles ont été évidemment le remède des maladies anciennes.

Concluons que les médicamens ne possèdent pas, comme on semble l'annoncer, des vertus curatives; leur utilité thérapeutique procède de leur faculté active; et quand on dit, en parlant d'un médicament, qu'il a une vertu antispasmodique, fébrifuge, béchique, antiscorbutique, etc., on doit seulement

entendre que la faculté qu'il a de fortifier le tissu des organes, ou de le relâcher, de stimuler les appareils organiques, ou d'affaiblir leur activité, etc., parvient souvent à dissiper des spasmes, à faire cesser la fièvre, à calmer la toux, à guérir le scorbut, etc. Nous ne pousserons pas plus loin ces réflexions, sur lesquelles nous reviendrons en exposant les principes généraux de la pharmacologie. *Voyez* PHARMACOLOGIE. (BARBIER)

GALENUS, *De simplicium medicamentorum facultatibus.* Voy. *Oper.*, clas. V.
— *De substitutis medicinis.* Ibid.
— *De purgantium medicamentorum facultate.* Ibid.
— *De compositione medicamentorum secundum locos.* Ibid.
— *De compositione medicamentorum per genera.* Ibid.
— *De remediis paratu facilibus.* V. *Oper.*, clas. VII.
BARTSCH, *Dissertatio de medicamentis eorumque facultatibus et compositione;* in-4°. *Argentorati*, 1624.
SCHRADER (Fridericus), *Dissertatio de cognoscendis medicamentorum facultatibus;* in-4°. *Helmstadii*, 1685.
— *Dissertatio de medicamentorum galenicorum pariter ac chemicorum necessitate;* in-4° *Helmstadii*, 1691.
— *Dissertatio de medicamentorum vesiculis;* in-4°. *Helmstadii*, 1701.
PAULI (Johannes-Gulielmus), *Dissertatio de medicamentorum delectu;* in-4°. *Lipsiæ*, 1694.
— *Dissertatio de medicamentis à corpore humano desumptis, meritò negligendis;* in-4°. *Lipsiæ*, 1721.
Cette dissertation, d'un grand intérêt à l'époque où elle parut, serait tout à fait oiseuse aujourd'hui, grâce aux progrès qu'a faits la raison sous l'heureuse influence de l'esprit philosophique du dix-huitième siècle.
GRAUSE (Rudolphus-Gulielmus), *Programma de utilitate notitiæ medicamentorum simplicium;* in 4°. *Jenæ*, 1700.
— *Programma de temerario quorumdam simplicium medicamentorum à priscis commendatorum contemptu;* in-4°. *Jenæ*, 1700.
— *Programma commendans studium inquirendi facultates medicamentorum, modumque eorum agendi;* in-4°. *Jenæ*, 1702.
HOFMANN (Fridericus), *Dissertatio de prudenti virium medicamenti exploratione;* in-4°. *Halæ*, 1703.
— *Dissertatio de medicamentis insecuris;* in-4°. *Halæ*, 1713. V. *Oper.*, tom. VI, p. 308.
— *Dissertatio de medicamentis selectioribus;* in-4°. *Halæ*, 1713. V. *Oper.*, t. VI, p. 41.
— *Dissertatio de remediorum benignorum abusu et noxâ;* in-4°. *Halæ*, 1714. V. *Oper.*, t. VI, p. 331.
— *Dissertatio de modo operandi remediorum physico-mecanico;* in-4°. *Halæ*, 1718. V. *Oper. Supplem.*, t. II, p. 605.
— *Dissertatio de differenti medicamentorum operatione secundum diversam corporis humani idiosyncrasiam;* in-4°. *Halæ*, 1731. V. *Oper. Supplem.*, t. II, p. 616.
— *De methodo compendiosâ plantarum vires in medendo indagandi.* V. *Oper.*, t. V, p. 58.
— *De verâ medicamentorum in morbis virtute et efficaciâ ritè dignoscendâ.* V. *Oper.*, t. VI, p. 85.
— *De cognoscendâ corporis humani naturâ ex effectu remediorum.* V. *Oper.*, tom. VI, p. 95.
STAHL (Georgius-Ernestus), *Dissertatio de multitudinis remediorum abusu;* in-4°. *Halæ*, 1708.

— *Dissertatio de fidis remediis;* in-4°. *Halæ*, 1711.

SLEVOGT (Johannes-Adrianus), *Programma de remediis quibusdam futilibus, dubiis, impiis, et ineptis;* in-4°. *Ienæ*, 1712.

EYSELIUS (Johannes-Philippus), *Dissertatio de præparatione medicamentorum, medico practico scitu maximè necessariâ;* in-4°. *Erfordiæ*, 1714.

WEDEL (Georgius-Wolffgang), *Dissertatio de frustraneâ et inconveniente medicamentorum adhibitione;* in-4°. *Ienæ*, 1715.

ALBERTI (Michael), *Dissertatio de medicamentorum modo operandi in corpore vivo;* in-4°. *Halæ*, 1719.

— *Dissertatio de morum et remediorum nexu;* in-4°. *Halæ*, 1728.

DETHARDING, *Programma de variationibus medicamentorum in officinis, eorumque causis;* in 4°. *Rostochii*, 1729.

— *Dissertatio de operationibus medicamentorum;* in-4°. *Hafniæ*, 1736.

— *Dissertatio de medicamentis Norvegiæ sufficientibus, unà cum methodo medendi;* in-4°. *Hafniæ*, 1740.

RICHTER (Georgius-Gottlob), *Dissertatio de medicamentorum efficaciâ generatim determinandâ;* in-4°. *Goettingæ*, 1736.

— *Programma de causis instabilis medicamentorum effectûs;* in-4°. *Goettingæ*, 1736.

— *Programma de cautâ virium medicarum inquisitione, pro diversis corporum partibus;* in-4°. *Goettingæ*, 1737.

BRENDEL, *Dissertatio de vanitate complurium remediorum;* in-4°. *Vitembergæ*, 1736. V. *Oper.*, t. III, p. 1.

JUCH (Hermannus-Paulus), *Dissertatio de modo agendi medicamentorum in genere spectato;* in-4°. *Erfordiæ*, 1738.

HEISTER (Laurentius), *Dissertatio de medicamentis Germaniæ indigenis, Germanis sufficientibus;* in-4°. *Helmstadii*, 1730.

— *Dissertatio sistens novum schema systematis circa divisionem medicamentorum;* in-4°. *Helmstadii*, 1747.

BUECHNER (Andreas-Elias), *Dissertatio de medicinâ medicamentorum, seu cautelis circa usum remediorum observandis;* in-4°. *Erfordiæ*, 1741.

— *Dissertatio de prudenti medicamentorum mutatione;* in-4°. *Halæ*, 1752.

— *Dissertatio. Cautelæ quædam circa chemicam remediorum exploratione observandæ;* in-4°. *Halæ*, 1753.

— *Dissertatio de differentiâ actionis medicamentorum, medicæ ac physicæ;* in-4°. *Halæ*, 1754.

— *Dissertatio de topicorum medicamentorum abdomini illitorum modo agendi;* in-4°. *Halæ*, 1757.

— *Dissertatio de medicamentorum congruo delectu;* in-4°. *Halæ*, 1758.

A BERGEN (Carolus-Augustus), *Dissertatio. Lapis lydius medicamentorum bonæ notæ regni vegetabilis;* in-4°. *Francofurti ad Viadrum*, 1744.

— *Dissertatio. Lapis lydius medicamentorum bonæ notæ regni animalis;* in-4°. *Francofurti ad Viadrum*, 1746.

SCHAEFFER, *Programma de causis cur alimenta et medicamenta alium sæpè edunt effectum in hominibus sanis, quàm in ægrotis;* in-4°. *Altdorfii*, 1745.

CARTHEUSER (Johannes-Fridericus), *Dissertatio de ignobili nobilium quorumdam medicaminum indole atque virtute;* in-4°. *Francofurti ad Viadrum*, 1748.

ADOLPHI (Christianus-Michael), *Dissertatio de formâ medicaminum pro curandis morbis aptè et utiliter exhibendâ;* in-4°. *Lipsiæ*, 1749.

ROSEN (Nicolaus), *Dissertatio. Examen medicamentorum simplicium quæ in catalogo medicamentorum suethico continentur;* in-4°. *Upsaliæ*, 1750.

RIDIGER, *Dissertatio de veritate virtutis medicamentorum propriæ, et*

methodo hanc explorandi; in-4°. *Lipsiæ*, 1750. V. Haller, *Collect. dissertat. med. pract.*, t. VII, n. 231.

HERENSTREIT (Johannes-Ernestus), *Programma de cognoscendis medicamentorum facultatibus;* in-4°. *Lipsiæ*, 1750.

— *Dissertatio de medicamentis ut menstruum agentibus;* in-4°. *Lipsiæ*, 1756.

LUERSTENAU (Johannes-Hermannus), *Dissertatio de medicamentorum viribus ritè æstimandis;* in-4°. *Rintelii*, 1751.

LINNÉ (Carolus), *Dissertatio. Sapor medicamentorum;* in-4°. *Upsaliæ*, 1751. V. *Amœnitat. academ.*, t. II, *Sapor dulcis, pinguis, acidus, viscosus, aquosus, acris, stypticus, amarus, salsus, siccus.*

— *Dissertatio. Odores medicamentorum;* in-4°. *Upsaliæ*, 1752. Voy. *Amœnitat. academ.*, t. III, *Odor aromaticus, fragrans, ambrosiacus, alliaceus, hircinus, teter, nauseosus.*

— *Dissertatio de methodo investigandi vires medicamentorum chemicâ;* in-4°. *Upsaliæ*, 1754. V. *Amœnitat. Academ.*, t. IX.

SEGNER, *Dissertatio de prærogativâ medicamentorum simplicium præ compositis;* in-4°. *Ienæ*, 1752.

JUNCKER (Johannes), *Dissertatio exhibens principia ad modum operandi medicamentorum intelligendum;* in-4°. *Halæ*, 1756.

BENEFELD, *Dissertatio de habitu virium motricium corporis humani ad actionem medicamentorum;* in-4°. *Goettingæ*, 1758.

MEDER, *Dissertatio de medicamentis quibusdam, quibus officinæ nostræ pharmaceuticæ facilè carere possunt;* in-4°. *Goettingæ*, 1760.

PLAZ (Antonius-Gulielmus), *Dissertatio de vulgatiorum remediorum usu non rejiciendo;* in-4°. *Lipsiæ*, 1763.

VOGEL (Rudolphus-Augustus), *Dissertatio de analysi medicamentorum simplicium chemicâ ad virtutes ipsorum determinandas, hactenus perperàm adhibitâ;* in-4°. *Goettingæ*, 1764.

BEIREIS, *Dissertatio. Medicamenta inania in medicinam perversis opinionibus recepta;* in-4°. *Helmstadii*, 1767.

BAUER, *Dissertatio de vano et superfluo remediorum in restaurandâ sanitate usu;* in-4°. *Argentorati*, 1767.

ISENFLAMM (Jacobus-Fridericus), *Dissertatio de remediis suspectis;* in-4°. *Erlangæ*, 1767.

GOLDHAGEN, *Dissertatio de laude medicamentorum simplicium restringendâ;* in-4°. *Halæ*, 1784.

BOSE, *Dissertatio de remediis ambiguis et dubiis;* in-4°. *Lipsiæ*, 1784.

GUILLEMIN, *Dissertatio, an medicamenta odore consentientiâ viribus ideò consentiunt?* in-4°. *Nanceii*, 1784.

— *Dissertatio de viribus medicamentorum chemicorum in relatione ad observationem;* in-4°. *Nanceii*, 1789.

DE BRUYN DE NEVE, *Dissertatio de causis quibus remedia voto minus respondent;* in-4°. *Lugduni Batavorum*, 1787.

FRANK (Johannes-Petrus), *Oratio de viribus corporum naturalium medicis, æquiori modo determinandis;* in-4°. *Ticini*, 1789.

HARTMANN, *Dissertatio. Effectus medicamentorum per vires vitales corporis humani determinari;* in-4°. *Francofurti ad Viadrum*, 1790.

GEHLER, *Programma de medicamentorum compositorum scrutinio chemico dubio sæpè et fallaci;* in-4°. *Lipsiæ*, 1795.

LUDWIG, *Dissertatio de virium medicamentorum maximè probabili partitione;* in-4°. *Lipsiæ*, 1797.

WEBER, *Dissertatio de methodis determinandi medicamentorum vires, subjuncto examine principii, nuper à clar. Hahnemanno propositi, ad vires medicamentorum specificas cruendas;* in-4°. *Erfordiæ*, 1797.

BARFOTH, *Dissertatio. Externorum medicamentorum in genere æstimatio;* in-4°. *Lundini*, 1797.

DOELLINGER (ignatius), *Dissertatio de dosibus medicamentorum, et justo ea propinandi tempore;* in-4°. *Bambergæ*, 1797.

GREN (F. A. C.), *System der Pharmacologie;* c'est-à-dire, Système de pharmacologie; III vol. in-8°. Halle, 1798.

HENNING (Johann-Georg-Friedrich), *Beobachtungen ueber den Werth und die Wirksamkeit einiger Arzneymittel;* c'est-à-dire, Observations sur la valeur et l'efficacité de quelques médicamens; in-8°. Stendal, 1799.

GEISLER, *Dissertatio. Monita quædam de difficultatibus vires medicamnum ritè determinandi;* in-4°. *Francofurti ad Viadrum*, 1798.

SPEYER, *Dissertatio de remediis sic dictis;* in-4°. *Ienæ*, 1800.

KRETSCHMAR (Friedrich), *Versuch einer theoretisch-practischen Darstellung der Wirkungen der Arzneien;* c'est-à-dire, Essai d'une exposition théorique et pratique de l'action des médicamens; in-8°. Halle, 1800.

BABB (william), *An inquiry into the modus operandi of medicines upon the human body;* c'est-à-dire, Recherches sur la manière d'agir des médicamens sur le corps humain; in-8°. Philadelphie, 1801.

L'auteur pense que les médicamens agissent spécifiquement, suivant les organes. Cette doctrine me paraît incontestable pour plusieurs substances; et je suis persuadé que le catalogue des remèdes spécifiques doit grossir à mesure que nous recueillerons des observations exactes sur l'action des médicamens. Je me suis confirmé dans l'opinion que j'avance ici, principalement après avoir lu les écrits publiés pour établir qu'il n'y a point de spécifiques en médecine.

STAUSS, *Dissertatio de medicamentis adulteratis simplicibus;* in-4°. *Vitembergæ*, 1802.

NAGEL, *Dissertatio de remediorum in corpus humanum actione diversâ, eâque specificâ;* in-4°. *Erlangæ*, 1802.

BREINERSDORF, *Dissertatio. Explanatio variorum principiorum remedia classificandi;* in-4°. *Erlangæ*, 1802.

BERENDS, *Dissertatio de improbabili remediorum recte debilitantium notione;* in-4°. *Francofurti ad Viadrum*, 1805.

HAHNEMANN (samuel), *Fragmenta de viribus medicamentorum positivis, sive in sano corpore humano observatis;* in-8°. *Lipsiæ*, 1805.

BECKER (August-Friedrich), *Die Wirkungen und die Erfolge der Heilmittel in dem thierischen Koerper, zur Begruendung eines Systems der gesammten Heilmittellehre;* c'est-à-dire, Actions et effets des médicamens sur l'organisme animal, pour servir de fondemens à un système complet de matière médicale; in-8°. Erfurt, 1810.

EBERMAJER (Johan-christoph), *Tabellarische Uebersicht der Kennzeichen der Aechtheit der Arzneymittel;* c'est-à-dire, Tableau des signes à l'aide desquels on reconnaît les médicamens non altérés; in-fol. Leipzig, 1810.

LAVATER, *Dissertatio. Analecta de æquivalentibus quæ surrogata dicuntur;* in-4°. *Goettingæ*, 1811.

SCHREGER, *Programma. Nova medicamentorum divisio;* in-4°. *Vitembergæ*, 1811.

ROLOFF (christoph-Heinrich), *Anleitung zur Pruefung der Arzneykoerper bey Apothekervisitationem;* c'est-à-dire, Introduction sur la manière d'examiner les substances médicamenteuses dans les visites des pharmacies; in-8°. Magdebourg, 1812.

DALLA DECIMA (Angelus), *De facultatibus remediorum rectè investigandis specimen;* 90 pages in-8°. *Venetiis*, 1813.

Selon l'analyse publiée dans le *Journ. gén. de méd.*, juillet 1814, cet ouvrage est bien conçu, bien écrit, et orné d'une érudition choisie.

MEDICAMENTAIRE, adj. *medicamentarius*, qui concerne les médicamens. Ce mot ne s'applique qu'aux recueils

de formules, tandis que l'expression de médicamenteux est relative aux vertus des substances que la médecine emploie, et qui composent les formules. (F. V. M.)

MÉDICAMENTEUX, adj., *medicamentosus*, ce qui agit sur l'économie animale comme médicament : vin médicamenteux, etc. (F. V. M.)

MÉDICASTRE, s. m., *medicaster*; nom sous lequel on désigne un médecin ignorant ou un charlatan. (F. V. M.)

MÉDICATION, s. f., *medicatio*. On avait coutume d'employer ce terme pour désigner les diverses espèces de traitemens méthodiques que l'on mettait en usage contre les affections pathologiques. Pénétré de l'importance des effets immédiats des médicamens, je proposai, dans une dissertation inaugurale présentée à l'école de médecine de Paris, en 1803, de comprendre, sous le titre de médication, l'ensemble des mutations physiologiques que chaque médicament fait naître. Ainsi, nous entendons par la médication d'un composé pharmaceutique, le changement plus ou moins durable que son action suscite dans la circulation, dans la respiration, dans l'absorption, dans la digestion, dans la nutrition, dans les sécrétions et les exhalations, même dans les facultés morales. M. Schwilgué, dans sa Matière médicale, s'est depuis servi de ce mot dans la même acception.

S'il est prouvé que les effets organiques auxquels donne lieu l'emploi des médicamens, sont la cause des avantages qu'ils procurent dans le traitement des maladies; si c'est d'eux que ces agens tirent leur mérite, leur utilité, on sentira facilement combien l'étude de ces effets offre d'intérêt. Il ne suffit pas d'administrer un moyen pharmacologique, son usage deviendra insignifiant, s'il ne fait pas naître les changemens physiologiques qui doivent améliorer l'état actuel du malade. Il ne suffit pas de plus que ces changemens paraissent, il faut encore qu'ils aient un degré de force, d'intensité, qui puisse les rendre capables de modérer les accidens morbifiques, de combattre la lésion pathologique qui existe. Il convient enfin de choisir le moment convenable pour susciter ce mouvement dans le corps malade. Les effets immédiats du médicament exciteront donc toujours la sollicitude d'un praticien attentif; il les fera naître avec toutes les circonstances qui doivent assurer le résultat thérapeutique qu'il désire : il suivra avec attention leur développement, il tâchera enfin de les rendre salutaires.

Les effets physiologiques des médicamens ont été trop négligés par les anciens auteurs de matière médicale. C'était pour rendre à leur étude l'importance qu'elle doit avoir en pharmacologie, que nous les considérions comme un trouble momentané, qui reconnaissait pour cause l'action d'un moyen médi-

cinal, et qui avait une marche régulière, un début, un développement, une fin : c'est là ce que nous appelons la médication de l'agent que l'on a administré.

En égard à l'étendue de ce mouvement, à l'espace en quelque sorte qu'il occupe sur le corps vivant, on dit que la médication est locale ou générale. La médication locale est celle qui ne dépasse pas la surface ou l'organe sur lequel on applique le médicament, ce qui arrive quand on donne l'agent médicinal à petites doses. La médication est générale quand, par suite de l'absorption des molécules de la substance que l'on a employée, ou en vertu des connexions sympathiques qui existent entre l'endroit qui a reçu cette substance et les autres parties du corps, son influence s'étend aux divers appareils organiques, et qu'il en résulte des variations apparentes et sensibles dans le mode actuel d'exercice des fonctions de la vie.

Si l'on a en vue la nature des changemens organiques, des effets physiologiques qui constituent la médication, on y ajoute un adjectif qui en exprime le caractère; ainsi on dit qu'une médication est excitante, tonique, émolliente, narcotique, etc., pour annoncer par un seul mot toutes les mutations qu'un médicament fait naître dans le corps soumis à sa puissance. L'esprit ne doit pas alors borner ses recherches à un seul point du corps, ni se contenter de deviner ce qui se passe dans les fluides ou dans les solides; mais il doit étendre à tout le système animal son attention, se représenter l'espèce d'impression que ressentiront les tissus vivans et la modification fibrillaire qui en sera le produit, puis il parcourra tous les appareils organiques, visitera en quelque sorte toutes les fonctions, pour noter les variations que présentera leur exercice. C'est cet ensemble seulement que l'on peut appeler la médication du composé pharmaceutique que l'on a mis en action sur l'économie vivante.

Ainsi on ne dira pas une médication humectante, puisque l'on ne veut indiquer par là qu'une action exercée sur les solides que l'on suppose desséchés, et auxquels on redonne de l'humidité. De même, une médication délayante n'exprimerait que l'effet du moyen médicinal sur les humeurs, qu'il aurait rendues plus fluides; il en sera autant des mots diurétiques, sudorifiques, emménagogues. Ils supposent que l'on n'étudie la puissance agissante d'un médicament que sur les reins, la peau ou l'utérus, et que l'on néglige l'influence qu'il étend en même temps aux autres parties. La médication se compose d'un plus grand nombre d'élémens; elle embrasse tous les tissus, tous les appareils organiques, toutes les fonctions de la vie : pour en former le tableau, il faut recueillir tous les changemens qui surviennent dans le corps médica-

menté, et ne pas se contenter de signaler un phénomène, quelque important qu'il soit en lui-même.

Les avantages thérapeutiques que procure l'emploi d'un médicament sont le résultat d'une médication, mais ils ne la constituent pas; ainsi une médication ne pourrait être appelée fébrifuge, antiscorbutique, céphalique, etc., parce que la cessation de la fièvre, du scorbut, d'une céphalée, etc., n'est pas un produit nécessaire de l'action du médicament, ne découle pas d'une manière obligée de l'impression qu'il exerce sur les organes du corps. Il faut un état particulier de maladie, pour que chacun de ces effets curatifs paraisse. Au lieu d'indiquer quelque chose de positif, le mot *médication* n'aurait plus qu'une valeur négative, il annoncerait l'anéantissement des accidens morbifiques, le retour de la santé. Ainsi une médication fébrifuge, antiscorbutique, etc., signifierait que le médicament dont on voudrait faire connaître les effets a réussi à arrêter une fièvre d'accès, à guérir le scorbut, etc.

(BARBIER)

MÉDICINAL, adj., *medicinalis*, qui a des propriétés médicamenteuses, vin médicinal, eau médicinale, vertus médicinales. On fait cette expression souvent synonyme de médical; elle en diffère cependant en ce que celle-ci sert à exprimer les objets généraux de la science, tandis que l'autre n'a pour but que d'indiquer la vertu médicamenteuse d'une substance simple ou composée. (F. V. M.)

MÉDICINIER, s. m., *jatropha*, Linn.; genre de plantes de la famille naturelle des euphorbiées, et de la monoécie monadelphie de Linné. C'est la propriété purgative des plantes de ce genre qui leur a fait donner le nom de médiciniers. Celui de *jatropha* qu'elles portent en latin rappelle la même idée, et de plus celle d'aliment. Une espèce de ce genre, le manioc (*jatropha manihot*, Linn.), offre en effet dans la fécule qui abonde dans sa racine tubéreuse, un aliment substantiel et salubre, quand on l'a séparé du suc vénéneux auquel il se trouve uni. C'est des deux mots grecs ἰατρον, remède, et φαγω, je mange, qu'on a composé celui de *jatropha*.

Les fleurs des médiciniers sont monoïques. Les mâles offrent un périanthe pétaloïde, infondibuliforme, à cinq divisions. Il est quelquefois muni à sa base d'un très-petit calice de cinq folioles. Les étamines, dont les filets adhèrent entre eux par leur partie moyenne, sont au nombre de dix; quelquefois cinq d'entre elles, disposées alternativement, sont plus courtes que le reste. Les fleurs femelles sont formées de cinq pétales ouverts en rose. L'ovaire supère et marqué de trois sillons, porte trois styles bifides. Le fruit est une capsule tricoque, qui renferme une semence dans chacune de ses trois loges.

Les médiciniers sont des arbres ou arbrisseaux à feuilles alternes, ordinairement palmées, et à fleurs en corymbe. Une seule espèce est herbacée. Ils n'habitent que dans les contrées chaudes, soit de l'Asie, soit de l'Amérique.

Nous avons parlé à l'article *manioc* de l'espèce la plus intéressante de ce genre. Le médicinier purgatif, *jatropha curcas*, Linn., est celle qui mérite ensuite le plus d'attention. Ce nom de *curcas* est, suivant Eusèbe Nieremberg (liv. XIV, c. XLVI), celui que ce végétal porte au Malabar. C'est un petit arbre touffu, à feuilles cordiformes, anguleuses, terminées en pointe aiguë, et qui croît dans les lieux humides à la Nouvelle-Espagne, au Brésil, aux Antilles, où on l'emploie quelquefois pour faire des haies. On le trouve aussi aux Grandes-Indes. Le suc laiteux dont il est rempli, comme presque toutes les euphorbiées, est d'une grande âcreté, tache le linge, et répand une odeur vireuse, désagréable.

On a désigné son fruit sous les noms divers de noix médicinale, noix des Barbades, pignon de Barbarie, pignon d'Inde; et, sous ce dernier, il a quelquefois été confondu avec celui du *croton tiglium*, plante de la même famille, et dont les propriétés sont analogues. Ce nom de pignons d'Inde a même aussi été donné quelquefois aux fruits du ricin commun. *Voyez* PIGNON D'INDE.

Le fruit du médicinier purgatif, de la grosseur d'une petite noix, sous une enveloppe noire et fragile, renferme des amandes dont la substance est blanche et douceâtre. Ces amandes sont un éméto-cathartique violent; trois ou quatre suffisent pour produire un effet très-intense. A forte dose elles peuvent causer les plus terribles accidens. Percival (*Medical Transactions*, vol. III, p. 96) a vu, après des vomissemens violens et des déjections très-douloureuses, périr, dans un épuisement extrême et au milieu des convulsions, un homme qui avait mangé environ vingt de ces semences. Ce fut en vain qu'on lui prodigua sur l'heure même tous les secours convenables.

Les semences du *jatropha curcas* sont du nombre des substances vénéneuses dont M. Orfila a constaté par des expériences l'action sur l'économie animale. Nous ne pouvons mieux faire que de mettre sous les yeux du lecteur le compte qu'il en rend lui-même dans sa Toxicologie générale (tom. II, part. I, pag. 84).

« *Expérience première.* A huit heures du matin, on a introduit dans l'estomac d'un carlin robuste et de moyenne taille trois grois de cette semence privée de l'enveloppe ligneuse et réduite en pâte; on a lié l'œsophage. A neuf heures moins un quart, l'animal a commencé à faire des efforts pour vomir; à neuf heures il a poussé quelques cris plaintifs; à dix heures

il ne pouvait plus marcher, il se tenait couché sur le côté dans un état de grande insensibilité. Il est mort une heure après. On l'a ouvert à deux heures; tout le canal digestif était rouge à l'extérieur. La membrane muqueuse de l'estomac était d'un rouge-cerise foncé dans toute son étendue. L'intérieur du rectum était d'un rouge de feu. Les poumons étaient crépitans et d'une couleur rougeâtre. Les ventricules du cœur contenaient du sang noir fluide.

« *Expérience deuxième.* A huit heures du matin, on a répété cette expérience avec un gros de la même pâte. L'animal n'a éprouvé dans la journée que des envies de vomir. A dix heures du soir, il était insensible, ne pouvait plus se tenir debout, et faisait des inspirations profondes. Il est mort dans la nuit. Le canal digestif était très-enflammé à l'intérieur et à l'extérieur. Les tuniques qui composent les gros intestins offraient, dans toute leur épaisseur, une couleur qui paraissait noire. En les isolant les unes des autres, on voyait que cette couleur était d'un rouge excessivement foncé. Il n'y avait point d'escarre. Les poumons présentaient plusieurs plaques livides, denses et gorgées de sang.

« *Expérience troisième.* Un autre animal qui avait pris un gros et demi de la même pâte, est mort au bout de dix heures, et on a observé les mêmes symptômes et les mêmes phénomènes cadavériques.

« *Expérience quatrième.* A huit heures du matin, on a appliqué sur le tissu cellulaire de la cuisse d'un carlin un gros de la même pâte, mêlée avec deux gros d'eau. L'animal n'a éprouvé aucun phénomène sensible dans la journée. Le lendemain, à midi, il était couché sur le côté; sa respiration était difficile et profonde. On l'a mis sur ses pattes, et il est tombé comme une masse inerte. Ses membres, loin d'offrir de la roideur, étaient très-relâchés. Les organes des sens n'exerçaient plus leurs fonctions. Il est mort deux heures après. Le canal digestif était sain; les poumons offraient des plaques livides, denses, gorgées de sang; le membre opéré était très-enflammé; la rougeur s'étendait jusqu'à la cinquième côte sternale; il n'y avait point d'escarre. »

De ces quatre expériences, M. Orfila conclut :

« 1°. Que la semence du *jatropha curcas* jouit de propriétés vénéneuses très-énergiques;

« 2°. Qu'elle ne paraît pas être absorbée; et que ses effets meurtriers dépendent de l'inflammation intense qu'elle développe, et de son action sympathique sur le système nerveux;

« 3°. Qu'elle agit plus fortement lorsqu'on l'introduit dans

l'estomac, que dans le cas où elle est appliquée sur le tissu cellulaire. »

Quelques auteurs (Hughes, Bancroft, *Nat. hist. of Guiana*, pag. 35), assurent cependant, d'après l'expérience, que ces semences peuvent se manger comme les amandes, qu'elles ne sont pas moins agréables, et ne sont pas plus capables de nuire.

Une observation intéressante concilie des faits si contradictoires en apparence. Bancroft avait accusé l'embryon de ces semences, très-apparent, avec ses cotylédons et ses feuilles primordiales, entre les deux parties dans lesquelles se partage facilement le périsperme, d'en être la seule partie dangereuse. Cette opinion est confirmée par des expériences récentes. Le périsperme des semences de *jatropha* et de celles des euphorbiées en général, ne contient qu'une huile douce, saine et agréable au goût, tandis que leur embryon est violemment purgatif et émétique. Il doit ces qualités au suc propre qu'il contient comme toutes les parties de ces plantes, quand elles sont développées, mais qui ne paraît pas exister de même dans le périsperme. Des expériences très-exactes de M. Deyeux ont fait voir que l'huile de ricin, qui n'est qu'un purgatif très-doux quand on la fait avec le périsperme seul, devient drastique lorsqu'on y laisse l'embryon. Elle ne l'est point quand on ne la retire que par l'infusion dans l'eau bouillante, ou par une pression assez modérée pour que l'embryon ne soit pas écrasé avec le périsperme.

Les semences du *jatropha curcas* donnent, par le procédé de la décoction, une huile onctueuse, qui a été employée en médecine comme purgative, sous le nom d'*oleum cicinum*. Sous ce nom, de même que sous celui d'*oleum ficus infernalis*, cette huile paraît avoir été confondue quelquefois avec celle du ricin commun (*Voyez* RICIN). Elle purge, non-seulement quand on la fait prendre à l'intérieur, mais même administrée en lavemens ou en onctions sur l'abdomen. On l'a surtout employée contre les hydropisies, la goutte, les coliques, l'*ileus*, les affections vermineuses.

Introduite dans l'oreille, elle en a, dit-on, calmé les douleurs, et contribué à guérir la surdité. Son usage extérieur passe pour avoir été utile contre les maladies de la peau, les contractures des membres, les obstructions viscérales.

Quelques gouttes de cette huile suffisent, s'il faut en croire quelques auteurs, pour en obtenir l'effet purgatif; d'autres en prescrivent une cuillerée. Elle est, au reste, aujourd'hui, du grand nombre des médicamens inusités.

Quant aux semences, leur violence en a, depuis longtemps, fait abandonner l'usage par les médecins prudens, dans les pays

même où croît ce médicinier. Chez nous, on ne les trouve ordinairement dans les officines qu'altérées par le temps, rances et inefficaces.

Le médicinier multifide, ou médicinier d'Espagne, *jatropha multifida*, est un élégant arbrisseau, à feuilles profondément palmées, et à neuf lobes, à fleurs d'une vive écarlate, et qui s'élève plus haut que le précédent. On le fait servir aux Antilles à l'ornement des jardins. Son fruit pyriforme, gros comme une noix, et de couleur safranée, est connu sous le nom de noisette purgative, qui exprime en même temps la saveur et les qualités des semences qu'il renferme. Comme celles du médicinier curcas, elles sont un drastique violent, dangereux, et dont l'emploi doit être proscrit en médecine.

Les mêmes qualités plus ou moins marquées se retrouvent dans les graines de tous les *jatropha*, et même aussi dans leurs feuilles.

Toutes les parties du *jatropha herbacea*, et surtout du *jatropha urens*, sont couvertes d'une infinité de poils fins et piquans, qui en rendent le contact douloureux.

L'*hevea guyanensis*, qui fournit particulièrement le caoutchouc, ou gomme élastique, a été considéré par divers botanistes comme faisant partie du genre des médiciniers, et désigné sous le nom de *jatropha elastica*. On trouve des traces de cette substance singulière dans la plupart des médiciniers, comme dans un assez grand nombre de plantes de la même famille. (LOISELEUR-DESLONGCHAMPS et MARQUIS)

MÉDITRINE, adj., *meditrinalis*, du verbe *mederi*, guérir, ou prescrire des médicamens. C'est le nom d'une fête que les anciens célébraient en l'honneur de la déesse *Méditrine*, laquelle présidait aux médicamens et aux guérisons.

(RENAULDIN)

MEDIUS, s. m., de *medius*, milieu; nom du doigt du milieu. *Voyez* DOIGT, tom. X, p. 125. (F. V. M.)

MÉDULLAIRE, adj., *medullaris*, de *medulla*, moelle, qui appartient à la moelle, qui en a la nature. Le système médullaire a été considéré d'une manière particulière par Bichat, dans son Anatomie générale. Ce physiologiste célèbre distingue deux espèces de système médullaire : l'un occupe le tissu celluleux des extrémités des os longs, tout l'intérieur des os courts et des os plats; l'autre se trouve seulement dans la partie moyenne des premiers. Examinons-les chacun séparément.

Système médullaire des os plats, des os courts et des extrémités des os longs. Ce système paraît être l'épanouissement des vaisseaux qui pénètrent dans les os par les trous qui vont se rendre dans le tissu celluleux commun. Ces vaisseaux, arrivés à la surface interne des cellules, s'y divisent à l'infini, et s'y

anastomosent de mille manières; ce sont eux qui donnent au tissu celluleux une couleur rouge qui est d'autant plus marquée que l'individu est plus jeune; car chez le vieillard ces vaisseaux se rétrécissent, et s'effacent. Dans la section des os du crâne par le trépan, dans l'amputation des extrémités des os longs, ce sont ces vaisseaux qui donnent à la sciure la rougeur qu'on lui observe.

Les auteurs admettent dans l'intérieur des cellules osseuses une membrane fine qu'ils considèrent comme l'organe exhalant du suc médullaire. Bichat n'a pu découvrir une semblable membrane; en effet, par un examen attentif on n'aperçoit que des rameaux vasculaires extrêmement multipliés, très-distincts les uns des autres, et laissant entre eux de petits espaces où l'os est immédiatement à nu. L'exhalation du suc médullaire paraît provenir uniquement de cet entrelacement vasculaire. Celui-ci ne semble jouir que de la sensibilité organique et de la contractilité organique insensible. La sensibilité animale lui est étrangère, puisque la section des os du crâne, la résection des extrémités osseuses ne sont point douloureuses. Les lésions de ce système, lorsqu'elles sont très-considérables, peuvent déterminer la nécrose de l'os et la formation d'un os nouveau aux dépens du périoste; mais si une petite portion est seulement intéressée, ce phénomène ne se remarque pas.

Tant que les os sont à l'état cartilagineux, le réseau vasculaire qui compose le système médullaire est peu apparent; ce n'est qu'à l'époque de l'ossification qu'il commence à se développer et à offrir de la rougeur. Dans le fœtus, les cellules osseuses contiennent fort peu de suc médullaire, qui est très-abondant chez l'adulte, comme le démontrent plusieurs expériences. Exposez à un feu assez violent le tissu celluleux d'un os d'adulte, il laisse écouler en abondance du suc médullaire qui se fond; chez le fœtus, au contraire, la même expérience produit seulement la dessiccation de l'os. Il semble que dans le premier âge les os sont humides d'un fluide particulier que le calorique volatilise très-promptement. *Voyez* le mot MOELLE.

Système médullaire du milieu des os longs. Il occupe le centre des os longs, dont il remplit la cavité. Il se présente sous la forme d'une membrane mince, tapissant l'intérieur des os, et envoyant beaucoup de prolongemens qui forment des cellules nombreuses destinées à contenir la moelle. D'après cela, on voit qu'on peut se représenter ce système comme un corps spongieux à cellules communicantes. Il paraît qu'aux deux extrémités du canal médullaire, le suc du système précédent ne communique nullement avec la moelle de celui qui nous occupe.

La texture de la membrane médullaire est peu connue. On

a prétendu qu'elle était une expansion du périoste; mais son organisation est tout à fait différente; on sait seulement qu'elle a l'apparence du tissu cellulaire. Un vaisseau principal la pénètre; c'est l'artère qui entre par le trou unique, mais très-marqué, qui se voit sur le corps des os longs : les deux branches de cette artère et celles de la veine correspondante se ramifient en sens opposé sur le cylindre médullaire, et, par l'innombrable quantité de leurs rameaux, lui donnent une couleur rouge très-prononcée, qui disparaît avec l'âge. On ne peut suivre aucun nerf dans cette membrane; dans le rachitis, elle acquiert plus d'épaisseur.

Les propriétés de tissu de l'organe médullaire sont assez évidentes; ainsi, dans le spina-ventosa, cet organe se distend en même temps que le corps de l'os; après l'amputation de la partie moyenne d'un membre, la moelle s'écoulerait, si la membrane, en revenant sur elle-même, ne prévenait pas cet accident. Ces deux phénomènes prouvent l'extensibilité et la contractilité du tissu de la membrane médullaire. La sensibilité animale y est très-développée dans l'état naturel; les douleurs les plus aiguës sont le résultat de l'action que la scie exerce sur elle dans l'amputation, de l'introduction d'un stylet, de l'injection d'un fluide irritant dans la cavité médullaire, ou de tout autre moyen qui l'excite très-vivement. Bichat a remarqué que la sensibilité était d'autant plus vive qu'on approchait davantage du centre précis de l'os avec le stylet qu'on y pousse chez les animaux vivans. Il est évident, après avoir examiné les forces vitales dans le système médullaire, que la vie y est beaucoup plus active que dans le système osseux. Aussi Bichat pense que beaucoup de douleurs vagues, qu'on rapporte ordinairement aux os dans les maladies, ont leur siége dans le système médullaire, dans celui du milieu des os longs principalement.

Lorsque chez le fœtus les os sont encore cartilagineux, la membrane médullaire reçoit dans ses cellules la gélatine qui, à une certaine époque, est absorbée, pour faire place au suc médullaire. Le même phénomène s'observe lors des fractures dans la formation du cal; la portion de membrane médullaire correspondant à la fracture est d'abord cartilagineuse, puis osseuse, et redevient ensuite ce qu'elle était primitivement.

Le principal usage de la membrane médullaire est d'exhaler la moelle et de l'absorber ensuite dès qu'elle a séjourné pendant un certain temps dans son réservoir (*Voyez* MOELLE). La membrane médullaire a un rapport direct avec la nutrition de l'os, rapport qui a été mis en évidence par les belles ex-

périences de Troja. La destruction de cette membrane entraîne la nécrose de l'os qui est remplacé ensuite par un os nouveau, formé aux dépens du périoste. Ces expériences se font ordinairement en sciant un os long à son extrémité et en introduisant dans la cavité médullaire un stylet rougi au feu, qui désorganise tout : bientôt après, le périoste se gonfle, s'enflamme et devient d'une extrême sensibilité au contact extérieur; peu à peu cette sensibilité s'émousse, l'inflammation disparaît. Beaucoup de gélatine pénètre les lames internes de cette membrane, qui devient un sac cartilagineux dont l'os est enveloppé. Au bout d'un temps variable, du phosphate calcaire est exhalé; un nouvel os est produit (*Voyez* NÉCROSE, SÉQUESTRE). Nous ne parlerons pas ici de la moelle, de ses différences dans les âges et les maladies : nous en traiterons ailleurs. *Voyez* MOELLE.

Canal médullaire. Tous les os longs présentent à leur intérieur un canal appelé *médullaire*, parce qu'il contient la moelle. Cette cavité n'est bien prononcée que dans l'humérus, le radius, le cubitus, le fémur, le tibia, le péroné et la clavicule; elle ne s'étend point au-delà du corps de l'os. Sa forme est cylindrique, sa direction droite. Ce canal sert à loger l'organe médullaire, et à donner plus de résistance à l'os, car on sait que de deux cylindres égaux par la quantité de matière qui les forme, celui qui sera creux et par conséquent à plus grand diamètre que l'autre qui sera plein, résistera plus que ce dernier, parce qu'on le ployera, et on le rompra par là même avec moins de facilité. Ajoutez à cela que, par cette disposition, les os longs offrent une assez grande surface pour les insertions musculaires, sans donner aux membres une grande pesanteur, inconvénient qui aurait eu lieu si les os eussent été pleins à leur intérieur.

Le canal médullaire n'existe point dans les premiers mois du fœtus et tant que l'os est cartilagineux; l'état osseux est l'époque de sa formation. Alors toute la gélatine du milieu de l'os est absorbée, et l'exhalation n'y en apporte point de nouvelle. Ce canal disparaît dans les premiers temps de la formation du cal, par la consolidation des fractures, parce que tout l'organe médullaire se pénètre en cet endroit de gélatine et devient cartilagineux; mais peu à peu cette gélatine, absorbée de nouveau, sans être remplacée, favorise le développement d'une cavité nouvelle, et la communication se rétablit entre les parties supérieure et inférieure du canal. *Voyez* OS.

Substance médullaire de l'encéphale. Deux substances entrent essentiellement dans l'organisation cérébrale : l'une, grisâtre, molle, spongieuse, porte le nom de substance *corticale*,

parce qu'elle est le plus communément extérieure; l'autre, blanchâtre, d'une consistance à peu près égale à celle de la précédente, s'appelle *substance médullaire*. Celle-ci occupe l'intérieur de l'encéphale; elle prédomine évidemment par sa masse, sur la corticale, dans le cerveau proprement dit, tandis que dans le cervelet la substance corticale est beaucoup plus abondante; la moelle alongée n'est formée presque que de substance médullaire; dans la moelle épinière, cette dernière substance, très-copieuse, est placée à l'extérieur, et la substance corticale, en petite quantité, occupe l'intérieur.

La substance médullaire est parsemée d'un grand nombre de vaisseaux qui sont indiqués par des points rouges, très-distincts lorsqu'on fait la section du cerveau. Cette substance est plus blanche dans les vieillards que dans les adultes, et dans ceux-ci beaucoup plus que chez les enfans. Elle est rougeâtre chez l'embryon, aussi on la distingue difficilement, à cet âge, d'avec la corticale. Lecat et Meckel prétendent que la substance médullaire des nègres est bleuâtre; Gavard et M. Portal, qui ont eu occasion de disséquer des nègres, n'ont pas confirmé cette disposition : la substance médullaire leur a paru avoir la blancheur qu'on observe ordinairement. On a émis plusieurs hypothèses sur la nature intime de cette substance, qui est glanduleuse selon les uns, et vasculaire selon les autres; mais, à dire vrai, sa structure nous est inconnue. Elle contient, d'après l'analyse de M. Vauquelin, de l'eau, de l'osmazome, de l'albumine, du phosphore, du soufre, du phosphate acide de potasse, des phosphates de chaux et de magnésie, et un peu d'hydro-chlorate de soude. *Voyez* CERVEAU. (M. P.)

MÉGALANTHROPOGÉNÉSIE, s. f., long mot fabriqué du grec μεγας, grand, ανθρωπος, homme, et γενεσις, génération; c'est-à-dire l'art de procréer de grands hommes, ce qu'on pourrait entendre aussi bien de la production des géans, que de celle des hommes d'un esprit supérieur, quoiqu'on ne le prenne que dans ce dernier sens.

Existe-t-il un art physico-médical, pour augmenter l'intelligence de l'homme en perfectionnant ses organes, ou la mégalanthropogénésie n'est-elle qu'une erreur? Tel est le titre d'une Dissertation inaugurale de L. J. M. Robert jeune, soutenue à la Faculté de médecine de Paris (28 nivose an XI, in-8°), et qui a donné lieu à un *Nouvel essai*, du même auteur, *sur la mégalanthropogénésie* (Paris, 1801, in-12, et seconde édition, 1803, 2 vol. in-8°).

Sous des titres différens, plusieurs médecins s'étaient occupés déjà d'une semblable recherche, comme Vandermonde dans son *Essai sur les moyens de perfectionner l'espèce humaine*, Paris, 2 vol., 1766, in-12, d'après le sentiment de Buffon,

qu'en croisant les races on obtenait des individus à tous égards mieux conformés et plus robustes. On peut rappeler aussi le poème de Claude Quillet sur la *callipédie*, ou l'art de faire de beaux enfans, et surtout la dernière partie de l'ouvrage de Jean Huarte sur l'*Examen des esprits*, car ce médecin espagnol prétend même tracer des règles pour obtenir des hommes propres à briller dans telle sorte de carrière qu'on voudra, soit des sciences, soit de l'administration civile, ou de l'art militaire et du gouvernement politique, etc. Tout cela suppose également qu'on pourra procréer des sexes à volonté, et faire des garçons ou des filles au besoin; or nous ne manquons nullement d'auteurs fort savans sur cette matière. Il est fâcheux que l'incrédulité humaine n'y ait pas prêté assez d'attention depuis longtemps, puisqu'on ne rencontrerait plus de sots, ni d'ignorans, ni de méchans, ou tant de gens inutiles et incapables dans ce monde, qui empêchent d'organiser un gouvernement excellent, une nouvelle Utopie dans laquelle chacun serait parfaitement heureux et content : alors sans doute on verrait renaître l'âge d'or et un printemps éternel; il n'y aurait plus de maladies, ou du moins on aurait trouvé une panacée universelle et la divine ambroisie, l'élixir de la plus longue vie, puisque la nôtre est si chétive auprès de celle de Mathusalem et des patriarches qui, âgés de huit à neuf siècles, peuplaient encore la terre de leurs innombrables enfans. Pour nous, avortons dégénérés, selon Horace, nous allons en nous dégradant de pis en pis; nos derniers neveux ne présenteront plus que la taille rabougrie des souris ou des insectes si l'on n'y prend garde, et seront réduits à un instinct grossier; mais si nous suivions, au contraire, les grands préceptes des médecins et des philosophes qui ont écrit, comme Condorcet, sur la perfectibilité indéfinie de l'espèce humaine, nous finirions par nous élever jusqu'au rang de Dieu, en science, en pouvoir, en génie et en industrie de tout genre sur ce globe.

Il est vrai qu'on a prétendu, dans certain vaudeville malin sur ce sujet, *l'île de la Mégalanthropogénésie*, qu'il pourrait arriver tant de savans, qu'on manquerait à la fin de laboureurs. Si tout le monde s'occupait à rimer ou faire des livres, personne ne saurait raccommoder des culottes ou des souliers : *faut des savans, pas trop n'en faut*, ce qui est presque la traduction d'un passage de Sénèque : *litterarum quoque intemperantiâ laboramus ;* car de son temps pullulait dans Rome une foule immense de grammairiens, de rhéteurs, de Grecs docteurs et professeurs en toute sorte de sciences, et mourant de faim.

Græculus esuriens ad cœlum jusseris, ibit.

Rien ne paraît plus propre à favoriser la mégalanthropogénésie que l'empire de la Chine, où l'on s'avance par l'étude des lettres aux plus hautes dignités des *colaos* ou des mandarins ; aussi ce gouvernement faisait extasier d'admiration les Vossius, les Kircher et d'autres érudits célèbres du XVIIe siècle. Il reste à décider néanmoins aujourd'hui, si ce gouvernement des lettres, si ce despotisme oriental transformé en université, a produit beaucoup de véritables grands hommes, ainsi qu'on l'a proclamé. Le sabre des conquérans tartares a montré que la force et la férocité dominaient toujours parmi les affaires de ce globe. Rome ignorante a vaincu les nations, Rome savante a succombé sous les hordes des barbares du Nord.

Il ne faudrait pas conclure toutefois que la grande culture de l'intelligence énerve entièrement les courages, quoiqu'elle rende plus humain ; d'où vient le terme des *humanités* dans les colléges :

Emollit mores nec sinit esse feros.

car les nations les plus éclairées de l'Europe sont maintenant supérieures à tous les autres peuples de la terre, par les armes non moins que par l'industrie. Il est donc manifeste que l'homme civilisé et instruit vaut plus et peut davantage dans la nature, que le sauvage brut et féroce, quoique J. J. Rousseau, Montaigne et d'autres auteurs aient pu croire le contraire. Il paraît donc être de quelque importance d'examiner si les facultés d'industrie et d'intelligence se peuvent transmettre par les générations.

§. I. *Examen de la transmission héréditaire des facultés intellectuelles et morales chez l'homme et les animaux.* Les partisans de cette transmission peuvent soutenir leur opinion par des raisons plausibles et des faits très-spécieux. Personne ne peut nier, en effet, que les pères et mères ne propagent le plus ordinairement dans leurs enfans, leur propre tempérament et jusqu'à leurs traits de physionomie, jusqu'à certaines maladies ou affections constitutionnelles. *Voyez* GERME DES MALADIES, et HÉRÉDITAIRE.

Or, s'il est vrai que notre moral corresponde nécessairement à notre physique, ainsi que l'a fort bien expliqué Cabanis ; si, comme dit Galien : *mores temperamenta sequuntur*, les pères transmettront à leurs enfans aussi bien leurs dispositions morales que leur complexion. Qu'un homme blond ait des enfans blonds, que le sanguin fasse des individus sanguins, c'est ce qu'on voit chaque jour ; et pourquoi ceux-ci n'hériteraient-ils pas de la tournure d'esprit et de caractère de leurs parens, puisqu'ils en ont reçu la structure qui donne ces dispositions ? Ne voit-on pas les traits et les habitudes se propager dans

certaines familles qui se mésallient peu, comme dans les maisons souveraines ou celles de la haute noblesse? Les images, les statues de leurs antiques ayeux portent sur leurs figures une empreinte qu'on retrouve encore sur celles de leurs descendans: tels sont les traits des Bourbons, ceux de la maison de Lorraine, qui règne en Autriche; ceux des Médicis, des Montmorency et de toutes les familles nobles les plus remarquables en Europe. Autant les Catons étaient sévères, les Appius fiers et inflexibles à Rome, autant on a vu les Guises audacieux, téméraires, factieux, déployant avec un orgueil insolent peint sur leur belle figure, une politesse séduisante encore rehaussée par leur esprit et leur brillant courage.

Ce n'est donc pas sans motif que l'on répète avec Horace : *fortes creantur fortibus et bonis*, et que les races vaillantes se perpétuent, comme parmi les familles patriciennes de Rome, comme l'antique noblesse des Héraclides en Grèce, ou l'art médical chez les Asclépiades, ou l'inflexible orgueil des Atrides :

> Vous ne démentez point une race funeste :
> Oui, vous êtes le sang d'Atrée et de Thyeste, etc.

car il y a des familles d'hommes bilieux portés à des actions éclatantes ou violentes: c'est ainsi que Philippe de Macédoine eut pour fils Alexandre, que Miltiade fut le père de Cimon l'Athénien, que Scanderberg eut des descendans valeureux, etc. Aristote cite une famille dans laquelle les enfans battaient tous leurs pères; l'un de ceux-ci, traîné par son fils qui le frappait, lui dit de ne point passer le seuil de la porte, puisqu'il n'avait battu son père que jusque là.

Or, il y a bien d'autres caractères généalogiques ainsi empreints dans l'économie; car qui ne sait que la longévité peut devenir héréditaire (*Voyez* LONGÉVITÉ, où nous prouvons ce fait par des exemples)? Chez d'autres familles, on meurt à certain âge : ainsi les Turgot périrent presque tous de la goutte, avant l'âge de 50 ans. Voltaire cite, en 1769, un homme qui se tua à un âge auquel son frère, son père s'étaient également suicidés par une sombre mélancolie ou un dégoût de la vie. Chacun sait comment la phthisie constitutionnelle vient moissonner les individus aux mêmes époques à peu près auxquelles ont succombé leurs parens. Enfin qui ne voit pas des races d'hommes roux, de grands nez ou de toute autre figure se multiplier constamment? Les formes de certaines belles races de chevaux, de chiens, ne se transmettent-elles point de la même manière, tant qu'on ne les mésallie pas avec des races difformes? N'est ce pas avec le beau sang géorgien et circassien que les faces grossières et féroces des anciens Turcs, originaires des Tatars Oïgours, se sont aujourd'hui adoucies et perfectionnées?

Donc si le physique se perfectionne, s'il propage cette même perfection, pourquoi ne pourrait-on pas espérer d'alliances bien assorties d'hommes et de femmes aussi bien conformés au physique que remplis de talens et d'esprit ou de brillantes qualités morales, une race de grands hommes ou de héros ?

Il est prouvé par l'expérience que des dispositions purement morales se transmettent, tout comme la folie ou la stupidité ont le malheureux privilége de passer en heritage. On a vu une démence héréditaire infecter quatre générations, selon Storch; et Haller cite deux filles de noblesse suisse, qui, quoique idiotes, trouvèrent des maris à cause de leur riche dot, mais dont les enfans et petits-enfans retenaient de l'idiotisme maternel (*Elem. physiol.*, t. VIII, p. 97, et Buttner, *Qualit. hæreditar.*). On a remarqué, dans plusieurs histoires de France, que tous les rois de la branche des Valois avaient plus ou moins donné des marques de folie ou de quelque travers d'esprit.

Hippocrate dit que les Macrocéphales, peuplade du Phase, ont transmis à leur postérité cette forme de tête conique ou en pain de sucre, à force de comprimer habituellement le crâne à leurs enfans. De même les Omaguas d'Amérique ont le front déprimé artificiellement, ce qui leur cause une hébétation originelle; mais si l'on peut ainsi transmettre la sottise par ces vicieuses habitudes, pourquoi des habitudes plus salutaires et un plus grand developpement cérébral, suite du long exercice de la pensée, chez les hommes les plus civilisés, ne se transmettraient-ils pas également ? *Voyez* ESPRIT, GÉNIE, etc.

Croit-on que l'enfant d'un sauvage et celui d'un Européen bien civilisé naissent absolument égaux quant aux dispositions intellectuelles et morales ? S'il est certain que les petits de chiens bien dressés à chasser y naissent plus propres que les autres, suivant la remarque connue, que *bon chien chasse de race*, n'est-il pas vraisemblable que l'enfant d'un Français policé sera plus apte à l'étude des sciences que le fils d'un Iroquois ? On sait que souvent ceux-ci, quoique élevés très-jeunes en des villes des Etats-Unis, ont montré un penchant presque irrésistible pour retourner dans leurs bois et reprendre la vie sauvage. On pourrait ajouter que la difficulté d'enfanter qu'éprouvent les femmes d'Europe, tandis que celles des sauvages accouchent presque sans peine, vient aussi de ce que nos enfans ont une tête probablement plus volumineuse que n'en ont les jeunes sauvages; car il ne faut pas attribuer toute la difficulté de l'accouchement, comme on l'a fait jusqu'à présent, à la vie molle et indolente des Européennes. Qu'y a-t-il de plus indolent que les Asiatiques, les femmes de l'In-

dostan dans leur *zenana*, ou leur sérail, au fond desquels la jalousie les tient encloses? Cependant elles accouchent facilement, au rapport de tous les voyageurs; mais aussi ces peuples, quoique plus ingénieux que les barbares d'Amérique et de la Tartarie, n'ont pas, à notre avis, un cerveau naturellement aussi développé que celui des Européens policés. La Genèse avait prédit, en effet, à la femme qui avait goûté du fruit de l'arbre de la science, qu'elle enfanterait avec douleur.

Il est donc probable que notre éducation et toute notre vie, qui consiste en pensées, en réflexions, en études, même chez l'artisan industrieux, développent davantage l'organe intellectuel, que ne l'est celui du sauvage; aussi les peuples civilisés sont plus exposés à l'apoplexie, aux autres affections cérébrales, que des Topinamboux, qui végètent dans une stupide indolence, en se contentant des fruits de la terre, ou d'une proie qu'ils poursuivent à la chasse.

Or, si ces faits sont constans et faciles à prouver, il deviendra manifeste que l'art de la mégalanthropogénésie est possible. N'a-t-on pas vu des littérateurs célèbres comme l'illustre Racine, Crébillon, etc., donner naissance à des fils qui se sont distingués dans la carrière des lettres? Ainsi les Plater, les Sébiz, les Falconet, les Jacquin, les Cassini, les Bernoulli, les Euler, les Rubens, les Pitt ou Chatam, les Walpole, les Richelieu, les Choiseul, les Mortemart, les d'Argenson, etc.; une multitude d'autres que nous pourrions nommer, n'ont-ils pas conservé plus ou moins les talens ou le genre d'esprit et de génie qui avaient illustré leurs ancêtres? Sans doute ces dispositions tiennent à des causes très-délicates; les mères peuvent, de leur côté, apporter des qualités différentes; et, par exemple, le caractère de Louis XIII paraissait avoir retenu de sa mère, Marie de Médicis, cette défiance, cette hésitation timide qui effaçaient sans doute plusieurs des grandes qualités qu'il avait pu recevoir de Henri IV.

Il n'en restera pas moins probable que l'on peut obtenir des hommes très-éminens dans les qualités intellectuelles et morales, comme il est possible de perfectionner le physique chez l'homme et les races d'animaux, soit au moyen de croisemens avec de beaux individus, soit par les diverses précautions qu'indique l'hygiène pour se procurer une santé forte et une constitution robuste.

§. II. *Motifs de douter des résultats avantageux de l'art de la mégalanthropogénésie.* En recherchant ces motifs, on ne se propose point de nier les heureux effets très-bien constatés du croisement des races les plus perfectionnées. Ces faits sont très-évidens chez les bestiaux, les chevaux, les bre-

bis mérinos, les chiens des meilleures races, ou des plus dociles ou intelligentes, telles que des caniches, des barbets, etc. Nous voulons montrer seulement que dans l'espèce humaine, souvent les plus nobles races dégénèrent malgré les soins qu'on prend pour éviter les mésalliances, et que les hommes de génie, en particulier, ne transmettent nullement cette éclatante faculté à leurs descendans.

Ce sujet n'est pas sans importance, mais il n'a point été traité convenablement, ce nous semble, jusqu'ici, même par les auteurs précédemment cités. Essayons d'y porter encore quelques remarques :

Un homme doué de génie ou d'une sublime intelligence est pour l'ordinaire concentré dans une vie toute cérébrale; d'où il est manifeste que les autres fonctions de l'organisme seront plus languissantes à proportion que celles de l'esprit seront plus intenses. C'est une vérité triviale que les hommes de lettres sont la plupart d'une complexion débile, puisque les soubrettes de comédie en sont instruites :

> Et que les grands esprits, d'ailleurs très-estimables,
> Ont fort peu de talens pour former leurs semblables.

On assure que Newton mourut vierge; et, sans calomnier les hommes les plus illustres par leur esprit, ce n'est point, à proprement parler, dans la lutte de Vénus qu'ils brillent. Ils doivent se souvenir que Minerve et les Muses furent toujours chastes; que rien n'affaiblit plus le cerveau que les fonctions génitales, dont au contraire les ânes, les idiots, les gens grossiers et *énormes* s'acquittent beaucoup mieux. *Un muletier à ce jeu vaut trois rois,* dit le bon La Fontaine. Aussi ce sont de vigoureux paysans qui pullulent davantage que nos délicats et spirituels citadins, que nos femmes aimables de société, les plus remarquables par leur esprit et leurs talens. La plupart de leurs maux, les pâles couleurs, l'aménorrhée, la cachexie, l'hystérie, et toute la longue iliade des affections vaporeuses ne sont-ils pas le résultat de leur vie studieuse et sédentaire, ou d'*avoir toujours le cul sur selle*, selon madame de Sévigné? Plus elles attirent les forces au cerveau, par la méditation, moins il en reste à l'utérus; de là viennent le désordre de la menstruation, la stérilité et tous les inconvéniens qui en sont la suite (*Voyez* Mich. Alberti, *De infœcunditate corporis ob fœcunditatem animi, in fœminis. Resp.* Carl.-Gottfr. Richter. Halæ, 1743. in-4°.); car, pour des femmes savantes :

> Le corps, cette guenille, est-il d'une importance,
> D'un prix à mériter seulement qu'on y pense?

Considérez, en effet, que parmi tous les exemples précé-

demment cités de l'hérédité des facultés intellectuelles, aucun des fils des hommes les plus illustres n'a pu égaler son père; mais, au contraire, ils ont produit de plus en plus des individus rentrant dans la commune obscurité, ainsi que les fils de La Fontaine, de Buffon, etc., et, dans l'antiquité, ceux de Socrate, de Cicéron, ou les descendans d'Alexandre, de César, de Charlemagne, etc. Rien de plus reconnu que cette observation; Aristote fait même à ce sujet la remarque que les descendans d'Alcibiade étaient devenus fous, parce que le caractère de leur père était ardent, tandis que les enfans de Socrate étaient devenus presque idiots, leur père ayant été très-sage; il semble, ajoute le philosophe de Stagyre, que les générations portent ainsi les complexions à leurs extrêmes vicieux. Enfin, la nature permet-elle la déviation des espèces?

A l'égard des animaux qui chassent de race, comme les chiens, n'est-ce point au contraire leur instinct naturel qui est retrouvé, développé et fortifié par la transmission héréditaire; car les chiens sont naturellement chasseurs? Mais pourquoi tel chien savant ne transmet-il pas plus son érudition canine à ses petits, que les fils d'un homme savant ne reçoivent la science infuse de leur père? Pourquoi naissons-nous tous dans une commune ignorance, si la mégalanthropogénésie est possible, ou si, selon Pythagore et Platon, nos ames ont d'abord vécu en d'autres corps?

Le courtisan Horace déclare que les aigles n'engendrent pas des pigeons, et que les grands hommes donnent infailliblement le jour à des grands hommes (l. IV, od. IV); vraiment les espèces ne changent pas; mais ne pouvait-il pas voir les fiers descendans des Scipions, des Brutus et des Publicola, mendier humblement la faveur des portiers d'Auguste et de Mécène, quand il allait souper avec celui-ci?

Si la mégalanthropogénésie existe, qu'on nous le montre par les restes actuels de tant d'illustres races que l'histoire a célébrées et que leurs ancêtres avaient ennoblies par leurs hautes prouesses. Combien de sots et de lâches viennent s'endormir aujourd'hui sur les lauriers moissonnés par leurs vaillans aïeux! Qu'ils apportent autre chose que leurs écussons et leurs parchemins vermoulus; qu'ils se présentent dignes de ces grands noms; car, loin de les faire resplendir, ceux-ci servent de flambeaux pour éclairer leurs turpitudes et l'infamie honteuse du déshonneur dans lequel ils croupissent. Cependant on a dit, avec raison, que *noblesse oblige*, en offrant à l'émulation sans cesse l'exemple des vertus paternelles; si donc cette même noblesse, orgueilleuse de ses antiques prérogatives, se croyant pétrie d'un autre limon que le reste des humains, dédaigne tant de se mésallier, elle devrait conserver intacte la pureté, l'énergie d'un sang tout généreux. Les Jacquelines de la Prudoterie

d'ailleurs ne forlignent point; elles gardent toujours les sublimes vertus des Sotenvilles contre l'irruption des Georges Dandins; et toutefois, comment les serfs, les vilains des Sicambres et des Ampsivariens, de ces vainqueurs des Gaules, tant admirés par le comte de Boulainvilliers, ont-ils osé surpasser aujourd'hui leurs seigneurs? La mégalanthropogénésie n'a-t-elle eu lieu que pour le tiers-état, tandis que beaucoup de grands sont devenus si petits? Il y a des noblesses qui naissent et d'autres qui s'éteignent :

Mais la postérité d'Alfane et de Bayard
Quand ce n'est qu'une rosse est vendue au bazard.

Cependant les roturiers étaient alors pauvres, asservis à la glèbe, courbés sous le joug de l'ignorance, d'une superstition abrutissante et du despotisme féodal; les leudes et barons, au contraire, possédaient, dans leurs donjons à tourelles et à machicoulis, ou leurs châteaux forts, tous les bénéfices du pouvoir et de la fortune : quelques-uns savaient même alors lire et parler latin, comme Aribert, roi de Paris, quoiqu'ils en eussent honte :

Combien que sois issu de gent sicambrienne,
Le langage latin flue en la bouche tienne.

Les nobles avaient seuls jadis le droit d'atteindre aux plus hautes dignités, aux magistratures capables de développer l'intelligence et tous les talens, ainsi que la vertu guerrière, leur principale occupation. Telle était la confiance dans leur habileté et leur sagesse, qu'on les dispensait souvent de l'âge, pour gérer les plus éminens emplois. Un misérable roturier aurait-il osé, après bien des études, se présenter pour occuper la moindre place destinée à ces grands hommes tous nés avec une science infuse? Les nobles ne pouvaient pas être punis des mêmes supplices que les vilains, parce qu'ils étaient crus presque infaillibles; tandis que *la gent corvéable et taillable, à merci et à miséricorde*, languissait dans le dernier mépris.

Tous les moyens de conserver la supériorité physique et morale étaient donc dévolus à ces aînés du genre humain, par le choix du sang, par les avantages de l'opulence, des grands emplois, d'une éducation libre et généreuse. Aussi faut-il voir de quel œil de dédain ils regardent les nouveaux parvenus, et que de peine eurent à percer Caton l'Ancien, Marius, Cicéron, à Rome, au milieu des orgueilleux patriciens.

Mais si l'on veut considérer les événemens historiques du genre humain, on verra les princes et les rois originaires des hommes les plus obscurs, et les races les plus éclatantes se perdre enfin, telles que les grands fleuves, dans l'océan géné-

ral et la lie obscure des nations. Combien de génies illustres sont sortis tout à coup de la nuit profonde, et sans ancêtres, pour ainsi dire, en éclatant comme des astres nouveaux, puis se sont éteints sans postérité, en composant à eux seuls toute leur renommée?

Nous concevons que l'idée de la mégalanthropogénésie puisse flatter des familles nobles, et leur faire aisément supposer les vertus non moins héréditaires chez elles que des armoiries; mais bien des motifs s'opposent à cette transmission.

D'abord, nous avons cité, à cet égard, l'épuisement des travaux d'esprit chez la plupart des savans d'un grand genie; aussi voyons-nous que ceux-ci sont issus, au contraire, pour la plupart, de parens simples, mais doués de qualités physiques et génitales remarquables. En effet, nous avons plusieurs raisons de croire qu'un individu né de parens très-amoureux, et dans la vigueur de leur âge, dans les circonstances les plus favorables, obtiendra des organes en général mieux développés, un tempérament plus ardent, plus généreux au moral ou au physique, que l'individu sorti de parens vieux, ou debiles et sans ardeur (*Voyez* GÉNIE). De là vient encore que les premiers nés, les bâtards, montrent souvent plus d'intelligence et d'énergie que les autres enfans; c'est peut-être à cet égard que les droits de primogéniture ont pu être admis avec fondement chez beaucoup de nations. Les Orientaux, les Indiens font naître tous leurs grands hommes de vierges, comme Confucius, Fohi, ou leurs dieux incarnés Xaca, Amida, Christnou, et les législateurs ou prophètes, Zoroastre, Mahomet, etc.

En second lieu, les dons de la fortune et du pouvoir corrompent plus encore les personnes d'un haut rang, qu'elles ne leur donnent des motifs d'émulation et de travail pour s'élever. Sans doute on ne se plaît point à dégénérer, mais qui ne voit pas les princes et les grands entourés d'éternels flatteurs qui leur persuadent toujours qu'ils sont les premiers hommes du monde en tout, et qui, leur cédant sans cesse, empêchent les plus heureux caractères de s'évertuer? De là vient que la facilité de tout ce qui nous environne fait tomber insensiblement dans la mollesse, tandis que le pauvre, instruit à la dure école du malheur, se roidit contre l'adversité, s'aguerrit aux tempêtes, et devient nécessairement un homme supérieur aux puissans de la terre. Que dirai-je? Une secrète jalousie excite sans relâche les cœurs généreux à surpasser en mérite et en talens ceux qui les dominent par le rang.

Enfin, lors même que les puissans se défendraient de la mollesse et de l'ignoble bassesse de caractère, ou de la lâcheté d'esprit et de cœur qu'elle amène insensiblement, pourraient-ils toujours résister aux plaisirs qui énervent et abâtardissent

bien davantage encore les générations? Trop de facilités s'offrent de toutes parts à leurs sens, dans la jeunesse surtout, pour qu'ils puissent échapper aux syrènes, aux jouissances les plus séduisantes des voluptés. Aucune famille puissante et riche n'a pu s'y soustraire : ce qui est devenu presque toujours la ruine du pouvoir héréditaire chez toutes les nations. Le tableau de toutes les branches royales ou impériales dans les différens siècles et les divers pays, a montré qu'elles se perdaient presque constamment par l'abâtardissement, dont la cause principale vient de l'abus des plaisirs. De même, les races d'animaux ne dégénèrent jamais davantage que par l'énervation vénérienne. Les familles les plus illustres, s'alliant avec les plus riches, nageant dans la superfluité au sein de toutes les délices, constamment oisives, puisqu'on leur épargne tout travail et toute peine, deviennent ordinairement frêles, délicates, nerveuses, sur les coussins de la mollesse et dans les carrosses dorés où elles végètent, outre les dangers d'une table servie avec luxe, et de tant de spectacles enchanteurs dont la pompe les enivre. Il est impossible que le courage le plus énergique, l'esprit le plus élevé résistent à ces démons tentateurs. *Voyez* Paracelse, *De generatione stultorum*, *Oper.*, tom. XIV, pag. XXI.

Il faut donc que les destins s'accomplissent sur tout le globe, et que la roue de la fortune tourne sans cesse pour élever les uns au faîte, tandis qu'elle en précipite d'autres dans les abîmes. Mais cela même prouve l'inconstance des qualités morales chez les mêmes familles humaines ou l'impossibilité d'une filiation successive d'hommes de génie. Les anciens Egyptiens, les Hindoux actuels, chez lesquels toutes les conditions demeurent héréditaires et fixées, depuis un temps immémorial, réussissent cependant moins dans les arts, et portent moins loin les sciences que les Européens qui choisissent à leur gré l'état le plus convenable aux aptitudes naturelles que chacun apporte en naissant :

Castor gaudet equis, ovo prognatus eodem
Pugnis.

La nature nous donnant des dispositions innées à son gré, il n'est pas étonnant qu'il puisse naître, comme dit Montaigne, un marmiton d'un duc et pair, comme un général d'un cordonnier, et du vertueux Marc-Aurèle est sorti l'horrible tyran Commode. Il ne faut donc pas se fier beaucoup à la mégalanthropogénésie pour les rois comme pour les sujets.

(VIREY)

MÉGALOCÈLE, s. m., μεγαλοκοιλος : expression dont Galien s'est servi pour désigner l'augmentation de volume du ventre (*lib.* I, *De al. fac.*, cap. I). (F. V. M.)

MÉGALOPHONIE, s. f., μεγαλοφωνη : mot employé par Hippocrate (*Epid.*, *s.* II, t. XIV) pour exprimer l'augmentation de la voix, ou les vociférations des malades. (F. V. M.)

MÉGALOSPLANCHNIE, s. f., de μεγας, grand, et de σπλαγχνον, viscère : nom donné par Hippocrate (*Epid.* III, *stat. pest. ægr.* XIII) aux viscères abdominaux augmentés de volume par des causes autres que la grossesse. C'est le *physconia visceralis* de Sauvages. (F. V. M.)

MÉGALOSPLÉNIE, s. f., *megalosplenia*, de μεγας, grand, et de σπλην, rate; développement de la rate. (F. V. M.)

MEGASCLEPIADES; fêtes que les habitans d'Épidaure célébraient pour honorer Esculape, dieu de la médecine. (RENAULDIN)

MELAMBO, nom indien de l'écorce d'un arbre qu'on soupçonne être du genre *quassia* de Linné, qui croît au Choco, au Pérou, dans les royaumes de Santa-Fé de Bogota, et dont les naturels se servent comme d'un bon fébrifuge. On a apporté plusieurs caisses de cette écorce à Bordeaux et à Hambourg depuis quelques années, et M. Cazalès, de Bordeaux, en ayant envoyé à M. Cadet de Gassicourt, celui-ci l'a soumise à l'analyse, et a transmis sur son compte les détails suivans :

L'écorce du melambo est assez épaisse, très-cassante, de couleur de buis, recouverte d'un épiderme blanc et tuberculeux. Cet épiderme a l'odeur et la saveur du piment; l'aubier est moins odorant, mais d'une excessive amertume; la texture des couches corticales est fibreuse. Entre ces couches et l'épiderme il y a de la résine qui rend la cassure de l'écorce luisante. Effectivement, dans le pays on fait des incisions à l'arbre, et il en découle une résine très-aromatique, analogue à celle de nos mélèzes.

L'analyse chimique de cette écorce a démontré qu'elle ne contient ni tannin ni acide gallique, de sorte qu'elle ne peut, sous ce rapport, être assimilée au quinquina. Ses propriétés résident particulièrement dans les matières huileuses ou résineuses, qu'elle contient très-abondamment. Comme elle est très-amère et fortement aromatique, il est probable que cette écorce a une action très prononcée sur l'économie animale; mais ce ne peut être une action analogue à celle du quinquina, qui est seulement amer.

Il est nécessaire que les médecins français fassent des essais directs avec cette écorce avant de pouvoir prononcer avec connaissance de cause sur les vertus positives de ce médicament.

Dans l'Amérique méridionale, on emploie l'écorce de mélambo à la dose de trente grains, en en portant en tout la

quantité à quatre ou cinq gros, dans le cas de fièvre (intermittente sans doute). On l'estime aussi vermifuge et stomachique (*Journal de médecine de Corvisart*, etc., t. xv, p. 433).
(MERAT)

MELANAGOGUE, s. m. et adj., *melanagogus*, de μέλας, noir, et d'ἄγω, je chasse; nom donné aux medicamens que l'on croit propres à chasser l'humeur noire.

Sous cette dernière dénomination, qu'on emploie le plus souvent sans s'en rendre bien compte, et dont les anciens surtout faisaient un grand usage, on a compris des humeurs différentes. Ainsi on y range : 1°. la bile viciée, de couleur foncée, ayant acquis des qualités âcres et qu'on suppose porter aux affections tristes; 2°. des sucs intestinaux provenant des différentes humeurs qui sont sécrétées ou exhalées dans ce canal, et qui y acquièrent une teinte foncée et de l'acrimonie; 3°. l'humeur des capsules surrénales, dont la teinte naturellement noirâtre lui a surtout mérité par excellence ce nom, et dont les fonctions entièrement ignorées ont laissé plus de jeu à l'imagination des médecins spéculatifs; c'est elle qu'ils ont surtout cru propre à causer les maladies tristes; 4°. le sang étant, dans quelques circonstances, d'une couleur foncée et d'une consistance plus grande, a été mis au nombre des humeurs noires, et accusé de causer également des maladies chagrines.

On a attribué, dès l'antiquité la plus reculée, à l'humeur noire, véritable être de raison, de causer les affections tristes de l'ame, d'être la source des maladies dont la morosité était un des principaux caractères. Ainsi la mélancolie, l'hypocondrie, le spleen, etc., étaient, d'après cette hypothèse, le résultat de la surabondance d'une humeur noire qui prédominait chez les sujets, et dont l'engorgement amenait ces différens états pathologiques.

Mais il est évident pour le médecin judicieux, qu'il n'y a véritablement pas d'humeurs noires, et par conséquent pas de mélanagogue. Les différentes névroses, qui produisent les maladies mentales dont nous venons de parler, n'ont nullement besoin, pour expliquer leur formation, de la présence d'une humeur qu'on ne sait où trouver, et dont la nature et la source varient au gré des auteurs qui en ont établi l'existence.

En admettant même l'humeur noire, comment l'atteindre par des moyens uniques, puisqu'elle se trouve, même au dire de ceux qui l'admettent, être si différente dans sa nature intime, et qu'elle se rencontre dans des réservoirs variables. Si on veut chasser l'humeur noire du sang, il faudra la saignée, des délayans, des bains, etc., pour le rendre plus fluide, plus coulant, d'une teinte moins brune. Si c'est de la bile qu'on veuille expulser l'humeur noire, il faudra pour l'évacuer user

de purgatifs (*Voyez* CHOLAGOGUE, tom. v, p. 141). Il faudrait user de moyens semblables pour expulser celle qui prend naissance dans les sucs intestinaux altérés; quant à celle des capsules surrénales, décorées surtout du nom d'humeur noire par excellence, j'avoue que les médicamens propres à l'évacuer ou à lui restituer ses qualités naturelles, sont les moins connus de tous. Il n'y a que les substances propres à exciter l'absorption générale qui pourraient avoir quelque action sur ce fluide; mais cette humeur, regardée si généralement par les anciens comme produisant les maladies atrabilaires, est peut-être, de toutes, celle qui est le moins susceptible de causer des maladies; car, comment supposer qu'un liquide qui est preque nul dans l'adulte devienne la cause de ces maladies, surtout lorsque l'on considère que les affections mentales sont en raison inverse de sa quantité. A ce compte le fœtus devrait en être constamment atteint.

Ce n'est donc plus qu'au figuré que l'on peut se servir en médecine de l'expression d'humeur noire, et la classe des médicamens mélanagogues, qui était composée de purgatifs énergiques, comme l'ellébore, la scammonée, le suc de nerprun, etc., qui avaient donné lieu à la composition de préparations officinales nombreuses, comme la confection Hamech, le cariocastin, les pilules cochées, celles de Rudius, les trochisques Alhandal, la poudre cornachine, etc., doit être supprimée de la matière médicale, puisqu'elle n'a pour but que de combattre un principe imaginaire. *Voyez* PURGATIF.

(MÉRAT)

MELANCHLOROSE, s. f., *melanchlorosis*, de μελας, noir, et de χλωρωσις, ictère; ictère noir (*Voyez* ICTÈRE, t. XXIII, p. 386). C'est, dans Paul d'Egine, le nom d'un emplâtre et de trochisques (lib. VII, c. 12 et 17). (F. V. M.)

MELANCOLIE, s. f., *melancolia*, de μελας, noir, et de χολη ou χολα, bile; manie mélancolique de Darwin; monomanie.

Les auteurs, depuis Hippocrate, donnent le nom de mélancolie à un délire partiel sans fièvre, avec crainte et tristesse prolongées. Ce nom a été imposé à cette espèce de folie, parce que, selon Galien, les affections morales tristes dépendent d'une dépravation de la bile qui, devenue noire, obscurcit les esprits animaux. Plusieurs modernes ont donné plus d'extension au mot mélancolie, et ils ont appelé mélancolique tout délire partiel, chronique et sans fièvre. Il est certain que le mot mélancolie même, dans l'acception des anciens, offre souvent à l'esprit une idée fausse, car la mélancolie ne dépend pas toujours des qualités de la bile. Cette dénomination ne saurait convenir à la mélancolie, telle que la définissent les

modernes. Cette double considération m'a fait proposer le mot *monomanie*, formé de μονος, seul, et de μανία, manie, exprimant le caractère essentiel de la mélancolie. Cette dénomination a été généralement accueillie, et est adoptée aujourd'hui par un grand nombre de médecins.

Le mot mélancolie, consacré dans le langage vulgaire pour exprimer l'état habituel de tristesse de quelques individus, doit être laissé aux moralistes et aux poètes, qui, dans leurs expressions, ne sont pas obligés à autant de sévérité que les médecins. Cette dénomination peut être conservée au tempérament dans lequel prédomine le système hépatique, et pour désigner les prédispositions aux idées fixes, à la tristesse, tandis que le mot monomanie doit exprimer un état maladif.

La monomanie est, de toutes les maladies, celle dont l'étude offre les sujets de méditation les plus étendus et les plus profonds : son étude embrasse celle de l'entendement humain, celle des passions et celle de la civilisation.

Celui qui veut approfondir l'étude de la monomanie ne doit pas être étranger aux connaissances relatives aux progrès et à la marche de l'esprit humain ; ainsi cette maladie est en rapport direct de fréquence avec le développement des facultés intellectuelles. Il n'est point de découverte dans les sciences, d'invention dans les arts, d'innovation importante qui n'aient servi de causes à la monomanie, ou qui ne lui aient prêté son caractère. Il en est de même des idées dominantes, de ces erreurs universelles qui impriment un caractère propre à chaque âge du monde. La monomanie est effectivement la maladie de l'homme moral, elle repose toute entière sur ses affections ; sa connaissance est inséparable de celle des passions, c'est dans le cœur de l'homme qu'elle a son siége, c'est dans les replis du cœur humain qu'il faut fouiller pour en saisir toutes les nuances. Que de monomanies causées par l'amour contrarié, par la crainte, par la vanité, par l'amour-propre et l'ambition blessés ! Cette maladie présente tous les signes qui caractérisent les passions : son délire est exclusif, fixe et permanent ; telles sont les idées de l'homme passionné. Comme les passions, tantôt la monomanie se manifeste par de l'exaltation, de l'audace et de l'emportement ; tantôt elle est concentrée, triste, silencieuse, timide et tranquille ; mais toujours exclusive comme elles.

Il y a longtemps qu'on a dit que la folie est la maladie de la civilisation ; on eût été plus exact si on ne l'eût dit que de la monomanie : en effet, cette maladie est d'autant plus fréquente, que la civilisation est plus avancée ; elle emprunte son caractère et retrouve les causes qui la produisent dans les différens degrés de la civilisation ; elle est superstitieuse et éroti-

que dans les premières époques de la société, comme elle l'est encore dans les campagnes et dans les contrées où la civilisation a fait peu de progrès. Il n'est pas d'époque historique qui n'ait été remarquable par quelques monomanies qui en dépendent; telles sont les grandes commotions, les grandes catastrophes politiques qui exaltent l'imagination en déplaçant tout, les hommes et les choses, en excitant de nouvelles prétentions, et en réveillant les passions haineuses, etc.

Sous les derniers empereurs romains, les lois qui confisquaient les biens des condamnés rendirent le suicide fréquent. La vie errante et chevaleresque du moyen âge produisit l'érotomanie. Les Américains, les Péruviens qui échappèrent aux fers des Européens se donnèrent presque tous la mort. Dans des temps postérieurs, pendant les disputes religieuses provoquées par les prétentions de Luther, la monomanie superstitieuse s'étendit dans toute l'Europe, on ne parlait plus que de sorciers, de possédés et de magiciens,

De nos jours la police ayant acquis une grande influence, les maisons de fous sont peuplées de monomaniaques qui craignent cette autorité. Le bouleversement des fortunes, lors de l'établissement de la compagnie des Indes, enfanta beaucoup de monomanies en Angleterre. Nos convulsions politiques en ont produit beaucoup en France, et je pourrais donner l'histoire de nos révolutions par celle des monomaniaques que j'ai observés. Ainsi, le délire de la liberté causa beaucoup de monomanies. A la mort du roi et de son auguste famille, il en éclata un grand nombre. Le procès de Moreau, la mort du duc d'Enghien en produisirent beaucoup. Lorsque le pape vint en France, ce grand événement réveilla les idées religieuses, il y eut alors un grand nombre de monomanies superstitieuses qui disparurent bientôt après. A l'époque où l'Europe se peuplait de nouveaux rois, il y eut en France plusieurs monomaniaques qui se croyaient empereurs ou rois, impératrices ou reines.

La guerre d'Espagne, la conscription, nos conquêtes, nos revers, eurent aussi leurs monomanies. Combien d'individus frappés de frayeur lors des deux invasions qui ont accablé la France, sont restés monomaniaques. Enfin, on trouve dans les maisons d'aliénés plusieurs individus qui se croyent dauphins de France, et destinés au trône.

L'étude approfondie de cette maladie se lie à la connaissance des mœurs, des habitudes de chaque peuple. Les gymnosophistes se tuaient par mépris de la mort, les stoïciens par orgueil, les Japonais se tuent par vertu. La monomanie était superstitieuse chez les Juifs, comme elle l'est aujourd'hui en Espagne, et dans quelques cantons de l'Europe remarquables par l'exaltation des idées religieuses. Elle était érotique en

Grèce, comme elle l'est en Italie. L'habitude d'être toujours à cheval, rendant les Scythes impuissans, ils se crurent changés en femmes. Dans quelques pays on craint le diable noir, dans d'autres le diable blanc. Là, les monomaniaques se croient ensorcelés ou loup garou ; ici, ils craignent les magiciens et les sorciers ; sur les bords de la mer, ils ont peur des naufrages et des tempêtes.

Enfin l'étude de la monomanie, éclairée de l'ouverture des corps, peut un jour répandre une grande lumière sur les fonctions du cerveau, sur l'influence de cet organe, dans la manifestation des facultés intellectuelles et morales ; sous ce dernier point de vue, la monomanie a les plus grands rapports avec l'anatomie pathologique et avec la physiologie.

Telles sont les considérations générales qui appartiennent à toutes les monomanies, à tous les délires partiels, permanens et sans fièvres ; mais cette maladie se présente sous deux formes opposées. Les anciens qui avaient donné pour caractère de la mélancolie la tristesse et la crainte, furent forcés de ranger parmi les mélancolies quelques délires partiels, compliqués ou entretenus par des passions vives et gaies. Lorry, qui a si bien décrit la mélancolie, embarrassé sans doute par sa définition qui consacre l'opinion des anciens, admet une variété de mélancolie compliquée de manie, laquelle a pour signe un délire partiel avec exaltation de l'imagination, ou avec une passion excitante et gaie. Rush, dans ses Recherches sur l'*insanity*, divise la mélancolie en mélancolie triste, qu'il apelle *tristimanie*, et en mélancolie gaie, à laquelle il donne le nom d'*aménomanie*. Si ces deux mots sont contraires aux principes de la technologie, ils n'en consacrent pas moins les résultats d'une observation constante.

La monomanie caractérisée par une passion gaie ou triste, excitante ou oppressive, produisant un délire fixe et permanent, des désirs et des déterminations relatifs à l'affection morale, se divise naturellement en monomanie proprement dite, ayant pour signe caractéristique un delire partiel et une passion excitante ou gaie ; et en monomanie caractérisée par un délire partiel et une passion triste et oppressive. La première correspond à la mélancolie maniaque, à la fureur maniaque, à la mélancolie compliquée de manie, enfin à l'*aménomanie* (Rush).

La seconde espèce correspond à la mélancolie vraie, à la mélancolie des anciens, à la *tristimanie* de Rush. Si je ne craignais d'être accusé de néologisme, je voudrais donner à cette seconde espèce le nom de *lypémanie*, formé de λυπεω, *tristitiam infero*, *anxium reddo* ; et de μανια, manie. Nous allons traiter de celle-ci dans cet article, en lui conservant le

nom de mélancolie, en attendant que l'usage ait consacré celui de lypémanie.

Hippocrate donne pour caractères de la mélancolie la tristesse et la crainte prolongée, sans parler du délire. Arétée appelle manie la mélancolie dès qu'il y a fureur. Galien la confond avec l'hypocondrie, et même l'épilepsie. Cœlius Aurelianus ne la distingue point de l'hypocondrie, et rapporte plusieurs observations de délires partiels très-intéressantes. Presque tous les auteurs qui ont suivi n'ont fait que copier ou arranger à leur manière les idées de Galien. Rhazès prétend que la bile noire refluant de la rate dans l'estomac produit la mélancolie. Michaëlis de Hedera et Forestus veulent qu'à l'idée de tristesse et de crainte s'associe l'idée d'un délire partiel pour former le caractère de la mélancolie. Sennert admet une disposition occulte ou ténébreuse des esprits animaux dans la mélancolie. Sydenham confond l'hystérie avec l'hypocondrie, et celle-ci avec la mélancolie. Ettmuller distingue le délire de l'affection mélancolique, et le délire, selon lui, est secondaire à l'affection mélancolique. Frédéric Hoffmann et Boerhaave regardent la mélancolie comme le premier degré de la manie. Sauvages définit la mélancolie un délire exclusif, sans fureur, compliqué de maladie chronique. Lorry adopte la définition et les théories des anciens; mais sa division en trois espèces est précieuse pour la pratique. Cullen la distingue très-bien de la manie et de l'hypocondrie. Dans celle-ci il y a dyspepsie, et le délire est relatif à la santé des individus. M. Pinel caractérise la mélancolie par un délire partiel porté sur un seul objet ou sur une série particulière d'objets. M. Moreau de la Sarthe s'en tient à la définition des anciens dans son article *maladie mentale* de l'Encyclopédie méthodique. M. Louyer-Villermay, dans son excellent Traité des maladies nerveuses, a parfaitement décrit les différences qui doivent distinguer à jamais l'hypocondrie de la mélancolie (*Voyez* l'article HYPOCONDRIE du même auteur). La mélancolie consiste dans l'intuition permanente et exclusive d'un objet quelconque poursuivi avec ardeur, et presque toujours accompagnée de crainte, de défiance, etc. Telle est la définition que M. Fodéré donne de la mélancolie dans le savant Traité du délire. Ce même auteur donne le nom de manie à la mélancolie, lorsque celle-ci passe à l'état d'excitation ou de fureur.

Ce rapide exposé prouve la fluctuation et l'incertitude des opinions sur les caractères et la nature de cette maladie: nous la croyons bien définie, en disant que la mélancolie est un délire partiel, chronique, sans fièvre, déterminé ou entretenu par une passion triste, débilitante ou oppressive. Cette maladie ne saurait être confondue avec la manie dont le délire est uni-

versel avec exaltation des facultés intellectuelles, ni avec la démence, dont l'incohérence et la confusion des idées sont l'effet de l'affaiblissement; on ne peut la confondre avec l'idiotie, car l'idiot ne raisonne point, tandis que le mélancolique, après avoir associé certaines idées fausses, les prend pour des vérités, d'après lesquelles il raisonne juste, et dont il tire des conclusions fort raisonnables (Locke).

La mélancolie a été confondue si souvent avec l'hypocondrie, que nous ne pouvons nous défendre de présenter en peu de mots les différences que ces deux maladies ont entre elles. La mélancolie est plus souvent héréditaire que l'hypocondrie; les mélancoliques sont nés avec un tempérament particulier qui les dispose à la lypémanie. Cette disposition est fortifiée par les vices de l'éducation et par des causes qui, agissant plus énergiquement sur l'intelligence, peuvent exalter l'imagination. Les causes qui la produisent sont plus ordinairement morales, tandis que l'hypocondrie est l'effet de causes qui troublent les fonctions digestives. Dans la mélancolie les idées sont fixes, entretenues par une passion triste avec absence de dyspepsie. Dans l'hypocondrie, au contraire, le délire se porte sur tous les objets relatifs à la santé, et il y a dyspepsie.

Comme dans les autres espèces de folies, nous considérerons dans la lypémanie ou la mélancolie les causes qui la produisent, les symptômes qui la caractérisent, la marche qui lui est propre, ses terminaisons et son traitement.

Symptômes. Le mélancolique a le corps maigre et grêle, les cheveux noirs, le teint pâle, jaunâtre, et quelquefois noirâtre, tandis que le nez est d'un rouge foncé. Sa physionomie est immobile, mais les muscles de la face dans un état de tension convulsif, expriment l'effroi et la crainte. Les yeux sont fixes, baissés vers la terre, ou tendus au loin; le regard est inquiet, soupçonneux.

L'unité d'affection et de pensée rend les actions du mélancolique uniformes et lentes. Il se refuse à tout mouvement, passe ses jours dans la solitude et l'oisiveté. S'il marche, c'est avec lenteur et avec appréhension, comme s'il avait quelques dangers à éviter, ou bien il marche avec précipitation, et toujours dans la même direction, comme si l'esprit était profondément occupé. Il en est qui déchirent leurs mains, l'extrémité des doigts, et s'arrachent les ongles.

Quelques mélancoliques repoussent opiniâtrément toute nourriture; on en a vu passer plusieurs jours sans manger, quoique ayant faim, mais retenus par des craintes chimériques; l'un craint le poison, l'autre le déshonneur; celui-ci croit qu'il compromet ses parens ou ses amis, celui-là espère se délivrer de la vie et de ses tourmens. On en a vu soutenir l'abs-

tinence pendant treize, vingt et quarante jours. Souvent ces malades sont moins sombres et moins tristes après les repas.

Le pouls est ordinairement lent, faible, concentré, quelquefois il est très-dur, et l'on sent sous les doigts une sorte de frémissement de l'artère; la peau est d'une chaleur sèche, et quelquefois brûlante, la transpiration est nulle, tandis que les extrémités des membres sont froides et baignées de sueur.

Les mélancoliques dorment peu; l'inquiétude, la crainte, la jalousie les tiennent éveillés; s'ils dorment, leur sommeil est interrompu, agité par des rêves plus ou moins sinistres; souvent ils sont éveillés en sursaut par les rêves qui leur représentent les objets qui ont causé ou qui entretiennent leur délire. Souvent après une bonne nuit ils sont, à leur réveil, plus tristes et plus inquiets; plusieurs croient ne pouvoir jamais atteindre la fin de la journée, et sont très-bien lorsque la nuit commence; quelques-uns voient leurs inquiétudes augmenter à l'approche de la nuit.

Les sécrétions présentent aussi des désordres remarquables; l'urine est abondante, claire, *aqueuse*; quelquefois elle est rare, épaisse et bourbeuse. Il est des mélancoliques qui retiennent l'urine pendant plusieurs jours de suite. L'on connaît l'histoire de ce malade qui ne voulait point uriner, par la crainte d'inonder la terre, et qui ne se décida à uriner qu'après qu'on lui eut persuadé qu'il n'y avait que ce moyen pour éteindre un violent incendie qui venait d'éclater.

La mélancolie présente deux degrés bien marqués : dans le premier, les malades sont d'une susceptibilité et d'une mobilité extrême. Tout fait sur eux une impression très-vive, la plus légère cause produit les plus grands effets; les choses les plus simples, les plus ordinaires leur paraissent des phénomènes nouveaux et singuliers, préparés exprès pour les tourmenter et pour leur nuire. Le froid, le chaud, la pluie, le vent les font frissonner de douleur et d'effroi; le bruit les saisit et les fait frémir; le silence les trouble et les épouvante; si quelque chose leur déplaît, ils la repoussent avec obstination; si les alimens ne leur conviennent pas, ils sont dégoûtés jusques à éprouver des nausées et à vomir; ont-ils quelques sujets de crainte, ils sont terrifiés; ont-ils quelques regrets, ils sont au désespoir; éprouvent-ils quelques revers, ils croient tout perdu. Leur raison n'est point encore égarée, mais tout est forcé, tout est exagéré dans leur manière de sentir, de penser et d'agir. Cette excessive susceptibilité leur fait rencontrer sans cesse dans les objets extérieurs de nouvelles causes de douleurs; quelquefois la sensibilité concentrée sur un seul objet semble avoir abandonné tous les organes. Le corps est impassible à toute

impression étrangère à l'objet de leur délire, tandis que l'esprit s'exerce avec la plus grande activité sur les idées qui s'y rattachent.

De ces deux états naissent l'ennui, la tristesse, la crainte, la défiance, le découragement, en un mot toutes les passions tristes et débilitantes, lesquelles, réagissant sur l'entendement produisent le délire partiel, dont rien ne saurait distraire le mélancolique. Dans ce second degré, il n'y a pas seulement exagération, mais le mélancolique est hors des limites de la raison, il voit mal les objets qui lui paraissent enveloppés d'un nuage épais ou d'un voile noir; il a des hallucinations sans nombre, et même les hallucinations seules caractérisent son délire; il crée des chimères plus ou moins ridicules, il associe les idées et les choses les plus disparates; il a des opinions, des préventions imaginaires.

Dans le délire mélancolique qui est caractérisé par une passion triste qui entraîne la lésion partielle de l'entendement, il y a des sensations fausses, des idées exagérées relatives à l'objet de la passion, tandis que sur tout autre objet, on raisonne et on agit conformément à la saine raison. Victimes de la passion qui maîtrise leur intelligence, les lypémaniaques vivent non-seulement dans le délire, mais aussi dans le chagrin, l'ennui et la crainte. Le montagnard ne pouvant supporter l'absence des lieux qui l'ont vu naître, ne cesse de gémir, dépérit et meurt s'il ne revoit bientôt le toît paternel. Le nègre enlevé à son climat brûlant se tue, espérant par là revenir dans son pays natal. Rassasié de la vie dont il a épuisé toutes les sensations, insensible au plaisir comme à la douleur qui ne l'avertissent plus de son existence, ne trouvant partout que l'ennui, le suicide quitte la vie; la mort n'étant pour lui qu'un dernier acte de la vie matérielle, tout aussi indifférent que les autres. L'amour-propre, l'orgueil, une haine aveugle ou quelques justes ressentimens inspirent à Timon, à J.-J. Rousseau, à Gilbert, le mépris et la haine pour leurs semblables; fuyant leur présence, ils vivent retirés, se consolant l'un par le spectacle des maux qui affligent l'humanité, l'autre en calomniant les hommes; le troisième, enfin, en démasquant leurs travers et leurs injustices : la haine, l'ingratitude et la vengeance remplacent les doux sentimens de l'amitié et de la reconnaissance.

Antiochus meurt désespérant d'obtenir la femme de Séleucus, son père, qu'il adore; Ovide, le Tasse, passent les jours et les nuits occupés sans cesse de l'objet de leur amour, dont un ordre barbare les tient séparés. La crainte, quel qu'en soit le sujet, exerce l'influence la plus générale sur les mélancoliques; l'un, superstitieux, craint la colère du ciel, les ven-

geances célestes, il est poursuivi par les furies, il se croit au pouvoir du diable, dévoré par les flammes de l'Enfer, et voué aux supplices éternels; l'autre craint l'injustice des gouvernemens, il appréhende de tomber entre les mains des agens de la police, d'être conduit à l'échafaud; il s'accuse d'avoir commis les plus grands crimes, dont il cherche à se justifier; et, par un contraste propre à la crainte qui le domine, il préfère la mort aux angoisses de l'incertitude, tandis que dans d'autres instans, il supplie d'ajourner l'exécution du supplice auquel rien, selon lui, ne peut le soustraire. Celui-ci redoute la méchanceté des hommes, croit que des ennemis secrets, des jaloux, des méchans, le menacent dans sa fortune, dans son honneur, dans sa propre vie; le moindre bruit, le moindre mouvement, le moindre signe, lui persuadent qu'il va succomber sous leurs efforts. Si une éducation plus forte et plus éclairée met l'homme à l'abri des terreurs superstitieuses ou de l'effroi de ses semblables, alors sa crainte trouve des élémens dans son instruction et dans son savoir; ces inquiétudes prennent un caractère scientifique. Le mélancolique se croit soumis à l'influence funeste de l'électricité ou du magnétisme; il se persuade qu'avec la chimie on peut l'empoisonner; ou qu'avec quelques instrumens de physique on peut lui préparer mille maux, se faire entendre de lui quoique à de très-grandes distances, ou même deviner sa pensée. Les remords qui suivent quelques grands crimes, jettent les grands coupables dans la mélancolie et caractérisent leur délire. Oreste est poursuivi par les furies. Pausanias, le Lacédémonien, ayant tué une jeune esclave dont on lui avait fait présent, est tourmenté jusqu'à sa mort par un *esprit* qui le poursuit en tous lieux et qui ressemble à sa victime. Théodoric, ayant fait trancher la tête à Symmacus, croit voir la tête de Symmacus dans celle d'un poisson qu'on lui sert à table. Le trop fameux Santerre se croit à tout instant surpris par des gendarmes qui doivent le conduire au supplice.

Enfin le mélancolique s'effraye de tout. Alexandre de Tralles dit avoir vu une femme qui n'osait ployer son pouce, craignant que le monde s'écroulât. Montanus parle d'un homme qui s'imaginait que la terre était couverte d'une croûte de verre, sous laquelle étaient des serpens; il n'osait marcher crainte de briser la glace et d'être dévoré par les serpens. Un général n'ose sortir dans la rue, croyant que tous les passans lui adressent des reproches ou des injures.

Le délire prend le caractère de l'affection morale qui préoccupait le malade avant l'explosion de la maladie, ou conserve celui de la cause même qui l'a produit, ce qui a lieu surtout lorsque cette cause agit brusquement et avec une grande énergie. Une femme dans une dispute est appelée voleuse, aussitôt

elle se persuade que tout le monde l'accuse d'avoir volé, et que tous les suppôts de la justice sont après elle pour la livrer aux tribunaux. Une dame est horriblement effrayée par des voleurs qui pénètrent dans sa maison; dès lors elle ne cesse de crier au voleur! tous les hommes qu'elle voit, même son fils, sont des brigands qui viennent pour la voler et l'assassiner. Un négociant éprouve quelques pertes légères ; il se croit ruiné, réduit à la plus profonde indigence, et refuse de manger, parce qu'il n'a plus de quoi payer même sa nourriture; on lui présente l'état de ses affaires, qui sont très-brillantes : il l'examine, le discute, semble convenir de son erreur; mais en définitif il conclut qu'il est ruiné. Deux frères ont une discussion d'intérêt, l'un d'eux se persuade que l'autre veut le tuer pour jouir de son bien. Un militaire perd son grade, devient triste et rêveur; bientôt il se croit déshonoré, et se persuade que ses camarades l'ont dénoncé; il est perpétuellement occupé à justifier sa conduite qui a toujours été honorable. Une femme voit son enfant renversé par un cheval, tous les raisonnemens, la vue même de cet enfant qui se porte bien, ne peuvent la convaincre qu'il est vivant.

En analysant ainsi toutes les idées qui tourmentent les mélancoliques, on les rapporte facilement à quelques passions tristes et débilitantes : c'est ce qui me fait penser qu'on pourrait établir une bonne classification des mélancolies, en prenant pour base les diverses passions qui modifient et subjuguent l'entendement.

Quelquefois les sentimens moraux non seulement conservent toute leur énergie, mais leur exaltation est portée au plus haut degré, quoique ces malades s'en défendent, et quoiqu'ils soient plongés dans la plus profonde tristesse. La piété filiale, l'amour, l'amitié et la reconnaissance sont excessives et augmentent les inquiétudes, les craintes du mélancolique.

La lenteur, la monotonie des mouvemens et des actions du mélancolique, l'accablement dans lequel il est plongé, en imposeraient, si on jugeait que son esprit est inactif comme le corps. L'attention du mélancolique est dans une activité très-grande, dirigée sur un objet particulier avec une force de tension presque insurmontable; concentré tout entier sur l'objet qui l'affecte, le mélancolique ne peut détourner son attention ni la porter sur les autres objets étrangers à son affection. L'esprit, et qu'on me passe cette expression, est dans un état tétanique; il n'y a qu'une vive impression ou une forte commotion physique ou morale qui puisse le faire cesser. N'ayant la raison lésée que sur un point, il semble que les mélancoliques employent toute leur intelligence pour se fortifier dans leur délire; il est impossible d'imaginer toute la force, toute la subtilité de leur

raisonnement, pour justifier leurs préventions, leurs inquiétudes, leurs craintes : rarement parvient-on à les convaincre, jamais on ne les persuade : *j'entends bien ce que vous me dites*, me disait un mélancolique, *vous avez raison, mais je ne puis vous croire.* Quelquefois au contraire l'esprit des mélancoliques est dans un état cataleptique; ils se saisissent avec force et conservent avec plus ou moins de ténacité les idées qu'on leur inspire, et l'on peut, dans ce cas, les faire changer presqu'à volonté d'objet dans leur délire, pourvu que les idées nouvelles appartiennent à la passion dominante. Une dame croit que son mari veut la tuer d'un coup de fusil, elle s'échappe de son château, elle va se jeter dans un puits; on lui crie que si l'on voulait la faire périr, le poison est un moyen plus facile, aussitôt elle a peur du poison, et refuse toute espèce de nourriture. Un mélancolique se croit déshonoré : après avoir inutilement cherché à le rassurer, on lui donne des consolations prises dans la religion, et bientôt il se persuade qu'il est damné.

Quelques mélancoliques ont le sentiment de leur état, et il y a très-certainement une mélancolie *sans délire :* ceux qui sont tourmentés de cette maladie s'aperçoivent bien qu'ils déraisonnent; ils en conviennent souvent avec chagrin et même avec désespoir; ils sont sans cesse ramenés par la passion qui les domine aux mêmes idées, aux mêmes craintes, aux mêmes inquiétudes, et il leur est impossible de faire autrement; plusieurs assurent qu'une puissance insurmontable s'est emparée de leur raison, et qu'ils n'ont plus la force de la diriger.

Le caractère, les habitudes du mélancolique changent, comme il arrive toujours dans le délire, parce qu'il change les rapports naturels : celui qui était prodigue devient avare; le guerrier est timide et même pusillanime; l'homme laborieux ne veut plus travailler; les libertins s'accusent avec douleur et repentir, craignant la vengeance du ciel; celui qui était le moins exigeant crie à la trahison; tous sont défians, soupçonneux, en garde contre tout ce qu'on dit, contre tout ce qu'on fait devant eux; ils parlent peu; souvent ils gardent le silence le plus obstiné, laissent échapper leurs phrases en proférant des monosyllabes : il en est un petit nombre qui sont bavards.

Les causes de la mélancolie sont nombreuses; elles sont communes aux autres espèces de folies : nous ne parlerons ici que de celles qui ont une influence plus immédiate sur la fréquence et le caractère de la mélancolie.

Saisons et climats. Les climats et les saisons ont une influence particulière sur la production de la mélancolie. Les pays élevés, dont les habitans sont peu civilisés, lorsqu'on les quitte, produisent la nostalgie, tandis que les pays plats,

dont les habitans sont très-avancés dans la civilisation, lorsqu'on ne les quitte pas, sont favorables au développement de cette maladie; le voisinage des marais, l'air brumeux et humide, en relâchant les solides, prédisposent à cette maladie, tandis que les pays chauds et peu sujets à la pluie, lorsqu'il règne certains vents, y prédisposent. Tout le monde connaît les effets mélancoliques du sirocco sur les Italiens; du solano, sur les Espagnols; du kamsim, sur les Egyptiens. Dans les régions où l'atmosphère est brûlante et sèche, la sensibilité est plus exaltée, les passions sont plus véhémentes, les mélancoliques sont plus nombreux, telles furent la Grèce et l'Égypte, d'après le témoignage d'Arétée, de Bontius, de Prosper Alpin, d'Avicenne, confirmé par les voyageurs modernes qui assurent que les affections mélancoliques sont plus fréquentes dans l'Asie mineure, dans la Haute-Égypte, au Bengale, sur les côtes d'Afrique.

Hippocrate et tous les auteurs qui l'ont suivi assurent que l'automne est la saison qui produit le plus grand nombre de mélancolies; cette saison, suivant la remarque de Cabanis, est d'autant plus fertile en maladies de cette espèce, que l'été s'est montré plus chaud et plus sec. Cette observation semble confirmée par ce que nous avons observé cette automne (1818). Tous les médecins ont pu voir comme nous, que la mélancolie a été plus fréquente pendant les mois d'octobre et de novembre, que dans les années précédentes. Nous avons reçu à la Salpêtrière, pendant ces deux mois, un beaucoup plus grand nombre de mélancoliques, et particulièrement de suicides, que nous n'en recevons ordinairement. Malgré l'opinion générale, je serais porté à penser que le printemps et l'été produisent au moins dans les climats tempérés plus de mélancolies que les autres saisons : peut-être cette différence dépend-elle de la différence des climats. Il est certain que les relevés faits pendant quatre ans à la Salpêtrière justifient cette opinion, qui paraîtra peut-être un paradoxe, mais que je crois digne de fixer l'attention des observateurs. C'est dans cette espérance que je les hasarde sans autre discussion. Le printemps au reste est la saison la plus favorable à la guérison des mélancoliques, tandis qu'elle s'exaspère ordinairement pendant l'automne et l'hiver.

Tableau des mélancoliques, relatif aux saisons.

Relevé de la Salpêtrière.

MOIS.	1811.	1812.	1813.	1814.	TOTAUX.
Janvier.....	3	3	9	5	20
Février.....	5	3	7	4	19
Mars.....	10	5	9	5	29
Avril.....	4	9	4	4	21
Mai.....	11	19	12	4	46
Juin.....	7	11	10	6	34
Juillet.....	9	16	12	8	45
Août.....	8	10	11	15	44
Septembre.....	14	4	12	9	39
Octobre.....	6	8	16	5	35
Novembre.....	8	8	6	4	26
Décembre.....	12	5	10	7	34

Age. L'idiotie, l'imbécillité commencent avec la vie; la manie n'éclate qu'après la puberté; la démence est plus fréquente au déclin de la vie; la mélancolie éclate dans la jeunesse et l'âge viril; la mobilité de l'enfant le mettant à l'abri des impressions fortes, le préserverait absolument de cette maladie, si l'enfance était exempte de toutes passions; mais la jalousie empoisonne quelquefois les douces jouissances de cet âge, et produit une vraie mélancolie. Quelques enfans jaloux de la tendresse et des caresses de leur mère, deviennent pâles, maigrissent, tombent dans la marasme et meurent. Les enfans sont aussi exposés, mais plus rarement, à la nostalgie. A la puberté, le développement de nouveaux organes, excitant des besoins et des sentimens nouveaux, le jeune adolescent a des

passions nouvelles, ses jours se passent dans les plaisirs et dans la joie; exempt de sollicitude pour l'avenir, les passions primitives exercent, sur lui, tout leur empire; l'érotomanie vient troubler les premières jouissances de l'homme; arrivé au complément de la vie, la mélancolie religieuse n'est pas rare alors; et si l'onanisme et les excès d'études ont remplacé les plaisirs purs et variés de cet âge, on doit craindre dès-lors une mélancolie souvent incurable.

Dans l'âge adulte, l'imagination est moins active, mais les autres facultés de l'entendement s'exercent avec plus d'énergie; les passions factices remplacent les passions amoureuses; les rapports, avec l'objet aimé, se relâchent, tandis que les soins de la famille, l'intérêt personnel, l'amour de la gloire, se fortifient et maîtrisent toutes les facultés de l'homme. Au moindre choc, au moindre revers, il devient sombre, triste, soucieux, enfin mélancolique. C'est aussi vers la fin de cette époque que les orages de la cessation menstruelle, l'abandon du monde et de ses plaisirs, exposent les femmes à mille maux divers, à la mélancolie, particulièrement celles qui ont fait du monde et de la coquetterie l'unique occupation de leur vie frivole.

Le sentiment de son impuissance rend le vieillard plus calme; les idées et les désirs ont perdu leur énergie, l'imagination est en repos, les passions sont éteintes, la mélancolie pourrait-elle avoir accès chez les individus saus passions? Aussi cette maladie est-elle très-rare dans la vieillesse, à moins qu'on appelle mélancolie sénile, cet état dans lequel le vieillard, après une vie très-orageuse et dissipée, méditant sur les écarts auxquels entraînent les passions, ne s'isole, ne devienne triste, inquiet, difficile, avare, soupçonneux, égoïste, souvent injuste envers ses amis et ses propres enfans.

Le relevé suivant, fait à la Salpêtrière, prouve, en le comparant à ceux que l'on peut lire aux articles *folie*, *manie* et *démence*, que la mélancolie est beaucoup plus fréquente dans la jeunesse, c'est-à-dire de 25 à 35 ans, et qu'elle va toujours décroissant passé cet âge, pour ne se montrer presque plus au-delà de l'âge de 55 ans. Le relevé fait dans la classe élevée et riche de la société, donne les mêmes résultats.

Tableau des âges.

ANNÉES.	AGES.								
	20	25	30	35	40	45	50	55	60
1811	7	19	16	13	13	10	9	1	6
1812	8	23	16	9	15	9	12	3	6
1813	8	14	18	15	17	22	11	3	9
1814	4	8	12	10	7	7	6	4	8
TOTAUX.	27	64	62	47	52	48	38	11	29

Sexe. Les femmes, par la mollesse de leur constitution, par la mobilité de leurs sensations et de leurs désirs, par le peu d'application qu'elles apportent à tout, semblent devoir être moins sujettes que les hommes à la mélancolie. Telle était l'opinion d'Arétée, de Cœlius Aurélianus et des anciens; mais l'extrême susceptibilité, la vie sédentaire des femmes, leurs qualités mêmes, ne sont-elles pas des causes prédisposantes à cette maladie? La femme n'est-elle pas sous l'empire d'influences étrangères à l'homme? La menstruation, la grossesse, l'accouchement, l'allaitement, ne les exposent-ils pas souvent aux affections mentales? Les passions amoureuses qui, chez elles, sont si actives; la religion qu'elles portent à l'excès lorsque l'amour ne les occupe pas exclusivement; la jalousie, la crainte, n'agissent-elles pas plus énergiquement sur les femmes que sur les hommes : aussi la mélancolie religieuse est beaucoup plus fréquente chez elles, surtout dans la classe inférieure de la société, et dans les contrées livrées à l'ignorance et à la superstition. Les jeunes filles, les veuves, et quelquefois les femmes, au temps critique, sont en proie à la mélancolie érotique; les hommes, dit Zimmermann, sont fous par orgueil; les filles par amour, les femmes par jalousie.

Les tempéramens. Le tempérament mélancolique des anciens, bilioso-nerveux de M. Hallé, prédispose à la mélancolie. Les individus qui ont ce tempérament, ont la taille haute, le corps grêle, les muscles minces mais fortement dessinés; la poitrine étroite et serrée; la peau brune ou jaunâtre; les cheveux sont noirs, les yeux caves, quelquefois pleins de feu; la physionomie est triste, inquiette; le regard timide ou fixe; la sensibilité est exquise; toutes les passions sont extrêmes;

ces individus aiment ou haïssent avec emportement et opiniâtreté; rêveurs, taciturnes, défians, ombrageux, ils concentrent leurs affections; la société les importune; ils la fuient, préférant la solitude, dans laquelle leur imagination et leurs affections peuvent s'exercer et s'exalter sans importunité. Ils sont très-propres à la culture des arts et des sciences; ils ont peu de mémoire, mais leurs idées sont fortes, leurs conceptions vastes; ils sont capables de profondes méditations; souvent exclusifs pour les objets de leurs études; il semble qu'ils n'aient d'intelligence et d'attraits que pour un objet déterminé, auquel ils se livrent avec la plus grande ardeur; ces individus sont essentiellement prédisposés à la mélancolie : ce qui a fait dire à Aristote que les hommes de génie sont ordinairement mélancoliques. Orphée, Ovide, Le Tasse, Caton; et dans les temps modernes, Pascal, Chalterton, J.-J. Rousseau, Gilbert, Alfiéri, Zimmermann, confirment l'opinion d'Aristote qu'il avait justifiée par son propre exemple. Ce tempérament n'est pas toujours le partage du génie qui s'exerce à bien penser et à bien dire; quelquefois il caractérise la constitution physique d'êtres pervers et atroces : c'est le tempérament des grands scélérats, des grands coupables. Ces génies du mal, envoyés dans le monde pour être l'effroi et les tyrans de leurs semblables, ne sont pas toujours exempts des tourmens de la plus noire mélancolie; leur physionomie dure et repoussante porte l'empreinte de leurs passions haineuses et malfaisantes; leur aversion pour les hommes leur fait rechercher la solitude pour se soustraire à leur présence qui les accuse.

Les constitutions ou les tempéramens acquis, dans lesquels prédomine le système hépatique et hémorroïdaire, sont aussi prédisposés à la mélancolie.

Professions et manière de vivre. Le travail du corps entretient les forces physiques en même temps qu'il les répartit uniformément dans tous les organes. C'est le frein le mieux éprouvé contre les passions qu'il modère, en même temps qu'il empêche l'imagination de se mêler de nos plaisirs. La vie oisive et inoccupée, le passage d'une vie très-active à une manière de vivre molle et trop abondante; les veilles excessives en épuisant les forces; le sommeil trop prolongé, en apesantissant le corps et l'esprit, jettent dans la morosité et la torpeur. Les excès d'études usent l'homme, dit Celse, plus que le travail de corps, surtout si l'étude n'est point subordonnée à des temps de repos et d'exercices; si elle est concentrée sur un objet particulier, et si cet objet est abstrait, mystique ou romanesque, alors on vit dans un danger imminent de devenir mélancolique. La melancolie est plus à craindre encore si aux excès d'études se joignent des écarts de régime, une conduite dissipée et dissolue, ou bien un goût trop décidé pour la vie

solitaire. Zimmermann, dans son Traité de la solitude, rapporte plusieurs exemples de mélancolies, produites par cette dernière cause. Il est quelques professions qui disposent plus particulièrement à cette maladie, parce qu'elles exaltent l'imagination et les passions, et exposent ceux qui s'y livrent, aux écarts de régime de toute sorte : tels sont les musiciens, les poètes, les acteurs, les négocians qui se livrent à des spéculations hasardeuses.

Les causes physiques qu'on pourrait appeler pathologiques de la mélancolie, agissent presque toutes en affaiblissant la constitution de l'individu, ou en imprimant aux fluides un caractère funeste. Le jeûne prolongé, la faim, ont été signalés par plusieurs auteurs, particulièrement par Santacrux, comme propres à produire la mélancolie. Cette influence est même consacrée par le langage populaire, tandis que l'habitude de surcharger l'estomac d'alimens de difficile digestion, particulièrement chez les hommes qui font peu d'exercice, dispose à la même maladie. Quelques médecins ont prétendu que l'usage habituel du lait rend triste, et est contraire au mélancolique; il est certain que l'usage du lait donne des maux de tête aux personnes d'un tempérament biblioso nerveux. L'abus de l'opium, des boissons chaudes échauffantes; celui des liqueurs alcooliques, causent souvent la mélancolie, et conduisent les mélancoliques au suicide; peut-être faut-il attribuer à l'abus des boissons chaudes et de l'alcool, le grand nombre de suicides qu'on observe en Angleterre; c'est le sentiment de plusieurs médecins anglais. L'on conduit souvent dans notre hospice des femmes qui, dans un état d'ivresse ou pendant le délire qui suit l'ivresse, ont un grand penchant au suicide.

L'onanisme, l'incontinence, surtout après le mariage, produisent quelquefois la mélancolie; la suppression d'une évacuation habituelle a souvent le même effet. Ainsi, la suppression de la transpiration, des menstrues, du flux hémorroïdal, la constipation opiniâtre, rendent mélancolique. Sanctorius a observé que le défaut de transpiration rend triste : Voltaire avait dit que la constipation influait d'une manière fâcheuse sur les déterminations des grands.

La rétrocession ou la cessation brusque d'une affection maladive quelconque, peut causer la mélancolie à ceux qui sont prédisposés à cette maladie : la gale, les dartres, un ulcère, un exutoire supprimés sont dans ce cas. On a vu la mélancolie succéder à l'hydropisie, on la voit souvent remplacer la phthisie pulmonaire; l'hystérie, l'hypocondrie, l'épilepsie, la manie et la monomanie, sont assez souvent remplacées par la mélancolie. Il n'est pas rare que le délire général et l'excita-

tion qui caractérisent la manie, cessant, les maniaques ne tombent dans une mélancolie profonde, et même avec penchant au suicide; les uns sont dominés par un sentiment pénible que leur inspire le souvenir de leur délire, sentiment fortifié quelquefois par les préjugés; les autres croyant n être plus propres à rien, et se persuadant qu'ils sont devenus inutiles et à charge à leurs parens et à leurs amis, où qu'ils sont un objet de mépris pour leurs concitoyens.

Monsieur..... avait été ambassadeur : à son retour dans sa patrie, il n'est point replacé conformément au poste qu'il vient de quitter, et surtout à son ambition; il se livre à mille exagérations, à mille extravagances dans ses propos et ses actions; bientôt il se persuade qu'il est roi, et se livre à toutes les prétentions qu'une telle conviction lui inspire; il exige que l'on se prosterne devant lui; il fait et défait sans cesse le ministère; il prodigue des grâces, des honneurs et des richesses; sa démarche est fière et imposante; il dort peu, mange beaucoup, a de la constipation. Après quelques mois ce malade reconnaît son erreur, et semblait guéri, lorsqu'il tomba dans une mélancolie profonde, accompagnée de tristesse et de craintes imaginaires qui l'accompagnèrent jusqu'à la fin de sa vie, qui eut lieu cinq mois après : il succomba à une apoplexie foudroyante et sanguine. Au reste, dès le début de cette maladie, M..... avait présenté quelques légers symptômes de paralysie de la langue, et avait pris beaucoup d'embonpoint. Que de mélancolies qui ont remplacé l'hypocondrie! que de mélancolies qui reconnaissent pour causes des maladies chroniques, particulièrement des lésions des viscères abdominaux : on les appelle alors hypocondriaques. J'ai vu un négociant qui était tombé dans une mélancolie profonde, avec refus de prendre des alimens, et avec tentatives de suicide, assurant qu'un corps étranger s'était arrêté dans son gosier et l'empêchait d'avaler : ses parens avaient la certitude qu'il n'avait rien pris qui pût causer l'inflammation de la gorge; l'inspection de cette partie éloignait toute inquiétude à cet égard; le malade demandait toujours qu'on lui retirât ce corps étranger : après trois mois, il tomba dans le marasme et mourut. A l'ouverture du cadavre, je trouvai un ulcère occupant le tiers supérieur de l'œsophage et d'un aspect syphilitique. Bonne parle d'un campagnard qui assurait avoir un crapaud dans l'estomac; qu'il l'entendait crier, qu'il le sentait remuer, etc. : à sa mort on trouva un squirre dans son estomac. J'ai vu plusieurs fois des mélancoliques hypocondriaques qui disaient avoir plusieurs diables dans le ventre, qui croyaient que leur ventre était plein d'animaux immondes, qui étaient convaincus qu'à l'aide de l'électricité et du magnétisme, on excitait, dans leurs intestins, des douleurs atroces. Chez tous ces individus

l'ouverture des corps m'a montré une péritonite chronique, et quelquefois une telle adhésion de tous les viscères abdominaux, entre eux, qu'ils ne formaient plus qu'une masse au milieu de laquelle il n'était pas aisé de distinguer, et surtout d'isoler les différens viscères. Un malade croyait avoir des oiseaux dans son ventre, et n'osait point aller à la garde-robe dans la crainte que les oiseaux s'échappant, on ne s'aperçût de son infirmité : plusieurs fois il m'a prié d'entendre le bruit de ces oiseaux qui n'était autre chose que des flatuosités et des borborygmes.

Les passions sont toutes de vraies folies, mais des folies passagères; elles s'emparent de toutes les facultés physiques et intellectuelles; elles absorbent la faculté pensante si énergiquement, que l'homme n'est plus capable de penser à autre chose. Les passions ont été distinguées en tristes ou gaies par tous les auteurs; en passions spasmodiques, excitantes ou débilitantes, par M. Moreau de la Sarthe : nous les avons divisées en primitives et en sociales.

Que les affections morales, que les passions aient leur siége dans le cœur, dans le centre-phrénique, dans le plexus solaire, dans le nerf trisplanchnique, dans le cerveau, ou bien qu'elles ne soient que l'effet d'une réaction de l'archée ou du principe vital, toujours est-il vrai que les passions exercent une influence sur les fonctions de la vie organique, et qu'elles modifient notre entendement. Si les passions ont une influence sur toutes nos fonctions dans l'état de santé, combien plus énergique sera cette influence sur une maladie dont le désordre des passions forme le principal caractère! Les affections morales sont les causes les plus fréquentes de la mélancolie; leur désordre en est le symptôme le plus fréquent, et, entre les mains d'un médecin habile, elles peuvent contribuer souvent à sa guérison : l'amour contrarié, la jalousie, la crainte, qui est la perception d'un mal futur ou qui nous menace; la frayeur, qui est la perception d'un mal présent, sont les passions qui produisent le plus grand nombre de mélancolies, particulièrement dans la jeunesse, chez les femmes, dans les classes inférieures de la société et dans les contrées où les lumières de la civilisation ont fait peu de progrès; tandis que l'ambition, l'avarice, l'amour-propre blessé, les revers de fortune, produisent plus souvent la mélancolie chez les adultes, chez les hommes dans les classes élevées de la société, et dans les pays où les lumières et les institutions fomentent toutes les ambitions et toutes les passions sociales.

Les passions tristes sont plus ordinairement cause de la mélancolie : elles agissent tantôt lentement par des spasmes répétés, et fatiguent progressivement les organes; l'esprit alors affaibli supporte difficilement la contrariété, et l'homme devient craintif sans sujet : tantôt les affections morales sont

vives et brusques, bouleversent tout à coup la sensibilité et jettent aussitôt dans la mélancolie. Les tableaux suivans indiquent les différences que présentent les causes de la mélancolie, relativement à leur fréquence.

Tableau des causes.

Hérédité	110
Suppression des règles	25
Temps critique	40
Suites de couches	35
Chute sur la tête	10
Masturbation	6
Libertinage	30
Abus du vin	19
Chagrins domestiques	60
Revers de fortune, misère	48
Amour contrarié	42
Jalousie	8
Frayeur	19
Amour-propre blessé	12
Colère	18
Total	482

Les causes de la mélancolie, comme celles des autres maladies mentales, n'exercent pas toujours leur action immédiatement sur le cerveau; c'est dire qu'il y a un grand nombre de mélancolies sympathiques; tantôt les divers foyers de la sensibilité réagissent sur le cerveau pour produire le délire mélancolique, tantôt la prédominance ou la lésion d'un appareil organique exerce la même influence; tous les symptômes paraissent dépendre du désordre de quelque fonction de la vie organique.

Les causes de la mélancolie, comme celles de toutes les autres maladies, sont prédisposantes ou éloignées, prochaines ou excitantes; mais ces distinctions ne peuvent être rigoureusement appliquées à telle cause ou à telle autre, car il arrive souvent que les causes que l'on appelle prédisposantes sont excitantes, et réciproquement quelquefois les causes excitantes seules semblent avoir suffi pour provoquer la maladie; plus ordinairement il faut le concours des deux causes. Un premier événement dispose à la mélancolie; il en faut un second pour qu'elle éclate.

M. ***, âgé de 23 ans, est à la veille de se marier avec une

femme qu'il adore : des obstacles insurmontables rompent tous ses desseins. Il devient triste, morose, inquiet, fuyant le monde, en un mot, mélancolique. Après six mois il n'obtient pas au service l'avancement qu'il espère : aussitôt il tombe dans le plus profond désespoir ; il accuse tous les hommes d'injustice ; il se croit l'objet de leur haine et de leurs persécutions ; souvent, dans la rue, dans les promenades, en voyages, il pense qu'on se moque de lui ; il en demande satisfaction. Une fois il s'est battu en duel avec un militaire qu'il n'avait jamais connu, que le hasard lui fait rencontrer, et que sa maladie lui persuade l'avoir insulté. Enfin il fait plusieurs tentatives de suicide, et ne guérit qu'après un an. Un négociant, âgé de 45 ans, éprouve une banqueroute qui le gêne momentanément sans altérer sa fortune ; le même jour son caractère change ; il est plus gai qu'à l'ordinaire, se rit de ce contretemps, se félicite, dit-il, d'avoir appris à connaître les hommes ; il forme des projets incompatibles avec sa fortune et ses affaires. Huit jours se passent dans une joie, dans une satisfaction, dans une activité qui font craindre une maladie grave dont lui-même a le pressentiment. Après cette époque, des événemens politiques qui lui sont parfaitement étrangers, le plongent dans un délire mélancolique dont rien n'a pu le retirer. Il n'est pas rare de voir la lypémanie éclater sans causes assignables ; cependant, en observant les malades avec soin, en s'informant de leur manière de vivre et de leurs habitudes, on découvre la véritable cause du mal, dont le principe est alors plus particulièrement dans les affections morales. Hippocrate, Erasistrate, Galien, et Ferrand, dans son Traité de l'amour, citent des exemples mémorables de leur sagacité pour reconnaître les causes de la mélancolie. Il arrive aussi que les causes excitantes, soit physiques, soit morales, agissent si brusquement, que le délire éclate tout à coup, surtout lorsque les prédispositions sont plus nombreuses ou plus énergiques. Il serait superflu de redire ici que les causes physiques et les causes morales se combinent, et que rarement elles agissent isolément les unes des autres. Cette remarque trouve son application dans les préceptes relatifs au traitement de quelques mélancoliques. *Voyez* FOLIE.

La lypémanie est continue, rémittente ou intermittente ; celle qui est rémittente est beaucoup plus fréquente, et il est très-peu de lypémaniaques dont le delire ne s'exaspère pas tous les deux jours ; plusieurs éprouvent une rémission très-marquée le soir et, après le dîné, tandis que d'autres sont très-exaspérés au réveil et au commencement de la journée. Ces derniers attribuent cette exaspération du mal, tantôt à la peine qu'ils se font d'avoir à traîner leur existence encore pendant une journée dont la longueur les accable ; tantôt à ce

qu'ils craignent que leurs ennemis ne profitent du jour pour exécuter leurs desseins funestes. Les panophobiques, au contraire, craignent l'approche de la nuit et les ténèbres.

La mélancolie intermittente n'offre rien de particulier, et que nous ayons à ajouter à ce que nous avons dit des folies intermittentes; nous ne répéterons pas non plus ce que nous avons dit à l'article *manie*, relativement à la manie qui a des périodes régulières, et est remplacée par la mélancolie et réciproquement.

La mélancolie continue a une marche ordinairement très-lente; et outre le délire exclusif, on y observe une multitude de symptômes dont l'exaspération coïncide avec celle du délire, ou la provoque. C'est ordinairement au printemps qu'elle se termine par la santé; mais on ne peut compter sur une guérison solide, que lorsqu'elle a été précédée par quelque commotion, de quelque crise physique ou morale, et je me défie toujours d'une guérison lorsque je n'ai pu observer quelque crise antérieure. Ces crises sont, comme dans la manie, très-nombreuses; tantôt elles se font par la peau, par le rétablissement de la transpiration, par des sueurs abondantes, par des exanthèmes, des furoncles; on en lit des exemples dans tous les auteurs; tantôt par des hémorragies habituelles qui étaient supprimées et qui se rétablissent : telles sont les menstrues et les hémorroïdes; tantôt elles se jugent par des évacuations abondantes, muqueuses, bilieuses, brunes, noirâtres, et même sanguinolentes, qui se font par la bouche ou par les déjections alvines. Ces évacuations critiques s'observent plus fréquemment que les autres; elles sont signalées par tous les auteurs, ce sont les crises que l'art peut susciter et provoquer avec le plus de succès. Hippocrate rapporte qu'Adamentus guérit par le vomissement d'une grande quantité de matière noire. Lorry, M. Hallé, en citent des exemples : le dernier dans les Mémoires de la Société médicale d'émulation. M. Pinel parle, dans son Traité de la manie, de la guérison de deux mélancoliques, l'un par le développement d'une parotide, et l'autre par un ictère. La mélancolie se juge aussi par des secousses morales : une violente passion, brusquement provoquée, en faisant diversion aux idées fixes, guérit de la mélancolie. Elle cesse par l'effet de la frayeur, de la crainte, par l'effet d'un stratagême bien concerté et ménagé relativement au caractère, à la période de la maladie. Le retour à la raison a lieu aussi lorsque, par ses soins et ses discours, un médecin habile peut inspirer la confiance au malade. Ce premier pas fait, la guérison ne se fait pas longtemps attendre. Le mélancolique guérit aussi par la satisfaction qu'éprouve le malade en obtenant l'objet de la passion qui a provoqué le délire; la mélancolie se termine encore par l'explosion du délire maniaque. Cette terminaison

n'est point rare, et il faut être prévenu que le passage d'une mélancolie tranquille à la fureur peut être suivi d'accidens funestes; il peut donner lieu à une mort prompte, soit naturelle, soit provoquée.

La mélancolie passe quelquefois à la manie; c'est même la facilité avec laquelle se fait cette métaptose ou cette transformation, qui a déterminé presque tous les auteurs à confondre la mélancolie avec la manie. Elle dégénère assez souvent en démence, dégénérescence qui, soit dit en passant, ôte tout espoir de guérison. Dans cet état, qui offre un caractère mixte, l'aliéné a bien des idées circonscrites ou bornées à un petit nombre; mais ces idées entre elles sont décousues, sans suite et sans ordre, tandis qu'auparavant, les raisonnemens, les désirs, les déterminations du mélancolique étaient des conséquences justes et immédiates des idées primitives qui caractérisaient sa mélancolie avant qu'elle eût dégénéré en démence.

La mélancolie, dans bien des cas, se termine par la mort; Lorry et Mead assurent qu'elle a une disposition particulière à se terminer par la phthisie pulmonaire. Les Anglais veulent qu'elle se termine souvent par les hydropisies de poitrine. Malgré le grand nombre d'ouvertures de corps que j'ai faites, je n'ai point obtenu ces derniers résultats; j'ai vu beaucoup d'affections abdominales mettre fin à l'existence des mélancoliques. Le scorbut, la paralysie et les gangrènes qui en sont la suite, sont cause de la mort d'un grand nombre d'entre eux. Le défaut d'exercice, le mauvais régime de ces malades, le chagrin qui les poursuit, en affaiblissant leur constitution, les jettent dans le marasme et la fièvre lente nerveuse. Je ne dois point oublier l'onanisme comme propre à produire les plus funestes effets sur la santé et la vie de ces infortunés : c'est un des écarts de régime auquel ils se livrent plus souvent et sur lequel il est important de rappeler l'attention de ceux qui ont à les diriger et à les surveiller.

L'anatomie pathologique n'a rien appris de positif sur le siége de la mélancolie. Ce n'est pas que les ouvertures de corps manquent, mais les observations auxquelles elles appartiennent sont si incomplettes, qu'on ne peut distinguer ce qui est propre à la mélancolie de ce qui est relatif à l'hypocondrie ou à la manie, avec lesquelles on l'a presque toujours confondue. Dans les ouvertures de cadavres des aliénés, et par conséquent dans celles des mélancoliques, on a trop négligé de tenir compte des maladies auxquelles succombent ces malades. J'ai mis une grande attention à préciser les maladies auxquelles ils succombent : voici le résultat des mes observations à cet égard.

Tableau des maladies auxquelles succombent les mélancoliques.

Fièvre adynamique	10
Marasme, fièvre lente	24
Phthisie pulmonaire, pleurésies chroniques	62
Maladies du cœur	16
Phlegmasie chronique de l'abdomen	32
Scorbut	26
Apoplexie	6
Total	176

De ce relevé il résulte que les mélancoliques succombent presque toujours à des maladies chroniques. Le marasme et la fièvre lente nerveuse présentent tous les caractères du *tabes melancolica* décrit par Lorry. Ces malades sont dans un état de tristesse et d'inaction que rien ne peut vaincre; ils mangent peu; quelquefois ils ont de la voracité, et néanmoins ils maigrissent, ils deviennent faibles, assurent n'avoir aucune douleur; la constipation est d'abord opiniâtre; enfin il se manifeste des symptômes fébriles avec des paroxysmes irréguliers; quelquefois ces paroxysmes se montrent le soir; le pouls est faible et concentré, la chaleur de la peau mordicante; quelquefois la peau se couvre d'une sueur visqueuse; plus ordinairement elle est aride et d'un aspect terreux; les malades tombent dans des faiblesses extrêmes, ne quittent plus leur lit; ils ont de l'aphonie, ils ne mangent point; les traits de la peau s'altèrent; enfin, ils s'éteignent sans efforts et sans douleurs. Les mélancoliques sont, pendant plus ou moins longtemps avant la mort, tourmentés de dévoiemens séreux, quelquefois sanguinolens, que l'on pourrait croire primitifs; mais ordinairement ce dévoiement est symptomatique de la phthisie, du scorbut ou d'une péritonite chronique.

Les anciens attribuaient la mélancolie à des amas de bile noire épaisse, à des humeurs corrodantes qui, se portant au cerveau, obscurcissaient comme d'un voile l'organe de la pensée, et imprimaient ainsi un caractère triste, sombre, craintif, au délire des mélancoliques. Quelques auteurs ont prétendu avoir trouvé cette humeur dans le cerveau. Les progrès que l'anatomie pathologique a faits de nos jours, permettent de rendre raison de ce phénomène (*Voyez* les Thèses de MM. Marandel, Riobé, et surtout le Mémoire de M. Rochoux sur

l'apoplexie). Il est très-vrai qu'on rencontre dans le cerveau de quelques mélancoliques un liquide roussâtre, brunâtre; j'ai recueilli plusieurs faits semblables; tout le monde sait aujourd'hui que ce fluide n'est point de la bile, mais les restes, les débris d'un épanchement sanguin dont la matière a subi diverses modifications sous différentes couleurs, plus ordinairement sous la couleur jaune, ocracée. Tantôt cette matière est contenue dans un kyste plus ou moins grand, tantôt elle est épanchée dans un réseau lâche, qui semble formé entre les lames de la substance cérébrale détruite. Ces altérations ne sont pas propres à la mélancolie; on en trouve après la mort d'individus qui n'ont jamais été mélancoliques. Elles coïncident avec la mélancolie, mais elles n'en sont ni la cause ni l'effet.

Bonet, dans son *Sepulchretum*, dit que les vaisseaux de l'encéphale sont distendus, gorgés de sang; qu'il y a des épanchemens dans les sinus du cerveau; il signale surtout les lésions du thorax et de l'abdomen chez les mélancoliques. Boerhaave dit que le cerveau est dur, friable, d'un blanc jaunâtre; que les vaisseaux de cet organe sont couverts de sang noir coagulé. On ne peut rien conclure de ces faits, puisque Boerhaave confond la mélancolie avec la manie. Quelques modernes assurent que chez les mélancoliques la vésicule biliaire contient des concrétions, mais cela est loin d'être constant. Le cœur a paru quelquefois desséché, vide de sang, ou bien ses ventricules se sont trouvés pleins de concrétions appelées *polypeuses*. M. Gall assure que le crâne des aliénés, particulièrement celui des suicides, est épais et dense. Je possède plusieurs crânes d'aliénés, et même de suicidés, qui sont très-minces.

Une des altérations que j'ai rencontrées plus fréquemment chez les mélancoliques, c'est le déplacement du colon transverse. Cette portion d'intestin change de direction : elle devient oblique ou même perpendiculaire; son extrémité gauche se portant vers le pubis, et même se cachant derrière lui; quelquefois cette portion d'intestin se relâche en totalité et forme une anse dont la portion moyenne se perd dans l'hypogastre. Cette disposition est fréquente: j'en ai publié plusieurs exemples dans le Journal général de médecine, rédigé par M. Sedillot (1818); je l'ai fait observer à plusieurs élèves de notre hospice. Ce deplacement me paraît mériter d'autant plus l'attention des observateurs, qu'il peut expliquer la douleur épigastrique, les tiraillemens d'estomac et la constipation, dont se plaignent si souvent les mélancoliques; il rend raison des bons effets qu'on retire, pour combattre cette maladie, des émétiques, des voyages sur mer, de l'équitation, et de tous les exercices du corps. Ces moyens redonnant du ton aux viscères

abdominaux relâchés, contribuent à faire reprendre au colon sa situation naturelle.

Le relevé des ouvertures de corps de cent soixante-six mélancoliques a présenté les lésions suivantes : il prouve qu'un très-grand nombre de mélancoliques succombe à la phthisie pulmonaire; que les altérations des viscères abdominaux sont aussi très-fréquentes, tandis que les altérations organiques du cerveau sont extrêmement rares; car on ne saurait rapporter à la mélancolie les épanchemens séreux qui ont lieu si souvent entre l'arachnoïde et la pie-mère ou dans les sinus de l'encéphale. Nous disons la même chose des concrétions osseuses si fréquentes dans le *conarium* (glande pinéale). On observe très-souvent des ulcérations de la muqueuse des intestins, dont nous ne parlons point dans notre relevé, parce qu'elles sont symptomatiques de la phthisie pulmonaire qui tue près d'un quart des mélancoliques.

Tableau des altérations pathologiques trouvées dans les cadavres des mélancoliques.

Crâne	Epaississement des meninges	2
	Lésions organiques du cerveau	4
	Points d'ossification adherans à la faux	3
	Epanchemens sanguins dans les sinus ou la substance cérébrale	5
Thorax	Lésions organiques des poumons	65
	Lésions du cœur	11
	Sérosité dans les cavités de la poitrine	6
Abdomen	Colon déplacé	33
	Adhérence, suppuration du péritoine	5
	Ulcère de l'estomac ou du pylore	6
	Ulcère des intestins ou du rectum	7
	Vers intestinaux	5
	Ténia	1
	Lesions organiques du foie	2
	Concrétion biliaire	7
	Ulcère de l'uterus	6
	Total	168

En comparant les maladies auxquelles succombent les mélancoliques, avec celles qui terminent les autres aliénations mentales; en comparant les résultats des ouvertures cadavériques des mélancoliques avec ceux des autres aliénés, on est frappé des différences qu'on observe à cet égard, de la pré-

dominance des maladies pulmonaires chez les mélancoliques, ainsi que de la fréquence des altérations abdominales; mais toujours les mélancoliques, comme les autres aliénés, succombent rarement à des maladies aiguës, presque toujours à la suite des maladies chroniques.

Je ne peux me défendre de rapporter l'observation suivante, dans laquelle l'altération cérébrale a d'autant plus frappé mon attention, que je n'en ai jamais trouvé de semblable.

M. ***, âgé de 30 ans environ, d'une taille moyenne, ayant les cheveux blonds, les yeux bleus, un embonpoint médiocre, était doué d'une grande susceptibilité. Il donnait les soins les plus tendres à un frère qui avait tenté plusieurs fois de se détruire : celui-ci monte dans un grenier; notre jeune homme le suit, et, comme il y arrivait, le malade se précipite en criant : *imite-moi.* Notre jeune homme, horriblement affligé, se croit coupable du suicide de son frère, et s'accuse d'avoir manqué de surveillance; bientôt il se persuade que sa famille lui demandera compte de ce suicide : cette idée le jette dans le désespoir, il veut se détruire; un mois après, il fait plusieurs tentatives, et est confié à mes soins. Je parviens promptement à le rassurer; quinze jours s'étaient à peine écoulés, que j'engage l'un de ses frères à voyager avec lui : ils se mettent en route; dès le troisième jour, les mêmes inquiétudes se réveillent, les mêmes impulsions se manifestent, plusieurs tentatives de suicide ont lieu; le malade m'est ramené : à force de soins, je le détermine encore à vivre; mais cette fois je ne précipite point sa sortie. Il reste triste, morose, inquiet; par moment, ses inquiétudes se réveillent, et il passe, à différens intervalles, plusieurs jours sans manger. La constipation est opiniâtre et presque insurmontable. La vue de son frère augmente sa douleur, parce que, dit-il, mon frère ne peut me pardonner. Il ne voit ses autres parens qu'avec effroi. Après huit mois, il paraît mieux : l'espérance renaît dans son cœur; il cause et fait de l'exercice; il forme des projets pour l'avenir et avec son frère. Deux mois se passent ainsi, lorsque, tout-à-coup, sans aucun motif connu, il se refuse à toute sorte d'alimens : il passe vingt-un jours sans rien prendre; dès le quinzième, il ne quitte plus le lit; sa maigreur est très-grande; les sécrétions sont suspendues. On entend le malade répéter souvent : *qu'il en coûte pour mourir !* Tous moyens pour surmonter sa résolution sont superflus; le vingt-unième jour, il se manifeste un état adynamique; alors le malade veut manger, mais il a de la peine à avaler quelques cuillerées de liquides; quoique tourmenté par la soif, il n'a plus assez de force pour boire; sa figure est crispée; tous ses membres sont dans la roideur. Le vingt-sixième jour, il tombe dans l'aphonie, rire sardonique, mort le vingt-huitième jour. A l'ouverture du

corps, je trouvai le cerveau dur, violacé, comme s'il eût été injecté avec de la cire colorée en violet; les sinus du cerveau étaient d'une sécheresse remarquable; les autres viscères étaient atrophiés, le colon transverse presque perpendiculaire. Au reste, deux autres frères de ce malheureux se sont tués depuis; mais je n'ai pu faire l'ouverture de leurs corps.

Le traitement de la mélancolie, comme celui des autres aliénations, ne doit point se borner à l'administration de quelques médicamens; il faut, avant d'en faire l'application, être bien convaincu que cette maladie est opiniâtre, difficile à guérir; que la médecine morale, qui cherche dans le cœur les premières causes du mal, qui plaint, qui console, qui partage les souffrances et qui réveille l'espérance, est souvent préférable à toute autre. Il faut s'être bien informé des causes éloignées et prochaines de la maladie, car la mélancolie se présente sous tant de formes, qu'il faut pour ainsi dire un traitement individuel presque pour chaque individu. On peut ramener les moyens de traitement à trois chefs principaux : hygiène, morale, pharmaceutique.

Hippocrate et les anciens, les Arabes et les modernes, ont considéré l'air comme exerçant une grande influence sur les facultés intellectuelles et morales de l'homme. Un climat sec et tempéré, un beau ciel, une température douce, un site agréable et varié, conviennent parfaitement aux mélancoliques; aussi les médecins anglais ont-ils soin d'envoyer leurs mélancoliques dans les provinces méridionales de la France et dans l'Italie, les préservant ainsi des funestes effets de l'air épais et humide d'Angleterre. Les vêtemens doivent être chauds, souvent renouvelés, particulièrement les chaussures, les mélancoliques étant surtout exposés au froid des pieds. Les bains tièdes sont d'une utilité première pour le rétablissement de la transpiration, et tous les médecins, depuis Galien jusqu'à nos jours, ont vanté leurs bienfaits et en ont soigneusement recommandé l'usage.

On doit proscrire les alimens salés, épicés, irritans, grossiers et de difficile digestion. On préférera les viandes fraîches, rôties et choisies parmi les jeunes animaux. Une diète végétale doit être conseillée à ces malades; ils doivent s'abstenir des végétaux farineux, préférer les herbes potagères, les fruits, surtout ceux qui contiennent en plus d'abondance le principe mucoso-sucré : tels sont presque tous les fruits rouges d'été, le raisin, les oranges, les grenades, etc. Fernel, Van-Swiéten, Lorry citent des exemples de mélancoliques guéris par l'usage des fruits d'été; ils auraient pu ajouter par celui du raisin.

L'exercice, de quelque manière qu'il soit pris, est sans contredit une des grandes ressources pour la guérison de la mélancolie; les voyages, qui agissent sur l'intelligence des

aliénés, en faisant passer en quelque sorte au travers de leur intelligence une multitude d'idées sans cesse renouvelées, détruisent nécessairement cette fixité d'attention sur un seul objet, désespérante pour le malade et son médecin. Ceux qui ne peuvent voyager doivent être exercés et distraits par la promenade à pied ou en voiture, ou par un exercice du corps. Ainsi la culture de la terre, les soins qu'on donne à un jardin, ceux du ménage, l'exercice d'une profession quelconque, doivent concourir à la guérison des mélancoliques. L'équitation est un secours vraiment médical chez ces malades : elle sollicite l'activité des viscères abdominaux; elle favorise la transpiration; elle repose et distrait l'attention. On peut obtenir d'heureux résultats en conseillant aux mélancoliques de conduire eux-mêmes leur voiture. Les Anglais évitent le spleen en prenant la place de leurs cochers plusieurs heures par jour, et en parcourant ainsi les rues de Londres; le célèbre Alfieri ne rendait supportable que par ce moyen sa noire mélancolie. La chasse peut remplir les mêmes vues, mais il faut prendre garde de confier témérairement des armes à ceux qui ont quelques dispositions au suicide. M. Pinel, dans son Traité de l'aliénation mentale, exprime le vœu que tout hospice d'aliénés soit à portée d'une ferme où l'on puisse faire travailler ces malades. Le docteur Langermann avait presque effectué ce vœu dans l'hospice de Bareuth, dont il était le médecin.

Le docteur Horn a pourvu les aliénés de l'hôpital de Berlin de tous les moyens d'existence compatibles avec leur sûreté, et en retire de très-grands avantages. A la Salpêtrière, un grand nombre d'aliénées s'y occupe à la couture, au tricot et à d'autres ouvrages manuels; quelques-unes se livrent à la culture du jardin, et plusieurs sont occupées au service de l'hospice. Ces occupations actives contribuent au grand nombre de guérisons obtenues dans cette maison. Il n'est pas aussi facile de fournir aux hommes des instrumens de travail, parce qu'ils peuvent en abuser. Les individus qui n'ont point l'habitude de l'occupation, lorsque des obstacles invincibles s'opposent à ce qu'ils voyagent, à ce qu'ils montent à cheval, à ce qu'ils aillent en voiture, doivent s'exercer à des jeux qui reposent l'esprit et fatiguent le corps : tels sont le volant, la paume, le ballon, le billard, etc.

Aux exercices du corps il faut joindre ceux de l'esprit. L'étude a quelquefois contribué à guérir les mélancoliques; il faut avoir soin qu'ils ne s'appliquent point à des objets propres à exalter leur imagination; il faut diriger leur application vers une étude pour laquelle ils aient de l'attrait, ou vers les sciences naturelles. Quelquefois aussi, il faut se prêter aux idées mélancoliques de celui qu'on veut guérir. M. Charpentier, dans son excellente thèse sur la mélancolie, rapporte qu'un eccié-

siastique devenu mélancolique, avec penchant au suicide, à la suite des malheurs de la révolution, fut retiré de cet état par l'activité qu'il mit à défendre le concordat qui accordait quelques libertés aux ministres de la religion. Un monsieur se persuade que ses ennemis l'ont dépouillé de toute sa fortune; il devient triste, morose, refuse de manger, parce qu'il n'a plus rien pour acheter sa nourriture; il est envoyé à Paris. Après plusieurs mois, je conseille à l'un de ses parens de lui persuader de consulter un avocat; celui-ci, prévenu, demande un mémoire écrit, afin de mieux connaître la situation des affaires du malade. Après quelques jours d'hésitations, celui-ci commence un long mémoire qui necessite plusieurs courses et même de petits voyages. Un mois était à peine écoulé, le mémoire n'était point fini, il était évident que le malade tendait à sa guérison, laquelle ne se fit pas attendre longtemps. M. Alibert, dans sa Thérapeutique, rapporte un fait analogue.

Les excrétions semblent presque toutes suspendues, dans la mélancolie; la transpiration ne se fait point; l'urine est retenue quelquefois pendant un jour, deux jours, cinq jours; la constipation est opiniâtre; elle persiste pendant des semaines, pendant des mois.

Forestus parle d'un vieillard qui fut, pendant trois mois, sans évacuations alvines. Cette constipation n'est pas toujours sans danger; elle occasioue quelquefois des inflammations de bas-ventre; il faut la surmonter par la qualité des alimens et des boissons, et par l'usage des lavemens, des frictions sur l'abdomen.

Quoique la continence soit rarement cause de la mélancolie, il n'en est pas moins vrai que, dans quelques circonstances, l'évacuation du sperme a guéri cette maladie; peut-être l'action morale dont le coït était accompagné a été plus utile que l'évacuation elle-même. Il n'est point aisé d'établir la mesure d'influence qui, dans cet acte, appartient au physique et au moral : Aëtius a trop vanté les avantages du coït, qu'il prescrit comme un spérifique.

En parcourant les divers matériaux de l'hygiène, nous avons presque tracé les règles les plus importantes pour le traitement des mélancoliques : il nous reste à parler de l'emploi des passions pour le traitement de ces malades. Rien n'est plus difficile que de diriger les passions de l'homme sain, combien la difficulté augmente lorsqu'on veut diriger les passions des aliénés. Il faut une certaine adresse dans l'esprit, et une grande habitude pour saisir les nuances infinies que présente l'application du traitement moral. Tantôt il faut en imposer, et vaincre les résolutions les plus opiniâtres, en inspirant aux malades une passion plus forte, s'il est possible, que celle qui les tourmente; tantôt il faut conquérir leur confiance, relever

leur courage abattu en faisant naître l'espérance dans leur cœur. Chaque mélancolique doit être conduit d'après une connaissance parfaite de la culture et de l'étendue de son esprit, de celle de son caractère et de ses habitudes, sans négliger celle de la passion dominante qui, maîtrisant sa pensée, entretient son delire. Les mélancoliques qui sont sous l'empire de la superstition, doivent éviter les lectures mystiques, car il est très-rare qu'on s'écarte impunément de ce précepte; et c'est ordinairement après s'être livré à des pratiques religieuses, après avoir assisté à des predications, que le délire mélancolique prend un caractère plus funeste pour ceux qui en sont atteints et pour les personnes qui les entourent. Les guérisons que l'on rapporte et que l'on attribue à l'influence religieuse, ont été opérées chez des sujets qui n'étaient point dans la mélancolie superstitieuse; par exemple, un homme se désespère pour ne pas avoir obtenu une place; il se croit déshonoré, lui et sa famille; l'assistance religieuse pourra le guérir en faisant diversion à ses idées dominantes, et en le persuadant de la vanité des choses d'ici bas; mais un démonomaniaque ne cède point aux conseils d'un ecclésiastique. Lorsque l'amour est la passion dominante du mélancolique, il n'y a souvent que la possession de l'objet aimé qui puisse guérir : *amore medico sanatur amor*. Tout le monde connaît le beau trait d'Erasistrate, qui guérit le fils de Séleucus en déterminant ce prince à lui immoler son amour pour Stratonice. Arétée parle d'un Crotoniate qui ne guérit que par la possession de l'objet aimé. Si des obstacles insurmontables s'opposent à l'emploi de ce moyen, quelques médecins n'ont pas craint de renvoyer aux conseils donnés par Ovide.

Une émotion vive, forte et imprévue, a guéri plusieurs mélancoliques; la frayeur, une surprise ont eu souvent le même succès : *spasmo spasmus solvitur*, dit Lorry. On a eu recours à des moyens plus ou moins ingénieux pour dissiper les idées bizarres de ces malades; les circonstances peuvent fournir au médecin des indications; les faits suivans peuvent mettre sur la voie; on en trouvera de semblables dans tous les recueils d'observations. Alexandre de Tralles guerit une femme qui croyait avoir avalé un serpent, en jetant un serpent dans le vase en même temps qu'elle vomissait. Zacutus raconte qu'un jeune homme qui se croyait damné, fut guéri par l'introduction, dans son appartement, d'un homme déguisé sous la forme d'un ange, qui lui annonça que ses péchés étaient remis. Ambroise Paré guérit un malade qui croyait avoir des grenouilles dans le ventre, en le purgeant et en jetant furtivement des grenouilles dans son vase de nuit.

Un démonomaniaque refuse toute sorte de nourriture, parce

qu'il se croit mort. Forestus parvient à le faire manger en lui présentant un *autre mort*, qui assura le malade que les gens de l'autre monde mangeaient très-bien.

Alexandre de Tralles rapporte que Philotinus détrompa un homme qui croyait n'avoir plus de tête, en lui faisant porter un bonnet de plomb, dont la pesanteur l'avertit enfin de son erreur.

Un mélancolique croit qu'il ne peut uriner sans faire courir à la terre le risque d'être submergée par un nouveau déluge. On vient lui annoncer que le feu menace d'embraser la ville, et que, s'il ne consent à uriner, tout est perdu ; il se décide à ce qu'on lui demande, et guérit.

Un jeune homme ne veut pas manger, parce que ses amis, ses parens seront déshonorés s'il mange. Un de ses amis arrive comme essoufflé, et apporte une déclaration du gouvernement qui le met à l'abri de tout déshonneur; le malade, qui avait passé treize jours sans rien prendre, mangea aussitôt.

M. Pinel rapporte que, lorsqu'il était médecin à Bicêtre, il fit simuler un tribunal, qui jugea un mélancolique qui se croyait coupable. Ce stratagème réussit, mais les bons effets furent de courte durée, par l'imprudence d'un indiscret qui dit à ce même homme qu'on l'avait joué.

Les effets de la musique, auxquels les anciens ont attribué tant de miracles, sont plus utiles dans la mélancolie que dans les autres espèces d'aliénations mentales. Galien assure qu'Esculape guérissait les maladies de l'esprit avec les chants et l'harmonie. On lit, dans l'histoire de la musique, et dans les écrits des médecins, l'exemple de guérisons produites par ce moyen : pour le rendre efficace, il faut employer un petit nombre d'instrumens, il faut choisir des airs appropriés à l'état du malade. Il en résulte de là une détente générale qui relâche l'attention du malade, et le rend accessible à de nouvelles impressions.

Le traitement physique, lorsqu'il est secondé par les secours de l'hygiène, lorsqu'il n'est point dirigé par l'empirisme et par des vues systématiques, contribue à guérir un grand nombre de mélancoliques; car si cette maladie est souvent produite par les affections morales, elle l'est aussi par des dérangemens physiques. Il est d'observation, que les aliénations mentales, la mélancolie, en particulier, offrent plus de chances de guérison lorsque le médecin peut apercevoir quelques désordres dans les fonctions de la vie d'assimilation.

Nous supposons que l'on est assuré de la nature des causes pathologiques qui ont produit la mélancolie, et que les vues thérapeutiques sont dirigées d'après cette connaissance : s'il y a suppression de la menstruation, s'il y a suppression d'hémorroïdes, il faut en rétablir le cours; s'il y a cicatrisation

trop brusque d'un ulcère, il faut le rouvrir, etc. Il serait superflu de donner des détails à cet égard, mais les praticiens doivent être avertis qu'ils auront souvent affaire à des mélancolies dépendantes de causes semblables.

Il n'est pas toujours aisé de remonter à la connaissance de causes aussi évidentes, alors la mélancolie a été traitée comme une maladie primitive ou essentielle; d'après cette idée, on l'a traitée conformément aux théories et aux systèmes qui ont prévalu aux différentes époques de la médecine. Les anciens, considérant cette maladie comme produite par la bile, l'atrabile, l'humeur corrodante, n'employaient d'autres remèdes que les évacuans, surtout les purgatifs; l'ellébore était le remède par excellence contre la mélancolie, son usage était passé en proverbe; l'ellébore d'Antycire était préféré à tout autre: il était blanc ou noir. Celse recommande l'ellébore blanc dans la monomanie gaie, tandis qu'il prescrit l'ellébore noir contre la lypémanie ou mélancolie triste. Quelques modernes ont voulu rappeler l'usage de l'ellébore; mais puisqu'on ne se propose que d'obtenir de fortes purgations, nous ne manquons pas pour cela d'autres moyens mieux connus, plus sûrs et moins dangereux, car les praticiens instruits qui ont préconisé l'usage de cette racine, ne lui accordent pas sans doute une vertu spécifique. M. Pinel s'en tient aux légers laxatifs, aux purgatifs doux; les chicoracées, les plantes savonneuses, combinées avec quelques sels neutres, suffisent pour faire cesser la constipation, soit qu'elle annonce un accès ou un paroxysme, soit qu'elle accompagne la mélancolie elle-même. Dans le début des mélancolies, les vomitifs, les éméto-cathartiques, sont très-utiles. On se trouve bien aussi d'entretenir une diarrhée artificielle lorsque les forces du malade le permettent, imitant ainsi la nature dans l'un de ses moyens de guérison: les lavemens plus ou moins irritans ont aussi leur avantage. Les évacuans conviennent principalement dans la mélancolie caractérisée par la nonchalance, l'aversion pour le mouvement et la lenteur des fonctions. On use encore particulièrement du tartrite antimonié de potasse, à petites doses rapprochées, afin de susciter des nausées, des coliques aux malades qui se croient bien portans: les irritations qu'ils éprouvent attirent leur attention sur leur état, et les déterminent à faire les remèdes convenables. Chez quelques mélancoliques qui repoussent toute espèce de médicamens, et chez lesquels néanmoins le médecin désire provoquer une irritation ou des évacuations abdominales, on emploie des substances énergiques quoique sous un petit volume, et on les fait prendre à l'insu du malade, mêlées aux boissons et aux alimens: tels sont, la gomme-gutte, le diagrede, le jalap, l'aloès, le muriate de mercure doux, etc.

Dans ces derniers temps, Darwin a appliqué à la médecine une machine dite rotatoire, dont l'effet est de produire des évacuations abondantes par le haut et par le bas; quelques médecins anglais, entre autres Masson Cox et Haslam, vantent beaucoup les heureux effets de cette machine, dont, le premier en France, j'ai fait faire un modèle. Quelques médecins ont craint que l'usage de cette machine ne fût plus nuisible qu'utile. Elle provoque l'épistaxis, des imminences d'apoplexie; elle jette dans la plus grande faiblesse, amène la syncope, et expose à d'autres accidens plus ou moins fâcheux, ce qui l'a fait rejeter par eux. Poursuivant l'atrabile jusque dans le sang, les humoristes firent de la saignée un précepte général contre la mélancolie. Arétée, seul parmi les anciens, la défend expressément dans la plupart des cas; il ne la permet que chez les sujets jeunes, au printemps, et en petite quantité. Cullen dit que la saignée est rarement utile. M. Pinel l'emploie très-rarement. Néanmoins, on peut recourir aux évacuations sanguines locales: tantôt à la vulve, lorsqu'on veut rétablir le flux menstruel, ou à l'anus, lorsqu'on veut remplacer les hémorroïdes; tantôt à la tête, lorsqu'il y a des signes de congestions cérébrales. Il m'est arrivé quelquefois d'appliquer avec succès des sangsues sur l'un des côtés de la tête, lorsque les mélancoliques se plaignaient d'une douleur fixe dans ce même côté.

La mélancolie ne se présente pas toujours escortée de symptômes qui indiquent la prédominance du système abdominal ou la turgescence du système sanguin; quelquefois le système nerveux paraît seul être cause de tout le désordre; et Lorry, le premier, a bien senti et admirablement exprimé le caractère de cette mélancolie, qu'il distingue parfaitement de la mélancolie avec matière. Dans cette mélancolie, vulgairement appelée nerveuse, et mélancolie sans matière, par Lorry, les évacuans augmentent le mal. Le médecin doit se proposer de calmer la tension nerveuse par les moyens hygiéniques déjà indiqués, par les boissons adoucissantes, par les bains tièdes, et quelquefois par l'opium.

L'eau a été mise en usage extérieurement à toute sorte de températures, et de toute sorte de manières; on l'a employée en douches, en bains, en affusions; le bain tiède, plus ou moins prolongé, quelquefois pendant plusieurs heures, est préferable à tout autre. Le bain d'immersion dans l'eau froide est utile lorsque la mélancolie est causée par l'onanisme. Je ne parle point du bain de surprise, quoique vanté par des médecins célèbres, quoiqu'il ait produit quelques guérisons; j'en ai dit mon sentiment à l'article *folie*: les faits qu'on rapporte pour justifier son emploi, ne sont point assez nombreux pour servir de base à des vues saines de thérapeutique. Les affusions d'eau froide, en provoquant à l'extérieur une réaction nerveuse,

peuvent faire cesser le spasme intérieur, et provoquer une solution heureuse de la maladie. La douche agit de la même manière, outre qu'entre les mains d'un médecin expérimenté, elle peut avoir une action morale sur le malade, et le forcer de renoncer à des résolutions funestes et dangereuses.

Quelques médecins, et particulièrement M. Leroi d'Anvers, ont conseillé de prendre intérieurement l'eau froide à très-grandes doses; ce médecin la regarde comme un remède presque infaillible contre le suicide.

Les anciens faisaient un grand usage des narcotiques. Lazare-Rivière vante les bons effets des opiacés. Odier, dans la Bibliothèque britannique (1816), dit avoir guéri une mélancolie par l'opium, porté graduellement jusqu'à trente grains, et combiné avec égale quantité de musc. Néanmoins il faut employer ce médicament avec réserve, lorsqu'on veut calmer l'excitation cérébrale et produire le sommeil; on doit en rejeter l'usage chez les individus pléthoriques, et disposés aux conjections sanguines.

Quelques enthousiastes ont employé le magnétisme dans le traitement de la mélancolie : qu'ont-ils obtenu ? Quelques résultats peu avantageux et même contestés.

Après avoir exposé rapidement les considérations générales que présente l'étude de la lypémanie ou mélancolie, nous devrions indiquer les formes variées que prend le délire mélancolique; mais qui pourrait nombrer toutes ces variétés ? N'empruntent-t-elles pas leurs caractères à quelques passions modifiées par l'imagination ? et quoique le fond de la maladie reste toujours le même, les traits qui caractérisent chaque mélancolique se nuancent et se diversifient à l'infini; néanmoins on peut réduire à un petit nombre de variétés les principales formes de la mélancolie. Leur énumération doit suffire, puisqu'elles sont da » le Dictionnaire, le sujet d'autant d'articles, auxquels nous renvoyons : mélancolie superstitieuse ou démonomanie, l'érotomanie, la panophobie, la misanthropie, la nostalgie, le suicide ou le spleen, la zoantropie. *Voyez* ces mots, ainsi que MONOMANIE. (ESQUIROL).

MASSACHIUS, *Dissertatio de melancholiâ*; in-4°. *Lipsiæ*, 1583.
ESPICH, *Dissertatio de melancholiâ*; in-4°. *Vitembergæ*, 1585.
BRIGHT (Timothy), *A treatise on melancholy*; c'est-à-dire, Traité sur la mélancolie; in-12. Londres, 1586.
BORNEMANN, *Dissertatio de melancholiâ*; in-4°. *Basileæ*, 1594.
LIDDEL, *Dissertatio de melancholiâ*; in-4°. *Helmstadii*, 1596.
PARCOVIUS, *Dissertatio de melancholiâ*; in-4°. *Helmstadii*, 1596.
ZEISIUS, *Dissertatio de melancholiâ*; in-4°. *Basileæ*, 1600.
VARUS, *Dissertatio de melancholiâ*; in-4°. *Ienæ*, 1606.
— *Dissertatio de melancholicâ desipientiâ*; in-4°. *Ienæ*, 1606.
OLTERMANN, *Dissertatio de melancholiâ*; in-4°. *Rostochii*, 1607.
SIGFRID, *Dissertatio de melancholiâ*; in-4°. *Helmstadii*, 1607.

LUCHTENIUS, *Dissertatio de melancholiâ primariâ*; in-4°. *Helmstadii*, 1608.
HAUTIN, *Ergo melancholia imaginationis effectus*; in-4°. *Parisiis*, 1610.
SAXONIA (hercules), *Tractatus de melancholiâ*; in-fol. *Venetiis*, 1610.
TOUTAIN, *Non ergo in melancholiâ θειον τι*; in-4°. *Parisiis*, 1613.
TANDLER, *Dissertatio de melancholiâ ejusque speciebus*; in-4°. *Vitembergæ*, 1614.
WOLFF, *Dissertatio de melancholiâ*; in-4°. *Helmstadii*, 1614.
SCHALLER, *Dissertatio de melancholiâ*; in-4°. *Vitembergæ*, 1618.
WESTENBERG, *Dissertatio de melancholiâ*; in-4°. *Basileæ*, 1618.
BRENDEL, *Dissertatio de melancholiâ*; in-4°. *Ienæ*, 1618.
SCHOENLIN (joannes-theodorus), *De melancholiâ*; in-4°. *Augustæ Vindelicorum*, 1620.
PONCE DE SANTA CRUZ (Alphonsus), *Dignotio et cura affectuum melancholicorum*; in-fol. *Madriti*, 1624.
BURTON (Robert), *The anatomy of melancholy*; c'est-à-dire, L'anatomie de la mélancolie; in-fol. Oxford, 1624.
HORNICÆUS, *Dissertatio de melancholiæ naturâ, differentiis et curatione*; in-4°. *Giessæ*, 1625.
WEISIUS, *Dissertatio de melancholiâ*; in-4°. *Vitembergæ*, 1629.
DE LA MESNARDERIE, Traité de la mélancolie; in-4°. La Flèche, 1635.
HERING (honorius), *Microcosmus melancholicus*; in-12. *Bremæ*, 1638.
MANET, *Ergo melancholiæ et epilepsiæ mutuæ vices*; in-4°. *Parisiis*, 1650.
TAPPIUS (jacobus), *Dissertatio de melancholicâ desipientiâ*; in-4°. *Helmstadii*, 1652.
OTHFARUS, *Dissertatio de melancholiâ*; in-4°. *Lugduni Batavorum*, 1653.
FARUS, *Dissertatio de melancholiâ*; in-4°. *Lugduni Batavorum*, 1653.
PROBST (Andreas), *De phantasiâ, ejusque per melancholiam adfectione*; in-12. *Berolini*, 1654.
VOLLHARDT, *Dissertatio de melancholiâ*; in-12. *Argentorati*, 1654.
CONRING (hermannus), *Dissertatio de melancholiâ*; in-4°. *Helmstadii*, 1659.
BURCHARD, *Dissertatio de melancholiâ*; in-4°. *Basileæ*, 1660.
HOOBROECK, *Dissertatio de melancholiâ*; in-4°. *Lugduni Batavorum*, 1660.
SCHENCK (joannes-theodorus), *Dissertatio de melancholiæ diagnosi*; in-4°. *Ienæ*, 1662.
SCHNEIDER, *Dissertatio de melancholiâ*; in-4°. *Vitembergæ*, 1666.
— *Dissertatio de melancholiâ seu delirio tristi*; in-4°. *Vitembergæ*, 1680.
FRIDERICI, *Dissertatio de melancholiâ*; in-4°. *Ienæ*, 1671.
WEDEL (georgius-wolffgang), *Dissertatio. Juvenis melancholiâ laborans*; in-4°. *Ienæ*, 1685.
— *Dissertatio de melancholiâ*; in-4°. *Ienæ*, 1685.
CRAAMER, *Dissertatio de melancholiâ*; in-4°. *Lugduni Batavorum*, 1676.
OWMANN, *Dissertatio de melancholiâ*; in-4°. *Lugduni Batavorum*, 1677.
BEX, *Dissertatio de melancholiâ*; in-4°. *Ultrajecti*, 1680.
COFRUYT, *Dissertatio de melancholiâ*; in-4°. *Lugduni Batavorum*, 1685.
ALBINUS (bernhardus), *Dissertatio de melancholiâ*; in-4°. *Francofurti ad Viadrum*, 1692.
NOTTELMANN, *Dissertatio de melancholiâ*; in-4°. *Trajecti ad Rhenum*, 1693.
VATER (Abraham), *Dissertatio de melancholiâ*; in-4°. *Vitembergæ*, 1702.
BOENECKEN, *Dissertatio de melancholiâ*; in-4°. *Erfordiæ*, 1728.
REICHMEYER (germanus-fridericus), *Dissertatio de melancholiâ attonitâ, raro litteratorum affectu*; in-4°. *Ienæ*, 1741.

ALBERTI (michael), *Dissertatio de melancholiâ verâ et simulatâ;* in-4°. *Halæ*, 1743.
ENGELMANN, *Dissertatio de melancholiâ;* in-4°. *Argentorati*, 1754.
DE MARCQ, *Dissertatio de melancholiâ*, in-4°. *Lugduni Batavorum*, 1757.
LORRY (anna-carolus), *De melancholiâ et morbis melancholicis;* II vol. in-8°. *Lutetiæ Parisiorum*, 1765.
VAN ROSSUM, *Dissertatio de melancholiâ;* in-4°. *Lovanii*, 1785.
TRUCKENMUELLER, *Dissertatio. Historia affectûs melancholici;* in-4°. *Erlangæ*, 1786.
LANDIS, *Dissertatio de melancholiâ ex mente;* in-4°. *Goettingæ*, 1788.
FORESTIER, *Dissertatio de melancholiâ;* in-4°. *Francofurti ad Viadrum*, 1790.
LINDOE, *Dissertatio de melancholiâ;* in-4°. *Lugduni Batavorum*, 1792.
HOFFRICHTER, *Dissertatio de locis in melancholiâ affectis;* in-4°. *Halæ*, 1797.
BEOBACHTUNGEN *und Erfahrungen ueber die Melancholie, besonders ueber die religioese Melancholie;* c'est-à-dire, Observations et expériences sur la mélancolie, particulièrement sur la mélancolie religieuse; par un aumonier de la Maison de correction à Torgau; in-8°. Leipzig, 1799.
FOISRAGON, *Dissertatio de melancholiâ;* in-8°. *Edimburgi*, 1799.
MEYLER, *Dissertatio de melancholiâ;* in-4°. *Edimburgi*, 1803.
PLATNER (ernestus), *Programma de melancholiâ senili occultâ;* in-4° *Lipsiæ*, 1806.
LUCE-ROUBAUD, Recherches médico-philosophiques sur la mélancolie. Paris, 1817.
ANSEAUME (F. H.), De la mélancolie. Paris, 1818.

Nota. Au tome XVI, p. 236, il y a une planche qui représente une mélancolique.

MÉLANCOLIQUE, s. et adj., *melancolicus*, qui a rapport à la mélancolie (*Voyez* ce mot). On emploie aussi ce terme pour exprimer un tempérament particulier : il est quelquefois synonyme de triste. C'est en ce sens que Molière a dit :

> La bière est un séjour par trop mélancolique.
>
> (F. V. M.)

MELANOSE, s. f., de μελας, noir; nom donné par M. le docteur Laennec à une dégénérescence non analogue de nos tissus, de couleur noire ou noirâtre.

C'est d'après des recherches et des observations faites en commun avec feu M. le docteur Bayle, que ce genre de lésion organique a été établi (*Journal de médecine de Corvisart*, etc., t. IX, p. 368). M. le professeur Dupuytren, alors chef des travaux anatomiques de l'école de médecine de Paris, prétendit avoir observé cette affection plusieurs années avant la publication du travail de M. Laennec, et en avoir fait mention chaque année dans ses cours. On peut voir l'espèce de polémique qui eut lieu à cette époque entre ces deux savans au sujet de leurs travaux en anatomie pathologique (*Id.*, p. 360 et 441, et t. X, p. 89 et 96).

Quoi qu'il en soit, il ne serait pas impossible de retrouver dans Morgagni, et même dans Bonet des traces de la mélanose. Il me semble plusieurs fois avoir lu dans ces auteurs le détail de certains tubercules de matière noire, qui proba-

blement n'était que notre mélanose, la seule altération de nos parties, si on excepte la gangrène, qui présente cette couleur.

Son caractère est d'être une substance noire, opaque, homogène, un peu humide, de consistance analogue à celle des glandes lymphatiques, susceptible de se ramollir en une sorte de bouillie noirâtre assez épaisse, se montrant sous forme floconneuse, ou de couche vernissée ou de concrétions, et formée d'une grande quantité de carbone.

Cette dégénérescence varie, pour la couleur, du jaune obscur au brun, au noirâtre et au noir, qui est celle qu'elle présente le plus ordinairement; elle se décèle aisément par cette teinte dans tous les organes qui la recèlent, et s'y aperçoit d'autant mieux, que le tissu qui l'entoure est plus blanc et tranche davantage avec elle; elle ne présente point d'odeur, ce qui la distingue de la gangrène, qui en a une toute particulière; on ne lui connaît pas non plus de saveur propre, ce qui lui est commun d'ailleurs avec la plupart des autres dégénérescences organiques.

La texture intime de la mélanose est encore peu ou point connue; on ne trouve aucune trace de parties organisées au milieu du tissu qui la compose; on n'y a découvert ni vaisseaux ni nerfs : c'est en quelque sorte une substance inorganique déposée au milieu des parties qui la recèlent.

Lorsque ce tissu accidentel est sous forme solide, et qu'il commence à tendre au ramollissement, il laisse suinter par la pression un liquide roussâtre, ténu, mêlé de petits grumeaux noirâtres, flasques; lorsque le ramollissement est complet, ce qui est fort rare et peut-être sans exemple, il y a formation d'une bouillie noire de consistance pultacée.

La matière des mélanoses se distingue sous trois formes distinctes : 1°. très-divisée et suspendue dans des liquides ; c'est elle qui offre la teinte noirâtre que présente la sérosité de certaines cavités, notamment celle qu'offre assez souvent la sérosité péritonéale, après des squirres, des engorgemens de quelques-uns des viscères recouverts par cette membrane : dans le squirre du pylore, on la rejette, vers la fin de cette affection, sous forme de marc de café; celle de la plèvre, après des affections chroniques de son tissu, etc.; 2°. en couche très-mince étendue sur les membranes séreuses : elle offre alors une teinte noire très-belle, vernissée, semblable à celle que fournit l'encre de la Chine ou la liqueur de la seiche. Ces couches sont plus ou moins étendues; j'en ai vu un exemple où tout le péritoine intestinal en était recouvert. Cette couche adhère à ces membranes, qui sont presque les seules sur lesquelles ont les ait observées sous cette forme; mais elles ne paraissent nullement les altérer : on ne les trouve ni épaissies ni entamées,

et c'est toujours d'autres altérations organiques qui ont fait succomber les sujets où on observe la mélanose sous forme de couches. On rencontre des couches noires sur quelques portions du système muqueux, comme sur la langue dans les fièvres adynamiques et ataxiques, qu'on doit rapporter à la mélanose, du moins c'est l'opinion que nous nous en formons; 3°. la forme globuleuse ou de tumeur est celle qu'affecte le plus ordinairement la mélanose; on la rencontre ayant depuis le volume d'un grain de millet jusqu'à celui d'un œuf et plus. Comme elle n'est jamais enkystée, sa surface extérieure est moulée sur les parties qui la contiennent, ce qui fait qu'en général elle est moins symétriquement arrondie dans les viscères mous, et plus sphérique dans ceux qui ont plus de consistance. Une quatrième manière d'être de cette dégénérescence est sa dissémination dans les tissus; elle est alors méconnaissable, à moins qu'elle ne soit très-abondante.

On a observé les mélanoses sous ces différentes formes dans presque tous les tissus, et il est probable qu'avec le temps on les rencontrera dans ceux où on ne les a pas encore vues. Le poumon est, de tous les viscères, celui où on les voit le plus fréquemment; il n'y a guère de poumons de phthisiques, par exemple, où on n'en observe en assez grande abondance sous forme de petits points noirs. C'est un spectacle fort curieux à voir, que la multiplicité de ces petites tumeurs qui farcissent cet organe; mais il faut pour cela que la phthisie soit granuleuse ou miliaire; car lorsque les tubercules sont considérables, il y en a peu ou point. Le foie est un organe où on rencontre souvent la mélanose; elle y est en général d'un gros volume, j'en ai vu égaler chez l'homme celui d'un œuf. Il est rare qu'il y ait pour une seule de ces tumeurs; mais elles y sont peu nombreuses. Les glandes lymphatiques contiennent assez souvent de la mélanose; celles qui avoisinent les bronches y sont si sujettes, qu'on a cru que leur état naturel était d'être noires. On a encore trouvé des traces de ce tissu morbifique dans la rate, dans les tissus séreux et muqueux. Les altérations organiques en renferment quelquefois au milieu d'elles, ce qui produit des altérations composées.

Cette dégénérescence, comme toutes celles de cette classe, est le résultat de la lésion des exhalans; c'est le produit d'une nutrition vicieuse et contre nature.

Jusqu'à ce jour les phénomènes qui indiquent la présence de la mélanose sont inconnus. Comme elle paraît être absolument insensible, les viscères où elle existe ne manifestent aucune douleur, même à la pression; s'il y a de la douleur, on peut affirmer que cette lésion organique n'y est pas seule. La mélanose serait entièrement sans inconvénient, si elle ne gênait pas par son volume des viscères essentiels. Je suis persuadé

que, dans la rate ou la matrice (après la cessation des règles), par exemple, elle resterait jusqu'à l'âge le plus avancé, sans nuire aucunement.

Nous sommes donc sans aucune donnée sur les maladies où se forme la mélanose, et c'est toujours sans le prévoir que nous la rencontrons dans le corps humain. Il n'en est pas de même d'autres tissus également non analogues, comme le squirreux, le tuberculeux, etc., qu'on apprecie et reconnaît la plus fréquemment sur les individus vivans.

Nous ne possédons pas encore d'analyse chimique très-détaillée de la mélanose; MM. Thénard et Barruel en ont analysé, à la prière de M. Dupuytren, et y ont rencontré une grande quantité de carbone, substance que les matières animales contiennent toutes, mais qui est probablement plus abondante ici que dans aucune autre, ce qu'on peut présumer à sa couleur. M. Thénard a omis de consigner cette analyse dans son Traité de chimie.

M. Vauquelin a été chargé deux fois par la société de la faculté d'analyser la substance des mélanoses; mais jusqu'ici ce savant chimiste n'a rien publié sur ce sujet.

Nous allons, pour faire apprécier les circonstances où se forme cette lésion organique, citer quelques-uns des cas les plus remarquables où elle ait été observée.

M. Gohier, professeur à l'école vétérinaire de Lyon, dans le compte rendu des travaux de cet établissement, pour 1811, signale la mélanose dans les chevaux en ces termes : « Les cadavres de deux chevaux gris recelaient un nombre prodigieux de tumeurs noires, qui font le principal caractère de la maladie encore peu connue, qui est particulière aux chevaux de cette race. Ces tumeurs, formées de cellules très-multipliées, remplies d'un suc épais, noir comme la liqueur de la seiche, et peu attaquable par les agens chimiques, étaient répandues dans toutes les parties du corps; on en a trouvé dans le centre de plusieurs muscles, dans les parois du ventricule gauche du cœur, dans le canal rachidien, dans l'épaisseur de la plèvre, dans le poumon et la rate, etc., ayant depuis une ligne de diamètre jusqu'à onze pouces. Les unes étaient molles et flexibles, d'autres avaient la consistance des cartilages; elles affectaient toutes sortes de formes; on en voyait de globuleuses, d'ovoïdes, de réniformes, de pyramidales; d'autres branchues et ramifiées; quelques-unes étaient lisses; d'autres rugueuses et tuberculeuses; celles qui occupaient le centre des muscles s'y étaient creusé des cavités; quelquefois des faisceaux de fibres musculaires ou tendineuses les pénétraient à la profondeur de plusieurs lignes, où ces faisceaux étaient coupés net contre la tumeur. Une de ces tumeurs pesait jusqu'à trente-six livres. On a presque toujours vu qu'elles

étaient plus nombreuses et plus grosses aux environs de l'anus et des parties de la génération que partout ailleurs. » Il est fâcheux qu'un anatomiste *humain* n'ait point disséqué avec soin ces tumeurs; il eut pu nous donner des connaissances sur leur structure intime encore peu connue, et que la mélanose de l'homme, qu'on n'observe jamais en si grandes masses, ne permet pas d'examiner avec autant de facilité. On voit combien l'anatomie pathologique comparée eût pu être utile dans cette circonstance.

Le 26 mai 1814, feu M. le docteur Nysten présenta à l'examen des membres de la société de la faculté une pièce d'anatomie pathologique trouvée au devant de la colonne vertébrale du cadavre d'un homme mort à Bicêtre : c'était une transformation du tissu des glandes et des vaisseaux lymphatiques prévertébraux en mélanose fluide et poisseuse. Cette pièce, que j'ai examinée avec soin, offrait l'exemple d'une mélanose sous forme de couches.

L'observation promise par M. Nysten n'a pas été remise à la société, non plus que l'analyse qui devait en être faite par M. Vauquelin (*Bull. de la faculté de médecine de Paris*, tom. IV, p. 111).

Le 8 décembre de la même année, M. le docteur Esquirol présenta à la même société un foie qui contenait un exemple remarquable de mélanose : on voyait dans cet organe des productions de cette nature si bien caractérisées, que la pièce fut jugée digne d'être modelée en cire : elle est maintenant dans les cabinets de la faculté. L'analyse devait en être faite par M. Vauquelin (*Bull. de la faculté*, tom. IV, p. 241).

Un des cas les plus curieux de mélanose est le fait que vient de rapporter M. le docteur Chomel, dans le tome 3 du nouveau *Journal de médecine*, page 41. Nous allons en donner le sommaire. Un maître de danse, âgé de cinquante-deux ans, entra à l'hôpital de la Charité, le 5 septembre 1818, ayant joui constamment d'une bonne santé jusqu'au mois de juillet précédent, non sans avoir parfois fait usage de mauvais alimens, et éprouvé des chagrins. A cette époque, il ressentit une douleur au niveau des fausses côtes droites, qui augmentait dans les divers efforts que faisait le malade, qui continuait d'ailleurs ses occupations. Elle se dissipa progressivement sans remède dans l'espace de quinze jours environ, et peu après le ventre prit du volume, l'urine devint jaunâtre, épaisse, moins abondante; le teint s'altéra, le malade perdit ses forces et maigrit. A son entrée à l'hôpital, on reconnut manifestement un engorgement considérable du foie, mais ne présentant aucune douleur, même à la pression. Les matières évacuées par en-haut ou par en bas étaient brunâtres, la peau présentait un jaune terne, les pieds s'œdématièrent, la respi-

ration devint courte, le pouls était faible et sans fréquence; mais les fonctions intellectuelles étaient dans toute leur intégrité. L'œil droit de ce malade faisait saillie hors de l'orbite, et présentait de la rougeur et une collection purulente qui occupait irrégulièrement le tiers inférieur de son disque. Ce sujet succomba le 19 septembre. A l'ouverture de son cadavre, qui eut lieu le 21, on trouva le foie, dont le poids fut estimé à douze livres, adhérant aux parties voisines, et présentant dans son tissu des grains noirs mêlés de blanc, qui l'avaient détruit presque en entier. La matière noire était homogène, disséminée en petits fragmens irréguliers, d'une à deux lignes de diamètre, quelquefois en masses globuleuses de la grosseur des truffes, en ayant la couleur et la consistance; quelques-unes de ces tumeurs étaient sous la membrane du foie; d'autres cachées profondément dans ce viscère. Plusieurs offraient à leur centre une consistance un peu moins prononcée qu'à la circonférence. Les deux poumons montraient vers leur sommet quelques portions de mélanose. Derrière l'œil droit, était une masse de mélanose d'un pouce de diamètre; elle paraissait formée aux depens du tissu cellulaire de l'orbite, et avait déplacé le nerf optique sans en altérer le tissu.

On observa de plus, dans le cerveau de cet individu, une autre lésion fort remarquable: la partie de ce viscère qui forme les pieds d'hippocampe était convertie en totalité en matière gélatineuse. Cette lésion n'avait pas empêché cet homme de conserver ses facultés intellectuelles jusqu'au dernier moment.

On voit, par ce que nous venons de rapporter de la mélanose, que ce sujet mérite beaucoup d'attention, tant sous le rapport de la pathologie que sous celui de l'anatomie pathologique. Les médecins devront donc s'attacher à son étude, à en observer la structure, et à lui trouver des signes diagnostics.

(MÉRAT)

MÉLANTÈRE, s. f., *melanteria*: nom d'une substance minérale que l'on trouve dans Dioscoride (lib. v, cap. 77), qui paraît être une mine de fer analogue au chalcitis. On la trouvait en Cilicie, et on lui attribuait une vertu caustique. Pline en a également parlé. La dénomination de cette substance lui vient de sa couleur qui est noire, du grec, μέλας, noir. C'est actuellement un médicament inconnu, et par conséquent inusité. On croit que c'est notre *chalcitis*.

(F. V. M.)

MÉLAS, s. m.: nom entièrement grec francisé, qui veut dire noir, et que Sauvages a appliqué à une tache noire et superficielle de la peau, qu'il a rapportée à son genre vitiligo, *vitiligo melas*. (F. V. M.)

MÉLASME, s. m., *melasma*: expression passée du grec

en latin, et dont Galien s'est servi pour désigner une espèce d'ecchymose qui affecte principalement les jambes des vieillards. Sauvages, en adoptant cette dénomination, en a fait son *ecchymoma melasma*. Dans Hippocrate (*aphor.* XVII, sect. V) mélasmos veut dire une tache noire qui résulte du froid.

(F. V. M.)

MÉLÉNA ou MÉLÆNA, s. m., de μελας, noir; maladie noire: nom que l'on donne à une affection morbifique ordinairement chronique, dont le caractère essentiel consiste en évacuations de matières caillebotées, sanguinolentes et noirâtres, qui ont lieu principalement par l'anus.

Cette maladie, connue dès les premiers temps de la médecine, et dont le nom se retrouve si souvent dans les ouvrages d'Hippocrate, a les plus grands rapports avec l'hématémèse, dont elle ne doit être considérée que comme une variété remarquable. Dans les deux affections, il y a évacuation sanguine par exhalation de la membrane muqueuse du canal digestif; les causes productrices sont les mêmes, et le même traitement convient également à l'une et à l'autre de ces maladies; mais la précision qu'on a le droit d'exiger dans le langage médical à l'époque actuelle, nous oblige d'établir les différences qui les séparent, en renvoyant d'ailleurs au mot *hématémèse* (tom. XX, p. 98), pour l'étude plus approfondie de la maladie considérée dans son ensemble.

L'hématémèse consiste surtout en vomissemens de sang venant ordinairement de l'estomac, mais pouvant avoir aussi d'autres sources: il peut provenir de l'œsophage, de l'extrémité inférieure du pharynx, etc. On sait que dans bien des cas il y a les plus grandes difficultés pour s'assurer si le sang vomi ne vient pas de la trachée ou des bronches. Ce n'est guère qu'accidentellement qu'il y a des évacuations sanguines dans l'hématémèse, et cela dépend de ce que le sang n'ayant pas été vomi de suite, une partie a franchi le pylore et s'est mêlée aux matières excrementitielles.

Dans le méléna, au contraire, le sang étant exhalé surtout par la membrane muqueuse des intestins grêles (*Voyez* EXHALATION SANGUINE, tom. XIV, p. 168), les évacuations ont essentiellement lieu par l'anus, et ce n'est guère qu'accidentellement aussi qu'il y a des vomissemens de matière noire dans le méléna proprement dit. On conçoit que, dans quelques occasions, le sang peut remonter dans l'estomac, comme on voit la bile et les excrémens même y venir par un mouvement antipéristaltique, et donner lieu à des vomissemens.

Le siége des deux maladies, suivant nous, est différent: dans l'hématémèse vraie, l'exhalation sanguine est due à la membrane interne de l'estomac; dans le méléna, c'est par celle de la muqueuse intestinale qu'il est produit. Des ouvertures de

cadavres que nous avons eu assez fréquemment occasion de faire dans ces maladies, nous ont mis à même de pouvoir observer la différence du siége de ces deux affections. Nous ne mettons pas d'ailleurs en doute que ce ne soit l'exhalation qui produise le sang dans ces deux maladies, ce point de pathologie ayant été suffisamment établi aux articles *exhalation* et *hématémèse*.

On ne peut nier pourtant que dans quelques cas il y ait en même temps évacuations alvines et vomissemens d'un sang noir; il devient alors très-difficile de décider si c'est un méléna ou une hématémèse qu'on observe. Je crois que dans ce cas, fort indifférent sous le rapport du traitement, il y a complication des deux affections, si les vomissemens et les évacuations sont constans; et que la membrane muqueuse de l'estomac et celle des intestins sont également le siége de l'exhalation morbifique. On jugera quelle est la portion la plus lésée de l'appareil digestif par la fréquence de l'une ou de l'autre évacuation.

Nous avons la satisfaction d'avoir, le premier, établi que ces deux maladies, et les hémorragies en général, étaient le résultat de l'exhalation, dans notre *Mémoire sur les exhalations sanguines*, publié, il y a bientôt neuf ans, dans le tome VIII des *Mémoires de la Société médicale d'émulation de Paris*. C'est Bichat qui nous avait mis sur la voie de cette théorie, qu'il eût sans doute beaucoup mieux développée que nous s'il eût vécu. Aujourd'hui, cette opinion est généralement admise, et a fait rejeter bien loin, pour la théorie du méléna, les *vaisseaux courts*, les *vaisseaux hépatiques*, etc., qu'on supposait fournir le sang rendu dans cette maladie.

La couleur du sang sert encore à établir une différence entre ces deux affections. Elle est essentiellement noire dans le méléna, ce qui lui a valu le nom de *maladie noire*, tandis que dans l'hématémèse elle n'est pas toujours de cette teinte, puisqu'elle est quelquefois d'un beau rouge, et que même, lorsqu'elle la présente, c'est toujours dans un degré moindre. Il est aisé de se rendre compte de cette différence: dans l'estomac, les sucs qui s'y rencontrent n'altèrent que peu le sang, et le vomissement, qui a lieu d'une manière assez prompte, n'en permet pas la détérioration. Dans le canal intestinal, au contraire, tout conspire pour modifier et altérer le sang exhalé morbifiquement; les résidus de la digestion, les gaz intestinaux, les matières excrémentitielles, etc., lui donnent la couleur noire ou noirâtre qu'il ne peut manquer d'acquérir au milieu de ces substances putrescibles. La *matière noire* est le résultat du mélange de ces différentes substances, car il ne faut pas croire que ce soit un produit particulier, comme quelques auteurs semblent le vouloir; ce n'est autre chose que le sang altéré et mêlé aux matières intestinales. La quantité du sang qu'on rend

ainsi est quelquefois considérable. J'ai vu, dans plusieurs ouvertures de sujets qui y avaient succombé, la plupart des viscères, le cœur même, vides de sang, et ce liquide remplir le canal intestinal. On conçoit combien cette hémorragie doit être grave lorsque la déviation sanguine est portée à ce point. Dans le squirre du pylore, on vomit quelquefois une *matière noire* semblable à du marc de café, mais c'est une substance totalement différente de celle qu'on rend dans le méléna. Il me paraît prouvé que c'est de la véritable *mélanose*, comme je m'en suis expliqué. *Voyez* MÉLANOSE.

La marche, en général chronique, du méléna, et ordinairement aiguë de l'hématémèse, distingue encore ces deux affections; mais il faut avouer que, sous ce rapport, la distinction est faible, car il y a des cas où les vomissemens de sang persistent assez de temps pour prendre le nom de chroniques, et d'autres où les évacuations sanguines noires durent trop peu pour le mériter.

On peut donc résumer ainsi les caractères des deux maladies, pour en établir la différence : *méléna*, évacuations alvines, ordinairement chroniques, de matière sanguine noire, dues à l'exhalation de la muqueuse intestinale; *hématémèse*, vomissemens de sang, ordinairement aigus, dus à l'exhalation de la muqueuse stomachique.

Pour ce qui concerne les causes productrices du méléna, sa marche, ses symptômes et son traitement, il faut consulter l'article *hématémèse*, où M. le professeur Pinel, qui regarde cette affection comme une très-légère variété de celle-ci, en a traité complétement; ce qui nous dispense d'y insister davantage ici. A l'article *noire* (maladie), on discute si le méléna des anciens est le même que le nôtre. (MÉRAT)

LAUSDEN, *Dissertatio de morbo nigro*; in-4°. *Lugduni Batavorum*, 1694.
FAUSIUS, *Dissertatio de morbo nigro Hippocratis*; in-4°. *Heidelbergæ*, 1657.
HOFFMANNUS (Friderictus), *Dissertatio de morbo nigro Hippocratis*; in-4°. *Halæ*, 1701. V. *Oper. Supplem.*, t. II, p. 103. V. *Baldinger, Sylloge*, n. 1.
GASSER, *Dissertatio de morbo nigro Hippocratis*; in-4°. *Argentorati*, 1761. V. *Baldinger, Sylloge*, n. 2.
SCHRADER, *Dissertatio de morbo nigro Hippocratis*; in-4°. *Rintelii*, 1764.
SCHONINGH, *Dissertatio de morbo nigro Hippocratis*; in-4°. *Groningæ*, 1768. V. *Baldinger, Sylloge*, n. 3.
SINGER, *Dissertatio de morbo nigro Hippocratis*; in-4°. *Tyrnaviæ*, 1775.
HARTMANN, *Dissertatio de morbo nigro Hippocratis*; in-4°. *Francofurti ad Viadrum*, 1786.
GIRARD, *Dissertatio de melænâ*; in-4°. *Argentorati*, 1789.
HOEHN, *Dissertatio. Cogitata quædam de morbo nigro Hippocratis, vomitu cruento et diarrhœâ cruentâ*; in 4°. *Ienæ*, 1796.
KUHN, *Dissertatio de morbo nigro Hippocratis*; in-4°. *Lipsiæ*, 1802.

MÉLÈZE, s. m., *pinus larix*, Lin.: arbre de la famille des conifères, de la monoécie monadelphie de Linné.

Les pins, les sapins, les mélèzes, compris dans le même genre par le réformateur de la botanique, en forment deux ou trois pour d'autres botanistes. Le mélèze, réuni par les uns aux sapins, dans le genre *abies*, constitue pour quelques autres un genre à part où se trouve aussi le cèdre.

Larix, de *lar*, gras, en celtique, était, suivant Dioscoride (lib. I, cap. LXXVII), le nom gaulois de la résine qui abonde dans cet arbre. Les noms anglais, *larch-trea*, et allemand, *lerchenbaum*, ont évidemment la même origine. Quant au nom français *mélèze*, c'est de *mel* qu'on le dérive communément, à cause de la ressemblance de couleur de sa résine avec le miel. Ne la devrait-il pas plutôt à la saveur douce et sucrée de l'espèce de manne qu'on recueille sur ses feuilles?

Les mélèzes diffèrent des pins et des sapins par leurs cotylédons simples. Ils se distinguent en particulier des pins, par leurs chatons mâles solitaires, et par les écailles de leurs cônes minces et non épaissies au sommet. Ils ne diffèrent des sapins que par leurs bourgeons florifères entourés de feuilles verticillées sur un ou deux rangs.

La tige du melèze est droite, élancée, couverte d'une écorce d'un gris rougeâtre. Ses branches étendues et flexibles s'inclinent ordinairement un peu vers la terre. Ses feuilles solitaires et éparses sur les plus jeunes pousses, sont fasciculées sur les autres. Elles ne persistent point, pendant l'hiver, comme celles de la plupart des autres arbres résineux. Les chatons mâles sont ovales-arrondis, épars; les cônes ovales-oblongs et redressés, sont composés d'écailles lâches, arrondies et un peu échancrées à leur sommet. Rien de plus agréable, au mois de mai, que le mélange des houpes de feuilles d'un vert gai, qui couvrent le mélèze, avec les boutons pourprés et semblables à des fraises que forment alors les chatons. Aussi cet arbre est-il un de ceux qu'on voit le plus souvent contribuer à la décoration des jardins paysagers.

Sur les montagnes de l'Europe, où on le voit croître jusqu'à plus de huit cents toises audessus du niveau de la mer, le mélèze y tient le même rang, parmi les arbres, que le cèdre sur le Liban et le Taurus. Sa cime pyramidale s'élève jusqu'à plus de cent pieds, et on en a vu, dans les Alpes, dont la tige, vers le bas, n'en avait pas moins de trente de circonférence. Cette poutre de mélèze dont parle Pline (lib. XVI, c. XL), qui, dans sa longueur de cent-vingt pieds, en offrait partout deux d'équarissage, et qui, transportée à Rome par l'ordre de Tibère, fut employée par Néron dans la construction d'un amphithéâtre, donne la mesure des dimensions gigantesques que cet arbre peut acquérir dans certaines circonstances.

Son bois, rougeâtre et veiné, plus serré, plus dur, plus pesant que celui du sapin, est un de ceux qui résistent le plus longtemps à l'action de l'air et de l'eau. Son incorruptibilité l'a souvent fait choisir, autrefois, à des peintres célèbres, pour transmettre leurs ouvrages à la postérité. Quoique les anciens en aient parlé comme d'un bois presque incombustible, il n'est pas moins propre au chauffage qu'aux constructions civiles et navales de toute espèce. Il convient surtout pour celles qui doivent être exposées à l'humidité. On en fait, en Provence, des tonneaux excellens pour contenir les liqueurs spiritueuses. Débité en petites planches, il peut servir utilement, au lieu de tuiles, pour couvrir les maisons. La résine que le soleil en fait sortir remplit bientôt les joints, s'y durcit, et rend cette toîture impénétrable au vent et à la pluie. Le bois du mélèze est employé, dans le Tyrol, à une foule de petits ouvrages de tour et de sculpture. Rozier n'hésite pas à le regarder comme le meilleur de tous, soit pour la menuiserie, soit pour la charpente.

L'écorce des jeunes mélèzes est employée, dans les Alpes, pour le tannage des cuirs. On pourrait sans doute, comme astringente, s'en servir, au besoin, en médecine, avec quelque utilité.

En Sibérie, le liber ou les couches intérieures de cette écorce, servent, sous le rapport alimentaire, à un usage remarquable. Les chasseurs de martes zibelines, obligés de passer l'hiver au milieu des déserts, exposés au froid le plus rigoureux, voient souvent leur levain geler, et se trouvent ainsi dans l'impossibilité de faire du pain. La nécessité leur a fait trouver, dans le liber du mélèze, un moyen de remplacer le levain et d'augmenter la masse de leurs alimens. Après avoir fait digérer sur le feu, pendant une heure environ, ce liber qu'ils disent très-doux et plein de suc, ils en mêlent une certaine quantité avec de la farine de seigle, et enterrent le tout sous la neige, où ils le laissent une douzaine d'heures. Au bout de ce temps, ils découvrent leur pâte, où la fermentation a commencé à s'établir, et en font des pains comme avec celle où l'on a fait entrer du levain ordinaire (Gmel., *Flor. Sibir.*, lib. 1, pag. 177).

Le bois du mélèze a joui autrefois de quelque estime dans le traitement des lèpres.

Des divers produits que le mélèze fournit à la médecine et aux arts, la térébenthine est le plus important. Elle n'est autre chose que la résine même de cet arbre, qui suinte spontanément au travers des fentes de son écorce, ou qu'on en retire plus abondamment par des entailles ou des trous faits à son tronc. La résine du mélèze, qu'on distingue sous le nom particulier de térébenthine de Venise, ne diffère point, par ses

qualités, de la térébenthine de Strasbourg que donne le sapin. Mais ce n'est point ici, c'est à l'article *térébenthine* qu'on doit chercher tous les détails désirables sur la manière d'obtenir cette substance, sur sa nature, ses propriétés et ses nombreux usages.

La manne de Briançon est un autre produit du mélèze. C'est un suc particulier, d'un goût fade et sucré, qui, vers la fin de mai, et pendant les deux mois suivans, transsude pendant la nuit, suivant les uns, de l'écorce des jeunes branches; suivant d'autres, des bourgeons et des feuilles sur lesquels il se coagule en petits grains blancs, visqueux et faciles à écraser. Ce sont surtout les jeunes mélèzes qui donnent cette manne; souvent, le matin, avant d'être frappés des rayons du soleil, on les en voit tout couverts. Elle n'est jamais si abondante que lorsqu'il y a beaucoup de rosée. Elle disparaît dès que le soleil s'élève sur l'horizon, si on n'a pas eu soin de la ramasser. Les vents froids s'opposent à sa formation.

Les anciens historiens du Dauphiné parlent de cette manne comme d'une des merveilles de ce pays. Les feuilles des mélèzes s'en couvrent également dans les contrées du Nord, suivant Pallas, mais elle ne s'y condense pas de même, et est ordinairement emportée par les pluies.

La manne du mélèze est légèrement laxative, mais moins que celle de Calabre, qu'on recueille sur diverses espèces de frênes (*Voyez* MANNE). Dans les pays où le mélèze est commun, les paysans se servent quelquefois de la manne qu'il fournit. Partout ailleurs elle est tout à fait inusitée. Il paraît cependant que du temps de Lobel (*Advers.*, pag. 26) on en faisait, en France, un usage fréquent.

Villars (*Hist. des pl. du Dauph.*, vol. III, p. 808) assure qu'il est trop difficile de recueillir cette manne en grande quantité pour qu'elle puisse devenir d'un usage ordinaire. Il ne pense pas d'ailleurs que la manière dont elle se forme et ses propriétés soient bien connues. Cette manne est-elle autre chose qu'une sorte de miellat analogue à celui qu'on observe sur beaucoup d'autres végétaux, mais plus abondant?

C'est le voyageur naturaliste Pallas (*Voy.*, vol. I, p. 694, et vol. II, pag. 172) qui paraît avoir parlé le premier de la gomme d'Orembourg, qui provient aussi du mélèze. Cette substance, suivant Murray, serait bien mieux nommée gomme du mélèze ou gomme des monts Ourals, puisque c'est dans cette contrée et loin d'Orembourg qu'on la recueille.

Elle est d'une couleur roussâtre et un peu transparente. Comme la gomme arabique, elle est entièrement soluble dans l'eau, mais moins collante. Sa saveur est un peu resineuse. Suivant Pallas, c'est un suc visqueux qui provient des parties

centrales des mélèzes, et coule le long de leur tronc lorsqu'il est profondément atteint par le feu.

La gomme d'Orembourg a été admise dans la pharmacopée russe comme pouvant remplacer la gomme arabique et celle du Sénégal. Pallas la regarde comme nutritive, propre à raffermir les dents, et même antiscorbutique (*Flor. ross.*, t. 1, §. 1, p. 5). C'est sans doute à cause de sa qualité légèrement résineuse, qu'il lui attribue cette dernière vertu, qui ne saurait être que bien faible.

Les montagnards russes mangent cette gomme avec plaisir. Ils s'en servent comme de colle pour préparer leurs arcs, et pour d'autres usages.

C'est sur les vieux mélèzes, et surtout sur ceux qu'on a coupés à une certaine hauteur, que croît l'agaric blanc (*bolet us laricis*, Lin.), champignon parasite fréquemment employé autrefois comme purgatif, mais qui l'est aujourd'hui fort peu. (LOISELEUR-DESLONGCHAMPS et MARQUIS)

MÉLIACÉES, s. f., *meliaceæ*. On désigne sous ce nom une famille de plantes dicotylédones-diperianthées, dont le genre *melia* fait le type.

Le caractère des méliacées consiste dans un calice monophylle plus ou moins profondément divisé. La corolle est composée de quatre ou cinq pétales. Les étamines, en nombre égal ou double de celui des pétales, forment, par leurs filets soudés, un tube denté à son sommet. C'est sur ces dents, et quelquefois à leur face interne, que sont portées les anthères. L'ovaire supère est surmonté d'un seul style ordinairement simple. Le fruit est une baie, ou plus souvent une capsule à plusieurs loges, dont chacune renferme tantôt une ou deux, tantôt plusieurs semences.

Les méliacées sont presque toutes des arbres ou des arbrisseaux à feuilles alternes et sans stipules. Elles n'habitent que les contrées étrangères et chaudes.

Robert Brown, de quelques genres séparés de cette famille, en fait une nouvelle, qu'il désigne sous le nom de *cédrélées*.

La plupart des méliacées sont remarquables par l'élégance de leur feuillage et de leurs fleurs. L'azedarach (*melia azedarach*), ou lilas des Indes, ne contribue pas peu à la parure des jardins dans le midi de l'Europe, où il est naturalisé.

Les arts doivent à cette famille plusieurs bois précieux, tels que ceux du *cedrela odorata*, et du *swietenia mahagoni*. C'est ce dernier qui, sous le nom d'acajou, transforme en meubles élégans, fait aujourd'hui la principale décoration des appartemens du riche. On a quelquefois désigné aussi le bois du *cedrela* sous le même nom. Le grain fin et la couleur jaunâtre et brillante de celui du *swietenia chloroxylon* l'ont fait

appeler bois de satin. Le bois du *swietenia febrifuga* est aussi très-recherché par les tabletiers.

L'écorce aromatique et piquante du *canella alba* est en usage aux Antilles comme assaisonnement. Celles du *cedrela tuna* et du mahogon sont employées en qualité de fébrifuges dans la patrie de ces arbres, de même que celle du *swietenia febrifuga*, qui, sous le nom de *soymida*, est regardée dans l'Inde comme pouvant remplacer le quinquina.

Des incisions faites à l'écorce du mahogon, découle une gomme transparente, analogue à la gomme arabique.

Des propriétés fort différentes se remarquent dans celle du *guarea trichiloïdes* signalée par Aublet comme éméto-cathartique.

L'écorce intérieure du *melia azedarach*, et surtout celle des racines, passe aux États-Unis pour un utile anthelmintique. On l'emploie en substance et en décoction, particulièrement contre les lombrics. Les fruits dont, suivant Michaux, la pulpe est d'usage en Perse contre la teigne et autres maladies cutanées, sont regardés comme vénéneux. Les Japonais retirent de l'huile de ces fruits, dont le noyau sert quelquefois à faire des chapelets.

On attribue les mêmes propriétés au *melia sempervirens*. Le *melia azadirachta* donne une huile qu'on dit antispasmodique.

Les plantes de cette famille présentent, comme on le voit, assez peu d'uniformité dans leurs qualités. Il s'en faut beaucoup, au reste, qu'elles soient encore bien connues sous ce rapport. (LOISELEUR-DESLONGCHAMPS et MARQUIS)

MÉLICÉRIS, s. m., de μελικηρον, rayon de miel : espèce de tumeur enkystée du genre des loupes, dans laquelle on trouve une matière qu'on a comparée à du miel. *Voyez* LOUPE, t. XIX, p. 76. (F. V. M.)

MÉLILOT, s. m., *melilotus*, Tourn., Juss., genre de plantes de la famille naturelle des légumineuses, de la diadelphie décandrie de Linné, qui réunissait les mélilots aux trèfles. Ils en diffèrent surtout par leur légume plus long que le calice, et par leurs fleurs disposées en épis.

La ressemblance de ces végétaux avec ceux du genre voisin *lotus*, le goût des abeilles pour leurs fleurs, qui passent pour leur procurer un miel abondant et bon (Plin., lib. XXI, cap. 12) ; peut-être l'odeur mielleuse qu'on s'est plu à leur trouver, leur ont valu le nom de *melilotus*.

Le mélilot officinal, *melilotus officinalis*, commun dans les moissons et dans les haies, s'élève à la hauteur de deux à trois pieds. Sa tige est droite, rameuse et un peu anguleuse ; ses feuilles ternées ont leurs folioles ovales-oblongues, dentées à leur partie supérieure ; elles sont munies de stipules entières,

lancéolées. Les fleurs, petites, jaunes ou blanches et pendantes, forment des épis lâches et alongés. Les légumes qui leur succèdent, renflés, noirâtres et un peu ridés, renferment une ou deux semences jaunes.

Le mélilot exhale une odeur agréable, qui devient plus forte par la dessiccation. Cette circonstance, remarquée par les anciens, l'avait fait admettre, malgré son peu d'éclat, parmi les plantes coronaires, c'est-à-dire dont les fleurs servaient à faire les guirlandes et les couronnes dont ils étaient dans l'usage de se parer dans les festins et dans les fêtes. Mais leur mélilot (*μελιλωτος*, *Diosc.* lib. III, cap. 48), paraît être plutôt le *melilotus cretica* ou l'*italica*, que le nôtre. Il paraît aussi qu'ils désignaient encore quelquefois d'autres plantes sous ce même nom.

Le mélilot est une de ces plantes nombreuses dont les vertus réelles répondent peu à leur réputation et à l'emploi fréquent qu'on en a fait. Ce qu'on trouve dans quelques auteurs de son efficacité contre les coliques, les inflammations abdominales, les rétentions d'urine, les douleurs qui précèdent ou suivent l'accouchement, la tympanite, la dysenterie, la leucorrhée, le rhumatisme, etc., ne peut inspirer aucune confiance.

Son odeur, sa saveur amarescente n'annoncent qu'une plante légèrement excitante. Les titres d'émolliente, d'anodine, qu'on lui donne souvent, ne paraissent point lui convenir. Elle peut mériter un peu plus celui de résolutive. C'est comme telle, et à l'extérieur, dans des fomentations, des cataplasmes, qu'il paraît possible de l'employer avec quelque utilité. Elle peut entrer aussi dans la préparation des lavemens carminatifs.

L'observation de Haller (*Hist. stirp. helv.*, n°. 362), qui vit les semences de mélilot mêlées à celles de lin dans un cataplasme, augmenter la violence d'une angine, semble prouver leur qualité stimulante.

Ce n'est guère qu'en infusion qu'il conviendrait de prescrire le mélilot à l'intérieur. L'eau distillée, assez odorante, que donnent ses fleurs, n'est plus usitée en médecine. Les parfumeurs la mêlent, dit-on, dans quelques eaux de senteur.

L'emplâtre de mélilot, dont la composition, souvent modifiée, remonte plus haut que Galien, ne doit point à cette plante, mais à ses autres ingrédiens, les propriétés émolliente et résolutive qu'on lui attribue. Il n'est que bien rarement employé de nos jours.

Il y a tout lieu de croire que ce qu'on vient de dire du mélilot officinal peut s'appliquer également à d'autres, tels que ceux de Crète et d'Italie. On a parlé du mélilot bleu, dont l'odeur et les qualités semblent plus marquées à l'article *lotier odorant*.

Le mélilot est une nourriture recherchée des chevaux, et a

été cultivé pour eux en Angleterre (Ray). M. Thouin, dans un mémoire sur l'espèce ou variété à fleurs blanches, la présente comme un des fourrages dont il serait utile d'introduire la culture en France.

En Moldavie, on place du mélilot parmi les pelleteries pour en éloigner les teignes. Nos cuisiniers en aromatisent quelquefois leurs lapins domestiques pour en déguiser l'origine. Le mélilot commun, de même que le mélilot bleu, entre dans la préparation du fromage suisse appelé schabzieger.

(LOISELEUR-DESLONGCHAMPS et MARQUIS)

MÉLILOT BLEU, *trifolium cœrulleum*, L. *Voyez* LOTIER ODORANT, tom. XXIX, pag. 72. (F. V. M.)

MÉLISSE, s. f., *melissa*. Lin., didynamie, gymnospermie. Les mélisses forment, dans la famille aromatique des labiées, un des genres les plus remarquables par l'élégance, le parfum, l'utilité des plantes qui le composent.

Un calice campanulé, comprimé en dessus, et à deux lèvres, la supérieure plane et à trois dents, l'inférieure à deux, une corolle à lèvre supérieure un peu en voûte et bifide, et l'inférieure à trois lobes, dont le moyen échancré en cœur : tels sont les caractères distinctifs du genre mélisse.

La mélisse officinale, *melissa officinalis*, Lin. (*melissa citrina*, Pharm.), croît dans les lieux incultes des contrées méridionales de l'Europe. On la trouve même aux environs de Paris. Ses tiges, carrées comme celles de toutes les labiées, sont rameuses, dures et fragiles. Ses feuilles sont pétiolées, ovales ou en cœur, dentées, un peu velues. Ses fleurs, en grappes terminales, sont formées de verticilles incomplets. L'odeur suave et assez analogue à celle du citron, qu'exhalent toutes les parties de cette plante, lui mérite une place dans la plupart des jardins. C'est cette odeur qui lui a fait donner quelquefois par les Latins le nom de *citrago*, et chez nous celui de citronelle. C'est une des plantes les plus chères aux abeilles, une de celles qui donnent à leur miel les meilleures qualités : de là lui est venu le nom de mélisse, de *μελισσα*, abeille.

Dioscoride l'appelle *μελισσοφυλλον* et *μελιτταινα*; Pline, *apiastrum*. Ces dénominations, et diverses autres qu'on lui a données, la signalent toutes comme la plante des abeilles. Le naturaliste romain recommande de la faire croître aux environs des ruches et de les en frotter. Virgile (*Géorg.*, IV,) l'indique comme un moyen de rappeler ces insectes quand ils abandonnent leur demeure :

> .....*Huc tu jussos asperge sapores*
> *Trita meliphylla et cerinthe ignobile gramen.*

La mélisse perd beaucoup de son odeur par la dessiccation.

Comme les autres labiées, elle donne de l'huile essentielle, mais plus après qu'elle est défleurie, qu'à toute autre époque. Elle contient de plus un principe amer, soluble en partie dans l'eau, en partie dans l'alcool. Sa saveur offre un mélange d'un peu d'âcreté et d'amertume.

La mélisse ne saurait être considérée comme une plante dénuée d'énergie médicale; mais ses vertus, comme celles de tant d'autres, ont été l'objet de bien des exagérations.

Les Arabes paraissent avoir les premiers bien observé l'impression fortifiante qu'elle porte sur le système nerveux, et par laquelle elle peut contribuer quelquefois utilement à ranimer l'esprit en même temps que le corps.

Son usage a souvent été véritablement avantageux dans les affections mélancoliques, hystériques, hypocondriaques. S'il en fallait croire quelques auteurs, tels que Rondelet, Gratarolus, Fernel même, elle offrirait un moyen précieux d'adoucir les chagrins, de chasser les idées sombres et fâcheuses, de rendre à l'ame une douce tranquillité, d'appeler des songes agréables, d'aiguiser les sens, l'esprit, la mémoire.

C'est cette opinion trop favorable des vertus de la mélisse, qui fait dire au poète Cowley :

Ite procul curæ nimium mihi turba sodalis,
Ecce venit vati læta melissa suo,
Læta venit, sertisque volens me cingit odoris.

Pourquoi la nature n'a-t-elle donné à aucun médicament une aussi heureuse influence sur les peines réelles ou chimériques qui remplissent si souvent notre existence d'un jour! Combien la mélisse parfumée, si ses vertus n'étaient pas illusoires, serait préférable à ces narcotiques dégoûtans où l'on a cru reconnaître le népenthès d'Homère (*Voyez* NÉPENTHÈS)! Mais ne demandons pas à l'ordonnateur de tout plus qu'il n'a voulu nous accorder. N'est-ce pas beaucoup que la mélisse puisse quelquefois soulager dans les tristes affections que nous avons citées? C'est du moins tout ce qu'il est permis d'en espérer.

La mélisse figure dans les matières médicales avec les titres de céphalique, antispasmodique, cordiale, emménagogue, diurétique, sudorifique. Peyrilhe, qui faisait de l'infusion de cette plante la boisson ordinaire des malades dans le traitement de la syphilis par l'ammoniaque, ne craint pas même de la qualifier d'antivénérienne. C'est là sans doute un étrange abus du langage médical.

Doucement aromatique, médiocrement amère, fortifiant à la fois et sans les stimuler trop puissamment, l'estomac et les nerfs, la mélisse offre un moyen utile et agréable, auquel on peut recourir dans tous les cas où ces organes sont atteints de débilité et de langueur. C'est surtout dans les affections spas-

modiques, et notamment dans celles dont le siége principal est dans l'abdomen, que l'expérience confirme son utilité.

Les vertiges, les palpitations, la syncope, sont encore des cas où son usage ne peut être qu'avantageux. On ne doit en attendre qu'un effet bien secondaire contre l'apoplexie, la paralysie, l'asphyxie, pour lesquelles on la recommande souvent. L'infusion de mélisse dans l'esprit-de-vin, donnée par Rivière contre la manie, ne peut sûrement être regardée comme la vraie cause de la guérison. Chaude et administrée dans des circonstances favorables, son infusion aqueuse légèrement excitante peut favoriser la transpiration ou le retour des règles supprimées. La réputation emménagogue de la mélisse est telle dans quelques pays du Nord, que les femmes pensent que pour se guérir de l'aménorrhée il suffit d'en mettre dans leur chaussure. Les gâteaux à la mélisse dont parle Simon Paulli ne paraîtront sûrement pas à beaucoup de médecins un remède qui mérite confiance contre la suppression des lochies.

La mélisse se prescrit quelquefois en poudre, depuis un scrupule jusqu'à un demi-gros; l'infusion, qui se fait avec une ou deux pincées par pinte d'eau, est beaucoup plus usitée : elle est très-agréable, et on a proposé de la substituer au thé. On prépare avec cette plante une eau distillée, un sirop et même une conserve, un extrait.

L'huile volatile de mélisse se donne de deux à huit gouttes dans quelque potion convenable. On lui a parfois substitué celle qui se retire plus facilement de la moldavique (*dracocephalum moldavica*) et de la monarde (*monarda didyma*).

L'alcool de mélisse, vanté sous le nom d'eau des Carmes, contre la paralysie, les flatuosités, etc., et qui peut se donner d'un demi-gros jusqu'à deux gros, admet, outre cette plante, divers aromates plus actifs. On la fait aussi, dit-on, entrer quelquefois dans la préparation de l'eau de Cologne, d'un emploi si commun aujourd'hui.

Enfin l'on trouve encore dans les officines une eau de mélisse antihystérique; mais la mélisse ne tient qu'une place très-secondaire dans cette eau, où elle se trouve associée au *castoreum* et à la myrrhe.

La mélisse calament, *melissa calamintha*, L., sous le nom de calament de montagne, était aussi jadis assez souvent employée en médecine. Elle croît dans les lieux secs et montueux en France, et dans toute l'Europe méridionale. Ses pédoncules axillaires, dichotomes, tout au plus aussi longs que ses feuilles, la distinguent des autres mélisses.

Elle exhale, quand on la froisse, une odeur qui a de l'analogie avec celle des menthes et qui semble de même indiquer la présence du camphre, qui existe au reste plus ou moins sensiblement dans les labiées en général.

Les anciens donnaient le nom de calament à diverses labiées des genres mélisse et *nepeta*, qui paraissent avoir été d'un emploi fréquent dans leur médecine. Notre mélisse calament paraît être le χαλαμινθη τριτη de Dioscoride (lib. III, cap. 43).

Les uns attribuent au calament de montagne les mêmes propriétés qu'à la mélisse officinale; c'est surtout aux menthes, et probablement à cause de son odeur, que d'autres le comparent. Toutes les labiées douées d'un arôme suave se rapprochent tellement par leurs qualités, que les uns et les autres ont également raison. On emploie rarement aujourd'hui le calament, non pas à cause de son inefficacité, mais par l'habitude de se servir d'autres plantes, dont il ne diffère pas assez pour qu'on juge à propos de le leur substituer.

En Angleterre, c'est une autre espèce de mélisse, *melissa nepeta*, Lin., distincte de la précédente par ses pédoncules plus longs que les feuilles, qu'on trouve dans les officines sous le même nom de calament de montagne. Son odeur plus forte se rapproche beaucoup de celle de la menthe pouliot, ce qui lui a valu, de la part de quelques auteurs, le nom de *calamintha pulegii odore*. Elle paraît aussi plus stimulante, plus âcre, puisque Haller a observé (*Stirp. helv.*, n°. 240) que son contact prolongé sur la peau y produisait des vésicules.

L'ignorance des herboristes a souvent fait confondre avec les calamens le *clinopodium vulgare*, autre labiée à peine aromatique, et qu'on doit regarder comme presque tout à fait inerte.

Les autres mélisses, telles que la mélisse à grandes fleurs, *melissa grandiflora*, la mélisse de Crète, *melissa cretica*, sont peu différentes par leurs propriétés de celles dont nous avons fait mention, et pourraient sans doute les remplacer au besoin; mais elles ne sont point en usage.

Plusieurs autres labiées rarement employées en médecine sont encore quelquefois désignées vulgairement sous le nom de mélisse, quoique étrangères à ce genre.

La mélisse bâtarde ou mélisse des bois, *melitis melissophyllum*, Lin., est une très-belle plante qui se distingue par ses grandes fleurs blanches tachées de pourpre, dont le calice est plus large que le tube de la corolle. La lèvre supérieure de celle-ci est droite et entière, l'inférieure est à trois lobes inégaux. Son odeur est moins agréable que celle des véritables mélisses. Elle passe pour diurétique, expectorante, et surtout pour emménagogue. Elle est aussi du grand nombre de plantes auxquelles on a si gratuitement attribué la vertu de dissoudre les calculs.

C'est le *dracocephalum moldavica*, L., qu'on appelle mélisse de Moldavie, mélisse turque, ou de Constantinople. Son odeur, très-agréable, est presque semblable à celle de la mé-

lisse officinale, dont il peut tenir lieu, suivant Hoffmann. Trois livres de cette plante desséchée fournissent, d'après les essais de Heyer, jusqu'à trois gros d'huile volatile.

Linné (*Mat med.*, p. 153,) regarde le *dracocephalum canariense* ou mélisse des Canaries, dont l'odeur est aussi exaltée et aussi agréable que celle du *marum*, comme l'une des labiées dont on pourrait tirer le plus de parti, en qualité d'excitante.

Le nom de mélisse sauvage, quelquefois donné à l'agripaume, *leonurus cardiaca*, lui convient bien peu. Ses feuilles, d'une couleur livide, exhalent une odeur fétide, et sont d'une amertume prononcée. On l'a prescrite contre la cardialgie, les convulsions et même les vers des enfans; mais rien ne prouve suffisamment son efficacité dans ces divers cas. Tournefort la conseille contre l'hypocondrie, Boerhaave la regarde comme sudorifique. Oublié depuis longtemps des médecins, l'agripaume, quoi qu'en pense Peyrilhe, paraît mériter assez peu qu'ils s'en ressouviennent.

La mélisse des Moluques est le *molucella lævis*, Lin., et la mélisse épineuse, le *molucella spinosa*, Lin. Rien, quant à leurs propriétés, ne distingue ces labiées de la plupart des plantes de la même famille.

SCHULZIUS (Joh. Hen.), *Dissertatio de melissâ. Halæ*, 1739.
(LOISELEUR-DESLONGCHAMPS et MARQUIS)

MELLITATES ou MELLATES; nom des sels qui résultent de la combinaison de l'acide mellitique avec les alcalis, les terres et les acides métalliques. *Voyez* MELLITIQUE (acide). (DE LENS)

MELLITIQUE (acide); Klaproth, qui fit en 1799 la découverte de cet acide dans le *honigstein* de Werner (*mellite* ou *pierre de miel* des autres minéralogistes; substance cristalline fort rare, reconnue pour être un véritable *mellate* alumineux), l'avait d'abord nommé *acide honigstique*. Son existence n'a encore été constatée que dans ce sel, d'où on l'extrait par des ébullitions répétées, et en précipitant par l'alcool le peu d'alumine que l'eau bouillante n'a pu séparer. Ses propriétés ont été peu étudiées. On sait pourtant qu'il appartient par sa composition à la classe des acides végétaux; que ses cristaux, d'une acidité douce et légèrement amère, sont peu solubles dans l'eau; que la chaleur le décompose sans le volatiliser; qu'enfin il précipite la chaux de sa dissolution sulfurique et l'alumine de toutes les dissolutions qu'elle forme. De ces deux derniers caractères, le premier semble le rapprocher de l'acide oxalique; mais le dernier, ainsi que plusieurs autres sur lesquels il serait superflu d'insister, l'en éloigne évidemment.

Les usages de l'acide mellitique sont jusqu'ici absolument

nuls, et si nous lui avons consacré quelques lignes, c'est pour ne point laisser de lacune dans l'histoire des acides végétaux.

(DE LENS)

MELOE, *meloe*, Linn. (*Syst. nat.*, tom. 1, p. 215), genre d'insecte coléoptère que l'on croit être le bupreste des anciens. Ce nom générique paraît dérivé du grec μελας, noir. Ses caractères zoologiques sont les suivans : tête large, aplatie antérieurement, presque perpendiculaire ; antennes moniliformes, composées de onze articles insérés audessous des yeux ; corcelet plus étroit que les élytres, presque carré ; élytres molles, ovales, en recouvrement à la suture, près de la base, ordinairement moins longues que l'abdomen ; ailes nulles ; abdomen mou, composé d'anneaux très-distincts ; pattes assez longues ; jambes un peu arquées, tarses des pattes antérieures et intermédiaires, de cinq articles ; ceux des postérieures de quatre.

Dans l'état actuel de nos connaissances, ce genre renferme six espèces : toutes habitent l'Europe, et quelques-unes les autres parties du globe. C'est vers le mois d'août que les petites larves des méloës sortent des œufs qui les renfermaient, et que la femelle avait déposés en terre. Elles passent en cet état le reste de l'été, une partie de l'automne, se nourrissant de feuilles ; l'hiver, elles restent engourdies, et au premier printemps elles ont acquis ce qui leur manquait pour être insectes parfaits ; on les trouve alors dans les champs cultivés : leur couleur varie, en général, du violet foncé au noir ; les méloës marchent lourdement, la femelle surtout, après la fécondation. Lorsque l'on touche les méloës, ils font sortir de l'articulation de chaque genou une liqueur jaune, visqueuse et fétide ; tous ont la propriété vésicante des *cantharides* dans le genre desquelles Linné les avait confondus ; mais leur énergie beaucoup moindre les a fait abandonner des médecins. Deux espèces jouissaient jadis d'un grand crédit, les *meloë maialis*, et *meloë proscarabæus*. Non-seulement ils servirent aux mêmes usages que les cantharides, mais encore préconisés contre la rage, ils furent très-souvent administrés dans cette maladie. On peut lire à ce sujet les deux dissertations allemandes dont le texte est cité à la fin de cet article. En Espagne, en Barbarie et dans plusieurs parties méridionales de l'Europe, le *meloë lævigatus* de Fabricius est encore employé comme vésicant.

Nous n'entreprendrons point d'examiner jusqu'à quel point est fondée l'opinion des naturalistes, qui pensent que l'insecte désigné par les anciens sous le nom de bupreste, est un méloë. On peut lire ce qu'a écrit à ce sujet M. Latreille dans les Annales du Muséum, en juin 1812.

Des détails médicaux sur les effets de l'application des méloës, intérieurement et extérieurement dans les cas où ils sont

jugés convenables, sur leurs préparations diverses, etc., etc., seraient une répétition de ce qui a été dit à l'article *cantharide*, auquel nous engageons à recourir.

SCHÆFFER (Jacob-christian), *Abbildung und Beschreibung des Mayenwurmkæfers als eines zuverlassigen Huelfsmittels wider den tollen Hundebiss;* c'est-à-dire, l'figure et description du méloë mayalis, remède certain contre la rage; in-4°. Diegensburg, 1778.

CONRAD DEHNE (Johann-christiann), *Versuch einer vollstændigen Abhandlung von dem Maywurme und dessen Anvendung in der Wuth., und Wasserscheu;* c'est-à-dire, Essai d'un mémoire complet du méloë mayalis, et son emploi dans la rage.

LINNÆUS, *De meloe vesicatorio. Respondit Canutus Augus. Linnæus. Upsal. Amœnitates academ.*, v, 6, p. 132-147. (M. H.)

MELON, s. m., *cucumis melo*, Linn.; plante de la famille naturelle des cucurbitacées, de la monoécie syngénésie de Linné.

Soigneusement cultivé dans tous les jardins, délices de toutes les tables, le melon est trop connu pour qu'il soit à propos d'en donner une longue description. Ses feuilles, à peu près arrondies, et n'offrant que des angles très-obtus; ses côtes relevées, au nombre de dix environ, qu'on remarque sur son fruit, sont les caractères qui distinguent essentiellement le melon des autres plantes du genre concombre, auquel il appartient. Il est originaire de l'Asie, où l'on assure qu'il croît spontanément dans le pays des Calmoucks.

Le melon doit son nom à la forme de son fruit plus ou moins semblable à celle de la pomme, *μηλον* en grec.

Théophraste et Dioscoride (lib. II, cap. 163) le désignent sous le nom de *σικυς*. J. Bauhin pense que Pline l'a confondu avec les concombres, et que ce qu'il dit du goût de l'empereur Tibère pour ces derniers doit plutôt s'entendre du melon.

Comme tous ceux qui sont anciennement cultivés, ce fruit offre un grand nombre de variétés distinguées entre elles par leur grosseur, par leur forme ronde ou plus ou moins alongée, par la couleur et la broderie de leur écorce, tantôt lisse, tantôt réticulée, tantôt verruqueuse ou tuberculée; par leur chair jaune, rouge, blanche ou verte, et qui ne diffère pas moins par la saveur.

La variété tuberculeuse et verdâtre qu'on connaît sous le nom de cantalou, est en même temps une des meilleures et une de celles dont le fruit mûrit le plus promptement; plus tardive, mais aussi très-estimée, une autre variété qu'on cultive surtout à Honfleur, où le melon réussit en pleine terre, donne souvent des fruits de vingt à trente livres. On en a vu qui en pesaient jusqu'à trente-six.

Aucun des fruits qui se cultivent en Europe ne contribue plus à l'agrément des repas d'été que le melon. Il charme l'œil

par la riche couleur de sa chair, comme l'odorat par son parfum, et le goût par son suc vineux et sucré qui répand dans les sens une douce fraîcheur. Salubre et bienfaisant si l'on n'en use qu'avec modération, il devient souvent nuisible par l'excès auquel il semble inviter en fondant pour ainsi dire dans la bouche. Il convient aux hommes bilieux, à ceux dont l'estomac est robuste. Les individus délicats, tous ceux qui ne digèrent qu'avec peine, les convalescens surtout, doivent s'en abstenir. Mangé sans modération, le melon cause assez souvent des indigestions, des coliques, des diarrhées et même la dysenterie. Un médecin regardait les accidens causés par ce fruit comme si fréquens et si graves, qu'ayant fait construire une maison superbe des richesses qu'il avait acquises par l'exercice de sa profession, il ne craignit pas de faire écrire en lettres d'or le distique suivant audessus de la porte :

Les concombres et le melon
M'ont fait bâtir cette maison.

Simon Paulli, de qui nous empruntons cette anecdote, ajoute, d'après Louis Nonnius (*De re cibariâ*), que quatre empereurs sont morts pour s'être livrés avec trop peu de discrétion à leur goût pour ce fruit. Quelques gourmets voulant ajouter encore à la qualité rafraîchissante du melon, se plaisent à le manger glacé. Gilibert assure en avoir vu plusieurs, victimes de ce raffinement de sensualité, périr d'une inflammation des intestins.

On rend le melon d'une digestion plus facile par l'addition du sel, du sucre ou de quelque aromate, tel que le poivre ou la canelle. Les Orientaux le mangent, dit-on, quelquefois avec l'opium; mais le plus singulier condiment qu'on ait imaginé de joindre au melon est certainement le tabac (Dehaën, *Rat. med. cont.*, vol. II, p. 44).

En Italie, et dans d'autres pays, les ménagères recueillent les melons avant la maturité pour les conserver dans le vinaigre à la manière des cornichons. La pulpe de melon sert, avec le sucre, la canelle, le girofle, à faire d'excellentes compotes; on en prépare aussi des bonbons; son écorce même, confite au sucre, est agréable.

Il s'en faut beaucoup que le melon occupe dans la matière médicale une place aussi distinguée que parmi les alimens. Sa pulpe et ses semences sont cependant quelquefois employées.

Cette pulpe, remplie d'un mucilage aqueux très-abondant, offre à peine quelques traces du principe résineux, auquel diverses autres cucurbitacées, telles que les coloquintes, doivent leurs propriétés drastiques. Elle tempère, rafraîchit et relâche un peu.

On peut la considérer comme un des alimens les plus con-

venables quand on veut diminuer l'excitation, rabaisser le type des forces de la vie. De la pulpe de melon, broyée avec l'eau ou un autre liquide convenable, et passée ensuite au travers d'un tamis ou d'un linge, on préparait autrefois une sorte d'émulsion que J. Bauhin (*Hist. plant.*, vol. II, p. 245), désigne sous le nom de lait de melon, et qu'il regarde comme une des meilleures boissons qu'on puisse prescrire dans les fièvres inflammatoires. Ce remède tombé en désuétude n'en paraît pas moins très-convenable dans la plupart des maladies de ce genre.

La propriété de diminuer la transpiration accordée au melon par divers auteurs ne lui est pas plus particulière qu'aux autres fruits rafraîchissans. Il ne mérite pas plus le titre de diurétique, quoiqu'il ait pu quelquefois, en tempérant la disposition inflammatoire des organes sécréteurs de l'urine, en faciliter l'écoulement.

Si on l'a vu parfois soulager l'ardeur insupportable de la fièvre hectique, comment croire qu'il ait jamais, comme l'a prétendu Borelli, guéri de véritables phthisies ?

L'usage plusieurs fois répété de suppositoires faits avec un morceau de melon ou de concombre, est un moyen qu'on peut, suivant Lange, employer utilement, pour arrêter le flux hémorroïdal excessif.

La pulpe de melon froide peut s'appliquer avec quelque utilité sur les brûlures, les contusions récentes qu'on veut préserver de l'inflammation; cuite et chaude, elle a servi à faire des cataplasmes émolliens, maturatifs. On la faisait entrer jadis dans certaines préparations cosmétiques.

Les semences de melon, avec celles de concombre, de courge, de citrouille, forment ce qu'on appelle les quatre semences froides majeures. Ces diverses semences sont tout à fait analogues par leurs qualités. Elles contiennent un mucilage uni à une huile douce L'émulsion qu'on peut en préparer était fréquemment usitée autrefois dans les fièvres inflammatoires, dans les diverses espèces de phlegmasies. On les regardait comme un des moyens propres à calmer le délire qui accompagne souvent les maladies aiguës, effet auquel, sans doute, elles peuvent contribuer en tempérant l'ardeur de la fièvre; mais aujourd'hui elles ne sont plus qu'assez rarement usitées. Elles passent pour utiles contre l'hémoptysie et les affections inflammatoires de la poitrine, et surtout des organes urinaires.

On prescrit les semences de melon, comme les autres semences froides, à la dose de deux à quatre onces, en émulsion, dans une à deux livres d'eau; elles font avec les gommes, l'amidon et la réglisse, les *species diatragacanthæ frigidæ* de la Pharmacopée de Wurtemberg.

(LOISELEUR-DESLONGCHAMPS et MARQUIS)

MÉLONGÈNE ou AUBERGINE, s. f., *solanum melongena*, Lin., pentandrie monogynie, famille naturelle des solanées.

Cette plante, réunie au genre morelle par le réformateur de la botanique, constituait, pour Tournefort, un genre à part que quelques modernes jugent à propos de rétablir. Les mélongènes de ces derniers diffèrent des autres morelles par leur fruit à une seule loge, tandis qu'il est biloculaire ou multiloculaire dans le reste.

La tige herbacée, mais ferme, de la mélongène s'élève à deux pieds environ. Ses feuilles, portées par de longs pétioles, sont grandes, ovales, sinuées, cotonneuses. Ses fleurs, qui se développent en juin et juillet, naissent à l'opposite des feuilles et sont blanches, ou de couleur vineuse; leur calice est hérissé. Le fruit offre à peu près la grosseur et la forme d'un œuf de cygne; il est ordinairement blanc d'un côté et pourpré de l'autre. Dans une variété, il est tout à fait blanc, ce qui lui a valu le nom vulgaire de plante aux œufs. Il est jaune ou rougeâtre, plus ou moins long, droit ou recourbé dans d'autres variétés. La mélongène est annuelle. Elle croît spontanément dans les pays chauds, en Asie, en Afrique, en Amérique. On la cultive dans la plupart des jardins des contrées méridionales de l'Europe.

Melongena ne paraît être qu'une altération de bydendjân, ou bâdindjân, nom de cette plante parmi les Arabes (Forskahl, p. 63; d'Herbelot, *Bibl. or.*, p. 166), et d'où semblent dériver également celui de *malum insanum*, qu'elle a porté parmi les vieux botanistes, et ceux de *melanzana* et de *barangena*, qu'elle porte encore, le premier en Italie, le second en Espagne. La forme de ses fruits comparés à la pomme (μηλον), et la propriété démentante qu'on lui a quelquefois attribuée, comme à diverses autres plantes de la même famille, ont pu sans doute influer aussi sur les dénominations de *malum insanum*, *melanzana*, *melongena*.

La mélongène paraît être le στρυχνος de Théophraste (*Hist.* VII, 7), qui se mangeait crû. Ce sont les Arabes qui firent surtout connaître ce fruit à l'Europe. Il est mentionné sous le nom de *megilana* dans l'ouvrage intitulé *Physica*, de la pieuse et savante Hildegarde, abbesse de Binghen, qui vivait au douzième siècle.

Dans les pays d'où elle est originaire, comme dans ceux où elle est cultivée, le fruit de la mélongène est d'un grand usage comme aliment. On le mange tantôt cuit avec des viandes, tantôt grillé et préparé à l'huile; on le fait frire; on le mêle aux salades. Cueilli avant la maturité, pelé, coupé, on lui fait jeter un bouillon, puis on le fait sécher à l'ombre, afin de

le conserver pour l'hiver. On en conserve aussi quelquefois dans une saumure.

De quelque manière que ces fruits soient accommodés, ils forment une nourriture assez agréable et nullement nuisible, quoi qu'en aient dit quelques auteurs, qui pensent que la mélongène partage les mauvaises qualités des autres morelles. Mais outre que les expériences de M. Dunal ont prouvé récemment que ces plantes sont en général beaucoup moins malsaines qu'on ne le croyait vulgairement, la très-grande consommation de mélongènes qui se fait dans le Languedoc, dans la Provence et dans la plupart des pays chauds, est la preuve certaine de l'innocuité de ce fruit. Il ne paraît incommoder, ainsi que presque tous les autres, que par les excès qu'on en peut faire.

La mélongène qui passe, en quelques cantons de l'Italie, pour aphrodisiaque, est au contraire désignée comme rafraîchissante par divers auteurs. C'est comme telle qu'on a quelquefois appliqué sa pulpe sur des phlegmons, sur des brûlures. Cette application, suivant Gilibert, calme promptement la douleur causée par les hémorroïdes.

Les feuilles ont une odeur légèrement narcotique. On en a fait des cataplasmes émolliens, calmans.

L'aubergine n'a jamais été que rarement employée par les médecins. Elle ne l'est plus du tout aujourd'hui.

(LOISELEUR-DESLONCHAMPS et MARQUIS)

MEMBRANE, s. f., *membrana*, tissu organique, aplati, mince, tantôt disposé en longs canaux, tantôt étendu largement sur les viscères, et placé non-seulement à l'intérieur du corps, mais encore à l'extérieur.

Longtemps les anatomistes ont été privés d'idées exactes sur les membranes; ils ne les regardaient pas comme formant un système par leur ensemble; ils ne distinguaient point leurs variétés; ils les confondaient avec d'autres tissus; chacune de celles qu'ils connaissaient était décrite isolément, mais seulement sous le rapport anatomique. Un médecin à jamais célèbre, un écrivain dont la gloire est impérissable, M. Pinel, a porté le premier l'ordre dans ce chaos : il remarqua de grands rapports entre les différentes maladies des membranes, et leurs différences d'organisation; les phlegmasies séreuses formaient une classe dans la nosographie, avec les phlegmasies muqueuses et celles du tissu cutané; à cette structure des membranes, correspond toujours tel caractère de l'inflammation. La pleurésie, la péritonite, la frénésie ont des phénomènes généraux communs, qui démontrent l'identité d'organisation du tissu qui est leur siége; le coryza, le catarrhe pulmonaire la leucorrhée, la diarrhée, ont des traits généraux et carac-

téristiques d'analogie, qui prouvent l'analogie d'organisation des différentes membranes muqueuses du corps humain. Cette idée mère de M. Pinel fut saisie par Bichat; il la développa, et lui dut l'un des ouvrages les plus remarquables qui aient paru en anatomie physiologique depuis Haller. Son Traité des membranes fut accueilli avec le plus grand enthousiasme, et méritait de l'être : exactitude dans les descriptions, multitude de détails nouveaux, importance des considérations générales et des applications de l'anatomie à la médecine pratique, tout assura le succès de cette excellente monographie. Depuis la perte de Bichat, l'anatomie générale a fait peu de progrès; quelques découvertes sur les nerfs et l'organisation du tissu cutané, un petit nombre d'idées neuves sur les vaisseaux sanguins et les os : voilà, en grande partie, tout ce que les travaux de nos anatomistes modernes ont ajouté au chef-d'œuvre de l'illustre élève de Desault. Il décrivit les membranes avec un soin extrême, et il est impossible encore de traiter autrement ce sujet qu'en reproduisant ce qu'il en a dit. Présenter en peu de pages l'état actuel de la science sur les membranes, tissus qu'une même dénomination réunit, mais que des fonctions et une organisation différentes distinguent; joindre à l'histoire de leur structure et de leurs propriétés vitales, un aperçu sur les belles idées des médecins de la nouvelle école, relativement à la grande influence que deux ordres de membranes exercent sur l'économie animale et dans l'état de santé et dans l'état pathologique; indiquer enfin les différentes altérations organiques dont ces tissus sont le siége dans tant de circonstances diverses : tel est le plan de cet article.

Mais si Bichat a traité l'histoire des membranes en général avec une perfection désespérante, il a laissé quelque chose à glaner sur les membranes en particulier, et il faut beaucoup attendre du travail que nous promet sur ce sujet un excellent anatomiste, M. Ribes. M. Ribes s'est aperçu que la conjonctive ne se continuait point sur la cornée, et qu'un enduit muqueux la remplaçait; que la membrane interne de la bouche n'était point la même à la face interne des lèvres, à la voûte palatine et à la face supérieure de la langue; M. Chaussier a fait remarquer une ligne de démarcation, et une différence réelle entre la membrane interne de l'estomac et l'œsophage du cheval; enfin, ce savant professeur, aidé par MM. Ribes et Breschet, a cherché vainement la tunique utérine interne.

La classification des membranes a fourni beaucoup d'idées nouvelles aux médecins; un viscère est formé par la réunion de plusieurs de ces tissus : on considérait jadis son inflammation comme une maladie toujours la même, mais depuis la

distinction des membranes en genres, les genres de phlegmasies ont été multipliés. Un intestin est formé principalement d'une tunique péritonéale, d'une tunique musculaire et d'une tunique interne ou muqueuse; les nosologistes ont pensé que l'un de ces tissus pouvait être enflammé isolément; que l'inflammation de chacun d'eux avait des caractères particuliers, et que, dans une phlegmasie du conduit intestinal plus ou moins étendue, il pouvait y avoir tantôt seulement une péritonite, tantôt seulement une inflammation de la membrane muqueuse. Quelques observations d'anatomie pathologique ont paru confirmer cette doctrine. Elle a même été utile aux chirurgiens : ils lui doivent des connaissances exactes sur l'inflammation du testicule et de ses membranes. Dans l'ophthalmie, le siége de l'engorgement inflammatoire peut être, suivant M. Demours (*Traité des maladies des yeux*, tom. 1) : 1°. la conjonctive, 2°. le tissu cellulaire subjacent, dans lequel M. Demours a découvert, par des dissections répétées et attentives, beaucoup plus de vaisseaux sanguins que dans la conjonctive elle-même, 3°. le tissu fibreux de la sclérotique, 4°. le tissu fibro-cartilagineux de la cornée, 5°. la membrane séreuse de l'humeur aqueuse, et, lorsque la phlegmasie est très-intense, d'autres membranes plus intérieures, la choroïde, la rétine, l'iris. Cette différence entre les membranes rendit raison à M. Demours de la variété infinie d'effets qu'il observait journellement.

Que les phlegmasies d'un tel ordre de membranes présentent des traits d'analogie frappans; que les inflammations du tissu séreux n'aient jamais la physionomie des phlegmasies muqueuses; que, sous ce rapport, la classification des membranes ait rendu un service immense à la médecine d'observation, c'est ce qui est incontestable : mais il me semble qu'on a été bien moins heureux lorsqu'on a fait autant de phlegmasies différentes d'un organe, qu'il entre de tissus dans sa composition. En conscience, peut-on supposer une inflammation intense d'une membrane, sans aucune influence sur une autre membrane qui lui est unie de la manière la plus intime? A-t-on jamais caractérisé autre part que dans les livres la phlegmasie de la dure-mère, celle de la pie-mère, celle de l'arachnoïde intérieure, extérieure et rachidienne? Faire de l'inflammation de ces parties autant de maladies différentes, et admettre encore des variétés pour chacune de ces phlegmasies, n'est-ce pas multiplier les êtres sans nécessité? Faut-il absolument supposer une métrite proprement dite, une péritonite utérine et un catarrhe utérin? N'a-t-on pas multiplié les variétés de la péritonite jusqu'au ridicule? C'est dans d'autres articles que

ces points de doctrine seront éclaircis. *Voyez* FRÉNÉSIE, PÉRIPNEUMONIE, MÉTRITE, PÉRITONITE.

On a admis sept ou huit variétés d'angine, toujours d'après le siége de la phlegmasie; les espèces d'ophthalmie ont été multipliées jusqu'à l'infini; il faut enfin reconnaître ces abus et surtout oser les signaler. Malgré la différence d'organisation qui existe entre la plèvre et le poumon, la réalité de l'existence de la pleurésie et de la péripneumonie, comme maladies indépendantes l'une de l'autre, a été révoquée en doute avec quelque vraisemblance. Cette multiplication des espèces est beaucoup moins indifférente qu'on pourrait le croire : elle charge la mémoire d'un grand nombre de détails oiseux; elle fait croire à des êtres imaginaires; elle retarde les progrès de la médecine.

M. Chaussier admet six genres de membranes : les lamineuses, les séreuses ou villeuses simples, les folliculeuses ou villeuses compliquées, les musculeuses ou charnues, les albugineuses, et les couenneuses ou albumineuses.

Bichat divise les membranes en simples et en composées; les premières, dit-il, ont une existence isolée qui ne se lie que par des rapports indirects d'organisation avec les parties voisines; une membrane composée résulte de l'union de deux ou trois des précédentes; les membranes muqueuses, séreuses et fibreuses forment la première division.

I. *Membranes muqueuses, folliculeuses, ou villeuses compliquées*, Chauss. De petites glandes qui entrent dans l'organisation sécrètent un fluide qui baigne sans cesse leur surface non adhérente; elles tapissent les conduits, les cavités, les organes creux, qui s'ouvrent à l'extérieur par un orifice; elles sont une sorte de peau interne, et elles ont, avec le tissu cutané, des rapports frappans d'organisation, de fonctions et de propriétés vitales: leur tissu propre est composé, 1°. du chorion, qui en est la partie principale; 2°. de papilles; 3°. d'un épiderme.

Organisation. Le chorion muqueux, auquel les membranes muqueuses doivent leur forme, leur épaisseur, et même leur nature, est mollasse et spongieux; son épaisseur varie dans chaque organe, il n'est jamais plus mince que dans les sinus de la face et l'intérieur de l'oreille, plus épais que sur les gencives et la voûte palatine. Bichat a prouvé que le tissu muqueux de l'intérieur de l'oreille n'était point un périoste, c'est-à-dire une membrane fibreuse, très-mollasse aux fosses nasales, dans l'estomac et les intestins; le chorion muqueux est dense, serré à ses points divers d'origine, comme à la bouche, sur le gland, à l'orifice des fosses nasales. Exposé à l'action de l'air sec, il se dessèche, s'amincit, conserve une certaine résistance, devient

transparent dans les organes, où sa rougeur est peu apparente, et prend une teinte plus ou moins foncée, ou noirâtre, là où il est très-rouge ou enflammé, et dans tous les cas, perd sa viscosité et ses replis, qui ne sont plus marqués que par une ligne rougeâtre, sans saillie apparente. Exposé à l'air humide, il se putréfie rapidement, et en dégageant une odeur infecte; il est un des tissus que l'action de l'eau altère avec le plus de promptitude; cette eau, bouillante, en sépare une écume verdâtre, qui s'élève sur le liquide, et souvent même retombe au fond du vase par son propre poids; un peu avant l'ébullition, le tissu muqueux se crispe, se ride, se racornit, et il offre le même phénomène lorsqu'on le soumet à l'action des acides concentrés. Si l'ébullition a été continuée longtemps, le tissu muqueux devient peu à peu d'un gris extrêmement foncé, de blanc qu'il était devenu d'abord, sa consistance diminue. Les acides le réduisent beaucoup plus promptement en pulpe que la plupart des autres tissus; Bichat présumait, d'après sa mollesse, qu'il était très-altérable par les sucs digestifs. Toutes les surfaces muqueuses, mais surtout celle de l'estomac et des intestins, jouissent de la propriété de cailler le lait; dans quelques maladies les surfaces muqueuses augmentent beaucoup d'épaisseur. Bichat a vu cette épaisseur être de plusieurs lignes dans un sinus maxillaire, de près d'un demi-pouce dans la vessie. Le chorion muqueux se gangrène moins facilement que la peau, mais il est une angine dans laquelle il est frappé de mort, tandis que les organes voisins vivent encore.

Les papilles muqueuses sont incontestables; là où les membranes muqueuses se plongent dans les cavités, on les voit très-bien, mais existent-elles dans les portions profondes de ces membranes? Oui, sans doute, puisque ces portions profondes jouissent d'une sensibilité aussi vive que celles qui sont superficielles, quoique avec des variétés. Bichat pense que les villosités dont on les voit partout hérissées, ne sont autre chose que les papilles; cette opinion, que l'inspection anatomique ne peut démontrer, est fondée sur l'observation des propriétés vitales. Les papilles, très-longues, assez distinctes, assez isolées sur la langue, fort apparentes sur les intestins grêles, l'estomac et la vésicule du fiel, le sont moins sur l'œsophage, les gros intestins, la vessie, tous les conduits excréteurs, et peuvent à peine être distinguées dans les sinus frontaux, sphénoïdaux, maxillaires, etc. Chaque papille est simple et paraît être pyramidale; dans les fosses nasales, l'estomac et les intestins, les papilles sont si rapprochées, et en même temps si minces, que la membrane présente, au premier coup d'œil, un aspect uniforme, et comme lisse, quoiqu'elle soit hérissée de ces prolongemens. Aucune expérience rigoureuse ne prouve qu'elles

soient susceptibles d'érection; ces remarques anatomiques et quelques autres de cet article, sont empruntées presque mot pour mot de Bichat.

Un épiderme très-mince forme une couche superficielle au corps papillaire et au chorion. Très-distinct à toutes les origines du système muqueux, toujours plus fin que celui de la peau, il s'amincit en devenant profond. Lorsqu'il est enlevé, il se reproduit facilement, et a pour fonction principale de protéger les papilles; il est dépourvu de toute espèce de sensibilité animale et organique, et enfin parfaitement analogue à l'épiderme cutané (*Voyez* ÉPIDERME). L'existence de l'épiderme des surfaces muqueuses profondes paraissait très-incertaine à Bichat, et aujourd'hui on n'en sait pas davantage sur ce point.

Beaucoup de vaisseaux sanguins, des exhalans, des absorbans, des nerfs, entrent dans l'organisation du système muqueux. Les membranes muqueuses doivent leur rougeur aux premiers; cette rougeur est presque nulle dans les sinus de la face et dans l'oreille interne; elle se prononce un peu plus dans la vessie, dans les gros intestins, dans les excréteurs, etc.; elle devient très-marquée à l'estomac, aux intestins grêles, au vagin, dans la pituitaire et dans la palatine. Privés d'un côté de point d'appui, les vaisseaux sanguins capillaires des membranes muqueuses sont fort exposés aux ruptures : Bichat a observé qu'il fallait soigneusement distinguer les hémorragies qui en sont la suite, de celles qui sont fournies par les exhalans, et qui ne supposent aucune rupture vasculaire. Les membranes muqueuses exposées longtemps à l'air, perdent la rougeur qui les caractérise et prennent l'aspect de la peau. Leur système vasculaire peut-il admettre plus ou moins de sang suivant diverses circonstances ? C'est l'opinion commune. Il paraît, d'après plusieurs expériences de Bichat, que si, pendant la vacuité de l'estomac, il y a un reflux de sang vers l'épiploon et la rate, ce reflux est moindre qu'on le dit communément (*Voyez* DIGESTION). Malgré un grand nombre d'expériences, ce célèbre physiologiste n'a pu indiquer aucun résultat général sur l'influence que la coloration du sang reçoit de l'oxigène : selon lui, la couleur rouge du système muqueux est analogue à celle du système musculaire; elle tient à la portion colorante du sang, combiné avec le tissu muqueux, surtout dans la profondeur des organes. Cette couleur rouge des surfaces muqueuses, acquiert une intensité remarquable dans les inflammations.

L'analogie porte à croire qu'il se fait une exhalation sur les membranes muqueuses, comme sur la peau; mais il est, en général, très-difficile de distinguer avec précision ce qui appar-

tient dans ces organes au système exhalant, de ce qui est fourni par le système des glandes muqueuses. Les vaisseaux sanguins, rampant presque à nu sur les membranes muqueuses, et étant toujours l'origine des exhalans, il est évident que ceux-ci, pour arriver à leurs surfaces, n'ont à parcourir qu'un trajet extrêmement court; ce qui explique pourquoi les hémorragies sans rupture sont si fréquentes sur le système muqueux. L'absorption des membranes muqueuses est évidente, mais elle ne se fait pas d'une manière continue, constante, comme celle des membranes séreuses, où les systèmes exhalant et absorbant sont dans une alternation régulière et continuelle d'action. Le chyle, les boissons, la portion aqueuse des fluides sécrétés séjournant dans un réservoir en sortant de leurs glandes, sont, seuls, absorbés d'une manière continue.

Bichat a remarqué qu'à toutes les origines du système muqueux, où la sensibilité animale est très-prononcée, les filets nerveux qui s'y distribuent viennent des nerfs cérébraux, tandis que le grand sympathique fournit la plus grande partie des nerfs, des intestins, des excréteurs, etc.

Dans toute l'étendue des membranes muqueuses se trouvent des glandes qui sont situées ou dans l'épaisseur du chorion, ou au-dessous de lui, et qui couvrent, qui lubrifient sans cesse leur surface libre par des trous imperceptibles d'une humeur mucilagineuse, dont le principal usage, suivant l'ingénieuse remarque de Bichat, est de suppléer jusqu'à un certain point à l'extrême ténuité, à l'absence même de leur épiderme. Ces glandes, peu apparentes dans la vessie, l'utérus, la vésicule du fiel, le sont beaucoup aux bronches, au palais, à l'œsophage et aux intestins; elles sont, en général, arrondies, paraissent dépourvues de membranes; sont mollasses, vasculaires, probablement pénétrées par des filets nerveux; les plus volumineuses sont les buccales et celles du voile du palais.

Les fluides sécrétés par les glandes des membranes muqueuses n'ont pas partout la même composition; toujours ils sont peu abondans, fades, insipides, peu solubles dans l'eau; toujours ils se dessèchent, s'épaississent par l'évaporation; toujours ils ont pour fonction de modérer l'impression des corps étrangers sur les membranes muqueuses. Lorsqu'un irritant quelconque stimule l'une de ces membranes, des mucosités abondantes sont sécrétées. L'excitation de l'extrémité des conduits muqueux produit constamment cet effet, mais, après avoir déterminé une irritation qui crispe d'abord, pendant quelque temps, les couloirs glanduleux, et arrête la sécrétion, qu'elle provoque ensuite en quantité (Bichat). Bichat, au lieu d'agir dans une hémiplégie sur l'organe cutané, a employé deux fois les moyens suivans. Il a introduit une sonde

dans l'urètre, une dans chaque fosse nasale, et en même temps le chirurgien irritait la luette par intervalles; les malades ont paru beaucoup plus excités que par l'action des vésicatoires. Ne vaudrait-il pas mieux souvent, dans une ophthalmie, demande ce célèbre physiologiste, produire un catarrhe artificiel dans la narine du côté malade, que de placer un vésicatoire ou un séton à la nuque?

Le mucus des narines est composé, suivant M. Thénard, sur 1000 parties, de 933,9 d'eau, 53,3 de matière muqueuse, 5,6 de muriate de potasse et de soude, 3 de tartate de soude uni à une substance animale, de 0,9 de soude, de 3,5 de phosphate de soude, d'albumine et d'une matière animale, insoluble dans l'alcool, mais soluble dans l'eau. Le mucus de la vésicule du fiel est plus transparent que celui des narines; mais il a toujours une teinte jaunâtre, provenant de la bile; desséché, il se ramollit de nouveau dans l'eau, mais en perdant une partie de ses propriétés muqueuses; très-soluble dans les acalis, il en est séparé par les acides; l'alcool le précipite en une masse grenue, jaunâtre, qui ne peut pas reprendre les propriétés du mucus. Le mucus de l'urine est rare; il se précipite de l'urine par une infusion de noix de galle, sous forme de flocons blancs.

Les acides agissent d'une manière différente sur les différens mucus, et il n'y a rien de bien remarquable dans leur action. En général, les mucus, sécrétés en fort petite quantité, peuvent être difficilement recueillis: il n'en est pas ainsi lorsque les membranes muqueuses sont le siége d'une irritation vive; mais, très-vraisemblablement alors, leur composition n'est pas la même que dans l'état de santé.

Peut-être faut-il regarder le suc gastrique comme un liquide formé par la réunion de plusieurs mucus: on ne le regarde plus comme un fluide sécrété par un organe particulier; il est impossible de l'analyser, car, dès sa formation, il est mêlé à la salive et à d'autres fluides qui se trouvent dans l'estomac. L'un de ces fluides est le mucus de ce viscère: ce serait le suc gastrique proprement dit; mais ce nom a été donné au fluide qui résulte de la réunion de ce mucus, de la salive, et des fluides biliaire et pancréatique, et du mucus nasal et œsophagien. Les produits des membranes muqueuses entrent essentiellement dans sa composition; Spallanzani a fait beaucoup d'expériences sur sa force dissolvante dans les corneilles et autres animaux. D'autres ont cherché à constater son acidité, ou sa propriété antiseptique; M. Montègre a prouvé qu'il n'y a point de suc gastrique, et que le fluide décoré de ce nom n'est que de la salive pure ou à demi digérée. L'examen de la salive pourrait être placé dans cet article, mais il le sera plus conve-

nablement ailleurs : la salive est sécrétée par un appareil spécial, composé de glandes volumineuses et de conduits particuliers, et le rôle qu'elle joue dans la digestion est extrêmement remarquable. *Voyez* SALIVE, SALIVAIRE.

Propriétés Le tissu des membranes muqueuses est extensible et contractile, mais cependant à un moindre degré qu'on pourrait le présumer, et il se rompt facilement lorsque la dilatation à laquelle il est soumis acquiert une certaine force. Toutes les membranes muqueuses ne possèdent pas au même degré l'extensibilité et la contractilité de tissu ; les conduits qu'elles forment, lorsque, par une cause quelconque, ils ont cessé de servir aux usages auxquels ils sont destinés, se resserrent, mais ne s'oblitèrent jamais complétement ; leur cavité ne disparaît pas même lorsqu'ils sont enflammés. Bichat a vu, et j'ai vu comme lui, le cœcum et le rectum au-dessous d'un anus contre nature, réduits au volume d'une très-grosse plume. Les membranes muqueuses possèdent une sensibilité animale exquise, sensibilité qui, sur les organes des sens, le vagin, le gland, l'orifice de l'urètre, est fort supérieure à celle dont jouit l'organe cutané qui en général est, ainsi que cette dernière, considérablement affaibli par l'habitude, l'accumulation des années ; et qui, spécialement très-vive aux organes des membranes muqueuses, où ce système donne la sensation des corps avec lesquels il est en contact, est modifiée dans les organes profonds, où, par l'uniformité de sensation, les membranes muqueuses cessent de donner la sensation de ces corps, à moins qu'ils ne soient d'une nature différente que ceux qui les touchent habituellement.

Lorsqu'une membrane muqueuse est enflammée, la douleur est en général obtuse, gravative, quelquefois déchirante, et s'accroît par de légères causes ; dans la gastrite, elle est extrêmement vive, aiguë, lancinante, quelquefois pongitive à l'épigastre ; elle augmente par le contact avec l'estomac des substances les plus douces. Dans l'entérite, ou plutôt dans la gastro-entérite, elle présente le même caractère ; elle est extrêmement vive, continue ; elle est accompagnée d'une chaleur brûlante. Presque toujours elle est obtuse, sourde, gravative lorsque l'inflammation d'une membrane muqueuse doit être suivie d'une expulsion abondante de mucus, comme on le voit dans le catarrhe pulmonaire, le catarrhe chronique de la vessie, la blennorrhagie.

Aucun tissu organique ne jouit d'une irritabilité plus vive que les membranes muqueuses, et cette irritabilité est mise en action dans un nombre de circonstances très-considérable, soit par la nature de leurs fonctions, soit par le nombre et la variété des excitans qui agissent sur elles. Que de phénomènes

divers sont produits par l'augmentation de l'action organique des glandes et des conduits muqueux! Que de fluides divers sont le résultat de l'irritation fixée sur les membranes de cet ordre! Aucun tissu n'exerce dans l'état pathologique une influence aussi grande sur l'économie animale; les maladies causées par une irritation fixée sur les membranes muqueuses sont les plus nombreuses et les plus graves parmi celles qui affligent l'espèce humaine. Des fonctions très-importantes paraissent leur être confiées; des physiologistes soupçonnent que la muqueuse pulmonaire, qui est en contact avec l'oxigène atmosphérique par une surface si étendue, exerce une action très-grande, quoique inconnue encore, sur ce fluide. La membrane muqueuse digestive ne jouit pas de fonctions moins importantes; elle est partout en contact avec les matériaux ou les produits de la digestion, et elle n'est peut être pas identique dans tous les points de son étendue; la variété de ces fonctions comporte peut être quelque différence dans son organisation. Chaque membrane muqueuse a une sensibilité spéciale excitée par un fluide special; celle de l'appareil urinaire est en rapport avec la nature de l'urine: si cette membrane muqueuse est en contact avec un autre fluide, ou si un stimulus quelconque a modifié sa sensibilité, une vive douleur lorsqu'elle est en contact avec un fluide étranger dans le premier cas, ou avec l'urine elle-même dans le second, signale aussitôt l'irritation qu'elle éprouve.

Les sympathies des membranes muqueuses et celles des autres membranes ne seront pas examinées dans cet article. *Voyez* SYMPATHIE.

Les membranes muqueuses peuvent être rapportées à deux grandes divisions, comme l'a fait Bichat: la surface *gastro-pulmonaire*, qui, née à l'orifice de la bouche, du nez et de l'œil, tapisse les deux premières cavités et leurs conduits excréteurs; le pharynx, dans un point duquel elle fournit un prolongement qui revêt et la trompe d'Eustache, et l'oreille interne, les voies aëriennes, l'œsophage, l'estomac, et les intestins, ainsi que les conduits qui s'ouvrent dans ces derniers, et la surface *génito urinaire*, moins étendue que la précédente, et qui, comme sa dénomination l'indique, revêt l'intérieur des organes qui composent les appareils urinaires et de la génération. Chez la femme, et seulement chez elle et dans un seul point, il y a une communication entre les surfaces muqueuse et séreuse; c'est à l'extrémité des trompes. Dans leur trajet, les membranes muqueuses présentent une surface adhérente, unie presque partout à des muscles, par le tissu dense et serré que beaucoup d'anatomistes appelaient tunique nerveuse, et que Bichat a nommé tissu sousmuqueux; et une sur-

face libre, partout en contact, dit Bichat, avec des corps hétérogènes à celui de l'animal, et où l'on voit trois espèces de plis, les uns constans, inhérens à la structure de tous les feuillets de ces membranes (*orifice pylorique*, *valvule de Bauhin*); les autres, moins apparens dans l'état de plénitude de la surface muqueuse, que dans son état de vacuité, et qui ne sont pas formés, comme les précédens, et par la membrane, et par le tissu sousmuqueux épaissi et devenu plus dense, mais qui dépendent de ce que la surface muqueuse est beaucoup plus étendue que celles sur lesquelles elle est appliquée; enfin, d'autres encore, qui, suivant Bichat, sont pour ainsi dire accidentels, et qui ne s'observent que pendant la contraction de l'organe tapissé par la membrane muqueuse qui en est le siége : tels sont ceux de l'intérieur de l'estomac, des gros intestins, etc.

Extrêmement fin, délicat dans le fœtus, au moment où l'enfant a vu le jour, le tissu muqueux, irrité, éprouve un changement brusque qui augmente considérablement son énergie. Son irritabilité est fort prononcée dans la jeunesse et chez les adultes, surtout dans l'homme celle de la surface gastro-pulmonaire, et dans la femme celle de la surface génito-urinaire. Cette irritabilité est beaucoup affaiblie dans la vieillesse; elle diminue continuellement, et s'éteint enfin. Le décroissement des propriétés vitales et des fonctions des membranes muqueuses par les progrès de l'âge est fort sensible, et cependant dans la vieillesse les catarrhes sont communs, mais toujours avec le caractère chronique.

Des membranes muqueuses dans l'état pathologique. C'est à l'irritation des membranes muqueuses, surtout gastriques, qu'il faut attribuer vraisemblablement plusieurs phlegmasies cutanées qui ont été regardées, jusqu'à ce jour, comme des maladies essentielles. L'éruption miliaire paraît être toujours symptomatique : on voit constamment, dans les observations particulières et les relations d'épidémies de fièvre miliaire, tous les symptômes de l'irritation des membranes muqueuses précéder l'éruption des petits boutons, et coïncider avec eux. Ainsi, il y a ardeur, sécheresse de la bouche, aphtes sur la muqueuse buccale, rougeur du pourtour de la langue, chaleur sèche de la peau; et lorsque les malades ont succombé, le médecin a trouvé constamment, à l'ouverture du cadavre, une irritation interne parfaitement caractérisée, une inflammation violente d'une membrane muqueuse, que l'on regardait comme un épiphénomène de l'éruption miliaire, et qui est bien évidemment la cause de cet exanthème aigu. *Voyez* MILIAIRE.

Il n'est pas moins incontestable que dans la rougeole les membranes muqueuses sont affectées primitivement, et que de

leur tissu l'irritation se réfléchit sur le tissu cutané. Que l'on remarque combien les indices de l'irritation des membranes muqueuses sont aparens et nombreux ! Dès l'invasion, la langue est blanche, humide, rouge à son pourtour; souvent il y a des nausées et des vomissemens; souvent, dès le début, il y a gonflement des paupières, larmoiement, prurit, rougeur de la conjonctive, sensibilité de l'œil à la lumière; quelquefois prurit aux narines, augmentation de la sécrétion muqueuse nasale, coryza, irritation vive de la muqueuse buccale et intestinale; tantôt l'irritation réfléchie sur la peau est légère, tantôt elle est très-forte, et la rougeole n'est qu'un appendice de l'irritation interne (*Voyez* ROUGEOLE). Ces opinions sont une conséquence de la doctrine de l'irritation que M. Broussais a développée.

Ce praticien a tenté une grande révolution en médecine, lorsqu'il a donné l'histoire de la gastrite et de l'entérite, maladies bien communes, et cependant mal décrites avant lui. C'est à l'irritation, à l'inflammation des membranes, qu'il faut rapporter, suivant lui, la plupart des fièvres essentielles. D'après ses idées, la fièvre ataxique n'est qu'une phlegmasie des méninges; les fièvres bilieuses et muqueuses, des êtres absolument chimériques, et ne sont autre chose que des nuances de l'inflammation des membranes muqueuses gastriques. De même, la fièvre adynamique n'est autre chose qu'un groupe de symptômes qui appartient spécialement à l'inflammation de la membrane muqueuse digestive : ce tissu enflammé a attiré à lui les forces des autres tissus, surtout celles des muscles; de là l'adynamie. Le caractère si remarquable, si important en pratique de cette adynamie, était inconnu avant M. Broussais, ou du moins fort mal exposé. L'une des principales idées de ce médecin est que le siége de la faiblesse pouvait être, et était souvent autre part que dans les organes qui en paraissent frappés. Si ceux qui ont donné des histoires de fièvres adynamiques avaient médité sur les phénomènes présentés par les ouvertures des cadavres, peut-être auraient ils su plus tôt, dit M. Broussais, que ces fièvres étaient des gastro-entérites. Combien ces phénomènes lui paraissent frappans ! Ce sont, à l'extérieur du corps, des vergetures, des pétéchies, des taches de couleur et de formes différentes; ce sont, à l'intérieur, et spécialement sur la muqueuse digestive, des taches brunâtres, livides, de véritables pétéchies, une érosion de plusieurs points de cette membrane, qui est quelquefois gangrenée en divers endroits. En général, toutes les muqueuses sont plus ou moins rouges, molles, se décollent et se déchirent avec facilité; on aperçoit souvent, dans les bronches, des traces évidentes d'inflammation; les canaux bronchiques sont remplis de mucosi-

tés. Tout autre foyer d'irritation peut produire l'ensemble de symptômes désignés par le nom de fièvre adynamique.

Avant l'auteur de l'histoire des phlegmasies chroniques, on connaissait peu l'inflammation de la membrane muqueuse digestive, excepté celle qui est produite par l'introduction, dans les voies de la digestion, de certaines substances vénéneuses éminemment actives. M. Broussais a donné enfin une description exacte et complette de l'une des plegmasies les plus communes, et je vais présenter succinctement ses principales idées sur cette maladie.

Suivant M. Broussais, les signes de la phlogose gastrique sont : 1°. pendant la vie, certaines lésions des fonctions pouvant être rapportées à un surcroît de sensibilité de la membrane muqueuse; 2°. après la mort, rougeur et ulcération de cette même membrane. L'atmosphère, les alimens sont les excitans principaux de la membrane muqueuse des voies digestives; mais il en est d'autres qui peuvent être le résultat d'une maladie antérieure à la phlegmasie. M. Broussais a fait d'excellentes remarques sur les qualités de l'air qui nous rendent le plus impressionnables, la chaleur et l'électricité. Le calorique est un excitant très-actif. il augmente à un haut degré l'irritabilité de toutes les papilles nerveuses; il accélère la circulation, et stimule le cerveau; mais si l'excitation croît toujours, après d'énormes déperditions, l'énergie vitale décroît et s'épuise. La chaleur augmente beaucoup l'irritabilité des nombreuses papilles qui s'épanouissent dans la muqueuse digestive, si cette muqueuse est soumise à une stimulation continuelle; tandis que sa susceptibilité n'a pas diminué. Ses capillaires, dit M. Broussais, deviennent le siége d'une modification inflammatoire ou d'une aptitude à l'explosion de ce phénomène lors même que les forces vont s'épuisant, et cette aptitude pourra être d'autant plus considérable que l'individu sera moins fort. Ainsi les auteurs ont eu tort de se figurer que la débilité régnait dans les pays chauds. L'électricité agit comme le calorique, elle augmente la susceptibilité générale, celle des capillaires sanguins et celle des papilles nerveuses. Les substances stimulantes qui sont avalées agissent directement sur la membrane muqueuse de l'estomac; le mépris du soin de proportionner la quantité des alimens au degré de susceptibilité de cette membrane, est une cause très-commune de gastrite parmi les sujets forts, comme chez les faibles, certains prétendus stomachiques sont des excitans immédiats des voies gastriques: leur action longtemps continuée dispose à l'inflammation. Ces diverses causes peuvent produire avec autant d'efficacité, mais produisent moins souvent l'entérite que la gastrite, surtout celle qui consiste dans l'ingestion de substances alimentaires.

de mauvaise qualité; mais la chaleur humide dispose davantage à la phlogose des intestins qu'à celle de l'estomac. L'addition d'une cause excitante aux causes prédisposantes qui ont été indiquées, détermine l'invasion de la phlegmasie. C'est à l'inflammation de la membrane muqueuse des intestins que M. Broussais donne le nom d'entérite; il a donné une description parfaite de l'inflammation, soit aiguë, soit chronique, de la muqueuse digestive; il a mesuré sa durée d'après un calcul ingénieux sur des considérations relatives à la susceptibilité du sujet, à l'intensité des causes, au nombre de fois que les causes morbifiques ont agi, et aux différens degrés auxquels leurs stimulations répétées ont porté l'action morbifique. Lorsque ce mécanisme des phlogoses de la membrane muqueuse digestive est méconnu, son irritation chronique fait des progrès, et l'épuisement général est le résultat du défaut de nutrition, et d'un développement inutile de réaction, qui est lui-même le produit de la douleur, à moins que l'habitude ne protége le malade (*Histoire des phlegmasies chroniques*).

Je le répète, M. Broussais, en donnant pour la première fois une description complette de la phlogose de la membrane muqueuse de l'estomac et des intestins, peut opérer une véritable révolution en médecine; il fait connaître aux médecins la cause d'un grand nombre de phénomènes morbifiques dont ils ne pouvaient expliquer la nature; il les a délivrés de plusieurs erreurs extrêmement dangereuses dans la pratique, en fixant sur des bases invariables, l'emploi de la méthode débilitante et des toniques. Il suit les nuances des phlegmasies muqueuses du canal digestif, depuis la plus modérée des irritations gastriques, celle que provoque un repas ordinaire, jusqu'à l'inflammation la plus violente du tube digestif; il montre aux yeux leurs terminaisons, et les altérations organiques qu'elles peuvent causer; enfin, il fait une histoire fidèle du mécanisme, de la marche et des effets de l'irritation.

Le traitement qu'il propose est fort simple. Il consiste: 1°. à donner à la phlogose le temps de se calmer avant d'introduire des alimens dans l'estomac; 2°. à favoriser sa terminaison heureuse par des médicamens appropriés. Le régime, les saignées locales, les mucilagineux sans extrait ou arôme, certains acides végétaux, tels que le citrique et le tartareux pur, fort étendus dans une eau modérément sucrée; des fomentations froides, ou tièdes au plus, renouvelées fréquemment, sont les principaux moyens curatifs, et l'on modifiera leur application suivant les différens périodes de la maladie. Des phlegmasies fort aiguës cèdent promptement et avec rapidité à la méthode adoucissante, tandis qu'elles causent des ravages affreux lorsqu'elles sont combattues par les toniques, qui ne

peuvent être usités que comme adjuvans dans la convalescence.

Bichat a pressenti l'importance que les progrès de la médecine d'observation donneraient aux membranes muqueuses, dans ces lignes remarquables de l'Anatomie générale : En général, dit-il, je crois qu'il est peu de systèmes qui méritent plus que celui qui nous occupe de fixer l'attention du médecin, à cause des innombrables altérations dont il est susceptible, altérations qui supposent presque toujours celles des propriétés vitales dominantes dans ce système. M. Broussais, qui a été assez heureux pour venir après Bichat, a fécondé ces germes précieux.

Les phlegmasies des membranes muqueuses ont entre elles des traits d'analogie extrêmement remarquables; l'idée de les grouper en un même ordre est un trait de génie de M. le professeur Pinel. Aucun des tissus de l'économie animale n'est plus souvent enflammé que celui de ces membranes; mais elles ne sont pas également accessibles aux causes irritantes. Ainsi la membrane muqueuse du poumon, et celle qui revêt l'intérieur de l'estomac et des intestins, sont bien plus souvent enflammées que les muqueuses de l'oreille, du larynx ou de l'urètre. Il paraît qu'elles peuvent être, plus souvent que les membranes séreuses, affectées d'inflammations qui ne s'étendent pas aux tissus contigus; en effet, elles sont bien plus accessibles aux divers stimulus; c'est sur elle que ces stimulus agissent directement. Les principes délétères contenus dans l'air sont portés, à chaque inspiration, sur la membrane muqueuse pulmonaire, de même les différentes substances qui sont ingérées sont en contact immédiat avec la muqueuse digestive. Aussi, faut-il rapporter à la gastro-entérite, plusieurs maladies regardées, par les nosologistes, comme des variétés de l'inflammation du péritoine.

Rarement une membrane muqueuse est enflammée en totalité; mais assez souvent l'inflammation occupe une grande partie de son étendue, surtout lorsque la muqueuse digestive est le siége de la phlegmasie.

Tous les âges, tous les tempéramens, les deux sexes, toutes les constitutions et idiosyncrasies, peuvent présenter des phlegmasies muqueuses; on voit beaucoup de ces inflammations devenir chroniques chez les individus lymphatiques. Jadis, on subordonnait l'existence de ces maladies à celle d'une pituite abondante, ou d'une lymphe viciée. Les enfans, particulièrement les garçons, et ceux qui ont la fibre molle et lâche, sont, depuis l'âge de deux à sept ans, particulièrement sujets au croup; on voit un plus grand nombre d'angines chez les adultes qu'aux autres époques de la vie; la gastro-entérite est

commune dans tous les âges ; le catarrhe chronique de la vessie attaque plus souvent les vieillards que les jeunes gens. Ceux-ci, en exposant beaucoup plus leurs organes génitaux à des causes stimulantes, sont plus souvent affectés de blennorrhagie que les vieillards ; mais on voit quelquefois, dans la vieillesse, des écoulemens abondans, par l'urètre, d'une mucosité puriforme, absolument indépendans de tout coït. Les femmes ont une phlegmasie muqueuse qui leur est particulière, et qui est fort commune, c'est le catarrhe utérin ; elles paraissent plus exposées que l'homme au catarrhe pulmonaire, sans doute parce que la disposition de leurs vêtemens les rend plus accessibles aux causes irritantes qui portent sur les voies aériennes. On voit beaucoup de phlegmasies muqueuses dans les climats où règne habituellement une température humide ; la gastro-entérite est commune dans les temps et les climats chauds et secs, et les nombreuses variétés de l'inflammation de la membrane muqueuse des organes de la respiration sont fréquentes dans les temps et les climats humides et froids. Les vicissitudes atmosphériques, les changemens brusques du chaud au froid, surtout du sec à l'humide, sont des causes fort communes du catarrhe pulmonaire; la respiration habituelle de vapeurs irritantes, ou d'un air trop stimulant, par une cause quelconque, fixe, sur la muqueuse pulmonaire, une irritation lente, qui précède la désorganisation du tissu pulmonaire. Les phlegmasies des membranes muqueuses sont provoquées par un grand nombre de causes occasionelles qui ne doivent point être indiquées ici : ces causes varient suivant chaque espèce de membrane muqueuse, et sont celles de l'inflammation en général.

On a comparé les membranes muqueuses, surtout gastriques, à la peau, on les a appelées des tégumens internes ; ce parallèle est exact sous plusieurs rapports essentiels : il y a entre ces deux tissus une analogie remarquable d'organisation et de fonction. Lorsqu'une membrane muqueuse est mise accidentellement à découvert, elle ne s'enflamme pas, elle s'épaissit, elle perd sa rougeur ; elle se transforme, pour ainsi dire, en tissu cutané; lorsque l'utérus est renversé au point que sa face interne est devenue externe, il n'est pas beaucoup plus vivement affecté que la peau par le contact des corps étrangers. Une sonde introduite souvent ou laissée à demeure dans l'urètre ne produit plus par son contact de sensation douloureuse.

Une partie des fluides muqueux est rejetée au dehors ; une autre partie, beaucoup moins considérable que la première, est absorbée ou se mêle à d'autres fluides, et rentre dans la circulation ; le plus grand nombre des fluides muqueux sont rejetés en totalité au dehors. Bichat était tenté d'établir en

principe général que la circulation ne recevait aucun des fluides séparés par secretion. Ces fluides muqueux, dans le cours des phlegmasies, présentent des variétés fort remarquables; le premier effet de l'irritation est généralement d'arrêter la sécrétion des mucosités; bientôt ces mucosités sont rendues en petite quantité; elles sont, dans cette première période, peu ou point colorées, limpides, filantes, visqueuses, puis elles deviennent opaques; elles sont rendues en très-grande abondance, et leur couleur est un blanc jaunâtre, verdâtre, analogue à celui de la matière purulente. Lorsque l'inflammation est sur son déclin, la sécrétion des fluides muqueux devient beaucoup moins abondante, et les caractères physiques de ces fluides se rapprochent chaque jour de ceux qui leur sont naturels. Tels sont les phénomènes que l'on remarque dans le coryza, le catarrhe pulmonaire, la leucorrhée, la blennorrhagie. Ils reçoivent diverses modifications des diverses nuances de l'irritation fixée sur la muqueuse; le mucus abondant rendu dans la blennorrhagie, est tantôt liquide, peu coloré, légèrement jaunâtre, tantôt fort opaque et verdâtre, ou d'un jaune très-foncé. Les crachats expulsés par les malades qui éprouvent un catarrhe pulmonaire intense, sont tantôt blanchâtres et visqueux, tantôt grisâtres ou jaunâtres, fort épais; ceux-ci n'exhalent aucune odeur, ceux-là sont très-fétides. On ne remarque pas de variétés moins nombreuses dans les caractères physiques des fluides rendus par les femmes qui sont atteintes de leucorrhée.

Tantôt idiopathiques, tantôt symptomatiques, quelquefois sympathiques, les phlegmasies muqueuses peuvent être le produit d'une métastase; on a vu le catarrhe chronique de la vessie être causé, chez les vieillards, par la répercussion brusque d'une dartre. Quelques phlegmasies muqueuses sont contagieuses: ainsi le fluide purulent, sécrété dans la blennorrhagie, cause par son absorption, chez un individu sain, une inflammation de la même nature. Toutes les blennorrhagies n'ont pas un caractère syphilitique; des médecins en ont vu chez des hommes fort avancés en âge, que leur état, leurs vertus et leur parole ne permettaient pas d'accuser d'une cohabitation impure. Certaines blennorrhagies n'ont eu d'autre cause que le coït exercé avec une femme atteinte d'une leucorrhée ancienne, ou, selon quelques auteurs, soumise, au moment de l'acte vénérien, à l'écoulement périodique; il faut vraisemblablement, dans ces deux cas, que le fluide de la leucorrhée et de la menstruation ait des qualités irritantes qui lui manquent dans l'état ordinaire. Ces blennorrhagies non syphilitiques sont-elles contagieuses? Je le présume, mais je ne l'affirme pas.

Ordinairement sporadiques, les phlegmasies muqueuses, ou plutôt quelques phlegmasies muqueuses, comme une variété d'angine, la dysenterie, peuvent être épidémiques. La leucorrhée est endémique dans les grandes villes; le catarrhe pulmonaire présente ce caractère dans quelques contrées froides et humides.

Les phénomènes de l'inflammation sont remarquables: j'ai déjà indiqué ceux qui concernent la sécrétion des fluides muqueux, et le caractère de la douleur; la chaleur est en général très-vive, brûlante; la rougeur moins vive, moins intense que dans les phlegmasies séreuses. Si l'irritation est très-forte, on voit survenir un grand nombre de symptômes généraux, qui, réunis en groupe, ont été considérés, jusqu'à M. Broussais, comme des maladies essentielles, que l'on a appelées, suivant le caractère de ces symptômes, fièvres bilieuses, muqueuses et adynamiques. D'après cet auteur, ces affections sont symptomatiques et dépendantes de l'inflammation de la muqueuse, qui en est la cause essentielle.

Il faut compter parmi les phénomènes généraux ou sympathiques des inflammations muqueuses plusieurs éruptions cutanées, qui ont été considérées longtemps comme des maladies d'un ordre particulier. Chaque phlegmasie a des symptômes qui lui sont propres, qui la distinguent des autres maladies de la même famille; le croup n'est pas l'angine ordinaire. Indépendamment de la différence de l'organe enflammé, il y a des variétés dans les symptômes des phlegmasies des membranes muqueuses, pulmonaire et digestive; mais malgré ces différences, toutes ont la même physionomie, si je puis m'exprimer ainsi. Leur inflammation peut produire les fausses membranes; on a trouvé ces productions organiques sur les yeux, dans le nez, l'oreille, le pharynx, le larynx, la trachée-artère, les bronches, les intestins, l'utérus. *Voyez* MEMBRANES (fausses).

En général, les phlegmasies muqueuses ont quelque tendance à devenir chroniques, quoique leur marche soit souvent aiguë; les catarrhes sont des maladies fort opiniâtres, et qui récidivent fréquemment. Il ne peut être question, dans ces considérations générales, ni de leurs complications, ni de leurs terminaisons, ni du traitement qu'elles réclament; chacun de ces points de doctrine a été examiné avec toute l'étendue convenable dans ceux des articles de ce Dictionaire consacrés à l'histoire des inflammations des membranes muqueuses en particulier. On trouvera de très-bonnes réflexions sur l'inflammation du tissu muqueux à l'article *inflammation* (t. XXIV, pag. 567).

II. *Membranes séreuses* ou *villeuses simples* (Ch.). Essen-

tiellement formées par des capillaires séreux, dit M. Chaussier, elles ont composées d'un seul feuillet, sont transparentes, plus ou moins minces; l'une de leurs surfaces adhère à d'autres tissus, l'autre est lisse, d'un blanc reluisant, villeuse, et humectée d'un fluide séreux. Il entre dans la composition du tissu séreux des vaisseaux sanguins, du tissu lamineux, des nerfs, mais spécialement des capillaires séreux. Les membranes séreuses exposées à l'air ne jaunissent point, et ne deviennent pas opaques en se desséchant; elles résistent beaucoup plus que les membranes muqueuses à la macération et à la putréfaction; l'ébullition les racornit sans les jaunir. Il y a beaucoup d'analogie, et une différence inconnue, dans la nature intime entre les séreux et lamineux. Les vaisseaux lymphatiques composent essentiellement, comme je l'ai dit, le tissu des membranes séreuses, on voit leurs orifices en quantité innombrable sur la surface libre de ces membranes; mais il est difficile de distinguer ceux des vaisseaux absorbans de ceux qui appartiennent aux exhalans. D'après cette structure, dit Bichat, il faut regarder les membranes séreuses, toujours disposées en forme de sacs sans ouverture, comme de grands réservoirs intermédiaires aux systèmes exhalant et absorbant, où la lymphe, en sortant de l'un, séjourne quelque temps avant d'entrer dans l'autre, où elle subit sans doute différentes préparations que nous ne connaîtrons jamais, parce qu'il faudrait l'analyser comparativement dans ces deux ordres de vaisseaux; ce qui est presque impossible, au moins pour le premier, et où enfin elle sert à divers usages, relatifs aux organes autour desquels elle forme une atmosphère humide. Peu de vaisseaux sanguins entrent dans l'organisation du tissu séreux; cette organisation n'est pas entièrement la même dans les différentes membranes qui appartiennent à ce système, comme il est facile de s'en convaincre en comparant la plèvre à l'arachnoïde, le péritoine à la tunique vaginale, et il y a même une différence manifeste d'organisation entre les diverses portions d'une même membrane séreuse.

Propriétés vitales. L'extensibilité et la contractilité de tissu des membranes séreuses est manifeste et fort grande, quoique moindre qu'on pourrait le présumer en ayant égard à l'extrême dilatation qu'elles subissent dans la grossesse, l'hydropisie ascite, etc.; elles ne reviennent pas complétement sur elles-mêmes lorsqu'elles ont été beaucoup et longtemps distendues, elles sont privées de sensibilité animale; mais leur irritabilité est très-vive, et elle est mise en jeu dans des circonstances extrêmement variées.

L'arachnoïde, la plèvre, le péritoine sont d'immenses sacs sans ouverture qui se déploient en dehors de leurs organes respectifs, qui se replient autour des vaisseaux sanguins de

ces organes, en leur formant une véritable gaîne, et auxquels il faut considérer, suivant la remarque de Bichat, deux parties distinctes, quoique continues, et embrassant, l'une la surface interne de la cavité où elles se rencontrent, l'autre les organes de cette cavité : ainsi, il y a une plèvre costale, et l'autre pulmonaire, une arachnoïde crânienne et une cérébrale, une portion du péritoine reployée sur les organes gastriques, et l'autre sur les parois abdominales, une portion libre du péricarde, et une adhérente au cœur. Ces membranes, dans leur trajet, sont partagées en divisions, presque toujours indépendantes les unes des autres. Leur surface, libre ou interne, est lisse, d'un blanc éclatant, reluisant, mais moins que celui des aponévroses, villeuse, couverte d'une multitude d'orifices lymphatiques, humectée continuellement d'un fluide séreux; elle isole les organes voisins et facilite leurs mouvemens. La surface adhérente ou externe de ces membranes est unie aux parties adjacentes par du tissu lamineux, et, sauf quelques exceptions, d'une manière assez lâche.

Une véritable rosée d'un fluide limpide baigne la surface libre des membranes séreuses; ce fluide versé sans cesse par les exhalans, est repris continuellement par les absorbans. On ignore si sa quantité varie suivant les divers états des organes qu'enveloppent les membranes séreuses. Ce liquide, dans l'état de santé, dit M. Thénard, est en trop petite quantité pour qu'on puisse s'en procurer assez pour en faire l'analyse; il n'en est pas de même dans l'hydropisie, il ne diffère du sérum du sang qu'en ce qu'il est moins albumineux; celui qui existe dans les ventricules du cerveau l'est ordinairement très-peu : telle est encore exactement la nature de l'humeur de la brûlure et de celle des vésicatoires.

Extrêmement minces chez le fœtus, humectées d'un fluide plus visqueux, plus onctueux qu'il ne le sera par la suite, les membranes séreuses ont un accroissement proportionné à celui des organes qu'elles recouvrent. Lorsque l'enfant a vu le jour, elles deviennent le siége d'une exhalation plus active, s'épaississent par les progrès de l'âge, dit Bichat, en perdant un peu de leur résistance et de leur souplesse, deviennent d'un blanc terne, s'ossifient dans l'âge avancé, et contractent souvent des adhérences avec les parties voisines.

Bichat décrit séparément les membranes synoviales et les membranes séreuses, et cependant, comme lui-même le remarque, il y a la plus grande analogie entre elles sous les rapports : 1°. de la texture dans les unes comme dans les autres, composée essentiellement de capillaires séreux, sans fibre manifeste, diaphane, d'un blanc luisant; 2°. de la forme : les membranes synoviales comme les membranes séreuses sont des

sacs sans ouverture, des poches qui se déploient sur les surfaces articulaires, les paquets graisseux, les ligamens auxquels elles forment une gaîne, et qui, par cette disposition, sont hors de la cavité articulaire, quoique saillans dans son intérieur; 3°. des fonctions: si ses membranes séreuses exhalent un fluide qui lubréfie leur surface libre, et facilite les mouvemens des organes voisins, les synoviales exhalent un fluide essentiellement albumineux comme le premier, et qui, comme lui, a pour fonctions de diminuer le frottement, de rendre les mouvemens plus faciles, et de s'opposer à la formation des adhérences. Ces rapports sont si évidens et si concluans, que, malgré quelque différence légère d'organisation entre le tissu des membranes séreuses et synoviales, et de composition entre le fluide qu'elles exhalent, je pense que Bichat n'eut point dû les décrire séparément, en faire deux tissus distincts, mais réunir les synoviales aux membranes séreuses. *Voyez* SYNOVIE, SYNOVIALE.

L'arachnoïde cérébrale, crânienne et rachidienne, la membrane de l'humeur aqueuse, la plèvre, le péricarde, le péritoine et l'épiploon, la membrane séreuse du testicule, les membranes synoviales, appartiennent au même genre de membranes. Avant Bichat, ce genre de membranes était peu connu. Pierre Demours donna, le premier, une description exacte de la membrane séreuse de l'œil, nommée par lui capsule de l'humeur aqueuse, et qui revêt la face concave de l'œil, nommée par lui capsule de l'humeur aqueuse, et qui revêt la face concave de la cornée. Les anatomistes avaient quelques notions justes sur la séreuse des testicules et sur la plèvre. Bichat, le premier, donna une histoire complette de l'arachnoïde; il ne se borna pas à des considérations générales sur le péritoine; il prit cette membrane dans un point de son étendue, et la suivit dans tout son trajet sur les organes et viscères abdominaux. On n'a rien encore ajouté sur ce qu'il a dit des membranes séreuses en général et en particulier.

Des membranes séreuses dans l'état pathologique. L'arachnoïde, la plèvre, le péricarde, le péritoine, la tunique vaginale, la membrane de l'humeur aqueuse de l'œil, et peut-être encore les synoviales, sont des membranes séreuses, déployées tantôt sur un seul organe, tantôt sur plusieurs, et qui sont souvent enflammées, mais moins souvent cependant que les membranes muqueuses; toutes ne sont point également accessibles aux causes irritantes; on voit dix ou douze pleurésies sur une seule frénésie. Après la plèvre, le péritoine paraît être la séreuse la plus susceptible d'inflammation, puis vient le péritoine, puis l'arachnoïde; les phlegmasies spontanées de la tunique vaginale sont extrêmement rares.

Ces membranes peuvent-elles être enflammées sans que l'irritation se soit propagée aux parties qui leur sont immédiatement contiguës? Ce point de doctrine est admis par la plupart des nosologistes modernes, et pourrait être cependant soumis à la discussion. Beaucoup de médecins célèbres ont décrit sous un même nom les inflammations aiguës de la poitrine; et la plupart des auteurs qui ont cru à une péripneumonie indépendante de la pleurésie parlent cependant, dans leurs observations d'inflammation du poumon, de phénomènes qui ne peuvent appartenir qu'à la phlegmasie de cette plèvre, qu'ils assurent avoir été intacte. Comme toutes les membranes séreuses, la plèvre est peu exposée à l'action des causes irritantes, tandis que le poumon et sa membrane muqueuse le sont beaucoup et immédiatement. Pour admettre une pleurésie sans aucune inflammation du tissu avec lequel la plèvre est en contact intime, il faudrait qu'on eût un nombre plus grand d'observations dans lesquelles les symptômes de la phlegmasie, pendant la vie du malade, et l'état des parties après la mort, prouvassent par leur accord que la plèvre peut être enflammée et le poumon intact, *et vice versâ:* j'essaierai ailleurs, avec plus d'étendue, de traiter cette question importante. *Voyez* PÉRIPNEUMONIE.

M. Gastellier a presque nié l'existence de la péritonite, et, il faut l'avouer, ses raisons sont spécieuses; il a voulu démontrer que cette inflammation est infiniment moins commune que le disent les auteurs, et prouve combien cette expression si souvent employée, fièvre et péritonite puerpérale, est un terme générique vague et insignifiant. La péritonite vraie, comme la pleurésie, est extrêmement rare, et il est probable qu'on a souvent décrit sous son nom des gastro-entérites, et chez les femmes nouvellement accouchées des métrites.

Plusieurs nosologistes décrivent séparément comme autant de maladies essentielles la méningée ou inflammation de la dure-mère, l'arachnodésie, dont ils font deux ou trois variétés d'après le siége, l'inflammation de la pie-mère, et celle du cerveau; cependant, quand on examine sans prévention les signes attribués par les auteurs à chacune de ces phlegmasies cérébrales, on voit qu'il n'en est point de caractéristiques. Non-seulement il est impossible de distinguer entre elles l'inflammation des trois enveloppes de l'encéphale, mais encore on ne peut, d'après aucun signe positif, assurer qu'il y a céphalite ou inflammation des méninges. Il est aisé, dans une monographie, de rassembler des observations, et de faire des espèces et des variétés; au lit du malade, toutes ces distinctions subtiles s'évanouissent, et le médecin qui ne raisonne pas d'après des livres, mais qui se sert de son jugement, ce qui

est assez rare, est fort étonné de ne trouver que de l'incertitude, qu'une grande obscurité dans l'observation de maladies si complétement décrites par les auteurs. La même maladie que cet écrivain décrit sous le nom de méningée, cet autre en fait l'histoire sous celui d'arachnodésie; le mot frénésie est un terme générique que des auteurs emploient pour désigner sans distinction les phlegmasies cérébrales, et dans ce sens il mérite d'être conservé, quoiqu'on eût pu faire choix d'une expression plus juste.

La douleur dans les phlegmasies séreuses est ordinairement très-vive, lancinante, plus ou moins étendue; tantôt elle est fixe dans le même lieu, tantôt elle change de place, mais ce changement ne paraît être que son extension. Son caractère paraît varier pour chaque séreuse; elle augmente dans chacune d'elles par de très-légères causes, le changement de position, une pression, même très-faible, sur la partie enflammée. De Haën et Sarcone disent avoir vu des pleurésies sans douleur. Un phénomène bien remarquable des phlegmasies séreuses est la formation des fausses membranes, ou le changement des granulations blanchâtres, de la matière purulente en un tissu organique; et les adhérences qui, comme les fausses membranes, sont fort communes à la surface libre des séreuses (*Voyez* ADHÉRENCE, MEMBRANES fausses). M. Cruveilhier a vu de fausses membranes dans les articulations d'un individu qui succomba sous un rhumatisme inflammatoire général.

Lorsqu'une membrane séreuse, mise accidentellement à découvert, est exposée au contact de l'air, elle s'enflamme toujours, et cette inflammation est fort dangereuse : voilà pourquoi les plaies qui pénètrent dans les cavités splanchniques sont si souvent mortelles; voilà pourquoi une plaie légère qui a ouvert une articulation cause des accidens si terribles.

Les phlegmasies des membranes séreuses sont beaucoup moins communes que les muqueuses; il y a vraisemblablement dans ces maladies une inflammation plus ou moins intense des tissus contigus, et vraisemblablement encore ces tissus contigus sont, dans la plupart des cas, le foyer de l'irritation. *Voyez* FRÉNÉSIE, PÉRICARDITE, PÉRITONITE, PLEURÉSIE.

III. *Membranes fibreuses, albugineuses* (Chaus.). Elles sont essentiellement formées par cette fibre que M. Chaussier appelle albuginée, et qu'il définit ainsi : fibre linéaire, blanche, compacte, ferme, rénitente, élastique, peu extensible; qui s'attendrit difficilement dans l'eau froide, s'amollit, se fond dans l'eau bouillante; qui est formée de fascicules, de fibrilles semblables, et paraît essentiellement composée de gélatine unie à une certaine quantité d'albumine.

Il n'y a pas une grande différence d'organisation entre les

différentes membranes fibreuses, elles sont élastiques, résistantes, plus ou moins épaisses; leur couleur est gris-foncé, les aponévroses sont très-blanches et resplendissantes. Plusieurs membranes fibreuses sont formées de l'adossement de deux feuillets distincts seulement dans quelques points; dans certains organes de cette nature, la fibre albuginée est disposée parallèlement, dans d'autres entrecroisée en tous sens. Tantôt cette fibre forme une toile large, résistante, épaisse, étendue autour d'un organe dont ses prolongemens isolent les différentes portions, telle la dure-mère ou méningée; tantôt elle constitue une sorte de cylindre ou de canal qui se continue, par ses deux extrémités, audessus des extrémités articulaires des deux os (les capsules des articulations); tantôt cette même fibre forme des poches qui renferment des muscles ou des brides, des parois qui ferment des cavités : nulle membrane fibreuse ne mérite davantage que le périoste de fixer l'attention du physiologiste; elle sera étudiée à part. Beaucoup de vaisseaux sanguins percent le tissu fibreux et se ramifient dans son intérieur; il doit recevoir nécessairement des vaisseaux exhalans et absorbans et des nerfs, mais le scalpel de l'anatomiste ne peut les découvrir et suivre leur trajet. Il paraît certain, a dit Bichat, qu'il y a un rapport d'organisation remarquable, quoique peu connu, entre la circulation des membranes fibreuses et celle de l'organe qu'elles recouvrent. Toujours elles sont continues aux parties voisines par leurs deux surfaces.

Les aponévroses, si multipliées dans l'économie animale, autour des muscles qu'elles enveloppent, ou auxquels elles fournissent des points d'insertion; les capsules articulaires, les gaines fibreuses des coulisses des tendons, la dure-mère, la membrane propre de plusieurs organes du rein, du testicule; la sclérotique, le périoste duquel semblent naître toutes les membranes fibreuses, puisque toutes communiquent avec lui, ou se confondent avec son tissu, composent le genre des membranes fibreuses, qui a pour caractère l'identité de nature de la fibre albuginée, dont la disposition est du reste fort variable. Plusieurs prolongemens, ou tissus fibro-lamineux, que l'on trouve dans l'intérieur de l'abdomen, doivent être rapportés à ce genre.

Depuis Bichat, si l'on n'a rien ajouté à l'état de la science sur les membranes fibreuses en général, on a du moins singulièrement perfectionné leur histoire particulière; on les a disséquées avec un soin extrême; on en a découvert plusieurs, dont la connaissance est fort utile au chirurgien opérateur. Gimbernat, Cooper, M. Jules Cloquet nous ont donné d'excellentes descriptions des différens *fascia* et prolongemens fibreux, ou

fibro-lamineux, qui forment ou entourent les canaux cruraux et suspubiens. *Voyez* MÉROCÈLE.

Propriétés. Quoique peu extensibles et contractiles, les membranes fibreuses le sont cependant d'une manière évidente; elles sont privées de la sensibilité animale. Leur irritabilité, niée par quelques physiologistes, a été démontrée par d'autres. Ce point de doctrine important a été examiné ailleurs. *Voyez* IRRITABILITÉ.

Il est des membranes fibreuses dont les fonctions ne sont point connues, ou du moins ne le sont pas parfaitement, tel, le périoste, la plus remarquable de toutes (*Voyez* PÉRIOSTE); d'autres ont évidemment pour fonction principale de concourir à maintenir en rapport des surfaces articulaires, de favoriser la circulation du sang en protégeant des vaisseaux importans, de fermer des cavités, de soutenir, de défendre en quelque sorte certains organes contre l'impression que pourrait produire sur eux l'action des organes voisins, de contenir des muscles puissans, en réfléchissant, dit Bichat, le mouvement sur le membre dont elles déterminent, d'ailleurs, la forme extérieure, etc. Elles ne forment pas de replis; elles n'ont pas l'étendue des membranes muqueuses ou séreuses, mais elles sont bien plus multipliées. On les trouve partout dans les cavités et dans les membres, autour des os et au voisinage des muscles. La fibre albuginée ne forme pas toujours une toile continue également résistante dans tous ses points; on voit, en divers points de la surface de quelques membranes fibreuses des interstices, des éraillemens remplis de tissus lamineux et adipeux. Les aponévroses abdominales sont fort remarquables par leur organisation, leur multiplicité, leurs fonctions; c'est à elles que la paroi antérieure de l'abdomen doit sa résistance.

Lorsqu'une membrane fibreuse est percée pour le passage d'un très-gros vaisseau sanguin, son ouverture est rarement arrondie, et ordinairement quadrilatère, avec plus ou moins de régularité, et formée de fibres disposées sur différens plans. Certaines membranes fibreuses sont tendues par des muscles particuliers: telle l'aponévrose fémorale.

Des membranes fibreuses dans l'état pathologique. La pathologie des membranes fibreuses est moins connue que celle des autres genres de membranes; on n'a guère que des probabilités sur le siége de la goutte et du rhumatisme que l'on place dans le système fibreux. Ces maladies s'observent surtout dans la force de l'âge; elles attaquent plutôt l'homme que la femme, sévissent contre tous les tempéramens, et succèdent ordinairement à un refroidissement subit, à l'habitation des lieux humides et froids; elles peuvent être produites suivant

les auteurs, par une alimentation trop abondante, par l'abus des alcooliques, du coït, par des évacuations excessives, par la suppression des évacuations habituelles, par des métastases; elles paraissent être souvent héréditaires.

L'invasion des phlegmasies du système fibreux est souvent brusque, subite; mais elle est quelquefois précédée de symptômes précurseurs en général peu intenses, comme d'un malaise général, d'une sensation plus ou moins extraordinaire de chaud ou de froid, de douleur ou de chatouillement. Leurs symptômes propres sont les suivans : une douleur ordinairement très-vive, variable cependant, qui augmente par le toucher, qui est extrêmement mobile, qui, tantôt siége dans la partie charnue des muscles, tantôt s'établit sur leurs tendons, leurs aponevroses; d'autres fois se place sur les ligamens articulaires, les membranes synoviales; un sentiment de froid plus ou moins vif; ordinairement un peu de tuméfaction; quelquefois un peu de rougeur; lorsque ces symptômes sont très-intenses, un mouvement fébrile se déclare.

Les phlegmasies des membranes fibreuses ont rarement une marche régulière; leur retour est souvent périodique; la douleur parcourt souvent successivement toutes les parties du même système d'organes, s'établit à la fois sur toutes les articulations, ou, ce qui est plus ordinaire, se transporte de l'une à l'autre; leur durée est aiguë ou chronique. Elles se terminent ordinairement par une résolution plus ou moins complette; elles laissent quelquefois après elle une tumeur plus ou moins considérable, souvent le principe des tumeurs blanches, quelquefois une paralysie incurable.

On a trouvé à la suite de ces phlegmasies des concrétions tophacées, ou une exsudation comme gélatineuse autour des articulations malades, quelquefois du pus dans les articulations; ces maladies ont une tendance extrême à la récidive, elles deviennent souvent habituelles, elles guérissent difficilement. *Voyez* GOUTTE, RHUMATISME.

L'irritabilité du système fibreux, muette sous l'action de la plupart des excitans, est muette dans quelques maladies; peu de maladies sont plus douloureuses que les tumeurs blanches rhumatismales et l'entorse.

Bichat admet trois espèces de membranes composées, les séro-fibreuses, les séro-muqueuses et les fibro-muqueuses; il est des membranes qui ne peuvent être classées dans les genres précédens : ce sont les tuniques moyenne et interne des vaisseaux sanguins, la membrane médullaire, la pie-mère, la rétine, la choroïde, etc.

M. le professeur Chaussier admet plusieurs genres de membranes que Bichat n'a pas admis ou distingués : les *lamineuses*,

uniquement formées par des fibres laminaires, sont blanchâtres, plus ou moins denses, et leurs surfaces sont garnies de filamens qui s'attachent aux parties adjacentes. Telles sont la tunique des muscles, cette membrane des viscères que l'on nomme communément nerveuse. Les *musculeuses* ou *charnues*, essentiellement formées par des faisceaux de fibres musculaires, unis par des filamens laminaires; elles sont plus ou moins rouges, éminemment contractiles: telle est la membrane musculaire de l'estomac, des intestins, de la vessie. Les *couenneuses* ou *albumineuses;* formées par l'excrétion des sucs albumineux ou gélatineux qui se concrètent, elles sont molles, susceptibles de se régénérer. Quelques-unes ne présentent aucune texture fibreuse ou vasculaire, comme l'épiderme, etc. D'autres sont percées de ramuscules vasculaires, comme l'épichorion, quelques adhérences et cicatrices anciennes (Chaussier).

Chaque muscle est entouré d'une gaine, d'une sorte de poche lamineuse plus ou moins dense et résistante, contiguë d'une part à la fibre musculaire, de l'autre à des tissus lamineux ou à des aponévroses; de cette poche commune partent un grand nombre de prolongemens qui forment une enveloppe particulière à chaque faisceau de fibres musculaires, et desquels partent d'autres prolongemens qui forment une petite gaine autour de chaque fibrile. Cette organisation n'est pas la même dans tous les muscles. On ne peut appeler véritablement du nom de membrane que l'enveloppe générale du muscle. *Voyez* MUSCLE.

Les fibres musculaires de l'œsophage, de l'estomac, des intestins, de la vessie, forment de véritables membranes, en général très-minces, contiguës d'une part à une membrane muqueuse, de l'autre, dans quelques viscères, à une membrane séreuse. Cependant leur description me paraît devoir être renvoyée au mot *muscle*, article qui comprendra l'histoire complette de tout ce qui appartient à ce système d'organes. *Voyez* MUSCLE.

Je renvoie à des articles particuliers la description de la pie-mère, de la membrane médullaire, de la rétine, du périoste, de la membrane des cicatrices, des membranes albumineuses, etc.

Plusieurs articles de ce Dictionaire contiennent des détails étendus sur la pathologie et l'anatomie des membranes. J'ai eu soin d'y renvoyer les lecteurs, pour éviter les répétitions, afin de pouvoir réduire à un nombre de pages médiocre un article qui, sans cette considération, eût réclamé la plus grande partie de ce volume. (J. B. MONFALCON).

MEMBRANE ACCIDENTELLE, *membrana accidentalis*; membrane dont l'existence, due à des dispositions, à des circons-

tances extraordinaires, morbides, le plus souvent inappréciables ou inconnues, n'est pas constante, et paraît une exception à l'ordre naturel de l'économie animale.

Parmi les lois de notre organisation, dont la découverte est en médecine d'une grande importance, l'on doit surtout compter ce que nous avons appris dans ces dernières années sur le développement accidentel de certains tissus, et particulièrement sur celui des membranes. Si ces dernières productions, les productions membraneuses qui ne doivent point exister suivant les lois ordinaires de la nature, ou les membranes accidentelles, nous montrent quelques tristes vérités, elles nous apprennent aussi qu'il y a très-souvent des remèdes certains à opposer aux maladies qu'elles constituent, et que d'autres fois elles sont des circonstances heureuses, qui protégent notre santé contre les causes qui tendent à la détruire. Cela est d'autant plus remarquable, que presque toutes les autres productions accidentelles sont, comme les corps fibreux, les tubercules, le cancer, etc., accompagnés de dangers plus ou moins grands, et souvent suivis de la mort. Cette différence sera facile à déduire des détails dans lesquels j'entrerai.

La division que j'adopte dans cet article, est basée sur les caractères anatomiques des membranes accidentelles, que je vais décrire en suivant l'ordre alphabétique.

Membranes cartilagineuses et demi-cartilagineuses. Les membranes cartilagineuses sont toujours des espèces d'incrustations qui s'offrent sous la forme de plaques situées immédiatement audessous des membranes séreuses naturelles, ordinairement entre celles-ci et quelques viscères, tandis que les membranes demi-cartilagineuses concourent à la formation de certains kystes. *Voyez* CARTILAGE ACCIDENTEL et KYSTE, où elles sont décrites.

Membranes des cicatrices. Voyez CICATRICE pour celle qui se forme à la suite du développement de bourgeons charnus, et MEMBRANE (fausse), pour la cicatrice profonde des plaies réunies par ce qu'on appelle première intention.

Membranes composées. Ce sont celles dans la composition desquelles il y a plusieurs tissus. Certains kystes paraissent seuls les offrir. *Voyez* KYSTE CARTILAGINEUX et OSSEUX.

Membranes dermoïdes accidentelles.

A. Parmi ces membranes, les unes offrent la plus grande analogie avec la peau : texture, organisation, usages, tout paraît semblable. Mais dans ce cas, le derme accidentel est formé par une membrane muqueuse, qu'une circonstance pathologique expose continuellement et pendant très-longtemps, au contact de l'air et des corps étrangers. C'est ainsi que, dans le renversement du

vagin hors de la vulve, la surface muqueuse de ce conduit perd quelquefois de sa sensibilité, de sa rougeur, de sa mollesse, cessse de séparer des mucosités, devient plus blanche, insensible au contact de l'air, à celui des vêtemens, et se recouvre, assure-t-on, d'un épiderme (J. Cruveilhier, *Essai sur l'anat. path.*, tom. II., p. 149). Le fond des sillons qui s'aperçoivent sur la surface vaginale passée à l'état comme cutané, est moins blanc que les points les plus extérieurs, et, au lieu de séparer un fluide muqueux, fournit parfois une humeur comme caséeuse, à odeur forte, et qui se rapproche de l'humeur des follicules des grandes lèvres et de la couronne du gland.

M. le professeur Dupuytren a vu des tumeurs développées sur le clitoris, qui présentaient l'aspect de la peau à leur surface, et celui d'un tissu muqueux dans le fond de plusieurs sillons (*Cours oral d'anat. path.*).

On sait que les juifs, les mahométans et tous ceux qui sont circoncis, ont la surface du gland d'une sensibilité moins exquise que les autres hommes. Mais je crois pouvoir affirmer que la surface muqueuse ne prend véritablement l'apparence du derme, que dans les points du prépuce mis à découvert depuis longtemps.

N'ayant jamais eu occasion de m'assurer de la transformation d'un tissu muqueux en tissu cutané parfait, je renvoie à l'auteur que j'ai cité.

B. Les autres membranes dites dermoïdes accidentelles ne me semblent guère mériter ce nom, car elles ne peuvent être comparées à la peau que sous quelques rapports. Pour l'ordinaire, elles n'en ont ni la trame ni plusieurs autres caractères. L'histoire en est tracée aux articles CICATRICE et KYSTE. *Voyez* ces mots.

Membranes épidermoïdes accidentelles. L'épiderme, cette membrane qui ne paraît point participer à la vie, qui recouvre toute la peau, et prévient ainsi les effets fâcheux qui résulteraient du contact immédiat des corps extérieurs sur les papilles nerveuses, se reforme aussi facilement qu'il est enlevé. L'action d'un épispastique, celle d'une chaleur concentrée, d'un frottement trop rude, de beaucoup de phlegmasies de la peau, de beaucoup de maladies éruptives, etc., qui détruisent son adhérence, sont toujours suivies de sa reproduction.

Dans les cas où l'on peut observer celle-ci, on voit qu'elle se fait de la manière suivante : des gouttelettes extrêmement petites et très-rapprochées, se forment à la surface du derme qui vient d'être dénudé, se répandent en quelque sorte en lames en se réunissant, puis se dessèchent et adhèrent.

Mais ce nouvel épiderme n'est pas aussi épais que l'était

celui qu'il remplace, ni qu'il le sera. Ce n'est que plus tard qu'il le devient assez pour émousser suffisamment les sensations tactiles, et les mettre en harmonie avec nos besoins. Dès-lors seulement la peau perd la couleur rosée qu'elle conserve durant quelque temps chez ceux qui ont eu un vésicatoire, une variole, etc.

Tout porte à croire que la reproduction de l'épiderme se fait de la même manière, ou à très-peu près, audessous des écailles de l'ancien épiderme dans les desquamations qui terminent certaines maladies éruptives, audessous de l'espèce de fausse membrane des vésicatoires, et dans la mue qu'on observe à certaines époques chez beaucoup d'animaux où il tombe tout entier à la fois. La plus grande différence doit être dans le détachement de celui qu'il remplace (*Voyez* DESQUAMATION, MUE). La condition nécessaire au renouvellement de l'épiderme dans les points où il n'existe plus, est l'absence d'une irritation trop vive du derme. C'est sur cette observation et sur la crainte d'arracher un épiderme qui se forme actuellement, qu'est fondé le mode de pansement d'un vésicatoire qu'on veut sécher.

Les cicatrices n'ayant pas d'épiderme, au moins comme sur le reste de la surface cutanée, cette membrane ne peut s'y renouveler. Il y a néanmoins une exception qui mérite d'être notée ici : c'est que, s'il n'y a que la superficie du derme qui ait été détruite, l'espèce de cicatrice qui naît alors, est recouverte d'un épiderme susceptible de se reproduire lorsqu'il a été enlevé. Le nombre de fois que cette membrane peut se renouveler, est indéfini. *Voyez* EPIDERME.

Membranes fibreuses accidentelles. Voyez FIBREUX ACCIDENTEL (tissu).

Membrane des fistules. Voyez plus loin, MEMBRANES MUQUEUSES ACCIDENTELLES.

Membrane médullaire accidentelle. Quelque temps après la production d'une fracture, le canal médullaire de chaque fragment s'oblitère à son orifice et au voisinage de la fracture. Cette oblitération marche progressivement de celle-ci vers les extrémités articulaires, et resserre la moelle dans la portion de cavité qui reste. Lorsque, ensuite, la cavité s'est complétement reformée dans toute la longueur de l'os, et à mesure qu'elle se développe, on observe une moelle en masse nouvelle qui a une membrane ou une apparence de membrane en tout semblable à ce qu'elle était avant la fracture. Des vaisseaux aussi nombreux et aussi considérables que ceux qui existaient avant l'accident, et distribués à leur instar, s'y remarquent. Le temps nécessaire pour l'entier rétablissement de la membrane médullaire, et, par conséquent, de la moelle et de la ca-

vité qui les renferme, varie beaucoup, ainsi que M. Breschet et moi venons de nous en assurer dans des expériences sur le cal. Ce rétablissement complet a quelquefois lieu avant le cinquième mois sur les chiens, et, d'autres fois, il ne l'est pas encore à sept mois et demi. Je suppose que les fragmens se sont consolidés étant exactement affrontés par les surfaces de la fracture. Chez l'homme, il ne paraît pas que ce soit jamais avant le huitième ou même le neuvième mois. *Voyez* OSSIFICATION DU CAL.

Membranes muqueuses accidentelles. C'est dans certains kystes, dans certains dépôts purulens, au milieu des surfaces muqueuses naturelles elles-mêmes, mais surtout dans les trajets fistuleux qu'on observe les membranes muqueuses accidentelles.

A. *Dans les fistules.* Lorsqu'une voie accidentelle est ouverte au dehors ou dans quelqu'une des cavités muqueuses, à un liquide, et que ce liquide habituellement charrié par la voie insolite, l'entretient, celle-ci prend les caractères des conduits muqueux naturels. Aux bourgeons charnus, produits d'abord par l'inflammation, succèdent une surface, un tissu muqueux, puis une véritable membrane de ce genre, qui peut persister ensuite indépendamment de la cause qui l'a amenée.

On dirait que l'économie est assujétie aux mêmes lois dans l'état pathologique, qui nous occupe actuellement, que dans l'état de santé, puisqu'en effet il suffit d'une excrétion constante pour donner à son conduit les caractères des tuyaux excréteurs. Mais prouvons ce que j'avance.

La surface interne des fistules, outre les fluides qu'elle sépare, est en contact avec des matières qui lui sont étrangères. Ces matières sont ici de la lymphe, là de la salive, en cet endroit de l'urine, en cet autre des excrémens, etc.; ou bien, et c'est ce qui a lieu le plus souvent, c'est du pus qui provient d'un foyer (*Voyez* FISTULE). Elle est continuellement humide et comme veloutée au toucher, excepté où il y a des callosités. La couleur de cette surface n'est pas la même pour tous les trajets fistuleux; rosée, plus ou moins vermeille lorsqu'elle présente l'apparence d'un état inflammatoire et qu'elle est récente, on la voit, au contraire, finir par prendre une couleur plus pâle lorsque la fistule a livré passage, pendant quelque temps, à un liquide ou substance qui n'est pas du pus ni des matières stercorales. Entre autres faits que je pourrais rapporter, qu'il me suffise de citer un homme qui, par suite de l'opération de la taille, avait une fistule urinaire directement étendue du fond de la vessie au périnée. La plaie, rouge d'abord, a pâli peu à peu, et, trois mois et demi après l'opération, la surface interne de la fistule, au moins la portion de son

trajet que l'on pouvait apercevoir à l'aide d'une certaine position que prenait le malade, était déja blanchâtre, et offrait presque l'apparence intérieure des uretères.

Ce que je viens de rapporter suffit, ce me semble, pour établir que le trajet des fistules offre très-souvent quand elles sont anciennes, sinon une membrane, au moins une surface comme muqueuse. Dans les premiers temps, ou lorsque l'inflammation, l'irritation continuent, il y a une surface muqueuse et non une membrane distincte; car alors son tissu se confond avec les parties sous-jacentes sous l'apparence d'une substance comme lardacée, plus ou moins rougeâtre, ordinairement traversée par un grand nombre de vaisseaux rouges et déliés.

Plus tard, lorsque les fistules sont anciennes, non accompagnées d'inflammation et de callosités, elles ont véritablement une membrane qui offre la plus grande analogie avec les muqueuses naturelles, et qui est bien distincte, comme ces dernières, des parties qu'elle traverse, par un tissu cellulaire comme fibrillaire, dans lequel je n'ai jamais aperçu sensiblement de graisse.

Dans un cas de fistule salivaire ancienne, j'ai trouvé que la membrane pouvait être isolée avec beaucoup de facilité des parties voisines, auxquelles l'unissait assez lâchement un tissu semblable à celui dont je viens de parler.

M. le professeur Dupuytren m'a dit avoir vu plusieurs fois la membrane du trajet fistuleux des dépôts par congestion être partout bien distincte des parties environnantes; il a pu quelquefois renverser en dedans la membrane de ces conduits, et en la poussant à la manière d'un doigt de gant, la détacher et la séparer des parties qui l'embrassaient, avec presque autant de facilité que l'on enlève la peau de certains animaux.

La membrane que je décris peut devenir très-mince dans les conduits fistuleux qui ne livrent passage ni à du pus ni à des matières irritantes.

Elle est le siége d'une exhalation marquée. La matière de cette exhalation est du pus dans les fistules récentes, dont la membrane n'est pas encore bien formée; mais plus tard c'est souvent un fluide semblable, au premier examen, en quelque sorte, à ce que l'on appelle des glaires. Quel chirurgien n'a vu les mucosités qui s'échappent quelquefois d'une fistule à la marge de l'anus, être augmentées, diminuées ou changées d'apparence ou de nature par l'introduction de certaines substances? Je pourrais multiplier les exemples de variations dans la perspiration des conduits fistuleux, et ils porteraient également à croire qu'il serait très-aisé d'y déterminer des espèces de catarrhe.

Il me semble que l'on peut conclure de tous les faits que je viens de rapporter :

1°. Que les bourgeons charnus qui résultent du développement inflammatoire de la trame cellulo-vasculaire aux surfaces des solutions de continuité (lesquels sont partout identiques dans leur origine), forment, avec le temps, dans les trajets fistuleux, une surface analogue à celle des membranes muqueuses naturelles, et peuvent même se transformer en une véritable membrane muqueuse bien distincte des tissus sous-jacens.

2°. Que cette membrane muqueuse accidentelle se rapproche particulièrement, dans beaucoup de cas, de la membrane intérieure des conduits excréteurs.

Ces conclusions pourraient encore être rendues plus péremptoires, par l'examen de l'énorme différence qui se remarque entre la membrane d'une fistule et celle d'une autre, et par la considération de la difficulté d'obtenir l'oblitération des fistules anciennes, lorsque la seule cause qui paraît les entretenir a été enlevée.

Ajoutons à ces raisons l'usage de donner passage aux fluides qui se forment au fond ou dans le trajet des fistules, et que, conformément à la loi générale, qui veut que l'habitude d'un contact émousse les impressions qui en résultent, l'on peut considérer jusqu'à un certain point la membrane des conduits fistuleux, comme une limite que la nature a placée sur le chemin des fluides ou matières irritantes, pour préserver l'organisation des atteintes fâcheuses qu'elle pourrait en ressentir.

Croira-t-on que la membrane des conduits fistuleux puisse, dans certaines circonstances, être transformée en membrane séreuse? Lorsqu'une fistule qui est occasionée par la présence d'une balle ou d'un petit plomb se tarit et se cicatrise, le corps étranger, restant toujours au milieu des parties, l'espèce de kyste qui l'enveloppe prend les caractères des membranes séreuses. Je me suis assuré que le corps étranger, souvent embrassé assez étroitement, se trouve alors au milieu d'une matière ordinairement peu abondante, et qui a quelque apparence de celle des stéatômes. J'ai cru reconnaître l'apparence d'une membrane séreuse dans la membrane (originairement muqueuse) d'un kyste formé par l'oblitération d'un conduit excréteur de la glande sublinguale.

L'analogie de la membrane des fistules anciennes avec les membranes muqueuses avait été simplement énoncée, d'abord par J. Hunter (*Traité sur le sang et l'inflamm.*), puis par M. Dupuytren dans ses cours, ensuite par G. L. Bayle (*Recherches sur la phthisie pulmonaire*, obs. 43), et enfin par

M. Laennec (tom. VIII, p. 206 de ce Dictionaire). Bayle avait fait son observation sur deux conduits fistuleux établissant, à travers le poumon, une communication entre un empyème et les bronches. Depuis, des faits analogues ont été consignés dans les auteurs et les recueils périodiques, et il a été publié sur la membrane des fistules, d'abord par moi, des recherches anatomiques (*Journ. de méd., chir.*, etc., par M. Roux, t. IX, p. 368 et suiv.), et ensuite par M. Breschet des considérations pathologiques du plus grand intérêt (*Journ. univ. des sciences médicales*, 1817).

B. *Au milieu des surfaces muqueuses naturelles ou dans les conduits muqueux eux-mêmes.* A la suite des ulcérations de la bouche, de la gorge, etc., et de certaines opérations chirurgicales qui ont détruit une trop grande étendue de membrane muqueuse pour que celle-ci puisse revenir par le rapprochement vers le centre sur toute la surface qui en a été dépouillée, les bourgeons se convertissent à la longue en une membrane muqueuse qui se continue et se confond avec la muqueuse primitive. On trouve deux exemples de cette transformation dans l'Essai sur l'anatomie pathologique de M. J. Cruveilhier (t. II, p. 170 et suiv.). Le paragraphe précédent éclaire ce phénomène.

C. *Dans certains dépôts purulens.* L'intérieur des dépôts par congestion et des trajets qui y charrient le pus, a une membrane muqueuse accidentelle bien évidente, même avant que le pus se soit fait jour ou qu'on le lui ait donné. Cette membrane est ordinairement fort mince avant l'ouverture du dépôt; après elle rentre dans la classe de celle des fistules dont il vient d'être parlé.

D. *Dans certains kystes. Voyez* KYSTE.

Membranes osseuses. Ces sortes de membranes, toujours accidentelles, se présentent sous la forme de plaques, dont les unes plus étendues, moins fragiles, paraissent ordinairement développées aux dépens de l'épaisseur d'une membrane séreuse des cavités, et quelquefois en même temps aux dépens d'une membrane fibreuse. Dans ce cas, qui est rare, la membrane accidentelle doit être considérée comme une incrustation. Le passage aux états, comme fibreux, fibro-cartilagineux et cartilagineux, précède l'ossification. *Voyez* CARTILAGE et OSSIFICATION ACCIDENTELS.

D'autres fois les membranes osseuses forment des plaques plus petites, fragiles, jaunâtres, et qui semblent être des concrétions inorganiques plutôt qu'une véritable substance osseuse: telles sont la plupart peut-être des ossifications des artères, et les parois de certains kystes renfermant d'autres tissus accidentels, et principalement les tissus tuberculeux et cérébri-

forme. L'anatomie pathologique n'a encore rien offert de satisfaisant sur ce point. *Voyez* ENCÉPHALOÏDE, KYSTE, OSSIFICATION ACCIDENTELLE, TUBERCULE.

Périoste accidentel. Voyez OSSIFICATION ACCIDENTELLE.

Membranes séreuses accidentelles. Celles-ci sont très-communes. Entièrement analogues aux membranes séreuses naturelles, on doit les regarder comme un développement extraordinaire de ces membranes dans l'économie; elles ont la même apparence, fournissent leur fluide suivant les mêmes lois, paraissent avoir les mêmes propriétés, et être sujettes aux mêmes maladies et par les mêmes causes. Plusieurs kystes cependant, qui appartiennent aux membranes qui nous occupent, sont susceptibles de transformation et renferment des matières que n'offrent point les membranes séreuses primitives.

Les membranes séreuses accidentelles se divisent en deux classes : les premières succèdent à des fausses membranes, dont elles sont le dernier degré d'organisation dans les cavités séreuses; les autres sont des kystes. *Voyez* MEMBRANE (fausse) et KYSTE, où se trouvent tous les détails qui y sont relatifs.

Il y a peut-être une troisième classe de membranes séreuses accidentelles. Dans la supposition que cela soit, elles sont rares : voici des faits qui peuvent y faire croire.

Vingt jours après avoir ouvert la cavité d'une plèvre à un chien, il n'y avait aucune adhérence de la portion costale à la portion pulmonaire; mais on voyait sur la première la trace intérieure de l'ouverture à une ellipse à circonférence blanchâtre. L'aire de cette ellipse, répondant à l'intervalle des lèvres de la plaie, fut facilement détachée avec la membrane séreuse, avec laquelle elle se continuait, et dont elle avait tous les caractères sensibles : seulement elle était plus mince dans son centre.

Sachant que les chirurgiens regardent, comme démontré par l'observation, qu'à la suite d'une plaie pénétrante de l'abdomen, les deux côtés de la division du péritoine ne se réunissent point, le fait que je viens de rapporter me fit saisir avec empressement l'occasion d'ouvrir un chien à l'abdomen duquel on avait fait une plaie pénétrante, dont on avait rapproché seulement les bords de la peau au moyen de quelques points de suture. Les viscères firent aussitôt hernie sous elle à travers l'ouverture des muscles. Huit semaines après la blessure, il y avait sous la peau un sac herniaire, mince, se confondant extérieurement avec le tissu cellulaire, lisse, lubrifié intérieurement, et dont la cavité communiquait avec celle du péritoine, quoique nous devions regarder comme certain que ce sac n'en était pas prolongé. Des adhérences celluleuses unissaient

en plusieurs points ce sac à l'anse de l'intestin qu'il contenait, surtout vers la cicatrice de la peau, où elles étaient plus courtes et très larges. L'épiploon adhérait intimement à l'ouverture par où s'était échappé l'intestin. A-t-il pu former le sac tout entier? Sa disposition et celle du sac ne permettaient pas de le croire. Ou bien, le sac herniaire s'est-il formé en partie aux dépens du tissu cellulaire et d'une sorte de fausse membrane? Je rapporte avec beaucoup d'exactitude le fait, et j'en abandonne l'explication à qui voudra.

Membranes synoviales accidentelles.

A. *Articulaires.* Beaucoup de chirurgiens, et des chirurgiens dont la pratique est immense et le sentiment du plus grand poids, n'ont jamais trouvé une articulation accidentelle qui pût être comparée à une articulation diarthrodiale; l'un d'eux a même nié la possibilité d'une semblable articulation, ou le developpement accidentel d'une capsule synoviale articulaire.

Comme c'est inutilement qu'on chercherait quelque chose au mot *fausse articulation*, sur ce point intéressant et controversé d'anatomie pathologique, je vais rapporter ici des faits.

M. le professeur Chaussier a, sur des chiens, et par une opération convenable, fait sortir la tête du fémur de sa cavité coxale; puis ayant scié l'os audessous du trochanter, il a rapproché les chairs et abandonné les animaux aux soins de la nature. En examinant les parties à des époques plus ou moins éloignées, il a reconnu que les muscles avaient rapproché l'extrémité du fémur sur un des points de l'ischium; que l'extrémité osseuse amputée était arrondie, *encroûtée d'une substance cartilaginiforme;* que le point de l'ischium sur lequel elle appuyait avait pris aussi l'*apparence cartilagineuse*, et présentait quelquefois une fossette articulaire plus ou moins profonde; que le tissu cellulaire formait autour de cette articulation nouvelle une *sorte de capsule* membraneuse dans laquelle était contenu un *fluide séreux* plus ou moins abondant. (*Bulletin des sciences, par la Société philomatique*, Paris, an VIII, n°. 37, p. 97).

M. J. Cruveilhier rapporte l'observation d'un homme qu'il disséqua, qui avait une fausse articulation au bras. « Une capsule fibreuse, très-résistante, unissait les deux surfaces articulaires, planes, polies, couvertes d'une couche mince de cartilage, lubrifiées par un *liquide onctueux* (*Essai sur l'anat. path.*, t. 1, p. 374). »

Bichat a observé, sur deux sujets qui avaient une fausse articulation à la suite d'une luxation : Un véritable kyste lisse à sa surface interne, humide de sérosité, form · aux dé-

pens du tissu cellulaire, et offrant, à un peu plus d'épaisseur près, l'aspect véritable des membranes synoviales : c'est, ajoute-t-il, une synoviale accidentelle (*Anatomie gén.*, t. IV, p. 561, et t. III, p. 191).

A ces derniers faits vus sur l'homme, j'ajouterai que j'ai disséqué avec beaucoup de soin sur le cadavre d'une vieille femme, une articulation accidentelle du fémur avec l'os des îles, suite d'une luxation. Les surfaces de la nouvelle articulation, encroûtées d'une substance cartilagineuse ou au moins cartilaginiforme, étaient lubrifiées par un fluide visqueux, épais, filant, onctueux au toucher et presque aussi abondant que la synovie qu'on trouve ordinairement dans l'articulation coxo-fémorale. L'intérieur de la capsule articulaire accidentelle était lisse, glissant. Une lame mince ressemblant en tout à une membrane synoviale, pouvait être séparée à l'endroit où elle quittait les os pour se réfléchir sur un tissu de consistance comme ligamenteuse. Il n'y avait aucune communication de la nouvelle articulation avec la cavité cotyloïde.

Dans des expériences que M. Breschet et moi avons faites sur des chiens à qui nous fracturions les membres, plusieurs articulations accidentelles ayant une cavité, ont été produites. Nous avons vu l'intérieur de cette cavité perdre à la longue la couleur rosée qu'il avait d'abord, et devenir lisse et poli lorsque la fracture avait déjà plusieurs mois; alors on trouvait toujours un liquide épais, filant, visqueux et d'autant plus abondant, que la pseudarthrose était plus ancienne; en même temps que les surfaces articulaires devenaient d'un blanc opale, offraient le lisse et le glissant des surfaces synoviales, et étaient évidemment encroûtées d'un cartilage semblable aux cartilages diarthrodiaux en certains points, et d'une sorte de fibro-cartilage en d'autres. Quatre-vingt-cinq jours peuvent suffire pour amener cet état chez les chiens.

On peut lire dans ce Dictionaire (t. XV, p. 208 jusqu'à 215) des détails très-curieux sur les articulations accidentelles et qui confirment ceux que je viens de donner dans cet article. *Voyez* encore la Dissertation inaugurale de M. J.-B. Laroche (*Moyens de guérir les fausses articulations qui résultent de la non-réunion de quelques fractures*).

B. *Membranes synoviales accidentelles des tendons.* Les mouvemens, les glissemens répétés, paraissent être la condition nécessaire au développement de ces sortes de membranes. On sait qu'il y a plusieurs capsules synoviales dont l'existence est variable chez l'homme : telle est, par exemple, celle du muscle sacro-fémoral. En général ces capsules sont très-peu lubrifiées (*Voyez* S. Th. Sœmmerring, *De bursis mucosis*).

Entre les tendons et l'os du tarse de beaucoup d'oiseaux, il

n'y a souvent aucune trace de membrane synoviale quand ces animaux sont très-jeunes, tandis qu'on en aperçoit de très-évidentes quand ils ont un certain âge. La conclusion à tirer, c'est que les contractions plus fréquemment répétées d'un muscle peuvent déterminer à la longue la formation d'une capsule synoviale particulière dans le lieu du plus grand frottement du tendon. (L.-R. VILLERMÉ)

MEMBRANE CADUQUE; membrane qui se forme dans la matrice dès les premiers temps de la grossesse, et qui préexiste à la descente de l'enfant, d'après Hunter. *Voyez* MEMBRANE DU FOETUS. (F. V. M.)

MEMBRANE (FAUSSE), *pseudo-membrana*, *membrana falsa*. La matière de l'exhalation des membranes séreuses et muqueuses, altérée par l'inflammation, concrète et étendue, comme une membrane sur la surface de la veritable membrane qui l'a fournie, est ce que l'on appelle *une fausse membrane*.

CHAPITRE PREMIER. *Fausses membranes qui se forment sur les membranes séreuses*. Je prends pour type des fausses membranes celles qui se forment sur les membranes séreuses : beaucoup plus fréquentes, elles peuvent être mieux observées. Dans l'examen des autres, je ne ferai qu'indiquer les différences qui les en distinguent.

§. I. *Conditions nécessaires à la formation des fausses membranes*. La plèvre, que je prends pour exemple, s'enflamme-t-elle, sa sérosité diminue de quantité, n'est plus exhalée ou est entièrement absorbée. Ce n'est que dans les secondes périodes de l'inflammation, que la perspiration se rétablit, et que la membrane se dégorge; mais si l'inflammation est violente, au lieu de sérosité, la plèvre exhale du pus, qui, en se concrétant, forme très-souvent une fausse membrane.

L'ouverture des cadavres des personnes qui meurent à la suite d'un épuisement plus ou moins considérable, et avec une plaie suppurante très-étendue, fait voir fréquemment un liquide puriforme dans les plèvres, mais point de fausse membrane. A l'ouverture des femmes mortes de fièvre puerpérale, c'est-à-dire de péritonite, on trouve dans la cavité du péritoine un liquide qui tient en suspension une quantité souvent très-considérable de flocons blancs; en outre, on voit des fausses membranes dont l'épaisseur et l'étendue sont, en général, en raison directe de la violence de la maladie et du temps qui s'est écoulé entre son invasion et la mort. Une balle ou une épée qui traverse la poitrine, quand elle n'entraîne point la mort dans les premières heures, détermine constamment de grandes adhérences au moyen d'une fausse membrane. Si l'on fait naître sur un animal l'inflammation d'une membrane séreuse par une injection, on détermine ainsi à volonté la

formation d'une fausse membrane. Il arrive fréquemment que l'on rencontre celle-ci encore récente sur les cadavres de personnes mortes par suite d'inflammation chronique, mais l'observation de la maladie a souvent fait voir un retour momentané de l'inflammation au caractère aigu; et, dans tous les cas, l'examen un peu attentif permet de reconnaître les traces d'une violente inflammation actuelle dans les points qui répondent à la fausse membrane.

Les faits portent donc à croire que c'est particulièrement dans les inflammations aiguës des membranes séreuses que leurs fausses membranes se forment.

§. II. *Description des fausses membranes.* Pour mieux parcourir les changemens ou altérations que subissent les fausses membranes, j'y considérerai quatre états ou périodes, que je désigne sous les noms de *période de formation*, de *période d'accroissement*, de *période d'organisation* et de *période de mutation en tissu cellulaire.*

A. *Première période* ou *période de formation.* Si l'on fait naître l'inflammation d'une plèvre sur un chien, et qu'après vingt-quatre heures on ouvre l'animal, on voit le tissu de la plèvre injecté par un très-grand nombre de vaisseaux qui contiennent du sang; et dans les endroits où ils sont plus nombreux, c'est-à dire où l'inflammation est la plus forte, on aperçoit des petits points séparés ou continus, des espèces de villosités pulpeuses, d'un blanc ordinairement mat, très-courtes, et formant d'abord comme une espèce de gaze légère que le moindre frottement enlève. Plus ou moins rapprochées, ces sortes de villosités sont disposées en réseau, en très-petits grumeaux continus ou séparés; ou se joignant, elles sont étendues en plaques très-minces, sous la forme qui les a fait appeler *fausses membranes.* Presque constamment on les rencontre sur la même surface séreuse sous toutes ces apparences.

A l'instant de la formation des fausses membranes, la sérosité ne paraît altérée que dans sa quantité; plus tard, on y trouve des flocons blanchâtres, qui troublent sa transparence.

B. *Deuxième période* ou *période d'accroissement.* Elle commence dès que l'exsudation a l'apparence membraniforme.

Les villosités réunies, confondues, et formant comme des plaques plus ou moins étendues, rencontrent très-souvent une semblable exsudation sur le point correspondant, et contractent avec elle, s'il y a absence de mouvement, une adhérence qui devient plus intime à mesure que la fausse membrane ac-

quiert plus de densité. Ainsi réunies, confondues, les deux fausses membranes n'en forment plus qu'une.

Il est difficile d'ouvrir le cadavre d'une personne morte de péritonite, au sixième, quinzième ou vingtième jour, sans trouver un grand nombre de fragmens de fausses membranes nageant libres dans la sérosité, et sans en voir d'autres qui ne soient point flottans ou suspendus par une partie de leur circonférence. La sérosité étant écoulée, ces derniers restent appliqués à l'intestin; en plongeant celui-ci dans l'eau, on les en éloigne, ce qui donne quelquefois à l'intestin une apparence comme hérissonnée.

Quand une portion de fausse membrane est enlevée entièrement, ou seulement suspendue, l'endroit qu'elle occupait sur la séreuse se couvre parfois d'une nouvelle exsudation qui est pulpeuse, et qu'on reconnaît être plus récente que celle qui l'environne.

Lorsque la violence de l'inflammation diminue promptement, si le malade meurt, on peut trouver en quelques points, audessous de la couche membraniforme, un liquide séreux qui soulève et détache la matière essentiellement albumineuse de l'exsudation.

C'est particulièrement dans l'abdomen qu'on voit, nageant dans la sérosité, des fragmens de fausse membrane, lesquels sont blancs, mous et tremblottans. La cause en paraît être dans les mouvemens de frottement léger ou de glissement des circonvolutions intestinales sur les parois de la cavité, ou des circonvolutions sur elles-mêmes. Souvent aussi, un lambeau suspendu de la concrétion membraniforme va adhérer par une autre extrémité à l'intestin voisin.

On conçoit facilement pourquoi, à l'époque déjà avancée de la seconde période, la sérosité de la cavité séreuse est ordinairement plus trouble, et quelquefois comme lactescente ou puriforme.

C'est à la fin de cette deuxième période que les fausses membranes ont le plus d'épaisseur; quelquefois elles n'ont pas celle d'une pièce de vingt sous, et souvent elles sont beaucoup plus épaisses qu'un écu de cinq francs. J'ai vu une fausse membrane qui couvrait entièrement une plèvre pulmonaire, sans contracter des adhérences avec le point correspondant de la plèvre costale, *et vice versâ*, avoir jusqu'à un doigt d'épaisseur. Stoll (*Med. pract.*, trad. en français, par Mahon, t. II, pag. 34), dit que l'espèce de sac que forme souvent la fausse membrane autour du poumon, lorsqu'elle adhère également à la plèvre costale, a quelquefois un pouce d'épaisseur, et même davantage. C'est, en général, dans la partie la plus déclive des fausses membranes que leur épaisseur est plus

notable. On dirait que les fragmens détachés s'y sont précipités pour les accroître par superposition; et, en effet, il n'est point rare d'y trouver des couches très-peu étendues, adhérentes entre elles, distinctes seulement à l'œil, et quelquefois par la consistance. Celle que baigne la sérosité est ordinairement plus molle. M. le professeur Hallé m'a dit avoir vu dans le cadavre d'une vieille fille, une telle quantité de grumeaux caséiformes au fond du bassin, qu'ils y formaient, entre la matrice et le rectum, une masse de la grosseur du poing; il n'y avait rien de pareil dans le reste de la cavité du péritoine. C'est lorsque ces grumeaux se forment que la sérosité commence à perdre la couleur laiteuse pour se rapprocher lentement de la transparence.

A cette époque, il n'y a plus de villosités, la fausse membrane d'un tissu homogène, ordinairement blanche, souvent plus ou moins jaunâtre, d'une certaine consistance, adhère chaque jour davantage à la séreuse, dont elle ne cesse point d'être facilement distincte ni séparable. Alors commence la troisième période, pendant laquelle on ne voit que très-rarement, à la face libre des fausses membranes, ces lambeaux ou prolongemens qui s'observent souvent pendant la deuxième période, et n'existent jamais pendant la quatrième.

C. *Troisième période* ou *période d'organisation.* Cette période commence dès que les fausses membranes offrent des vaisseaux. Leur consistance augmente; elles acquièrent souvent l'apparence de ce que l'on appelle *substance lardacée;* d'autres fois, elles ressemblent, pour la couleur, l'élasticité et la ténacité, à la couenne inflammatoire du sang. J'ai vu plusieurs fausses membranes tellement ressemblantes à cette couenne, que, détachées, il aurait été difficile de les en distinguer. A cette époque, il n'est point rare de voir de fausses membranes formées de plusieurs couches qui sont intimement adhérentes entre elles.

Il est ordinaire, quand on enlève une fausse membrane parvenue à la troisième période, de trouver audessous la membrane séreuse, à laquelle elle adhérait assez fortement, qui paraît saine, mais légèrement tomenteuse. On aperçoit dans beaucoup d'endroits des gouttelettes de sang formées par la rupture des vaisseaux de communication. Plus tard, lorsque la fausse membrane a diminué d'épaisseur, l'adhérence devient intime : il serait impossible de la détruire sans que la séreuse fût offensée.

Dans cette période de fausses membranes, il n'est point rare de voir à la poitrine, lorsqu'elles adhèrent à la plèvre costale et à la plèvre pulmonaire, dans toute leur étendue ou dans une grande portion, qu'elles se divisent, seulement à l'œil,

en deux lames, dont l'une appartient au poumon, et l'autre à la plèvre costale. L'adhérence de ces deux lames entre elles est fréquemment, dans plusieurs points, moindre que leur adhérence à la plèvre; alors elles sont séparées dans ces points par un peu de sérosité contenue, embarrassée, pour ainsi dire, dans des entraves qui échappent à l'œil, et ne la laissent écouler que lentement. C'est comme un tissu cellulaire extrêmement fin et infiltré. De la sérosité est souvent en même temps réunie au centre, libre de toute entrave, et en quantité assez considérable dans un ou plusieurs foyers.

A quelle époque commence cette troisième période des fausses membranes, ou leur organisation visible? Ma propre observation ne m'a point fait voir, chez l'homme, les vaisseaux dans les fausses membranes avant le vingt-unième jour de l'invasion de la maladie dans laquelle elles s'étaient formées. Cependant, j'ai une fois trouvé des adhérences presque celluleuses dans la cavité du péritoine d'un jeune chien, dix-sept jours après avoir produit une irritation locale. Stoll (*Med. pract.*, trad. en français, par Mahon, nouvelle édition, t. II, p. 219, 223, 434, 437) rapporte des observations qui portent à croire que les fausses membranes peuvent s'organiser beaucoup plus tôt, comme douze jours après l'invasion de la maladie, et même neuf et huit. Il est, je pense, le premier qui ait annoncé que les fausses membranes présentent souvent des vaisseaux sanguins très-évidens, et se prolongeant de la séreuse. J. Hunter les a vus très-fréquemment (*Treatise on the blood, the inflammation*, etc.), et Baillie a été plus loin : il a injecté ces vaisseaux (*Anat. pathol.*); il a vu la mutation des fausses membranes en tissu cellulaire, et formant les adhérences qu'on rencontre si fréquemment dans les plèvres, et il pense que cette conversion a toujours lieu quand les inflammations aiguës se guérissent. M. le professeur Dupuytren a injecté les vaisseaux des fausses membranes, même avec une injection commune, dans la quatrième période, et a annoncé en France, dans ses cours, les mêmes choses que M. Baillie en Angleterre.

Les vaisseaux rouges commencent à se manifester à l'œil nu, dans la fausse membrane, par des lignes presque droites qui la rayent obliquement. Ils se ramifient plus tard, et sous des angles de moins en moins aigus.

Si la fausse membrane, formée de deux feuillets adhérens et réunissant la plèvre pulmonaire à la plèvre costale, est coupée en travers avec les plèvres, on voit parfois que les vaisseaux rouges rayent séparément chacun de ces feuillets, et leur donnent en quelque sorte l'apparence de deux bandes rosées, séparées par une ligne plus blanche, que traversent très-peu de vaisseaux plus déliés, et qui indique l'adhérence

des deux lames entre elles. Dans ce cas, il est encore possible, quelquefois, de séparer ces lames en tirant les deux portions de la plèvre en sens contraire. Stoll (ouvr. cité, tom. II, pag. 221) rapporte l'observation rare de ces deux lames, qui formaient une fausse membrane au commencement de la quatrième période, pouvant se séparer aisément l'une de l'autre, toute leur substance étant ferme et solide.

Souvent, quand il y a déjà quelques jours que l'organisation de la fausse membrane a commencé, ses vaisseaux sont innombrables et très-rouges. C'est là l'époque, et particulièrement encore plus tard, que l'on confond quelquefois la fausse membrane avec la séreuse. Je crois que c'est ce qui est arrivé presque toutes les fois qu'on a cité des membranes séreuses lardacées, carnifiées et extraordinairement épaissies.

Si l'on plonge dans les vaisseaux qui charrient le sang rouge dans l'épaisseur des fausses membranes, la pointe rendue capillaire d'un tube de verre où il y a du mercure, on injecte les fausses membranes dans leur troisième période. A cette époque, je n'ai pu y faire pénétrer la matière ordinaire des injections; la cire s'arrêtait à la séreuse, dont elle sillonnait, en manière de nervure de feuille, la face exhalante. Ce n'est qu'à la quatrième période, quand des vaisseaux de communication ont acquis beaucoup de développement, que la matière ordinaire d'une injection peut entrer dans les fausses membranes.

Le développement des vaisseaux dans la concrétion membraniforme de la matière des perspirations des membranes séreuses enflammées, est un phénomène qui paraît bien extraordinaire. Comment une concrétion albumineuse, une substance accidentellement formée par la maladie, véritable corps étranger qui l'entretient, peut-elle être envahie par les vaisseaux de la partie sur laquelle elle est appliquée, devenir à la fin un même corps, un même organe avec elle? Quelles prodigieuses ressources de la nature! Ici, c'est un corps qui entraînerait nécessairement la mort, s'il ne s'organisait pas; là, c'est aussi du pus; c'est une substance devenue également étrangère, mais qui est absorbée, ou qui, déposée dans des parties qui peuvent permettre son passage vers l'extérieur, y est portée. Ailleurs, c'est un corps étranger introduit du dehors, tel qu'une balle dont le poids ne permet pas à l'action des parties au milieu desquelles il est situé de le surmonter pour le porter à l'extérieur, qui reçoit de ces parties une enveloppe celluleuse particulière, un kyste, qui les isole de ce corps et arrête ainsi l'action fâcheuse qu'il pourrait avoir sur elles.

Comment s'organisent les fausses membranes? Sont-elles le véhicule dans lequel se prolongent les extrémités vasculaires

qui vont aboutir à la face perspiratoire des membranes séreuses, ou y a-t-il une véritable génération de vaisseaux? Quel que soit ce qui se passe lors de leur organisation, le fait, pour paraître mal expliqué, n'est pas moins certain, et c'est lui seul que je voulais établir.

Il est probable qu'après le blanc d'œuf, qu'on regarde comme l'albumine la moins impure, ce sont les fausses membranes qui l'offrent dans de plus grandes proportions. Ainsi que l'a dit Bichat (*Anat. générale, système séreux*, p. 215), on dirait que la chaleur de l'inflammation, qui coagule cette albumine dans les fausses membranes, produit, pendant la vie, le même phénomène que le calorique un peu concentré détermine sur le blanc-d'œuf, l'eau des hydropiques, etc. Cependant on ne peut attribuer cet effet à une augmentation réelle de chaleur, puisque le thermomètre, plongé dans une partie violemment enflammée, ne s'élève que très-peu au-dessus du point de la chaleur observée dans l'état de santé. C'est donc à tort qu'on voudrait comparer la concrétion de l'albumine des fausses membranes à une cuisson ordinaire : c'est un effet vital qu'il est beaucoup plus aisé d'observer que de s'en rendre compte.

Il se présente ici une question : Comment des flocons albumineux peuvent-ils adhérer à une membrane séreuse? Est-ce que la coagulation commence jusque dans les extrémités des tubes capillaires de manière à y avoir en quelque sorte ses racines? Si nous examinons attentivement le mode d'union de la fausse membrane qu'une irritation vive d'un épispastique produit sur le derme, nous voyons les papilles de la peau être très-développées et tuméfiées de manière à s'engrener en quelque sorte dans la substance de la fausse membrane; mais les membranes séreuses n'ont point de papilles, et l'inflammation n'y fait pas développer des espèces de bourgeons. Néanmoins, dans les deux premières périodes, les fausses membranes qui recouvrent les séreuses sont adhérentes, quoiqu'à un degré moindre; et, si l'on cherche à les détacher dans le foyer d'une loupe, on voit que les points d'union sont très-nombreux, et paraissent se faire par des espèces de filamens extrêmement courts, très-fins, et qui se multiplient et deviennent d'autant plus résistans, que la fausse membrane est plus ancienne.

On voit, dans beaucoup d'auteurs qui ont fait mention de fausses membranes trouvées dans les cavités, qu'ils les qualifient très-souvent de fibreuses. J'ai cherché à y reconnaître les fibres, et je me suis convaincu que l'apparence en est illusoire.

D. *Quatrième période, ou période de conversion en tissu cellulaire ou en membrane séreuse.* L'organisation étant une fois développée dans les fausses membranes, elles perdent peu à peu l'apparence que j'ai décrite, s'amincissent, se rap-

prochent chaque jour du tissu cellulaire, et ne tardent pas beaucoup à offrir des lamelles diaphanes, extrêmement minces, molles, poreuses. Si la fausse membrane adhère seulement par un côté, c'est-à-dire, si elle adhère à une seule paroi de la membrane séreuse, celle-ci s'épaissit et ne s'en distingue plus, la fausse membrane ayant aussi le côté qui regarde la cavité, lisse et lubrifiée par la sérosité. Enfin, de fréquentes ouvertures de cadavres permettent qu'on suive facilement la mutation des fausses membranes en tissu cellulaire, ou plutôt en membrane parfaitement semblable à celle qu'elles recouvrent.

Avant que cette métamorphose soit complette, les traces de l'inflammation disparaissent; les vaisseaux d'un certain diamètre deviennent plus nombreux, et les plus gros passent très-souvent directement d'une paroi de la membrane séreuse à l'autre, dans des espèces de colonnes qui les réunissent. Non-seulement il y a identité d'apparence avec les véritables membranes séreuses, mais il y a aussi identité d'usages, et même de maladies. Je vais tâcher de le prouver.

§. III. *Usages, affections et maladies des fausses membranes.* Avant que les fausses membranes, que je suppose adhérentes à une seule paroi de la cavité d'une séreuse, soient considérablement amincies, et lors même qu'il n'y a que peu de temps que les vaisseaux s'y sont développés, leur surface libre devient le siége d'une exhalation qui remplace celle de la portion de séreuse qui est empêchée par l'adhérence. C'est indépendamment de ce que font voir quelquefois sur l'homme les altérations morbides des fausses membranes déjà anciennes, ce que m'ont prouvé deux observations faites sur un même chien. Le quarante-huitième jour après avoir produit l'inflammation d'une portion du péritoine qui couvre les intestins, en l'irritant mécaniquement, l'abdomen étant ouvert, l'adhérence de quelques-unes des circonvolutions intestinales permit de trouver sur-le-champ la fausse membrane, qui, essuyée avec un linge, redevint tout de suite lubrifiée. Elle fut déchirée en un endroit avec une pince à dissection, et en un autre, irritée par une goutte d'acide sulfurique que je fis tomber dessus, puis les intestins furent replacés et maintenus dans l'abdomen par plusieurs points de suture. Trente-cinq heures plus tard, l'animal étant près d'expirer, je fus étonné, en retirant de nouveau l'intestin, de la quantité de vaisseaux rouges qui s'étaient développés par le fait des deux irritations. Il arriva à la fausse membrane ce qui arriverait au péritoine s'il était le sujet d'une même expérience.

Stoll (ouvr. cité, t. I, p. 435) rapporte l'observation d'une fausse membrane déjà ancienne, très-difficile à déchirer, et

« dans laquelle on distinguait très-clairement, à l'œil nu, un grand nombre de vaisseaux sanguins, qui, se subdivisant en d'autres plus petits, se répandaient dans toute sa substance, et était recouverte par une autre, formée récemment, facile à déchirer, dépourvue de vaisseaux et d'une couleur jaune. » Dans un autre endroit, il dit avoir fait voir plusieurs fois semblable disposition à ses élèves; et ailleurs encore (t. II, p. 34) : « que les fausses membranes, appliquées les unes sur les autres, n'avaient pas la même ténacité. Celles placées plus intérieurement en avaient davantage, et celles qui provenaient de la dernière maladie étaient encore gélatineuses. On pouvait, par le nombre des couches, calculer celui des pleurésies qui avaient précédé. » Avant que je rapporte une observation analogue, je dois faire remarquer qu'il n'est point très-rare de voir de fausses membranes parvenues à la quatrième période offrir des espèces d'engorgemens et d'endurcissemens partiels, tantôt blancs, tantôt rouges, par une véritable phlogose. Ces deux états peuvent quelquefois se voir à côté l'un de l'autre, ou même entremêlés.

Un trompette, âgé de 16 ans, fut blessé, lorsqu'on poursuivait les Russes entre Friedland et Tilsitt, d'un coup de pointe de sabre, immédiatement audessous du milieu du bord libre des côtes du côté droit. Transporté à l'hôpital, après, pour me servir de ses expressions, cinq mois de maladie et de jaunisse, il fut dirigé en France sur le grand dépôt de son régiment : il eut beaucoup de peine à s'y rendre, parce que les moindres cahots de la voiture lui faisaient éprouver de vives douleurs dans la région du foie, ce qui le força à faire presque tout son chemin à pied et à petites journées. En 1808, il rejoignit son régiment en Espagne, où, presque toutes les fois qu'il fallait aller au trot, il se plaignait de semblables douleurs dans la même région, sortait du rang, et prenait une allure plus supportable pour lui. En 1811, époque à laquelle il supportait un peu mieux les allures précipitées et dures du cheval, un biscaïen frappa sa giberne. L'hypocondre droit, fortement froissé, devint très-promptement le siége d'une douleur sourde, pongitive, qui s'exaspérait par tous les mouvemens un peu grands de la respiration. Le malade ne pouvait être couché sur les côtés : il restait appuyé sur le dos, le tronc légèrement fléchi et maintenu dans cette position par des oreillers; il avait de la fièvre. Des saignées, un régime antiphlogostique très-sévère, furent d'abord employés; et après une certaine série d'accidens, il conserva la respiration laborieuse, douloureuse dans les grands mouvemens, et une toux sèche qui se renouvelait particulièrement le soir et la nuit. Il s'était déjà écoulé près de trois mois, lorsqu'il tomba, du premier

étage, sur le côté droit. Des accidens inflammatoires se renouvelèrent, et il succomba le huitième jour. C'était à Cordoue, où je l'avais vu deux jours avant sa mort, et je l'ouvris.

Les poumons, et particulièrement le droit, avaient leur lobe inférieur et leur partie postérieure comme carnifiés. La partie inférieure de la plèvre droite avait une fausse membrane qui réunissait le diaphragme au poumon, était déjà ancienne, et dans laquelle on découvrait facilement des vaisseaux sanguins; le foie, qui m'a paru seulement moins volumineux qu'il ne le devait, adhérait par sa face convexe sur les côtés du repli péritonéal qu'on appelle *ligament suspenseur*, par un appareil de sept à huit colonnes, de grosseur et de longueur variées, à la face inférieure du diaphragme et à la paroi antérieure de l'abdomen, et était recouvert dans une grande étendue par une fausse membrane épaisse de trois ou quatre lignes, dans laquelle on découvrait des vaisseaux rouges, et doublée elle-même là où elle n'adhérait que par une seule face, par une autre fausse membrane presque pulpeuse, se comminuant sous une légère pression des doigts, et baignée (ainsi que toute la cavité du péritoine, qui était phlogosé et injecté de vaisseaux rouges dans une très-grande étendue) par une grande quantité de sérosité rougeâtre, tenant en suspension des flocons blancs albumineux. Toutes ces parties, et celles qui leur sont voisines, étaient recouvertes par la même fausse membrane récente; ce qui ne permettait de reconnaître le tissu cellulaire du centre des colonnes, que lorsqu'on les coupait en travers. Quelques unes offraient aussi, audessous de cette nouvelle fausse membrane pulpeuse, la fausse membrane ancienne et organisée.

Il n'est point rare de voir les fausses membranes infiltrées lorsqu'elles sont à moitié réduites en tissu cellulaire : cela s'observe quand il y a hydropisie particulière de la séreuse et anasarque.

§. IV. *Accidens qu'occasione la présence des fausses membranes sur les membranes séreuses.* Une des causes qui prolongent fréquemment les accidens qui accompagnent les inflammations des membranes séreuses, est la formation des fausses membranes : matière solide, elles ne peuvent être résorbées comme la sérosité. La phlogose que l'on rencontre constamment audessous d'elles, tant que leur conversion n'est point avancée, prouve bien qu'elles se comportent plus ou moins, par rapport aux membranes séreuses qu'elles doublent, comme corps étrangers.

On conçoit que, si la cause qui détermine la formation des fausses membranes est locale et se borne à un point de la séreuse, comme il arrive si fréquemment dans les tumeurs

herniaires, les symptômes ne sont ni aussi généraux ni aussi graves; que le danger est constamment en raison de la violence de l'inflammation, de son siége, et peut-être surtout de son étendue.

Lorsqu'une fois la fausse membrane existe, que peuvent contre elle tous les moyens pharmaceutiques? Le pouvoir du médecin, qui souvent s'est opposé à sa formation dans les premiers instans de la maladie, se brise contre cet écueil. Les fausses membranes contribuent, je suis porté à le croire, au peu de succès de l'opération de l'empyème. Si cette opération est pratiquée de très-bonne heure, la fausse membrane qui tapisse la plèvre, encore récente, se détache, après quelques jours, par lambeaux, qui sont émis avec le pus; mais plus tard, trop adhérente à la séreuse pour s'en détacher, pas assez ancienne pour être complétement organisée et devenir le siége d'une inflammation franche, elle ajoute encore aux causes si puissantes qui empêchent la réussite de l'opération : son contact immédiat augmente l'irritation, et elle s'oppose, par son épaisseur et sa dureté, à ce que le poumon se dilate, et à ce que les parois de la cavité reviennent assez pour que celle-ci s'efface. Quelques observations recueillies à l'Hôtel-Dieu de Paris, et dont le résultat m'a été communiqué par M. Dupuytren, ont appris que des anciennes collections dans les plèvres, et qui s'étaient fait jour elles-mêmes, ont été guéries. N'est-il pas très-probable que des guérisons aussi extraordinaires ont été dues en partie à la complette organisation de la fausse membrane, qui, au lieu de s'exfolier et de se décomposer, s'est enflammée franchement, et a ainsi fourni, à l'imitation de ce qui serait arrivé à une séreuse à nu, dans la classe desquelles elle rentre alors, le moyen d'une adhésion sans laquelle la mort aurait été inévitable? *Voyez* EMPYÈME.

CHAPITRE SECOND. *Adhérences celluleuses ou séreuses* : formées à la longue par la fausse membrane dont elles sont le dernier degré d'organisation, et unissant des points différens de membrane séreuse, quelle que soit la figure sous laquelle on les trouve, on peut les considérer comme des portions accidentelles de ces membranes.

Le tissu cellulaire qui les forme, très-mou, très-spongieux dans son intérieur, ne contient jamais de graisse. Cette particularité, qui les rapproche encore des membranes séreuses, mérite d'être observée. L'extérieur de ces adhérences, répondant à la cavité de la membrane séreuse, est constamment lisse, poli et lubrifié comme elle; leurs extrémités, communément plus épaisses que leur centre, sont continues avec la séreuse, qui paraît leur donner naissance. Quand on les examine avec soin, on trouve que leurs fibrilles et lamelles se

rapprochent, se serrent à leur extérieur pour former une espèce de tube à parois très-minces, beaucoup plus que la plèvre ou le péritoine, et dans la cavité ou centre duquel on aperçoit souvent des cellulosités. Ces adhérences sont d'autant plus courtes, qu'il y a moins de temps que la fausse membrane s'est changée en tissu cellulaire; elles traversent la cavité séreuse en forme de colonnes, qui acquièrent quelquefois jusqu'à trois pouces de longueur : alors elles sont minces et comme filiformes dans le milieu. En général, elles ont des angles et une figure que prendrait une pâte tirée entre deux doigts. Leur nombre et leur grosseur, en raison inverse de la longueur, sont communément d'autant plus considérables, que les adhérences sont plus récentes; ainsi une bride unique qui coupe la cavité d'une plèvre est ordinairement très-mince et très-alongée.

Ces adhérences sont, dans le principe, accompagnées d'une espèce de douleur, de tiraillemens que ressentent ceux qui ont eu quelques blessures aux cavités, ou des inflammations séreuses dépendantes d'autres causes. Après un long laps de temps, ces douleurs diminuent, cessent même entièrement, ainsi que le prouvent chaque jour les ouvertures de sujets que nous avons connus, sans que leur santé fût altérée en quelque manière. Si une cavité séreuse est complétement oblitérée par une fausse membrane, cette cavité ne paraît pas se reformer ordinairement, et l'adhérence alors véritablement cellulaire qui succède, extrêmement courte, confond les deux portions de la séreuse, comme on le voit à la vaginale, après la cure radicale de l'hydrocèle.

Les adhérences par des colonnes celluleuses ne se rencontrent que rarement avant seize ou dix-sept ans, et sont extrêmement communes chez les adultes et les vieillards. J'ai disséqué cependant un centenaire qui avait eu plusieurs maladies de poitrine, mais cinquante ans au moins avant sa mort, et qui, par suite de ces affections, avait pendant longtemps éprouvé des tiraillemens lors des grands mouvemens de la respiration: je n'ai pas trouvé une seule adhérence de la plèvre.

Il est à remarquer que, lorsque les adhérences sont déjà anciennes ou très-légères, presque constamment on ne peut plus y apercevoir de vaisseaux.

Ce que je viens de rapporter, et en outre des ouvertures d'hommes sur lesquels je n'avais point trouvé d'adhérences entre les intestins, bien qu'autrefois ils eussent eu des hernies réntrées par l'opération; et des recherches que M. Ribes m'a dit avoir faites sur les cadavres de militaires invalides qui avaient eu, longtemps avant leur mort, des plaies pénétrantes à l'abdomen, sans qu'il trouvât la moindre trace d'adhérence,

m'avaient fait conclure que les brides ou adhérences celluleuses des cavités splanchniques se détruisent à la longue et se rompent à leur centre, quoique je ne connusse point d'observation qui attestât qu'on eût surpris leurs extrémités flottantes dans les cavités. MM. Duméril et Guersent, qui soutinrent avec raison que mon opinion, que je ne présentais alors que comme très-probable, ainsi que je le fais encore aujourd'hui, n'était pas suffisamment prouvée, publièrent en même temps, comme fait qui milite puissamment en sa faveur, le suivant, dont l'observation a été recueillie à l'Hôtel-Dieu de Paris, par M. Dupuytren. « Un anus contre nature à travers lequel les matières fécales ne passèrent que pendant douze jours, survint à l'aine d'une femme qui avait une hernie crurale. Cette femme étant morte sept mois après, l'ouverture de son cadavre fit voir que l'anse intestinale qui avait été le siége de l'ouverture accidentelle, et que l'on croyait trouver adhérente à la cicatrice, en était distante de quatre à cinq pouces. Une colonne celluleuse semblable aux adhérences isolées des cavités splanchniques, large à ses deux extrémités, étroite, presque filiforme à son centre, était étendue de la cicatrice à l'anse de l'intestin, avec la cavité duquel elle ne communiquait point (*Bulletin des sciences, par la société philomatique*, ann. 1815, p. 113 et suiv.). »

Je ne pourrais m'étendre davantage sur les adhérences celluleuses, sans sortir de mon sujet. J'ajouterai seulement que c'est constamment aux fausses membranes qu'il faut attribuer l'origine des filamens ou colonnes qui traversent les cavités séreuses, et que l'on a cru exister dans l'organisation primitive. *Voyez* ADHÉRENCES.

CHAPITRE TROISIÈME. *Fréquence des fausses membranes et des adhérences dans les diverses membranes séreuses.*

§. I. *Dans l'arachnoïde.* De toutes les membranes séreuses, l'arachnoïde est celle où l'on trouve le moins souvent des fausses membranes et des adhérences anciennes. J'ai rencontré des espèces de concrétions albumineuses entre elle et la pie-mère, aux endroits où elle passe d'une circonvolution à l'autre. Morgagni rapporte un grand nombre d'exemples dans lesquels la concrétion occupant un même siége était ordinairement comme gélatineuse (*De sedib. et causis morb.*, epist. II, art. 17; ep. IV, art. 9 et 13; ep. VI, art. 2, 12; ep. VII, art. 2; ep. X, art. 7). *Voyez* ARACHNOÏDITE.

§. II. *Dans le péricarde.* L'autopsie cadavérique fait voir quelquefois la membrane séreuse qui revêt le cœur injectée de vaisseaux et enduite d'une espèce de pulpe qui est le principe d'une fausse membrane. Des adhérences ou brides celluleuses plus ou moins lâches ou serrées, sont encore moins rares;

elles se font souvent par des filamens ou colonnes multiples, tantôt très-courts, et ayant quelquefois jusqu'à plus de huit lignes de longueur.

D'autres fois, c'est par une concrétion membraniforme épaisse, qui se rencontre plus particulièrement sur la portion qui tapisse le cœur, que l'on voit le péricarde adhérer. On a trouvé ces adhérences si étendues et si intimes, que la cavité de cette membrane était entièrement oblitérée. Que doit-on penser de plusieurs observations qui semblent attester que quelquefois le péricarde n'existe point? Il est très-probable que toujours c'est une semblable adhérence un peu ancienne qui en a imposé. *Voyez* PÉRICARDITE.

§. III. *Dans les plèvres.* Dans aucune cavité séreuse, les fausses membranes, et surtout les adhérences celluleuses, ne se rencontrent aussi fréquemment que dans les plèvres, où le lieu qu'elles occupent le plus souvent est la partie supérieure : on en trouve sur la moitié des cadavres des adultes.

Les poumons se dilatant dans tous les sens lors de l'inspiration, les adhérences serrées et étendues à tout un poumon doivent toujours gêner le glissement de la plèvre pulmonaire sur la plèvre costale; constamment lorsqu'une fausse membrane enveloppe tout le poumon, elle a entre les lobes de cet organe des prolongemens qui les font adhérer l'un à l'autre. Ces prolongemens sont d'ordinaire moins épais que le reste de la concrétion pseudo-membraneuse.

J'ajouterai à cela et à ce que j'ai dit ailleurs (chap. I, §. 2) que ce qu'on a quelquefois appelé *kyste dans les cavités des plèvres*, était pour l'ordinaire une fausse membrane qui les doublait, et que c'est de quarante à soixante ans que les adhérences celluleuses des plèvres sont les plus fréquentes. *Voyez* PLEURÉSIE.

§. IV. *Dans le péritoine.* Indépendamment des péritonites, cause fréquente des fausses membranes dans le ventre, il se joint ici une cause toute particulière, locale, qui détermine très-souvent la formation de fausses membranes et de brides dans une tumeur herniaire. Le rapprochement des parties qui y sont renfermées, et leur manque de mobilité les unes par rapport aux autres, favorisent singulièrement les adhérences. On voit aussi fréquemment, quoique moins souvent, quelques autres viscères liés par une exsudation albumineuse, membraniforme, et d'autres fois tous les viscères accolés ensemble par ce moyen, et formant un globe ou une masse dans laquelle les circonvolutions intestinales ne peuvent plus glisser les unes sur les autres.

Il est ordinaire de voir la face convexe du foie adhérer au diaphragme par des liens comme celluleux, accidentels et très-forts. On sait que les foyers purulens qui se forment dans

l'épaisseur de ce viscère s'accompagnent très-souvent de l'adhérence par une fausse membrane à ceux qui lui sont contigus, circonstance heureuse à laquelle plus d'un malade a dû la conservation de la vie, et même une parfaite guérison. Que pourrait la chirurgie sans de semblables adhérences, dans les cas où elle donne jour à des abcès profondément situés dans les cavités? Sans elles tous les malades qui ont des plaies au canal intestinal, seraient voués à une mort prompte et irremédiable. Les adhérences des viscères abdominaux n'ont pas constamment des suites aussi heureuses : ce sont elles, aussi bien que le volume de la tumeur, qui rendent irréductibles un certain nombre de hernies, et font que l'opération en est singulièrement difficile : elles peuvent alors occasioner la mort.

Lorsqu'on ouvre des cadavres de personnes mortes à la suite d'hydrothorax, on rencontre très-souvent le foie adhérent au diaphragme, et il n'est point rare de distinguer une fausse membrane entre des brides celluleuses. Si de semblables adhérences se rencontrent avec l'ascite, le péritoine épaissi offre assez communément au milieu d'un enduit albumineux des tubercules ou des espèces de granulations que l'on voit quelquefois sur toutes les membranes séreuses des cavités splanchniques : ils paraissent être le produit de leur inflammation chronique, et sortent de mon sujet.

Les adhérences du foie à l'estomac, mais particulièrement au duodénum, à l'arc du colon, ne sont pas très-rares; c'est par elles que des abcès du foie se sont plusieurs fois ouverts dans le conduit alimentaire.

Il n'est point rare de voir la rate qui adhère aux parties voisines. Lors de blessures au ventre, l'épiploon peut contracter des adhérences avec le tube alimentaire; et très-souvent en en contractant avec les lèvres internes des plaies pénétrantes, il forme une espèce d'obturateur qui s'oppose à la formation ou à la récidive des hernies.

On lit dans ce Dictionaire, article *adhérence*, « qu'il n'est point rare de rencontrer, chez les femmes, des ovaires adhérens au péritoine, soit après l'inflammation de cette membrane, soit à la suite d'une fièvre puerpérale, ou même de l'irritation communiquée aux ovaires par un coït trop fréquent ou par la masturbation : voilà pourquoi l'on remarque le plus souvent ces adhérences chez les filles publiques. »

Toutes ces adhérences, ou presque toutes, ont d'abord lieu par l'interposition d'une fausse membrane; et ce n'est que longtemps après que l'inflammation n'existe plus, qu'on voit des brides celluleuses.

C'est particulièrement lorsque la fausse membrane est encore récente, que la bile qui transsude après la mort, en colore les

portions qui se trouvent au voisinage de la vésicule qui la contient. *Voyez* PÉRITONITE.

§. v. *Dans la tunique vaginale.* Les adhérences dans la tunique vaginale par de fausses membranes et des brides cellulaires, en lesquelles elles dégénèrent, sont rares, à moins que l'art ne les ait fait naître. Bichat (*Anat. gén.*) a vu une fois sur cette membrane une adhérence lâche et facile à détruire par le moindre effort. Je me souviens d'avoir rencontré une fausse membrane peu étendue et presque changée en tissu cellulaire, le testicule paraissant dans son état ordinaire. M. Cuillie assure positivement que l'on trouve souvent la tunique vaginale adhérente au testicule. C'est l'entière adhérence de cette membrane à elle-même, ou l'oblitération complette de sa cavité, que l'on cherche à procurer dans la cure radicale de l'hydrocèle. La fluctuation que l'on sent fréquemment pendant l'inflammation qui succède à l'injection de vin chaud, tient à une exsudation purulente, de laquelle il ne reste plus bientôt qu'une fausse membrane mince, qui sert de moyen d'union, et dont l'époque du commencement de l'organisation est celle de la guérison parfaite.

Pour résumer, la plèvre est, de toutes les membranes séreuses, celle où les fausses membranes, et par suite les autres adhérences se voient le plus fréquemment; après les plèvres, c'est dans le péritoine qu'elles sont plus communes; vient ensuite le péricarde, que l'on peut considérer relativement à son étendue, comme les offrant plus souvent; enfin elles sont rares dans la tunique vaginale et dans l'arachnoïde.

CHAPITRE QUATRIÈME. *Fausses membranes qui se forment sur les membranes muqueuses.* Elles sont beaucoup moins communes sur le tissu muqueux que sur le tissu séreux, et ne s'y organisent que rarement.

§. I. *Sur la membrane muqueuse respiratoire.* A. *Membrane croupale.* Je ne répéterai point ce qui se lit à l'article *croup* de ce Dictionaire (*Voyez* tome VII, et particulièrement les pages 428 et suiv.).

J'ajouterai seulement que c'est très-probablement à la présence et à l'organisation d'une portion de fausse membrane croupale, dont l'existence se prolonge beaucoup au-delà de la maladie qui lui a donné naissance, qu'il faut attribuer les changemens qui se conservent dans la voix de certains individus qui ont été autrefois affectés du croup.

B. Le croup (*Voyez* ce mot) n'est pas la seule maladie qui produise des fausses membranes dans les voies aériennes. M. Nysten a publié en 1815 une observation d'empoisonnement par de l'ammoniac inspiré pendant un accès d'épilepsie, dont l'effet principal a été une vive inflammation de

la muqueuse laryngée et trachéale, et la formation d'une fausse membrane dans le larynx et les bronches (*Bulletin de la faculté de médecine de Paris*, n°. v). Cette observation enseigne combien l'on doit, lorsqu'on veut, dans un but thérapeutique, exciter la membrane muqueuse des voies respiratoires, par l'ammoniac, se servir de ce moyen avec circonspection.

§. II. *Sur la grande surface muqueuse digestive.* Les fausses membranes du tube alimentaire appartenant à des membranes d'un même ordre, n'offrent point de différences essentielles dans leur formation, leur chute et leur structure. Rendus par fragmens par les vomissemens et les selles, ces fragmens sont ordinairement mous, pulpeux et très-petits, sans apparence membraniforme. Les réactifs qui concrètent l'albumine les rendent plus durs.

Quelquefois ces lambeaux sont considérables et représentent, étant développés dans l'eau, des tubes inégalement déchirés à leurs extrémités, circonstance qui en a imposé en les faisant prendre pour des portions de la membrane interne de l'œsophage, de l'estomac et de l'intestin. J'ai eu occasion de voir beaucoup de fragmens de fausses membranes ainsi rendus par les selles dans la colique dite de *Madrid*. Ils étaient ordinairement de consistance gélatineuse, très-petits et enveloppés de beaucoup de mucus. J'ai vu rendre un de ces fragmens moulé dans l'intestin, qui formait un tube de trois pouces de longueur.

On trouve dans les auteurs, mais surtout dans les recueils périodiques, un nombre considérable d'observations qui attestent que des fausses membranes, que l'on y appelle en général *membranes intérieures de l'estomac, de l'intestin, etc.* (*Voyez-en* un exemple, tom. XXII de ce Dict., p. 425), se sont détachées des surfaces muqueuses. Morgagni est un des premiers qui aient pensé que ces prétendues membranes internes ne sont autre chose que des fausses membranes; il le dit au moins de celles qu'on remarque souvent dans les excrétions des dysentériques (*De sed. et caus. morb.*, Epist. XXXI).

Une des causes les plus fréquentes des concrétions membraniformes dans le tube digestif, est l'empoisonnement par des substances vénéneuses énergiques. L'exemple le plus étonnant d'une semblable fausse membrane est peut-être le suivant, que j'emprunte à M. J.-A.-B. Tartra (*De l'empoisonnement par l'acide nitrique*, in-8°., p. 169 et suiv.) : Le vingtième jour d'un empoisonnement avec environ une caillerée d'acide nitrique, une femme, après avoir fait beaucoup d'efforts, rendit par l'anus un long paquet membraneux d'une seule pièce, replié et roulé sur lui-même, qui représentait la forme de

l'œsophage et de l'estomac avec toutes leurs dimensions. La membrane avait une ou deux lignes d'épaisseur, et une couleur brune très-marquée ; les portions correspondantes aux grand et petit culs-de-sac de l'estomac étaient amincies et percées de plusieurs trous. Dès le moment de l'excrétion de cette fausse membrane, la sensibilité du canal digestif devint excessive, et la mort survint au bout de quelques jours.

La fausse membrane produite par l'ingestion de certains poisons a un aspect qui peut souvent faire reconnaître leur nature. C'est ainsi que l'acide nitrique lui donne, comme aux escarres, une couleur jaune, et l'acide sulfurique une couleur noirâtre *Voyez* POISON.

On observe très-souvent une fausse membrane dans l'anse d'une invagination intestinale, et dans les portions d'intestin étranglées lors d'une hernie.

La croûte blanchâtre qui recouvre communément les aphthes, est une fausse membrane. M. Jurine, de Genève, remarque qu'elle se forme, acquiert de la consistance, et à la fin se détache et tombe par un même enchaînement d'effets, et la même série de phénomènes que la membrane croupale (*Rapport sur le concours relatif au croup.*, 2e. édit., p. 46).

On rapporte, tom. XVIII, p. 485 de ce Dictionnaire, l'exemple rare d'une fausse membrane formée sur la langue dans un cas de glossite.

Les surfaces des polypes, des fongus, et des autres dégénérescences du tissu muqueux des voies alimentaires et des fosses nasales, ont souvent été trouvées recouvertes, lors de leur inflammation, par des concrétions pseudo-membraneuses.

La couleur des fausses membranes qui se forment sur les surfaces muqueuses naturelles, est le plus souvent d'un gris jaunâtre, et leur épaisseur de trois à quatre millimètres. Toutes les fois que ces fausses membranes se sont détachées d'une membrane muqueuse que l'œil pouvait découvrir, la membrane était d'un rouge plus ou moins vermeil, et le siége d'une douleur que le passage des alimens, quand c'était au pharynx ou à l'œsophage, rendait momentanément plus vive.

Ainsi les fausses membranes qui tapissent les surfaces muqueuses ressemblent à celles des membranes séreuses : non-seulement l'apparence et la composition chimique sont presque les mêmes, mais encore les conditions nécessaires à leur formation, et l'état des surfaces qu'elles doublent sont semblables. L'analogie fait présumer que, dans beaucoup de cas, l'organisation s'y développerait également, comme on le soutient pour la membrane croupale, le contact avec la muqueuse étant immédiat, si la différence de conformation et d'usage des deux ordres de membranes ne s'y opposait.

Les villosités, les papilles de la surface muqueuse qui fournit la fausse membrane, sont rouges et toujours beaucoup plus alongées, plus développées que dans l'état naturel. « Cela se démontre très-bien, dit M. Chaussier, en plongeant, en agitant dans l'eau la partie affectée : on voit alors les villosités prolongées flotter à la surface, former des espèces de franges très-fines, et dans lesquelles on distingue très-bien le caractère vasculaire. Si l'irritation inflammatoire cesse, bientôt les parties ne tardent pas à reprendre leur disposition première; la couche membraniforme qui s'était formée à leur surface se détache, et est rejetée en totalité ou par lambeaux, suivant l'action et la structure de l'organe : au contraire, si l'irritation persiste, ces franges vasculaires, d'abord si fines, continuent à se développer, forment à la surface de la partie des excroissances, des fongosités plus ou moins considérables. »

§. III. *Sur les membranes muqueuses des fosses nasales et des yeux.* Les fausses membranes peuvent se former dans tous les points des membranes muqueuses. On a vu un chimiste qui, se trouvant tout à coup exposé à une masse considérable de vapeurs d'acide muriatique oxigéné, éprouva d'abord une toux très-vive, une excrétion abondante de larmes, de sérosité limpide et visqueuse qui s'écoulait par le nez, ou provenait du pharynx et de la trachée. Quelques heures après l'accident, ces excrétions s'arrêtèrent, mais la voix devint enrouée; la vue s'obscurcit et l'odorat se perdit entièrement. Il s'était formé à la surface des yeux une couche opaque, blanchâtre, membraniforme, qui interceptait le passage de la lumière; et il y avait de semblables concrétions dans les cavités du nez, du pharynx, et sans doute dans le larynx et la trachée. Quelques jours de repos, et l'usage des adoucissans mucilagineux firent cesser tous les accidens. Les yeux se dépouillèrent d'abord de la couche qui s'était formée à leur surface; l'expectoration fit rendre quelques lambeaux membraniformes, et toutes les fonctions furent promptement rétablies (*Trad. de la Pyrétol. de Selle*, note).

§. IV. *Sur la membrane muqueuse génito-urinaire.* On s'est très-peu occupé des concrétions membraniformes qui se développent sur cette surface muqueuse; cependant les occasions de les constater, chez la femme au moins, ne paraissent pas très-rares. Celle d'un ordre tout particulier qui se forme pendant la grossesse a été désignée sous les noms de membrane caduque, d'épichorion. *Voyez* ces mots, et MATRICE, MEMBRANE DU FOETUS, MENSTRUATION, PLACENTA, STÉRILITÉ.

CHAPITRE CINQUIÈME. *Fausse membrane de la peau et des surfaces ulcérées.* Un vésicatoire dont l'action a été trop irritante pour ne faire que soulever l'épiderme, détermine, au-

dessous de la sérosité, la formation d'une espèce de fausse membrane ordinairement simple, demi-transparente, que j'ai quelquefois vue formée de deux feuillets accollés tout comme s'il y avait eu deux mouvemens de fluxion distincts, et pour la description de laquelle j'emprunte encore ce qu'en a dit M. le professeur Chaussier dans la note précitée. « Ce n'est qu'avec difficulté que l'on peut, dans les premiers temps, enlever cette couche couenneuse ; elle est alors intimément appliquée, et en quelque sorte engrenée à la surface de la peau, parce qu'en même temps que la sécrétion couenneuse se forme, les papilles de la peau s'élèvent, se tuméfient, et laissent ainsi une infinité de petits interstices dans lesquels se concrète la matière couenneuse ; et si, malgré cette connexion intime, on s'obstine à enlever cette couche membraniforme, on voit alors que la surface de la peau est grenée, d'un rouge très-vif, et qu'elle se recouvre bientôt d'une nouvelle couche lymphatique. Au contraire, si on attend la cessation de l'irritation, la tuméfaction des papilles diminue peu à peu; elles reviennent à leur état naturel, elles ne fournissent plus qu'un fluide séreux ou puriforme; et la couche couenneuse qui les embrassait de tous côtés, soulevée par cette nouvelle sécrétion, se détache facilement, ou tombe spontanément. » En outre, on observe quelquefois, lorsqu'on enlève la fausse membrane dermoïdale, des filamens extrêmement déliés, qui peuvent avoir jusqu'à deux lignes de longueur, et sont comme autant de radicules qui sortent du derme, ou du moins en paraissent sortir tout comme si la concrétion avait commencé dans les exhalans.

Suivant la remarque de M. P.-F. Nepple (*Dissert. de physiol. path. sur les fausses membr. et les adhérences.* Paris, 1812), un vésicatoire ne détermine point la formation d'une fausse membrane pendant une fièvre adynamique, tandis que cette fausse membrane est son effet ordinaire dans des circonstances tout à fait opposées. C'est dans ces dernières que j'ai quelquefois observé que toute la quantité de sérosité qui soulève l'épiderme est prise en une espèce de gelée molle et tremblante.

J'ajouterai que l'application pendant quelque temps d'un corps irritant, placé à nu sur la peau dépouillée de son épiderme ou sur la surface d'un ulcère, y détermine souvent et également, par une irritation prolongée ou vive, la formation d'une fausse membrane analogue, qui, premier résultat de l'irritation portée sur les bourgeons et papilles, en s'interposant entre eux et les corps irritans, est la principale cause qui diminue l'effet fâcheux de ceux-ci.

La fausse membrane de la peau ne s'organise jamais.

CHAPITRE SIXIÈME. *Fausses membranes des capsules syno-*

viales. Ces fausses membranes sont rares. Cependant M. Dupuytren en avait déjà rencontré en 1816, sept à huit fois, particulièrement dans l'articulation du genou. Ce professeur avait constamment observé, avant la mort, une série d'accidens extrêmement graves qu'il attribue surtout à l'engorgement et à l'inflammation des tissus recouvrant immédiatement les capsules (*Cours oral d'anat. path.*). M. Cruveilhier a vu, chez un individu qui succomba à un rhumatisme inflammatoire, les synoviales de toutes les articulations, excepté celles de la mâchoire, du rachis et du bassin, remplies de pus; plusieurs présentaient des fausses membranes (*Essai sur l'anat. path.*, t. 1, p. 150; Vallerand de la Fosse, *Dissert. inaugur. sur le rhumatisme.* Paris, 1815). Enfin, on a vu, selon M. I. Moffait (Dissert. inaug. : *Recherches sur la phlegmasie des memb. synov. des art.* Paris, 1810), les membranes synoviales offrir, en raison de l'intensité et de la durée de leur inflammation, tantôt une fausse membrane, et d'autres fois une sorte de tissu cellulaire mollasse, infiltré, une véritable adhérence celluleuse.

CHAPITRE SEPTIÈME. *Fausse membrane des abcès.* Les dépôts par congestion ont une sorte de kyste membraniforme, formé, soit par les flocons albumineux qui nageaient au milieu du pus et se sont déposés à la circonférence de la collection, soit aussi en même temps par une matière albumineuse concrète qu'aura pu produire une inflammation déterminée par la présence du pus, comme corps étranger, quoique cette inflammation soit lente.

Voici l'observation d'un dépôt par congestion, qui offre seule presque tous les détails qui ont rapport aux fausses membranes servant de kyste à ces dépôts :

Pendant l'été de 1811, un soldat entra à l'hôpital de Cordoue, pour cause d'une tumeur qu'il portait aux côtés externe et antérieur de la partie moyenne de la cuisse droite. Il y avait neuf mois que cette tumeur avait commencé. Très peu saillante pour sa base, qui était à peu près circulaire, et avait cinq pouces de diamètre, elle était fluctuante et à peine circonscrite. Quand on la comprimait par une espèce de percussion, une main étant appliquée sur le trajet du muscle ilio-prétibial, on croyait sentir de la fluctuation selon ce trajet, mais elle était extrêmement équivoque. La tumeur ne diminuait point de volume par la compression. La cuisse offrait un léger empâtement audessus et dans le trajet de l'artère fémorale; la jambe et le pied étaient dans leur état ordinaire. Très-imprudemment, on ouvrit largement la tumeur, qui s'affaissa aussitôt par la sortie d'une sérosité inodore qu'on aurait prise pour du petit-lait. Les accidens ne se déclarèrent que le qua-

trième ou le cinquième jour, par de la fièvre, la fétidité du pus et le développement de gaz. Enfin, le malade alla de mal en pis, maigrit considérablement et très-promptement; la langue devint fuligineuse et il mourut dans l'adynamie la plus complette, le seizième ou dix-septième jour de l'ouverture du foyer. Quelques jours après cette ouverture, des flocons ou fragmens, les uns membraniformes, les autres non, se détachèrent. Cette espèce d'exfoliation précédait immédiatement le développement de bourgeons charnus, qu'on voyait distinctement à travers l'ouverture. Les trois derniers jours avant la mort, elle était plus abondante, mais formée de fragmens grisâtres, noirâtres, pour la plupart de consistance pulpeuse et répandant une odeur très-putride.

A l'autopsie du cadavre, on trouva un kyste qui avait toute l'apparence d'une fausse membrane des séreuses parvenue au commencement de la quatrième période. Sa cavité, répondant à la collection, offrait, dans plusieurs points, une infinité de prolongemens ou lambeaux en général très-petits: les uns de nature albumineuse, grisâtres, plus denses, et le devenant encore davantage par le contact de l'acide sulfurique; les autres, noirâtres, pulpeux et fétides. Tout le reste de la surface concave, particulièrement le fond, présentait des bourgeons charnus comme affaissés, et ayant perdu leur couleur vermeille pour en prendre une livide et grisâtre. Le kyste adhérait d'une manière intime à un tissu comme lardacé, dont l'épaisseur variait depuis deux lignes jusqu'à quatre ou cinq, et qui, se prolongeant entre les faisceaux musculaires, perdait bientôt cette apparence pour prendre celle du tissu cellulaire. Le kyste avait jusqu'à trois ou quatre lignes d'épaisseur, suivant les lieux où on le considérait; il était injecté par une quantité prodigieuse de petits vaisseaux rouges en lesquels semblait presque se réduire tout son tissu audessous des bourgeons charnus dans lesquels les vaisseaux n'étaient plus distincts, et dont la lividité avait à peu près une demi-ligne d'épaisseur. En plaçant une portion de la membrane du kyste entre l'œil et la lumière, on voyait au milieu de la légère transparence, comme des houpes de vaisseaux qui s'épanouissaient et ne se distinguaient plus les uns des autres vers les bourgeons.

Une semblable fausse membrane, mais beaucoup moins épaisse et à vaisseaux moins gros, tapissait le conduit ou canal qu'avait suivi le pus. Ce conduit montait au milieu d'un tissu cellulaire engorgé et comme lardacé dans son voisinage immédiat, jusqu'au côté droit du corps de la deuxième vertèbre lombaire qui était à peine cariée dans une étendue de trois à quatre lignes. Audessus de l'arcade crurale, la fausse

membrane n'avait plus de lambeaux albumineux suspendus ; elle avait l'apparence d'une membrane muqueuse. *Voyez* MEMBRANE ACCIDENTELLE.

Cette observation, en prouvant l'identité des fausses membranes qui enveloppent les collections des dépôts par congestion avec celles des membranes séreuses, confirme davantage ce que j'ai dit de l'organisation qu'acquièrent les fausses membranes, et des affections dont elles deviennent susceptibles.

J'ai quelquefois rencontré des fausses membranes dans leur deuxième période, formées en grande partie d'une matière pulpeuse et grumelée, enveloppant d'autres collections de pus que celle des abcès par congestion. Je ne doute point qu'avec le temps ces fausses membranes ne fussent devenues organisées, le foyer qu'elles renfermaient restant stationnaire et sans qu'on lui donne jour.

CHAPITRE HUITIÈME. *Fausses membranes des kystes.* J'ai quelquefois vu des fausses membranes doublant les kystes et en même temps des lambeaux qui s'en détachaient. Cette dernière circonstance se rencontre communément dans les kystes hydatiques, soit qu'elle tienne en partie aux enveloppes ou membranes de ces animaux vésiculaires appelés *hydatides*, soit qu'une autre disposition en soit la cause, ou même que le hasard se soit plu à me la montrer dans les kystes hydatiques que j'ai vus. J'ai rencontré une fausse membrane très-épaisse et consistante, tapissant tout un kyste qui occupait le rein. C'est dans les kystes du foie que l'on voit le plus souvent les fausses membranes. Des traces non équivoques d'inflammation dans la portion des kystes qui les ont fournies, prouvent évidemment, jointes à l'apparence de la fausse membrane, que celle-ci est de même nature que toutes celles qui se forment dans les cavités des séreuses. *Voyez* KYSTE.

CHAPITRE NEUVIÈME ET DERNIER. *Fausse membrane de la cicatrice des plaies, dont la réunion s'obtient par ce qu'on appelle première intention.* Dans toute plaie récente que l'on réunit par première intention, à l'écoulement du sang, dont une partie reste entre les lèvres, se joint une exhalation comme séreuse qui se tarit presque aussitôt. Il en résulte une sorte de fausse membrane glutineuse qui ne tarde point à se solidifier, et à s'identifier avec les bords de la plaie qu'elle confond entre eux, et desquels il sera à la fin impossible de l'en distinguer. Si, dans les premiers temps de ce travail, on écarte les lèvres de la plaie, des filamens très-faciles à rompre par un plus grand écartement sont produits.

John Hunter (ouvr. cité) affirmait que l'espèce de fausse membrane qui nous occupe maintenant, s'organise par des vaisseaux qui s'y développent, « parce qu'elle est formée par

la partie *plastique du sang*, comme la substance de toutes les adhérences. » M. Delpech dit que la matière de l'exsudation qui s'épanche entre les lèvres de la plaie est *purement albumineuse* (*Précis élémentaire des mal. réputées chir.*, 1re éd., tom. 1, pag. 149). M. J. L. Brachet, qui a fait des expériences sur la fausse membrane qui est le principe de la cicatrice des parties molles réunies immédiatement après leur division, a trouvé, par l'analyse chimique, qu'elle donne tous les produits de la matière albumineuse concrette unie à un peu de gélatine (*Journ. de méd.*, *chir.*, etc., octobre 1816, pag. 106 et suiv.).

Ainsi nous devons regarder comme prouvé que, dans toute cicatrice par réunion immédiate, il y a d'abord formation d'une couche albumineuse interposée. C'est cette couche qui explique comment on peut, en très-peu de jours, obtenir la réunion de plaies énormes, telles que celle d'une amputation. Le mécanisme des changemens qui amènent son organisation et rétablissent la continuité vasculaire entre les lèvres de la plaie, s'est jusqu'à présent dérobé aux recherches des plus zélés investigateurs.

Je ne suis entré dans ces détails que parce qu'au mot *cicatrice* de ce Dictionaire, il n'est parlé que de celle qui a lieu par des bourgeons charnus. *Voyez* PLAIE, RÉUNION.

Conclusions. I. Les fausses membranes doivent constamment leur origine à une inflammation des surfaces sur lesquelles elles se forment, excepté peut-être celles qui enveloppent, dans quelques cas, les collections purulentes.

II. D'abord matière étrangère, les fausses membranes s'organisent ensuite, ou ont une tendance à s'organiser par des vaisseaux qui leur viennent des parties auxquelles elles sont superposées, et qui les envahissent.

III. La circulation s'y faisant une fois, elles sont le siége d'une nutrition par laquelle elles manifestent une suite non interrompue d'altérations qui les rapprochent de l'organisation et de la nature particulière des surfaces avec lesquelles elles sont continues, et dont elles remplissent exactement les fonctions. Ainsi parvenues à cet état sur les membranes séreuses, elles ne s'en distinguent plus par leur organisation intime, et elles exhalent une même sérosité; les portions de membrane croupale, qu'on dit s'organiser, séparent le mucus du larynx, etc.

IV. Devenues parfaitement semblables aux organes sur lesquels elles se sont formées, portions de ces mêmes organes, il y a identité parfaite; elles sont susceptibles des mêmes affections par les mêmes causes. Dès-lors il n'y a plus de fausse membrane.

V. Elles peuvent être produites sur toutes les surfaces perspirables naturelles, et le sont presque nécessairement sur la plupart des surfaces libres accidentelles. On en a même vu sur l'amnios (*Voyez*-en un exemple, tom. XXII de ce Dictionnaire, pag. 318), et il est commun de trouver les artères et les veines oblitérées par une substance comme couenneuse, analogue à celle qui les forme à certaines époques. *Voyez* ARTÈRE, HÉMORRAGIE, LIGATURE, VEINE. (L. R. VILLERMÉ)

MEMBRANES (du fœtus). Dès le premier moment de la conception, le fœtus est enveloppé de membranes qui forment une poche ovoïde dans laquelle il est renfermé. On distingue une espèce de vessie membraneuse, remplie d'un fluide limpide, avant que l'on puisse apercevoir aucun linéament de l'embryon. Elle est transparente dans toute son étendue; ce n'est que vers la fin du premier mois que le tementum qui recouvre toute la face externe de la membrane chorion devient assez épais, en se ramassant dans un espace déterminé, pour la rendre opaque dans cet endroit. Il résulte des recherches de Hunter qu'elle ne serait pas transparente, dans le cas même où l'œuf est expulsé peu de temps après l'imprégnation, si la couche molle, floconneuse qui se forme dès les premiers jours, n'était pas retenue pour l'ordinaire dans la matrice à laquelle elle adhère plus fortement qu'à l'enveloppe qui lui correspond. Cette couche, à laquelle Hunter a donné le nom de membrane caduque, est d'autant plus épaisse que le fœtus est plus près de l'instant de de la conception.

L'examen des œufs abortifs ne peut pas donner une idée exacte du nombre et de l'arrangement des enveloppes : il est rare qu'ils soient constitués naturellement. Lors de leur expulsion, la caduque se détache le plus souvent du chorion et reste dans la matrice. Quelquefois même le chorion se sépare, et l'embryon sort uniquement enveloppé par l'amnios, dont la surface est lisse et polie. C'est dans ces circonstances que les femmes ont rendu des vessies membraneuses transparentes. Pour se former une idée juste du nombre et de la disposition des membranes de l'œuf humain, il faut l'examiner lorsqu'il est encore adhérent à la matrice. Une circonstance contribue encore à augmenter l'embarras que l'on éprouve pour rendre sensible le rapport des enveloppes entre elles; c'est qu'ainsi que l'ont prouvé Haller et Hunter, par leurs recherches, les diverses parties dont est formée cette poche membraneuse, n'ont point entre elles le même arrangement aux diverses époques de la grossesse.

Depuis que Guillaume Hunter a publié ses observations sur la membrane caduque et la membrane réfléchie, dont l'existence a été constatée par tous les physiologistes modernes qui

se sont occupés de ce genre de recherches, quelques auteurs ont porté à quatre le nombre des enveloppes de l'œuf humain, d'autres le restreignent encore aujourd'hui à trois; mais il n'existe entre ces physiologistes aucune différence sous le rapport des faits et de l'observation. Suivant la manière dont ils considèrent la membrane caduque et réfléchie de la matrice, les uns la regardent comme une seule membrane, tandis que d'autres en font deux membranes distinctes. Il est certain qu'elles offrent un aspect, un arrangement assez différens aux diverses époques de la grossesse, pour rendre leur description difficile à saisir, et pour motiver le peu d'accord des auteurs sur ce point. Ceux qui admettent quatre membranes dans l'œuf humain regardent la caduque utérine et la caduque réfléchie comme deux enveloppes distinctes qui sont seulement réunies vers la circonférence du placenta, de manière à former une poche séreuse, dont une partie est appliquée sur l'œuf, et l'autre sur la surface utérine. Suivant Hunter, cette quatrième membrane ne se développe qu'après la formation du placenta. Il me paraît bien plus probable qu'elle existe dès le premier moment où l'œuf parvient dans l'utérus. La caduque existant dans la matrice avant la descente du germe, lorsque celui-ci sort de la trompe, il la décolle, la pousse audevant de lui, et en reçoit une enveloppe. Si on veut se former une idée de la manière dont la caduque produit la membrane réfléchie, il faut se représenter comment le péricarde se continue sur le cœur, comment le péritoine abandonne le diaphragme pour recouvrir le foie. Si on désire de plus amples développemens, il faut consulter les articles consacrés à la description de chacune de ces membranes. Ceux même qui admettent qu'il existe quatre membranes après la formation du placenta, enseignent qu'on n'en trouve plus que trois vers les derniers temps de la gestation. On pense communément que, lorsque le produit de la conception a acquis beaucoup de volume, la caduque utérine s'unit intimement avec la caduque réfléchie; en sorte qu'il ne serait plus possible de les séparer, parce qu'il n'existe plus de poche séreuse. Même vers les derniers temps de la grossesse, les deux lames de cette membrane ne font que se toucher. Elles n'adhèrent point entre elles au moyen du tissu cellulaire. On distingue difficilement la poche séreuse, parce que l'écartement est très-petit.

Blumenbach a divisé les membranes de l'œuf en celles qui sont propres au fœtus, et en celles qui appartiennent à la matrice. Le chorion et l'amnios proviennent de l'œuf. Pendant longtemps elles ont été les seules qu'aient décrites les auteurs. La membrane caduque existe dans la matrice avant la descente du germe; la caduque réfléchie n'est qu'une production de la

première, qui se décolle dès l'instant où il y parvient. Elles appartiennent donc en propre à la matrice. Ces deux dernières sont formées avant l'embryon.

Les deux premières ont déjà acquis un développement très-grand à une époque où le fœtus est encore à peine ébauché, et n'est même pas encore visible; ce qui semble indiquer qu'elles tirent leur nourriture de la matrice plutôt que du fœtus. Comment un corps invisible pourrait-il fournir au développement et à la nutrition d'un autre, qui est déjà très-sensible? Mais ce qui prouve que les membranes tirent leur nourriture de la matrice, c'est que, dans quelques cas, elles continuent de croître, quoique le fœtus soit mort et qu'il n'en existe plus de trace. Les membranes de l'œuf et le placenta continuent de vivre tant qu'ils sont en rapport avec l'utérus. Dès que ces substances reçoivent leurs fluides de la matrice, lorsqu'il n'existe plus de fœtus ou qu'il est mort, il est très-probable qu'ils les reçoivent de la même source pendant sa vie.

Les membranes ont des fonctions importantes à remplir à l'égard du fœtus. En traitant de chacune d'elles, on a fait connaître le rôle qui leur est assigné dans sa nutrition et son développement. Elles sont créées pour lui; et si on les rencontre quelquefois sans lui, c'est ce qu'il peut périr à une époque où il n'est encore qu'une mucosité, et se dissoudre entièrement dans les eaux *Voyez* AMNIOS, CHORION ET MEMBRANE CADUQUE ET RÉFLÉCHIE. (GARDIEN).

MEMBRANE PUPILLAIRE: espèce de peau qui ferme la pupille du fœtus jusqu'au sixième ou septième mois, époque à laquelle elle se déchire pour former le petit cercle artériel de l'iris. *Voyez* OEIL et PUPILLE. (F. V. M.)

MEMBRANEUX, adj., qui est de la nature des membranes, ou composé de plusieurs membranes. On applique encore ce nom à des parties qui ne sont que *membraniformes*. *Voyez* ce mot et MEMBRANE. (F. V. M.)

MEMBRANIFORME, adj., qui a l'apparence de membrane. On donne ce nom aux parties aplaties et amincies par suite de leur distension, ou de la diminution de leur substance. Les muscles de l'abdomen dans l'ascite considérable deviennent membraniformes. (F. V. M.)

MEMBRE, s. m., *membrum*. On donne en général le nom de *membre* dans les animaux à certaines parties extérieures de leur corps, plus ou moins apparentes, plus ou moins prolongées, le plus ordinairement destinées à leur servir de moyens de se transporter d'un lieu dans un autre, mais qui, dans quelques-uns, leur offrent aussi des instrumens de défense ou de conservation. L'étude des *membres* dans une seule espèce d'animaux ne donnerait qu'une idée très-imparfaite des nombreux

avantages qu'en retire la classe entière du règne animal; il faut nécessairement considérer cet objet sous un point de vue plus vaste; et quoique cet article ne doive être consacré qu'à parler des *membres* dans l'espèce humaine, nous avons cru devoir jeter un coup d'œil rapide sur la forme et les usages de ces parties dans toute l'échelle des êtres qui en sont pourvus, depuis le plus petit animal jusqu'à l'homme: cela nous servira, d'ailleurs, à démontrer cette vérité générale, que sous le rapport de la force, de l'agilité, de la structure et des usages, ce n'est pas toujours l'homme qui a été le mieux partagé. Souvent l'insecte le plus vil en apparence présente la plus admirable disposition dans l'ordre comme dans la composition de ses membres; les variétés mêmes en sont si nombreuses dans quelques-uns, qu'il est presque impossible d'en posséder la nomenclature entière. En effet, si nous commençons notre étude des *membres* par la classe des insectes, nous voyons avec une sorte d'admiration que la nature, pour eux, a été inépuisable dans le nombre comme dans la forme de ces parties extérieures de leur petit corps. Dépourvus en partie de quelques-unes des grandes fonctions de l'économie animale, bornés dans leur sphère d'activité à n'occuper qu'un espace très-peu étendu, et à ne parcourir que de très-petites distances, la nature les a, pour ainsi dire, dédommagés de ces privations par l'extrême activité de leur petite masse. « On retrouve, en effet, dit M. Cuvier, dans ces petits êtres, toutes les conditions nécessaires pour produire les actions volontaires dont le jeu nous étonne dans les animaux vertébrés beaucoup plus grands. Ils réunissent même plusieurs des facultés dont nous trouvons peu d'exemples dans les autres animaux; car les insectes marchent, courent, sautent, nagent et volent aussi bien que les autres animaux qui sont pourvus au plus haut degré de perfection des organes propres à ces divers mouvemens. La forme générale des pattes dépend de la manière de vivre des insectes, et leur proportion respective détermine, jusqu'à un certain point, l'espèce de marche qui leur est propre. » C'est donc en multipliant les *membres* dans les insectes que la nature leur assure les attributs de la mobilité la plus étonnante. Tout est mouvement chez eux. Comment en serait-il autrement, puisqu'il est avéré que certains insectes sont pourvus de plusieurs centaines de *membres*, dont la mobilité est aussi surprenante que leur finesse est extrême? Quelles sont les articulations qui pourraient suffire à tant d'actions diverses? Et cependant, la nature n'a rien oublié dans la mystérieuse composition d'un aussi grand nombre de parties qui, à peine distinctes entre elles, ont toutes néanmoins des usages bien déterminés. Parmi cette grande quantité de membres ou de pattes dont la plupart des insectes sont pourvus,

et qui leur assurent en général la faculté de se transporter d'un lieu dans un autre ; il en est aussi qui leur offrent des moyens de défense. C'est avec ces instrumens de leur conservation qu'ils repoussent les attaques de leurs ennemis, ou qu'ils les poursuivent pour les détruire. Chez d'autres, ce sont des espèces de mains qui leur servent à s'emparer des petits objets propres à les nourrir : c'est ainsi que la fourmi saisit souvent des corps plus gros qu'elle-même. C'est avec des moyens semblables que l'abeille industrieuse s'empare du miel qu'elle va chercher au fond du calice des fleurs. Dans la cigale et le cri-cri, c'est à l'aide de parties qu'on peut considérer comme des espèces de *membres*, que ces petits animaux font entendre ces sons rauques et bruyans dont nous sommes si souvent importunés, soit au milieu des champs, pendant les ardeurs de l'été, soit au coin de notre feu, pendant les longues soirées de l'hiver.

Dans les crustacés, les pattes sont en général très-longues, comparativement à la grosseur de leur corps, et, quoiqu'elles soient assez multipliées, le mouvement chez eux est loin d'être aussi rapide et aussi varié que chez les insectes. L'écrevisse, la crabe et le homard, indépendamment de leur queue qui remplit toutes les conditions d'une véritable patte, sont pourvus en devant de deux très-longs *membres* qui, comme des espèces de serres ou de tenailles, leur assurent de grands avantages d'attaque et de défense sur les animaux qui les entourent, et qui, par cela même, doivent leur servir facilement de proie. Inhabiles à la course, ils ne pourraient, sans cela, pourvoir à l'entretien de leur existence, puisque la plupart des autres animaux pourraient facilement se dérober à leurs poursuites.

Dans les vers, et en général dans tous les reptiles, les *membres* sont à peine apparens, plusieurs même en sont dépourvus ; c'est par les articulations multipliées de leur corps, ainsi que par certaines parties écailleuses mobiles, qu'ils exercent le mouvement, et qu'ils sont propres à la progression. Quelques-uns trouvent dans leur queue un moyen de se redresser, et dans cette attitude sont disposés, soit à l'attaque, soit à la défense : tels sont la plupart des serpens.

Si nous portons nos regards sur la classe encore peu connue des poissons, que de merveilles n'y découvrons-nous pas ! Ici, tout semble perverti ; de grosses masses et point de *membres* ; un milieu liquide, dont la densité et la résistance sont toujours les mêmes, et dans lequel, cependant, les individus qui en sont entourés sont obligés de changer à chaque instant de situation et de rapports. De simples prolongemens appelés nageoires, placés en forme d'éventails à de grandes distances les uns des autres : voilà, avec leur queue, tous les

moyens de la locomotion de ces animaux ; mais, pour ne parler ici que de ceux qui nous sont plus connus, et dont la forme, en général alongée et conique, se prête si heureusement à fendre le liquide dans lequel ils sont plongés, quelle souplesse dans les mouvemens! quelle rapidité dans la marche! quelle assurance dans les diverses attitudes qu'ils sont obligés de prendre à chaque instant! Eh! qu'on ne croie pas que, même dans les plus gros poissons, tels que la baleine, le marsouin, etc., leur masse soit un obstacle à la rapidité de leurs mouvemens. Nous avons été à même de voir, dans les fréquens voyages que nous avons faits sur mer, combien ces volumineux animaux surpassaient en vitesse la marche du plus fin voilier. Une fois, surtout, nous avons vu, pendant une tourmente qui faisait faire à notre vaisseau près de quatre lieues à l'heure, des marsouins en troupe se rassembler auprès de notre navire, et tour à tour nous accompagner, nous dépasser, revenir près de nous; et loin qu'un pareil exercice parût les fatiguer, ils semblaient, au contraire, se jouer au milieu des vagues soulevées et par un temps affreux qui nous remplissait d'un juste effroi.

Si la classe nombreuse des poissons exerce des mouvemens si variés et si rapides avec des *membres* en apparence si disproportionnés avec le volume de leur corps, quels avantages les oiseaux ne doivent-ils pas retirer de ceux que la nature leur a donnés! Sous ce rapport même, les oiseaux sont infiniment mieux partagés que les autres classes d'animaux. Essentiellement formés pour vivre au milieu des airs, ils peuvent également marcher sur la terre, rester perchés sur les arbres, et se promener sur la surface des eaux. Enfin, c'est dans les oiseaux qu'on peut déterminer avec exactitude le nombre de *membres* dont ils sont pourvus, ainsi que les usages opposés qu'ils remplissent tour à tour.

La classe entière de ces animaux possède quatre *membres* distincts et très-apparens, dont les deux antérieurs, attachés sur les côtés du thorax, portent généralement le nom d'ailes, et deux postérieurs, celui de pattes. La forme en est évidemment différente, et leurs usages ne sont point les mêmes. C'est dans les ailes que réside essentiellement le vol dans les oiseaux; leurs pattes, ou pieds de derrière, loin d'accélérer leur marche, ne serviraient qu'à la retarder, au contraire, s'ils n'avaient la faculté d'appliquer fortement ces derniers contre eux-mêmes au moment du vol.

La légèreté spécifique du corps des oiseaux et la nature fistuleuse de leurs os donnent la mesure de la facilité avec laquelle ils s'élèvent sans peine dans les plus hautes régions de l'air, et se balancent à loisir au milieu des plaines azurées du

ciel. C'est toujours dans les proportions de la force et de la grandeur des ailes comparées avec celle des pattes, que l'on peut déterminer l'étendue du vol dans chaque espèce d'oiseau. Dans ceux qui, sous ce rapport, semblent même le moins faits pour jouir des avantages du vol, à cause de la petitesse de leurs ailes, on remarque que l'usage qu'ils font de leurs pattes est loin de les dédommager de cette privation, et encore n'est-ce qu'en sautant qu'ils marchent. On sent, en effet, que l'oiseau vole encore lorsqu'il ne fait que marcher. Mais si, dans quelques oiseaux, il en est qui ne jouissent qu'imparfaitement des avantages du vol, tous au moins, les palmipèdes exceptés, possèdent au plus haut degré de perfection la faculté de se tenir perchés (et cela pendant un espace de temps considérable), tantôt sur les plus humbles bruyères, tantôt sur les arbres dont le sommet se perd dans les nues.

Dans les oiseaux nageurs, les ailes sont peu développées, et les usages en sont très-bornés; mais quels avantages ne leur présente pas la forme élargie et membraneuse des extrémités de leurs pattes! C'est avec des moyens aussi simples en apparence, qu'ils se dirigent sans peine sur la surface tranquille des eaux, qui, sous ce rapport, semble être leur premier comme leur seul élément.

Dans la classe entière des quadrupèdes, les *membres* sont toujours au nombre de quatre, dont deux antérieurs thoraciques, et deux postérieurs abdominaux, le plus ordinairement semblables dans leur forme comme dans leurs usages. Ces animaux exercent seuls le *marcher* d'une manière positive et bien prononcée, ainsi que toutes ses modifications, telles que le saut, la course, etc. C'est pour remplir ces divers attributs que les *membres* de tous ceux appelés *non claviculés* sont à peu près placés à des distances égales aux deux extrémités du tronc, qu'ils soutiennent ainsi d'une manière fixe et invariable, quelles que soient la rapidité de leur marche et l'inégalité du sol sur lequel ils sont placés. Mais c'est dans les animaux appelés domestiques, que nous retrouvons le plus de variétés dans la forme, ainsi que dans la terminaison de leurs *membres*. Dans le bœuf, le cheval, l'âne, le renne, etc., le pied est terminé par une substance cornée qui, leur donnant plus de force et leur offrant plus de surface pour soutenir les longues courses auxquelles l'homme a su les soumettre, les rend aussi moins sensibles aux nombreuses inégalités, ainsi qu'à la dureté du sol sur lequel ils sont obligés de courir.

Dans les animaux appelés carnassiers, les *membres*, indépendamment de la force et de l'agilité, sont pourvus à leur extrémité, de doigts distincts et séparés, terminés par de longues griffes pointues, fortement recourbées du côté de la plante du

pied, et qui offrent à l'animal des moyens de défense aussi forts que meurtriers. Les griffes du lion, du tigre, ne s'appliquent point impunément sur l'animal tombé en leur pouvoir. Dans ceux que nous appelons grimpeurs ou rongeurs, et qui, en général, sont pourvus de clavicules, les *membres* de devant ne sont pas seulement destinés chez eux à faciliter la progression; ils leur servent aussi à saisir d'une part les corps sur lesquels ils s'appuient pour grimper, et de l'autre, à s'emparer des substances dont ils se nourrissent. Les quadrumanes ont sur les autres espèces d'animaux des avantages que leur donne la disposition particulière de leurs *membres* qui, tous quatre, se terminent par une véritable main; aucuns ne peuvent, comme les singes, se tenir suspendus à l'extrémité d'une branche d'arbre, se balancer, sauter de branche en branche avec une rapidité incroyable, et, dans quelques circonstances particulières, partager avec l'homme quelques-uns de ses avantages : adroit comme un singe est passé en proverbe.

Après avoir ainsi fait connaître en peu de mots la forme et les usages des *membres* dans les diverses classes d'animaux, voyons comment ces parties sont disposées dans l'homme, et quels sont, en général, leurs divers attributs.

On a dit avec raison que l'homme était le roi des animaux; il leur commande en maître; son attitude droite, sa marche imposante, la rare perfection de toutes les parties qui le composent, la régularité et la douce harmonie des traits de son visage, les nobles attributs de son intelligence ne laissent aucun doute sur le rang qu'il doit occuper dans l'ordre de la nature. Seul il peut, par le simple mouvement de sa volonté, parcourir les distances les plus éloignées, et au milieu des plages brûlantes de la zone torride, comme dans les régions glacées du Nord, il soumet tout à son empire; la nature entière semble n'avoir été créée que pour lui.

Des philosophes chagrins; qui le croirait! des hommes, même d'un génie élevé, l'ont mis au rang des bêtes, et ils en ont fait un animal bipède. D'autres encore plus aveuglés n'ont pas même voulu qu'il fût destiné à marcher sur les deux pieds, ils l'ont contraint de courber son noble front, et, dans cette attitude dégradée, l'ont forcé à marcher à quatre pattes. Quel déplorable abus de l'esprit! quel amour du paradoxe! Et cependant un simple coup d'œil sur la structure et la disposition des différentes parties de l'homme suffit pour faire sentir la fausseté d'une pareille assertion, et l'ignorance de ceux qui l'ont avancée. Que l'on examine en effet la longueur disproportionnée des membres inférieurs, comparés aux supérieurs, et que, d'une autre part, on fasse attention à la manière dont la tête s'articule avec la colonne vertébrale, ainsi qu'à l'emplacement

des yeux, on sera bientôt convaincu combien il serait impossible à l'homme de marcher sur ses quatre membres. A-t-on jamais trouvé, même parmi les peuples les plus sauvages, des hommes marchant dans cette attitude forcée? Mais, sans nous arrêter davantage à combattre une proposition si peu fondée, occupons-nous plutôt de déterminer la forme que présentent les *membres* chez l'homme, et quels sont les usages différens qui les distinguent.

Des quatre membres dont l'homme est pourvu, deux, placés à la partie inférieure du tronc, portent le nom vulgaire de jambes; ce sont les membres abdominaux ou inférieurs : les deux autres, situés sur les parties latérales et supérieures de la poitrine, sont aussi connus vulgairement sous le nom de bras; ce sont les membres thoraciques ou supérieurs. Dans l'homme, les membres inférieurs seuls servent à la progression, ainsi qu'à toutes les autres modifications de la locomotion. Immédiatement articulés, d'une part, avec la partie inférieure du tronc, ils reposent, de l'autre, sur le sol par une base de sustentation, dont la largeur est parfaitement en rapport avec la hauteur et le poids de tout le reste du corps. Dans l'action par laquelle ils produisent le déplacement et favorisent la locomotion, ils entraînent l'homme dans la direction verticale qui leur est propre. Les différentes articulations dont les membres inférieurs sont composés suffisent à tous les mouvemens de la progression. L'homme peut en effet, comme tous les autres animaux, exécuter la marche ordinaire, la course, le saut, gravir les plus hautes montagnes, ou même se tenir suspendu sur les branches des arbres; enfin, la natation lui est familière, le vol seul lui est interdit.

Cependant on ne peut se dissimuler que, sous le rapport de l'énergie et de la rapidité du mouvement, la plupart des animaux chasseurs ne l'emportent sur l'homme, qui ne peut en atteindre aucun à la course; mais combien son industrie particulière et son intelligence ne lui suggèrent-elles pas de moyens de suppléer à la vitesse de l'animal le plus agile, comme de vaincre la résistance du plus fort! Monté sur le cheval, noble compagnon de ses travaux, il peut, nouveau centaure, s'élancer dans la plaine ou courir au milieu des bois. Les mers les plus profondes, les régions les plus élevées du ciel ne mettent point les autres animaux à l'abri de ses poursuites et de sa puissance. Enfin, pour terminer la série des avantages que l'homme retire de l'usage de ses membres inférieurs, nous ferons remarquer que lui seul, habile à la danse, peut en varier à l'infini toutes les attitudes, preuve évidente de la prééminence de l'homme sur tous les autres animaux;

mais, il faut le dire, l'homme n'aurait point à se glorifier de sa noble origine, il ne pourrait point se regarder comme le roi de la nature, et mettre orgueilleusement sa raison à la place de l'instinct des animaux, si, privé de ses deux membres supérieurs, il était réduit aux simples avantages de ses membres abdominaux. C'est par l'usage admirable de ses membres supérieurs qu'il efface tous les autres animaux, quelle que soit l'intelligence que la nature leur ait accordée; c'est à l'aide de ses mains, c'est par ses doigts qu'il soumet toute la nature à son empire. Il n'est point de travaux dont il ne vienne à bout; il n'est point d'obstacles qu'il ne puisse vaincre avec l'usage de ses mains. Faut-il creuser de profonds canaux, élever des ponts sur les plus larges rivières, bâtir des palais fastueux, abattre des forêts, sillonner un champ : pourvu de ses deux membres supérieurs, et conduit par son intelligence, l'homme exécute avec facilité ces grandes entreprises. Si nous le suivons occupé de travaux moins vastes, mais non moins admirables, quelle rare perfection ne rencontrons-nous pas dans l'exécution des uns et des autres! Enfin, soit qu'il cherche à tracer sur la toile les beautés de la peinture, soit que, dans des travaux plus grossiers en apparence, la serrurerie, l'horlogerie, etc., occupent tour à tour son industrie, en concourant à son bonheur, quelle force, quelle énergie dans le mouvement de ses bras! quelle délicatesse, quelle admirable précision dans le jeu varié de ses doigts.

Si nous avions voulu, aidés par la connaissance scrupuleuse de l'anatomie, décrire avec un soin minutieux les divers modes d'articulations qui appartiennent aux différentes parties dont les membres supérieurs de l'homme se composent, il nous eût été facile de satisfaire à cet égard le lecteur le plus difficile. Nous avons cru devoir négliger ces détails, qui se trouvent exposés d'ailleurs avec beaucoup d'exactitude dans plusieurs articles de ce Dictionnaire. (L.-P. MAYGRIER).

MEMBRE GÉNITAL, membre viril, organe du coït chez l'homme. *Voyez* PÉNIS. (F. V. M.)

MÉMOIRE, s. f. (physiologie et psychologie), *memoria*, *μνημη*. C'est la faculté de conserver dans l'esprit les impressions et les images des objets dont nos sensations nous ont donné la notion; de rappeler au besoin et à volonté ces impressions, ces images, en l'absence même des objets qui les ont produits.

Cette faculté merveilleuse de garder, d'emmagasiner tant de sensations et d'idées, a dû être de tout temps comparée à une sorte de registre, de livre dans lequel on inscrit les choses dont on veut conserver la note, pour se la représenter en d'autres circonstances. La mémoire se fait, disaient les an-

siens, par une impression, comme un cachet qui laisse son empreinte sur de la cire; ainsi notre cerveau reçoit et garde plus ou moins les empreintes de tout ce qui vient le frapper, comme une suite de tableaux ou d'images gravées.

La mémoire est donc le trésor de toutes les connaissances, puisque sans elle il serait impossible d'avoir aucune science ni aucun art; on serait obligé de vivre au jour le jour, sans expérience du passé, sans pouvoir prévoir les maux à venir. C'est par elle que notre vie compose une trame unique, et que nous étendons notre vue dans le passé, sur toute la terre comme dans tous les lieux. Elle nous rend présentes les anciennes époques de notre planète, et fait revivre les peuples généreux de l'antiquité en nous transmettant leurs chefs-d'œuvres. Par elle, nous revoyons ces héros de la Grèce dont Homère chanta les exploits; nous aimons philosopher avec Platon dans les jardins d'Académus, ou suivre le divin vieillard de Cos dans les temples d'Esculape, ou visitant Démocrite chez les Abdéritains. Par elle, la sagesse des anciens est devenue le noble héritage des modernes, le fondement de leurs sciences, de toute la civilisation actuelle, que nous devons transmettre, à notre tour, comme matière expérimentale, aux générations à venir.

Ainsi, la mémoire n'est jamais que l'histoire du passé, inscrite dans nous; faculté toute passive, humble greffière de tous les actes de la vie humaine et des événemens du monde: chacun accuse sa servante de négligence ou d'oubli :

> Nul n'est content de sa *mémoire*,
> Ni mécontent de son esprit.

A la vérité, nous sentons à tout moment combien nous avons besoin d'elle; car, pour peu qu'elle fasse faux bond, nous voilà désappointés; un mot qui manque enraye souvent tout. C'est la plus nécessaire des domestiques et la plus chargée, la plus maltraitée. Il serait impossible de s'entremettre de grandes affaires, de négociations embarrassées, épineuses, multipliées, sans se former une large mémoire qui nous tienne présens tous les obstacles, toutes les circonstances, les labyrinthes, la chaîne des événemens, la complication des intérêts humains. Sans une mémoire étendue, le jugement ne pourrait pas s'exercer avec toute rectitude, ni considérer les objets sous tant de faces diverses, ni résoudre un problème compliqué, sans avoir, comme sous les yeux mêmes, mille faits absens qui entrent dans la condition de ce problème. Ainsi, outre les symptômes présens d'une maladie, combien de circonstances antécédentes, de phénomènes ambulans, fugaces, ne faut-il pas rassembler,

comme l'âge, le sexe, le tempérament, la saison, le genre de vie, l'habitude, l'hérédité, et si la maladie est épidémique ou endémique, ou vague ou périodique, ou dégénérée? Combien de signes anamnestiques ou commémoratifs pour établir un vrai diagnostic? De combien de savoir ne doit pas être enrichi le véritable médecin, pour chercher dans toute la nature les moyens de réconcilier l'homme, pour ainsi dire, avec la vie et la santé?

Ce n'est donc point une vaine étude que celle de multiplier ses moyens de mémoire, et d'agrandir les rayons de la bibliothèque de l'ame; car, pourquoi les vieillards, ou toute personne qui perd cette faculté, ne fait-elle plus que radoter et déraisonner? C'est que la mémoire ne présentant plus à la pensée les matériaux nécessaires pour bien juger, l'édifice de la raison ne peut plus être construit; tout est ruineux et croule : *Memoria certè non modo philosophiam, sed omnem vitæ usum omnesque artes, unà maximè continet.* Beaucoup de mémoire donne beaucoup d'expérience, disait Aristote, qui certes s'y connaissait (*Metaphys.*, lib. 1, *comm.* 1). Les Muses ne peuvent rien sans leur mère *Mnémosyne* (ou commémoration); belle allégorie, par laquelle les poètes expriment la nécessité de la mémoire pour apprendre les beaux arts et les sciences qui charment l'intelligence. Rien au contraire de plus inepte et de plus ignorant que les êtres sans mémoire, puisqu'ils ne peuvent juger de rien. Tout leur paraît neuf et miraculeux; selon le proverbe grec, les prodiges ne sont la pâture que des ignorans. L'empereur Claude n'était si imbécille, disent les historiens, que parce qu'il ne se rappelait jamais ce qu'il avait fait; il demandait le lendemain sa femme Messaline, qu'il avait fait mourir la veille. Les animaux les plus sots, tels que les autruches, les bécasses, les lapins, etc., ont si peu de mémoire, qu'ils viennent se reprendre aux mêmes piéges d'où ils sont déjà échappés; on croit qu'ils la perdent en courant comme les lièvres. Rien n'est plus ignorant que le temps, dit-on, puisqu'il oublie toutes choses, car si les sottises des pères n'étaient jamais perdues pour les enfans, les générations actuelles seraient bien plus expérimentées, et nous ne verrions pas dans l'histoire les princes et les nations retomber cent fois dans les mêmes ornières d'erreur, ou succomber aux mêmes maux; ce qui a fait dire au profond Tacite: *Fortè rebus cunctis inest quidam velut orbis, ut, quemadmodùm temporum vices, ità morum vertuntur;* mais la cause émane de cette commune ignorance où nous naissons tous; elle nous fait repasser par les mêmes erremens que nos ancêtres, à moins que la mémoire et l'étude des événemens passés ne nous instruise bientôt. C'est en cela qu'on

réfute la préexistence originelle de nos ames, admise par les Platoniciens :

> ..... *Si in corpus nascentibus insinuatur,*
> *Cur super anteactam ætatem meminisse nequimus,*
> *Nec vestigia gestarum rerum ulla tenemus?*
> (LUCRET. lib. III).

Sans doute la mémoire est un engin merveilleux, sans lequel le jugement fait à peine son office, pour parler comme le philosophe Montagne; mais plus on apprend de choses d'autrui, moins on exerce son esprit à juger lui-même; volontiers, mémoire excellente se joint à judiciaire débile. N'avez-vous pas vu de ces grands érudits, tout farcis de grec et de latin, entasser, comme les commentateurs, mille objets disparates, sans goût, sans esprit, sans jugement, et tels que ces impitoyables babillards qui lancent à la tête cent extravagances débitées au hasard? C'est souvent une injure indirecte de louer quelqu'un de sa grande mémoire, comme si l'on voulait lui insinuer qu'il manque de bon sens; car il est rare et presque impossible que l'exercice excessif et continuel d'une faculté telle que la mémoire, ne laisse point dans l'inertie, ou, faute d'emploi, ne laisse détériorer les autres facultés de l'intelligence. On n'a pas le temps de raisonner quand on le passe tout à ramasser. Bientôt on ne sait plus se reconnaître au milieu de tant d'objets entassés, comme trop d'alimens se digèrent mal et ne produisent que des crudités, la cacochymie. Il vaudrait bien mieux, disait Thémistocle, à un homme qui voulait lui enseigner la mnémonique, apprendre l'art d'oublier; aussi, ce vers est devenu proverbe :

> Un sot savant est sot plus qu'un sot ignorant.

Les perroquets et d'autres animaux reçoivent dans leur tête une multitude de mots qu'ils répètent machinalement, comme d'autres bêtes conservent le souvenir des lieux, des chemins où elles ont passé; de même il y a des machines humaines assez bien organisées pour se bourrer la cervelle de milliers de termes de langues diverses, ou de géographie, d'anatomie, de botanique, etc. Cependant employez ces mémoires locales à des objets de raisonnement, et voyez quels jugemens pitoyables elles porteront sur toutes choses. L'âne est, selon la remarque de Galien, celui de tous les animaux qui se ressouvient le plus longtemps et le plus fidèlement; c'est pourtant le plus sot d'entre eux.

On observe encore chez les oiseaux ce résultat de tant de savoir : ainsi, des serins auxquels on apprend un trop grand nombre d'airs différens, finissent par les confondre; ils en commencent un, puis le continuent avec d'autres, dit Hervieux

(*Art d'élever les serins*, p. 361). Il en est de même chez ces hommes qui lisent beaucoup, et dont les idées s'embrouillent, au milieu de tant de fils, mélangés comme en un vrai dédale.

§. I. *De la mémoire de sensation et de celle du jugement, ou philosophique.* Il n'est donc pas bon de cultiver uniquement sa mémoire sans l'équilibrer par les autres facultés non moins importantes. Il existe en effet deux genres de mémoires, celle des *mots* et celle des *choses*. La première consiste à pouvoir répéter des termes même baroques, dépourvus de sens, jetés çà et là, sans aucune liaison, comme des mots isolés de plusieurs sortes de langages, des nomenclatures bizarres, de synonymie pour des plantes, des animaux, ou des noms de lieux et de pays, des expressions techniques d'anatomie, enfin de tout ce qui tient à la description des objets physiques, sans avoir de connexion nécessaire entre eux. Tels sont encore les faits particuliers, les anecdotes, les sujets détachés qui se sèment avec tant d'agrément dans une conversation superficielle, où l'on papillonne sur toutes choses, comme l'abeille sur les fleurs pour en composer son nectar. Cependant cette divagation, ces propos décousus ou interrompus, dans lesquels brillent les mémoires les plus vulgaires, attestent leur peu de suite et leur défaut d'ordre. De là, cette promptitude de décision, et ces jugemens précipités qui se font par les personnes les moins habiles et les moins profondes dans le rang intellectuel. Aussi l'on a dit avec raison que le marchand de mémoire faisait fortune avant que le marchand de jugement eût seulement déballé.

Mais cette mémoire, toute de sensations (*Memory casual*, selon Dugald Stewart, *Elements of the philosophy of the human mind*, ch. VI, §. I, II, III), n'est point unie avec le bon esprit, comme elle l'est souvent avec le bel esprit. Newton perdait aussitôt le fil d'une conversation ordinaire pour suivre une idée; car telle était la tournure de son génie, qu'ayant la conscience du pouvoir d'inventer, il prenait soin de creuser, d'approfondir une idée sans se soumettre aux divagations d'autrui, sans s'égarer dans la variété de ces promenades intellectuelles : de là vient qu'il n'avait ni ce brillant, ni cette précipitation de conclusions et de réflexions qu'on observe aux hommes et aux femmes les plus propres à la conversation, (Pemberton, *Preface a view of Newton's philosophy*). Tel était aussi le grand géomètre Lagrange, et ce qui a fait dire que ces hommes illustres étaient des sots dans le monde. A ce prix, les perroquets valent mieux qu'eux.

Au contraire, la mémoire des choses ou du jugement (*Memory philosophical* de Dugald Stewart) est celle qui naît de la coordination des idées entre elles, et qui se réveille au moyen d'une chaîne de réflexions qui s'attachent et s'atti-

rent l'une par l'autre, comme dans le raisonnement. C'est la différence qu'on observe entre les jeunes gens et les hommes mûrs. Un écolier frais émoulu du collége, plein de ses auteurs, va les débitant par cœur, à tout propos, c'est-à-dire, mal à propos; son babil étourdissant le fait regarder comme un phénomène d'érudition par ses bénévoles parens, extasiés de tant de savoir. Cependant, tout cet étalage d'éducation n'est encore que dans la superficie de sa cervelle. Lorsque le jugement s'est mûri et formé, l'homme se pénètre, non plus des paroles seules, mais du sens de son Horace et de son Virgile; il ne les cite plus si souvent, mais se les incorpore mieux: alors il paraît d'autant moins érudit ou savant, qu'il fait moins parade de son savoir : Je veux, comme dit Montaigne, qu'on m'applique un soufflet sur la jone de Plutarque. Cette mémoire du jugement a cet avantage, qu'elle est plus tenace ou plus rétentive, mais plus bornée que celle des sensations. En effet, des images ou des idées s'entretenant l'une à l'autre, au moyen de la connexion qui rapproche les choses similaires, forment une chaîne qui les soutient, tandis que la mémoire des mots, des expressions ou des signes des langues, sans rapports entre eux, ne se maintient que par des efforts continuels, et en repassant souvent sur les mêmes traces des impressions. Elle périt aisément, et par exemple, chez les personnes qui éprouvent une attaque d'apoplexie ou une fièvre maligne, toute mémoire des noms propres, étant sans liaison, est souvent détruite; il faut réapprendre, tandis que les attributs des choses, les épithètes ou les adjectifs, par exemple, subsistent encore, parce qu'ils forment des cohérences d'idées.

Cicéron a fait la même distinction des mémoires chez diverses personnes : *Lucullus habuit divinam quamdam memoriam rerum, verborum majorem Hortensius* (*Acad. quæst.*, lib. IV). C'est sur elle que s'est fondé Aristote pour soutenir que les animaux n'avaient point la réminiscence, quoiqu'il leur reconnût une mémoire; car, dit-il, la réminiscence ou le souvenir d'un objet que nous voulons nous rappeler au besoin, se fait par un enchaînement de syllogismes. Si nous ne le trouvons pas dans la série *a*, nous le cherchons dans les séries *b* ou *c*, etc., jusqu'à ce que nous l'ayons rencontré; mais les brutes ne peuvent plus trouver ce qu'elles ont oublié, parce qu'elles n'ont pas ce raisonnement et cet enchaînement de jugemens. Aussi, leur mémoire n'est composée que de fort peu d'objets individuels, et ils ne se les rappellent bien qu'à l'occasion du retour des mêmes circonstances. Ainsi, un cheval qui aura été épouvanté sur une route ne se ressouviendra de cette frayeur qu'en repassant sur le même lieu. Ainsi, les bêtes remémorent; mais elles n'ont pas la puissance d'investigation,

parce qu'elles ne rangent par leurs idées dans un ordre de raisonnemens, capable de les faire retrouver les uns par les autres, de même que l'a fait l'homme. D'ailleurs, nous distinguons mieux les époques ou les temps; nous embrassons un horizon plus vaste de circonstances; notre pensée s'étend dans un tableau plus large, où elle voit mieux les connexions des choses entre elles.

Aussi, plus les objets sont liés, plus il est facile de les rappeler à la mémoire, comme les démonstrations mathématiques, qui se prouvent et se développent les unes par les autres. Nous verrons en effet que le plus sûr moyen de fixer les choses dans le souvenir, consiste à les enchaîner fortement à d'autres suites d'idées, pour en construire un bâtiment en quelque sorte, dans lequel les pièces s'entrechevètrent et adhèrent l'une à l'autre.

§. II. *De la nature de la mémoire dans les animaux et les hommes; des conditions physiques d'organisation qui favorisent son développement.* Il n'a guère pu entrer que dans la tête de l'arabe Aboali de nier l'existence réelle de la mémoire; d'autres philosophes se sont jetés dans un sens contraire, en soutenant qu'elle existe jusque dans les plantes, parce que, dit Cardan, celles-ci n'oublient jamais de pousser et de fleurir en un temps opportun. Le même auteur admet de la mémoire jusqu'au bout des doigts du musicien qui touchent le clavier du piano, et se remuent comme par souvenance des airs qu'ils ont souvent joués.

Tous les animaux susceptibles d'éducation, les mammifères, les oiseaux, et même des reptiles, des poissons qu'on a pu apprivoiser, montrent de la mémoire à différens degrés. Nous n'en avons pas remarqué chez les animaux inférieurs, tels que des mollusques, des crustacés, ou des insectes, des vers, des zoophytes, dans lesquels on ne trouve point de véritable cerveau comme en ont tous les vertébrés. Ces derniers seuls ont quelque connaissance, les autres sont réduits à *l'instinct. Voyez* cet article.

C'est en effet au cerveau que réside cette faculté de retenir les impressions du passé ou les images des objets; elle rend les animaux capables d'intelligence; elle leur fait distinguer le passé du présent et de l'avenir.

Les anciens prétendaient assigner même le siége de la mémoire vers l'occiput, ou à la poupe du cerveau, selon les Arabes, et ils en donnaient une raison assez ridicule, savoir, que nous nous grattons le derrière de la tête quand nous voulons nous rappeler une chose oubliée. Gratarola dit aussi, d'après quelques physionomistes, qu'une grande protubérance à l'occiput annonce bonne mémoire (*De memoriâ*, cap. I); mais

M. Gall place audessus de la cavité orbitaire de l'œil, ou même derrière elle, le siége de cette faculté, qui, par cette raison, dit-il, est plus considérable chez les personnes dont les yeux sont à fleur de tête. Tulpius (*Obs. medicin.*, lib. IV, c. XV) cite un exemple de mémoire abolie par un coup violent à l'occiput; elle revint en gardant le souvenir des anciennes idées et non des nouvelles; ce qui semblerait justifier l'opinion des anciens; Malacarne (*Nevro-encefalotomia*, p. 7) attribue le défaut de mémoire, ainsi que la stupidité des crétins, au petit nombre des lamelles de leur cervelet. On pourrait ajouter encore que les oiseaux qui montrent beaucoup de mémoire, les perroquets, les pies, etc., ont de fort petits hémisphères du cerveau, mais un cervelet plus considérable que les mammifères. Au reste, plusieurs auteurs ont prouvé, par diverses observations pathologiques, Gésalpin (*Quæstiones peripateticæ*, p. 116, et Claudinus, *De memoriâ*), qu'aucune région spéciale du cerveau ne pouvait être le siége exclusif, soit de la mémoire, soit de l'*imagination*. *Voyez* aussi cet article.

Il est certain seulement que des conditions matérielles de l'organe sont plus ou moins favorables à l'exercice de ces facultés. L'extrême humidité du cerveau paraît contraire à la mémoire, car les enfans chez lesquels la pulpe cérébrale est très-molle ne peuvent encore rien retenir, non plus que les hydrocéphales, les idiots, dont le cerveau est flasque, etc. Les individus de complexion très-lymphatique, ceux qui se gorgent de boissons relâchantes, ou de bière, de laitage; qui vivent d'alimens muqueux et glutineux, de pâtes, de fromage et de beurre, etc., manquent souvent de mémoire comme d'esprit, tandis que les tempéramens plus vifs, plus allègres, comme les sanguins, les bilieux, déploient certainement une mémoire plus étendue et plus active. Aussi, les individus à grosse tête, comme sont les nains, les enfans, les *Capitones*, présentent un esprit plus lourd, une réminiscence plus tardive, plus pénible et comme empâtée, plus de somnolence enfin que des cervelles minces et petites. On a cité toutefois des nains ingénieux et mémoratifs (*Journal de médecine*, tom. XII, p. 167, et suiv.)

La sécheresse du cerveau n'est pas moins opposée à la mémoire, si l'on en juge par l'amnésie naturelle aux vieillards, aux mélancoliques, chez lesquels la pulpe cérébrale est durcie. En effet, si les enfans trop jeunes ne retiennent rien encore, ils commencent vers sept ou huit ans à montrer beaucoup de mémoire, laquelle se soutient d'ordinaire jusque vers cinquante ans; mais alors le cerveau se desséchant de plus en plus, les impressions nouvelles sont plus difficilement reçues; ce qui le prouve, c'est que les vieillards qui se rappellent fort bien les

impressions anciennes de leur jeunesse, oublient incontinent les sensations récentes, qui s'effacent aussitôt: de là vient qu'ils répètent souvent ce qu'ils ont raconté. Donc les images pénètrent mieux, et sont plus profondément gravées dans la jeunesse, pendant que le cerveau jouit de son ressort ou d'une solidité moyenne. Ces faits, et beaucoup d'autres recueillis par Haller (*Elem. physiolog.*, lib. XVII, sect. I), prouvent assez bien que les qualités de la mémoire résultent de l'état physique du cerveau. Ainsi, l'on a remarqué que l'abus des plaisirs de Vénus (Gildius, *De memoriæ læsione ex nimio veneris usu oriund.*: Altdorf, 1691), et que les études excessives, les grandes veilles, suivant Galien, desséchaient le cerveau et enlevaient la mémoire; que si le sang affluait au contraire davantage en cet organe chez les vieillards, il ravivait tout à coup leur mémoire, ce qui devenait un signe précurseur de l'apoplexie, dit Hagendorn (*Obs. med.*, centur. III, obs. 90). N'est-ce point par la même raison que plusieurs vieillards prennent, vers leurs derniers jours, un esprit plus lucide quelquefois, et que des sots ont retrouvé la raison au moment de mourir?

Beaucoup de philosophes ont disserté sur la manière dont se formait la mémoire, et pourquoi quelques idées sont plus tenaces que d'autres. Ils l'ont comparée, la plupart, à la gravure; car les personnes qui admettent le plus difficilement les impressions, les conservent plus longtemps, pour l'ordinaire, tandis que ces personnes qui retiennent d'abord sans peine toutes choses, les laissent bientôt échapper. On a dit que le cerveau, chez les premiers, était comme le marbre et le bronze, mal aisés à entamer, mais gardait les traits qu'on y grave, tandis que le cerveau liquide des derniers, presque comme un fromage mou, ne retenait pas longtemps les empreintes qu'il recevait. Selon Descartes, les esprits animaux repassant sur les traces des impressions, renouvellent ces vestiges et produisent ainsi le ressouvenir. Le P. Malebranche veut qu'il y ait certaines rangées de fibres, en un ordre suivi, au cerveau, de telle sorte que si une émotion nouvelle vient agiter quelqu'une de ces fibres, les autres sont ébranlées de concert, et renouvellent toute la chaîne des idées précédemment ressenties; ces fibres, devenues plus dures et moins flexibles chez les vieillards, se prêtent moins facilement à ces vibrations, d'où résulte le souvenir. C'est à peu près la même explication que donnent David Hartley (*Mechanical theory of the human mind; obs. on man*, tom. I, p. 374, etc.), et Priestley, etc. Locke établit que les idées reposées dans le trésor de la mémoire, y sont en puissance et non pas en acte, sinon lorsque l'esprit a besoin de les considérer.

Mais comment des images, des idées même abstraites d'objets invisibles, se peuvent-elles imprimer dans la cervelle, s'y caser avec plus ou moins d'ordre pour être retrouvées au besoin? Est-ce comme dans les feuillets d'un livre? Certes, beaucoup d'hommes médiocrement instruits conservent au moins cent mille idées avec les mots qui les désignent. La connaissance d'une seule langue est déjà un dictionnaire de plus de quarante mille termes, comme la langue française. Si l'on y ajoute tout ce qu'un homme apprend de faits historiques, de particularités de géographie, et de toute autre étude littéraire ou scientifique dans sa vie, certainement un cerveau à peine pesant quatre ou cinq livres sera une bibliothèque encore assez vaste. Il est bizarre de voir Charles Bonnet calculer combien chaque molécule de cervelle peut recevoir de centaines d'images dans une longue vie, et toutefois les personnes auxquelles on a enlevé une portion notable de la pulpe des hémisphères n'ont pas toujours perdu la mémoire ni la raison. Il y a donc quelque mécanisme admirable et incomprehensible dans cet organe, pour l'exercice de nos facultés.

Comment expliquer, sinon par l'abord plus ou moins abondant du sang au cerveau, ces mémoires qui naissent tour à tour, comme par des paroxysmes, ce qu'on a remarqué à des femmes au temps de leurs règles, et aussi à des hommes (*Journal de Trévoux*, an 1711. Juin)? Il paraît reconnu qu'outre la grande humidité, la froideur de complexion, causant de l'inertie, éteint la mémoire. L'oubli est le fils du froid, disait Paul d'Egine; il empêche les mouvemens nécessaires à l'impression, comme l'humidité, en relâchant les fibres, laisse échapper les idées. Aussi, les caractères froids et mélancoliques se troublent quand ils s'efforcent de se ressouvenir de quelque objet; plus ils se pressent, plus ils brouillent toutes les traces de ce qu'ils recherchent, et souvent peu de momens après, lorsqu'ils n'y songent plus, l'idée perdue vient se représenter à l'esprit comme un serviteur dont la précipitation cause le retardement. De là vient qu'en général les hommes un peu lents à concevoir sont plus mémoratifs; mais pour se ressouvenir soudain, il faut un caractère plus chaud et plus hardi.

Il y a surtout des momens plus favorables que d'autres à la mémoire; tout le monde sait qu'elle est plus vive le matin que le soir, sans doute à cause du repos nocturne et de la detente du cerveau qui laisse plus de jeu et d'activité à ses fonctions, tandis que cet organe est fatigué ou surchargé le soir. Il faut qu'il s'opere en nous un travail insensible dans le sommeil, puisque rien n'est plus convenable pour apprendre *par cœur*, que d'étudier le soir en se couchant, de sorte que le lendemain matin, on a la mémoire tout empreinte de ce qu'on a lu. C'est

une pratique recommandée aux jeunes gens, dès le temps de Quintilien (*Instit. orat.*, l. XI, c. II); mais nous traiterons plus loin des moyens d'imprimer fortement les objets dans la mémoire.

§. III. *Des hommes remarquables par leur mémoire extraordinaire; si celle-ci exclut le bon jugement.* On sait que le poète Simonide, regardé comme l'inventeur de l'art mnémonique, avait une mémoire prodigieuse, fortifiée encore par l'exercice; quoique octogénaire, il se vantait de n'être égalé par personne en cette faculté. Ensuite Métrodore le philosophe, contemporain de Diogène le cynique, acquit une mémoire artificielle si étendue, qu'il pouvait retenir tous les discours et toutes les conservations qu'il entendait. Thémistocle, qui demandait plutôt l'art d'oublier que celui de se souvenir, connaissait tous les noms des habitans d'Athènes, au milieu de ses immenses occupations civiles et militaires, dit Plutarque; il apprit en peu de temps la langue des Perses, dans son exil. Cyrus, roi de Perse, savait jusqu'aux noms de ses trente mille soldats; mais le grand roi de Pont et de Bithynie, Mithridate qui commandait à vingt-deux nations différentes, parlait à chacune d'elles en sa langue, sans interprète; Aulugelle lui en donne vingt-cinq, et Pline jusqu'à quarante. Ce fait paraîtra du reste moins extraordinaire, quand on remarquera avec Gesner (*Mithridates*), que toutes ces nations étaient de race slave et illyrienne, comme les anciens Daces et Sarmates, d'où sont venus les Polonais, les Moscovites et Russes d'aujourd'hui: de sorte qu'elles parlaient différens dialectes d'une seule langue-mère, comme à présent la langue slave.

Charmidas, au rapport de Pline, retenait par cœur les volumes entiers de tous les livres qu'il lisait dans les bibliothèques, et pouvait les réciter de mémoire.

Carnéade, ce philosophe de Cyrène, disait qu'il pouvait se rappeler tout ce qu'il avait jadis étudié, en quelque endroit qu'on ouvrît un livre qu'il avait lu, ou plutôt gravé dans son esprit.

Théodecte, disciple d'Aristote, Archippus et Lysiade, auditeurs de Pythagore, qui ouvrirent des écoles à Thèbes, possédaient des mémoires extraordinaires Apollonius de Tyane, ce fameux thaumaturge, étonna les Indiens par l'étendue de la sienne, comme, au dix-septième siècle, le jésuite Mathieu Riccius se fit admirer des Chinois par l'excellence et la facilité de la sienne.

C'est à cause de sa grande mémoire que Homère nomme *Agamemnon* le fils d'Atrée. Cette faculté est très-essentielle aux princes, puisqu'il leur faut embrasser de vastes détails et connaître une infinité de personnes; elle a fait une grande par-

tie de la puissance de Cyrus, de Mithridate ; elle rendit Scipion l'Asiatique très-considérable parmi les Romains et dans les armées, parce qu'il parlait à tous les soldats et les connaissait ; elle éleva Othon à l'empire, par ce même moyen de popularité ; elle fit surnommer *Mnémon* le grand Artaxerxès en Perse ; elle servit immensément Jules César, qui pouvait dicter à la fois, par son moyen, jusqu'à dix lettres à ses secrétaires, et qui n'oublia jamais rien que les injures, dit Cicéron. Ce dernier n'était pas moins recommandable par une mémoire extraordinaire que par son éloquence ; aussi tous les orateurs ne peuvent exercer leur talent, à moins de se préparer une excellente mémoire. On voit Hortensius, Crassus, Cornificius, et tous les avocats, *caussidici*, s'exercer à la développer, non moins que nos avocats, nos prédicateurs et nos acteurs. Hortensius, provoqué par Sisenna, dans une vente, retint les prix de toutes choses avec les noms des vendeurs et des acheteurs.

On cite encore Fabius Maximus, L. Lucullus, qui, dans les combats et les affaires civiles, se montrèrent dignes d'une haute renommée par leur capacité et leur puissante mémoire. Cynéas, envoyé de Pyrrhus à Rome, connut en deux jours tous les sénateurs et les principaux Romains.

Tel fut aussi Appius Claudius et l'empereur Adrien, qui, au rapport de Spartien, se souvenait de tout. Sénèque rend témoignage de l'éminence de cette faculté en lui, car il retenait jusqu'à deux mille mots de suite, les récitait dans l'ordre où il les avait entendus, et même il pouvait répéter à rebours plus de deux cents vers qu'on venait de lire. Portius Latro n'avait pas besoin d'apprendre par cœur les discours qu'il devait prononcer ; c'était assez pour lui de les avoir écrits, et il les écrivait avec la même fougue qu'il les débitait ; il n'en oubliait aucun. On a vu, plus tard, un phénomène plus merveilleux, Pierre de Ravenne capable de réciter de mémoire plusieurs milliers de termes sur-le-champ. Il avait connaissance de presque toutes les affaires d'Italie, des hommes, des événemens même que les livres et les histoires ne contiennent pas, ainsi que tout le droit canonique et civil, la théologie, l'Ecriture-Sainte, dès son adolescence, de sorte qu'en voyageant dans les villes d'Italie, il se glorifiait de pouvoir dire comme le philosophe Bias : Je porte avec moi tout ce que je possède.

Suivant Eusèbe de Césarée, Esdras ne rétablit les livres hébraïques ou des lois de Moïse, brûlés par les rois de la Chaldée, que parce qu'il les savait par cœur, et c'est à la seule fidélité de sa mémoire que nous les devons. Saint Jérôme, ce célèbre père de l'Eglise, parut un prodige de mémoire par ses connaissances dans les langues latine, grecque, hébraïque,

chaldéenne, perse, mède, et de presque toutes les autres nations d'Orient dont il possédait les littératures.

Saint Augustin rapporte un exemple merveilleux de force de mémoire dans un de ses amis, nommé Simplicius (*De animâ et ej. origin.*, l. IV, c. VII). Celui-ci, pour peu qu'on lui récitât un vers de Virgile, pris au hasard, continuait les suivans, ou disait les précédens, à volonté, jusqu'à la fin, sans se reprendre et sans broncher. Nous le crûmes capable, dit-il, de réciter toute l'Enéide à rebours. Il pouvait réciter également par cœur toutes les OEuvres de Cicéron. Saint Antoine, ermite en Egypte, ne savait pas lire; cependant il retint par cœur toute la Bible en l'entendant lire. Au rapport de saint Jérôme, un Néopotien, neveu de la sœur de l'évêque Héliodore, soldat sans lettres, voulut se faire moine; il avait une telle mémoire, que bientôt il sut par cœur toutes les œuvres des pères de l'Eglise, au point que dans les dissertations, il reconnaissait sur-le-champ qu'une citation était, ou de Tertullien, ou de Lactance, ou de saint Cyprien, etc. C'était une bibliothèque chrétienne vivante.

Saint Antonin, archevêque de Florence, dès l'âge de seize ans, avait appris en quelques mois, par cœur, un énorme in-folio de décrets de conciles et de canons, au point qu'il indiquait le lieu et la page où telle phrase se trouvait.

Le pape Clément VI dut sa prodigieuse mémoire, dit-on, à ce qui la fait souvent perdre à d'autres hommes, à une chute sur la tête. D'autres auteurs prétendent que, sentant sa mémoire s'affaiblir par ce coup, il travailla si fortement à l'agrandir, qu'il ne pouvait plus rien oublier de ce qu'il avait lu, au rapport de Pétrarque.

Jérôme Aleander, devenu ensuite cardinal; Louis Pontanus, célèbre jurisconsulte; un professeur de droit à Pise, François Tygri; un ami de Pétrarque, etc., brillèrent par l'immensité de leur mémoire: mais le prodige de l'Italie fut le fameux Jean Pic de la Mirandole, qui, dès son bas âge, apprit universellement toutes choses, au point de soutenir une thèse *De omni re scibili.* Il suffisait de lire devant lui des vers une seule fois; il les retenait si parfaitement en sa tête, qu'il pouvait les réciter, soit dans leur ordre, soit à rebours, dit Fulgose (*Hist.*, l. VIII, cap. VII).

Marc-Antoine Muret (*Variar. lect.*, liv. III) raconte des exemples de mémoire qui tiennent du prodige. « Près de moi logeait à Pavie, dit-il, un jeune Corse étudiant en droit, qui passait pour fort savant. Comme on parlait de sa grande mémoire, je lui demandai de nous en donner quelque échantillon, ce qu'il voulut bien. Alors je dictai des noms latins, grecs, barbares, insignifians, ou significatifs, en si grand nombre, si

variés, si décousus, que celui qui les écrivait et tous les assistans en étaient fatigués, mais notre Corse, lui seul, en demandait encore davantage. Je croyais impossible qu'il en répétât seulement la moitié; cependant ayant fixé les yeux à terre en se recueillant un instant, il se mit à les réciter, sans hésiter, tous exactement, non-seulement du premier au dernier, mais du dernier au premier, mais en quelque ordre qu'on voulût, et sans la moindre erreur, au point qu'on aurait cru qu'il avait le diable au corps. Il me dit depuis, et il n'était pas vanteur, qu'il pouvoit répéter jusqu'à trente-six mille mots; sa mémoire n'était pas passagère, car, au bout d'un an, il se ressouvenait sans peine de ce qu'il avait appris. Ce Corse disait avoir appris l'art mnémonique d'un Français qui avait été le précepteur de son enfance ». Muret prit des leçons de cet art, et parvint à une haute érudition, comme le témoignent ses œuvres.

Nous pourrions citer beaucoup d'autres exemples de mémoires extraordinaires, soit dans l'Ecossais Jacques Crithon, homme savant dès la jeunesse, soit dans Thomas Walson, évêque de Lincoln, et Jean Yong, théologien, qui furent enfermés pendant vingt-quatre ans dans la même prison, soit dans l'évêque Cuthbert Tonstall, ambassadeur près de Charles-Quint, ou le jésuite Pierre Canis, le docteur George Bulloch, auteur de la Concordance des Bibles, saint Thomas d'Aquin, qui n'oublia rien; Laurent Bonincontri, au rapport de Cardan, et le célèbre frère servite, Paolo Sarpi, dont le savoir immense ne perdit rien de tout ce qu'il avait lu, et Magliabecchi pouvant dicter les livres entiers qu'il avait lus une fois, et notre Blaise Pascal, dont la mémoire n'oublia jamais rien, et le grand Leibnitz, à qui toutes les sciences étaient familières, etc. Haller cite de son temps un Allemand nommé Müller, de Leipsick, qui parlait vingt langues, et personne n'ignore quelle était l'érudition prodigieuse du physiologiste suisse, qui savait déjà le latin, le grec et l'hébreu dès l'âge de huit ans, et pourtant ne trouvait en lui qu'une mémoire médiocre. Joseph Scaliger apprit tout Homère par cœur en vingt-un jours, et les autres poëtes grecs en quatre mois.

Sans doute, on a vu de très-grands génies assez maltraités du côté de la mémoire, et certes le jugement, l'imagination, les plus hautes facultés de l'esprit n'ont pas toujours accompagné celle-ci; mais les a-t-elles exclues dans tant d'hommes illustres? Nullement. Ce qui jette de la défaveur sur ces étonnantes mémoires est uniquement le vice de la cultiver à l'excès et aux dépens de tout le reste. Un homme qui brille par elle s'excite encore à la fortifier davantage, parce qu'on le regarde comme un prodige; il emprunte à l'art mnémonique ses signes,

ses moyens de retenir; il surcharge sa cervelle, il accumule trop de choses sans ordre; dans une telle confusion, ses connaissances mal digérées ne profitent plus : voilà bientôt un érudit profond qui n'a pas le sens commun, et dont le faux savoir discrédite la science, en même temps qu'on attribue sa sottise à son énorme mémoire, comme à feu Lefèbvre de Villebrune.

Aussi les individus les plus mémoratifs n'ont pas toujours obtenu, dans les sciences ou les lettres, le rang que cette faculté semblait leur assigner dès l'enfance. On cite le fameux rhéteur Hermogène, prodige de savoir à dix-huit ans, et devenu imbécille à trente; car plus vous surchargez un esprit au-delà de ses forces, plus vous l'étouffez. C'est donc un vicieux moyen de toujours apprendre ou étudier par cœur les plus grandes absurdités, même sans examiner la qualité des choses qu'on recueille en sa tête. Cet étalage de connaissances qu'on exige des écoliers n'en fait que des perroquets; ne vaudrait-il pas mieux leur en faire comprendre la diverse valeur? Combien d'auteurs se farcissent de citations, au lieu de raisons, et vous étourdissent du babil des autorités, excepté de la seule valable, celle du jugement!

Ce n'est pas qu'il nous faille de petits Catons dès le jeune âge, qui est le temps le plus précieux de la mémoire : *Præcipuum ingenii signum in pueris memoria est*, dit Quintilien, et l'on ne doit point attendre une grande maturité de ces sagesses précoces. Il faut, au contraire, profiter de cette époque heureuse pour exercer la mémoire, dès le matin de la vie. Les langues, les études épineuses et arides des syntaxes et des grammaires ne s'apprendraient jamais si l'on négligeait de s'y adonner quand des organes encore neufs s'emparent aisément de ces objets, quelque fastidieux qu'ils paraissent d'abord. Nous avouons qu'on est obligé d'apprendre avant de raisonner, mais le péril consiste à ne jamais faire raisonner la mémoire dans les écoles.

Qu'arrive-t-il de cette vicieuse méthode? C'est de créer des esprits crédules et sans force, dont les maîtres pétrissent à leur gré les cervelles, en y fourrant mille extravagantes doctrines les plus propres à nous garrotter par la suite dans la superstition et l'esclavage. Il faut, dit-on, présenter des nourritures toutes mâchées aux enfans, et des opinions toutes faites à leur esprit, pour que la digestion en soit plus facile; mais pourquoi les allaiter dès-lors de l'erreur et des ridicules mythologies, comme on appâte des animaux libres et fiers, pour les courber sous le joug avilissant de la domination? Si l'on veut des hommes sensés, qu'on ne commence point à former des esclaves, à leur révéler les fables de Peau d'Ane, à leur catéchiser des sottises. N'est-il pas évident que l'enfant auquel

on aura fait accroire que Josué arrêta le soleil, rejettera les dogmes religieux appuyés sur ces miracles, lorsque la physique lui aura démontré plus tard que ces miracles ne pouvaient pas avoir lieu? Toute notre éducation n'étant que contradiction, n'est-il pas naturel que les modernes pèchent si souvent par défaut de bon sens et par inconséquence dans leur conduite? Qu'on ne s'étonne donc point de l'instabilité des institutions actuelles, et que le maillot des enfans ne convienne plus à des adultes.

§. IV. *Des moyens d'agrandir et de fortifier la mémoire, suivant les règles de l'hygiène et les lois de la physiologie.* L'on a remarqué que la jeunesse, et surtout l'enfance, depuis cinq à six ans, étaient les âges les plus riches en mémoire. La capacité cérébrale encore toute neuve est extrêmement avide de connaître; elle apprend sans cesse avec plaisir. Comme toutes choses sont encore inconnues, tout produit, sur le cerveau, une impression vive et profonde qui se conserve même jusque dans les derniers jours de la vieillesse.

C'est donc par la vivacité des impressions qu'on parvient à les enfoncer davantage dans la cervelle pour les faire persister longuement: de là vient que nous retenons bien mieux tout ce qui entre dans nous, accompagné de quelque affection, soit de plaisir, soit de douleur. L'avare, dit-on, ne perd jamais le souvenir de son trésor; la rancune ou l'espoir de la vengeance peut ainsi persévérer de longues années: *manet altâ mente repostum.* Le souvenir d'un péril, d'un incendie, d'un grand bonheur, se perpétue involontairement. Si l'on veut qu'un chien, ou un autre animal, se rappelle une instruction qu'on leur donne, il faut l'attacher à quelque impression vive, à une image sensible. Les enfans se ressouviennent plus des choses qui ont frappé leurs sens que de celles qui ne touchent que leurs oreilles: ainsi les corps, les objets agissans, les spectacles émeuvent plus que les simples récits, dit Schenkel (*Ars memorandi detect.*, p. 84). Si l'on fait lire les enfans à haute voix, celle-ci les frappe plus, et se fait mieux retenir par cœur que la lecture à voix basse. Les signes ou les lettres ne s'inculquent jamais aussi bien que la représentation des choses mêmes, selon les remarques de Condillac et de Bonnet; avec des signes muets et passifs, on ne fera guère que des érudits; avec des images vivantes et parlantes, on creera plutôt des poètes, ou l'on émouvra l'imagination.

Par la même cause, il faut l'attention, la répétition fréquente des mêmes idées ou des impressions pour les inculquer et graver dans la mémoire, car celles qui se contentent d'effleurer nos sens, ou qu'on reçoit avec distraction, ou qui nous paraissent vulgaires, sans intérêt, glissent de la mémoire, comme

les images fugitives d'un miroir, sans laisser la moindre trace. Tels sont aussi des noms propres, ou des substantifs qui ne se rattachent à rien de connu, à aucune série d'idées; ce sont des objets incohérens et impropres à constituer l'édifice du raisonnement.

Un objet sur lequel on a raisonné ou réfléchi se case, se coordonne mieux dans la mémoire que celui sur lequel on n'a fait que passer; aussi Platon blâmait l'art d'écrire comme étant le meurtrier de la mémoire, parce qu'on se contente alors de tenir note des choses ou de les écrire, puis on n'y pense plus, à cause qu'on est sûr de les retrouver; par là l'on ne prend plus soin de travailler sa mémoire. Antisthène se moquait d'un homme qui avait perdu son *calepin* et ne se ressouvenait plus de rien, comme s'il eût en même temps laissé égarer sa mémoire ou un lobe de son cerveau.

Voici quelques moyens de l'affermir qui ont réussi à nous, comme à d'autres qui sont nés avec des mémoires assez ingrates et rebelles.

1°. Etudier, lire ou écouter des choses qui nous paraissent admirables et nous remplissent d'un grand plaisir; il faut en cela suivre son goût et voir le plus qu'on peut tout ce qu'on désire d'apprendre.

2°. Se persuader que ce qu'on apprend est beau, mais difficile et peu connu, parce qu'on tend alors davantage son attention, ou l'on y apporte plus de soin et de diligence.

3°. Rapprocher par classes ou ordre d'analogie les choses similaires, en réunissant l'inconnu ou le nouveau à ce que nous connaissons déjà. Par là se forment des sortes de catégories, élémens précieux pour le raisonnement. Les objets ainsi liés les uns aux autres s'échappent moins et se rappellent l'un par l'autre; de là vient que la dialectique, s'aidant des antécédens et des conséquences, facilite la mémoire.

4°. Etudier dans la retraite, le silence, pour y donner plus de méditation, pour voir les choses plus distinctement, en rechercher davantage les connexions ou les rapports afin de les réduire aux plus simples termes : de là vient qu'il ne faut pas s'embarrasser de beaucoup d'affaires à la fois. *Pluribus intentus minor est ad singula sensus.*

5°. Autre chose est d'apprendre *par cœur* et autre chose est d'étudier simplement. Dans le premier cas, il faut diviser par parties ce qu'on veut apprendre, car sans l'ordre il est impossible de savoir :

Scire si vis hanc rem, tota sit separata minutim.

On répétera ainsi les unes après les autres, les périodes d'un discours, par exemple, pour se les bien inculquer. La divi-

sion surtout ou la distribution méthodique de son travail en chapitres, en sections, en membres quelconques, facilite singulièrement la mémoire : de là vient que les vers et tout ce qui est mesuré, limité en certaines bornes fixes, toute composition rhythmique est très-propre à rappeler les mêmes traces des objets :

Numeros memini, si verba tenerem,

dit un berger dans Virgile. La poésie fut principalement inventée pour être la fille de la mémoire et conserver le souvenir des événemens; elle frappe les esprits par de grandes et de brillantes images; elle émeut les passions, charme et intéresse, en même temps que la mesure et le retour réglé des vers rappellent les paroles. Personne n'ignore que des vers deviennent proverbes en naissant, qu'une fois entendus au théâtre, ils peuvent pénétrer assez dans l'esprit pour qu'on les retienne sur-le-champ.

6°. Le moyen d'apprendre beaucoup est de savoir faire des abrégés, des résumés, de prendre des notes sur de petites cartes que l'on recueille et que l'on distingue par classes, ordres, genres et espèces, afin que d'un coup d'œil on se retrouve dans l'immensité même des détails. Tel est l'avantage inappréciable des méthodes en histoire naturelle, pour saisir l'ensemble de tant de milliers de créatures. De là vient que cet esprit de classification donne aux naturalistes, tels que les zoologistes, les botanistes, les minéralogistes et aussi aux autres sciences descriptives, telles que la géographie, l'anatomie, etc., la facilité de savoir infiniment et de pouvoir se rappeler sur le champ tous les objets; c'est qu'on les case dans sa tête, pour ainsi dire, comme dans le cabinet, le jardin, l'herbier, le lieu quelconque où ils sont rangés avec méthode. Plus la méthode sera conforme aux analogies naturelles, plus il sera facile de se rappeler les choses. Le système sexuel de Linné, par exemple, place les aralies et le ginseng dans la pentandrie pentagynie, près du lin ou du gazon d'Espagne, qui ne leur ressemblent nullement; mais une fois que j'aurai reconnu le rapport naturel des araliacées avec les ombellifères, je suis assuré de m'en souvenir toujours et avec toutes sortes d'autres avantages.

7°. Ainsi l'analyse ou la division est nécessaire pour apprendre en détail et connaître avec soin; mais la synthèse ou la réunion devient à son tour indispensable pour classer, récapituler et se rappeler beaucoup d'objets en peu de termes : *summa sequor fastigia rerum.* Ce ne sera point assez toutefois, si l'on ne prend pas soin de s'exercer souvent dans les mêmes études, et d'en recreuser de temps en temps les traces. Il est très-utile de conférer avec d'autres personnes, de discuter souvent, même avec chaleur; ce qui fait qu'on reproche

aux savans l'entêtement ou l'opiniâtreté quelquefois avec raison. Il ne suffit pas en effet de tenir note de tout si on ne repasse sur rien : on voit les animaux eux-mêmes ruminer sur ce qu'on leur enseigne, comme ces éléphans qui, selon Pline, répétaient de nuit leurs exercices.

8°. Plus on comprendra nettement les choses, plus on s'en souviendra ; c'est ainsi qu'on les incorporera dans sa pensée. Il ne faut donc pas la surcharger de tant de lectures ni de tant d'objets divers à la fois ; les uns s'embrouillent dans les autres, puisque toutes ces idées superficielles, ces phrases empruntées au hasard de mille auteurs ne donnent point un véritable savoir et se retiennent mal, parce qu'elles se confondent d'ailleurs, excepté pour les poètes et les orateurs, dont il faut se rappeler les mots mêmes. On peut se contenter du sens et des principales raisons des autres auteurs, des opinions émises par un philosophe, un savant, etc. ; notez surtout les passages principaux, les faits décisifs, comme autant de points de reconnaissance, et comme on jette des bouées à la mer pour indiquer les écueils.

9°. Il est avantageux de lire le soir, avons-nous dit, ce qu'on veut apprendre, puis de dormir dessus, afin que rien ne vienne effacer la trace empreinte ; elle se retrouve plus nette le lendemain matin. A cette époque l'estomac est vide, l'esprit serein et délassé ; on peut être solitaire ; aussi l'aurore est toujours l'amie des muses, et l'on a une singulière aptitude à se ressouvenir alors. Mais il faut donner du relâche en quelques heures de la journée, afin que l'esprit devienne plus vif, plus affamé d'apprendre, et qu'il ait le temps d'arranger ses idées reçues. Sans qu'on ait l'intention d'y penser, ces images s'ordonnent, se casent en quelque sorte d'elles seules quand on laisse de la liberté à la pensée ; des réflexions nouvelles jaillissent de leurs rapprochemens, et l'on se trouve plus savant depuis qu'on a cessé d'étudier, car le tout est digéré. Les idées fructifient même pendant le sommeil, ce qui faisait croire à Descartes que l'ame pensait toujours : *Mirum dictu est quantùm nox interposita adferat firmitatis, sivè quiescit labor ille, cujus sibi ipsa fatigatio obstabat, sivè maturatur ac coquitur, seu firmissima ejus pars est recordatio. Quæ statim referri non poterant, contexuntur postero die, confirmatque memoriam idem illud tempus quod esse in causâ solet oblivionis.* Quintilien (*Inst. orat.*, l. XI, c. 2).

Voici des soins d'hygiène qui ne sont point à dédaigner si l'on veut conserver sa mémoire.

1°. L'abus du coït est l'une des plus grandes pestes de la mémoire et de l'imagination ; les vieillards perdent, en effet, ces facultés en perdant celle d'engendrer : aussi le coït après le re-

pas, ou lorsqu'on a faim, ou lorsqu'on a travaillé de tête, surtout quand on ne dort pas avant ou après, est très-nuisible à la mémoire.

2°. L'excès dans le boire et le manger déprime toutes les facultés intellectuelles; mais l'ivresse fréquente détruit principalement tout souvenir, ainsi que le font les opiatiques, le *poust*, qu'on donnait aux frères du grand-mogol pour les hébêter, au rapport de Bernier. On a vu un homme qui ne buvait que de l'eau jouir d'une mémoire excellente pendant tout ce temps, et celle-ci s'affaiblir beaucoup dès qu'il se mit à l'usage du vin (Schulze, *De granis kermès*, p. 28). De plus: les boissons trop abondantes rendent le corps trop humide, ce qui rend oublieux. De même les vins fumeux, les alimens lourds, gras et indigestes, les glutineux, les farineux, les légumes qui sont venteux, ainsi que l'oignon, l'ail, les raves, ou les fruits huileux, noix, noisettes, ou le lard, le beurre, le fromage, les chairs fumées, dures, etc., apesantissent si fort, qu'il est souvent impossible aux individus gloutons et voraces d'apprendre tant qu'ils ont l'estomac chargé. Rien n'est plus avantageux au contraire que la sobriété, comme pour l'exercice de toutes les facultés mentales. *Voyez* ESPRIT.

3°. Si l'on a besoin de combattre par quelque régime et des médicamens l'amnésie ou le défaut naturel de mémoire, il faut considérer si ce défaut vient d'inertie et de froideur de la complexion, comme chez les tempéramens lymphatiques et les mélancoliques. Dans ces états, l'on conseille avec quelque succès les stimulans, comme on voit une pointe de vin aviver tout à coup les intelligences les plus flasques et les plus obtuses: telles sont les substances dites céphaliques, les odeurs des labiées, qui excitent l'éternuement; la bétoine, le romarin, la sauge, les poudres sternutatoires, outre le tabac, telles que le muguet, l'asarum; ou des excitans, comme la confection d'anacarde de Maurice Hoffmann, l'oxymel anacardin (*Voyez* notre *Traité de pharmacie*, tom. II, et le *Bulletin de pharmacie*, an 1814, p. 271 et suiv.), etc. On sait que le thé, le café avivent l'intelligence, quoique les boissons chaudes, aqueuses soient nuisibles. Enfin le poivre, le gingembre et les aromates, les épices sont avantageux contre l'amnésie qui naît d'humidité et d'inertie; mais celle qui résulte d'épuisement par des excès de travaux d'esprit, ou de veilles, ou des abus de Vénus, se rétablit mieux, au contraire, par de doux analeptiques et le repos.

4°. On doit éviter trop de sommeil, ainsi que le froid, la répercussion de la transpiration, lorsque la tête est nue pendant le refroidissement de la nuit; les pieds découverts aggravent souvent le cerveau et peuvent même affaiblir la vue. Le repos

trop prolongé rend le corps humide, y fait croupir les liquides, dispose à une inertie léthargique qui laisse écouler toutes les idées et les impressions; de là vient que l'extrême paresse ou l'oisiveté abêtit, au lieu que le travail, l'exercice, la chaleur, la sensibilité vive qui en résultent fortifient la mémoire et développent les facultés intellectuelles.

5°. Le même résultat se manifeste encore dans les habitations et l'air qu'on respire, car les terrains profonds, les vallons humides remplis de brouillards stagnans rendent les individus idiots ou presque imbécilles comme les crétins; tandis qu'un air vif et sec des montagnes, des lieux venteux concourt à favoriser l'esprit et la mémoire (*Voyez* ESPRIT). Les climats chauds, les saisons du printemps et de l'été y sont également propres. *Voyez* GÉOGRAPHIE MÉDICALE.

6°. La sérénité de l'ame est très-utile à la conservation de la mémoire, car rien ne rend oublieux davantage que les profonds chagrins, les craintes prolongées, la tristesse, la colère, qui troublent toutes les idées, les peines morales, qui détournent des autres souvenirs; aussi une joie douce déploie au contraire les facultés intellectuelles, comme tout ce qui favorise le jeu de la vie : Artémidore le grammairien eut tant de frayeur d'un crocodile, qu'il en perdit toute sa mémoire, dit Cœlius Aurelianus (*diuturn. pass.*, l. 1, c. 5). Il est bien évident que si l'on craint en voulant réciter un discours, toute la mémoire se trouble, et plus on s'efforce de se ressouvenir, plus les images s'embrouillent, comme il arrive aux individus timides et défians. Les idées se rétablissent par le repos et la tranquillité, comme une eau qui, cessant d'être agitée, représente des images fidèles.

§. v. *Du ressouvenir ou de la réminiscence et des moyens propres à l'augmenter, ou de l'art mnémonique.* Le souvenir est pour le passé ce que la sensation est pour le présent, et la conjecture pour l'avenir. Il n'y aurait point pour nous de passé sans la mémoire, et d'effroyables ténèbres nous déroberaient jusqu'à l'idée de notre naissance, si le genre humain perdait les traces des événemens antécédens. Toujours tâtonnans dans l'ignorance, nous ne pourrions jamais hériter des fruits de l'expérience pénible amassée par nos aïeux à leurs propres dépens; nous retomberions sans cesse dans les mêmes erreurs dont l'histoire a signalé les écueils pour nous en écarter.

S'il est douloureux de rappeler d'antiques chagrins ou des pertes cruelles, et si l'oubli à cet égard est préférable à la mémoire, combien ne retrouvons-nous pas à glaner quelques plaisirs encore en repassant sur les âges innocens et heureux de l'enfance ou de la jeunesse? Les vieillards aiment particulièrement à s'y retremper, à s'y renouveler comme dans l'eau fortunée de

Jouvence. Qu'est devenu cet heureux temps où j'étais si malheureuse? disait sainte Thérèse en parlant de ses premières tendresses, dont cette âme ardente ne s'était jamais bien guérie. Les maux passés, les périls évités sont eux-mêmes doux à notre souvenir : *et olim meminisse juvabit.* Epicure mourant ne trouvait rien de plus délicieux que de remémorer ainsi les travaux de sa vie, et les beaux ouvrages dont il avait doté la postérité. Au total, il y a donc plus de plaisir que de douleur attaché au ressouvenir; son utilité devient incontestable, puisqu'elle fait tout le trésor de notre prudence et de notre sagesse. La mémoire est même fort nécessaire aux menteurs.

Le ressouvenir consiste à rappeler à l'esprit les images, les idées des choses éprouvées autrefois; cette opération nous semble exiger le concours de l'imagination, qui peut seule représenter de nouveau les anciennes images ou impressions : de là vient que les hommes à forte imagination jouissent d'une mémoire assez vive. C'est ainsi qu'en rappelant l'idée d'une médecine noire et dégoûtante à certaines personnes sensibles, elles éprouvent encore des sensations de nausée et de dégoût. Les idées, même les plus abstraites, ne se rappellent pas sans quelque image. Voir la peinture d'un paysage n'est que voir sa représentation, de même se ressouvenir n'est que retracer une ombre des objets réels, et cette esquisse plus ou moins fidèle est parfois si imparfaitement terminée chez les individus inattentifs, qu'ils ne savent plus s'ils ont vu les objets réellement autrefois, s'ils en ont entendu ou lu le récit, ou même s'ils l'ont rêvé. D'autres, loin d'avoir des souvenirs si effacés et si ternis, en éprouvent de très-vifs, au point de se représenter nettement les objets même comme présens, et d'en avoir la vision : telles sont surtout les personnes qui tombent en extase et en forte contemplation.

L'art de se ressouvenir résulte de la connexion des idées ou images entre elles, qui se réveillent au moyen de signes disposés dans un ordre régulier ou un cadre déterminé. Nous avons une réminiscence infiniment plus étendue que les animaux, parce que nous attachons à un signe ou un mot chaque idée, ce qu'ils ne sauraient faire faute de langage articulé. Les langues deviennent ainsi des auxiliaires absolument indispensables pour fixer une infinité d'idées qui, sans ce moyen, s'évaporeraient : telles sont, en particulier, les idées abstraites de vérité, vertu, erreur, sagesse, etc., dont les animaux ne sont pas capables d'avoir la notion.

Ce qu'on se rappelle quelquefois, sans pouvoir dire précisément le temps, le jour, le lieu, ni d'autres circonstances, est une remémoration imparfaite à laquelle on peut remédier

en se faisant une mémoire méthodique qui case les objets selon leurs relations et leurs dépendances.

Par exemple, si je groupe sous l'idée de princes bons et justes les noms révérés de Titus, de Marc-Aurèle et d'Antonin, ou sous le genre conquérant les noms d'Alexandre, de César, de Tamerlan, etc., ces objets se lieront dans mon esprit, et se réveilleront l'un l'autre; ainsi le fil de l'analogie, pareil à celui d'Ariane, en se déroulant, me guidera dans le labyrinthe des idées rassemblées en la mémoire. Veux-je me représenter en quels temps, en quels lieux tels événemens se passèrent sur le globe? Au moyen de la chronologie et de la géographie, qu'on a nommées les deux yeux de l'histoire, je me ferai un tableau de ces événemens, qui seront casés successivement à leurs époques et en leurs contrées. Pour cet effet, rien n'est plus indispensable que d'établir des divisions, des signaux de repos ou de reconnaissance à certains objets principaux. C'est ainsi que l'histoire de la médecine s'arrête aux hommes ou aux doctrines qui firent époque dans le cours des siècles et en différens pays.

Il faut donc toujours attacher un signe ou quelque image, ou une circonstance plus ou moins saillante à toute idée qu'on veut se bien rappeler : sans cette attention, le souvenir s'en perdra; mais de plus il faut que cette idée rendue sensible soit coordonnée avec d'autres analogues, sans quoi le magasin de la mémoire ne serait plus qu'un vrai chaos. La localité devient ainsi très-utile. On voit des hommes se rappeler si bien le lieu où se trouve placé quelque livre de leur nombreuse bibliothèque, qu'ils iraient, dans les ténèbres, mettre la main précisément dessus, parce qu'ils se souviennent de l'avoir placé suivant tel ordre soit de matières, soit de chronologie, soit alphabétique, etc. Il en sera de même des plantes d'un herbier ou d'un jardin de botanique, ou des insectes d'une collection.

Certaines idées se réveillent par association; ainsi Descartes cherchait les yeux louches, parce qu'il avait aimé une femme qui louchait. La première fois qu'on voit un homme en costume militaire ou ecclésiastique, ou exerçant tel état, il se représente ensuite à nous sous les mêmes traits : de là vient la puissance des préventions que l'on conçoit pour ou contre beaucoup de personnes. Des chiens prennent en haine ainsi tel chirurgien qui a voulu faire des expériences douloureuses sur leurs pareils.

C'est donc au moyen de ces connexions d'idées, distribuées suivant certaines méthodes, que s'opère l'investigation, et il est avantageux d'établir des catégories de tous les objets, afin qu'on n'oublie rien; et, par exemple, un médecin qui se sera fait en son esprit une liste de toutes les interrogations, de tous

les objets à examiner dans un malade, n'oubliera point dans son diagnostic des choses essentielles, comme l'étourdi qui sautera, sans ordre et sans règle, d'une considération à une autre. De même, en casant dans sa mémoire les classes des médicamens, il sera moins embarrassé pour le traitement thérapeutique.

On a voulu accroître encore ces moyens de souvenir à l'aide d'un art mnémonique qui consiste à fixer les idées par certains signes ou par les lieux d'une maison, les compartimens d'un parquet et d'autres moyens aussi artificiels. On fait remonter la découverte de cette pratique au poète Simonide. Il soupait, dit Cicéron (lib. II *De orat.*), chez un Thessalien riche et noble, appelé Scopas, lorsqu'on vint lui annoncer que deux jeunes gens le demandaient dehors. Il sortit et ne vit personne; mais le plafond du salon où l'on mangeait s'écroula et écrasa tous les convives. Lorsqu'on voulut les inhumer, on ne put les reconnaître, tant ils étaient défigurés sous les ruines et les décombres; mais Simonide se rappelant en quelle place était chacun d'eux, les fit reconnaître et découvrit ainsi le moyen de se rappeler les choses au moyen des localités. Cicéron et Quintilien ensuite mirent en usage ce procédé (*Rhetor. ad Herennium*, l. III, c. XVI, et Quintilien, *Instit. orat.*, l. XI, c. II). Le secret consiste à se représenter toutes les idées d'un discours, sous la dépendance de certains signes; par exemple, ce qu'on doit dire d'une bataille par une figure d'épée, ou des événemens civils, par toute autre note convenue, ou par des lettres, des nombres, des divisions de son travail. D'autres mnémonistes recommandent de se représenter une grande maison avec plusieurs appartemens: on place en idée telle partie d'un discours en chacun d'eux, l'exorde, par exemple, à l'entrée ou au vestibule, telle sorte de preuve en un salon, telle autre en une autre chambre; on parcourt ainsi toute la maison, par la pensée, débitant son plaidoyer ou son sermon, et l'on n'oublie rien. Il est des mnémonistes qui distribuent sur leurs doigts ou les diverses régions de la main les choses qu'ils veulent retenir: *Qui multa voluerit meminisse, multa sibi loca comparet. Oportet multos comparare locos, ut in multis locis multas imagines collocemus* (Cicer., *ad Herennium*, l. III). Parmi ces lieux, il faut éviter d'en prendre de trop semblables entre eux, afin de ne les pas confondre, comme seraient des chambres, des colonnes, des fenêtres uniformes; il faut procéder aussi en un sens réglé, comme de droite à gauche, par exemple. Les simulacres propres à rappeler les objets doivent être caractéristiques, dépeindre l'homme ou le lieu, la nation, le siècle, par les traits les plus remarquables ou les plus frappans qu'on pourra choisir, afin

de faire plus d'impression. Les images ont ce privilége : voilà pourquoi les peintures dans les discours se retiennent mieux et frappent plus fortement les auditeurs.

L'on a tenté aussi de retenir par cœur les choses au moyen de vers techniques, comme l'a fait le P. Buffier ; car toute division métrique, toute rime, tout nombre uniforme et régulier dans ses retours, est un moyen de rappeler les idées qui s'y attachent.

Au reste, depuis ces moyens imaginés par les anciens, jusqu'à ceux de Raymond Lulle et d'Adam Brixius (*Simonides redivivus*, Lips., 1610, in 4°), de J.-Henr. Alsted (*Systema mnemonicum*, Francof., 1610, in-8°), de Pierre de Ravenne, de Paschius, de Jérôme Marafioti, de J.-Sp. Herd, du docteur Grey (*Memoria technica*), jusqu'à Grég. Feinaigle, etc., de telles pratiques ne sont propres qu'à faire retenir beaucoup de mots sans raison ni jugement suivi. L'on en a depuis longtemps reconnu l'abus, car l'exercice et la longue étude ou la méditation fréquente valent incomparablement mieux que cet art des mémoires locales : *Tum verò in* μνημονικοις *minimum valet doctrina, nisi industriâ, studio, labore, diligentiâ comprobetur*, dit Cicéron.

Voyez les articles ESPRIT, GÉNIE, IMAGINATION, JUGEMENT, etc. (VIREY)

MÉMOIRE (maladies de la). La mémoire est le principe et le dépôt de toutes nos connaissances, de tous nos souvenirs, le répertoire ou le foyer de toutes nos pensées, la source de nos plaisirs les plus doux, comme de nos chagrins les plus sensibles. Elle reproduit à notre esprit le passé, et, le liant au présent et à l'avenir, elle triple ainsi nos jouissances et soumet à nos méditations tous les instans de notre vie, tous les âges de l'univers. Si l'affaiblissement, l'altération ou la perte de cette fonction intellectuelle sont un juste sujet de regrets, sa réhabilitation doit être, pour celui qui en recouvre la jouissance, une source de satisfaction bien vive, autant qu'un sujet d'étonnement et d'admiration pour le philosophe et le moraliste.

L'homme privé de la mémoire est plus à plaindre que l'individu dépourvu de quelque sens : pour le premier, le passé n'existe plus, et le présent disparaît à chaque instant ; si l'aveugle est étranger au spectacle de la nature, il supplée à cette privation par ses souvenirs ; l'individu dont l'ouïe est perdue, s'en dédommage par les bienfaits du sens de la vue ; le sourd-muet est privé du langage articulé ; mais, à l'aide du langage d'action, il peut reproduire les personnes, les images et les faits que ses souvenirs lui retracent ; l'homme sans mémoire pourrait exprimer ses idées, mais il est incapable de rallier

ses souvenirs ou les mots nécessaires à leur expression; dès-lors sa conversation est, en tout ou en partie, inintelligible; souvent le langage d'action, l'écriture, la pantomime ou les signes lui manquent également. S'il est vrai, comme personne n'en doute, qu'une éducation bien dirigée donne à la faculté des souvenirs un développement particulier, il n'est pas moins certain que les efforts éclairés et continus d'un médecin observateur peuvent, en beaucoup d'occasions, diminuer le trouble de la mémoire ou réhabiliter cette fonction intellectuelle dans toute son étendue. Si le savant auteur du livre de l'Esprit a pu se tromper en exagérant outre mesure les avantages de l'éducation, n'allons pas, ridicules enthousiastes de notre art, en promettre *des merveilles sans seconde;* efforçons-nous, au contraire, d'en exposer les limites, ainsi que l'utilité ou les bienfaits. Ceux-ci sont le fruit de l'étude et de la science, les autres sont une conséquence des lois immuables de la nature.

Synonymie, αμνησια, d'α, privatif grec, sans, μνημον, mémoire; *oblivio; memoriæ defectus, debilitas;* nous y ajouterons δυσμνησια, *dysmnesia*, de δυς, difficulté, μνημη, mémoire. On distinguerait alors l'affaiblissement de la mémoire *dysmnésie*, et la perte de la mémoire *amnésie;* ce qui constituerait non deux espèces distinctes, mais deux variétés ou plutôt deux degrés différens.

Les maladies de la mémoire sont idiopathiques lorsqu'elles sont indépendantes de toute autre affection; on les nomme symptomatiques, quand, résultats d'une autre lésion, elles en forment un symptôme, un phénomène accessoire ou accidentel, comme on le remarque souvent dans les maladies aiguës, dans les affections cérébrales, telles que la frénésie, l'épilepsie, l'apoplexie, et dans beaucoup de maladies chroniques. En outre, on observe quelquefois la perte subite de mémoire, comme symptôme avant-coureur d'une maladie soporeuse : *Oblivio repentè obrepens mala interminatur cataphoria, propter pituitosam cerebri plenitudinem.*

Chez l'idiot de naissance et chez plusieurs crétins, il y a absence, manque de mémoire, plutôt que perte de cette faculté; dans les autres aliénations, l'amnésie et la dysmnésie ne constituent point communément une affection essentielle : la mémoire alors est altérée, pervertie, dérangée symptomatiquement, plutôt qu'affaiblie ou détruite.

Lorsque la maladie qui a entraîné la lésion de la mémoire est dissipée, et quand celle-ci n'est pas rétablie, l'amnésie doit être considérée comme affection essentielle.

Ces maladies sont très-fréquentes; mais les médecins qui les ont observées s'étant bornés, pour la plupart, à en rapporter une ou deux observations comme objets de singularité,

soit sous le rapport de la cause, soit sous celui du moyen curatif, leur histoire a été jusqu'ici singulièrement négligée; cependant l'étude de ces vésanies est non-seulement importante par elle-même, mais elle l'est encore davantage sous ce point de vue, qu'elle complette le tableau des aliénations mentales si bien présenté par le professeur Pinel, dont les travaux ne sont pas seulement le patrimoine de l'école de Paris, mais que doit revendiquer toute l'Europe savante.

Les lésions essentielles de la mémoire sont des idiotismes partiels; ils sont à l'idiotisme absolu ou général, ce qu'est la monomanie (délire partiel), à la manie (délire général).

Division des maladies idiopathiques de la mémoire. On les distingue en lésions partielles ou incomplettes, et en lésions complettes ou générales. Ainsi cette faculté peut être partiellement ou généralement affaiblie; elle peut être perdue en partie ou manquer en totalité: de là deux variétés primitives qu'on divise en variétés secondaires ou degrés.

1°. Affaiblissement: dysmnésie, incomplette, complette.

2°. Abolition: amnésie incomplette, complette.

On pourrait encore admettre une troisième variété, qui serait le dérangement, l'altération de cette faculté, la transposition des lettres qui composent un mot, *commutatio litterarum verbi.* Telles sont les variétés dont la distinction est appuyée sur une base constante et distincte. Il nous semble inutile d'en étendre davantage le nombre.

Sauvages, le créateur des espèces, en admet dix qui ne diffèrent que par les causes: en suivant son exemple, on pourrait porter le nombre des espèces à plus de cent; le nombre des variétés n'aurait d'autre limite que celle des observations particulières; mais à quoi bon vouloir signaler les nuances à peine perceptibles de la même affection?

Les maladies de la mémoire peuvent en outre se compliquer réciproquement ou avec d'autres désordres: c'est ce que nous démontrerons dans la suite de ce travail.

Dysmnésie partielle ou affaiblissement partiel. On sait qu'ordinairement la mémoire s'affaiblit à un certain âge: ainsi les vieillards oublient très-souvent plusieurs faits dont la date est récente, tandis qu'ils se rappellent fort bien un assez grand nombre d'événemens beaucoup plus éloignés. C'est pour cette raison qu'on les a comparés aux personnes qui, ayant la vue presbyte, distinguent mieux les objets lointains que ceux situés à une moindre distance. Nous placerons également ici l'exemple de Manget, qui, dans ses cours de botanique, tenant sous ses yeux la pimprenelle, ne pouvait qu'avec une peine infinie en trouver le nom, quoiqu'il se ressouvînt facilement de celui de beaucoup d'autres plantes d'un usage moins journalier: le

même embarras se représentait à lui chaque année dans ses cours.

On trouve un autre exemple de dysmnésie ou d'amnésie partielle dans les deux faits qui suivent. Un homme n'avait à son commandement que la première syllabe des mots, c'est-à-dire qu'il ne pouvait achever la prononciation d'un mot, bien qu'il en eût la première syllabe. Un vieillard avait oublié le nom des individus et les faits que des habitudes locales ou journalières ne lui retraçaient pas; mais il se rappelait très-exactement chaque soir une époque remarquable de sa vie, quoique déjà ancienne. Étant avec sa femme, il se figurait être chez une dame à laquelle il consacrait alors toutes ses soirées, et répétait continuellement à la première, qu'il méconnaissait : « Madame, je ne puis rester plus longtemps avec vous; quand on a une femme et des enfans, on leur doit le bon exemple : il faut que je retourne chez moi. » Après ce compliment, il se mettait en devoir de partir.

Dysmnésie générale, ou *affaiblissement général*. Il arrive fréquemment par diverses causes, et surtout par l'effet des progrès de l'âge, que la mémoire s'affaiblit en totalité, ou que les souvenirs anciens et récens s'effacent en partie ou incomplétement pour un certain laps de temps; ou se reproduisent d'une manière confuse et inexacte: c'est la *dysmnésie générale*.

Amnésie partielle, ou *perte partielle de la mémoire*. L'affaiblissement partiel de la mémoire se convertit assez communément en perte partielle des souvenirs; celle-ci survient d'autres fois sans avoir été précédée d'affaiblissement.

Un homme, à la suite d'une chute, perd la mémoire de tous ses parens, *propinquorum*. Un autre, dont la mémoire était en général très-bonne, ne pouvait cependant se rappeler les noms propres sans le secours de ses amis. Dietrich, *in archivis*, nous a conservé l'histoire d'un individu qui avait oublié les mots (*amnesia verborum*); il se rappelait les faits, mais il manquait d'expressions pour les retracer et pour rendre ses idées.

On trouve, dans les *Éphémérides des curieux de la nature*, l'observation d'un malade qui avait désappris à lire, mais qui pouvait encore écrire (*Dec.* I, ann. III et IV, obs. 154, Job Schmidii). J'ai connu un sexagénaire qui avait oublié la valeur des substantifs, de sorte qu'il prononçait soulier ou armoire quand il voulait demander sa canne ou sa montre, et maison, etc., lorsqu'il désirait sa tabatière, etc. On voit un autre exemple de l'oubli de la valeur des mots et de la confusion consécutive du langage (*Medichnisches Wochenblatt*, 1784).

Troisième variété : altération de la mémoire ; commutatio litterarum verbi. Changement, addition, suppression ou trans-

position des lettres d'un mot. Quelques malades suppriment ou transposent des lettres dans les mots qu'ils prononcent ou écrivent, ce qui en dénature totalement le sens et rend leur langage incompréhensible. M. Deg..., à la suite d'une attaque de paralysie, ne pouvait plus prononcer un mot sans altérer l'ordre des lettres qui le composent : par exemple, pour dire flûte, il prononçait tufle, etc. (fait communiqué par M. Gasc). D'autres changent ou ajoutent des lettres à certains mots, ce qui s'oppose également à l'intelligence de leur conversation.

Amnésie complette, ou *perte absolue de la mémoire.* Messala Corvinus, orateur noble de Rome, fut deux ans sans aucune trace de mémoire ; ce qu'on a dit aussi de Georges Trapezone (*Essais* de Montaigne, liv. II, ch. XVII). Lemierre, auteur connu par quelques bonnes tragédies, et par ce beau vers qui, n'en déplaise à l'anglomanie, ne fut pas toujours vrai :

Le trident de Neptune est le sceptre du monde.

mourut à soixante-dix ans. Six mois avant sa mort il avait entièrement perdu la mémoire ; du reste, il se portait très-bien. *Amnésie : sénile, complette.*

Causes des maladies de la mémoire. Les sources d'où provient cette aberration d'une partie de l'intellect, sont variées et nombreuses : à l'aide d'un grand nombre d'observations ou éparses ou inédites, et que nous avons recueillies, il nous sera facile de faire connaître ses causes les plus ordinaires.

Quand la description générale d'une maladie est bien connue, quand les histoires particulières qu'on en rapporte sont presque identiques ou analogues, il est inutile d'en produire de nombreux exemples ; mais s'il en est tout autrement, les observations, réduites au simple exposé des particularités les plus importantes, n'offrent pas seulement un intérêt de curiosité, elles ont en outre l'avantage de nous initier à une connaissance exacte des causes des phénomènes et des moyens curatifs de cette affection.

Passant à la division des causes, nous les distinguerons en physiques et en morales.

§. I. *Age et tempérament.* On remarque chez les hommes à tempérament bilieux et mélancolique une mémoire très-active, très-sûre : *in melancholicis memoria firma*, tandis que les sujets pituiteux et lymphatiques en ont au contraire une très-bornée, ou sont plus exposés aux maladies de cette portion de l'entendement. Ces vésanies sont très-rares dans l'enfance, parce que la mémoire n'a pas alors acquis son entier developpement ; on voit cependant des enfans qui, depuis leur naissance jusqu'à l'âge de 2, 3 ou 4 ans et même au-delà, n'ont donné aucun signe de l'existence de cette faculté : ces infortunés sont bientôt réduits à un idiotisme plus ou moins absolu.

Les progrès de l'âge sont au contraire une des sources les plus fréquentes des lésions de la mémoire.

Les hommes dont la vieillesse est prématurée oublient très-facilement; ceux dont la vieillesse est verte et vigoureuse ne conservent pas toujours la mémoire des faits récens; cependant ils jouissent ordinairement avec plénitude de cette faculté, du moins retiennent-ils fort exactement les anciens souvenirs.

Mais, outre l'âge et le tempérament, plusieurs des agens qui nous entourent, influent parfois sur les lésions de la mémoire: ainsi on a pensé qu'un air très-froid et marécageux pouvait altérer cette faculté; mais, dans l'état ordinaire de la vie sociale et dans la majeure partie de l'Europe, cette influence doit être fort limitée. Il peut en être autrement sous la zone glaciale, au milieu des émanations d'un marais fétide, etc.: circonstances dont heureusement l'empire ne s'étend pas à un très-grand nombre d'individus. Le séjour dans les mines, les carrières ou souterrains est une cause plus constante ou au moins plus puissante de l'amnésie.

Le même désordre est quelquefois provenu d'un excès de fatigue: Galien rapporte l'exemple d'un laboureur qui, à la suite de travaux forcés et d'une nourriture insuffisante, perdit la mémoire.

On a successivement regardé comme propre à débiliter cette faculté l'action continuée d'un froid trop intense et d'une chaleur excessive. On trouve dans l'Histoire de l'académie des sciences (ann. 1705) l'exemple d'un jeune homme de dix-huit ans, doué d'un esprit très-précoce, et qui perdait entièrement la mémoire durant les chaleurs de la canicule: il la recouvrait aussitôt que l'air devenait frais. Delahire (ouvrage cité, ann. 1707) rapporte aussi avoir connu un enfant dont la mémoire s'anéantissait l'été pour reparaître en automne. Un hiver trop rigoureux, en débilitant immodérément l'action vitale, pourrait aussi porter préjudice à cette fonction intellectuelle, surtout chez des individus disposés d'ailleurs à ce genre d'affection.

Si tout ce qui affaiblit, use et détruit notre organisation favorise le développement de cette maladie, on conçoit que des alimens de mauvaise qualité, la disette ou la privation totale de liqueurs fortifiantes, enfin des excès contraires ou une ivresse accidentelle, peuvent faciliter l'invasion de l'amnésie. Un vieillard abusa tellement de l'eau-de-vie pendant plusieurs années, qu'une livre par jour ne lui suffisait pas. Il tomba dans une très-grande altération de la mémoire, qui fut rebelle à tous les humectans et à tous les fortifians (déc. II, ann. VIII, obs. 220, *Ephém.*)

Au rang des circonstances capables de produire ces maladies,

on doit placer l'abus des plaisirs vénériens et surtout leur usage prématuré. Du moins, est-il vrai que la plupart des hommes qui se livrent de bonne heure et avec excès aux jouissances de l'amour, ont très-peu de mémoire. J'ai remarqué ce goût et ce résultat d'une manière sensible chez beaucoup d'individus qui ont la voix grave, ou ce qu'on nomme une basse-taille. L'amnésie est encore une conséquence très-ordinaire de l'onanisme et de toute évacuation spermatique excessive.

On doit, sous ce rapport, redouter aussi, mais beaucoup moins, les diarrhées très-copieuses, les hémorragies considérables, et certains dérangemens des évacuations naturelles ou périodiques. Borrichius a consigné le fait d'une perte de mémoire, suite d'une diminution des règles.

La femme d'un brasseur, âgée de quarante ans, qui avait joui jusqu'alors d'une bonne santé, éprouve une suppression de règles : bientôt sa tête s'apesantit, ses sens s'affaiblissent; elle avait tout oublié, même son *Pater*. La saignée du pied, les pilules d'aloës, les stimulans, etc., etc. furent essayés sans aucun succès : le mal augmentant tous les jours et la malade étant très-dégoûtée des médicamens, on établit un cautère à l'occiput, et la mémoire revint peu à peu (*Act.*, Copenh., 1673, obs. 78).

On voit encore un exemple d'amnésie provenant de la même cause dans l'ouvrage intitulé (*Princ. phys. med.*, vol. III). La cessation trop brusque d'un flux hémorroïdal considérable ou habituel, la dessiccation d'un ulcère ancien peuvent donner lieu au même accident. Un homme, âgé de soixante ans et bien portant laisse se fermer un ulcère qu'il avait depuis longtemps à la jambe. Bientôt, il ressent une attaque d'apoplexie légère, que suivit la perte de mémoire des mots, puis de la langue française. Ce qu'il y avait de plus étonnant, c'est qu'il se rappelait très-bien la langue piémontaise. Nous verrons plus loin la suppression inconsidérée d'un cautère favoriser le même résultat.

Des maladies antécédentes, celles surtout qui affectent essentiellement ou sympathiquement l'organe cérébral sont très-susceptibles d'amener et d'entraîner à leur suite les lésions de la mémoire. Thucydide, Lucrèce et Galien ont également regardé la perte ou l'altération de la mémoire comme un des symptômes de la peste qu'ils ont décrite. On est, d'après cela, porté de plus en plus à penser que ce fléau était le typhus contagieux, si bien observé par les médecins modernes.

Après la *peste* d'Athènes, beaucoup de ceux qui survécurent avaient oublié l'usage des lettres, des mots, ainsi que le nom de leurs parens, et même leur propre nom. Ces phénomènes sont fréquens dans toutes les grandes épidémies de peste et de

typhus : on les a surtout remarqués dans les maladies qui ont fait périr un si grand nombre de Français à Wilna, après le désastre de Moscou : chez la plupart des soldats qui échappèrent, la mémoire était presque entièrement perdue; ce qui, au milieu du deuil de la patrie, tempérait le sentiment de leur triste position. On consultera avec beaucoup de fruit, sur ce point de doctrine médicale, l'histoire de l'épidémie de Wilna par le docteur Gasc (Paris, 1815). Mais une source encore plus féconde de ces désordres, ce sont les lésions cérébrales. Un sexagénaire, à la suite d'une apoplexie grave et compliquée, ne pouvait ni distinguer ni assembler les lettres; toutefois écrivant très-bien et exactement, et dans plusieurs langues qui lui étaient familières, ce qu'il voulait ou ce qu'on lui dictait, il ne pouvait ensuite lire ce qu'il avait écrit, ni même en distinguer les lettres. On ne put parvenir à lui rapprendre son *a*, *b*, *c* (Ephemer.). Joh. Schmid ajoute qu'un homme échappé à une pareille maladie fut d'abord dans l'impossibilité de reconnaître aucun caractère, et puis parvint en peu de temps à lire couramment.

Une fille d'une intelligence bornée, sujette aux maux de tête, et habituellement mal réglée, éprouve, à l'âge de vingt-cinq ans, une sorte d'apoplexie. Dans la convalescence, on remarqua qu'elle avait perdu tout souvenir du passé : tout était nouveau pour elle, excepté sa mère qu'elle reconnut bientôt, sans pouvoir dire son nom. Elle bégayait sans rien articuler, et faisait des signes pour indiquer ce dont elle avait besoin. Au bout d'un mois, elle prononça quelques mots, mais très-imparfaitement; quand elle voulait indiquer un nom, elle se perdait en périphrases presque inintelligibles : si on lui proférait le mot, elle ne pouvait le répéter. Sa mère réussit cependant, avec des peines infinies, à lui apprendre ses prières et même à lire. Après ce temps, pour prononcer un mot, elle le cherchait dans un livre. Elle fut quatre mois sans pouvoir articuler son nom ou celui de sa famille, etc., et parfois elle les oubliait au bout de quelque temps; enfin elle finit par prononcer tous les mots et sans bégaiement. Sa figure reprit sa gaîté ordinaire (*Journ. gén. de méd.*, t. xx, 1764). Après deux attaques d'apoplexie, un homme avait oublié son propre nom, celui de sa femme, de ses enfans et de tous ses amis; il devint inquiet, soupçonneux et très-irritable. Dans la suite, la mémoire se rétablit sous certains rapports, mais demeura insuffisante pour le souvenir des mots et de leur liaison avec les idées. Tout ce qui restait à ce malade de son langage naturel ou de sa langue maternelle se réduisait aux expressions suivantes : *Oui*, *non*, *beaucoup*, *très-bien*, *au charme*, *point du tout*, *c'est vrai*, *c'est juste*, *à merveille*. Ces mots, qu'il plaçait ordinairement assez bien, étaient à peu

près les seuls dont il sût se servir. Voulait-il faire une demande, il cherchait laborieusement, mais en vain, l'expression dont il avait besoin : cette impuissance faisait son tourment.

Une dame, hémiplégique depuis deux ans, voyait et jugeait très-bien ce qui se passait autour d'elle; mais elle avait perdu la faculté de lire, celle de compter, et de parler le français comme on le fait généralement : ce n'était point embarras de la langue, mais par suite d'un trouble partiel de la mémoire. Elle n'employait que l'infinitif des verbes et ne faisait usage d'aucun pronom : ainsi, elle disait très-bien : « *Souhaiter bonjour*; *rester*, *mari venir*, au lieu, *Je vous souhaite le bonjour*; *restez*, *mon mari va venir*. » Quant à la faculté de compter, elle ne pouvait dépasser le nombre de trois ; cependant, à force de soins, elle put aller jusqu'au nombre de quarante, et parvint à concevoir l'usage des pronoms sans en faire une juste application. Ce premier succès en présageait de nouveaux.

Un autre mode de lésion cérébrale a parfois occasioné l'amnésie : telles sont les exostoses vénériennes, et autres excroissances provenant du même principe ou d'une source différente; on juge en effet facilement que ces tumeurs, en comprimant le cerveau, sont très-propres à en intervertir une ou plusieurs fonctions. L'influence de cette cause n'est pas seulement probable, ou conforme aux lois physiologiques ; elle a été démontrée par des observations authentiques. *Voyez* entre autres un fait rapporté plus loin.

C'est encore au même mode d'action, aux lésions immédiates ou directes du cerveau qu'on doit attribuer l'amnésie qui succède aux coups ou chutes qui compromettent cet organe. Valerius Maximus rapporte qu'un citoyen d'Athènes, homme très-instruit, ayant été frappé d'un coup de pierre à la tête, perdit la mémoire des belles-lettres; du reste, il se rappelait très-bien toute autre chose. Tulpius nous a conservé un fait analogue.

Un jeune homme reçut, en tombant de cheval, une forte contusion à la tête. Peu après, on s'aperçut qu'il avait perdu presque entièrement la mémoire, puisqu'il répétait cent fois la même question après qu'on y avait répondu. Il ne se souvenait plus de son accident, et cependant il reconnaissait les personnes qui étaient présentes. On eut recours à la saignée et à la liqueur de corne de cerf, la mémoire lui revint d'abord imparfaitement, puisqu'il se rappelait mieux les faits postérieurs à la saignée que ceux antérieurs; mais on put enfin observer le rétablissement graduel et vraiment remarquable de cette fonction intellectuelle (*Ephémérid.*, cent. III, obs. I, VI).

Un autre individu, à la suite d'un coup d'épée dans l'œil,

ayant oublié le grec et le latin, fut obligé de les apprendre de nouveau dès les premiers élémens.

Souvent une syncope a été la cause ou l'occasion d'un pareil désordre. Dans ce cas, le trouble de la circulation entraîne la suspension des fonctions vitales et de relation; le cerveau tombe dans un état d'affaissement plus ou moins prolongé, d'où résulte l'amnésie. C'est ordinairement au milieu des causes débilitantes les plus actives qu'on voit survenir ce phénomène : on sent facilement que l'étiologie de cette affection n'est pas la même lorsque celle-ci se déclare chez une personne forte, à la suite de la suppression d'une hémorragie, ou quand elle se manifeste dans des circonstances opposées, par exemple, chez un individu très-affaibli, ou après une perte de sang très-considérable.

Une jeune dame, fort spirituelle et fort respectable, après de longues traverses et des contrariétés de la part de sa famille, épouse un homme qu'elle aimait passionément : lors de sa première couche, il survint un accident, accompagné d'une longue faiblesse, au sortir de laquelle elle avait tout à fait perdu la mémoire du temps qui s'était écoulé depuis son mariage inclusivement; elle se rappelait fort exactement tout le reste de sa vie jusque-là, mais depuis cet instant tout lui était parfaitement inconnu. Elle repoussa même avec effroi, dans les premiers instans, son mari, et son enfant qu'il lui présentait. Depuis, elle n'a jamais pu recouvrer la mémoire de cette période de sa vie, ni des événemens qui l'ont accompagnée. Ses parens et ses amis sont parvenus, par raison et par l'autorité de leurs témoignages, à lui persuader qu'elle est mariée et qu'elle a donné le jour à un fils; elle leur ajoute foi, parce qu'elle aime mieux penser qu'elle a perdu le souvenir d'une année que les croire des imposteurs; mais sa propre conviction, sa conscience intime n'y est pour rien : elle voit là son époux et son enfant sans pouvoir s'imaginer par quelle magie elle a acquis l'un et donné le jour à l'autre (Ch. Villers à Cuvier).

Madame Fl., âgée de vingt ans, éprouve, à l'issue d'une première couche très-douloureuse, une vive affection morale qui entraîna une syncope fort prolongée. Revenue à elle au bout de trois jours, cette dame ne se rappelait aucunement être récemment accouchée. Cette amnésie persista pendant plusieurs mois. « Nous ne perdrons jamais le souvenir (Capuron, *Cours théorique et pratique d'accouchement*, pag. 38), d'une femme très-pléthorique, à la fleur de l'âge, qui accoucha en l'an XII à l'Hôtel-Dieu, pendant qu'elle était plongée dans un sommeil si profond qu'on l'eût pris pour une attaque d'apoplexie. Cet état avait succédé à de violentes convulsions, et ne se dissipa qu'au bout de deux jours. A son réveil, non-seulement la

femme n'avait aucune conscience de ce qui s'était passé, mais elle ne voulait pas même convenir qu'elle eût été enceinte. »

Les opérations chirurgicales, soit par leur impression physique, soit par leur influence morale, ont parfois opéré le même trouble de l'entendement.

Les saignées excessives, indiscrètes, ou pratiquées sur des sujets avancés en âge, ont souvent porté atteinte à cette faculté intellectuelle. Une femme se faisant saigner, sans un besoin évident, éprouve une altération singulière dans la tête, et perd la mémoire au même instant, disant un nom pour un autre. Elle parlait avec un tel désordre qu'on ne pouvait la comprendre, ce qui excitait vivement sa colère (*Éphémérid.*)

Olaüs Borrichius a fait connaître l'observation d'un prêtre âgé de soixante ans, qui ressentait une très-grande diminution dans la mémoire, aussitôt qu'il se faisait saigner, soit pour un état pléthorique, soit pour un mouvement de fièvre; mais peu de temps après, il avait recouvré l'intégrité de cette faculté.

L'abus habituel d'un narcotique, ou des doses trop fortes peuvent encore, par une action médiate sur le cerveau, porter atteinte à cette faculté. Les soldats d'Antoine, à leur retour de la guerre contre les Parthes, ayant fait usage d'une plante, furent tout à coup privés de la mémoire : c'était probablement un symptôme de narcotisme.

On a également prétendu que l'usage du tabac pouvait entraîner le même inconvénient.

Bamba, roi des Goths, ayant bu un breuvage que lui présenta Eringius, son successeur, perdit la mémoire; mais cette amnésie fut-elle momentanée ou durable? On nous le laisse ignorer.

Plater a conservé le fait d'une lésion de la mémoire produite par la ciguë (liv. 1, p. 5). Baldinger attribue le même effet à l'arsenic.

Un ouvrier boit un philtre que lui donne une jeune fille, et tombe par terre; ses membres se roidissent : depuis lors il a perdu la mémoire; il ne se rappelait pas même son nom. L'usage des eaux d'Embs et de Visbad le rétablit complétement (*Ephém.*, déc. II, ann. VII, obs. 225).

Telles sont les sources physiques d'où dérivent ordinairement ces lésions intellectuelles, voyons maintenant l'influence qu'exercent à cet égard des agens d'un autre ordre.

Lésions des sens, causes morales. C'est un phénomène bien remarquable que la révolution qu'on voit s'opérer chez les enfans devenus complétement sourds dans leurs premières années : exemple, vers l'âge de trois ou quatre ans : le nombre des mots qu'ils comprennent ou qu'ils prononcent à cette

époque est ordinairement fort limité ; la perte de l'ouïe, non-seulement les empêche d'enrichir leur faible vocabulaire, mais de plus elle fait que le peu de mots qu'ils connaissent s'efface insensiblement de leur souvenir, parce qu'ils ne peuvent plus les entendre assez souvent pour les graver d'une manière durable dans leur mémoire.

Les mots qu'ils retiennent le plus long-temps sont ceux d'un usage plus familier, qui leur retracent des idées d'attachement ou de besoin : exemple : *papa*, *maman*, *nanan*, *dodo* ; mais enfin ils finissent par oublier ces mots, qui chez eux forment le dernier anneau du langage articulé, et ils perdent l'habitude de les prononcer. La voix n'étant plus exercée, ne produisant plus de sons, se perd entièrement ; le mutisme en devient alors la conséquence infaillible, et l'enfant qui, dans le principe, n'était que sourd, devient progressivement sourd et muet, par l'extinction graduée de la mémoire, et sans aucune lésion des organes de la voix. Cependant ces enfans conservent, en général, le souvenir des faits, et plus encore des personnes, mais surtout celui de leurs parens ou des individus dont ils sont habituellement entourés. Néanmoins, il arrive quelquefois que, privés de l'ouïe, devenus ensuite sourds et muets, ils tombent dans une sorte d'oblitération de la pensée, sans avoir offert aucun indice de manie, sans avoir commis, jusqu'alors, aucune action véritablement déraisonnable ou délirante.

Les enfans dont l'ouïe s'éteint à un âge plus avancé, ne perdent pas ainsi la mémoire des mots, des noms, des personnes ou des faits ni du langage articulé, parce que les impressions qu'ils ont reçues ont été plus nombreuses, plus fortes et plus durables. D'ailleurs, la lecture et l'écriture ou le langage des signes supplée très-bien alors à la privation de l'ouïe, et liant les signes avec les idées qui ne peuvent plus être transmises par le sens auditif au cerveau, en rétablissent ou en conservent cependant la correspondance réciproque.

Si l'on réfléchit que rien ne dispose un organe à des dérangemens ou à des lésions plus ou moins graves comme un exercice démesuré de ce même organe, on ne sera plus étonné du rôle que jouent dans le développement des maladies de la mémoire, les contentions d'esprit trop prolongées, surtout quand elles ont lieu aux dépens du sommeil et de tout exercice, ou même au détriment du soin que nous devons à la réparation de nos pertes journalières.

Un célèbre jurisconsulte, âgé de trente-un ans, très-adonné à la vie sédentaire, et veillant une partie des nuits, qu'il consacrait au travail, éprouve un affaiblissement notable de la mémoire et des douleurs de tête ; il était, en outre, privé d'une partie de son appétit. Peu de temps après il se marie, et sup-

prime un cautère qu'il portait depuis six ans pour une faiblesse de la vue. Refusant de le rétablir, il prend, mais en vain, beaucoup de remèdes. Hoffmann blâma la suppression de l'exutoire, et prescrivit un traitement approprié, l'exercice, l'interruption des travaux du cabinet, etc. Il nous laisse ignorer le résultat de ses conseils.

Amnésie, suite d'une attention trop soutenue. Un savant allemand, le docteur Spalding, ayant éprouvé un accident de ce genre, en a décrit lui-même les circonstances : « J'avais été occupé, dit-il, pendant une partie de la matinée, avec un grand nombre de personnes qui se succédèrent rapidement, et à chacune desquelles je fus obligé de donner beaucoup d'attention ; je me trouvai aussi dans la nécessité d'écrire plusieurs lettres sur divers sujets, sans intérêt pour moi, et sans liaison avec mes occupations habituelles : mon attention fut donc employée d'une manière assez pénible ; cependant je n'éprouvai rien d'extraordinaire. Lorsque je me trouvai obligé de faire un reçu pour de l'argent qu'on m'apportait, j'écrivis d'abord deux lignes, mais ensuite je me vis dans l'impossibilité absolue de continuer, ne pouvant plus trouver les mots correspondans aux idées que je voulais rendre; je fis de grands efforts pour rappeler mon attention, et dans ce dessein je me mis à copier une lettre en regardant avec soin chaque caractère que je voulais tracer ; mais je ne tardai pas à m'apercevoir que mon attention ne répondait pas à ma vue, et que les caractères que j'écrivais n'étaient pas ceux que je voulais écrire : je ne pus découvrir la cause d'un semblable accident; je pris le parti de mettre mon esprit en repos, et j'engageai par gestes la personne qui demandait une réponse, à se retirer et à attendre ; pendant près d'une demi heure, il régna dans mon esprit un grand désordre; je remarquai fort bien qu'une foule d'idées folles et incohérentes occupaient involontairement ma pensée, et qu'il m'était impossible de leur en substituer de plus raisonnables : je m'avisai alors de penser à mes sentimens d'honneur, de probité et de religion; je reconnus avec plaisir que je les avais dans toute leur intégrité, mais je ne pouvais éloigner les idées bizarres qui s'étaient emparées de mon esprit ; j'essayai de me parler, mais en vain : les mots que je prononçais n'étaient pas ceux qui répondaient à ma pensée ; j'étais aussi peu maître de ma parole que de ma main, et par conséquent aussi incapable de parler que d'écrire; heureusement pour moi que cet état fut de peu de durée; je m'aperçus, au bout d'une demi heure, que ma tête était moins troublée; je sonnai alors mon domestique, je demandai ma femme, mais je n'étais pas encore tout à fait remis ; je ne pus parler qu'avec peine et circonspection pendant une demi-heure; je voulus voir mon reçu si singuliè-

rement commencé, et j'observai qu'au lieu des mots *cinquante dollars pour prix d'une demi-année*, j'avais écris : *cinquante dollars à travers le salut de Brer* » (Moreau de la Sarthe, *Encycl. méthod.*).

Amnésie partielle du docteur Broussonnet. Les derniers momens de ce médecin célèbre furent aussi extraordinaires que quelques-uns des événemens de sa vie avaient été orageux et dramatiques. Sa dernière maladie, dit un des panégyristes de ce savant, fut une de celles qui nous étonneront toujours ; divers chagrins l'y disposèrent peut-être : une chute faite dans les Pyrénées y contribua sans doute aussi. Quoi qu'il en soit, il fut frappé une nuit d'une apoplexie légère; mais il dut aux soins de son frère et de son collègue, M. Dumas, de recouvrer bientôt ses mouvemens, l'usage de ses sens, les facultés de son esprit, et même cette mémoire qu'il avait eue autrefois si prodigieuse; un seul point ne lui fut pas rendu : il ne put jamais prononcer ni écrire correctement les noms substantifs et les noms propres, soit en français, soit en latin, quoique tout le reste de ces deux langues fût demeuré à son commandement; les épithètes, les adjectifs se présentaient en foule, et il savait les accumuler dans ses discours d'une manière assez frappante pour se faire comprendre. Voulait-il désigner un homme, il rappelait sa figure, ses qualités, ses occupations; parlait-il d'une plante, il peignait ses formes, sa couleur; il en reconnaissait le nom, quand on le lui montrait du doigt dans un livre; mais ce nom fatal ne se présentait jamais spontanément à son souvenir.

S'il n'est pas rare qu'une application trop soutenue ou trop reitérée des facultés mentales influe sur la production de l'amnésie, il n'est pas non plus sans exemple qu'un désœuvrement absolu, qu'un défaut habituel d'attention favorise aussi ce désordre de l'entendement. Il en est ainsi quelquefois de ces dispositions mentales qui avoisinent l'idiotisme ; l'empereur Claude qui fut un des hommes les plus stupides (si un souverain peut n'avoir pas beaucoup d'esprit), était remarquable par une mémoire excessivement bornée.

Les affections morales sont également susceptibles d'amener cette vésanie, surtout quand leur impression est brusque, vive ou profonde. Un homme âgé de soixante-trois ans, après un hiver humide et chaud, et par suite de divers chagrins, éprouva, *sans autre maladie*, une diminution de la mémoire, telle qu'il se rappelait avec peine les faits passés, à moins qu'on ne l'en fît souvenir; il oubliait de suite les choses récentes dites ou faites, et répétait toujours les mêmes demandes. Du reste, le jugement et l'imagination n'étaient point lésés.

On a vu le même désordre provenir d'un accès de colère. Un

homme offrit à une femme qu'il aimait de petits présens ; il en reçut un accueil dérisoire qui l'indigna, au point qu'il fut sur-le-champ frappé de paralysie, d'épilepsie et de perte de mémoire. A l'aide de Dieu, dit Borrichius, je fis cesser les deux premières maladies; mais la dernière ne put être dissipée, vu que le malade, n'ayant personne pour le servir, oubliait de prendre les médicamens qui lui étaient ordonnés.

Une jeune femme âgée de vingt-quatre ans, d'un tempérament lymphatique et sanguin, d'une sensibilité très-prononcée et d'un caractère fort irascible, était mariée depuis un an, et touchait au terme de sa grossesse. A la suite d'une altercation très-vive elle accoucha le deuxième jour d'un enfant mort-né. Aux convulsions succédèrent une agitation et un délire continus. On opposa trois saignées à ces premiers accidens, une potion calmante, etc. Les lochies coulaient très-peu, et la manie continuait; je fus alors appelé, et fis appliquer huit sangsues à la vulve. Le tamponnement du vagin fut ensuite mis en usage; le cinquième jour l'écoulement utérin devint plus abondant, et les symptômes d'aliénation s'affaiblirent en proportion. Au bout de dix jours, la raison parut reprendre son empire; mais la jeune malade avait perdu le souvenir de tout événement antérieur à son accident; elle se rappelait seulement très-bien tout ce qui s'était passé depuis lors; de plus, elle reconnaissait son mari et ses parens. Cette amnésie s'est dissipée complétement, à l'aide des moyens hygiéniques les plus simples.

On s'étonnera peu qu'une sensation agréable et vive ait donné lieu à un semblable désordre, puisque l'expérience a souvent démontré les dangers d'une joie trop brusque.

Un négociant, citoyen rempli d'honneur, est entraîné dans une faillite, et fait perdre deux cent mille francs à ses créanciers. Atteré par ce déplorable événement, il parcourt, dans l'espoir de se libérer, la plus grande partie de l'Europe, et réussit merveilleusement. Le chagrin de son désastre l'avait rendu morose, mais en sacrifiant tout à l'honneur, en payant complétement ses dettes, il en ressentit une satisfaction si grande, que ses facultés physiques et morales en furent affaiblies; sa mémoire, spécialement, fut affectée d'une manière notable; il faisait à chaque instant des anachronismes, des contresens et des méprises de noms et de lieux, mettant Louis XIV aux prises avec Alexandre, et soutenant que Charles XII avait porté ses armes triomphantes jusque sur le mont Valérien. Enfin, sortant de voir Talma dans Manlius ou Oreste, il vantait le talent de Lekain, croyant avoir vu ce dernier. Ce qui ajoutait à la singularité de ces oublis continuels, c'est le sang-froid qui ne l'abandonnait jamais.

La frayeur offre assez souvent les mêmes inconvéniens.

Le grammairien Artémidore voyant un crocodile qu'il foulait aux pieds, fut saisi d'une telle épouvante, qu'il perdit de suite la mémoire, et oublia ce qu'il savait.

Un homme de quarante-sept ans fut si effrayé d'une chute que fit le plus jeune de ses enfans, qu'il en perdit partiellement la mémoire; il tenait des discours décousus, mais sur tout le reste il avait conservé sa raison, comprenant bien ce qu'on lui disait, et se rappelant ce qu'il avait fait : *Non solum ab aliis dicta ritè intelligere et actorum reminisci valuit.* On lui ordonna des saignées, des sangsues, des vésicatoires, l'artériotomie, etc. On demanda ensuite des conseils à Hoffmann, qui proposa un régime restaurant, son élixir nervin et stomachique, la poudre de succin sur la tête, enfin sa poudre nervine à l'intérieur (*Amnésie partielle*, cas VIII, cons. 151). Nous devons à Marcellus Donatus un fait analogue.

Plusieurs causes peuvent concurremment amener le même résultat. Dans l'observation qui suit, nous verrons la frayeur et l'impression du froid déterminer un dérangement dans l'organisation, puis une perte de mémoire. Un homme âgé d'environ soixante ans, très-mélancolique, voulant, au printemps, passer à cheval une rivière, s'y laissa tomber. La peur et le froid qu'il ressentit lui occasionèrent une fièvre très-grave. Par la suite il oublia le nom de sa femme et de ses enfans, n'appliquant jamais à l'objet le nom qui lui convenait. Il se rétablit ; mais ayant négligé les conseils diététiques qu'on lui avait donnés, il périt, l'année suivante, d'une attaque d'apoplexie.

Cause immédiate. Manget reconnaît à cette maladie deux causes immédiates : 1°. la mauvaise conformation du cerveau et sa disposition vicieuse; 2°. le manque de la bosse occipitale dès la naissance. Il prétend avoir observé une excellente mémoire chez les personnes dont la protubérance occipitale était très-saillante : *Quibus postica capitis ἐξοχὴ protuberat.*

Plus tard, Willis plaça cette faculté dans la substance corticale du cerveau. De nos jours, une doctrine, basée sur de semblables localités du cerveau, n'a pu soutenir l'examen sévère de l'observation et du raisonnement; aussi est-on maintenant convenu qu'elle n'avait d'autre fondement que des probabilités ou plutôt des hypothèses ingénieuses. Si la mémoire avait pour foyer principal un seul point de la masse cérébrale, sans doute celui-ci nous indiquerait le siége positif de l'amnésie, mais on est loin de connaître en quelle partie de cet organe réside cette fonction intellectuelle; ce qu'il y a de plus probable, c'est qu'elle partage le sort des autres facultés de l'entendement, qui, indivisibles sous ce rapport, ne peuvent être rattachées à des régions séparées de ce viscère.

Nous croyons également inutile de nous arrêter à discuter longuement sur la nature de cette affection : les facultés de l'ame étant, dans leur essence, inaccessibles à nos sens, ne peuvent être appréciées, par le raisonnement, que d'après leurs effets. Il en est ainsi de leurs maladies, nous connaissons leurs phénomènes et l'organe où elles résident; mais nous ignorons en quoi elles consistent, quelle est leur nature et quel est leur siége positif dans l'organe cérébral. Enfin, remarquons que si elles dépendaient réellement d'une conformation particulière et originelle du cerveau, elles devraient s'annoncer ou se manifester dès la naissance, ou les premières années. De plus, le principe de ces vésanies étant en quelque sorte inamovible, celles-ci seraient par cette raison et de leur nature irremédiables; ce qui heureusement n'existe pas, du moins dans beaucoup de circonstances.

Phénomènes de la maladie. Nous sommes encore bien peu avancés dans la connaissance des phénomènes propres à cette aliénation, et de la marche qu'elle suit le plus ordinairement. Tantôt elle s'annonce progressivement, tantôt elle commence brusquement; ce qui cependant est plus rare. D'autres fois elle est précédée par des maux de tête, des tintemens d'oreilles, des engourdissemens aux mains, etc.: son invasion est le plus souvent sans réaction vive. Chez l'un, il n'y a qu'un simple affaiblissement de la mémoire; chez un autre, on remarque une perte partielle de cette faculté; un troisième présente un degré plus prononcé, une amnésie plus ou moins générale ou même totale, ou une transposition des lettres, d'où résulte l'altération des mots et particulièrement des substantifs. Dans ces cas divers, le trouble de la mémoire peut durer seulement quelques instans (*Voyez* les observations relatées plus loin), ou se prolonger pendant un temps plus ou moins long; et c'est ce qu'on observe le plus ordinairement.

L'affaiblissement de la mémoire, à un degré modéré, est un phénomène très-fréquent, et rarement réclame-t-on, pour ce premier stade d'une maladie grave, l'attention et les conseils d'un médecin.

Le plus souvent, on remarque, au début, l'oubli des noms propres, qui, en général, ne présentent aucune idée, puis celui des substantifs communs auxquels se rattache une image: exemple : ville, riviere, maison. Aussi voit-on la preuve de cette lésion dans l'influence qu'en reçoit le langage articulé. La plupart de ces malades suppléent à la parole, tant bien que mal, par le langage d'action; ils oublient ordinairement le nom des personnes plutôt que celui des choses, parce que celles-ci représentent une idée plus accessible à nos sens. Voulant, à tout prix, se faire comprendre, à défaut du mot ou du nom

qu'ils ne peuvent retrouver, ils se perdent souvent en périphrases inintelligibles.

On en voit un grand nombre, qui, plus heureux dans la mémoire des adjectifs, sans doute parce que ceux-ci représentent des idées d'un usage plus familier, emploient assez bien ceux qui expriment quelques-unes des qualités de la personne ou plutôt de la chose dont ils ne peuvent se rappeler le nom. Les uns commettent ces méprises sans les apercevoir; d'autres reconnaissent leur erreur et attendent, pour la rectifier, qu'on leur indique le mot qu'ils ont dans la pensée, mais qu'une mémoire ingrate leur refuse.

Quand on prononce celui-ci, les uns le répètent une fois et l'appliquent convenablement; les autres le redisent plusieurs fois de suite et avec un air de satisfaction, ce qui tient au degré de la maladie ou plutôt au caractère individuel; d'autres enfin sont dans l'impuissance de répéter le mot qu'on leur a prononcé : on serait alors tenté de croire qu'outre la lésion de la mémoire, il y a lésion de l'ouïe, ou des organes de la voix : ce qui n'est pas.

Quelques malades, incapables de trouver le mot propre à rendre leur idée, le cherchent dans un livre ou un dictionaire, le distinguent quand ils le rencontrent, puis le prononcent. On en a vu qui, privés de la faculté de prononcer un mot, sans qu'il existât de paralysie, pouvaient cependant l'écrire. Pour les uns, le souvenir des faits se reproduit très-exactement; pour les autres, il est totalement perdu. On en voit qui oublient les événemens antérieurs à l'invasion de leur maladie et se rappellent ceux postérieurs; tandis que chez d'autres, au contraire, la perte de mémoire porte sur tout ce qui s'est passé depuis le principe du désordre, ou date d'une époque quelconque et plus ou moins récente (*Voyez* les faits rapportés plus bas). Un malade, convalescent d'une affection grave, ayant perdu la mémoire des faits récens, se rappelait des événemens très-anciens, ceux même qu'il avait jadis oubliés. A mesure que sa santé se raffermit, il perdit ces vieux souvenirs et conserva ceux d'une date plus fraîche.

L'amnésie partielle est beaucoup plus fréquente que l'oubli absolu et général, dont cependant il existe quelques exemples, sans mentionner ici les cas infiniment nombreux d'idiotisme complet qu'on pourrait y rattacher.

Enfin, parmi ces malades, certains dénaturent les mots en retranchant, ajoutant ou déplaçant des lettres; ce qui fait qu'ils abrègent, alongent ou dénaturent les premiers d'une manière remarquable et très-variée. Tels sont les principaux symptômes de cette maladie qu'on pourrait appeler idiopathiques; mais ses effets s'étendent plus loin.

Ainsi, les affections morales sont souvent modifiées par cette maladie; en effet, le langage de ces individus étant plus ou moins inintelligible, ils veulent néanmoins être compris, ou plutôt devinés, et s'impatientent quand on ne les comprend pas, à moins qu'on ne les oblige à mettre par écrit leurs idées, lorsque toutefois ils ont encore cette faculté.

Il semble, néanmoins, qu'obligés de reconnaître cette sorte de dépendance morale à laquelle les condamne leur maladie, ils se laissent, en général, conduire assez facilement.

Leur physionomie perd ordinairement de son expression, et manifeste un petit nombre de sentimens prédominans relatifs à leurs besoins; le désir, la répugnance, et assez fréquemment l'impatience ou même la colère.

Quel que soit le degré de la lésion primitive de cette faculté intellectuelle, elle peut, le plus souvent, faire des progrès: ainsi, l'affaiblissement partiel devient quelquefois général ou se convertit en une amnésie complette. De plus, comme nous l'avons dit, il arrive alors, tôt ou tard, que l'abolition ou l'absence de la mémoire entraîne celle du langage articulé; ce qui nuit à l'exercice des autres fonctions de l'entendement. Le jugement, faute de souvenirs, ne peut plus s'exercer sur le passé, ni comparer celui-ci au présent, *et vice versâ*; il s'affaiblit, et la démence vient parfois aggraver ce premier désordre.

Quand un malade est privé de toute idée relative au passé et de la faculté d'articuler ou même d'exprimer ses souvenirs; enfin, lorsqu'il est réduit à ne pouvoir associer ou comparer plusieurs idées, il n'a plus de pensée ou de jugement: il est voisin de cette dégradation mentale dans laquelle l'homme est assimilé aux brutes; l'imagination, la faculté d'engendrer des idées s'éteint chez lui. Les affections de l'âme, les sentimens d'amitié, d'attachement s'affaiblissent et s'éteignent progressivement: bientôt on ne trouve presque aucune trace d'intelligence.

Mais la maladie ne présente pas toujours des résultats aussi fâcheux; tantôt elle reste stationnaire; tantôt elle s'affaiblit ou guérit complétement; d'autres fois, enfin, elle est traversée dans sa marche par d'autres affections très-graves, et souvent par l'apoplexie, comme nous l'allons voir incessamment.

Les maladies de la mémoire sont susceptibles de se juger d'une manière critique; mais les exemples de cette terminaison favorable sont peu connus, parce que l'attention des observateurs n'a pas été dirigée vers cet objet. Cependant Cristophe Weber cite, dans ses Observations médicales (*Fasc.* II, pag. 67), un exemple d'amnésie guérie par l'apparition de la goutte, et un second exemple de la même affection cédant à

la goutte avec fièvre, *cum febre podagræ cedens*. Pétrarque rapporte que le pape Clément VI fut doué d'une mémoire plus heureuse depuis l'époque où il reçut un coup à la tête. Je transcris ce fait pour sa singularité, plutôt que comme un exemple de phénomène critique. Enfin, j'ai lu quelque part l'histoire d'une personne dont la mémoire disparut à la suite d'une chute sur la tête, et qui la recouvra par la répétition du même accident.

Qui ne reconnaît, dans de pareils phénomènes, un de ces jeux du hasard, un de ces caprices du sort qui surprennent d'autant moins qu'on est plus familiarisé avec l'étude de la nature et des maladies.

Quand la mémoire se rétablit, elle suit dans sa réhabilitation un ordre inverse de celui qu'on observe dans son abolition : ainsi le souvenir des faits se reproduit d'abord, le souvenir des adjectifs précède le retour des substantifs, celui des noms propres reparaît le dernier. L'écriture se fait encore moins attendre que le langage articulé, et la faculté de lire est en quelque sorte intermédiaire entre l'une et l'autre.

Comme la plupart des autres troubles de l'économie, les lésions de la mémoire sont sujettes aux récidives, et celles-ci sont en général plus graves que l'atteinte première; ce qui toutefois n'est pas constant, ainsi que le démontre le fait relaté ci-après : Un jeune homme, âgé de vingt-deux ans, eut l'artère temporale ouverte, en faisant une chute; il survint, à l'instant même, une hémorragie qui fut arrêtée par la compression. Une seconde se déclara dans la nuit, on y remédia de la même manière, mais le blessé fut affaibli et perdit dès-lors la mémoire des noms : quand il voulait dire un nom, il en prononçait un autre; mais, reconnaissant son erreur, il la rectifiait si on lui indiquait le mot qu'il cherchait envain. Il guérit à la longue; toutefois, s'étant assujéti à un régime trop sévère, sa mémoire éprouva de nouveau le même dérangement, dont il fut délivré par l'usage des toniques et des restaurans.

D'autres maladies peuvent encore intervenir au milieu de ces affections, et leur assigner un terme funeste ou plus prochain que celui qui semblait devoir leur être fixé primitivement par la nature : ce sont surtout les désordres cérébraux, les apoplexies, les paralysies, les inflammations aiguës ou chroniques de l'encéphale et de ses enveloppes qui terminent ainsi fréquemment le cours des amnésies.

Diverses maladies peuvent compliquer la perte de mémoire; de même celle-ci se joint parfois à d'autres affections. Hanget nous a laissé deux exemples d'hypocondries compliquées de perte de mémoire.

Nous joindrons ici l'analyse d'une observation intéressante, qui a été recueillie par le docteur Rullier :

Un homme frappé d'apoplexie et d'hémiplégie, dans la force de l'âge et au milieu d'une belle santé, perd presque entièrement, dans la suite de cette maladie, le moyen d'exprimer ses idées par le langage articulé. Deux mois après, il avait recouvré l'usage des membres paralysés; et dans ces parties mêmes toutes les sensations, notamment le tact et le toucher, s'exécutaient avec leur facilité ordinaire. Cependant, ce malade était soucieux, sa figure peignait très-fréquemment le mécontentement, l'ennui, et parfois l'impatience; mais son expression la plus habituelle était celle d'une espèce d'oblitération de la pensée, que caractérisaient l'embarras, la timidité, et une sorte de rire imbécille. M. D. se montrait néanmoins sensible à ce qu'il voyait et à ce qu'il entendait, paraissant d'ailleurs recevoir, de tout ce qui l'entourait, des impressions et des idées en rapport avec leurs causes déterminantes, mais c'était vainement qu'il voulait recourir à la parole pour rendre sa pensée; car, ou il ne trouvait pas de mots pour répondre à ce qu'on lui demandait, ou ceux qu'il rencontrait étaient tout à fait impropres. M. D. était encore moins heureux pour exprimer ses désirs ou ses idées. Quelques paroles jetées au hasard, et beaucoup de gestes, composaient alors tous ses discours. Lorsqu'on lui nommait un objet, en le lui montrant, il en répétait aussitôt le nom plusieurs fois de suite, et avec une expression très-sensible de plaisir; mais, un quart-d'heure après, il ne pouvait se rappeler le nom de l'objet, et prononçait quelques mots adjectifs qui en exprimaient les qualités les plus remarquables. Son caractère ferme et impérieux n'était plus reconnaissable: d'autre part, la santé générale s'altérait sensiblement. Toutefois, le malade, dont l'état semblait si désespéré, mis à l'usage des sudorifiques et du sublimé, reconvra insensiblement une très-bonne santé : la mémoire elle-même se réhabilita complétement.

Un de mes malades, âgé de soixante ans, atteint d'une affection scorbutique très-grave, suite de peines morales, éprouva subitement, étant au spectacle (au mois d'avril 1812), une perte incomplette de mémoire. Il ne put se rappeler ni son nom, ni celui de la rue et de l'hôtel qu'il habitait; mais il prévint l'ouvreuse de le faire conduire, en cas d'accidens, chez un de ses amis, homme distingué par une place éminente et une considération justement acquise. A la fin du spectacle, il put regagner à pied son hôtel, qui était voisin du théâtre, mais sans avoir retrouvé le nom de la rue où était son domicile. Il s'endormit, et le lendemain matin, à son réveil, il avait recouvré

sa mémoire accoutumée. Dans ce cas, la perte de mémoire est venue compliquer momentanément le scorbut.

Diagnostic. Il est aisé de reconnaître les maladies de la mémoire, néanmoins l'analogie dans certains cas pourrait induire en erreur. Ainsi, l'amnésie peut être confondue avec la mélancolie, la manie et surtout l'idiotisme.

Je ne pense pas que cette affection ait encore été simulée, mais il serait possible qu'elle devînt l'objet d'une feinte intéressée.

Il nous suffit pour le moment d'appeler l'attention des médecins légistes sur la possibilité d'un pareil stratagème, qui, bien conduit, ne serait pas facile à démasquer.

Pronostic. Celui-ci varie suivant le degré de la maladie et la cause qui l'a produite, et suivant quelques autres considérations que nous allons indiquer. Si l'affaiblissement ou la perte de la mémoire est un résultat des progrès de l'âge, on ne concevra qu'un faible espoir; mais quand l'amnésie dépend d'un désordre accidentel ou d'un agent amovible, on augurera plus favorablement de l'issue de cette affection. Quand celle-ci est produite par une débilité générale chez une personne encore jeune ou même adulte, les craintes alors seront subordonnées au plus ou moins de probabilités d'un prompt rétablissement des forces vitales. Dans la jeunesse, la mémoire se développe et est cultivée avec beaucoup de succès. A cette époque de la vie et chez l'homme, les dérangemens de cette faculté seront aussi, du moins en général, beaucoup moins fâcheux. Mais l'imminence ou la présence d'une altération organique et profonde du cerveau donnent lieu aux pressentimens les plus funestes. Le pronostic est encore relatif à l'ancienneté et à l'intensité du désordre : ainsi, plus on s'éloigne de l'époque de l'invasion, plus l'amnésie est prononcée ou complette, moins les chances seront favorables. Cependant celles de ces lésions qui paraissent les moins susceptibles d'une heureuse terminaison, cèdent quelquefois très promptement aux moyens mis en usage, comme on le voit dans le cas transmis par Georgius Segerius, dans celui communiqué par le docteur Rullier, et dans l'observation 54 des Ephémerides des curieux de la nature. Mais quand la maladie a éludé les traitemens les plus rationnels et les soins les mieux dirigés, le pronostic devient alors désespérant; du moins doit-il être, dans la plupart des circonstances, très-incertain.

Traitement. L'histoire d'une maladie, pour être exacte et instructive, doit nous en offrir les signes précurseurs, les symptômes, la marche, les variétés et les terminaisons, mais surtout nous présenter les efforts de la nature pour triompher de l'affection. Cette connaissance préalable nous indique la route que

nous devons suivre pour imiter ou provoquer les mouvemens de l'économie, et nous conduit au choix des médicamens ou des moyens les plus propres à rétablir l'intégrité des organes et l'exercice régulier des fonctions.

C'est surtout dans le traitement des désordres les moins connus, ou qui n'ont point occupé suffisamment l'attention des hommes instruits, qu'il importe singulièrement de consulter toutes les sources : les opérations de la nature, l'expérience et même l'empirisme, à défaut des deux premières.

Nous indiquerons, d'après les faits que nous avons recueillis dans les auteurs et dans notre pratique particulière, les principales ressources à mettre en usage contre cette affection, nous conformant dans leur exposition à la marche qui nous semble la plus méthodique.

Traitement intellectuel. Si le traitement des maladies de la mémoire ne tire en général aucun secours de l'état des affections de l'ame ou de la direction qu'on pourrait leur imprimer, il en est autrement de l'appui qu'on peut trouver dans une application raisonnée des facultés de l'entendement. Sous ce rapport, l'amnésie diffère essentiellement des autres aliénations, qui sont très-souvent modifiées per les changemens qu'apporte le médecin dans l'état moral des malades.

On a dit que, pour conserver la mémoire, il fallait la cultiver, et que l'heure du matin était la plus favorable à ce travail : il est bien vrai que la mémoire a besoin d'être exercée, mais un excès d'exercice, principalement dans l'extrême jeunesse et dans un âge très-avancé, expose à des accidens fâcheux. Il en est de la mémoire comme de tous nos organes et de nos agens locomoteurs. On ne doit leur donner qu'une somme d'actions ou de mouvemens relatifs à leurs besoins ou à leurs forces, surtout lorsque nous avons parcouru, en majeure partie, le cercle de la vie. L'heure la plus convenable pour cultiver cette faculté intellectuelle est celle où nos idées sont moins distraites, et nos organes plus reposés et plus dispos : on a donc eu raison d'indiquer le matin, mais surtout le printemps de la vie, comme l'instant le plus opportun.

Plusieurs faits transmis par des auteurs dignes de croyance, démontrent jusqu'à l'évidence qu'on peut faire revivre la mémoire chez les personnes qui l'ont perdue, ou chez qui elle est seulement affaiblie; mais cette éducation sera le plus souvent longue et difficile, suivant au reste l'intensité de l'amnésie. Il faut non-seulement proportionner les moyens curatifs au degré de la maladie, mais, en outre, les varier suivant les nuances particulières qu'elle présente.

Dans la première enfance, on pourrait trouver dans l'en-

seignement mutuel ou une éducation analogue, une garantie contre l'amnésie, suite d'une surdité accidentelle : non-seulement ce mode d'instruction préviendrait l'oubli des mots connus, mais il serait en outre un bon auxiliaire pour augmenter le vocabulaire à l'usage du jeune enfant.

Si un homme a oublié la valeur des lettres, on doit recommencer son éducation par l'*a*, *b*, *c*; a-t-il seulement perdu le souvenir des noms propres ou des substantifs, on les reproduit à ses yeux à l'aide de signes écrits, et en caractères d'une certaine dimension, afin de lier les idées avec leurs signes, et de rétablir leur correspondance réciproque. Si le malade ne sait plus décliner ni conjuguer, si, dis-je, il ignore la valeur des pronoms, on lui fait rapprendre sa grammaire : et il n'est pas douteux que dans ces cas la méthode de Lancastre, surtout avec les modifications relatives à l'état du malade, n'eût un avantage particulier, et ne facilitât beaucoup les progrès de ces nouvelles études.

La même marche ou des procédés analogues s'adapteront aux circonstances variables de la même maladie. Ainsi, pour une personne devenue inhabile à confier au papier ses pensées, on lui enseignera les premiers élémens de l'écriture; ceux du dessin et même de la peinture conviendront spécialement pour lui retracer les individus, les objets, ou les faits dont les souvenirs sont effacés ; exemple : un individu, un animal, une maison, un pays, une ville, une bataille, etc.

Mais il convient alors de multiplier ou de répéter les impressions, afin que celles qui doivent être perçues par le cerveau soient plus profondes et plus durables.

D'autre part, le malade doit seconder les conseils du médecin en y prêtant une attention suivie, et en observant sur lui-même avec un égal soin les sensations internes et externes, ainsi que celles qui sont le résultat des opérations de l'esprit. Il s'appliquera en outre à mettre de l'ordre dans ses idées, à les classer méthodiquement et à cultiver sa mémoire progressivement, suivant le résultat plus ou moins avantageux des premiers efforts mis en usage.

L'observation suivante nous offre l'application de ces préceptes : Un notaire âgé de cinquante-quatre ans éprouve une attaque d'apoplexie : de larges saignées pratiquées sur-le-champ, l'émétique donné à forte dose, et quelques autres remèdes, lui rendirent en deux jours le libre exercice de toutes ses fonctions organiques; enfin, à un peu de faiblesse près, il parut entièrement rétabli ; cependant, il ne répondait encore que par signes aux questions qu'on lui adressait et qu'il paraissait comprendre ; on lui proposa d'écrire, il prit la plume, qu'il rendit sans pouvoir s'en servir. Il articula quelques mots, mais sans

appliquer le véritable nom à la chose qu'il voulait désigner : de sorte qu'il donnait indifféremment le nom de rose à sa tabatière ou à son chien, etc. Les monosyllabes *mon*, *je*, *ça*, *le*, *non* lui étaient familiers, et il s'en servait pour unique réponse.

Quoiqu'il eût perdu la mémoire des noms, des choses et des personnes, il n'avait pas perdu celle des faits : il se rappelait très-bien dans quelle place de son cabinet il avait mis tel acte fait avant sa maladie ; il savait à qui il devait être remis, et les honoraires qu'on devait réclamer : c'est à quoi se bornaient ses facultés intellectuelles.

Le médecin consulté proposa un moyen ingénieux, qui avait pour but de recommencer une sorte d'éducation qui liât les idées mêmes avec leurs signes, et rétablît leur correspondance réciproque. Il conseilla aux parens de se procurer une planche teinte en noir, de la craie et une éponge. Muni de ces objets, disait-il, on commencera par un petit nombre d'idées dont il convient de rendre les signes très-familiers et distincts de tous les autres. On tracera sur la planche l'objet, et auprès de cette image le nom qu'il porte. Comme le convalescent ne peut proférer qu'un petit nombre de monosyllabes, on l'exercera à épeler et à prononcer le mot. On effacera l'image en laissant encore le nom écrit et en le comparant avec l'objet lui-même : exemple : un couteau, une bouteille, etc. Par cet exercice long-temps continué, on parviendra à lier un certain nombre de mots avec les objets que l'on veut rendre familiers ; on ira par degrés mesurés sur les progrès du malade ; on fera de même pour le familiariser avec le nom de certaines personnes. Le médecin avait ajouté à ces avis différens médicamens, choisis spécialement parmi les toniques les plus propres a maintenir le bon état des forces vitales ; mais je n'ai pu savoir le résultat du traitement.

Médicamens intérieurs. Les maladies de la mémoire dépendant souvent de causes débilitantes, il faut leur opposer des moyens déduits de la nature même du principe qu'on s'efforce de combattre ; ainsi lorsque les progrès de l'âge ont amené le désordre, les fortifians les plus énergiques doivent être recommandés. Dans les cas d'amnésie résultant de l'onanisme, il faut veiller sur la conduite du malade, et relever ensuite, à l'aide des toniques, les forces affaiblies par une habitude funeste.

Les affections de ce genre provenant d'une congestion du cerveau chez un individu jeune, fort et sanguin, réclameront les saignées dérivatives, celles du pied, de préférence, les sangsues à l'anus et les boissons laxatives ou émétisées, qui agissent très-efficacement dans un grand nombre de lésions cé-

rébrales. Peut-on supposer le transport d'une irritation rhumatismale vers l'encéphale dans un sujet appauvri, l'extrait de noix vomique serait alors très-bien indiqué.

Si on soupçonne un excès d'allaitement, on engage la mère à sévrer par degrés son enfant, et on remédie aux effets de l'épuisement. La débilité, suite d'excès vénériens, d'hémorragies réitérées, d'une diarrhée chronique, ainsi que de toute autre sécrétion trop copieuse, sera combattue également par un traitement réparateur. Manget préconise une poudre *trithenii*, une eau de magnanimité et la composition suivante : ℞ essence de mélisse, de romarin, *ãa* ʒ j ; ambre gris, teinture de succin, *ãa* ʒ ß. Il vante encore diverses préparations analogues.

Quelques auteurs conseillent l'usage d'un sirop fait avec les plantes aromatiques, la menthe, le serpolet, la sauge, la bétoine, le thym. Les uns recommandent l'ambre, le musc, la liqueur de corne de cerf; les autres, le gingembre, la canelle, le café. Un de mes amis m'a rapporté qu'avant d'en avoir contracté l'habitude, une demi-tasse de cette liqueur lui procurait momentanément une mémoire extraordinaire ; ce qui lui était fort utile dans l'exercice de sa profession.

Je tiens le fait suivant d'un ecclésiastique aussi recommandable par son esprit de tolérance, que par ses vertus et sa philantropie. Un jour, un de ses confrères, cherchant, peu d'instans avant de monter en chaire, à se rappeler le sujet et les divisions principales de son sermon, fut désespéré de l'infidélité de sa mémoire. Forcé de tenter un moyen hasardeux, il prend coup sur coup cinq ou six tasses de café pur : de suite, il éprouve une sorte de transport et d'exaltation dans ses souvenirs, se rend à l'église, et prêche avec une facilité, une précision et une éloquence dont il fut presque aussi étonné que son auditoire.

Les moyens d'hygiène doivent aussi être mis à contribution. On prévient les progrès du crétinisme et l'amnésie, etc., chez les enfans du Valais et des autres pays situés trop défavorablement, en leur faisant habiter des endroits élevés et très-exposés aux rayons solaires : ne pourrait-on pas, par analogie, employer l'insolation dans le traitement des maladies de la mémoire, ou au moins conseiller aux personnes chez qui cette faculté intellectuelle périclite, une habitation salubre, bien aérée et exposée au midi ? L'exercice, ses différens modes, et les promenades variées suivant les circonstances, sont propres à déterminer un résultat favorable, soit seuls, soit conjointement avec d'autres agens. Un homme partant pour la Grèce fut renversé de sa voiture par une violente secousse ; une boîte, peu lourde cependant, lui tomba sur la tête : il ne s'ensuivit

ni douleur ni plaie des tégumens; mais le malade oublia totalement le pays d'où il était sorti, le but de son voyage, le jour de la semaine qu'il était parti, le repas qu'il venait de faire, toute l'instruction qu'il avait acquise; enfin il avait oublié le nom de ses parens, de ses amis, et ne se rappelait que le sien et celui de ses enfans, de plus le symbole de la Sainte-Trinité. Il remonte en voiture pour se faire soigner, et, au bout d'une demie-heure de cahots par un chemin très-pierreux, il guérit tout-à-coup. Sans doute cette observation n'est pas décisive, mais j'ai cru pouvoir la rapporter, parce que l'auteur attribue la guérison aux secousses de la voiture (*Éphém.*, obs. 147).

Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit déjà sur les avantages des moyens d'hygiène, qui sont toujours d'une application plus ou moins favorable; mais nous recommanderons surtout les agens extérieurs, si souvent héroïques contre ces affections mentales, concurremment avec les conseils moraux et les médicamens intérieurs. *Obs.* Une femme grosse perd la mémoire, ne distinguant pas un homme d'avec une femme; elle avait tout oublié, même le nom de sa mère. Après sa couche, on la purge avec la confection d'Hamech, et on lui fait des applications et des frictions avec des substances balsamiques sur la tête et sur le siége de la mémoire: le succès le plus complet en fut le résultat ou au moins la suite (*Éphém.*, obs. 54, déc. II, ann. IV). On doit donc ne pas négliger les teintures alcooliques de quinquina, de canelle, le baume de muscade, l'essence de girofle, les macérations dans le gros vin des substances les plus aromatiques, comme les écorces de grenade, d'orange, etc., et qui sont fréquemment des topiques très-efficaces. Les exutoires appliqués autour de la tête, et de préférence à la base de l'occiput, ont produit quelquefois aussi d'heureux effets. Nous rappellerons à ce sujet l'observation rapportée par Olaüs Borrichius, et dont la malade fut guérie à l'aide d'un cautère placé à l'occiput. Je prends à témoin la divinité, dit Fernendis, qu'ayant fait trois, quatre et même cinq cautères sur les sutures, j'ai guéri plusieurs personnes qui avaient perdu la mémoire, et entre autres le beau père de maître Gentilis.

La saignée ou l'application des sangsues serait utile chez un malade dont l'amnésie proviendrait de la négligence d'une évacuation sanguine habituelle, d'une hémorragie supprimée ou d'un état pléthorique.

Mais ce qui paraîtra plus étonnant, c'est qu'une saignée a guéri une perte de mémoire paraissant produite par le même agent. Un homme, à la suite d'une phlébotomie, perdit le souvenir des lettres, au point qu'il ne pouvait ni lire ni écrire. Du reste, il se rappelait bien toute autre chose. Au bout d'un

an, il fut saigné de nouveau, et guérit (*Éphém.*, déc. II, obs. 1401, *amnésie partielle*).

J'emploierais encore volontiers contre cette affection, surtout dans les pays chauds, les bains de marc de vin, dont l'action fortifiante est généralementconnue.

Lorsqu'il existe des signes d'infection vénérienne, ou quand on peut raisonnablement soupçonner l'existence de cette maladie comme cause de l'amnésie, on doit alors recourir aux sudorifiques et aux préparations mercurielles. On peut, dans quelques cas, se borner à un seul moyen ou à un seul médicament; d'autres fois on est obligé de les varier ou d'avoir recours simultanément à plusieurs.

L'observation ci-contre de Georgius Segerius nous fournit un témoignage en faveur de l'association des divers modes de traitement et de l'emploi simultané de plusieurs médicamens. Un homme pléthorique, âgé de 60 ans, et ami de la table, n'accusait aucune douleur, lorsque tout à coup on remarqua qu'il tenait des propos désordonnés. Après avoir commencé une phrase, il s'arrêtait comme s'il eût pensé à autre chose, et ne la finissait jamais; il se plaignait aussi de ne pas savoir ce qu'il devait répondre. On lui fit prendre un lavement; on eut recours aux céphaliques, aux corroborans et aux moyens qui sont réputés propres à fortifier la mémoire. Quinze jours à peine écoulés, le malade avait si bien recouvré cette faculté, qu'il causait sensément et facilement de tout; il ne lui restait de son affection qu'un oubli général des lettres de l'alphabet. En regardant dans un livre, il les voyait bien, mais il ne pouvait ni les distinguer ni les assembler. Le médecin l'engagea à rester calme et à conserver de l'espoir : il invita la dame à rapprendre à son mari l'*a*, *b*, *c*, etc., continuant d'ailleurs l'usage des topiques céphaliques et des capuchons remplis de médicamens analogues. Au bout de six semaines, celui-ci avait recouvré sa pleine et entière mémoire.

En même temps qu'on s'efforce d'amener le rétablissement de la mémoire par une bonne direction donnée aux autres facultés de l'entendement, par l'emploi des moyens d'hygiène et des médicamens, on fait concourir au même but un régime approprié, qui, le plus ordinairement, doit être éminemment tonique, propre à soutenir ou à relever les forces vitales.

Rappelons ici qu'on a conseillé particulièrement la chair de faisan et quelques autres alimens assez bien indiqués d'ailleurs, mais auxquels on ne peut toutefois attribuer une très-grande vertu.

C'est alors que les épices et les aromates, comme le poivre, la muscade, la canelle, la moutarde, etc.; les viandes noires,

fumées, marinées, les substances les plus stimulantes, les vins du Midi, de Cahors, de Collioure, d'Espagne, de Porto, de Madère, le café pur, les boissons alcooliques, le kirsch-wasser, le rhum, le curaçao d'Hollande, l'eau-de-vie, à dose modérée ou progressive; c'est alors, dis-je, que ces substances diverses, si souvent nuisibles, sont, au contraire, éminemment utiles. Toutefois, on devra non-seulement en éviter l'abus, mais encore, parmi ces médicamens, donner la préférence à ceux qui exercent sur le cerveau une excitation vive et durable.

(LOUYER-VILLERMAY)

MÉNAGOGUE, s. m. et adj.; *menagogus*, de μην, mois, et αγω, je chasse; nom d'une classe de médicamens qu'on croit propres à provoquer l'écoulement menstruel chez les femmes. *Voyez* EMMÉNAGOGUE, tom. XI, p. 541, terme qui exprime mieux l'idée qu'on se fait de la vertu des médicamens de cette espèce, que celui de ménagogue. (F. V M.)

MENDICITÉ et DÉPÔTS DE MENDICITÉ (hygiène publique); condition de ceux qui se procurent la subsistance en demandant l'aumône : *mendicus*, de *manudicus*, parce qu'autrefois ceux qui mendiaient leur pain se contentaient de tendre la main sans ouvrir la bouche, pour inviter les passans à leur donner secours. Sous ce titre nous devons comprendre, non seulement les pauvres qui voudraient travailler et qui n'ont point de travail, ceux que l'âge ou les infirmités empêchent de travailler, mais encore ceux qui, par une dégradation profonde du caractère d'homme, ont en haine le travail et préfèrent mendier plutôt que de gagner leur vie à la sueur de leur front. Les premiers sont dignes de toute notre commisération et même de notre respect; l'état doit nourrir ceux qui l'ont bien servi, de quelque manière que ce soit, et ce sera toujours sa faute, s'il y a des gens qui ne trouvent pas de travail pour avoir du pain : ils sont déjà assez malheureux de devoir surmonter l'humiliation et la honte qu'un homme honnête doit éprouver à tendre la main; les seconds, au contraire, doivent provoquer notre indignation et encourir toute la rigueur des lois, rigueur qui sera toujours juste dans les pays où se trouvent des établissemens pour prévenir la misère qui résulte de l'oisiveté unie à la pauvreté.

La mendicité est une des maladies les plus hideuses du corps social; elle avilit l'ame de ceux qui s'y livrent, les familiarise avec le vice, les dispose à tous les crimes, et les rend étrangers à tout bonheur ou malheur social. L'état de mendiant corrompt les mœurs publiques, porte à l'insensibilité et à l'injustice envers les véritables pauvres; il donne du mérite à l'oisiveté; il favorise les fourbes et les imposteurs dans leurs éternelles tentatives sur la crédulité des simples; il fait mépri-

ser par l'étranger ou le voyageur le gouvernement du pays où il est obsédé du spectacle continuel de cette calamité; enfin les mendians ont été plusieurs fois la cause de la propagation des maladies parmi l'espèce humaine et les animaux domestiques. Ce sujet entre donc naturellement dans le cadre immense des misères qu'embrasse la sollicitude du médecin philosophe (je veux dire ami chaud et éclairé de ses semblables), qu'il soit conseil des magistrats ou magistrat lui-même, ou qu'il n'exerce simplement que son ministère.

§. 1. *Naissance et progrès de la mendicité.* Il est incontestable que, dès l'origine des sociétés, il y a eu des pauvres qui ont eu besoin de l'assistance publique et de celle des particuliers; mais il y a loin de cet état à la mendicité telle que nous la connaissons aujourd'hui, et qui ne doit point avoir existé chez les anciens peuples. Les Egyptiens, au rapport d'Hérodote, avaient dans chaque canton des juges de police auxquels les habitans devaient de temps en temps rendre compte de leur profession, de leurs moyens d'existence et de l'état de leur famille; les fainéans étaient condamnés comme des sujets nuisibles à l'état. Solon, qui avait puisé ses lois dans ce pays, assigna pareillement l'infamie à l'oisiveté, et ordonna à l'aréopage de rechercher de quelle manière les particuliers pourvoyaient à leur subsistance, leur permettant à tous d'exercer des arts mécaniques, et privant celui qui avait négligé de donner un métier à son fils des secours qu'il doit en attendre dans sa vieillesse (Aristot., *De rep.*, lib. VI). Il n'était même guère possible que dans les républiques grecques la pauvreté dégénerât en mendicité : la population était partagée en hommes libres et en esclaves : le nombre des premiers était limité, et les seconds étaient naturellement nourris par les maîtres, dont ils faisaient la principale richesse; l'exposition des enfans était permise dans plusieurs états, et tous en général avaient la ressource des colonies pour l'excédent de population. On a cru que la mendicité était déjà commune dans ces temps reculés, parce qu'Homère, devenu aveugle et dénué de tout bien, fut forcé d'aller de ville en ville réciter ses vers pour gagner sa vie; on a supposé que les anciens philosophes, parmi lesquels était Platon, avaient embrassé la pauvreté pour être plus libres, et qu'ils vivaient secrettement d'aumône; que Diogène ne faisait point difficulté de demander en public: mais c'est faire un grand abus des comparaisons que de trouver une image de la mendicité dans la vie du grand poète, qui éprouva dans Cumes, sa patrie (madame Dacier, dans la Vie d'Homère), la même ingratitude que le Camoëns, Michel Cervantes et plusieurs autres trouvèrent dans la leur à une autre époque. C'était d'ailleurs l'usage des premiers poètes

d'aller dans les villes y répandre les beautés et les merveilles de la poésie, comme le firent aussi plus tard les troubadours et les bardes. Pour Platon, il fut si fort l'ennemi de ce vil moyen, que Lacrce lui reproche, de dire en propres termes : *que dans la ville où il y a des oisifs mendians, c'est tout comme d'y avoir des voleurs, des brigands en embuscade, des sacriléges, enfin des sujets propres à tous les crimes* (Plat., *De rep.*, lib. VIII); et ailleurs il prescrit de chasser sans pitié tout mendiant de la cité, et même de purifier les champs de la présence d'un animal aussi dangereux (*Lib. de legib.*, dialog. XI).[1] Quant à ce qui concerne les cyniques, dont on a fait improprement une secte de philosophes, je les abandonne volontiers comme fondateurs des diverses classes de mendians de tout nom et de toute couleur, et d'après ce dont nous avons été témoins, la comparaison ne saurait être plus exacte.

A Rome, durant la république, les censeurs veillaient sur les citoyens et sur l'emploi qu'ils faisaient du temps. La guerre, les colonies, le partage des terres, le patronage que les familles patriciennes exerçaient sur les plébéiens, et l'établissement de l'esclavage empêchèrent, pendant plusieurs siècles, que les pauvres dussent recourir à l'humiliation de tendre la main pour avoir de quoi subsister. Je ne commence à y trouver des traces de la mendicité que sous les empereurs, et il paraît par ce vers de Juvénal, parlant à un gueux :

In qua te ego proseucha reperiam

que déjà du temps de ce poète, comme à présent, il y avait des mendians aux portes des temples; mais la grande révolution qui s'opéra dans les mœurs et dans la religion du peuple romain, en fit bientôt naître une très-grande quantité. Né dans un coin de l'Asie courbée alors sous le joug des Romains, le christianisme avait subjugué Rome et était devenu la religion de l'Empire, comme il le devint successivement des barbares qui subjuguèrent l'Empire. Ce grand événement qui, à ne l'envisager que sous des rapports humains, est celui qui a le plus influé sur les destinés des hommes, eut d'abord des conséquences qui se trouvèrent naturellement déduites de l'état de pauvreté de ceux qui prêchaient la nouvelle doctrine, et des premiers fidèles qui la recevaient.

S'appuyant de cette réponse de Jésus à celui qui voulait savoir les moyens de s'acquérir une vie parfaite, *vendez tout ce que vous avez et suivez-moi*, les premiers chrétiens placèrent la pauvreté et la contemplation à la tête de toutes les vertus, méconnaissant que les hommes sont faits pour se conserver, pour se nourrir, pour se vêtir, et remplir tous les de-

voirs de la société, ils crurent ne pouvoir rien faire de plus agréable à Dieu que de méditer et de prier : ils prirent le conseil de ce précepte, ils quittèrent le bon pour courir après le parfait. Cependant mille passages des livres sacrés recommandent le travail à l'homme, et le divin législateur, en passant sa vie à enseigner, à consoler les malheureux et à guérir les malades, représente l'humanité comme elle doit être pour plaire à Dieu, et le but vers lequel elle doit tendre sans relâche. Les apôtres eux-mêmes n'avaient cessé de travailler : l'apôtre saint Paul, dans ses épîtres aux Éphésiens et à Timothée, blâme les fainéans qui fuient le travail et se contentent de vivre dans la mendicité. *Laborate manibus*, disait-il, *ut habeatis undè tribuere possitis necessitatem patientibus* (*Act. apostol.*, cap. xx), et il en donnait lui-même l'exemple.

Mais dans des pays où déjà le climat porte à l'oisiveté, où le *dulce farniente* des Italiens et des Espagnols a toujours été regardé comme le bonheur suprême, la vie contemplative devint bientôt d'un goût universel; il ne tarda pas à se répandre le bruit que les solitaires de la Thébaïde étaient nourris miraculeusement; ajoutez à cela l'idée qui devint générale, que les pauvres étant les membres de Jésus-Christ, rien n'était plus expiatoire que de les nourrir : on trouva par conséquent très-commode, d'une part, de s'abandonner à la Providence, et de l'autre d'avoir dans l'aumône un moyen de se faire pardonner tous les crimes. En lisant les Mémoires de la société de Calcutta (*Recherches asiatiques*), on voit les mêmes résultats de la vie contemplative des sectateurs de Foé : des bonzes par milliers vivant de crasse et d'oisiveté présentent dans l'Inde, depuis des siècles, l'image fidèle de notre mendicité d'Europe; tout se prêtait d'ailleurs, à l'époque dont je parle, à cet abandon des facultés actives de l'homme : les esprits longtemps tendus étaient tombés dans l'affaissement; des maîtres durs, ombrageux, sans cesse spoliateurs et jamais rassasiés, se succédaient avec rapidité; la vie n'était qu'un enchaînement de calamités qui semblaient précéder la fin du monde annoncée par les Ecritures, et dont on parlait de temps en temps. Il n'y eut donc plus que les gens avisés qui se soucièrent d'être riches; les pauvres refluèrent de partout, et pour la première fois en Europe on vit paraître une profession nouvelle, très-lucrative, la mendicité.

Constantin, dit le Grand, meurtrier de son fils Crispus, de son collègue Licinius, et chargé de tant d'autres crimes, ayant embrassé le christianisme, rendit au commencement du quatrième siècle plusieurs édits très-favorables aux pauvres de cette religion, dont le nombre était déjà très-considérable. Constance, son successeur, fit mettre en liberté tous les pri-

sonniers de guerre chrétiens que Magnence (qui avait usurpé l'empire dans les Gaules) avait réduits en esclavage ou condamnés aux mines, et il leur destina des espèces d'hôpitaux consacrés à leur entretien; mais la plupart préférèrent courir le pays, où ils trouvaient, en faisant une peinture exagérée de leurs maux, le moyen de mener une vie vagabonde et très-agréable, qui faisait déserter les champs et les ateliers par les attraits qu'elle présentait. Julien, son successeur, et qui fit dans l'empire des réformes si essentielles, rendit plusieurs ordonnances, que Libavius et Photius nous ont conservées, pour arrêter ce débordement, qui menaçait de changer des provinces fertiles en Thébaïde; il est même vraisemblable que ce grand prince, d'ailleurs si sage et si instruit, ne chercha à rétablir le polythéisme que pour faire succéder la vie active à cet état contemplatif pour lequel les chrétiens d'Orient avaient tant de prédilection, et qui finit effectivement par faire tomber l'empire grec sous la domination des Turcs. Les maux affreux dont le genre humain fut accablé par la suite augmentèrent de plus en plus le nombre des pauvres, et par conséquent celui des mendians, surtout dans les provinces soumises à l'Empire et ravagées par les divers competiteurs.

Les Gaules, que les Romains avaient occupées pendant près de cinq cents ans, furent une des contrées qu'ils avaient le plus ruinées, lorsqu'ils en furent chassés par les Francs. Les chefs de ces guerriers, qui avaient embrassé la religion du peuple conquis, étaient trop peu éclairés pour pouvoir remédier à la misère publique autrement que par des aumônes, ce qui augmentait de plus en plus le nombre des mendians. Clovis II, fils de Dagobert I, qui commença à régner en France en 638, employa toutes les richesses de son père à nourrir les pauvres pendant une année de disette, et à fonder, par l'instigation de saint Landry, évêque de Paris, l'Hôtel-Dieu de cette ville. Les maisons des évêques, qui étaient déjà alors magnifiquement dotées, tenaient d'ailleurs, par leur institution, lieu d'hôpitaux et d'asile à tous les nécessiteux qui affluaient de toutes parts. Charlemagne, qui régna à la fin du huitième siècle et au commencement du neuvième, eut aussi un soin extrême des pauvres : son historien rapporte qu'on vint un jour lui annoncer la mort d'un évêque, et qu'il demanda combien il avait légué aux pauvres en mourant: *deux livres d'argent*, lui répondit-on; un jeune clerc qui était présent s'écria : *c'est un bien petit viatique pour un si grand voyage!* Charlemagne fut si satisfait de sa réponse, qu'il lui donna sur-le-champ l'évêché vacant, en l'avertissant de n'oublier jamais ce qu'il venait de dire, et de donner aux pauvres plus que n'avait fait celui dont il venait de blâmer la con-

duite; mais la charité de ce grand prince était déjà plus éclairée que celle de son prédécesseur, et il prescrivit, par une ordonnance de 806, que chaque seigneur et chaque abbé eussent à nourrir les pauvres de leur territoire, et à ne pas souffrir qu'aucun courût le pays pour mendier; il autorisa aussi, par une autre ordonnance, tous les particuliers qui trouveraient des mendians ayant des maladies feintes, ou qu'ils se seraient procurées eux-mêmes, à s'en saisir et à les réduire en esclavage. Les divisions et les troubles qui suivirent de près la mort de cet empereur, et l'irruption des Sarrasins qu'il avait contenus de son vivant, et qui pénétrèrent jusqu'au centre de la France, produisirent de nouveaux pauvres qui n'avaient ni feu ni lieu; d'une autre part, au milieu des guerres sanglantes que se livraient les grands vassaux et les petits vassaux, les hommes libres étaient continuellement froissés, molestés, privés de leurs serfs et de leurs terres; l'Eglise seule, par une suite de cette politique froide et uniforme qu'elle n'a jamais abandonnée, restait debout au milieu de tant de commotions, et faisait trembler par ses anathèmes ces farouches guerriers. Les opprimés, pour garantir leur existence et s'assurer le ciel après leur mort, s'adressaient donc à elle en lui donnant corps et biens, et les enfans de ces *oblati* (ainsi les nommait-on), privés de tout héritage, n'avaient plus d'autre ressource que dans les alimens que la donataire de leur père voulait bien leur accorder: de là l'origine des aumônes que les chapitres et les couvens étaient encore en usage de faire en France avant leur destruction. Ainsi l'on vit, au grand scandale de la religion, et contre les préceptes de son divin fondateur, ceux qui prêchaient la pauvreté, attirer à eux tous les biens, et devenir d'autant plus riches, que leurs alentours s'appauvrissaient. *Opes et divitiæ afflixere seculi mores*, disait Salvian, prêtre et écrivain de ce temps là (Salvianus, *Ad ecclesiam cathol.*, l. II).

Les croisades, ces expéditions lointaines qui ont fait tant de bien et tant de mal à l'Europe, vinrent ajouter au nombre des mendians: les femmes et les enfans des soldats croisés restèrent sans ressource, abandonnés dans les rues, et il fallut bâtir des hôpitaux pour les recevoir; on vit s'élever à Paris, dans le onzième siècle, le Roule et Saint-Lazare pour les ladres, Sainte-Marie Egyptienne pour les pauvres femmes, Sainte-Catherine, pour enterrer les femmes noyées, mortes ou tuées dans les rues, et pour retirer pendant une nuit les pauvres femmes et les pauvres filles. La capitale donna le signal à tout le royaume, qui fut bientôt couvert d'hôpitaux, comme il l'était déjà de couvens. Ce ne fut pas sans nécessité, car les croisés, qui s'étaient dépouillés de leurs propriétés pour cou-

rir en Terre-Sainte, en revinrent pauvres, dénués de tout et n'étant plus propres à travailler à la terre. On vit donc, dans les dixième, onzième et douzième siècles, le clergé, le prince, les villes, les grands, quelques citoyens principaux devenus propriétaires de toute une contrée, et cette contrée devenue inculte et ne pouvant servir que de pâture (origine des biens communaux), couverte de pelerins, de gent lshommes et de bas peuple, courant çà et là comme des affamés pour arriver à des couvens, à des hôpitaux ou à la table de quelque prince, car ce fut longtemps l'usage (et la sainte Cène du Jeudi saint en est encore une image) que les princes et les grands admissent des pauvres à leur table : ainsi le roi Robert, qui régna de 995 à 1031, en avait toujours à sa suite six à sept cents, qu'il nourrissait et qu'il habillait. Je dirai en passant que ces légions de mendians ne devaient être que des hommes libres dépossédés. Dans ces temps de féodalité les habitans des campagnes étaient divisés en trois classes : celle des serfs ou esclaves, qui était la plus nombreuse; les villains (*villani* de *villa*), également attachés à la glèbe ou à une métairie, mais dont le fruit de leur travail leur appartenait, après avoir payé à leurs maîtres la rente convenue; les hommes libres (*arimanni*) (*Voyez* Muratori, *Antiquit.*, vol. 1, p. 12 et 243; vol. II, p. 446 et suiv.) : or, il n'est pas vraisemblable que les propriétaires des terres laissassent mendier ceux qui les cultivaient, et qu'ils abandonnassent leurs esclaves dans leur vieillesse, ou lorsque des infirmités les empêchaient de travailler. Il est vrai que de nos jours des Européens propriétaires dans les îles de l'Amérique, chassèrent dans les bois, pour y vivre comme des bêtes sauvages, leurs nègres devenus inutiles; mais dans les temps dont je parle, les maîtres réglaient leur conduite à cet égard suivant les principes de l'évangile; les lois protégeaient les pauvres serfs, quant à la subsistance, et, en général, comme chez les Romains, les esclaves étaient considérés comme des membres de la famille.

Les arts industriels et le commerce, qui commençaient à naître dans les villes qui venaient d'être affranchies, durent nécessairement provoquer des réglemens contre l'oisiveté, si opposée à l'esprit de prospérité de ces nouvelles communautés; mais les campagnes restaient vouées à la pieuse ignorance du siècle, et les grands étaient trop occupés de leurs prétentions réciproques, pour faire attention à ce qui minait insensiblement la force de leurs états. Il ne manquait plus à la mendicité, pour devenir une profession honorable dont on ne se dégoûterait plus, que de marcher à côté d'ordres religieux établis sous la même bannière; nous apprenons par le concile d'Epome, canon VIII, par Grégoire de Tours, et par les vies des pre-

miers fondateurs des monastères, qu'avant le douzième siècle, tous les moines étaient occupés à défricher les terres nombreuses qu'on leur abandonnait, qu'ils devaient vivre en travaillant, et qu'une loi invariable ne permettait à personne de s'en dispenser; mais tout à coup, en l'année 1220, Almaric, légat apostolique et patriarche d'Antioche, et Albert, patriarche de Jérusalem, assemblèrent en corps les carmes mendians, qui vivaient séparés dans les déserts de la Syrie, et les introduisirent en Europe; ce qui donna naissance aux divers ordres de religieux mendians (Polyd., *De invent. rer.*, l. VII, chap. III). Saint Thomas d'Aquin, grand patron des dominicains, fit un livre *contra impugnantes cultum, et religionem mendicantium*, et nous apprenons de Platine (187e. page), qu'Alexandre IV, qui mourut en 1261, condamna un écrit que Guillaume de Saint-Amour, docteur de Paris, avait fait contre les mendians en général et contre leur vœu de pauvreté.

Ces innovations furent comme une nouvelle charte confirmative des priviléges de la mendicité; dans les repaires sales et obscurs où elle se retirait, elle se fit des réglemens que Lesage a recueillis dans son Gusman d'Alfarache, et qui n'appartiennent certainement pas au roman; la gueuserie devint un corps auquel s'incorporèrent successivement tous les misérables, dont les deux premières lois sont : *de fuir le travail comme la peste, et de tout faire, excepté ce qu'il faut pour être pendu.*

Ces maximes finissent par être partagées par tous ceux qu'une pauvreté forcée conduit à mendier; car la compagnie des gueux fait le même effet sur les ames honnêtes que celle des galériens et des voleurs, chez ceux que l'injustice condamne à partager leur sort. Cependant cette profession, qui n'est pas sans agrément, puisqu'elle se trouve hors du domaine de la fortune et des gens du fisc; puisqu'elle ne connaît ni affections, ni patrie, ni calamités publiques; puisque les enfans qui sont une charge pour les autres, sont au contraire un profit pour ceux qui l'exercent; puisqu'enfin, parfaitement indépendante des lois, elle peut toujours compter sur la pitié, et que la pitié existe partout où il y a des hommes : cette profession, dis-je, a aussi ses conditions, qui paraissent très-dures au premier abord, et qui font que le mendiant par nécessité n'obtiendra rien là où le mendiant de profession obtiendra beaucoup; il faut apprendre de bonne heure à souffrir le froid, à être nu, à coucher par terre, à tenir ses membres dans une posture gênante, propre à simuler toute sorte d'infirmités; il faut savoir les enfler ou les atrophier à volonté, les colorer, les couvrir de plaies par le moyen de certaines herbes; singer adroitement le muet, le sourd, l'aveugle, l'épileptique, etc.; il faut savoir baiser la main qui vous donne des vêtemens, mais ne jamais

quitter ses haillons, heureux étendarts de cette milice singulière! Moyennant ces souffrances apparentes, le gueux satisfait amplement à ses trois passions dominantes, l'oisiveté, la gourmandise et l'avarice; et cette dernière a souvent fait trouver des trésors dans les dépouilles des mendians. Cet apprentissage doit nécessairement se faire de bonne heure: l'insensible mendiant le fait commencer à ses enfans dès l'âge le plus tendre; il les déforme, les mutile, les empêche de grandir, et en fait, autant qu'il peut se l'imaginer, des objets d'horreur; s'il n'en a pas des siens propres, il en dérobe: telle est cette monstrueuse race, ennemie du beau et du bon, qu'on nous présente comme l'image du souverain auteur de toute beauté, de tout bien et de toute harmonie!

Tandis qu'au nom d'une religion qui, étant bien entendue et parfaitement suivie, est le plus ferme soutien de l'ordre social, comme du bonheur domestique, des fainéans parcouraient le monde, les uns faisant pompe de leur nudité, les autres en habits de pélerin, et les autres en capuchon de diverses formes et de diverses couleurs, demandant l'aumône comme une chose obligée, *proterve quasi imperando* (ainsi que le disent les historiens du temps), et tandis que des hôpitaux, des couvens et des maisons rentées étaient élevées de toute part pour les accueillir, une autre classe de mendians, reste des Maures et des divers peuples que les guerres avaient exterminés, et qui se sont réunis pour faire cause commune, parut pour la première fois, au douzième siècle, sous le nom de *Bohémiens*, adoptant une partie des maximes de la première classe, mais lui laissant le domaine de la pitié, pour s'emparer de celui de la crédulité, chose vraiment curieuse! Semblables aux juifs, ces deux plantes parasites se sont etendues par tout le globe, et ont singulièrement multiplié; elles se trouvent aussi chez les Musulmans, dont le prophète avait beaucoup puisé chez les chrétiens de l'Orient; et après l'extinction forcée de la première classe dans les pays qui ont adopté la réforme, la seconde y est demeurée, et continue à mener une vie errante, protégée par les filles et les garçons à marier, et par la sollicitude des tendres mères, au moyen de l'application qu'elle leur fait de la doctrine du docteur Gall, et de celle du Père de la *Chambre*. Les temps dont je parle, et dont les dernières guerres nous ont encore permis de voir en Italie les échantillons, justifiaient donc pleinement cette apostrophe de Montesquieu: « A Rome, les hôpitaux font que tout le monde est à son aise, excepté ceux qui travaillent, excepté ceux qui ont de l'industrie, excepté ceux qui cultivent les arts, excepté ceux qui ont des terres, excepté ceux qui font le commerce. » (*Esprit des lois*, liv. XXIII, chap. XXIX).

Le plus grand défaut des mauvaises habitudes, c'est de ne pouvoir les changer quand il serait nécessaire; le plus grave reproche qu'on puisse faire aux hommes pieux qui ont introduit la mendicité, c'est de l'avoir dépouillée de ce qu'elle a de vil et d'humiliant : alors les hommes d'une éducation bornée ne redoutent plus la menace d'y tomber; alors le peuple la regarde comme un surcroît de ses autres moyens de subsistance; ainsi, voit-on encore maintenant sur la plupart des routes, les enfans des villageois sortir de leurs maisons, lorsqu'ils entendent passer une voiture, pour courir après les voyageurs, et leur demander une aumône dont ils n'ont aucunement besoin; alors ce fléau ne peut plus être extirpé que par des moyens violens, et en changeant tout à fait l'éducation publique. C'est ce dont on n'a été que trop convaincu, lorsque ensuite on a voulu faire quelques pas rétrogrades.

En effet, les mendians devinrent si insolens, qu'ils ne se contentaient plus des portes des églises, mais qu'ils les parcouraient pendant les offices, et les interrompaient par leurs cris et leurs lamentations. La faveur dont ils jouissaient était cependant telle, qu'on eut besoin de l'autorité des papes et des conciles pour faire cesser cet abus; Pie v rendit un décret qui fut renouvelé par le concile de Milan, sous saint Charles Borromée, et par le concile tenu à Aix en 1585, leur enjoignant de se tenir uniquement à la porte des églises; décret qui donna lieu à la création des *bédauts* et *suisses*, pour en assurer l'exécution. La civilisation continuant à faire des progrès, durant le cours du seizième siècle et des siècles suivans, on chercha, par tous les moyens possibles, à se débarrasser de cette vermine que les siècles antérieurs avaient produite, mais on le chercha en vain; le concile de Tours décréta, que chaque ville et chaque paroisse nourriraient leurs pauvres, pour n'être plus exposés aux inconvéniens que causent les mendians; et en Allemagne il fut pareillement présenté requête à Charles-Quint, pour que la charité de chaque lieu se fixât à ses pauvres, et ne s'étendît point sur les passans. L'ordonnance de Moulins fit les mêmes injonctions; un réglement de 1657 ordonne aux propriétaires et locataires de la ville de Paris, d'enfermer les pauvres qui mendieront dans les maisons, et de les retenir jusqu'à ce que les officiers de police aient été avertis; la déclaration du 8 juillet 1724, veut que ceux qui mendient avec insolence, qui contrefont les estropiés, et qui feignent des maladies, qui s'attroupent audessus du nombre de quatre, non compris les enfans, soient arrêtés et condamnés, ceux du sexe mâle aux galères, et les femmes à la détention; l'art. 11 de la déclaration du 3 avril 1764, veut que : « soient réputés vagabonds et sans aveu, et condamnés comme tels, ceux qui,

depuis six mois révolus, n'auront exercé ni profession ni métier, et qui n'ayant aucun état ni aucun bien pour subsister, ne pourront être avoués, ni faire certifier de leurs bonnes vie et mœurs par personnes dignes de foi; et l'art. III dit qu'ils seront condamnés, encore qu'ils ne fussent prévenus d'aucun autre crime ou délit, savoir: les hommes valides de seize ans, et audessus jusqu'à soixante-dix commencés, à trois années de galères, et ceux de soixante-dix ans et audessus, ainsi que les infirmes, les filles ou femmes, à être enfermés pendant le même temps de trois années dans l'hôpital le plus prochain, etc.» Ces dispositions furent de nouveau confirmées en 1777, et à cette dernière époque, il fut de plus ordonné à chaque mendiant de prendre un état. Des dispositions équivalentes furent établies par les lois des 19 juillet 1791, 24 vendémiaire an 2, 7 frimaire et 20 ventôse an V, indépendamment de plusieurs réglemens particuliers dressés par diverses administrations départementales. Nous vîmes cependant, après le décret de l'an 2, les mendians disparaître comme par enchantement, non que le décret s'exécutât, mais parce que les uns eurent peur d'être forcés à travailler, et que peut-être les autres trouvèrent des emplois faciles parmi les satellites de la tyrannie d'alors. Ils ne tardèrent pas à reparaître, comme les insectes et les reptiles après la rigueur d'un hiver. La démoralisation, qui était devenue extrême, les avait même rendus plus nombreux; je lis à la tête d'un arrêté, du 28 fructidor an IX, du maire d'alors de la ville de Strasbourg (ville qui a pourtant toujours été une des plus sages), que le vagabondage et la mendicité allaient toujours en croissant, corrompant les mœurs de la classe indigente, diminuant le nombre des journaliers, servant d'aliment à l'oisiveté, au libertinage, et à beaucoup de délits et de crimes, etc., etc.

Au milieu des guerres continuelles qui appauvrissaient la nation pour enrichir quelques particuliers, et qui ne donnaient que trop d'excuses à la licence, des philantropes imaginèrent toutes sortes de moyens pour nourrir les pauvres; on renouvela les bouillons d'os, les soupes économiques; on créa des ateliers de charité, des bureaux de bienfaisance, des administrations de secours; les mendians se moquaient des soupes, et ne voulaient pas du travail, dont, d'ailleurs, il n'était pas toujours facile de se procurer les matériaux et le débit; l'intarissable pitié qui, malgré toutes les défenses et tous les raisonnemens, ne peut se refuser à secourir un homme qu'on croit souffrir, est une source sur laquelle comptera toujours l'impudente mendicité; enfin, parut le décret du 5 juillet 1808, sur l'extirpation de ce fléau, suivi d'une instruction du ministre de l'intérieur, du 28 octobre suivant, lequel prohibe la

mendicité en France, et établit des dépôts pour les mendians dans chaque département, décret qui nous régit encore sur cette matière. On pourrait croire, après cet exposé de tant de lois, que nous sommes à présent sans mendians! hélas, combien on se tromperait! Si un étranger voyageant avec moi en septembre dernier 1818, m'avait accompagné dans les rues de Lyon, et surtout à Notre-Dame de Fourvières (*forum Veneris* de l'ancienne ville), il aurait eu le spectacle de plus de cent mendians, tous plus dégoûtans les uns que les autres, et contrefaisant toutes sortes de maladies, rangés en haie de part et d'autre du chemin qui conduit au sanctuaire, sur des tas de pierres, qui leur servent de siége journalier, et au milieu d'eux passant un prêtre, bien vêtu, frisé et poudré, marchant nupieds, marmotant une prière, et faisant une neuvaine, qui consiste à faire trois fois, sept fois, neuf fois, suivant la rémunération, le tour du haut de la colline, par un chemin pierreux; puis, arrivé à Marseille, il aurait vu de semblables rangées de mendians, en montant à Notre-Dame de la Garde; il aurait vu enfin les mêmes objets à la porte des églises et dans les promenades publiques de la plupart des villes où il aurait passé!

§. II. *Des causes qui ont diminué la mendicité dans certains pays, et qui l'entretiennent dans d'autres.* La pauvreté est inséparable de l'état de société, elle lui est même nécessaire; mais elle ne suffit pas pour produire la mendicité dans un sens aussi étendu que celui dont nous nous plaignons; il lui faut encore pour cela des institutions qui favorisent ce penchant à la paresse et à l'indépendance, si naturel à la plupart des hommes: c'est ce qu'a opéré, ainsi qu'on vient de le voir, une fausse interprétation des préceptes de l'Evangile, ou le *cagotisme* proprement dit. Pour en avoir une preuve plus complette, nous n'avons qu'à jeter un coup d'œil sur les effets de la réformation, et nous verrons qu'à part quelques troubles que des esprits ambitieux occasionèrent d'abord, elle eut pour résultat général, de rendre plus laborieux les hommes qui l'embrassèrent, et de détruire la mendicité dans les pays protestans. Henri VIII voulant réformer l'Eglise en Angleterre, détruisit les moines, qu'il appelait *nation paresseuse* en elle-même, qui entretient la paresse des autres; il détruisit aussi les hôpitaux, où le bas peuple trouvait sa subsistance, et depuis ces changemens, l'esprit de commerce et d'industrie s'est établi dans cette île, et la mendicité se détruisit d'elle-même (Burnel, *Hist. de la réf. en Anglet.*). Je suis à portée de voir tous les jours, dans le pays où j'écris, les effets de la religion luthérienne sur cette matière; j'observe dans les villages entièrement protestans beaucoup de propreté dans les rues et dans l'extérieur des maisons, beaucoup d'esprit d'ordre dans l'intérieur,

une activité continuelle, fort peu de véritables pauvres, et encore moins de mendians; dans les villages mi-partie de catholiques et de luthériens, on trouve déjà moins de propreté et moins d'industrie chez les premiers, et la différence est encore plus grande dans ceux entièrement catholiques, où les rues et les cours sont sales, où les cabarets sont pleins, où l'on trouve beaucoup d'oisifs, beaucoup de pauvres et beaucoup de mendians : c'est que la première instruction est très-différente; le ministre protestant (qui est lui-même père de famille), s'attache spécialement à faire des enfans qu'il catéchise, de bons citoyens, en même temps que de bons chrétiens, deux qualités qui se fortifient l'une par l'autre; il leur inculque de bonne heure l'amour de l'ordre, du travail, de l'économie, de la sobriété, de la propreté, et ses leçons s'étendent jusque sur la santé. Parlant peu du dogme, les leçons roulent sans cesse sur la morale; puis les sectes des protestans et des réformés, tout en applaudissant à la charité, ne la regardent cependant pas comme une œuvre qui puisse entrer en compensation des mauvaises actions, et ne donnent par conséquent pas autant d'impulsion à la distribution des aumônes, et à la nécessité d'avoir des mendians pour les nourrir; et pareillement, quoiqu'elles recommandent la fréquentation des églises les jours de dimanches, comme un moyen d'instruction et d'amendement pour les mœurs, elles n'y attachent pas non plus l'idée d'une œuvre nécessaire, et leur maxime générale est, en totalité, *de mettre le travail avant la prière*, d'où l'on peut facilement concevoir qu'elles doivent avoir beaucoup moins de mendians.

Je ne dis pas pour cela que cette impulsion seule puisse suffire, et je ne m'aperçois que trop qu'elle commence à diminuer d'efficacité; toutes les institutions doivent marcher d'accord pour s'aider l'une par l'autre. Suivant qu'un état est, par sa nature agricole ou manufacturier, le nombre des pauvres peut devenir tel qu'il n'y ait plus assez de travail pour les occuper, et alors, suivant la trempe des nations, ou il en résultera un renversement de l'ordre établi, ou cette insigne dégradation de la dignité humaine, qui permet l'esclavage et la mendicité. L'Angleterre, quelque puissante et dominatrice qu'elle soit, est placée depuis longtemps au bord du premier précipice, pour n'avoir pas tenu dans de justes bornes le nombre des pauvres et celui des riches, et pour s'être laissée entraîner à tous les écarts auxquels nous porte une grande prospérité. Quoiqu'en effet la suppression des hôpitaux et des couvens où l'on distribuait journellement des aumônes ait donné naissance à l'industrie, par un effet tout contraire, cette industrie, à mesure qu'elle a augmenté, a augmenté aussi le

nombre des pauvres, et l'on ne tarda pas à sentir la nécessité d'une taxe, qui d'abord a emprunté les couleurs de la charité, et qui appartient véritablement aujourd'hui à la politique et à la nécessité; c'est une mesure forcée pour rétablir un équilibre indispensable dans les moyens d'existence de la population des trois royaumes. L'augmentation rapide de la taxe pour l'entretien des pauvres, à mesure que la soi-disant richesse nationale s'est accrue, est un fait généralement connu et déploré en Angleterre; l'on sait qu'elle fut, en 1685, de 665,362 livres sterlings; de 1,720,316 en 1776; de 2,167,749 en 1784; de 5,313,000 en 1802; de 7,000,000 en 1809; et cette progression a été infiniment plus forte en 1817. Sans doute le lecteur n'aura pas manqué de noter dans ces périodes, que précisément l'augmentation de la taxe correspond à celles où il y a eu la plus grande activité dans l'emploi des machines, ce qui ne doit pas être perdu pour la juste appréciation de l'utilité politique de ces moyens. Sur les seize millions de population dont se composent les trois royaumes de la Grande-Bretagne, on estime qu'il y en a onze qui ne possèdent rien, qui ne vivent que de leur salaire, et qui produisent dans l'année ce volume prodigieux d'ouvrage qui enrichit à l'infini les entrepreneurs qui les emploient; ces entrepreneurs, ainsi que les autres propriétaires, sont forcés, pour obvier à l'instabilité du travail et de la santé, de fournir à ces onze millions de prolétaires ou d'ouvriers la haute paye dont il vient d'être question, d'environ deux cent soixante-deux millions de francs, répartis par familles: or, peut-on appeler heureuse et parfaitement solide dans ses institutions la nation dont un tiers est forcé d'entretenir les autres deux tiers? N'est-il pas à craindre que les mesures même qui préparent des secours à l'indigence, secours qu'on voit souvent réclamés avec des instances qui ressemblent à la menace, ne concourent avec les causes de pauvreté toujours croissante, avec la paresse et le défaut d'éducation, avec l'envie que les pauvres portent de plus en plus aux riches, à propager tellement cette indigence, qu'aucune proportion de taxe ne puisse plus avoir lieu pour suffire à la soulager?

La France se trouve dans une position un peu différente, parce qu'elle est presque essentiellement agricole. La subdivision des terres, que la révolution a opérée, y a produit un nombre infini de petits cultivateurs propriétaires, auxquels les quatre cinquièmes des exploitations rurales se trouvent maintenant confiés, et dont l'étendue suffit pour les nourrir. On peut dire qu'en France les propriétaires s'élèvent à plus de la moitié de la population, puisque les rôles de l'impôt foncier portent sept millions d'articles. Comment se fait-il donc qu'il

y a néanmoins tant de pauvres, et surtout des mendians? La révolution a fait violemment, en 1791, ce que la réformation a opéré en Angleterre en 1536; mais elle n'a mis que la guerre à la place des hôpitaux et des couvens qu'elle a détruits; la guerre a consommé l'excédent d'hommes à la subsistance desquels les simples travaux des champs n'auraient pas suffi; elle en a en même temps détourné beaucoup de l'agriculture, et elle a créé un nombre infini d'artisans nécessaires aux armées, mais disproportionnés avec les besoins ordinaires en temps de paix; les demandes des manufactures nationales ont langui, et nous avons vu plusieurs fois, tandis qu'on triomphait au dehors, plusieurs centaines d'ouvriers de Lyon, parcourir en mendiant, le cœur serré, et la honte sur le visage, les villes voisines, avec leurs femmes et leurs enfans. Il est donc bien vrai que le sol de la France, quoiqu'un des meilleurs et des plus étendus de l'Europe, n'a pas besoin de toute la population de ce royaume pour sa culture, et que cette culture ne suffit pas à en occuper tous les habitans; et la chose est facile à concevoir.

On estime que l'agriculture n'occupe en Angleterre que la moitié de sa population, c'est-à-dire huit millions d'individus, ou six cents par lieue carrée (la surface des îles Britanniques étant de treize mille deux cent cinquante-une lieues): on estime, d'autre part, que la population de la France étant à vingt-neuf millions trois cent vingt-sept mille trois cent quatre-vingt-huit ames (annuaire du bureau de longitude pour l'an 1819), vingt-un millions sont occupés à la culture des vingt-deux mille sept cents lieues carrées, qui composent la surface de ce royaume, les huit autres millions servant à peupler les villes et les bourgs, et étant censés occupés aux divers services publics, au commerce, aux arts et aux différens métiers. Or, dit-on, si les propriétés étaient divisées en France dans la même proportion qu'en Angleterre, et s'il y avait la même distribution de forces et de temps, quatorze millions devraient suffire pour leur culture, tandis qu'au contraire cette culture en occupe un tiers de plus; ce qui fait, ajoute-t-on avec sagacité, que la France a pu supporter la grande dépopulation de la guerre, sans qu'elle ait été aperçue dans ses travaux reproductifs (Biblioth. univers., cahier d'octobre 1818, agricult., pag. 248 et suiv.). Quelle que soit l'inexactitude qui puisse se trouver dans ces calculs que je n'ai pas eu le temps de vérifier, toujours est-il certain que le travail des champs en France ne suffit pas à occuper les deux tiers de sa population, qu'il y a beaucoup de perte de temps dans ce travail, et qu'au surplus, quand même il suffirait, ce qui pourrait arriver si on donnait une meilleure direction à l'agriculture, et si on cultivait tout

ce qui peut l'être; quand même, dis-je, ces deux tiers seraient employés utilement à la culture, il y en aurait toujours un autre tiers qui devrait chercher sa subsistance dans d'autres moyens que ceux de la vie agricole.

Ces moyens, nous l'avons déjà dit, se trouvent dans l'industrie, qui est plus ou moins productive. Je vois dans les principales villes que chacun s'agite de toutes les manières pour se procurer une industrie, quelle qu'elle soit, et, à la fin de la journée, sur cent qui se seront donné beaucoup de mouvement, quatre-vingt-dix vont se coucher avec la douleur de n'avoir pas réussi. Joignons à ces difficultés, qui sont audessus de la force humaine, la mauvaise éducation du bas peuple, chez lequel le cagotisme, dont nous nous sommes déjà plaint, tient lieu de religion, la tendance naturelle à la paresse, la dépression de toutes les facultés morales opérée par la misère, le défaut de ressources préparées pour secourir dans les temps à propos l'artisan honnête, l'on ne sera plus surpris, non-seulement si la mendicité subsiste encore, mais même si elle va de jour en jour en s'accroissant.

Beaucoup d'autres choses qui sont tantôt le fond, tantôt l'ombre du tableau que nous venons de présenter, tour-à tour causes et effets, concourent aussi puissamment à l'augmentation du nombre des pauvres et des mendians. Les histoires du moyen âge, et même ce que nous avons encore vu au printemps de notre vie, nous montrent que le commun des hommes se contentait autrefois de choses fort grossières pour sa nourriture et son habillement : il était facile alors aux couvens et aux hôpitaux de subvenir aux besoins des pauvres familles, ce à quoi ils ne suffiraient plus maintenant, quand même ils auraient conservé leurs rentes. Par suite des progrès mal dirigés et mal digérés de la civilisation, chacun a voulu s'élever au-dessus de sa sphère pour égaler son voisin; on n'a plus voulu marcher à pied; il a fallu du pain de froment, au lieu de pain d'orge et de seigle, et le reste à l'avenant; les femmes des plus vils artisans sont devenues des dames; le logement d'un tailleur ou d'un cordonnier est aujourd'hui un appartement où l'on reçoit; le plus mince cabaret de la France ne peut plus même être une auberge, il est décoré du titre d'hôtel; les impôts se sont accrus en proportion, etc., etc. Enfin je soutiens qu'une famille, au dix-neuvième siècle, dépense autant en meubles, en nourriture choisie et en vêtemens, que trois familles au commencement du siècle dernier. Or, voici les résultats réels de ce luxe qui ne peut être soutenu par une richesse positive :

1°. Il ne se fait qu'un très-petit nombre de mariages parmi les propriétaires et les personnes dont les emplois équivalent à

une propriété, tandis qu'il s'en fait toujours le même nombre dans la classe ouvrière et parmi ceux qui ne possèdent rien. J'ai la curiosité de lire toutes les semaines la feuille de Strasbourg où sont inscrits les mariages, les naissances et les décès, et je vois que, sur vingt mariages, il s'en fait tout au plus un dans la classe qui possède quelque chose, et je pense qu'il en est de même dans le reste de la France, que dis-je? dans le reste de l'Europe. C'est que les premiers craignent le luxe des femmes, et redoutent d'avoir des enfans, à cause des difficultés que présente l'existence actuelle, tandis que les seconds, qui ne vivent qu'au jour le jour, sont toujours assurés de léguer, au pis aller, à leur postérité, les ressources de la charité publique, qu'ils croyent inépuisable.

2°. Par la même raison, les listes de naissances ne présentent aussi, en majeure partie, que des enfans d'ouvriers, de journaliers, et de gens réduits à la mendicité. Les classes un peu aisées sont à cet égard revenues à ces moyens infâmes de limiter la reproduction, usités dans les républiques grecques, et qui ont inspiré une si juste horreur dans les premiers siècles du christianisme; il n'y a plus guère que les princes et les pauvres qui suivent les préceptes du Décalogue, ou les lois de la nature, et la faute en est entièrement à l'organisation des sociétés humaines.

3°. Une autre conséquence du petit nombre d'unions légitimes, et celle des mauvaises mœurs qui en résultent, c'est la multitude de procréations illégitimes que présentent dans tous les pays les listes annuelles des naissances : ainsi, à Paris, en l'année 1817, sur vingt trois mille et quelques naissances, il y en a eu neuf mille et quelques d'enfans naturels (*Voyez* l'annuaire cité ci-dessus). Il est vrai que la plupart de ces enfans, ainsi que des enfans des pauvres, périssent avant l'âge de cinq ans; mais il en reste toujours assez pour former un fardeau de plus en plus lourd pour l'état, pour augmenter chaque année le nombre des nécessiteux, enfin pour inspirer de justes craintes aux amis de l'ordre et du bonheur de leur pays, si, par des mesures sagement combinées, le gouvernement ne parvenait pas à maintenir dans de justes proportions le nombre des pauvres et des riches, et à présenter aux premiers des motifs suffisans pour s'intéresser au maintien de la tranquillité publique.

§. III. *Des moyens d'extirper et de prévenir la mendicité.* Filangieri a dit avec raison qu'il sera toujours injuste de punir l'oisiveté et la mendicité, tant qu'on ne délivrera pas l'agriculture, les arts et le commerce des obstacles qui les font languir, tant que la loi ne mettra pas chaque citoyen dans le cas de pourvoir à sa subsistance par un travail convenable,

tant que le système des impôts se trouvera opposé avec les efforts d'une industrie honnête, tant que, etc. (*Scienza della legislat. delitti contro la polizia publica*). Voilà la raison pour laquelle toutes les lois portées contre la mendicité ont été vaines jusqu'aux époques modernes, où les terres se trouvent beaucoup plus divisées, où il s'est élevé de toute part des ateliers de travail, et où l'on a commencé à s'occuper de l'éducation des enfans des pauvres. Nous devons cependant faire une exception honorable pour la ville de Strasbourg, dont les magistrats prévinrent en partie les vœux de l'illustre publiciste de Florence, dès l'année 1767 : ils divisèrent les pauvres en quatre classes; la *première*, de ceux qui n'ont d'autre profession que de mendier, qui sont valides et peuvent encore travailler, comme aussi des imbécilles et gens défigurés, qu'il est bon de soustraire à la vue du public; la *seconde*, de ceux qui, par leurs caducité et infirmités, sont hors d'état de travailler; la *troisième*, des enfans audessous de seize ans; la *quatrième*, de ceux qui ont, à la vérité, besoin de secours, mais qui, moyennant plus ou moins d'assistance, peuvent encore s'entretenir dans une profession et dans leur domicile sans mendier. Ils formèrent pour les premiers un établissement, dit *hôpital des pauvres* (distinct de l'hospice civil actuel, dit *hôpital des bourgeois*), où ils étaient habillés en entrant, d'un habit uniforme, nourris, entretenus, et employés à un travail constant et proportionné à leurs forces; on leur faisait apprendre différens métiers, avec réserve d'un certain gain sur le travail qu'on leur remettait lorsqu'ils étaient jugés dignes de sortir et de pouvoir travailler comme ouvriers chez un maître. Il y avait dans cet établissement une infirmerie pour les malades, et des ecclésiastiques pour les exercices de religion et de morale. Les pauvres ne pouvaient être remis en liberté que par jugement de la police, rendu sur une information sommaire d'où il résultât qu'ils avaient un moyen assuré et honnête de gagner leur vie sans retomber dans la mendicité. Des peines graves étaient portées contre ceux qui s'évadaient ou qui étaient repris mendiant, et je dirai, en passant, que j'ai trouvé que cette institution était le véritable type des dépôts de mendicité établis quarante ans après. Les pauvres de la seconde classe étaient renvoyés, après un jugement de police, aux directeurs de l'hôpital des bourgeois, pour être entretenus dans ledit hôpital. Ceux de la troisième, ou les enfans audessous de seize ans, étaient placés à la maison des enfans trouvés, pour y être nourris, entretenus et éduqués. « C'est par le soin que nous prenons de faire élever les pauvres enfans, disent les magistrats, que nous croyons contribuer le plus au bien public, et supprimer la mendicité jusque dans ses racines.

L'expérience n'a que trop appris que ce sont les enfans nés et élevés dans cet état, qui deviennent les mendians les plus déterminés, ainsi que les malfaiteurs les plus incorrigibles. » Pour soulager les pauvres de la quatrième classe, il fut ordonné des prestations de secours à domicile pour la fondation de *Saint-Marc*, et par la chambre d'*aumônes*; et au moyen de ces dispositions, il fut rigoureusement défendu de mendier, et de donner aux mendians, soit aux portes, soit dans les rues (Réglem. général de polic. pour la suppression de la mendicité, du 14 septembre 1767. Strasbourg, 19 pages grand in-4°.)

J'ai appris de divers personnes respectables de cette ville, et des bureaux de la mairie, où j'ai puisé des renseignemens, qu'effectivement le réglement dont je viens de parler avait atteint son but jusqu'aux époques désastreuses de la révolution, où tout fut renversé. La perte de plusieurs capitaux ne permit plus de construire l'édifice sur le même plan; d'ailleurs on voit, par l'état des pauvres, que leur nombre a plus que triplé par l'affluence des ouvriers et journaliers d'outre Rhin dans la ville dont je parle; mais dès le 28 germinal an IX (1801), le conseil municipal et l'administration des hospices avisèrent aux moyens de fournir du travail aux indigens, et d'instruire les ouvriers audessous de l'âge de 16 ans : un arrêté du maire, du 28 fructidor suivant, créa des ateliers nommés *écoles de travail*, établis à la maison dite *des enfans de la patrie*; et un arrêté du préfet, du 6 brumaire an XII, qui contient en même temps des mesures répressives, confirme de nouveau cette création d'ateliers, sous le nom de *manufacture centrale*. Mais les pauvres avaient peu profité de ces mesures de bienfaisance, dont d'ailleurs la plus grande partie n'était qu'en projet; les administrations militaires s'étaient emparées du local qui leur était destiné, et ce ne fut guère qu'en 1815, époque où le local fut restitué, qu'une véritable école de travail fut organisée et mise en activité par la sollicitude et le zèle éclairé de M. Kintzinger, maire de Strasbourg, qui, par arrêté du 15 octobre 1815, a nommé une commission spéciale, chargée d'administrer cette école, et de la rendre le plus profitable possible à l'indigence, aux mœurs, à la religion et à la société. Le zèle de cette administration bienfaisante, secondé par la charité inépuisable des habitans de la ville, est parvenu à réunir dans le même local l'instruction primaire des enfans, des ateliers pour toute sorte de métiers, des lits pour des individus absolument sans asile, des salles chauffées pour servir de refuge pendant le jour aux ouvriers qui, travaillant pour leur propre compte, n'ont pas assez de ressources dans leurs propres habitations, une nourriture saine et suffisante pour les ouvriers des ateliers, enfin des prix d'émulation et d'encou-

ragement distribués chaque année. Malgré cela, telle est l'influence de la paresse et des mauvaises habitudes, dont j'ai parlé dans l'historique, que les mendians ont refusé de profiter des avantages de cette institution; plusieurs avis réitérés de la part de M. le maire, dont un est encore affiché au moment où j'écris (décembre 1818), attestent la répugnance que les pauvres ont pour le travail et la désertion des ateliers; les mendians chassés par une porte rentrent par l'autre sous différens prétextes, par suite de la mollesse des lois actuelles, qui ne condamnent qu'à une détention temporaire un délit qui a pourtant les suites les plus graves envers la société.

La loi du 24 vendémiaire an 2, pour l'extinction de la mendicité, est divisée en cinq titres, dont le premier, intitulé *Des travaux de secours*, abolit la distribution du pain ou d'argent, établie par l'art. 15 du décret de 1791, condamne à des amendes le citoyen qui sera convaincu d'avoir donné à un mendiant aucune espèce d'aumône, et ordonne que les indigens valides seront employés à des travaux publics, dirigés vers l'intérêt de l'agriculture et la prospérité du commerce, entrepris tous les ans par adjudication au rabais, et surveillés par des agens des municipalités. Le titre II, *Des moyens de répression*, prescrit des mesures (assez illusoires) pour arrêter les mendians, et ne contient de remarquable que l'injonction de séparer les enfans arrêtés avec eux, et de les traiter comme enfans abandonnés, si leur âge ne les soumet pas au travail. Le titre III, *Des maisons de répression*, change en maisons de ce genre les dépôts de mendicité (que je ne sache pourtant pas avoir déjà existé alors), et en crée de nouvelles pour les repris de mendicité, les vagabonds sans domicile, les personnes attaquées de démence, et les condamnés pour délits de police correctionnelle; les détenus devaient être employés à des travaux soit internes, soit externes, et ils pouvaient obtenir leur liberté moyennant la consignation faite par un citoyen d'une somme de 100 fr. Le titre IV, *De la transportation* (simple diminutif de *déportation*), est consacré aux mendians incorrigibles, déjà repris plusieurs fois, que cette loi veut que l'on déporte dans une colonie, sous les mêmes règles et les mêmes formes, à quelques nuances près, que les Anglais observent pour leur Botany-Bay, pour le terme au moins de huit années. Le titre V, *Du secours à domicile*, détermine le lieu et les circonstances dans lesquelles l'homme nécessiteux a droit aux secours publics. L'idée de la transportation n'eût pas été mauvaise, si elle eût été exécutable; quant aux autres dispositions, ce ne sont que des demi-mesures fort embrouillées, offrant l'image d'un homme qui cherche à se délivrer d'un mal qui l'accable, et qui sent son impuissance pour y parvenir : ce

décret de la convention nationale, et ceux additionnels du 7 frimaire et 20 ventose an v, ne furent dans la réalité que des projets qui renferment quelques bons matériaux dont un habile architecte pourrait profiter; les administrations et les bureaux de bienfaisance étaient sans moyens d'exécution, et les maisons de répression n'étaient pas encore établies en 1808. Cette année, parurent les décrets du 5 juillet et 29 décembre, qui créent définitivement des dépôts de mendicité dans toute la France, qui ordonnent à tous individus mendians et n'ayant aucun moyen de subsistance, de tel sexe et condition qu'ils soient, de se rendre à ces dépôts, d'après des formalités établies, qui veulent que tous memdians ainsi conduits ou admis aux dépôts, y soient écroués, et retenus jusqu'à ce qu'ils se soient rendus habiles à gagner leur vie par le travail, et au moins pendant un an, et qui prescrivent qu'après les trois publications qui annoncent l'ouverture des dépôts tout individu qui sera trouvé mendiant, serait arrêté et renferméé dans une maison de détention.

Ces dernières mesures eurent, à la vérité, quelque chose de plus effectif que toutes celles qui les avaient précédées, et cependant elles manquèrent également leur but pour les raisons suivantes: 1°. d'abord l'exécution des décrets ne put avoir lieu que fort longtemps après leur publication, et qu'à mesure que les dépôts, établis par lettres de création successives, furent ouverts; celui du Bas-Rhin, établi dans la ville de Haguenau, ne le fut qu'au 15 novembre 1812; 2°. la teneur des expressions du décret, et les formes de son exécution portaient un air sombre et farouche, qui effraya d'abord les pauvres dans le cas d'user du bienfait, et en détermina plusieurs à se cacher; 3°. suivant l'esprit du temps, malheureusement encore trop suivi en France, on avait affecté à une institution créée pour les pauvres, un état-major et des bureaux grassement salariés, qui absorbaient le plus clair des fonds nécessaires au principal, et qui devaient beaucoup restreindre l'étendue du bienfait; 4°. par une conséquence du vice qui vient d'être signalé, on ne put admettre dans les dépôts qu'un certain nombre de nécessiteux, ce qui diminua fort peu celui des véritables mendians, dont on continua toujours à être obsédé; sans compter que par la suite, lorsqu'on se fut familiarisé avec l'acerbe des formes, ces places au dépôt devinrent des places de faveur que les pauvres n'obtenaient que quand ils etaient protégés, ainsi que j'en ai eu des preuves; 5°. enfin, ces dépôts étaient dotés de 100 à 160 mille francs, suivant la population, à prendre en partie sur des institutions mobiles, et que les circonstances ont fait disparaître; il en résulte que ces dépôts

n'ont plus la même dotation, et qu'ils sont plutôt maintenant une charge qu'un avantage pour les départemens.

Tout me prouve par conséquent que jusqu'ici on a dévié de la voie qui conduit à l'extirpation de la mendicité; cependant je trouve déjà, et dans l'ancien réglement des magistrats de Strasbourg, et dans quelques institutions particulières, les premiers élémens qui y conduisent : d'abord, j'ai toujours éprouvé beaucoup de satisfaction à voir la tenue et l'éducation des enfans abandonnés de la ville que je viens de nommer, et la visite que j'ai faite en dernier lieu des hôpitaux de charité de Besançon et de Lyon, m'a produit le même sentiment, à quelques nuances près. Les enfans y sont appliqués constamment aux devoirs religieux, à la lecture, à l'écriture et à différens métiers, selon leur choix, dont les ateliers sont dans l'hôpital. Il est difficile qu'ils en sortent sans être des sujets utiles à la société. Il ne s'agit plus que d'étendre cette mesure indistinctement à tous les enfans des pauvres, des invalides, des bohémiens et des mendians : ôtez à ces derniers les enfans qu'ils traînent après eux, qui très-souvent ne leur appartiennent pas, et vous commencerez déjà à couper le mal à sa racine. Eh ! qui se chargera, dira-t-on, de ces enfans? Les établissemens de charité, dont il convient d'augmenter les revenus pour les enfans de huit ans et audessous, et les maîtres dans les diverses professions, pour les âges supérieurs.

D'abord, il ne faut pas que le gouvernement s'en mêle, excepté pour donner des fonds : autrement ce sont de suite des places distribuées par ses agens, dont les émolumens sont en pure perte pour les véritables pauvres; il faut laisser faire aux sociétés libres de bienfaisance, qui s'élèveront bientôt sur toute la France, à un seul mot que son roi aura prononcé. J'avais connaissance des heureux résultats de celle de Marseille, par ses comptes rendus, publiés chaque année, et en octobre dernier je m'en suis assuré par moi-même : j'ai été visiter dans tous ses détails l'établissement des écoles d'industrie que cette société a fondées à la rue Neuve, dirigé avec tout le zèle possible par un de ses membres, M. Auguste Garonne, et j'y ai vu cent cinquante garçons et filles, de l'âge de sept à dix ans, accoutumés auparavant à vaguer, à mendier, et à se vautrer dans les rues, occupés avec le plus grand plaisir à filer la laine ou le coton, sachant la plupart déjà lire, écrire et chiffrer, et raisonnant sur les devoirs de morale et de religion de manière à pouvoir déjà servir d'instituteurs à leurs parens. Le produit du travail de cet établissement (qui ne date que de trois années, et qui est encore fort pauvre et pas assez protégé) fut, la première année, de 55 fr.; la deuxième, de 1,712 fr., et la troisième, de 2620 fr., lequel est distribué publique-

ment deux fois l'année aux petits travailleurs, en hardes d'été et en hardes d'hiver, et en un peu d'argent comptant. Aux cent cinquante admis, et nourris par l'institution, ces charitables administrateurs ont très-sagement ajouté cent cinquante petits surnuméraires, auxquels on distribue quelques secours et un tablier, et qui se tiennent derrière chaque titulaire, acquérant ainsi le goût du travail, et brûlant du désir d'être définitivement admis. Cet établissement a dépensé annuellement 10,788 fr. 40 cent., dont 3,470 fr. sont employés à solder le maître de lecture, écriture et calcul, trois religieuses qui y sont à demeure, les servantes, femmes de peine, le loyer de la maison, et les menues dépenses d'entretien dans les ateliers; reste par conséquent la somme de 7,318 fr. 40 cent. pour la nourriture des enfans (*Compte rendu pour l'an* 1817, pag. 29 et suiv. Marseille 1818). Or, que ferait-on avec une aussi modique somme dans les dépôts de mendicité où il faut d'abord payer directeurs, économes, inspecteurs, etc., etc.? Mais, je lis dans les journaux qu'on commence aussi à Paris à former des institutions pour l'éducation des pauvres enfans : puisse cet exemple se répandre partout et produire une fervente émulation parmi les ames sensibles!

En second lieu, je pense, avec un des plus célèbres économistes du siècle dernier (Smith, *Richesse des nations*, l. 1, chap. x), que la plupart des professions auxquelles la multitude doit se livrer n'ont pas besoin d'un long apprentissage pour pouvoir nourrir ceux qui les exercent: nous avons d'abord les travaux champêtres, dans lesquels, à mesure que le commençant en exerce la partie la plus aisée, il en apprend la plus difficile, et dans lesquels aussi, dans les divers degrés de son emploi, son travail suffit à son entretien. Pour les arts mécaniques, il est évident que les lois de l'apprentissage, qui, dans le code des nations modernes, règlent longuement les devoirs mutuels du maître et de l'apprenti, ont plutôt un but politique que d'utilité pour ce dernier. Les arts les plus déliés, l'horlogerie même, n'ont besoin maintenant que de l'espace de quelques semaines pour en donner à un jeune homme une explication suffisante, lui montrer l'usage des diverses pièces, et lui en enseigner la construction; et pour les arts et métiers inférieurs, peut-être est-ce assez de quelques jours, du moins si l'apprenti est un peu intelligent. Il est vrai que, sans le secours d'une longue pratique, on n'acquerra jamais la dextérité de la main; mais aussi le zèle et l'application avanceraient les jours de l'expérience, si, travaillant d'abord comme un ouvrier à la journée, un jeune homme recevait d'une part le salaire du peu d'ouvrage qu'il peut faire, et de l'autre payait à son tour ce qu'il peut gâter par maladresse ou par inexpérience. On observe,

au surplus, que les enfans que leurs parens ou la charité publique mettent en apprentissage pour servir sans salaire un certain nombre d'années au-delà du temps nécessaire pour apprendre, devenir presque toujours, par l'habitude d'être insalariés, des paresseux et de mauvais sujets quand les jours de leur engagement sont finis.

Je voudrais donc qu'après avoir choisi pour le service de l'état ceux des enfans des pauvres, élevés par les soins des hospices, les autres, parvenus en âge de travailler, fussent placés chez différens maîtres, soit laboureurs, soit artisans, pour y servir en qualité d'ouvriers salariés (car rien ne donne plus de goût pour le travail que l'intérêt), jusqu'à l'âge de majorité, où ils seraient libres d'aller gagner leur vie ailleurs. L'éducation domestique, en même temps qu'elle est plus saine, est plus propre à inspirer des sentimens généreux, que l'éducation en commun, parmi des êtres nés dans le malheur, et qui doivent nécessairement alors se communiquer leur situation et les idées humbles et serviles qui en résultent. Les maîtres seraient choisis parmi des pères de famille honnêtes, à qui on donnerait une prime pendant deux ans, en dédommagement du travail mal fait et des dégâts occasionés par leurs élèves; ils auraient sur ceux-ci toute l'autorité d'un père, et il naîtrait bientôt, de cette réciprocité de soins et de services, un attachement réel entre le maître et l'ouvrier. La même institution servirait aussi pour les mendians valides en état de travailler. On les distribuerait, selon leur aptitude, chez différens maîtres, qui auraient sur eux une autorité suffisante pour réprimer leurs mauvais penchans et corriger leur paresse, chez lesquels ils devraient rester au moins pendant cinq ans. On donnerait à ces différens ouvriers des livrets, sur lesquels leurs maîtres inscriraient la conduite qu'ils tiennent, et qui seraient examinés tous les mois par le magistrat de police du lieu. Leur désertion de chez le maître serait punie sévèrement, et le magistrat que je viens de nommer jugerait sommairement des plaintes qui s'élèveraient entre les maîtres et les ouvriers. Je ne crois pas que ces primes occasionassent plus de dépenses que les dépôts de mendicité actuels; du moins on aurait encore des citoyens, et des citoyens accoutumés à la vertu et au travail; ce qui est le plus sûr antidote de la mendicité; et la société aurait rempli son devoir, celui de procurer une existence à tous ses membres sans opérer leur dégradation.

Quant aux mendians incorrigibles et qui abhorrent le travail, la société ne leur doit plus rien. On pourrait essayer de les déporter, si on avait un lieu de déportation d'où ils ne pussent revenir, et où ils fussent forcés de changer de système pour ne pas mourir de faim: autrement, ils seraient con-

duits aux travaux forcés, aux termes de la déclaration royale du 8 août 1764. Les hôpitaux seraient destinés uniquement aux mendians infirmes et aux vieillards. Telle est l'idée sommaire de ce que j'exécuterais si j'en avais le pouvoir, pour extirper la mendicité.

Les gouvernemens sont les médecins des peuples, et leur plus belle tâche consiste à prévenir la misère publique, les crimes et les révoltes qui en sont la suite. Ils doivent calculer les moyens de subsistance d'après la population, la nature et la quantité des travaux; d'après le nombre des bras qu'ils doivent nourrir, les besoins et les demandes. Or, nous sommes bientôt arrivés à l'époque où cette population, qui s'accroît chaque jour par l'effet des progrès des diverses branches auxquelles est attachée la civilisation; que la population, dis-je, pressée de toute part sur le sol de notre vieille Europe, aura moins à s'occuper de ses rapports politiques que de ses moyens d'existence, ou, pour le dire après un auteur qui me paraît d'un grand sens, les économistes devront commencer par fonder le terrain, avant que les législateurs puissent y fonder leur ouvrage. Il ne suffit déjà plus aujourd'hui de dire à un pauvre qui mendie: *va-t'en travailler*, si, lorsqu'il répond : *donnez-moi du travail*, il nous est impossible de le faire. Il est aisé de comprendre que, pour que beaucoup d'arts et de métiers soient en activité, il faut un grand nombre de personnes qui en consomment les matériaux; mais si la nature de la population est telle que la masse des richesses soit tombée entre un petit nombre de mains qui cherchent encore à déposséder les moins riches, de manière à ne laisser à une grande multitude d'individus que l'air pour patrimoine, et leurs bras pour subsister, il en résultera que le travail et ses produits seront hors de toute proportion avec le nombre des demandeurs, et qu'avec la meilleure volonté, une partie de la population ne trouvera pas à s'occuper pour pourvoir à sa subsistance. L'on sait quels embarras ces causes et ces effets ont occasionés dans tous les temps; le parti que les anciens peuples et le moyen âge ont pris pour limiter la population d'une étendue donnée de pays, et pour la faire subsister; les ressources auxquelles l'Angleterre est obligée de recourir pour rétablir une sorte d'équilibre entre les riches et les pauvres, et pour faire écouler le produit immense de ses manufactures; il serait déplacé, dans un livre de la nature de celui-ci, de m'appesantir davantage sur cette matière : il doit me suffire d'avoir fixé l'attention sur le grand principe de la population, qui intéresse également les médecins, d'autant plus que nous avons vu plus haut que sa progression est, en France, d'une nature à devoir maintenir la mendicité si l'on ne trouvait pas

des moyens d'employer utilement le temps et les bras qui ne sont pas demandés par la culture des terres, dans leur régime actuel.

Je dis le régime actuel de l'agriculture en France, car je ne suis pas bien sûr qu'on fasse rendre à la terre tout ce qu'elle pourrait, et qu'un million d'hommes, au moins, ne puisse encore être employé à ce genre de travail : je connais beaucoup de marais qui pourraient être desséchés avantageusement, beaucoup de landes qui seraient exploitées avec profit, et qui sont désertes; le système des rotations et des prairies artificielles est encore peu connu dans plusieurs départemens, et celui de la jachère triomphe encore; j'ai souvent traversé la Champagne pouilleuse : j'ai gémi sur le sort de ses habitans, et je me suis dit chaque fois : « Au point où nous en sommes avec les sciences physiques, devrait-il encore y avoir *une Champagne pouilleuse ?* Ces champs crayeux ne devraient-ils pas être couverts de milliers de brouettes y charriant des terres pour faire des mélanges? Ne devrait-on pas décerner des prix annuels pour faire trouver les terres qui conviennent le plus, au lieu de les destiner à des recherches, savantes il est vrai, mais seulement utiles pour des êtres qui n'ont besoin de rien? » J'ai beaucoup loué, dans quelques articles de ce Dictionaire, M. Humphry Davy, pour sa lampe de sûreté et son cours de chimie appliquée à l'agriculture : c'est que j'aime que ceux qui ont quelque talent l'emploient à des choses utiles, au lieu de cette métaphysique dans laquelle nous retombons, qui n'est profitable qu'à ses auteurs, quoiqu'ils ne se comprennent pas toujours eux-mêmes. Des écoles pratiques d'agriculture sont nécessaires dans chaque département, pour élever à son plus haut point cette mère nourrice de la patrie; pour rétablir les bois, dont la ruine a opéré la dégradation des terres arables dans plusieurs cantons; pour reprendre ce beau projet de canaux d'irrigation générale, qui avait été conçu il y a une vingtaine d'années. La législation, en continuant à favoriser la subdivision des terres et à prohiber les substitutions, s'associera à la part glorieuse que doivent avoir les progrès de l'agriculture dans la diminution du nombre des mendians, et dans l'augmentation de celui des propriétaires, intéressés au maintien de l'ordre public.

Indépendamment des colonies, auxquelles on pourra toujours avoir recours pour l'écoulement de l'excédent de population (le globe étant assez grand pour nourrir quatre fois plus d'habitans), le commerce et les arts remplissent le vide que laisse la culture des champs. A leur égard, naît la réflexion que leur nature a bien changé depuis trente ans; ce qui fait qu'ils sont moins profitables à ceux qui les exercent, et que

néanmoins, puisqu'ils sont nécessaires pour faire vivre une grande population, l'autorité publique doit prendre des mesures fondées sur l'état actuel des choses, pour ne pas les rendre préjudiciables, au lieu d'être utiles. Il n'est personne qui ignore que les communications établies chez tous les peuples par les guerres de la révolution française, ont rendu commune l'industrie autrefois particulière à chaque nation; les arts et les métiers n'ont plus de secrets. Ceux des tissus de soie et de la dorure, par exemple, qui rendaient plusieurs pays tributaires de Lyon, ont été transportés dans ces pays mêmes, et par contre, les tissus de coton, l'acierie et la quincaillerie, que l'on allait chercher en Allemagne et en Angleterre, se font aussi bien en France maintenant que partout ailleurs; il en est de même de tous les autres ouvrages. On pouvait donc s'attendre à voir languir beaucoup d'ouvriers qui s'étaient opiniâtrés à continuer leur unique confiance dans une industrie qui n'avait plus que fort peu de demandes; mais aussi la conséquence naturelle que l'autorité publique doit tirer, ce me semble, de ce changement dans les choses, est de donner le plus de faveur possible à la libre circulation des matières premières qui servent à la nourriture de l'homme et à alimenter les arts, mais de défendre entièrement, et sous les peines les plus graves pour les fraudeurs, l'introduction d'une matière ouvrée, quelle qu'elle soit : les pays très-peuplés, tels que la France, verraient leur existence assurée par cette mesure, car il est plus que probable que de cette manière, le travail de huit millions, je suppose d'ouvriers, n'excédera pas les demandes journalières que sont obligés de faire les vingt-un millions que je suppose aussi avoir toutes leurs ressources dans l'agriculture. Une retenue faite aux ouvriers, dont le mode et la quantité seraient fixés par des dispositions législatives, les mettrait en même temps à l'abri de la misère, dans le temps des maladies et dans la vieillesse.

Mais puisque l'agriculture et les arts ne doivent être considérés que comme des moyens d'occuper utilement la plus grande population possible, il en résulte pareillement la conséquence qu'on doit user avec la plus grande modération des forces mortes, pour laisser assez d'emploi aux forces vives : sinon, qu'il faudrait ou diminuer la population, ou donner, comme en Angleterre, une haute-paye à tous les ouvriers qui n'auraient pas assez de travail; ce dont je doute que les autres nations soient en état de faire le sacrifice. *La maladie des machines* est une maladie à laquelle les gouvernemens doivent faire d'autant plus d'attention, que l'admiration et l'enthousiasme augmentent chaque jour à l'aspect de ces chefs-d'œuvre de l'industrie mécanique qui se multiplient à l'infini. Mais

lorsque cette impression est un peu calmée, et qu'on réfléchit aux conséquences des apparitions de ces machines dans la société humaine, on en est plus alarmé que réjoui; c'est du moins là ce que j'ai éprouvé depuis trente ans que je médite sur cet objet. Montesquieu avait déjà dit, il y a plus de cinquante ans, « que les machines dont l'objet est d'abréger l'art, ne sont pas toujours utiles. Si un ouvrage est à un prix médiocre, et qui convienne également à celui qui l'achète et à l'ouvrier qui l'a fait, les machines qui en simplifieraient la manufacture, c'est-à-dire, qui diminueraient le nombre des ouvriers, seraient pernicieuses; et si les moulins à eau n'étaient pas partout établis, je ne les croirais pas aussi utiles qu'on le dit, parce qu'ils ont fait reposer une infinité de bras, qu'ils ont privé bien des gens de l'usage des eaux, et ont fait perdre la fécondité à beaucoup de terres. » (*Esprit des Lois*, l. XXIII, ch. XV.) J.-J. Rousseau a dit, ce me semble, quelque part la même chose; et, de nos jours, personne n'a fait plus judicieusement l'inventaire du bien et du mal que procurent ces inventions, qui substituent la puissance physique ou mécanique à la main de l'homme, que le professeur Pictet, de Genève, dans ses Considérations sur l'influence économique des machines à vapeur et autres. Ce savant a démontré, sans réplique, que, pour l'avantage de fournir aux consommateurs à meilleur marché, et en général mieux fabriqués (mais, à mon avis, d'une moindre durée), certains articles de nécessité, de luxe et de superflu, et pour celui d'enrichir promptement les inventeurs des machines et ceux qui trafiquent de leurs produits, ces inventions paralysent les ressources d'un très-grand nombre de familles, produisent des *pertes sèches* aux marchands des mêmes objets antérieurement fabriqués, diminuent prodigieusement le nombre des acheteurs dans le pays même où l'on fabrique, parce que l'ouvrier, qui ne gagne que peu ou rien, est hors d'état d'acheter même ce qui est à bon marché; qu'elles produisent la démoralisation des habitans des pays frontières, par la contrebande, suite nécessaire et inévitable des appâts que présente le bas prix de leurs produits; qu'elles excitent une guerre sourde, de nation à nation, au milieu de la paix, par l'envie et la jalousie qu'elles font naître, et par les entraves sans fin qu'on met sur les frontières pour les communications; enfin, M. Pictet a démontré, par l'échelle d'augmentation de la taxe pour l'entretien des pauvres dans le pays où il y a le plus de machines, ce que nous avons rapporté d'après lui à l'article précédent, que si, dans la réalité, la richesse industrielle s'y accumule, c'est pour un nombre d'individus peu considérable, comparativement à la masse de la nation; ce qui n'est certainement pas ce que les hommes ont droit d'attendre des institutions sociales.

Il est cependant certaines conditions dans lesquelles le résultat de l'emploi des machines serait moins déplorable : ce sont celles où les inventeurs ou entrepreneurs auraient cherché à adoucir par certaines compensations, quelquefois même à faire disparaître quelques-uns des graves inconvéniens qu'entraîne dans une grande société l'adoption du système manufacturier, lorsque, dit M. Pictet, on s'y jette tête baissée, qu'on l'embrasse dans toute sa sécheresse commerciale, et dans tout l'égoïsme, tant individuel que national, qui l'accompagne presque toujours. Un bel exemple de ces correctifs se trouve dans l'immense filature établie à New-Lanarx, entre Edimbourg et Glasgow, principalement dirigée par M. R. Owen. Là, une population d'environ 2400 individus, dont 1500 ouvriers, aide à la rivière Clyde, employée presque entière comme principe moteur, à filer en un jour, au moyen de cent mille bobines tournant à la fois, une longueur de fils de coton qui, mis bout à bout, ferait deux fois le tour du globe. M. Owen a réuni dans le village que composent les habitations de la population de sa manufacture, toutes les institutions et tous les avantages économiques propres à rendre heureux tous les membres de la famille de ses ouvriers, à les mettre à l'abri du besoin dans leur vieillesse, et à leur conserver la santé (*Bibliothèque universelle*, cahiers de septembre et d'octobre 1818). Mais combien ces exemples ne sont-ils pas rares, et d'ailleurs on ne peut les trouver que chez des êtres privilégiés, qui, à la prérogative de jouir d'une fortune colossale, joignent encore le bon esprit de diriger leurs méditations vers le plus grand avantage de la société, en même temps que vers le leur propre. Hors de ces circonstances, il me paraît évident que la préférence qu'on donnerait aux forces mortes sur les forces vives, serait opposée à la raison dans un pays d'une grande population, tel que la France, et je forme des vœux pour que *la maladie des machines* ne parvienne pas à s'y inoculer avec la même fureur que chez nos voisins d'outre-mer.

§. IV. *Maladies propres aux mendians, et maladies qu'ils occasionent.* L'habitude de la nudité, de la malpropreté, de passer la vie exposé à l'air et à toute l'inclémence des saisons; de coucher dans les étables, dans des lieux humides, et partout où l'on se trouve; enfin, le défaut d'usage du linge, des bains et des différens moyens par lesquels même le commun des hommes se débarasse de la crasse causée par la sueur et la transpiration, produisent le plus souvent chez les mendians, en même temps qu'ils sont des nids d'insectes, diverses maladies de peau. Dans le temps où la lèpre et l'éléphantiasis étaient plus communs, les pauvres et les mendians en étaient spécialement infectés, et elles ne sont même pas rares encore chez

cette classe d'hommes. La gale leur est, à plus forte raison, familière et comme naturelle, et quand on passe à côté d'eux, on sent une odeur mélangée d'aigre et de fade, propre à la mendicité. Les pous sont, comme nous venons de le dire, leurs hôtes naturels, et même d'une espèce plus grosse, plus longue et plus blanche, que chez les hommes qui observent les règles de la propreté : ils en sont d'ailleurs peu incommodés; mais il est dangereux de passer à côté d'eux, quand ils sont rassemblés à la porte d'un couvent ou d'un séminaire, pour attendre la soupe : les gueux, comme s'ils étaient alors dans leur domaine, parfaitement indépendans de la fortune, deviennent plus insolens, et jettent quelquefois des pincées de ces insectes sur les passans.

Ces considérations font un devoir aux administrateurs des dépôts de mendicité, de faire dépouiller à la porte, avant de les laisser entrer, les pauvres qui leur arrivent, de les faire raser dans toutes les parties poilues, laver, nettoyer avec une eau de savon, et leur faire passer la gale, s'ils en sont infectés, pour qu'ils ne portent pas leurs ordures et leurs infirmités dans l'établissement. Les mêmes précautions doivent être prises lorsqu'on conduit les mendians dans les maisons d'arrêt, pour qu'ils n'infectent pas les autres prisonniers, et même à plus forte raison parce que ce sont déjà là des habitations sales, peu soignées, peu aérées, dans lesquelles l'arrivée de corps impurs, exhalant des vapeurs nauséabondes, peut facilement devenir l'occasion de ces fièvres terribles qui s'observent si fréquemment dans les prisons.

Mais cette continuelle exposition à l'air de la peau des mendians; cette espèce, pour ainsi dire, de tannage qu'elle éprouve, produit des modifications particulières, d'où résultent quelques changemens dans la marche des lois physiologiques, et divers phénomènes pathogéniques; cette peau perd de sa sensibilité, devient imperspirable et très-dure : de là arrive que les mendians n'éprouvent aucune douleur à l'application réitérée de plantes âcres, avec lesquelles ils cherchent à se procurer des plaies pour intéresser la commisération publique. Pendant vingt-cinq ans que j'ai été employé dans les hôpitaux, j'ai traité beaucoup de ces misérables, et je les ai vus presque insensibles à l'application des vésicatoires. L'imperspirabilité cutanée fait que la plupart des mendians sont gras, quoique avec un mauvais régime, d'une graisse pourtant jaunâtre, ferme et granulée. Ce régime les rend naturellement cacochymes, et accumule chez eux les sérosités, sans cependant les garantir des phlegmasies des organes internes. J'en ai vu plusieurs périr de la dysenterie et de l'inflammation des viscères du bas-ventre; ce qui doit être souvent une conséquence du défaut de trau-

spiration. Chose remarquable chez des êtres aussi insoucians! les mendians sont très-sujets à périr d'apoplexie : les œuvres d'anatomie pathologique de Morgagni et de Lieutaud en fournissent plusieurs exemples, et j'ai également rapporté dans mes recherches sur cette maladie, des observations qui me sont propres, recueillies aux hôpitaux de Marseille et de Martigues. Ils finissent aussi par tomber dans la démence et dans un état complet de stupidité et d'insensibilité.

Les repaires humides, sales et renfermés où les gueux se réunissent en nombre pour passer la nuit et les jours pluvieux, procurent à leurs habitans des maladies scorbutiques, qui en moissonnent plusieurs, et auxquelles ils ont toujours plus ou moins de dispositions. Ils donnent aussi naissance aux fièvres gastriques-vermineuses, muqueuses, ataxiques, adynamiques; plusieurs mendians heureux dans leur industrie font très-bonne chère, ce qui les soutient contre la violation des autres règles de l'hygiène; mais il en est qui sont moins heureux et qui souffrent de la faim de temps à autre, d'autres qui, tourmentés de la passion de l'avarice, vendent les bons alimens qu'on leur donne, et se nourrissent des débris de cuisine déposés aux coins des rues. Le sang des uns et des autres est appauvri, dépourvu de vigueur, et ils sont facilement frappés d'ataxie à la moindre occasion. Les analeptiques et les excitans diffusibles, employés avec prudence, et alternés avec les évacuans des premières voies, sont ici les moyens les plus efficaces; mais il réussissent rarement, parce que la vie épuisée de longue main ne se répare plus; on la voit finir comme une lampe qui s'éteint. J'ai donné entre autres des soins à une femme âgée de cinquante ans qui avait gagné assez d'argent, en mendiant son pain et en le vendant, pour lever une petite boutique. Elle avait continué à ne vivre que des trognons et des feuilles de choux, et autres débris qu'elle ramassait dans les rues, dont elle vendait même encore une partie pour nourrir les bestiaux : elle fut prise enfin d'une fièvre ataxique, dans laquelle elle conservait sa présence d'esprit, mais où le pouls et la respiration se faisaient à peine remarquer : on lui administra le viatique, et la malade, observant durant la cérémonie qu'il y avait deux cierges allumés, ordonna d'en éteindre un, parce que l'autre suffisait. Elle mourut une heure après, laissant 40,000 francs en diverses espèces, qu'on trouva dans ses haillons et dans ses vieux meubles.

L'hydropisie est encore une maladie fort commune parmi les mendians, et leurs enfans sont très-sujets à l'hydrocéphale et à l'hydrorachis : quelques auteurs avaient cru que ces têtes monstrueuses des enfans des gueux provenaient d'un procédé artificiel employé pour leur souffler de l'air dans le tissu cellu-

laire. Je ne nierai pas que cette cruauté ne puisse être exercée; mais le fait est que je n'ai trouvé nulle part autant d'hydrocéphales que chez les enfans des pauvres mal logés, mal nourris, et mal garantis du froid.

On s'inquiette fort peu, au surplus, des maladies et de la mort des mendians auxquelles eux-mêmes portent un œil indifférent : la médecine seule (*Voyez* MÉDECINE DES PAUVRES, t. XXXI, p. 524) s'occupe de leurs maux et les accompagne de ses bienfaits jusqu'à la dernière heure. Mais les préjudices qu'ils peuvent porter à la santé publique par leurs maladies vraies ou simulées, par leurs rassemblemens, par leur malice ou leur imprévoyance, ont une importance qui doit fixer l'attention générale. Nous avons déjà exposé aux articles *impressions* et *malades* de ce Dictionaire, et en d'autres endroits, combien les scènes hideuses que les mendians s'efforcent de produire sur les places publiques, peuvent nuire aux femmes enceintes, aux enfans, aux personnes valétudinaires, ou dont la mobilité nerveuse est extrême. Croit-on que dans la saison rigoureuse, ou durant les longues pluies qui obligent ces rebuts de la nature humaine de s'agglomérer dans des lieux bas et resserrés, il ne puisse se produire parmi eux, ainsi qu'il a déjà été dit plus haut, les mêmes élémens des contagions, que dans les prisons et dans les camps? Et si des prisonniers conduits à l'audience ne paraissant pas malades, ont pu infecter les juges et les spectateurs, si nous avons vu nous-mêmes dans les deux épidémies de Nice, en l'an III et en l'an VIII, des officiers municipaux et des commissaires des guerres frappés de la contagion, pour avoir distribué des billets de logement et des feuilles de route, quoique se tenant à distance, et séparés des soldats par une barrière : pensera-t-on que l'atmosphère et les émanations d'une troupe de mendians qui sortent récemment de leur antre, soient absolument sans danger? Dans les disettes, dans les siéges, dans toutes les calamités publiques, les mendians sont un poids dont on ne sait que faire : le sens commun ne dit-il pas d'ailleurs que des gens couverts de haillons, et qui ramassent tout ce qu'on jette dans les rues, sont nécessairement les colporteurs des maladies contagieuses, épidémiques et épizootiques? Ainsi, que ce soit directement de leurs corps impurs que sortent les maladies, ou qu'ils n'en soient que les conducteurs, leur présence est également dangereuse; les mendians eurent une très-grande part à la production de la cruelle épidémie de Naples, de 1764, décrite par Sarcone : comme dans cette heureuse patrie des fainéans, les campagnes avaient été un peu moins fertiles cette année-là, les mendians arrivaient par centaines aux portes de la ville; bientôt une maladie éclata parmi les gens du bas peuple et les habitans des quartiers po-

puleux et malsains, gagna insensiblement la classe aisée des citoyens, et se répandit en exerçant les plus grands ravages dans tous les quartiers, excepté dans les couvens de religieuses, où elle ne régna presque pas. En vain fut-il arrêté dans la suite d'éloigner de la capitale le plus grand nombre possible des mendians qui l'inondaient : le mal était fait, et c'était vouloir le répandre dans les campagnes, puisqu'il fut reconnu qu'il était inutile d'abandonner la ville pour éviter la maladie, et que peu de jours après le départ le mal se déclarait, ce qui prouve qu'on portait avec soi la contagion.

Si nous ajoutons à ces dangers celui du feu, dont les mendians ont souvent été une occasion dans les lieux où ils reçoivent l'hospitalité, nous aurons completté le tableau des maux que produit la mendicité ; tableau bien propre à fixer l'attention publique sur cette calamité plutôt factice que naturelle, à déterminer ceux à qui la Providence a confié le sort des nations, à dispenser les biens de la terre et de l'industrie de manière à ce que chaque membre de la société puisse se procurer sa subsistance ; enfin, à éclairer sur le choix des véritables malheureux qui ont droit à la constante sollicitude des cœurs sensibles et bienfaisans ! (F. E. FODÉRÉ).

MÉNESPAUSIE, s. f., de μηνης, mois, et de παυσις, cessation; cessation des règles : expression que M. le docteur Gardanne propose de substituer aux périphrases : cessation des règles, temps critique, âge de retour, etc., dans son ouvrage intitulé *Avis aux femmes qui entrent dans l'âge critique.* (F. V. M.)

MÉNIANTHE, s. m., *menianthes*, Lin. ; genre de plantes dicotylédones, dipérianthées, de la famille naturelle des gentianées, de la pentandrie monogynie de Linné.

Calice monophylle, partagé en cinq divisions profondes ; corolle infondibuliforme ou presque en rond, à cinq lobes barbus en dedans ; cinq étamines portant des anthères bifides à leur base ; un style à stigmate bi ou trilobé ; une capsule uniloculaire, à deux valves, sur le milieu desquelles sont attachées les semences : tels sont les caractères de ce genre.

Le ménianthe trifolié, ou trèfle d'eau, *menianthes trifoliata.* L., *trifolium fibrinum* ou *palustre* des officines, croît dans les lieux marécageux de l'Europe et de l'Amérique septentrionale.

C'est une des plantes qui contribuent le plus à la décoration des marais, et qui mérite d'être introduite dans les eaux des jardins paysagers. Ses fleurs blanches, tendrement pourprées au dehors, disposées en bouquets élégans, sont, au printemps, de l'effet le plus agréable.

La tige ou hampe droite qui les porte, haute d'environ un pied, naît, ainsi que les feuilles, d'une longue souche qui

rampe sur le sol. Trois folioles ovales, obtuses, longues de deux à trois pouces, glabres, entières, un peu ondulées en leur bord, composent les feuilles.

Le ménianthe ne fut point inconnu des anciens : Théophraste (*Hist.* IV. II) le désigne sous le nom de μηνανθος que lui ont rendu les modernes. Ce nom, formé de μηνη, lune, mois, et d'ανθος, fleur, rappelle la propriété emménagogue qu'on lui attribuait dès-lors. Pline le compte parmi les *trifolium*. Il doit le nom de *trifolium fibrinum* ou *castoris* à son habitation dans l'eau des marais, où se plaît aussi le castor (*castor fiber*), auquel il sert, dit-on, de nourriture.

A une odeur faible, mais peu agréable, le ménianthe joint une amertume extrême qu'il communique facilement à l'alcool et à l'eau. Le sulfate de fer, en noircissant sa décoction, annonce un principe astringent. Un peu d'huile essentielle, une substance gommo-résineuse amère et sensiblement acide, sont les principaux matériaux qu'y découvre en outre l'analyse.

Le ménianthe offre à la médecine un tonique énergique, employé dans un grand nombre de maladies. Il est un des végétaux indigènes dont l'action fortifiante sur l'estomac est la plus marquée; il peut même, si on le donne à dose trop forte, l'irriter de manière à produire un effet purgatif accompagné de douleurs abdominales; c'est ce qu'on a vu résulter chez certains individus, de l'ingestion de deux ou trois scrupules de cette plante en poudre. Quelquefois elle cause le vomissement.

Le scorbut est une des affections dans lesquelles le ménianthe a été le plus vanté et le plus usité. On cite nombre d'exemples de cette maladie, simple ou diversement compliquée, guérie avec le suc de cette plante, ou sa décoction dans la bière ou dans l'eau; elle est, dans certains cantons de l'Angleterre, un remède domestique parmi les paysans contre des éruptions scorbutiques auxquelles ils sont sujets au printemps. On assure n'en avoir pas fait moins utilement usage à l'extérieur sur des ulcères de la même nature et autres.

La réputation anti-arthritique du trèfle d'eau n'est pas moins brillante. Administré intérieurement ou en topique, on prétend l'avoir vu guérir, ou soulager du moins les accès de goutte atonique. Boerhaave, qui l'avait éprouvé sur lui-même, en fait l'éloge.

Le ménianthe a été employé aussi comme fébrifuge, comme anthelmintique, et il paraît avoir plus de droits à ces titres qu'à ceux de diurétique, d'emménagogue, de fondant, qu'on lui a souvent accordés.

L'hydropisie, les scrofules, l'ictère, les obstructions abdominales, l'hypocondrie, la paralysie, la phthisie, les dartres

et autres maladies cutanées, sont du nombre des affections contre lesquelles on l'a préconisé. Mais à quoi bon alonger cette liste de maladies de toutes classes, où la plante dont nous traçons l'histoire médicale ne peut offrir que des secours bien douteux ou bien faibles? Si le ménianthe a pu être utile dans quelques cas de ce genre, c'est par les propriétés qui lui sont communes avec les toniques amers en général. Il possède sans doute ces qualités dans un degré notable; mais ce n'en est pas assez pour justifier les louanges outrées que lui prodiguent Frank, Willis et autres, et la renommée dont il jouit en certains pays, où il passe pour une sorte de panacée.

A la vertu tonique du ménianthe paraît se joindre quelque chose d'un peu irritant qui doit rendre réservé sur son emploi à l'égard des individus dont la sensibilité est extrême, ou dans les maladies accompagnées d'une vive irritation. Quelques praticiens ont remarqué qu'à haute dose il cause quelquefois l'enrouement, et rend la respiration difficile, qu'appliqué sur des ulcères il peut également déterminer le gonflement inflammatoire de la partie.

Réduit en poudre, le ménianthe peut se prescrire jusqu'à la dose d'un scrupule; mais il vaut mieux l'employer dans l'état frais. La racine se donne en décoction de deux gros à demi-once par pinte d'eau. Dans une pareille quantité d'eau, de bière, ou de tel autre liquide qu'on juge convenable, on met souvent en infusion une demi-once ou une once de feuilles. Le suc s'administre de deux à trois onces, l'extrait d'un scrupule à un gros. L'essence de ménianthe, dont la dose était de quelques gouttes, est inusitée.

Malgré l'amertume du ménianthe, la disette a, dit-on, forcé quelquefois les habitans des pays du Nord de recourir au mélange de sa racine, qui paraît contenir un peu de fécule, avec la farine, pour en faire de mauvais pain; ils s'en servent aussi à défaut de fourrage pour nourrir les animaux domestiques. La plupart ne rejettent pas cette plante dans les pâturages, on assure même qu'elle guérit les brebis phthisiques. En Suède et en Angleterre, on l'emploie souvent dans la préparation de la bière au lieu de houblon.

Le *menianthes nymphoïdes* de Linné, qui, par la couleur de ses fleurs et par ses feuilles arrondies et nageantes à la surface des ruisseaux, représente en effet, en petit, comme son nom l'indique, le nénuphar jaune (*nymphæa lutea*), était, pour Tournefort, le type d'un genre particulier rétabli par beaucoup de botanistes sous le nom de *villarsia*.

C'est une jolie plante, d'une saveur amère, probablement un peu tonique, quoique certains auteurs la citent comme rafraîchissante et adoucissante; elle est tout à fait inusitée.

Une amertume, une propriété tonique plus marquées se retrouvent, au rapport des voyageurs, dans le ménianthe ou *villarsia ovata* qui croît au cap de Bonne-Espérance.

J. FRANCKE (Francus), *Trifolii fibrini historia*; in-8°. *Francof.* 1701.
(LOISELEUR-DESLONGCHAMPS et MARQUIS)

MÉNINGÉE, s. f. *Voyez* PHRÉNÉSIE. (MONFALCON)

MÉNINGE, s. f., *meninx*; membrane en général; nom que les anatomistes donnent aux membranes qui enveloppent le cerveau; la dure-mère, la pie-mère et l'arachnoïde, autrement la méninge, la méningine et la méningète (Ch.).

Jadis les médecins arabes avaient imaginé que les enveloppes de l'encéphale accompagnaient les nerfs dans toute leur distribution, et que, parvenues à leurs dernières ramifications, elles formaient, en s'épanouissant, les diverses membranes du corps : ainsi, d'après cette idée hypothétique, ils regardèrent les enveloppes de l'encéphale comme les membranes *mères* ou productrices de toutes les autres, et les distinguèrent sous les noms de *dure-mère* et de *pie-mère*, dénominations ridicules que la routine a conservées. Il est à remarquer que les anciens ne connaissaient pas l'arachnoïde, dont la découverte est due aux modernes.

Dure-mère. Cette membrane est fibreuse; elle tapisse la partie interne des os du crâne auquel elle sert de périoste intérieur; des tumeurs fongueuses naissent quelquefois à sa surface. *Voyez* DURE-MÈRE.

Arachnoïde. Elle est intermédiaire entre la précédente et la pie-mère; elle est séreuse et présente deux feuillets, dont l'un tapisse la face interne de la dure-mère, et l'autre recouvre la face externe de la pie-mère; elle envoie un prolongement dans les ventricules du cerveau; son usage est de sécréter un liquide séreux qui est absorbé à mesure qu'il est exhalé; son accumulation constitue l'hydrocéphale (*Voyez* ce mot). Son inflammation est connue sous le nom d'arachnoïdite, de phrénésie. *Voyez* ARACHNOÏDE, t. II, p. 263; et PHRÉNÉSIE.

Pie-mère. Cette membrane est formée par un tissu cellulaire lamelleux dans lequel se ramifient toutes les artères du cerveau, avant de pénétrer sa substance. Il semble que la nature, en ne laissant introduire que des vaisseaux capillaires dans l'encéphale, ait voulu ménager cette masse délicate, qui aurait été peut-être trop fortement ébranlée par les secousses que les troncs artériels auraient pu lui imprimer. *Voyez* PIE-MÈRE.

L'usage commun de ces trois membranes est d'envelopper le cerveau et de le prémunir contre les corps extérieurs lorsqu'un accident a détruit une partie des os du crâne. (M.P.)

MÉNINGÉS (vaisseaux). L'artère méningée est une branche fournie par la maxillaire interne, derrière le col du condyle de la mâchoire inférieure; elle est assez volumineuse. Cachée à son origine par le muscle ptérygoïdien externe, elle remonte presque verticalement jusqu'au trou sphéno-épineux par lequel elle s'introduit dans le crâne; dans ce trajet elle ne fournit quelquefois point de rameaux, d'autres fois elle envoie des ramuscules aux parties voisines. Parvenue dans le crâne et placée audessous de la dure-mère, la méningée donne quelques rameaux à la portion de cette membrane qui tapisse la fosse temporale interne et les nerfs trijumeaux. Parmi les filets qu'elle fournit, on en remarque deux, dont l'un supérieur pénètre par l'hiatus de la face supérieure du rocher dans l'aqueduc de Fallope, et s'anastomose avec la stylo-mastoïdienne; l'autre, inférieur, s'introduit dans le conduit du muscle interne du marteau, et se distribue à ce muscle. Quelques autres s'introduisent dans le tympan par de petites ouvertures particulières, et se distribuent à la membrane muqueuse. Ensuite la méningée se divise en deux branches inégales : l'antérieure, plus volumineuse, se dirige obliquement en avant et en haut, gagne l'angle inférieur du pariétal, et se place dans la gouttière ou le canal qui s'y observe; elle se divise en plusieurs rameaux qui se distribuent dans l'épaisseur de la dure-mère. La branche postérieure, plus petite, remonte sur la portion écailleuse du temporal et sur le pariétal, et se subdivise en rameaux qui se répandent sur la dure-mère. Tous ces vaisseaux saillans à l'extérieur de la dure-mère, sont logés dans les sillons qu'on remarque sur les os du crâne, ensorte que l'inspection seule de ces sillons indique exactement la distribution artérielle. La veine méningée suit le même trajet.

Après l'opération du trépan, lorsque soupçonnant un liquide épanché dans la cavité de l'arachnoïde, on fend crucialement la dure-mère, il faut avoir soin de ménager le tronc de la méningée et ses principaux rameaux. Si sa lésion avait lieu, on pourrait, pour arrêter l'hémorragie, comprimer de dedans en dehors, c'est-à-dire appliquer le vaisseau sur la face interne des os du crâne, au moyen d'un instrument, d'une spatule, par exemple, que l'on introduirait par l'ouverture faite au crâne, et que l'on maintiendrait pendant quelques heures.

Quelques auteurs disent avoir observé des anévrysmes de l'artère méningée dans l'intérieur du crâne. Une pareille altération ne peut être reconnue qu'après la mort. (M. P.)

MÉNINGO-GASTRIQUE, adj.; *meningo-gastricus*, membrane de l'estomac. M. le professeur Pinel a imposé le nom de *méningo-gastrique* à la fièvre bilieuse, parce qu'il pense

avec raison que son siége a lieu dans la membrane muqueuse de l'estomac, du duodenum et de leurs dépendances. Nous ne traiterons pas ici de la fièvre bilieuse, qui a déjà été décrite dans cet ouvrage (*Voyez* l'article FIÈVRE); nous remarquerons seulement que souvent on confond des gastrites avec des fièvres bilieuses, méprise qui produit des accidens très-graves. Pour éviter l'erreur, on peut s'éclairer des données suivantes : lorsque la langue est rouge, la peau brûlante et mordicante au toucher, la soif et la fièvre vives, il faut s'abstenir des vomitifs, quoique la bouche soit mauvaise, qu'il y ait perte d'appétit, envies de vomir et même vomissemens; dans ce cas, il faut se borner aux boissons délayantes, légèrement acidulées, à l'eau de groseille, à la limonade cuite, à l'orgeat, etc. On ne doit recourir à l'émétique que lorsque la langue est blanche et couverte d'un enduit muqueux, la bouche pâteuse, la peau humide et la fièvre peu marquée.

Nous allons nous permettre quelques réflexions pratiques sur la membrane muqueuse de l'estomac que M. Broussais regarde comme très-souvent atteinte d'inflammation. La couleur ordinaire de cette membrane, désignée par les auteurs sous les noms de *villeuse*, *fongueuse*, *veloutée*, *muqueuse* ou *folliculeuse*, est, suivant Bichat, en général rougeâtre, mais fort variable sur divers points; elle offre plus souvent, dans le détail, un aspect marbré. La tunique veloutée, dit M. le professeur Boyer (*Traité d'anatomie*, t. IV, p. 336), est molle, d'une couleur grisâtre tirant un peu sur le jaune et le rouge; mais cette couleur présente beaucoup de variétés, non-seulement dans les différens sujets, mais dans les divers points de la surface interne de l'estomac. Le grand nombre de vaisseaux qui se distribuent dans cette tunique, lui donne souvent une couleur pourprée obscure; c'est à quoi il faut faire la plus grande attention, lorsqu'on est chargé de faire l'examen des corps des personnes que l'on soupçonne mortes de poison. On ne peut douter que ces vaisseaux nombreux, tant artériels que veineux, puissent s'engorger à la suite de plusieurs causes. Ainsi, dans les anévrysmes du cœur, les maladies du poumon, enfin, dans tous les cas où il y a obstacle à la circulation et à la respiration, il est certain que le sang, ne pouvant arriver librement au cœur et aux poumons, est obligé de refluer vers les organes voisins, tels que le foie, l'estomac, etc., et doit donner une couleur rouge à ces organes : c'est ce que l'ouverture de beaucoup de cadavres nous a démontré plusieurs fois. Doit-on alors conclure que ces organes qui offrent de la rougeur soient véritablement enflammés? Nous ne le pensons pas, puisque, pendant la vie, ces organes n'ont offert aucun des symptômes qui caractérisent ordinairement leur inflammation. En

général, il nous semble que la rougeur d'une membrane muqueuse ne doit être regardée comme signe d'inflammation, que lorsqu'elle est un peu étendue, et que, pendant la vie, on a remarqué des symptômes qui pouvaient dénoter l'état inflammatoire de cette membrane. Si l'on ne fait pas cette distinction importante, on s'expose à ne voir partout que des inflammations, qui, quoique très-fréquentes, sont loin d'exister toujours et dans tous les cadavres. Bichat n'observe-t-il pas, dans plusieurs endroits de son Anatomie générale, que la couleur des tissus et des viscères varie suivant l'état de gêne de la respiration au moment de la mort? Ce n'est qu'après un grand nombre d'ouvertures cadavériques, que nous avons embrassé cette opinion, que nous soumettons d'ailleurs au jugement des médecins cliniques.

La membrane muqueuse de l'estomac peut s'ulcérer, nous en avons observé quelques exemples : ces ulcérations ne sont pas très-rares à la suite de l'empoisonnement par les acides sulfurique et nitrique. Quelquefois l'ulcération fait des progrès en profondeur et perfore l'estomac. M. le professeur Chaussier a vu cette maladie chez les femmes en couche; des auteurs allemands disent l'avoir observée sur des enfans. Cette lésion dépend-elle de l'activité du suc gastrique? Les causes et les symptômes de cette maladie, qui est constamment mortelle, ne sont pas encore exactement connus. A l'autopsie, on ne trouve des altérations que dans l'estomac dont la membrane muqueuse est d'une couleur verdâtre, et dont la grosse extrémité est percée par une ouverture qui est mollasse à son contour; les matières alimentaires s'épanchent par cette issue dans l'abdomen. L'estomac peut encore être perforé à la suite du cancer (*Voyez* ce mot); mais alors il contracte avec les parties voisines des adhérences qui s'opposent à tout épanchement.

Il peut naître, à la surface de la membrane muqueuse de l'estomac, des tumeurs qui ont quelque analogie avec les polypes des fosses nasales, de l'utérus, etc. Le docteur Bricheteau a vu, dans l'estomac d'une vieille femme, huit excroissances pédiculées qui lui parurent de la nature des polypes durs (Cruveilhier, *Anatomie pathologique*, tom. 1, pag. 390). Une femme, âgée de 64 ans, entra à l'Hôtel-Dieu dans le mois d'avril 1817, pour se faire traiter d'une diarrhée à laquelle elle était très-sujette; elle avait éprouvé quelques vomissemens : mais elle se plaignait alors de douleur dans le ventre, et surtout à la région épigastrique; la malade fut atteinte de symptômes adynamiques, et mourut. A l'ouverture du cadavre, on trouva l'estomac un peu rétréci, et contenant, dans sa cavité, une tumeur alongée, cylindroïde, naissant près de l'orifice œsophagien, ayant six pouces d'étendue et un demi-pouce de

diamètre, s'engageant dans le pylore et faisant dans l'intérieur du duodénum une saillie d'environ dix-huit lignes. Au premier aspect, cette tumeur paraissait être le pénis d'un homme, et chacun en la voyant eut d'abord cette idée. Elle était recouverte par la membrane muqueuse de l'estomac, et offrait à son sommet une teinte violacée et brunâtre; son tissu dense, manifestement organisé, se laissait déchirer sans beaucoup d'efforts, et ressemblait par sa composion à celui de certaines tumeurs polypeuses du vagin ou de l'utérus. Ce fait remarquable a été relaté avec beaucoup de détails, par M. le docteur Breschet, dans le n°. v des Bulletins de la faculté de médecine de Paris, 1817.

Nous ne parlerons pas ici de la gastrite, du carcinome de l'estomac, etc., ces maladies ayant déjà été décrites. *Voyez* CANCER, GASTRITE. (M. P.)

MENINGO-PHYLAX, s. m., *meningophylax*, *custos meningis*, mot à mot gardien des méninges : instrument de chirurgie qui sert à garantir les membranes du cerveau lorsqu'on a percé les os du crâne par l'opération du trépan. Cet instrument est semblable au couteau lenticulaire, excepté que sa tige est un cylindre exactement rond et sans aucun tranchant. La lentille, qui est située horizontalement à son extrémité, doit être très-polie pour ne pas blesser la dure-mère. L'usage de cet instrument est d'enfoncer un peu, avec sa lentille, la dure-mère, et de ranger la circonférence du sindon sous le trou fait au crâne par la couronne du trépan. De nos jours, les chirurgiens se servent rarement de cet instrument. *Voyez* TRÉPAN. (M. P.)

MÉNISPERMÉES, *menispermeæ* : famille de plantes dicotylédones et à périanthe double. En voici les caractères différentiels, tels que les donne M. Decandolle dans le vaste et savant ouvrage dont il vient de publier le premier volume, sous le titre de *Regni vegetabilis systema naturale*.

Fleurs unisexuelles (peut-être par avortement?); folioles calicinales et pétales caducs, en nombre défini. Dans les fleurs mâles, étamines le plus souvent monadelphes, tantôt opposées et égales en nombre aux pétales, tantôt beaucoup plus nombreuses. Dans les fleurs femelles, plusieurs ovaires, supérieurs, ordinairement libres, quelquefois adhérens entre eux : semences comprimées et en croissant, contenues le plus souvent dans un drupe bacciforme. C'est à cette forme des graines que le genre *menispermum* et toute cette famille, dont il est le type, doivent leur nom, formé de μηνη, lune, et σπερμα, semence.

Les ménispermées sont des arbrisseaux grimpans, à feuilles alternes, mucronées et sans stipules, qui, dans les forêts, en-

tourent les arbres des nombreuses circonvolutions de leurs tiges sarmenteuses : toutes sont exotiques. La plupart habitent dans les contrées chaudes de l'ancien et du nouveau monde.

Les anonées, les berbéridées, les sterculiacées, sont les familles avec lesquelles celle des ménispermées présente le plus d'affinité. Il s'en faut beaucoup que cette dernière, dont Linné ne connut que dix espèces, et qui se compose aujourd'hui de plus de quatre-vingt, soit encore parfaitement connue. Les fleurs de ces plantes, très-petites et sujettes à varier par avortement ou par adhérences d'organes, ont besoin d'être observées, dans leur pays natal, avec plus d'exactitude qu'elles ne l'ont été jusqu'ici.

Les racines et les tiges âgées des ménispermées sont en général amères, toniques, excitantes. Les semences de la plupart sont âcres et enivrantes.

Parmi les espèces du genre *menispermum*, coupé en deux (*menispermum* et *cocculus*) par M. Decandolle, le ménisperme du Canada est souvent cultivé dans nos jardins, où on en forme des berceaux impénétrables aux rayons du soleil. On y cultive également celui de Virginie, plus sensible au froid, dont les fleurs sont agréablement odorantes, et dont les nombreuses grappes de fruits rouges sont, dans les forêts marécageuses de sa patrie, l'ornement des grands arbres, jusqu'au sommet desquels il s'élève.

Le *menispermum cocculus*, L. (*cocculus lacunosus* et *cocculus suberosus*, Dec.), dont les fruits sont connus sous le nom de coque du Levant, est une des espèces les plus marquantes et les plus anciennement connues de ce genre. L'histoire de ce ménisperme a déjà été traitée dans ce Dictionnaire (*Voyez* COQUE DU LEVANT); mais nous devons faire connaître ici le résultat des essais de MM. Boullay et Orfila, publiés depuis l'impression de cet article.

Par une analyse, faite avec soin, de la semence de coque du Levant, séparée du péricarpe ligneux qui l'enveloppe, M. Boullay a reconnu qu'elle contient :

1°. Moitié environ de son poids d'une huile fixe, concrète, de consistance analogue à celle de la cire;

2°. Une substance végéto-animale albumineuse;

3°. Une matière colorante particulière;

4°. 0,2 d'un principe amer nouveau, cristallisable et vénéneux, auquel M. Boullay a donné le nom de picrotoxine;

5°. 0,5 de partie fibreuse;

6°. De l'acide malique, probablement à l'état de malate acidule de chaux et de potasse;

7°. Du sulfate de potasse;

8°. Du muriate de potasse ;
9°. Du phosphate calcaire ;
10°. Un peu de fer et de silice.

En faisant quelques expériences sur le nouveau principe qu'il avait trouvé, M. Boullay a vu un seul grain de picrotoxine, mêlé avec un gramme de mie de pain, faire mourir une forte grenouille, tandis que l'huile concrète, la substance végéto-animale, la partie colorante et l'eau distillée sur cette semence n'ont produit aucun mauvais effet sur des animaux du même genre, auxquels il en fit prendre des quantités beaucoup plus considérables.

De ces expériences, M. Boullay conclut que la picrotoxine est la seule matière à laquelle la coque du Levant doit sa propriété délétère.

En comparant les effets de la picrotoxine à ceux de la coque du Levant, M. Orfila a cherché à déterminer le mode d'action de ces deux substances. Nous ne croyons pas pouvoir mieux faire connaître les symptômes de l'empoisonnement par la coque du Levant, qu'en copiant le compte qu'il rend lui-même de ses deux premières expériences.

« Expérience première : Lorsqu'on fait avaler à des chiens robustes trois à quatre gros de coque du Levant, pulvérisés autant que possible, et qu'on lie l'œsophage immédiatement après l'ingestion de la substance vénéneuse, on remarque que ces animaux ne tardent pas à faire des efforts répétés pour vomir. Au bout de vingt, vingt-cinq, trente minutes, leur marche et leur attitude sont chancelantes; leurs yeux deviennent saillans et hagards; leurs muscles sont agités d'un tremblement d'abord léger, mais qui augmente par degrés. Bientôt après, leurs traits sont altérés par des mouvemens convulsifs des diverses parties musculaires de la face ; des contorsions et des grimaces horribles annoncent une attaque nerveuse générale. Tout à coup ils font quelques pas en arrière, roidissent les pattes antérieures, s'arrêtent, et ce n'est qu'avec peine qu'ils évitent de tomber en se reposant sur leurs extrémités postérieures. Leur tête ne tarde pas à éprouver une violente secousse, comparable à celle qui résulterait d'une forte décharge électrique sur des grenouilles. Quelquefois ces commotions sont assez vives pour que cette partie soit renversée sur le tronc, et pour produire une culbute en arrière, dans laquelle la tête frappe d'abord le sol avec véhémence, et le corps roule en tous sens. Ces effets cessent pendant une ou deux minutes; les animaux se lèvent, essayent de faire quelques pas en avant; mais ils sont bientôt attaqués de nouveau. L'intensité et la fréquence de ces accès augmentent de plus en plus. On ne tarde pas à voir les convulsions les plus effrayantes.

Couchés ordinairement sur le côté, ils agitent leurs pattes avec une force et une rapidité extrêmes; la tête et la queue sont plus ou moins renversées sur la partie postérieure de la colonne vertébrale; les organes des sens n'exercent plus leurs fonctions, et on peut déplacer ces animaux, les heurter, crier autour d'eux sans qu'ils donnent le moindre signe de connaissance. Leur bouche devient écumeuse, la langue et les gencives sont plus ou moins livides; la conjonctive injectée, leur respiration accélérée et laborieuse. Quelquefois, dans cette contraction générale, ils ont une émission involontaire d'urine et d'excrémens. Cet état dure deux ou trois minutes; les animaux paraissent calmes pendant quelques instans, et ne tardent pas à retomber dans un nouvel accès; enfin ils finissent par succomber après une ou deux attaques. Ordinairement, la mort a lieu une demi-heure ou une heure après l'ingestion du poison.

» A l'ouverture de leur corps, on ne remarque aucune lésion dans l'étendue du canal digestif. Le ventricule gauche du cœur renferme un sang d'un rouge brun, et les poumons sont peu crépitans, d'un tissu plus serré qu'à l'ordinaire, et d'une couleur foncée par plaques. »

« Expérience seconde : Si au lieu de lier l'œsophage après avoir introduit la coque du Levant dans leur estomac, on leur laisse la faculté de vomir, ils la rejettent presque en entier, et échappent quelquefois à la mort, quoiqu'ils aient éprouvé assez souvent deux ou trois attaques semblables à celles dont nous venons de parler. »

La coque du Levant, pulvérisée et appliquée sur le tissu cellulaire, produit des effets analogues et donne aussi promptement la mort, d'après une autre expérience du même observateur.

Les symptômes qu'il a vus résulter de l'ingestion de la picrotoxine, ne diffèrent pas de ceux de la semence d'où on la tire, ils sont seulement plus intenses. Un grain et demi de picrotoxine, dissous dans une demi-once d'eau, et injecté dans la veine jugulaire d'un petit chien assez robuste, a suffi pour lui donner la mort en vingt minutes.

C'est parmi les poisons narcotico-âcres, que M. Orfila classe la coque du Levant. Il conclut de ses essais sur ce fruit :

1°. Que la coque du Levant pulvérisée est un poison énergique pour les chiens;

2°. Qu'elle agit comme le camphre sur le système nerveux, et principalement sur le cerveau;

3°. Qu'on ne doit pas la considérer comme un poison âcre irritant, ainsi que l'avait cru M. Goupil;

4°. Que la partie active de ce poison est la picrotoxine;

5°. Que, lorsqu'on l'introduit peu divisée, elle borne ses effets à produire des nausées et quelques vomissemens ;

6°. Enfin, que le vomissement paraît être le meilleur moyen de s'opposer aux accidens qu'elle développe lorsqu'elle est encore dans l'estomac.

Divers ménispermes sont employés quelquefois en médecine.

Il paraît hors de doute, aujourd'hui, que c'est le *menispermum peltatum*, Lam. (*cocculus peltatus*, Dec.), qui fournit la racine de colombo ou calumba, remarquable par son extrême amertume, et vantée comme éminemment stomachique, contre la dyspepsie, la diarrhée, la dysenterie. *Voyez* COLOMBO.

La racine du *menispermum abuta*, Lam. (*abuta rufescens*, Aubl., Dec.), paraît souvent confondue avec celles du *cissampelos pareira*, L., et peut-être de plusieurs autres ménispermées, sous le nom de *pareira-brava*. Ces racines, dans lesquelles on trouve un mélange de saveur amère et douceâtre, passent pour toniques et diurétiques. *Voyez* PAREIRA-BRAVA.

Les rameaux de l'*abuta* servent aussi, à la Guiane, à préparer une tisane contre les obstructions hépatiques. Le suc du *cissampelos pareira* est regardé, au Brésil, comme un remède contre la morsure des serpens, aussi peu efficace, sans doute, que tant d'autres auxquels on a attribué la même vertu.

La racine du *menispermum peltatum*, Lam. (*cocculus peltatus*, Dec.), connu au Malabar, sous le nom de *pada valli*, amère comme celle des espèces précédentes, y est en usage contre la dysenterie, et même, dit-on, contre les hémorroïdes.

Le même principe amer, et sans doute les mêmes propriétés, se retrouvent dans le *menispermum cordifolium*, Willd. (*cocculus cordifolius*, Dec.), employé dans l'Inde, comme fébrifuge et antiseptique; dans le *menispermum crispum*, L. (*cocculus crispus*, Dec.), appelé par Rumph, *funis felleus*, regardé à Calcuta comme pouvant remplacer le quinquina, et employé aussi comme vermifuge; dans le *menispermum flavescens*, Lam. (*cocculus flavescens*, Dec.), qui sert aux mêmes usages dans les Moluques, et dans l'*abuta candicans*, Rich., qui porte à Caïenne le nom de liane amère.

Il y a lieu de croire que les fruits de la plupart des *menispermum* participent aux dangereuses qualités de la coque du Levant. Celui du *menispermum edule*, qui se mange en Egypte, fait exception, quoiqu'il ne laisse pas que d'être âcre. Les Arabes, au rapport de Forskahl, en préparent, par la

fermentation, une boisson très-enivrante, qu'ils appellent chamr el madjnûme.

Les fruits du *lardizabala biternata*, Ruiz-Pav., offrent une pulpe douce et d'une saveur agréable. Ils sont un aliment commun au Pérou.

Le *cissampelos caapeba*, Lin., paraît aussi s'éloigner des autres plantes de cette famille par le mucilage qu'il contient plus abondamment.

Les tiges du *cocculus fibraurea*, Dec., donnent, par la décoction, une couleur jaune solide. On les emploie dans la teinture, à la Cochinchine.

(LOISELEUR-DESLONGCHAMPS et MARQUIS)

MÉNORRHAGIE, s. f., *menorrhagia*, dérivé de μην, mois, et de ρεω, je coule; menstruation trop abondante. Ce nom a été appliqué à tort à toutes les hémorragies utérines. *Voyez* MÉTRORRHAGIE. (MONFALCON)

MÉNOSTASIE, s. f., *menostasis*, de μην, mois, et de στασις, stase; nom qu'on donne à la douleur qui précède l'écoulement menstruel chez quelques femmes, et qu'on suppose causée par la stase, ou rétention du sang dans les vaisseaux capillaires de l'uterus.

Rien de si fréquent chez les femmes que la ménostasie; chez un grand nombre, des coliques utérines, des douleurs annoncent avec assez d'exactitude, douze à quinze heures à l'avance, que les règles vont paraître, ce qui avertit de se précautionner et d'éviter les choses nuisibles, ou qui pourraient empêcher l'apparition du liquide sanguin. Cette douleur que la nature cause aux femmes qui vont avoir leurs règles, paraît être le résultat de la fluxion exhalatoire qui a lieu dans les capillaires utérins, et s'observe surtout chez celles d'une constitution nerveuse très-marquée, ou d'une idiosyncrasie particulière; car je l'ai rencontrée chez quelques personnes qui n'avaient aucun symptôme de névroses.

A proprement parler, on ne doit donner le nom de ménostasie qu'aux douleurs violentes qui précèdent les règles de quelques femmes. J'en connais qui sont forcées de garder le lit plusieurs jours pendant cet écoulement, tant les douleurs sont excessives. Elles cessent avec lui pour revenir à la menstruation suivante. Je n'ai pas remarqué chez elles que l'utérus fût plus sujet à d'autres maladies que chez les personnes du sexe féminin où cet écoulement a lieu sans douleur. Au surplus, il ne demande point de traitement particulier; le lit, le repos et un peu de régime suffisent, avec quelques boissons émollientes, ou tout au plus légèrement antispasmodiques, pour calmer, avec le temps, cette espèce d'incommodité. *Voyez* MÉTRALGIE. (MÉRAT)

MENSTRUATION, s. f., *menstruatio*; écoulement des menstrues. Cette expression n'est pas la seule sous laquelle on désigne l'écoulement menstruel; il porte également les noms de *règles*, de *mois*, d'*ordinaires*, de *fleurs*, de *purgations*, de *lunes*, d'*affaires*, etc. Toutes ces dénominations, admises par l'usage, sont en général relatives à la régularité de l'évacuation, et font entendre qu'elle reparaît à des époques déterminées et périodiques, le plus ordinairement de vingt à trente jours.

Quelques auteurs font dériver les mots *menstrues*, *mois*, du mot grec γυναικεια, de γυνη, femme, qui est particulier aux femmes, ou de καταμηνια, de κατα, de, et de μεν, mois, c'est-à-dire de chaque mois; évacuation périodique et mensuelle de sang par la matrice. Cette évacuation, sauf quelques variétés, a généralement lieu dans nos climats depuis l'âge de douze à quatorze ans, jusqu'à celui de quarante-cinq à cinquante, chez les femmes qui ne sont ni grosses, ni nourrices.

Considérations générales sur la menstruation. Avant d'entrer dans les détails de la menstruation, il nous a paru nécessaire de faire précéder son histoire naturelle et physiologique de quelques considérations générales touchant l'influence qu'exerce cette importante fonction sur l'économie animale de la femme; nous profiterons également de cette circonstance pour examiner jusqu'à quel point sont fondées les assertions de quelques physiologistes, de Roussel entre autres, qui prétendent que les femmes n'ont pas toujours été sujettes à l'évacuation menstruelle, et qu'elles n'y auraient été soumises que fortuitement et par des causes indépendantes de leur organisation.

Lorsqu'on considère le rôle que joue chacun des deux sexes dans l'accomplissement des fonctions génératrices, on voit que l'homme n'y prend qu'une part, très-active, il est vrai, mais passagère et de courte durée; que la femme, au contraire, qui n'a été formée que pour elles, avec les jouissances qui les accompagnent, en supporte aussi toutes les incommodités; mais on admire en même temps combien la nature, en lui imposant de si grandes obligations, a pris soin de lui fournir tous les moyens de les remplir au gré de ses vœux. Cet être si faible, si débile en apparence, qui ne semble destiné que pour éprouver des affections tendres, ou pour goûter des plaisirs doux et tranquilles, que le moindre bruit inquiette, qui cède au premier effort, qui tremble pour un rien; la femme enfin, du moment où elle reçoit dans son sein les élémens d'une nouvelle reproduction, et que, devenue enceinte, elle arrive à cette époque de la grossesse où les mouvemens de son enfant attendus avec impatience, se font sentir pour la première fois; la femme, dis-je, passant tout à coup de la crainte à l'espérance,

et d'une pénible inquiétude à la joie la plus vive, acquiert à l'instant même une force et un courage qu'elle avait méconnus jusqu'alors ; mais la nature ne borne point là ses bienfaits : par suite de cette prévoyance qui caractérise toutes ses opérations, elle ne prend point la femme au dépourvu, lorsqu'elle la prépare au grand œuvre de la reproduction ; déjà, depuis longtemps, l'écoulement des règles l'avait avertie du role important auquel elle est primitivement destinée. Ce n'est donc pas en vain, et par un pur effet de l'habitude ou de quelques autres circonstances aussi dénuées de raison, que la nature a soumis les femmes à la menstruation. Sa présence régulière, au contraire, est le plus sûr garant de l'excellence de leur santé et de l'heureuse aptitude qu'elles ont à la génération. Ainsi, nous sommes loin, comme l'on voit, de partager l'opinion de quelques physiologistes et de l'ingénieux auteur du Système physique et moral de la femme en particulier, qui ont prétendu que l'écoulement menstruel n'était point dans la nature, et que les femmes n'y étaient assujéties que par l'effet et le concours de plusieurs circonstances indépendantes de leur organisation. Ce dernier en attribue la cause à l'intempérance, et le retour à l'habitude. Mais les raisons sur lesquelles il s'appuie, étant des plus spécieuses, nous ne nous arrêterons pas à les combattre. N'a-t-il pas dit lui-même : « Sans cet écoulement, la beauté ne naît point ou s'efface, l'ordre des mouvemens vitaux s'altère, l'ame tombe dans la langueur, et le corps dans le dépérissement. » Qu'il nous suffise donc d'ajouter, que tous les médecins de l'antiquité, qu'Hippocrate, entre autres, ont parlé des règles et des dérangemens qui les accompagnent, soit au moment de leur première apparition, soit pendant une grande partie de la vie de la femme. Les livres de l'Ecriture-Sainte, dans lesquels Moïse a su déguiser les préceptes de l'hygiène la plus sage et la plus éclairée sous les dehors imposans des décrets du Très-Haut, ne parlent pas seulement de l'écoulement périodique des femmes juives ; ils font aussi mention d'une foule d'incommodités qui les accompagnent, ainsi que des précautions à prendre dans le plus grand nombre de cas pour les éviter. Mais pourquoi aller chercher dans des temps si reculés des preuves de ce que nous avons tous les jours sous les yeux ? A quoi servirait, d'ailleurs, de prouver *a priori*, qu'à une époque très éloignée de celle où nous vivons, les femmes n'étaient point sujettes à l'écoulement menstruel ? En résulterait-il moins d'inconvéniens aujourd'hui pour celles chez lesquelles les règles se sont supprimées ou ne peuvent point paraître ? Les praticiens ne sont-ils pas tous les jours à portée de se convaincre combien la non apparition des règles apporte de trouble et de désordres dans la santé des jeunes filles ? La

fièvre ménorrhagique de l'âge pubère, la chlorose ou pâles couleurs, des engorgemens de toute espèce, l'hystérie même, ne sont-ils pas les tristes apanages des personnes du sexe chez lesquelles la menstruation n'a pu s'établir? Sans nous arrêter davantage à faire prévaloir une opinion généralement admise, et quelles que soient les raisons que l'on voudrait apporter en preuve du sentiment contraire, voyons quels sont les changemens qu'apporte la première apparition des règles dans la constitution physique et morale de la femme, et pour le faire avec plus de succès et d'exactitude même, jetons un coup d'œil rapide sur l'état où elle se trouve au moment où la révolution menstruelle veut s'effectuer.

Rien n'indique à la jeune fille qui est sur le point d'être nubile les grands changemens qui vont s'opérer dans sa constitution physique, comme dans ses affections morales. Cependant elle arrive à l'âge de puberté, à cette époque de la vie si féconde pour elle en sensations qu'elles n'a point encore éprouvées. Ce n'est pas seulement par la simple apparition d'un écoulement sanguin, ainsi que par les phénomènes souvent peu remarquables qui l'accompagnent, que la nature signale la présence de la puberté, dont la menstruation est bien plutôt l'effet que la cause, comme le prouve l'exemple de plusieurs femmes chez lesquelles se sont manifestés tous les phénomènes de la puberté sans en avoir éprouvé de signes caractéristiques, et qui sont devenues enceintes sans avoir jamais été réglées. Rondelet et Joubert citent plusieurs faits à l'appui de cette assertion; j'ai moi-même connu une femme, autrefois malade à l'hospice Cochin, qui n'était réglée que lorsqu'elle devenait grosse; disons donc avec Roussel que l'évacuation menstruelle est moins la cause qu'un signe de fécondité. Une femme, continue le même auteur, n'est point stérile, parce qu'elle n'est point réglée, mais parce que la nature n'exerce pas sur la matrice le degré d'action qui la dispose à concevoir. Cependant on ne peut douter que la première éruption des règles ne soit une des circonstances les plus importantes de l'époque de la puberté, celle même à laquelle toutes les autres doivent se rapporter, et qui seule peut indiquer d'une manière certaine que la femme est apte à l'exercice de toutes les fonctions génératrices : cette première éruption est donc le complément, et pour ainsi dire la fin des grands mouvemens que la nature, à cette époque, imprime à toute l'économie : dès le moment où la menstruation est régulièrement établie, le calme renaît, ce qui semble indiquer que le but de la nature est rempli (Gardien). C'est la raison pour laquelle nous avons cru devoir joindre l'histoire des phénomènes qui précèdent la première éruption des règles à celle des phénomènes, même, de la puberté. Tout

se lie et s'enchaîne dans le développement des fonctions de l'économie animale; mais, comme il n'est point dans la vie d'époque où la nature fasse jouer un plus grand nombre de ressorts qu'à celle de la puberté, et par conséquent de la première éruption des règles, il n'en est pas non plus où il soit plus nécessaire d'en déterminer le véritable caractère.

Avant cette époque si remarquable, la conformation générale de la jeune fille paraît à peine ébauchée. Les membres sont grêles et alongés; la poitrine n'a point de développement, la taille manque de souplesse, et il n'existe aucune proportion dans le développement des diverses parties extérieures du corps; la démarche, en général précipitée et sans but, n'a ni la précision ni la grâce qu'elle offrira plus tard. Si nous portons nos regards dans l'intérieur de l'économie, nous trouvons les mêmes défauts d'harmonie dans le développement et l'arrangement des parties soit fluides, soit solides qui la composent. Les poumons n'ont point encore reçu le degré d'expansion, qu'ils n'éprouveront qu'au moment de la crise pubère; le cœur lui-même est peu développé, et la circulation manque d'énergie; le tissu cellulaire surtout, encore peu abondant, en privant la surface extérieure du corps de la jeune fille des formes qui doivent l'embellir plus tard, permet à peine de distinguer à quel sexe elle appartient; mais c'est surtout en examinant la matrice, ainsi que les divers organes qui sont sous sa dépendance, et dont le développement est comme subordonné à son action, qu'on est justement étonné de l'espèce d'indifférence et d'oubli dans lesquels la nature a laissé ces parties. Réduite au plus petit volume, la matrice, totalement cachée par l'intestin rectum et la vessie, est comme perdue dans le petit bassin; c'est une remarque qui n'a point échappé aux anatomistes, que jusqu'à l'âge de puberté, le volume de cet organe reste à peu près le même pendant les premières années de la vie de la jeune fille; les ovaires, les trompes, et en général tout ce qui tient aux organes sexuels, ainsi que ceux de la voix, sont remarquables par le défaut de développement; de même les seins existent à peine. Enfin, le système osseux a peu de consistance, et le système musculaire, grêle et décoloré, manque de force et d'énergie. Le même état d'enfance se fait remarquer dans les fonctions intellectuelles, et en général dans toutes les affections morales. C'est donc intervertir l'ordre de la nature que de vouloir faire naître chez la jeune fille *impubère* des sentimens qu'elle ne peut point éprouver, par le défaut de développement des organes propres à les manifester. C'est dans cet état de faiblesse physique et d'enfance morale, que la jeune fille arrive à l'âge de la puberté. Alors, quelle étonnante métamorphose, quel changement

subit! le corps prend à l'instant même un accroissement très-considérable; la peau, qu'un tissu cellulaire plus spongieux et plus abondant soulève et tend légèrement, se colore d'une teinte plus animée; la poitrine croît en tout sens, et les seins se développent; le cœur plus énergique donne également lieu à une circulation plus active; tous les viscères abdominaux sont tourmentés par une chaleur intérieure; les sécrétions et les excrétions plus abondantes sont aussi chargées d'une plus grande quantité de principes constitutifs; mais c'est dans le moral surtout qu'on observe des changemens plus remarquables encore. Inquiette et rêveuse, la jeune fille ne sait à quoi attribuer le trouble qui l'agite; tous ses sens sont pénétrés d'une douce chaleur; enfin un prurit incommode se fixe aux organes de la génération, et la première éruption des règles se manifeste.

2°. *Des phénomènes qui précèdent et accompagnent la première apparition des règles.* Si les Buffon, les Roussel; si tous les philosophes et les poètes même qui ont écrit sur les nobles attributs de l'espèce humaine, se sont arrêtés avec complaisance à décrire les charmes de la jeunesse, et à orner des plus brillantes couleurs le tableau de cet âge heureux, qu'ils ont appelé le printemps de la vie; c'est à la physiologie seule à faire connaître les phénomènes de la première apparition des règles. Ici l'exactitude et la vérité des détails doivent l'emporter sur les grâces du style; la scrupuleuse observation des phénomènes doit tenir lieu de descriptions brillantes, et nos lecteurs nous sauraient mauvais gré sans doute d'oublier qu'en parlant de la menstruation, c'est à des médecins, et non à des peintres ou à des poètes, que nous nous adressons.

S'il est vrai que quelques filles n'éprouvent aucune altération dans leur santé au moment de la première apparition des règles, qui se fait alors sans trouble, et pour ainsi dire sans avoir été annoncée, on ne peut se dissimuler que le plus ordinairement cette évacuation ne soit accompagnée de symptômes plus ou moins fâcheux, selon le plus ou moins de facilité qu'elle éprouve à se manifester. On sait en effet qu'à cette époque remarquable, la matrice, qui reçoit un grand accroissement devient un centre d'action vers lequel la nature dirige toutes les forces de la vie, et quoique privée, au moins en apparence, des propriétés qui lui sont inhérentes, de passive qu'elle était, on voit sa sensibilité et son irritabilité portées tout à coup au plus haut degré d'activité, de manière à exercer l'influence la plus vive sur tout le reste de l'économie. L'espèce de turgescence dont elle est alors le siége, y fait affluer de toutes les parties du corps une très-grande quantité de fluides, d'où résulte cet état de gonflement, d'engorgement, de pléthore même, qui

donne lieu à la plupart des phénomènes qu'on remarque dans cette circonstance. Ces idées sur l'état dans lequel se trouve l'utérus à l'époque de la première apparition des règles, sans pouvoir être rigoureusement démontrées, n'en sont pas moins fondées sur les résultats qu'on observe alors. On sait en effet qu'au moment où la menstruation veut s'établir, il se manifeste assez généralement chez les jeunes filles un écoulement de matière fluide blanchâtre, presque toujours le prélude de l'évacuation menstruelle, qui s'annonce le plus ordinairement par des agitations générales, des douleurs vagues, des pesanteurs dans les lombes et les cuisses, des engourdissemens dans les membres; les seins se gonflent et se durcissent; les parties sexuelles se tuméfient; les yeux sont tristes, abattus, douloureux : il y a des vertiges, des pesanteurs de tête, des anxiétés précordiales; une chaleur vive se concentre vers l'épigastre; des bâillemens, des pandiculations se succèdent tour à tour; enfin, cet état dure jusqu'au moment où l'évacuation sanguine paraît au dehors. Cette première éruption n'influe pas moins sur le moral que sur le physique. C'est aussi à cette époque, et pour les mêmes causes, que les jeunes filles deviennent tristes et mélancoliques, qu'elles s'abandonnent à de douces rêveries, et que, sans en connaître la cause, elles versent des larmes involontaires qui calment momentanément le malaise qui les tourmente.

3°. *De quelques particularités relatives aux dérangemens qui peuvent survenir au moment de la première apparition des règles.* Il n'est point rare qu'au moment d'être nubiles, les jeunes filles n'éprouvent de très-grands désordres dans la première apparition de leurs règles. Ces dérangemens peuvent se manifester de trois manières différentes, 1°. ou les règles se font jour au dehors, mais elles ont lieu par quelques voies étrangères, ce qui leur a fait donner le nom de *règles déviées*; 2°. ou elles n'ont pas lieu, mais elles sont remplacées par quelque autre évacuation, qui répond à la périodicité des règles, sans que les femmes en soient incommodées en aucune manière; 3.° ou bien elles n'ont pas lieu du tout, et il y a dérangement dans la santé.

Dans le premier cas, les règles peuvent se frayer une issue par le nez, les points lacrymaux, les gencives, la peau, le bout du doigt, l'ombilic, etc. Les causes qui donnent lieu à cette étrange menstruation, tiennent, d'une part, à la faiblesse de l'organe par où se fait l'évacuation, et, de l'autre, à la rigidité des fibres de la matrice, à sa trop grande irritabilité, et, dans quelques cas, à ses vices organiques; ce qui force nécessairement le sang à se faire jour par une autre route. Toutes ces diverses circonstances sont bien essentielles à exa-

miner pour l'application bien ordonnée des moyens curatifs. Mais un point de doctrine que le jeune praticien ne doit jamais perdre de vue, et qui doit être la base de sa conduite, c'est bien plutôt de rappeler l'évacuation menstruelle vers la matrice, que de chercher à arrêter l'écoulement insolite qui s'est manifesté par quelques-unes des ouvertures étrangères que nous venons de signaler; car il pourrait arriver qu'en supprimant l'évacuation qui se faisait par le nez ou les gencives, par exemple, il ne parvînt pas toujours à la rétablir par la matrice, ce qui exposerait la femme au double inconvénient, et de la suppression d'une part, et de la rétention de l'autre.

Les évacuations qui, dans le second cas, peuvent remplacer les règles, et comme elles se manifester d'une manière périodique, sans que la femme en éprouve de dérangement notable dans sa santé, sont, d'une part, des fleurs blanches ou un dévoiement, et de l'autre des suppurations plus ou moins abondantes, provoquées par un vésicatoire, un cautère, ou par un ulcère quelconque. Ici, l'indication est différente, et nous pensons qu'il ne serait pas toujours prudent d'abandonner la jeune fille aux suites fâcheuses de pareilles évacuations, parce qu'elles ne manqueraient pas de la jeter dans un état de faiblesse et de langueur qui finirait par la conduire au tombeau.

Le troisième cas enfin, et le dernier, est celui où la menstruation ne peut avoir lieu, et se trouve suspendue par suite d'un vice organique quelconque des parties de la génération, sans être remplacée par aucune autre évacuation étrangère. Cette circonstance qui est la plus grave, en ce qu'elle est toujours accompagnée d'accidens, est aussi celle qui demande le plus de précautions, de même qu'elle exige aussi le plus de connaissances des véritables moyens de guérison.

Mais comme nous ne sommes point dans l'intention d'entrer dans tous les détails relatifs, soit à l'étiologie, soit au traitement de diverses circonstances fâcheuses, dans lesquelles peut se trouver celle chez qui la menstruation éprouve des dérangemens plus ou moins remarquables, nous renvoyons aux articles du Dictionaire qui traitent de ces différens objets. Nous nous contenterons de faire observer que lorsqu'on est appelé auprès d'une jeune fille qui a éprouvé tous les symptômes d'une nubilité prochaine, et dont la santé est dérangée par le défaut de menstruation, on doit chercher à savoir, avant d'appliquer aucun remède, si ce défaut tient à l'état général d'une complexion tellement détériorée, qu'elle ne laisse aucune ressource à la médecine, ou bien à des vices organiques, qu'il est très-souvent possible de faire disparaître. Peut-être serait-il prudent, dans le premier cas, de ne rien faire pour rappeler les règles, par l'impossibilité de pouvoir y réussir,

sans perdre de vue le rétablissement de la santé; tandis que dans le second, on doit tout tenter pour faire disparaître les obstacles qui s'opposent à l'éruption du sang menstruel, quand même on aurait peu d'espoir d'y parvenir.

4°. *Epoque de la première apparition des règles.* Cette époque n'est pas la même dans tous les climats, ni pour tous les individus. Les différences de température surtout, l'éducation, la manière de vivre, le genre d'occupations, les affections morales, certains effets de l'habitude, sont en général les causes des nombreuses variétés qu'on remarque à cet égard. Les filles des climats qui avoisinent l'équateur, tels que l'Ethiopie, celles de l'Egypte, de l'Inde, de la Turquie, des pays les plus méridionaux de l'Europe, sont réglées dès l'âge de dix ans, et même plus tôt, comme le prouvent plusieurs exemples remarquables (Mahomet, au rapport de Prideaux, épousa Cadisja à cinq ans, et l'admit dans son lit à huit); tandis que dans les contrées septentrionales, telles que la Suède, le Danemark, la Norwège, une grande partie de la Russie, etc., la menstruation n'a lieu qu'à une époque déjà avancée de la vie des filles, qui, le plus ordinairement, ne sont réglées qu'entre seize à dix-huit ans; mais, loin que cette tardive apparition des règles nuise à la fécondité des femmes du Nord, elle semble, au contraire, en multiplier les heureux produits. En effet, la menstruation chez elles, parcourant une plus longue révolution, et les femmes des pays septentrionaux, en général fortes et bien constituées, étant, et plus longtemps et plus exactement réglées que celles du Midi, il en résulte que les premières sont plus fécondes, et, de plus, mettent au monde des enfans plus vigoureux et mieux portans. Rudbeck et d'autres assurent que les Suédoises ont assez communément de dix à douze enfans, et qu'il n'est pas rare qu'elles en fassent jusqu'à trente.

D'après de pareilles observations, on ne doit plus s'étonner de l'excessive population de ces contrées. Aussi, est-ce du Nord qu'à des époques trop souvent répétées, et récemment encore, se sont échappées ces hordes nombreuses, attirées dans les climats tempérés de l'Europe, autant par les douceurs d'une vie plus heureuse, que par la soif des conquêtes.

Des causes opposées ont dû amener des effets absolument contraires dans les climats brûlans du Midi. Si, dans ces contrées, l'accroissement est plus rapide, l'existence doit y être en général plus courte. « Il n'est pas surprenant, dit M. Virey à l'article *climat* de ce Dictionaire, qu'une disposition nerveuse très-prononcée, et la rapidité du développement amènent une puberté précoce chez les méridionaux : les femmes à peine sorties de l'enfance y deviennent mères; mais, semblables

à ces fleurs hâtives que l'ardeur de l'été fait éclore et faner en un jour, elles perdent de bonne heure la faculté d'engendrer, et passent presque subitement de leur aurore à leur déclin : aussi, les pays chauds semblent-ils être le dépôt de la vieillesse du genre humain. D'ailleurs, ce vif penchant aux jouissances, dans les deux sexes, produit leur énervation mutuelle; il en résulte aussi que la reproduction n'est pas proportionnelle à la fréquence des unions. » Une autre cause de la dépopulation des pays chauds se trouve dans la facilité qu'ont les femmes de l'Orient de provoquer l'avortement, toléré d'ailleurs par les lois de ces peuples énervés et corrompus. La fréquence des hémorragies que sollicitent ces pratiques criminelles, doit aussi y contribuer d'une manière très-puissante.

Après avoir indiqué l'époque où paraît, pour la première fois, la menstruation chez les femmes qui habitent les points opposés du globe, voyons comment elle se comporte dans les climats tempérés.

Egalement éloignés des passions fougueuses des peuples du Midi, du phlegme et de la stupide tranquillité de ceux du Nord, les habitans des zones tempérées paraissent le plus heureusement partagés; car ils n'ont à supporter, ni l'intensité des chaleurs équatoriales, ni la rigueur des glaces polaires. En général, la puberté moins précoce qu'au Midi, moins tardive qu'au Nord, n'a lieu qu'à une époque de la vie où les organes ont reçu le degré de développement et de force nécessaire pour supporter les fatigues inséparables de la grossesse et de l'accouchement. C'est vers la quatorzième année que, dans nos climats, la menstruation se manifeste le plus communément; mais cette époque est loin d'être irrévocable, non-seulement pour la France entière, par exemple, mais même pour une seule ville; souvent entre deux hameaux, séparés seulement par de hautes montagnes, dont l'un regarde le midi, et l'autre le nord, on remarque de très-grandes différences pour la première éruption des règles; aussi, est-ce dans les pays tempérés qu'il existe le plus de variétés. Il n'est pas rare, à Paris par exemple, de rencontrer des filles réglées dès l'âge de onze ans, comme on en voit qui ne le sont qu'à quinze, seize, et même dix-sept ans, quoique, chez le plus grand nombre, la première éruption des règles ait constament lieu entre la treizieme et la quatorzième année.

Mais il est peu de médecins qui n'aient été appelés pour donner leur avis sur de petites filles qui, à peine sorties de la première enfance, et n'ayant pas plus de quatre à cinq ans, éprouvaient déjà les phénomènes d'une menstruation apparente, et rendaient par la vulve, à des époques à peu près périodiques, une certaine quantité de sang, qu'on pouvait prendre

pour une véritable menstruation. Le plus ordinairement ce n'est qu'une hémorragie irrégulière, provoquée par des causes indépendantes de la crise pubère, qu'on doit considérer comme un état de maladie, et traiter en conséquence. Nous sommes loin de nier cependant la possibilité de certaines menstruations très-précoces, ayant rencontré dans notre pratique particulière plusieurs faits remarquables qui prouvent qu'elles ont lieu quelquefois dès l'âge de dix ans, et que même elles ont été suivies d'une grossesse qu'on pourrait appeler prématurée. Un docteur en médecine de la faculté de Montpellier m'a rapporté avoir connu, à Orléans, une jeune personne de onze ans, parente d'un médecin de cette ville, qui était devenue enceinte des œuvres d'un jeune homme qui n'en avait pas plus de seize. Il existe dans ce moment à Paris, dit-on, rue Saint-Romain, faubourg Saint-Germain, une personne âgée de douze ans, et qui est grosse.

En général, la menstruation est moins précoce dans les campagnes que dans les villes; chez les jeunes filles fortes, vigoureuses, d'un tempérament bilieux, assujéties à des travaux fatigans, que chez celles d'un tempérament sanguin ou lymphatique, qui vivent dans l'indolence et la paresse. La lecture des romans, la vue répétée des spectacles, la société et la fréquentation des hommes, la danse, l'habitude des plaisirs, l'abondance de la nourriture, la succulence des mets, etc., etc., hâtent le moment de la première apparition des règles. Il peut arriver encore que des circonstances particulières, indépendantes du tempérament et de la constitution générale, de même que l'habitude de la masturbation chez certaines filles, rendent chez elles la menstruation très-précoce; elles s'exposent ainsi à devenir enceintes avant l'époque fixée pour l'entier développement des organes de la génération et du bassin surtout, qui, présentant les plus grandes difficultés pour laisser passer le fruit de leur grossesse prématurée, peut les faire périr, même avant d'accoucher. Il est donc bien nécessaire que les parens soient pénétrés de cette importante vérité, qu'ils ne sauraient trop surveiller la conduite des jeunes filles, dont l'imagination vive et très-mobile, reçoit facilement les impressions qu'on leur communique. Cependant on ne rencontre que trop de mères qui ne peuvent résister au plaisir d'entendre vanter la grâce et la gentillesse de leurs enfans. Pour les rendre plus agréables encore, il n'y a pas de sacrifices qu'elles ne fassent, comme de les conduire aux spectacles, au bal, partout enfin où elles espèrent en faire des espèces de trophées. Ces petites créatures, façonnées de bonne heure aux usages du monde, baissent les yeux, rougissent même sans savoir pourquoi; mais elles n'en éprouvent pas moins, très-jeunes

encore, des sensations qui ébranlent leur cerveau, agitent leurs sens, et les mettent ainsi prématurément dans une disposition morale et physique propre à favoriser la révolution pubère, avant l'époque fixée par la nature.

Nous avons dit plus haut que l'écoulement menstruel avait reçu cette dénomination à cause de son retour périodique tous les vingt-huit ou trente jours; mais cette régularité est loin d'être toujours la même, non-seulement pendant la plus grande partie de la vie de la femme, mais même pendant les premiers mois qui suivent la première apparition. Souvent en effet, après une première menstruation bien prononcée et très-abondante, la jeune fille reste quelquefois deux et trois mois sans aucune espèce d'écoulement, qui reparaît au bout de ce temps accompagné des mêmes symptômes qui s'étaient montrés lors de la première éruption. La même irrégularité se manifeste encore pendant trois ou quatre mois, et ce n'est guère qu'au bout d'une année, que les règles se montrent alors à des époques fixes, à peu près toujours les mêmes, sauf des variétés assez multipliées, que nous signalerons plus bas.

5°. *De la quantité de sang que rendent les femmes, et du temps pendant lequel il coule au dehors, à chaque révolution menstruelle.* Pour établir des données à peu près exactes sur cet objet, il faut le considérer d'une manière très-générale, et se reporter à une époque déjà éloignée de celle de la première apparition. Dans nos climats, et en particulier à Paris, les femmes ont assez ordinairement leurs règles pendant trois, quatre, cinq et même six jours. Quelques-unes, cependant, ne les ont que pendant une journée, d'autres pendant huit jours, et même davantage, au point que souvent une menstruation est à peine terminée, qu'une autre recommence. Quelques-unes ne font que *marquer*, d'autres sont continuellement dans le sang; les premières ne perdent pas assez, les dernières beaucoup trop; dans l'un et l'autre cas, la santé des unes et des autres peut en être plus ou moins profondément altérée. Pour que les femmes se portent bien, pour qu'elles jouissent constamment d'une santé parfaite, et qu'il y ait un juste équilibre entre la vie de tous les organes, il faut que le sang menstruel coule pendant quatre à cinq jours, et que l'écoulement se comporte à peu près de la manière suivante. Le premier jour le sang paraît en très-petite quantité, ou même se montre et disparaît alternativement; le second jour, l'écoulement est plus prononcé; mais c'est pendant le troisième jour qu'il est le plus considérable, pour diminuer le quatrième et disparaître le cinquième. Chaque menstruation est assez ordinairement précédée et suivie, chez beaucoup de femmes, d'un écoulement blanchâtre, qui, loin de causer de la douleur en

passant sur les parties de la génération, les lubrifie, et tempère par sa présence l'ardeur du sang menstruel. Il faut bien distinguer cette excrétion, dont la nature est innocente, des flueurs blanches invétérées et des écoulemens gonorrhoïques.

La quantité de sang que perdent les femmes à chaque menstruation, est loin d'être la même pour toutes; il n'est point, au contraire, de circonstance qui présente plus de variétés. Le climat, l'âge plus ou moins avancé de la femme et son tempérament, le genre de vie, les occupations, les affections morales, sont autant de causes qui peuvent apporter des différences remarquables dans la quantité de sang fourni par chaque menstruation. Hippocrate, dit-on, le portait à deux hémines ou vingt onces; mais il n'y a rien de moins certain que ce que dit à cet égard le père de la médecine. D'ailleurs, on n'est pas généralement d'accord sur la valeur de l'hémine; et en admettant d'une autre part que le texte d'Hippocrate n'ait point été altéré, il en résulterait que les femmes grecques avaient des règles très-abondantes, et qui seraient excessives pour celles de nos climats. Mais il est plus naturel de penser, ou que l'hémine n'équivalait pas à notre demi-setier, ou que le texte d'Hippocrate a été mal interprété; car on conçoit difficilement qu'une femme, même d'une très-forte santé, pût supporter impunément, pendant une longue suite d'années, une perte de sang de vingt onces tous les vingt-cinq ou trente jours. A Paris et dans tous les climats tempérés de l'Europe, la quantité de sang que perdent les femmes à chaque menstruation, ne va guère au-delà de quatre, six ou huit onces, et chaque révolution menstruelle se comporte à peu près comme nous venons de l'indiquer, sauf les variétés suivantes.

En général, les femmes du Midi ont des règles moins abondantes que celles du Nord; mais on observe que celles qui vivent sous l'équateur, ou qui habitent les contrées les plus septentrionales du globe, en ont à peine quelques traces. Chez les premières, c'est l'excès de la chaleur qui, en volatilisant tous les fluides, ne permet point au fluide menstruel de paraître; chez les secondes, la rigueur du froid, en resserrant tous les couloirs, amène des résultats semblables, quoique par des causes différentes.

Les femmes déjà un peu avancées en âge, et qui ont eu plusieurs grossesses, ont des règles moins abondantes que celles qui sont plus jeunes, et qui n'ont point eu encore d'enfans; la grossesse, cependant, amène souvent une crise favorable, et telle femme, d'ailleurs bien portante, chez qui la menstruation aurait été jusqu'alors très-irrégulière, acquiert quelquefois, en devenant enceinte et en accouchant heureusement, la faculté d'être parfaitement réglée par la suite.

Les femmes qui ont beaucoup d'embonpoint sont en général peu réglées; celles, au contraire, d'un tempérament bilieux, mélancolique, nerveux, et dont le corps est peu chargé de graisse, le sont plus. Les femmes des campagnes le sont beaucoup moins que celles des villes. Celles qui mènent une vie active, qui se nourrissent d'alimens grossiers, dont l'imagination est peu vive et les sens tranquilles, ont en général des règles moins abondantes que les femmes voluptueuses, portées pour les plaisirs de Vénus, qui usent d'alimens succulens, qui vivent dans l'indolence et la paresse, qui ne nourrissent leur esprit que de la lecture des romans, et dont les sens sont dans un état continuel d'excitation. Les filles publiques ont ordinairement des règles très-abondantes : chez elles, c'est une espèce de perte continuelle, entretenue par une irritation constamment renouvelée de la matrice, et qui donne fréquemment lieu aux suites les plus fâcheuses, telles que des ulcères, des cancers de la matrice, des prolapsus, des chutes de cet organe, et, pendant la vie de ces *infortunées*, les passions les plus fougueuses, comme l'hystérie, la fureur utérine, la masturbation, etc.

Nous terminerons ce tableau de la menstruation, telle qu'elle se comporte communément chez la plupart des femmes, par quelques particularités qui l'accompagnent fréquemment. Chez plusieurs femmes, les règles paraissent au moment où elles s'y attendent le moins, et sans avoir été précédées d'aucun phénomène ; aucun signe extérieur ne les annonce ; chez un grand nombre, au contraire, l'époque des règles est caractérisée par des symptômes qui ne les trompent jamais; ainsi elles éprouvent, dans les lombes et les cuisses, des pesanteurs et des tiraillemens; les urines sont plus animées, quelquefois même brûlantes; les parties sexuelles sont tourmentées par une chaleur incommode; les traits du visage s'altèrent, les yeux se cernent; quelques femmes éprouvent des impatiences, des colères, des ennuis; elles sont oppressées; des pleurs involontaires s'échappent de leurs yeux; quelquefois, lorsque la menstruation est laborieuse, difficile, de légers mouvemens spasmodiques se manifestent; le ventre est tendu, douloureux ; et souvent même ces symptômes ont été pris pour des signes de grossesse; mais l'évacuation menstruelle qui survient sur ces entrefaites, en dissipant l'erreur dans laquelle on aurait pu tomber, calme pour le moment des accidens qui se renouvellent presque toujours à chaque menstruation.

Il est des femmes, dont les sensations, en général, susceptibles d'une grande exaltation, sont vivement portées pour l'acte vénérien pendant qu'elles ont leurs règles; chez elles, la musique fait couler abondamment le sang menstruel; il en est

d'autres, au contraire, et c'est le plus grand nombre, qui sont tristes, rêveuses, qui tombent dans un grand état de faiblesse, et qui ont alors beaucoup de propension au sommeil et à la paresse.

En général, on doit s'abstenir de soumettre les femmes à aucun exercice violent, ni à un régime médical trop actif, pendant leurs règles; et lorsqu'une maladie quelconque force de leur administrer quelques médicamens, on les suspend ordinairement pendant l'écoulement menstruel.

6°. *Des qualités du sang des règles.* Aristote, Pline, chez les anciens; Delamotte et quelques autres, chez les modernes, ont écrit, sur les prétendues qualités délétères du sang des règles, des choses fort exagérées, et se sont laissés aller, à cet égard, à des déclamations outrées et ridicules. D'après ces auteurs, rien ne serait plus préjudiciable que la proximité d'une femme qui a ses règles. Les effets, selon eux, ne se bornent pas à incommoder les personnes qui ont avec elles des rapports plus ou moins intimes, ils s'étendent également sur les animaux qui les approchent, et sur les alimens dont elles font usage. Dans une question de cette nature, c'est à la médecine seule, éclairée par les lumières de la physiologie, qu'il appartient de porter sur cet objet le flambeau d'une raison éclairée, et de réduire à leur juste valeur les assertions des auteurs qui ont négligé l'observation rigoureuse des faits, et en ont trop facilement cru les écarts de leur imagination.

Dans l'état naturel et lorsque la femme jouit d'une parfaite santé, le sang des règles, chez elle, ne diffère point de celui qu'on retirerait de toute autre partie du corps. Hippocrate n'avait-il pas dit, en parlant du sang des règles : *sanguis autem..... sicut à victima?* Il ajoute, il est vrai, *si sana fuerit mulier.* On ne peut rien dire de plus judicieux et de plus vrai en même temps. Le sang des règles n'est point une dépuration, comme nous le verrons plus bas en parlant du siége et des causes de la menstruation; mais on ne peut disconvenir que lorsque la femme est attaquée de quelque maladie d'une nature contagieuse; lorsqu'elle a contracté la gale, des dartres; lorsqu'elle est scrofuleuse, scorbutique, cachectique; qu'elle porte des vésicatoires, un cautère; qu'il existe des ulcères sur quelques parties de sa personne; que les organes de la génération sont le siége de quelque vice vénérien ou autre, et que déjà un commencement d'ulcère, de cancer, s'est développé dans ces parties : on conçoit, dis-je, qu'il n'est pas impossible que, dans ces diverses circonstances, le sang qui s'échappe à chaque menstruation ne puisse offrir quelque altération, qui, sans être d'une nature aussi délétère que l'ont avancé les auteurs, a pu les autoriser cependant à en parler comme ils l'ont fait.

Mais on doit remarquer que Pline et Aristote, qui habitaient des climats beaucoup plus chauds que le nôtre, n'ont parlé de la menstruation et des autres particularités relatives aux fonctions génératrices, que comme des naturalistes, sans avoir jamais pratiqué ni la médecine ni les accouchemens. Quant à Delamotte, on peut croire qu'il s'est contenté de copier les auteurs que nous venons de citer; un esprit aussi judicieux que le sien n'aurait pas dû cependant tomber dans de pareilles erreurs.

Avant de terminer ce paragraphe, qu'il nous soit permis cependant de nous élever contre une pratique pernicieuse, usitée par les femmes de nos climats pendant tout le temps de leurs règles : nous voulons parler de l'usage des *chauffoirs*. On ne peut disconvenir, en effet, que lorsque la femme est attaquée d'une maladie contagieuse quelconque, ou même lorsque, étant saine et bien portante, elle néglige les soins ordinaires de la propreté, et qu'elle laisse séjourner le sang menstruel dans les environs des parties de la génération, et même dans l'intérieur du vagin, par l'application des linges connus sous le nom de *chauffoirs*; on ne peut disconvenir, dis-je, que le sang des règles ne puisse s'altérer et présenter alors les qualités délétères, malfaisantes, dont les anciens et quelques modernes accusent l'écoulement menstruel. Et ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que les femmes méritent ces reproches : il paraît, d'après les livres de l'Écriture-Sainte, que les Juives étaient, à cet égard, beaucoup plus répréhensibles, puisque Moïse crut devoir emprunter la voix de la religion pour les contraindre à prendre des précautions que les lois de l'hygiène la plus simple auraient dû leur faire employer.

7°. *Des causes et du siége de la menstruation.* Les causes de la menstruation, comme celles de toutes les grandes fonctions de l'économie, sont à peu près ignorées. On peut réduire à trois les opinions des auteurs sur cet objet : les uns les ont attribuées à la lune; c'est l'opinion de Méad, médecin anglais, celle sur laquelle reposent et les noms qu'on s'est plu à donner à l'écoulement menstruel, et l'idée qu'on s'est faite de la périodicité des règles. Sans doute que la lune, comme toutes les autres planètes qui se trouvent dans l'orbite de la terre, exerce une influence quelconque sur les individus, de même que sur les plantes qui se trouvent à la surface du globe que nous habitons; mais cette influence est générale; peut-être même est-elle insensible, et modifiée d'ailleurs par mille circonstances qui échappent à notre sagacité. Mais établir en principe que la lune seule et ses révolutions soient la cause et des règles et de leur périodicité....! ces idées répugnent trop à des esprits éclairés, et méritent à peine d'être sérieusement réfutées.

Les médecins alchimistes, à la tête desquels sont Paracelse et Van Helmont, s'étaient imaginés qu'il existait dans la nature un ferment particulier, qu'ils regardaient comme le principe et la cause de toutes les sécrétions des fluides animaux; appliquant ces idées à la menstruation, ils prétendaient qu'à une certaine époque de la vie, la matrice devenait le siége de l'un de ces fermens dont l'action vive se reproduisait à des intervalles déterminés, et provoquait, à cette époque, l'ecoulement d'une quantité plus ou moins considérable de sang. Ce raisonnement, tout spécieux qu'il paraît au premier coup d'œil, n'en est pas moins dénué de fondement, et a été abandonné. Enfin, comme aux approches des règles, et surtout avant leur première apparition, la matrice et les parties voisines éprouvent une sorte d'engorgement; que les femmes, à ces différentes époques, ressentent des pesanteurs, des tiraillemens et de la chaleur aux parties sexuelles, qui se gonflent et se tuméfient quelquefois; que la tête est lourde, le pouls élevé, et que tout annonce un état de pléthore plus ou moins prononcé, on s'est empressé d'attribuer à la pléthore la cause de la menstruation et de tous les phénomènes qui l'accompagnent. Cette opinion paraissait d'autant plus vraisemblable, qu'en l'admettant on expliquait plusieurs faits très-remarquables de la menstruation, dont on ne peut se rendre compte sans cela. Cependant, elle est bien loin d'être généralement adoptée. Les belles lois de la physiologie moderne nous fournissent des moyens plus ingénieux, et surtout plus raisonnables, d'établir des données à peu près certaines sur les causes de la menstruation, comme de toutes les excrétions en général; car, dans les différentes explications que nous venons de rapporter, leurs auteurs paraissent pénétrés de l'idée que la matrice, obéissant à des lois qui lui sont particulières, n'appartient point au reste de l'économie. Tout, au contraire, démontre l'intime union qui existe entre les lois physiologiques qui président aux fonctions de la matrice, et celles qui gouvernent les autres fonctions de l'économie. Ne cherchons point dans de vaines hypothèses à nous rendre compte de phénomènes dont il est bien plus simple de rapporter l'explication aux lois générales de la vie; bornons notre ambition à l'étude des merveilles opérées par les fonctions génératrices; que la génération, que la conception et la menstruation qui les précède, soient des phénomènes étonnans, admirables; mais laissons à des esprits vulgaires, enthousiastes ou prévenus, à vouloir expliquer des opérations que la nature prépare dans le silence, et sur lesquelles elle a jeté un voile impénétrable.

Quant au siége de la menstruation, on ne peut douter qu'il ne soit dans la matrice, et que le sang ne s'échappe par une

sorte d'exhalation de la surface intérieure de l'utérus. Voici ce que dit le docteur Mérat dans son Mémoire sur les exhalations sanguines, inséré dans le sixième volume des Mémoires de la société médicale d'émulation. « Bichat a prouvé que les règles étaient produites par l'exhalation sanguine de la membrane muqueuse qui se voit dans la cavité de la matrice. C'est la seule exhalation qui soit périodique..... J'ai eu occasion d'ouvrir plusieurs femmes mortes pendant l'écoulement de leurs règles, et quoique j'aie mis la plus scrupuleuse attention à examiner toutes les parties de la matrice, notamment la membrane muqueuse, jamais je n'ai aperçu de traces d'érosion, de rupture, ni rien qui pût faire soupçonner le brisement des vaisseaux : il y avait seulement une légère couleur rouge sur toute la membrane. »

Nous sommes absolument de l'avis de notre savant confrère sur le siége de l'écoulement menstruel ; mais, d'après les recherches du professeur Chaussier, recherches qu'il a consignées dans un ouvrage qui vient d'être publié sur les pertes utérines, il paraîtrait fort douteux qu'il existât, à la surface interne de l'utérus, la membrane à laquelle Bichat a donné le nom de *muqueuse*. Le professeur Chaussier ne s'appuie pas seulement sur ses propres observations, mais il invoque tour à tour l'autorité de Boerhaave, de Haller, de Morgagni, qui tous ont nié l'existence d'une membrane à la surface intérieure de l'utérus. D'après ces explications données par le professeur Chaussier, il serait donc permis de douter, non que le sang des règles ne vînt de l'intérieur de l'utérus, mais que l'écoulement eût lieu par une exhalation sanguine qui se ferait à la face interne d'une membrane qui n'existerait pas ; ce qui changerait nécessairement les idées que Bichat s'était faites sur les fonctions de la matrice.

Il règne, sur la périodicité de la menstruation, la même obscurité que sur les causes de sa première apparition, à moins qu'on ne veuille l'expliquer en disant que l'excitation qui a lieu dans les parties de la génération, au moment de la révolution pubère, se renouvelant à certaine époque, donne lieu aux mêmes effets, quoique avec des circonstances moins prononcées. Ce qui semblerait appuyer une pareille assertion, c'est qu'un écoulement sanguin à peu près semblable a lieu chez les femelles des animaux, au moment où elles entrent en chaleur, quoique cependant elles ne soient pas sujettes à la menstruation. La nature par là aurait-elle voulu assurer une plus grande fécondité à l'espèce humaine, puisqu'il est prouvé que les femmes ne sont jamais plus disposées à devenir grosses, qu'après chaque révolution menstruelle? On rapporte que Fernel, consulté par Henri II sur les moyens de faire cesser

la stérilité de la reine, lui conseilla de ne l'*approcher* qu'immédiatement après ses règles ; ce qui eut un succès complet, la reine, après onze ans d'une attente prolongée, ayant mis au monde un enfant, et comblé par là les vœux et les espérances de la France.

8°. *De quelques circonstances remarquables pendant lesquelles la menstruation cesse naturellement, sans qu'il en résulte aucun dérangement dans la santé de la femme.* La grossesse et l'allaitement suppriment ordinairement les règles, sans que la santé de la femme en soit pour cela dérangée en aucune manière. L'explication de ce phénomène se trouve dans la nature et l'accomplissement des fonctions qui s'exécutent alors. Pendant la grossesse, le sang des règles paraît évidemment destiné à fournir au produit de la conception les sucs nécessaires à son accroissement. Il en est de même pendant l'allaitement; aussi observe-t-on que les femmes qui ont leurs règles pendant leur grossesse, mettent assez ordinairement des enfans faibles au monde, de même que la femme qui *voit* pendant qu'elle allaite est une mauvaise nourrice, avec d'autant plus de raison, que dans ce dernier cas elle peut devenir enceinte.

En général, lorsqu'une femme *voit* pendant sa grossesse, voici comment les règles se comportent : le premier mois, elles paraissent à peu près comme avant la grossesse; elles diminuent sensiblement le deuxième, plus encore le troisième, et paraissent à peine le quatrième, pour ne plus se montrer pendant le reste de la gestation. Il n'est pas difficile d'expliquer la raison d'un pareil phénomène. Pendant les deux premiers mois de la grossesse, même pendant le troisième, l'enfant, peu développé, n'a besoin que d'une petite quantité d'alimens nutritifs. Plus tard, son accroissement, son volume devenant très-considérable, le calibre des vaisseaux qui vont de la mère à l'enfant, augmentant d'une manière très-sensible, le sang a moins de tendance à se porter au dehors, et les prétendues règles disparaissent. Mais lorsque le sang paraît, dans les deux ou trois derniers mois de la grossesse, loin de regarder une pareille évacuation comme ayant quelque analogie avec les règles, il faut la considérer, au contraire, comme une circonstance contre nature, comme un accident qui tient ordinairement à l'implantation du placenta sur l'orifice de la matrice, ou sur ses bords, et qui réclame la plus sérieuse attention. Quant aux femmes chez lesquelles la menstruation se manifeste d'une manière régulière pendant toute la grossesse, ainsi que celles qui n'y sont assujetties que pendant qu'elles sont grosses, le nombre en est très-petit, elles forment des exceptions, qui prouvent seulement que la nature a ses bizarreries, ses aberra-

tions, et qu'il ne faut point conclure d'un fait isolé, pour en tirer des conséquences générales.

9°. *De l'époque naturelle de la cessation des règles, appelée vulgairement âge critique.* C'est vers la 45e année que les femmes, dans nos climats, cessent d'être soumises à la menstruation. Cette époque de la vie est, pour beaucoup de femmes, une époque bien orageuse : la plupart ne peuvent voir arriver ce moment critique sans une sorte d'effroi, autant par la crainte des événemens fâcheux qui l'accompagnent quelquefois, que par cette idée d'isolement et d'abandon dans lesquels elles vont se trouver. Inhabiles à la génération, privées des avantages qui, en leur assurant les hommages et l'attachement des hommes, leur enlèvent le bonheur qui les accompagnait, délaissées, abandonnées, leur situation à cette époque cruelle a réellement quelque chose de pénible et qui attendrit sur leur sort.

Il en est de la disparition des règles comme de leur première éruption ; ainsi que cette dernière, elle a ses anomalies, ses variétés, qui ne sont ni moins nombreuses ni moins intéressantes. On voit en effet des femmes qui *perdent* de très-bonne heure, ce sont ordinairement celles chez qui la première apparition avait été très-précoce ; il en est d'autres au contraire qui jouissent de la faculté d'être réglées jusque dans un âge très-avancé. Tous les auteurs, Haller entre autres, citent des exemples de femmes qui étaient réglées à quatre-vingts ans et au-delà, quelques-unes également qui sont devenues grosses bien au-delà du terme ordinaire. Les exemples de longévité des femmes ne sont pas rares, et chez la plupart on observe (c'est une remarque à faire) qu'aux avantages de pousser leur carrière fort loin, elles avaient également joui de la faculté d'être réglées très-tard ; mais en général on doit se défier des écoulemens qui outre-passent la cinquantaine ; le plus souvent ces prétendues menstruations sont un véritable état de maladie, dont on doit chercher à déterminer la cause et et le siége, afin d'en combattre plus efficacement les fâcheux effets.

Le plus ordinairement la cessation des règles ne se fait pas d'une manière subite, à moins qu'elle n'ait lieu par suite d'un accident, comme une peur, une chute, une grande maladie, un événement malheureux, etc., etc. ; mais depuis longtemps la nature avait averti la femme du changement qui va s'opérer chez elle, par une diminution toujours plus marquée de l'évacuation menstruelle : du moment où les règles se dérangent chez une femme qui a passé la quarantaine, il est rare qu'elles reparaissent ensuite d'une manière régulière ; elles diminuent toujours de plus en plus au contraire, jusqu'au moment où elles cessent sans retour. Lorsque la cessation se fait d'une manière

régulière, la femme n'est exposée à aucun danger; mais pour profiter de cet avantage, il faut qu'elle ait constamment joui d'une bonne santé, que ses règles aient toujours marché d'une manière conforme au vœu de la nature, qu'elle n'ait point mené une vie intempérante, et qu'elle n'ait point vécu dans les plaisirs des sens et la débauche; celles au contraire qui ont donné dans des écarts de toute espèce, et chez lesquelles les règles ont éprouvé toutes sortes de dérangemens, doivent s'attendre à être la victime des maux les plus cruels au moment de l'âge de retour.

Cependant, avant de tracer la série des maladies auxquelles les femmes sont sujettes au moment de la disparition des règles, voyons comment, dans l'ordre le plus naturel, la cessation a lieu.

Un des premiers événemens qui survient lorsque les règles sont sur le point de disparaître, est une irrégularité dans leur apparition, soit pour le temps, soit pour la durée, soit pour la quantité surtout, sans que la femme en soit sensiblement incommodée. Quelquefois les menstrues reviennent tous les quinze jours, d'autres fois elles sont plusieurs mois sans paraître; souvent, après une ou deux menstruations peu abondantes, il survient un flux immodéré, qui est assez fréquemment suivi d'un écoulement blanc plus ou moins abondant, qui même dans quelques cas remplace le sang menstruel et qu'il faut respecter. Ces changemens ne peuvent arriver sans que la femme n'en éprouve quelques inquiétudes, certaine alors d'arriver à une époque fatale; il faut la rassurer et l'instruire d'avance des événemens qui se succéderont, afin qu'elle n'en soit point effrayée. Les femmes doivent être d'autant plus attentives à observer les règles de conduite qu'il faut leur tracer à cette époque, que le bonheur du reste de leur vie dépend souvent du soin qu'elles prennent alors de leur santé. Si la cessation a lieu sans trouble, les femmes semblent renaître, et elles poussent leur carrière audelà de celle de la plupart des hommes. Mais, pour quelques femmes en effet qui jouissent de ce bonheur, combien ne s'en trouve-t-il pas qui périssent victimes des maladies qui les assiégent à cette époque orageuse de la vie, ou dont la santé reçoit des atteintes plus ou moins profondes!

Les maladies les plus ordinaires de cet âge résultent, d'une part, de l'état de relâchement, et du défaut d'action des organes de la génération; et, de l'autre, de la tendance, et pour ainsi dire de l'habitude que le sang conserve de se porter vers ces parties. Sans doute, il faut aussi mettre au rang des causes de ces maladies les changemens remarquables qui s'opèrent dans l'organisation générale de la femme, tels que la sécheresse et la rigidité de ses parties solides, la diminution et l'épaississement

de ses fluides : elle éprouve alors des engourdissemens dans les membres; des bâillemens involontaires annoncent la surcharge des poumons; de la plénitude de ces organes résultent la difficulté de respirer, des tintemens d'oreilles, la dureté de l'ouïe, des douleurs de tête, le gonflement et la pesanteur des yeux, l'affaiblissement de la vue, des étourdissemens, le gonflement des veines, la rougeur de la peau, des congestions internes; l'engourdissement des doigts, des bras; des rêves, des songes affreux, l'hysterie, la mélancolie, la fureur utérine, etc.

Souvent à la suite de quelques-unes de ces indispositions graves, la femme tombe dans la langueur, le marasme, et meurt misérablement; souvent aussi elle n'arrive au tombeau qu'après avoir éprouvé les douleurs les plus intolérables, suite nécessaire des maladies cruelles auxquelles elle finit par succomber : ces maladies sont la métrite, les inflammations de bas-ventre, les ulcérations de la matrice, le cancer, soit de la matrice, soit des mamelles, etc. (J. P. MAYGRIER)

GLASER (Johannes-Henricus), *Dissertatio de mensium suppressione, earumque per aures excretione*; in-4°. *Basileæ*, 1673.

FRANCUS (Georgius), *Dissertatio de menstruo sanguine in mulieribus citiùs et tardiùs, imò nunquam præsente*; in-4°. *Heidelbergæ*, 1674.

BROTBECK, *Dissertatio de sanguine menstruo*; in-4°. *Tubingæ*, 1676.

BAIER (Joannes-Jacobus), *Dissertatio de mensibus dolorificis*; in-4°. *Altdorfii*, 1709.

KOENIG, *Dissertatio de menstruis dolorificis*; in-4°. *Altdorfii*, 1709.

STAHL (Georgius-Ernestus), *Dissertatio de mensium insolitis viis*; in-4°. *Halæ*, 1702.

— *Dissertatio de fine mensium initio morborum variorum opportuno*; in-4°. *Halæ*, 1710.

SLEVOGT (Johannes-Hadrianus), *Dissertatio de mensibus gravidarum fœtui innoxiis*, in-4°. *Ienæ*, 1711.

ALBERTI (Michael), *Dissertatio de mensium anomaliis convulsivis*; in-4°. *Halæ*, 1716.

— *Dissertatio. De initio mensium initio morborum*; in-4°. *Halæ*, 1725.

— *Dissertatio. Casus menstrui fluxûs anomali ex animi pathematibus perturbati*; in-4°. *Halæ*, 1741.

KEHLER, *Dissertatio de fluxu mensium ex oculo*; in-4°. *Harderovici*, 1733.

HUMBERT, *Dissertatio de menstruis dolorificis*; in-4°. *Argentorati*, 1742.

HAMBERGER (Georgius-Erhardus), *Dissertatio de viis mensium insolitis*; in-4°. *Ienæ*, 1745.

WEDEL (Georgius-Wolffgang), *Dissertatio de viis mensium insolitis*; in-4°. *Halæ*, 1745.

BUECHNER (Andreas-Elias), *Dissertatio de vitiis menstrui fluxûs peritè emendandis*; in-4°. *Halæ*, 1754.

PANZER, *Dissertatio de fluxu mensium febribus acutis et malignis superveniente, ut plurimùm funesto*; in-4°. *Altdorfii*, 1755.

TRILLER (Daniel-Gulielmus), *Programma de mensibus per nares Leonidæ filiæ erumpentibus, ab imprudenti autem medico cum ipsius interitu infeliciter repressis*; in-4°. *Vitembergæ*, 1758.

DELIUS (Henricus-Fridericus), *Dissertatio de providè dijudicandâ et curandâ ataxiâ mensium;* in-4°. *Erlangæ*, 1772.
NIEZKY, *Dissertatio de hæmorrhagiæ narium ac gingivarum salubritate, loco fluxûs menstrui, casu quodam comprobatâ;* in-4°. *Halæ*, 1772.
ROSENBLAD, *Dissertatio sistens menorrhagiæ abnormis casum singularem;* in-4°. *Lundini*, 1781.
BEERSTECHER, *Dissertatio de fluxu menstruorum doloroso;* in-4°. *Duisburgi*, 1784.
MAI (Franciscus), *Dissertatio. Fata ac incommoda ex menstruis, naturæ lege, cessantibus enata;* in-4°. *Heidelbergæ*, 1789.
TOEL, *Dissertatio de menstruorum vetulis cessantium causâ probabili;* in-4°. *Ienæ*, 1790.
GEHLER (Johannes-Carolus), *Dissertatio. Catameniorum phænomena in muliere sanâ et ægrotante;* in-4°. *Lipsiæ*, 1793.
NIEMEYER (L. H. Ch.), *De menstruationis fine et usu;* in-8°. *Goettingæ*, 1796.
THOMANN (J. N.), *Programma de fluxu menstruo ejusque vitiis;* in-4°. *Virceburgi*, 1797.
HOPFE, *Dissertatio de menstruis eorumque præcipuis vitiis;* in-4°. *Helmstadii*, 1798.
ETTLER, *Dissertatio de menstruatione vitiosâ;* in-4°. *Goettingæ*, 1800.
BOEHMER (Georgius-Rodolphus), *Dissertatio de menorrhœæ pathologiâ;* in-4°. *Vitembergæ*, 1801.
BULARD, Dissertation sur les maladies auxquelles les femmes sont exposées à l'époque de la cessation des menstrues; in-4°. Paris, 1808.
HOHNBAUM (Carl), *Ueber eine besondere Art des uebermæssigen Monatflusses;* c'est-à-dire, Sur une espèce particulière de menstruation excessive; in-8°. Erlang., 1811.
STEINLEIN (Johannes-Philippus), *Disquisitio physiologico-medica de fluxu menstruo, ejusque præsertim ætiologiâ;* 64 pages in-8°. *Bambergæ*, 1815.

MENSTRUE, s. m. (chimie), *menstruum*. On donne ce nom à des liquides qui ont la propriété de dissoudre les corps solides. Cette expression, très-usitée dans l'ancienne chimie, où on l'appliquait surtout aux liquides qui dissolvaient lentement (en un mois, d'où vient son nom) les substances qu'on y plongeait, est presque abandonnée aujourd'hui. (F. V. M.)

MENSTRUEL, adj., qui a rapport aux menstrues. On dit écoulement menstruel, époque menstruelle, pour désigner d'une part l'écoulement sanguin qui se fait tous les mois par les parties sexuelles de la femme, et de l'autre pour indiquer le moment où cet écoulement se fait ou doit se faire.

(MAYGRIER).

MENSTRUES, s. f. pl., on donne généralement le nom de menstrues à l'écoulement qui se fait par les parties sexuelles de la femme, et qui se renouvelle tous les mois. Les femmes se servent indistinctement des mots de règles, de mois, d'ordinaires, d'affaires, de purgations, etc., pour désigner l'écoulement menstruel. Les médecins n'emploient pas d'autre expression que menstrues: c'est le mot technique et scientifique.

(MAYGRIER)

MENTAGRE, s. f., *mentagra*. Ce nom, qu'on trouve pour la première fois dans Pline, a été employé par lui pour dési-

gner une maladie particulière de la face, dont il donne la description et l'histoire dans le passage suivant, que nous avons cru, en conséquence, devoir rapporter tout entier : *Sensit et facies hominum novos omnique ævo priore incognitos, non Italiæ modò, verùm etiam universæ prope Europæ, morbos : tunc quoque nec tota Italia, nec per Illyricum, Galliasve, aut Hispanias, magnopere vagatos, aut alibi, quàm Romæ circaque, sine dolore quidem illos ac sine pernicie vitæ, sed tantâ fœditate, ut quæcumque mors præferenda esset. Gravissimam ex his lichenas appellavêre græco nomine, latinè, quoniam à mento fere oriebatur, joculari primum lascivia (ut est procax natura multorum in alienis miseriis), mox et usurpato vocabulo mentagram, occupantem in multis totos utique vultus, oculis tantùm immunibus, descendentem vero et in colla, pectusque ac manus, fœdo cutis furfure. Non fuerat hæc lues apud majores patresque nostros. Et primum Tiberii Claudii Cæsaris principatu medio irrepsit in Italiam, quodam Persino equite romano, quæstorio scriba, cum in Asiâ apparuisset, inde contagionem ejus apportante. Nec sensêre id malum feminæ, aut servitia, plebesque humiles, aut media, sed proceres, veloci transitu, osculi maxime, fœdiore multorum, qui perpeti medicinam toleraverant, cicatrice, quâm morbo. Causticis namque curabatur, ni usque in ossa corpus exustum esset, rebellante tædio. Adveneruntque ex Ægypto genitrice talium vitiorum medici, hanc solam operam adferentes, magna sua præda* (*Hist. nat.*, lib. XXVII, cap. I).

Galien nous a transmis les opinions des medecins du temps sur cette maladie, que Pline peint sous des couleurs si noires, et nous a fait connaître aussi les nombreux remèdes qu'on avait imaginés dans l'intention d'en borner les ravages (*De composit. pharm. sec. loc.* V, VII). On les retrouve, à quelques changemens près, dans Aëtius (*Tetrabl.* II, serm. IV, c. XIV, p. 372, coll. Steph.). Les meilleures descriptions sont celles que donnent Archigène et Criton, et même Galien, d'après Pamphile. Soranus, dans Cœlius Aurelianus, et Marcellus Empiricus, Oribase et Paul d'Egine, ont aussi connu la mentagre comme une affection très-commune. De tout ce qu'ils disent, on peut conclure que cette maladie n'était point, à proprement parler, épidémique. Elle dura pendant plusieurs siècles, mais ce fut surtout au temps de Pline qu'elle sévit avec fureur. C'était, dit Pline, un *lichen*, une *dartre*, qui débutait au menton : c'était, suivant les propres paroles de Galien et d'Aëtius, un *impetigo*, un *lichen* de mauvais caractère, sur lequel Pamphile appliquait à Rome des emplâtres épispastiques, et qui lui valut des sommes considérables.

Archigène nous apprend qu'on opposait à cette affection le même traitement qu'à la leucé et à la lèpre crustacée. Héraclide, dans Galien, et Criton, dans Aëtius, nous apprennent que souvent la peau se couvrait d'ulcères en plusieurs endroits. De violentes démangeaisons tourmentaient les malades.

On a prétendu rapporter la mentagre à la lèpre : on s'est fondé principalement sur ce que les anciens eux-mêmes l'en avaient rapprochée ; mais les médecins de l'antiquité avaient laissé subsister le plus grand désordre dans tout ce qui a rapport aux maladies de la peau, qu'ils classaient et divisaient d'après des caractères extérieurs sans importance réelle, ou d'après les principes d'une théorie entièrement erronée. En considérant avec attention tout ce qu'ils ont laissé sur la mentagre, on ne trouve rien qui autorise à la considérer comme de nature lépreuse : tout porte au contraire à penser qu'elle rentre plutôt dans la famille si nombreuse des dartres, et c'est là en effet que M. Alibert lui a donné place, en la rangeant, comme variété, dans l'espèce de la dartre crustacée. *Voyez* DARTRE.

(JOURDAN)

HOECK DE BRACKENAU (wendelinus), *Mentagra, sive tractatus de causis, præservativis, regimine et curâ morbi gallici, vulgò* Malo Francese. *Adjunctus est tractatus de curandis ulceribus morbum hunc, ut plurimùm, consequentibus ;* in-4°. *Venetiis*, 1502.

Réimprimée à Strasbourg, en 1514, in-4°, et à Lyon, en 1531, in-8°.

JOHRENIUS, *Dissertatio de mentagrâ ;* in-4°. *Francofurti ad Viadrum*, 1668.

MENTAL, adj., *mentalis*, de *mens*, esprit : qui appartient aux facultés de l'intellect. Aliénation mentale, maladies mentales. *Voyez* NÉVROSES. (F. V. M.)

MENTHE, s. f., *mentha.*, L., genre de plantes de la famille naturelle des labiées, de la didynamie gymnospermie de Linné. Il offre pour caractères différentiels : une corolle un peu plus longue que le calice, à quatre lobes presque égaux ; celui du milieu un peu plus large est souvent échancré ; les étamines sont écartées les unes des autres.

Les menthes sont en général des herbes à fleurs blanches ou purpurines, qui se plaisent dans l'humidité. La plupart sont d'Europe et même de France.

Le genre menthe est un de ceux où les espèces varient le plus, et sont par conséquent les plus difficiles à caractériser. Comme dans beaucoup d'autres, ce n'est qu'en réduisant leur nombre, qu'on pourra les rendre plus distinctes. Voici le tableau de celles dont on a principalement fait usage en médecine.

1. MENTHE POIVRÉE, *mentha piperita.* Huds. angl., 251. *Non Linn.*? Fleurs en épis obtus, inférieurement interrompus ;

feuilles pétiolées, ovales-oblongues, à peine velues; calice parfaitement glabre à sa base, strié, glanduleux.

Originaire de l'Angleterre, où elle croît dans les lieux aquatiques: cultivée dans les jardins.

2. MENTHE VERTE, *mentha viridis*. L., spec. 804. Epis interrompus, grêles, aigus; pédicelles glabres; feuilles presque sessiles, lancéolées, glabres, dentées en scie. Se trouve dans les lieux humides; très-voisine de la précédente. En est-elle vraiment distincte?

3. MENTHE A FEUILLES RONDES, *mentha rotundifolia*. L., spec. 805. Fleurs en épis oblongs, interrompus; feuilles plus ou moins arrondies, sessiles, velues, rugueuses, dentées ou crénelées; bractées lancéolées; commune dans les lieux humides. La menthe crépue, *mentha crispa*, Lin., ordinairement désignée dans les matières médicales, et qu'on cultive dans les jardins, n'en est qu'une variété.

La menthe sauvage, *mentha sylvestris*, Lin, et les *mentha nemorosa* et *gratissima*, Wild., n'en sont de même que des variétés, dans lesquelles les épis sont plus continus, les feuilles plus alongées, plus tomenteuses. La suite de dégradations à peine sensibles qu'on observe en comparant toutes ces plantes est la meilleure preuve de l'identité spécifique.

4. MENTHE CULTIVÉE, *mentha sativa*, Lin. spec. 805 : fleurs en verticilles axillaires; feuilles ovales, pétiolées, plus ou moins velues, dentées en scie; calice cylindrique. Elle croît dans les lieux aquatiques.

Les *mentha gentilis*, Lam., et *mentha procumbens*, Thuil., n'en sont que des variétés, et nous pensons qu'on doit y réunir aussi, comme l'a fait Smith, les *mentha hirsuta* et *aquatica*, qui n'en diffèrent que par les verticilles supérieurs rapprochés en tête ou épi court.

5. MENTHE POULIOT, *mentha pulegium*, Lin., spec. 807; fleurs verticillées; calice fermé de poils pendant la maturation; lobe supérieur de la corolle entier; tige presque cylindrique, couchée sur la terre; feuilles ovales, obtuses, presque entières : se trouve au bord des eaux.

6. MENTHE CERVINE, *mentha cervina*, Lin., spec. 807; fleurs verticillées; calice fermé de poils pendant la maturation; lobe supérieur de la corolle entier; feuilles linéaires, aiguës, ponctuées: celles qui sont placées sous les verticilles, comme palmées à leur base. Cette espèce habite dans les lieux aquatiques des parties méridionales de la France.

Les menthes furent des plantes estimées et chéries dès les temps les plus anciens. On voit la menthe cultivée faire déjà partie de la matière médicale d'Hippocrate, sous les noms de *μίνθος* (*Affect.* 529), et d'*ἥδυοσμον* (*Nat. mul.*, 570) que lui donnent également Théophraste (*Hist.* II, 5. Caus. II, 22) et

Dioscoride (III, 41). C'est la menthe pouliot que le père de la médecine (*Morb. mul.*, I, 606) et Dioscoride (III, 36) désignent sous celui de γλήχων; ailleurs (*Affect.* 525) Hippocrate l'appelle χλωρη. Dans Théophraste (*loc. cit.*) et Dioscoride (II, 153), la menthe sauvage est nommée σισυμβριον, et c'en est probablement une variété que le dernier (III, 42) donne sous le nom d'ηδύοσμον ἀγρίον. Pline appelle la menthe sauvage *menthastrum*. Le πολυκνημον de Dioscoride (III, 108) paraît être notre menthe cervine.

Μινθος ou μίνθη fut le premier nom de cette plante : il rappelait une de ces métamorphoses où la brillante imagination des Grecs se plaisait à chercher l'origine des êtres qui peuplent la terre.

Le roi des enfers ne fut, à ce qu'il paraît, guère plus constant dans ses amours que celui du ciel. Minthe, fille du Cocyte, belle malgré sa sombre patrie, le rendit infidèle à la fille de Cérès ; la jalouse Proserpine les surprit, et Minthe fut changée en herbe ; sous cette forme elle plaît encore. Oppien a chanté cette fable (*Halieut.*, III, 396) ; Ovide, dans le poème où il a su lier avec tant d'art toutes les transformations merveilleuses de l'antique mythologie, n'indique celle-ci qu'en peu de mots :

An tibi quondam
Fœmineos artus in olentes vertere menthas
Persephone licuit.

Metam. X, *ad finem.*

Une montagne du Péloponèse, non loin de Pylos, devait son nom à l'infortunée Minthe (*Strab.*, VIII, 530).

Dans la suite l'agréable odeur de la menthe lui fit donner le nom d'ἡδύοσμος auquel répond assez celui de baume, sous lequel sont vulgairement connues chez nous plusieurs menthes ; mais sa première dénomination fut préférée par les Latins, qui l'appelèrent toujours *mentha*.

Soit comme remèdes, soit comme condiment, soit comme plantes d'agrément, les menthes étaient d'un usage fréquent dans l'antiquité ; on s'en couronnait, on en parfumait les tables dans les repas champêtres (Pline, XIX, 8).

Mais sur les vertus de la menthe, comme sur celles de tant d'autres plantes, on trouve dans les anciens, à côté de notions exactes, des superstitions ridicules : ainsi, pour guérir les maladies de la rate, il fallait, pendant neuf jours, manger quelques feuilles de menthe sur le pied même sans la cueillir, et prononcer certaines paroles. Pour obtenir pleinement l'effet salutaire de la menthe pulvérisée, contre les douleurs d'estomac, il fallait ne prendre cette poudre qu'avec trois doigts, etc. (*Ibid.*).

Les anciens regardaient la menthe comme un remède puissant contre la morsure des serpens et des autres animaux venimeux.

Leurs opinions sur la vertu anti-aphrodisiaque de cette plante, et sur sa propriété d'empêcher la coagulation du lait, ont été adoptées par quelques modernes.

Suivant Dioscoride (III, 35) la menthe excite à l'amour; mais il ajoute bientôt qu'appliquée avant de s'y livrer sur l'organe sexuel des femmes, elle empêche la conception. Hippocrate (*Diæt.* II) et Pline (XX, 14) assurent qu'elle refroidit, énerve et rend impropre à l'acte vénérien. Aristote (*Probl.*, sect. XX, prob. 2) cherche les motifs de l'opinion commune alors, qu'on ne devait en temps de guerre ni manger, ni même cultiver de menthe. Un poète (Reusner, aph. 7, Bauh.) a traité cette question en vers :

Mentham ne comedas neque plantes tempore belli,
Sic equidem veterum regula sancta monet
Cur? An quod timidus facit, imbellesque cohortes
Frigida? Sic magnus censet Aristoteles.
An quod delicus facit indulgere, gulæque
Cum condimentis hæc, et odore placet?
An quod et hæc metuit ferrum si credere fas est?
An quod dissidiis tunc vetat esse locum,
Quando semel longo durat sata tempore mentha
Fertilis, et dominis ditior usque suis?
An potiùs venerem quod iners remoratur amicam?
Nec reparat damnum Martis ab ense datum?

On est surpris de voir la sentence et l'explication du prince des philosophes appuyées dans la dissertation intitulée *menthæ usus*, qui se trouve dans les Aménités de Linné. L'opinion de Galien (*Simpl.* VI), qui regarde au contraire les menthes comme aphrodisiaques, paraît certainement plus conforme à leur véritable nature. Il est remarquable que quelques auteurs ont regardé de même comme réfrigérant le camphre qui, ainsi que nous le dirons bientôt, se trouve dans ces plantes. C'est probablement l'idée sans fondement que la menthe s'oppose à la fécondation, qui l'a fait appeler par Oppien κακὴν βοτάνην, mauvaise herbe. Les Espagnols, au contraire, ne la nomment que la bonne herbe, *yerva buena*.

Le préjugé contre les menthes, relativement à l'amour, ne paraît pas au reste avoir jamais été général. La menthe sauvage ou *sisymbrium* qui, suivant Varron, devait ce nom à une courtisane célèbre qui le portait elle-même, était aussi souvent désignée sous celui de *corona Veneris*. Les jeunes gens ne manquaient point de la mêler aux couronnes dont ils se paraient dans les orgies galantes (J. Bauh., III, 223). Aux fêtes de Vénus, appelées *vinalia*, les jeunes beautés devouées à son

culte ne lui offraient point de guirlandes sans cette fleur, qui ne lui était pas moins chère que le myrte et la rose :

Cumque tuæ dominæ date grata sisymbria myrto,
Tea taque composita juncea vincla rosa.
Ovid., *Fast.* iv, *sub fin.*

Les Africains aujourd'hui emploient, dit-on, souvent l'huile volatile de menthe pour s'exciter au plaisir.

C'est d'après Dioscoride (iii, 41) qu'on a souvent répété que l'immersion de la menthe dans du lait l'empêchait de se coaguler, de se convertir en fromage, et qu'appliquée sur les mammelles distendues par ce fluide, elle l'en détournait. Linné (*Flor. suec.*, 516 et *menth. us.*) regarde ces assertions comme parfaitement conformes à la vérité, et ajoute même que la menthe (*mentha arvensis*) diminue considérablement la quantité du lait des vaches qui paissent après la moisson dans les champs où elle abonde, ce que le vulgaire attribue à des maléfices. Lewis (*Mat. med.*, p. 378) dit avoir reconnu par expérience que la menthe retarde la coagulation du lait, phénomène qui cependant ne paraît pas encore suffisamment prouvé.

Quoi qu'il en soit, il est assez probable que c'est de cette observation plus ou moins exacte qu'est résulté l'emploi fréquent qu'on a fait de cette plante pour favoriser l'absorption du lait amassé dans les mamelles des nourrices, et en faire cesser la secrétion. Linné (l. c.) en approuve dans ce cas l'usage non-seulement à l'extérieur, mais à l'intérieur, comme propre à exciter l'utérus. « J'ignore, dit avec raison M. Chamberet (*Flore méd.*, n. 232), jusqu'à quel point un pareil moyen est digne de la confiance que lui accordent, sous ce rapport, la plupart des auteurs de matière médicale; je pense même que si les mamelles gorgées de lait étaient douloureuses, ainsi que cela a lieu chez beaucoup de nourrices à l'époque du sevrage, une semblable application serait plus nuisible qu'utile. »

Après cette revue historique de quelques opinions remarquables sur les menthes transmises de l'antiquité jusqu'à nous, il nous reste à faire l'exposé des propriétés qu'une expérience raisonnée confirme dans ces plantes.

Le genre menthe est un de ceux dont les espèces offrent la plus grande uniformité dans leurs qualités : une odeur fragrante, agréable, plus ou moins exaltée, se remarque dans toutes; leur saveur est amère, aromatique, un peu camphrée : chaude d'abord, elle laisse ensuite dans la bouche un sentiment de fraîcheur piquante, qui persiste quelque temps. La dessiccation paraît augmenter plutôt que diminuer ces qualités.

Un principe gommo-résineux, amer, un peu âcre, plus so-

luble ordinairement dans l'alcool que dans l'eau; une huile volatile très-odorante : tels sont les matériaux principaux qu'offrent les menthes examinées par le chimiste. Une livre de feuilles de menthe crépue a fourni à Cartheuser environ trois gros d'huile essentielle; la menthe poivrée en donne davantage. Cette dernière est du nombre des labiées dans lesquelles Gaubius (*Advers. var. arg.*, p. 39) avait reconnu du camphre avant que M. Proust eût prouvé son existence dans la plupart des plantes de cette famille. Le camphre que contiennent les menthes doit sans doute influer beaucoup sur leurs propriétés.

Parmi les labiées, les menthes peuvent être considérées comme celles qui jouissent, dans le degré le plus éminent, des propriétés tonique, excitante, cordiale, communes au plus grand nombre de ces plantes; ce sont surtout celles dont l'action est la plus prompte, la plus diffusive. L'impression fortifiante qu'elles portent sur l'estomac est bientôt transmise à tout l'organisme; par le système nerveux sur lequel l'arôme des menthes agit de la manière la plus marquée. C'est de cette excitation générale diversement modifiée par l'état des organes et autres circonstances que résulte quelquefois l'augmentation de quelques sécrétions, telles que les urines ou la transpiration.

Les applications thérapeutiques de végétaux doués d'un semblable mode d'action, ne sauraient manquer d'être nombreuses. L'indication des principaux cas où l'on peut en faire un usage utile doit suffire ici.

Dans l'hypocondrie nerveuse, dans l'hystérie, où le système digestif est languissant, où des gaz développés et retenus dans le tube intestinal ou dans l'estomac occasionent souvent un malaise extrême, une foule d'observations confirment l'avantage qu'on peut retirer de la menthe pour faciliter l'expulsion des flatuosités. Cette propriété était vulgairement connue dans l'antiquité :

Nec deest ructatrix mentha.
MARTIAL, X, *ep.* 48.

Elle ne paraît pas moins utile dans ces maladies, ainsi que dans diverses autres affections spasmodiques, en diminuant la mobilité excessive des nerfs qu'elle fortifie.

Les coliques nerveuses sont une de celles où l'on en obtient ordinairement un soulagement marqué.

La menthe offre un moyen agréable de ranimer l'action languissante de l'estomac, de rappeler l'appétit et de faciliter les digestions. On a fait cesser promptement, par son emploi, des vomissemens, des diarrhées causés par un état spasmodique et qui avaient résisté à d'autres moyens.

Elle a paru dissiper des céphalalgies, calmer des toux convulsives.

Dans les fièvres accompagnées de symptômes nerveux, dans les affections soporeuses, la paralysie, l'asthme des vieillards, on s'est souvent loué de l'usage des préparations de menthe.

La chlorose, l'aménorrhée sont encore du nombre des affections contre lesquelles on a préconisé la menthe. « Mais qui ne sait, dit Alibert (*Mat. méd.*), que cette maladie est produite par plusieurs causes, et que ces causes produisent des indications différentes? Ce n'est que lorsqu'elle est la suite d'un état spasmodique que la menthe peut y convenir. » On doit sûrement éviter d'en faire usage quand une disposition pléthorique ou inflammatoire se fait remarquer. L'alcool de menthe mal à propos employé en pareil cas, a quelquefois causé une fâcheuse disposition aux hémorragies utérines (Lin., *menth. us.*, VIII), observation qui prouve au reste l'action de cette plante sur le système utérin.

Quoique la menthe ait paru quelquefois, comme nous l'avons dit, accroître la sécrétion des urines ou de la transpiration, ce n'est point dans la vue d'obtenir ces effets accidentels et fort incertains qu'il convient de la prescrire.

On appliquait assez souvent, autrefois, les menthes comme beaucoup d'autres plantes aromatiques, sur les contusions, les ecchymoses, les tumeurs indolentes, les ulcères atoniques. On a parlé plus haut de son application non moins fréquente et plus délicate sur le sein des nouvelles accouchées.

Nous pensons en avoir dit assez pour faire connaître au médecin dans quels cas différens de ceux indiqués, il pourrait espérer quelque avantage de l'emploi de la menthe. Les individus affaiblis, pituiteux, cacochymes, ne peuvent que se trouver bien de son usage.

On en mêle parfois quelques feuilles dans les salades, et les cuisiniers en aromatisent divers ragoûts.

Quoique les propriétés que nous venons d'exposer appartiennent aux menthes en général, la menthe crépue et la menthe poivrée sont celles que désignent spécialement la plupart des matières médicales et des pharmacopées.

L'odeur, la saveur particulière, et toutes les qualités des plantes de ce genre, sont plus marquées dans la menthe poivrée que dans aucune autre. Aussi doit-elle être préférée quand on désire un effet énergique.

Ce sont les Anglais, chez lesquels croît la menthe poivrée, qui l'ont préconisée les premiers, et en ont introduit l'usage dans le reste de l'Europe. Elle n'a été connue que longtemps après la plupart des autres, puisque ce fut J. Petiver, phar-

macien de Londres, et directeur du jardin de Chelsea, qui, vers le commencement du dernier siècle, la distingua le premier d'une manière exacte (*Herb.*, tom. XXXI, f. 10). C'était un des stimulans dont Cullen faisait le plus grand cas.

C'est avec la menthe poivrée qu'on fait l'excellente liqueur de table et les dragées si connues et si agréables de menthe. Les parfumeurs l'emploient aussi pour aromatiser des huiles, des pommades et autres préparations.

La menthe réduite en poudre peut se prescrire depuis un scrupule jusqu'à un gros.

On la donne souvent en infusion théiforme, plus rarement on la fait infuser dans le vin.

L'eau distillée de menthe est d'un usage très-fréquent. C'est particulièrement avec la menthe poivrée qu'on la prépare : celle que donnent les autres espèces est plus faible. On l'administre depuis une jusqu'à quatre onces. Elle sert souvent d'excipient aux potions antispasmodiques. L'alcool de menthe se donne d'un demi-gros à un gros : c'en est une préparation très-active. L'huile essentielle, très excitante, se prescrit de deux à cinq gouttes. Le sirop, d'une à deux onces. On le fait assez souvent entrer dans des potions. On prépare aussi une conserve de menthe.

C'est séchée et pulvérisée dans des sachets, ou réduite en cataplasmes, qu'on emploie la menthe à l'extérieur. Son infusion sert quelquefois à faire des fomentations, des gargarismes, des lavemens.

M. Astier, qui était alors pharmacien principal à l'hôpital d'Alexandrie, a proposé, il y a quelques années, l'emploi d'une infusion de menthe poivrée, en lotions, contre la gale, et les expériences faites à ce sujet, dans cet hôpital, sous les yeux du chirurgien-major, ont eu le plus heureux succès. Voici le procédé de M. Astier, tel qu'on le trouve indiqué dans le sixième volume du Bulletin de pharmacie, pag. 350.

On prend une quantité suffisante de menthe poivrée, qu'on incise, qu'on met dans un tonneau ; ensuite on verse dessus de l'eau chaude, et on laisse infuser le tout pendant plusieurs jours, en agitant de temps en temps le tonneau fermé. Plus l'infusion sera chargée, plus elle aura d'effet. Quatre onces de cette infusion s'emploient journellement pour lotions sur les articulations et tous les endroits où l'éruption de la gale se multiplie. Ce traitement, qu'on peut renouveler deux fois par jour, dissipe ordinairement la maladie en quinze jours au plus, et sans inconvéniens. M. Astier s'est assuré, par des expériences précises, que l'insecte de la gale, sorte de ciron, *sarcoptes scabiei*, de Latreille, périssait dans la simple infusion de menthe poivrée.

D'après le Bulletin de pharmacie cité plus haut, M. Boullay, pharmacien distingué dans la capitale, propose de substituer à ces lotions une pommade de moelle de bœuf avec de l'essence de menthe poivrée; on en ferait des frictions comme avec les onguens antipsoriques.

Le succès que M. Astier a eu dans la guérison de la gale, avec l'infusion de menthe poivrée, on l'obtiendrait aussi très-probablement avec plusieurs autres espèces de menthe, et nous croyons même qu'on produirait encore les mêmes effets avec beaucoup de plantes de la même famille, principalement avec celles qui sont fortement aromatiques et qui contiennent une plus grande quantité de camphre, que nous soupçonnons être le principe qui agit comme antipsorique. Nous engageons donc les médecins à faire de nouveaux essais pour guérir la gale au moyen de l'infusion des sauges, des lavandes, des mélisses, des thyms, du marum, etc.

Quelques autres menthes qui se cultivent dans les jardins (*mentha sativa*, *gentilis*, *viridis*), ont souvent servi, comme celles dont nous venons de parler, pour les préparations officinales et les usages médicaux. Les espèces très-communes dans les campagnes, telles que la menthe sauvage, celle à feuilles rondes, l'aquatique, etc., peuvent servir de même au besoin.

Le pouliot, *mentha pulegium*, dont l'odeur est forte et pénétrante, ne diffère des autres menthes que par plus d'amertume et d'âcreté. Tenu en contact avec la peau, il l'irrite et va jusqu'à l'ulcérer (Hall., *Hist. stirp. helv.*, 221).

Boyle, Hulse, Lentilius, Sauvages, l'ont vanté, d'après les anciens, comme particulièrement efficace contre la toux convulsive; mais l'espèce de réputation de spécifique qu'on a voulu lui faire contre cette maladie n'a pas duré.

Chomel fait l'éloge de son infusion contre l'asthme; Chesnau, contre l'enrouement. Faite dans le vin blanc, cette infusion est donnée par Haller comme un excellent emménagogue; mais il veut qu'on y ajoute quelque préparation martiale, à laquelle il est permis d'attribuer une grande partie de l'effet.

J. Bauhin nous apprend que les femmes allemandes, de son temps, étaient si persuadées des bons effets du pouliot dans leurs indispositions, qu'elles le cultivaient avec un soin particulier dans leurs jardins ou dans des vases.

Le nom de *mentha podagraria*, donné quelquefois au pouliot, atteste la réputation, bien oubliée aujourd'hui, qu'il eut jadis contre la goutte. Il a passé aussi pour vermifuge, ce que sa grande âcreté semble rendre un peu plus probable.

Peu de plantes étaient, dans la médecine antique, plus estimées et plus souvent employées que le pouliot. On en prépa-

rait, avec la menthe cultivée, un vinaigre d'un usage commun pour faire cesser ou prévenir les évanouissemens. La haute idée qu'on avait de ses vertus allait jusqu'à croire qu'il suffisait d'en porter des couronnes pour guérir les vertiges ou le mal de tête; que, placé derrière les oreilles, il donnait la faculté de s'exposer, sans éprouver de sueur, au soleil le plus ardent (Plin., xx, 14).

Il devait le nom de *pulegium* à la propriété qu'on lui attribuait de chasser les puces par son odeur (*ibid.*). Des modernes même ont conseillé d'en placer des sachets dans les lits pour cet effet (Lin., *Menth. us.*, III). On suspendait des faisceaux ou des guirlandes de pouliot dans les lieux où l'on conservait des viandes, de même, sans doute, dans la vue d'en écarter les insectes, et l'on était persuadé, qu'ainsi suspendu et desséché, il fleurissait, pendant plusieurs années, le jour même du solstice d'hiver, *ipso brumali die* (Plin., XVIII, 26, et Cic. *De divin.*). C'est à quoi Martial fait allusion dans ce vers :

Quadrima nigri nec corona pulei.
l. XIII, ep. XXXII.

Son parfum passait pour un des plus suaves; on lui comparait le charme d'une douce éloquence : *Cras expecto leptam*, écrit Cicéron à Tiron (l. XVI), *etenim ad cujus rutam pulegio mihi tui sermonis utendum est.*

Le pouliot doit certainement être considéré comme une des menthes les plus énergiques. Son huile essentielle est d'une saveur brûlante. On en trouve, dans les pharmacies, une eau distillée simple et une eau spiritueuse.

La menthe cervine est encore une de celles dont l'arôme est le plus exalté. Swédiaur (*Pharmacop.*, 210) pense que son eau distillée doit toujours être préférée à celle de pouliot. Lobel nous apprend que, de son temps, les pharmaciens de Montpellier faisaient habituellement cette substitution. Suivant Gilibert (*Plant. d'Eur.*, II, 90), la menthe cervine peut remplacer avantageusement toutes les autres menthes.

Une espèce de menthe qui croît dans l'Inde, *mentha auricularia*, L., y est, dit-on, usitée, et, entre autres cas, contre la surdité. C'est ce qui engagea le médecin anglais Marlow à employer la menthe indigène contre la même affection, recette dont il fit un mystère, et qui eut une certaine vogue. On découvrit son secret en semant les graines qu'il débitait, et le remède, une fois connu, tomba bientôt, comme cela est arrivé souvent, dans le discrédit (Dal., *Pharm.*, et L., *Menth. us.*, 10). On peut croire, cependant, que dans certains cas où la dureté de l'ouïe ne dépendait que d'une diminution de sensibilité dans l'organe, l'introduction, dans l'oreille, d'un li

quide chargé des principes stimulans de la menthe a pu n'être pas tout à fait inutile.

Pour résumer en un mot tout ce que nous avons dit des menthes en général, toutes les fois que le médecin a pour but de ranimer les forces, surtout celles du système nerveux, de produire une excitation prompte et modérée, ces plantes lui offrent un secours souvent avantageux, toujours agréable.

LINNÉ (C.), *Menthæ usus Dissertatio in Amœnit. acad.*, vol. VII, p. 282.
KNIGGE (Thom.), *De mentha piperitide Comment. botan. Elang.*, 1780.
(LOISELEUR-DESLONGCHAMPS et MALQUIS)

MENTHE-COQ : c'est une espèce de tanaisie très-différente des menthes malgré son nom. *Voyez* TANAISIE. (L. D. M.)

MENTISME, de *mens*, *mentis*, esprit : mot employé par le professeur Baumes pour exprimer tout mouvement déréglé de l'action mentale, considérée principalement dans les effets d'une imagination vive et des passions (Baumes, *Traité élémentaire de nosologie*, tom. I, pag. 292). (P. V. M.)

MENTO-LABIAL, s. m., *mento-labialis :* nom du muscle carré du menton. Il est mince, aplati, quadrilatère ; ses fibres confondent en partie leur insertion sur la ligne maxillaire externe avec le triangulaire (maxillo-labial, Chaussier). Elles se continuent avec celles du peaucier ; toutes sont parallèles, forment un faisceau assez large, qui, se dirigeant obliquement en haut et en dedans, s'unit bientôt à celui du côté opposé, dont le sépare en bas le releveur du menton, et se confond ainsi que lui avec l'orbiculaire des lèvres.

Le muscle connu sous le nom de *houppe du menton*, *releveur du menton*, est considéré, par M. Chaussier, comme une partie du mento-labial. *Voyez* HOUPPE, tom. XXI, pag. 561. (M. P.)

MENTON, s. m., *mentum :* éminence située au milieu du bord inférieur de la face. Le menton est composé de différentes parties, qui, examinées de dehors en dedans, sont : 1°. la peau ; 2°. le tissu cellulaire ; 3°. des muscles, des vaisseaux et des nerfs ; 4°. l'os maxillaire inférieur. La peau du menton est plus épaisse que celle de la face ; elle est recouverte de poils assez nombreux chez l'homme : ce qui constitue la barbe (*Voyez* ce mot). Le tissu cellulaire, assez dense et serré, admet peu de graisse. Les muscles sont le carré et la houppe du menton, dont M. Chaussier ne forme qu'un seul muscle qu'il désigne sous le nom de *mento-labial* (*Voyez* ce mot). Les artères du menton proviennent de la labiale, de la dentaire inférieure et de la sous mentale ; les nerfs sont fournis par le maxillaire inférieur et par la portion dure de la septième paire (nerf facial). Le menton est principalement formé

par l'os maxillaire inférieur, qui, sur la ligne médiane, offre une trace assez marquée, indice de la division primitive de l'os, et que termine en bas une surface triangulaire un peu saillante, qui constitue le menton. Sur chaque côté de cette surface, on voit un enfoncement pour le mento-labial, et le trou mentonnier qui est l'orifice externe du canal maxillaire.

Le menton est séparé de la lèvre inférieure par un enfoncement transversal assez étendu. Sa conformation présente une multitude de variétés, suivant les individus, l'âge, la maigreur et l'embonpoint; il peut être rond, carré, plus ou moins alongé. Cette forme varie suivant les nations. Par exemple, les Anglais, et en général les peuples du Nord, ont fréquemment un menton très épais; tandis que les Espagnols, les Italiens et autres nations du Midi, l'ont pointu : ce qui donne une expression de finesse à leur physionomie, qu'on ne remarque point dans les mentons de l'autre forme, laquelle donne au contraire l'idée du peu de développement de l'esprit. Delà, le nom de ganache, de mâchoire, qu'on donne aux gens porteurs de gros mentons. La différence de longueur du menton, chez les différentes personnes, est une des causes qui font varier l'angle facial (*Voyez* ce mot). Quelquefois la graisse s'accumule en si grande quantité sous la mâchoire inférieure, qu'elle donne l'apparence de plusieurs mentons : c'est ce qu'on observe chez les individus d'un grand embonpoint : conformation qui a fait dire à Despréaux, en parlant d'un prélat, dans son Lutrin :

« Son menton sur son sein descend à double étage. »

La difformité qui résulte du chevauchement de la mâchoire inférieure devant la supérieure, est connue vulgairement sous le nom de *menton de galoche*, nom qu'on donne aussi aux mentons qui avancent beaucoup en faisant la pointe, par analogie avec la forme de certaines chaussures connues sous le nom de *galoche*, quoiqu'il n'y ait aucun dérangement dans la position respective des parties. Quant à la déviation des mâchoires désignée par ce nom, parmi les moyens employés pour remédier à cette affection, qui, sans gêner la mastication, imprime seulement à la physionomie un air de vieillesse, on a eu recours à des plaques, à des bâillons; M. Catalan fils a inventé un instrument préférable à tous ceux employés jusqu'à ce jour; on en a donné la gravure dans cet ouvrage. *Voyez* DENT, t. VIII, p. 382.

Maladies du menton. Les pustules vénériennes et dartreuses qui se manifestent quelquefois au menton, portent le nom de *mentagra* (*Voyez* ce mot). L'affection cancéreuse du visage, que l'on appelle communément *noli me tangere*, se fixe assez souvent sur le menton, où elle produit de profonds

ravages, si on ne lui oppose bientôt des remèdes convenables. Nous avons vu un homme de la campagne dont le menton et la partie de l'os maxillaire avaient été rongés par un ulcère cancéreux. M. le professeur Dupuytren fut obligé de lui pratiquer l'amputation du menton. L'anthrax et les furoncles peuvent aussi envahir cette partie. Enfin, le menton peut être détruit à la suite d'une blessure par armes à feu; les chirurgiens militaires ont été témoins de plusieurs plaies semblables. On rencontre dans la société quelques individus porteurs de mentons artificiels; ce sont, pour la plupart, des militaires mutilés. *Voyez* MACHOIRE. (M. P.)

MENTONNIER, adj., *mentalis*, qui a rapport au menton. Le *trou mentonnier* termine le canal maxillaire qui est creusé dans l'épaisseur de l'os maxillaire inférieur. On le trouve à la face antérieure de cet os, à peu près au niveau de la seconde dent incisive, quelquefois de la canine suivant l'âge du sujet. Il donne passage à l'extrémité du nerf dentaire inférieur dont les filets nombreux vont se distribuer à la membrane de la bouche, aux muscles et à la peau des lèvres. Lorsque ces rameaux sont exactement disséqués, on voit autour de la lèvre inférieure une sorte de plexus nerveux. La névralgie connue sous le nom de *tic douloureux de la face*, a quelquefois son siége dans cet épanouissement nerveux, et pour guérir cette affection dont les souffrances sont très-vives, on a proposé la section du nerf dentaire au moment où il sort du trou mentonnier; pour faire cette opération, il faut inciser la membrane interne de la bouche au niveau de la dent canine ou de la seconde incisive, et chercher le nerf que l'on reconnaît à sa blancheur. On le coupe et on le cautérise ensuite. Nous avons vu pratiquer cette opération par le professeur Dupuytren; le malade obtint un soulagement pendant quelques semaines; mais les douleurs se renouvelèrent à un tel point, que dans un accès de désespoir, ce malade se suicida, fin bien triste, et malheureusement trop commune dans ces sortes de maladies. *Voyez* NÉVRALGIE.

L'artère dentaire inférieure fournie par la maxillaire interne donne un rameau qui sort par le trou mentonnier, et se distribue aux muscles triangulaire et carré, en s'anastomosant avec l'artère faciale. *Voyez* MAXILLAIRE INTERNE.

Nerf mentonnier. Près de l'orifice du conduit dentaire, le nerf dentaire inférieur, branche du maxillaire inférieur, donne un filet considérable que certains anatomistes appellent *mentonnier*, et qui se porte dans un sillon creusé audessous de ce conduit. Sorti de ce sillon, où il est retenu par un tissu cellulaire dense, il glisse entre la mâchoire et le mylo-hyoïdien, s'approche du menton, et se termine par quatre ou cinq fila-

mens qui se distribuent aux mylo-hyoïdien, génio-hyoïdien et digastrique.

Artère sous-mentonnière ou sous-mentale. Elle naît de la maxillaire externe près du bord de la mâchoire inférieure; elle côtoie cet os, envoie des rameaux au mylo-hyoïdien, et se divise enfin en deux branches, dont l'une passe audessus de l'attache antérieure du digastrique, et s'unit à la sous-mentale opposée, tandis que l'autre remonte sur le menton. *Voyez* MAXILLAIRE EXTERNE. (M. P.)

MENTONNIERE (bandage). Pour faire ce bandage, on prend une pièce de linge de trois quarts d'aune de long, sur six de large; on plie le linge, on le coupe, suivant sa longueur, en quatre chefs, laissant dans le milieu un plein de six travers de doigt. On applique le milieu du plein sur le menton, ayant soin que le bord où la pièce est pliée se trouve à peu de distance de la lèvre; on conduit ensuite les chefs supérieurs sous les oreilles, à la nuque, où on les entrecroise pour les ramener sur les tempes ou sur le front, où on les attache avec une épingle. Les chefs inférieurs sont portés en droite ligne sur les oreilles, sur le sommet de la tête, où on les croise, et on les fixe sur l'une et l'autre tempe. Ce bandage convient dans les maladies du menton et des lèvres, dans les maladies de la mâchoire, et après l'opération du bec-de-lièvre, pour modérer les mouvemens de la mâchoire, et affermir l'appareil. Il est à peu près le même que la fronde du menton. *Voyez* FRONDE, t. XVII, p. 76. (M. P.)

MENTULAGRE, s. f., *mentulagra.* Ce mot désigne, suivant Blancard, un état convulsif ou spasmodique des muscles ischio-caverneux ou érecteurs du pénis, qu'on observe quelquefois chez les eunuques (*Dict. de Nysten*). (F. V. M.)

MÉPHITE. On donnait ce nom, dans l'ancienne chimie, aux sels qui résultaient de la combinaison de l'acide carbonique avec une base; on disait *méphite calcaire*, *méphite ammoniacale*, etc. (F. V. M.)

MÉPHITIQUE, adj., qui a une qualité malfaisante. On appelait acide méphitique l'acide carbonique; on donne parfois le nom d'air méphitique à celui qui a une odeur desagréable. *Voyez* MÉPHITISME. (F. V. M.)

MÉPHITISME (hygiène publique). On entend par-là non-seulement cet état de l'air dans lequel ce fluide tient en dissolution des effluves putrides, ou d'autres matières également nuisibles à l'économie animale, et ordinairement sensibles à l'odorat et au goût; mais on a encore étendu ce mot à la présence de différens gaz impropres à la respiration, qui portaient autrefois en commun le nom de *moffettes*, soit que ces gaz se trouvent unis à l'air atmosphérique en trop grop grande quan-

tité, soit qu'ils existent seuls dans un endroit donné; et, en général, on appelle *méphitique* tout mauvais air qui occasione subitement la mort réelle ou apparente, ou des maladies, sans autre cause matérielle sensible; c'est ce qu'ont donné lieu à observer mille et mille fois des vapeurs gazeuses, savoir: celle qui s'exhale de la combustion du charbon ordinaire, du charbon de terre, de la tourbe, de la braise, même du bois; celle qui s'exhale des corps en fermentation vineuse ou acescente, comme dans les cuves où l'on prépare le vin, la bière, le cidre, le vinaigre; dans les greniers à foin, et généralement dans tous les lieux renfermant des substances végétales humides et entassées; celle qui s'élève des puits, des mines, des diverses excavations souterraines, ou qui y est répandue; celle des navires, des caves, des appartemens renfermés, des magasins, des ballots, des malles; celles des fosses d'aisances, des égoûts, des puits, des puisards, des tombeaux, des cimetières, des voiries, des creux à fumier; celles des hôpitaux, des prisons, des salles de spectacle, des églises, des foules même en plein air, et en général de tous les lieux qui renferment beaucoup de monde, et où l'air n'est point assez renouvelé. Ce sujet d'une utilité journalière, et toujours très-important, a occupé plusieurs séances de l'Académie royale des sciences de Paris, depuis 1770 à 1780, sous l'administration de police de M. Lenoir, à qui la capitale doit plusieurs beaux établissemens de salubrité; il a exercé les plumes savantes et philantropiques de MM. Cadet-de-Vaux, Gardane, Portal, Hallé, etc., et je ne puis m'empêcher de le traiter, non avec toute l'étendue qu'il exige, mais avec celle que peut comporter le Dictionaire.

J'ai donné à ces diverses substances le nom de *vapeurs*, pour me conformer à la manière ordinaire de s'exprimer; car, à proprement parler, la plupart d'entre elles ne sont pas des vapeurs, puisqu'elles conservent à toute température leur état de fluide élastique; mais pourtant, peut-être, quelques-unes d'entre elles méritent-elles ce nom, et c'est ce qu'on jugera par les détails. Avant tout, le lecteur doit se rappeler que l'air atmosphérique, comme tous les fluides élastiques qui prennent le nom de gaz, jouit d'une propriété dissolvante, qu'il exerce pourtant spécialement par l'intermède du calorique, puisque par l'abaissement de la température, il laisse précipiter les corps qu'il tenait en dissolution. Les grands changemens qui s'opèrent dans une masse donnée d'air, ne sauraient être bien compris qu'en étudiant, soit les causes de changement de température et ses effets, si bien développés par M. Berthollet dans sa Statique chimique, soit les influences qu'il reçoit de l'électricité, décrites par les météorologistes modernes, et sur-

tout par feu M. Deluc. Or, l'air peut ainsi se charger des molécules de substances malfaisantes sur lesquelles il a séjourné, et fût-il l'air vital, l'oxigène pur, cet air ainsi souillé peut devenir un air de mort; c'est ce que l'expérience prouve plus encore que le raisonnement. Voilà donc déjà une première source d'air méphitique : une seconde source existe dans les affinités chimiques que la portion d'air atmosphérique propre à la combustion et à la respiration exerce sur quelques substances acidifiables, telles que ce qu'on nomme aujourd'hui le *carbone*, substance très-répandue, d'où résulte la formation du gaz acide carbonique, connu autrefois sous la dénomination d'*air fixe*, lequel est une des *moffettes* les plus communes; on peut même ajouter aujourd'hui, qu'on a découvert la puissance acidifiante de l'hydrogène, dans ses combinaisons avec le radical hydro-cyanique, substance egalement très-répandue, avec l'iode, le soufre, etc. Une autre espèce d'air méphitique produit des combinaisons hydrogénées; une troisième, non moins commune, se trouve dans les décompositions des corps organisés, auxquelles la nature travaille sans cesse pour de nouvelles combinaisons, *circulus æterni motûs*, et d'où résulte le dégagement des élémens qui ont repris leur ressort ou leur état gazeux; enfin il n'est pas moins certain que l'air atmosphérique le plus pur, renfermé et stagnant dans un lieu quelconque, y acquiert des propriétés malfaisantes encore peu appréciées par les appareils chimiques, mais qui ne sont que trop démontrées par l'asphyxie, et même la mort de ceux qui entrent sans précaution dans ces cavités fermées depuis longtemps.

En faisant une sérieuse attention aux phénomènes que présentent ceux qui sont saisis par le méphitisme, et à ce qui reste de la maladie lorsqu'ils ont été rappelés à la vie, on juge mieux que par aucun système fait dans le cabinet, ou d'après des expériences sur les animaux, quelle est la partie de notre être attaquée la première par un air vicié; or, nous trouvons que c'est le système sensitif ou nerveux qui est frappé le premier, d'où dérive la cessation ou la suspension d'une ou de plusieurs fonctions, de la respiration, par exemple, ce qui produit l'asphyxie; des mouvemens du cœur, ce qui produit la syncope; des fonctions cérébrales (quelles qu'elles soient), ce qui produit l'apoplexie, etc. Lorsque la sensibilité a reparu, arrivent communément des convulsions; le malade éprouve une forte douleur à la tête, et il n'est pas rare qu'il y ait quelque partie du corps de paralysée, plus souvent les extrémités inférieures, et quelquefois seulement les parties de la génération; ce qui prouve bien que le méphitisme a d'abord atteint le système nerveux, et la colonne épinière en particulier, consi-

dérations qui ne sont pas d'un faible intérêt pour le traitement. Nous ne nions pourtant pas qu'il y ait des cas où les morts apparentes paraissent n'être que l'effet d'un défaut de respiration, et ce sont les cas les plus faciles à surmonter, cas dans lesquels il suffit souvent de mettre l'asphyxié à l'air libre, pour le voir revenir à lui; mais dans ces cas mêmes, l'action nerveuse est également interrompue, et ce n'est qu'en la suscitant qu'on rappelle la fonction qui a été suspendue; d'ailleurs, toutes les fonctions étant liées ensemble, et éprouvant des lésions quand l'une d'elles est affectée, il serait très-difficile, et, à mon avis, peu utile, de classer les effets du méphitisme d'après la lésion primitive de l'une ou l'autre fonction; mieux vaut, ce me semble, de les classer d'après la considération du degré connu de l'action délétère de tel ou tel air méphitique, lequel a non-seulement la fatale puissance de suspendre l'exercice des fonctions, mais encore de détruire l'aptitude à cet exercice, en anéantissant la vie, laquelle ne consiste pas, à proprement parler, dans l'exercice des fonctions, mais dans l'aptitude à cet exercice.

C'est d'après ces motifs, autant que d'après l'expérience, que j'ai divisé en trois classes les gaz à l'action desquels on peut être plus facilement exposé, et que je les ai considérés comme d'autant plus dangereux qu'ils ajoutent à leur qualité non respirable celle d'être irritans, de produire des inflammations, ou de déterminer une asthénie complette.

Dans la première classe se trouvent : 1°. le *gaz azote*, incolore, invisible, sans odeur et sans saveur. On le rencontre dégagé dans l'atmosphère des corps en putréfaction, dans la vapeur des fosses d'aisances, où il est connu sous le nom de *plomb*, dans quelques eaux minérales, telles que celles de Baden, d'Aix-la-Chapelle, d'Avesnes, etc.; 2°. le *gaz hydrogène*; incolore, très-léger, ayant une faible odeur d'ail; donnant aux lèvres une teinte foncée, et une couleur bleue au sang, lorsqu'on le respire; éteignant les chandelles quand il est seul, et détonant mêlé avec l'air commun; on l'observe dans quelques cavernes volcaniques, dans les mines, et surtout dans celles de houille, et dans quelques eaux minérales; 3°. *gaz acide carbonique*, pesant, invisible, rasant le sol, odeur piquante, saveur légèrement aigre; développé dans les brasseries et dans les celliers, au-dessus des cuves en fermentation, dans les tonneaux qui contiennent du vin nouveau, ou seulement des marcs, très-abondant dans certaines eaux minérales, dans plusieurs puits et cavernes, autour des fours à chaux. Ce dernier gaz n'est peut-être pas simplement irrespirable; cependant on en revient plus facilement que de la va-

peur du charbon, et sans aucune suite fâcheuse quand on a été promptement secouru.

Dans la deuxième classe : 1°. *gaz ammoniacal*, sans couleur, saveur très-âcre et très-caustique, odeur vive et pénétrante, dégagé dans les fosses d'aisances, produisant l'ophtalmie, que les vidangeurs appellent *mite* ; 2°. *gaz acide sulfureux :* invisible, saveur forte et désagréable, produisant la toux et l'éternuement ; odeur piquante, analogue à celle du soufre qui brûle ; dégagé autour des volcans et des fabriques où l'on travaille le soufre ; 3°. *gaz acide muriatique* (*hydrochlorique*) : sans couleur, paraissant ensuite sous forme de fumée : combiné avec l'eau de l'atmosphère, odeur et saveur très-piquantes, faisant tousser et éternuer, éteignant les corps en combustion ; dégagé dans quelques eaux au voisinage des volcans, des fabriques de soude artificielle, dans l'atmosphère des salines, dans les grands magasins de sel, où il donne de loin l'odeur de violette.

Troisième classe : 1°. *gaz hydrogène carboné*, *percarbone*, *ou gaz oléfiant :* incolore, insipide, odeur empyreumatique très-désagréable, impropre à la combustion ; il se trouve dans la vase des marais et de toutes les eaux stagnantes, d'où il se dégage lorsqu'on les remue ; celui qui s'élève des huiles et du suif en combustion paraît être de la même nature ; 2°. *gaz oxide de carbone* : sans couleur et sans saveur ; odeur forte particulière ; impropre à la combustion, noircissant le sang ; il est produit naturellement dans toutes les combustions, et surtout dans celle du charbon, particulièrement lorsqu'il est humide : on le confond mal à propos avec le gaz acide carbonique ; 3°. *gaz hydrogène sulfuré* (*gaz acide hydro-sulfurique*) : incolore, saveur et odeur insupportables, analogues à celles de l'œuf pourri, impropre à la combustion, délétère de toutes les manières, inspiré, injecté, absorbé, produisant tous les phénomènes adynamiques ; contenu dans plusieurs eaux minérales, dégagé dans les mines de charbon, les fosses d'aisances, dans les lieux où il y a des matières animales en décomposition ; 4°. *gaz hydrogène arseniqué*, incolore, léger, odeur alliacée nauséabonde ; très-délétère, respiré, absorbé, injecté ; il a fait périr le 15 juillet 1815, M. Gehlen, célèbre chimiste de Berlin, et il a produit un tremblement avec un commencement de paralysie au bras droit de l'aide de chimie, qui me l'a préparé dernièrement pour ma leçon (ce qui n'a pas eu de suite), quoiqu'il agît avec précaution ; il est souvent dégagé naturellement dans les mines d'étain, d'argent, et autres qui ont l'arsenic pour un de leurs minéralisateurs ; il détone, en laissant précipiter une poudre noire.

Tels sont, parmi les vingt-quatre gaz connus jusqu'à ce

jour (*Voyez* le mot *gaz* dans ce Dictionaire) les gaz nuisibles à l'économie animale, qui se trouvent dégagés naturellement et sans le secours de l'art, dans plusieurs endroits; qui donnent la mort à ceux qui s'exposent sans précaution à leur action. On conçoit, d'après cette division, qui peut-être n'a pas encore toute l'exactitude que je voudrais, on conçoit, dis-je: 1°. qu'il sera possible dans plusieurs cas, en ayant égard à l'odeur et aux phénomènes présentés par la personne méphitisée, de déterminer quel est le gaz qui a produit la suffocation; ainsi, ceux de la première classe ne devraient produire que les symptômes de la simple asphyxie, ou de la suspension de la respiration, tandis qu'à ces symptômes s'ajouteront, dans la seconde classe, les divers caractères d'irritation et de phlegmasie; et que dans la troisième, il y aura la flexibilité des membres, la flaccidité des chairs, la fluidité du sang, et tous les caractères d'une dissolution prochaine. On conçoit, en second lieu, d'après cette théorie, que l'espoir du rétablissement des méphitisés doit varier suivant que les gaz ajoutent plus ou moins de qualités délétères à leur propriété non respirable, qu'ainsi les méphitisés par les gaz de la troisième section, seront ceux qui offriront le moins d'espoir; 3°. qu'enfin, par une conséquence très-naturelle, le traitement doit différer suivant la cause du méphitisme, et qu'il ne saurait être exclusif; qu'ainsi, l'insufflation pulmonaire et quelques excitans extérieurs pourront suffire dans les cas les plus simples de la première classe; que la saignée pourra être un adjuvant utile dans la seconde, et que la troisième exigera la combinaison de plusieurs moyens d'une énergie égale à la puissance du gaz délétère.

Mais il faut encore convenir ici que les choses ne se présentent pas dans la nature d'une manière aussi simple que nous les faisons voir dans nos laboratoires. Les gaz que je viens d'isoler sont fort souvent mêlés dans les puits, dans les mines et dans les cavernes; puis, ils se chargent d'autres principes, soit effluves, soit miasmes, qui ajoutent au caractère pernicieux qu'ils ont déjà d'eux-mêmes; ainsi, par exemple, le gaz oléfiant ou hydrogène carboné des marais, des tourbières, etc., n'est pas toujours uniquement composé de ces deux principes: le docteur Moscati, qui avait analysé l'air des rizières; M. Rigaud de Lisle, qui s'est beaucoup occupé des marais; et M. Vauquelin, qui en a aussi analysé la vapeur condensée, y ont reconnu les uns et les autres la présence d'une matière animale, de l'ammoniaque et du carbonate de soude (*Bibl. univ.*, mai 1816), et il en est de même nécessairement de plusieurs autres gaz, comme le lecteur le verra par les détails dans lesquels nous allons entrer. Cependant, comme nous avons besoin

d'un point de départ, aussi bien dans cette matière que dans toute autre, pour ne pas continuer à nous livrer à un empirisme aveugle, nous pensons que cette classification pourra souvent être utile, et ce sera d'après elle que nous indiquerons le traitement des divers méphitismes que nous allons passer en revue. Elle nous servira aussi pour établir les moyens de purification des lieux méphitisés, pour les conseils à donner à ceux qui vont porter secours aux asphyxiés, afin de n'être pas asphyxiés eux-mêmes; et pour les moyens préservatifs à conseiller aux ouvriers qui sont exposés aux vapeurs méphitiques.

SECTION PREMIÈRE. *Des principaux accidens de méphitisme et des moyens d'y porter secours. Méphitisme causé par la vapeur du vin, du cidre, de la bière*, etc. Le gaz acide carbonique se dégage, comme il a été dit ci-devant, de toutes les matières végétales en fermentation; on le voit, à une certaine distance, audessus des cuves, formant une couche de vapeurs très-aisées à distinguer par leur épaisseur. Si on en approche une chandelle allumée, la flamme commence d'abord par être jaune et faible, elle va toujours en diminuant, puis elle s'éteint tout à fait. Ces vapeurs ne sont pas seulement produites par le moût en fermentation, mais aussi par le vin nouveau, surtout lorsque les raisins n'ont pas bien mûri, lequel travaille toujours jusqu'à défoncer les tonneaux, accident après lequel il est très-dangereux d'entrer dans les caves sans précaution. On a également vu ces vapeurs se développer du marc de raisin et de la lie du vin entassés dans les cuves, les tonneaux, ou dans un coin du cellier. Le premier sentiment que l'on éprouve lorsqu'on plonge dans ces vapeurs, est celui d'un engourdissement des bras et des jambes, d'un serrement de la poitrine et du gosier, d'un étourdissement, bientôt suivi de la perte de connaissance et de la suspension de la respiration, puis de la circulation, et même de leur cessation, car plusieurs de ces méphitisés sont tirés morts de ces lieux funestes, parce qu'ils y ont séjourné trop longtemps.

Il est des secours généraux qui conviennent à tous les asphyxiés en général, et des secours particuliers pour chaque espèce. Je vais d'abord exposer les premiers, sur lesquels je ne reviendrai plus. Ils sont au nombre de cinq.

Le premier et le plus pressant est de retirer l'asphyxié du lieu qui a causé son asphyxie, après avoir préalablement pris pour soi-même les précautions que nous indiquerons; le second, est de le dégager de son col, de ses jarretières, de la ceinture de ses culottes, des cordons, des jupons, etc., et même de le dépouiller en entier de ses vêtemens, lesquels se trouvent ordinairement imprégnés de la matière du méphitisme; le troisième, est de le coucher sur le côté droit de la poitrine,

ayant la tête tant soit peu élevée, ou même, suivant les cas, de le mettre sur son séant, et dans un endroit parfaitement aéré; le quatrième, c'est de ne garder autour du malade que le monde qui est nécessaire pour l'administration des secours, les foules, dans ces circonstances, n'étant propres par la réunion des haleines et de la transpiration qu'à empirer le mal; le cinquième, c'est de porter sous le nez du méphitisé un flacon contenant de l'ammoniaque, de l'acide acétique, ou quelque liqueur spiritueuse, de lui en frotter les tempes, le visage, le cou et la poitrine, mais de bien se garder d'en introduire dans la bouche, tant que la déglutition est suspendue.

Ces moyens sont quelquefois suffisans pour faire revenir le malade; mais, s'ils ne le sont pas, on doit se hâter d'en employer de plus énergiques, appropriés à l'espèce qu'on a à traiter. Les méphitisés par le gaz acide carbonique, veulent le grand air, et un air plutôt froid que chaud; il faut leur jeter sur le visage, à plusieurs reprises, de l'eau fraîche où l'on a ajouté un peu de vinaigre; on leur fait sur la poitrine, avec la main nue, de douces frictions, pour exciter la contractilité des muscles inspirateurs: si la respiration ne s'annonce pas, on introduit par une des narines une sonde de gomme élastique, ouverte des deux bouts, et l'on souffle de l'air par l'ouverture supérieure, soit avec un soufflet, soit avec la bouche; on continue en même temps à frictionner les parois de la poitrine; on ouvre la mâchoire inférieure, et on place un morceau de liége entre les dents; l'on a soin en même temps de dégager la bouche du malade des glaires et de l'écume qu'elle peut contenir; l'insufflation et les frictions simultanées doivent se continuer longtemps: si à ces moyens la sensibilité ne se reveille pas, on a recours aux lavemens de fumée de tabac, lesquels jouissent réellement, malgré les craintes que pourraient inspirer les qualités narcotiques de la plante, d'une propriété très-excitante; même aux sinapismes et aux ventouses sèches, appliqués successivement sur diverses parties du corps; ces secours doivent être continués jusqu'à ce qu'on aperçoive les signes de la mort réelle. *Voyez* les articles INHUMATION, MORT et NOYÉ.

La fréquence de ces accidens devrait engager généralement aux précautions suivantes: 1°. à ne pas trop multiplier les cuves dans le même cellier, et à ne pas les faire très-élevées, de manière à toucher presque aux solives, comme cela se pratique dans les campagnes, ce qui fait que les vapeurs en remplissent tout l'intervalle; 2°. à pratiquer des portes et des fenêtres opposées pour entretenir constamment un courant d'air suffisant dans les celliers à vin, à cidre, à bière; 3°. à recommander aux ouvriers de se tenir toujours debout à côté

des cuves, sans jamais y baisser la tête; 4°. à ce que ces ouvriers ne s'exposent jamais seuls dans des celliers ou caves peu aérés, où il y a des substances végétales en fermentation, et surtout le soir, quand tout est fermé, et qu'ils travaillent à la chandelle.

Les mêmes secours et précautions sont indiqués partout où l'air méphitique développé est du gaz acide carbonique pur, comme, par exemple, autour des fours à chaux, dont la vapeur a fait périr, à ma connaissance, sept personnes, hors la porte Saint-Victor, à Marseille.

Méphitisme des mines. L'air de ces lieux souterrains où tant d'hommes sont journellement employés à extraire les objets de luxe ou de nécessité que fournit le règne minéral, est nécessairement vicié de mille manières; aussi, observe-t-on que les mineurs, quoique singulièrement attachés à leur profession, dont ils ont appris dès l'enfance à braver les dangers, sont tous pâles, jaunes, bouffis, et ne deviennent pas vieux. Indépendamment des vapeurs qui partent des veines ou filons métalliques, des matières pyriteuses ou alumineuses, des houilles de diverses espèces, des carrières de sel gemme, etc., suivant la mine qu'on exploite, s'ajoutent encore à ces causes déjà suffisantes de méphitisme, la stagnation de l'air et son infection par la respiration des ouvriers, les eaux croupissantes, la décomposition des bois qui revêtent et soutiennent les puits et les galeries, la fumée des lumières employées pour les travaux, et celle de la poudre brûlée pour faire sauter la mine; méphitisme dont on sera d'autant plus certain, que l'espace d'un percement quelconque, perpendiculaire, horizontal ou incliné, sera profond et en cul-de-sac, qu'il ne communiquera avec aucune issue extérieure, et que son diamètre ne sera pas proportionné à son étendue.

Il est impossible, dans ce mélange de gaz et d'émanations, qui d'ailleurs varient suivant la nature des terres, des pierres, des sels et des métaux, d'assigner au juste la nature de chacun d'eux: ce travail devrait être fait par les directeurs et les inspecteurs des mines: le gaz acide carbonique, le gaz hydrogène, le gaz oxide de carbone, et les dissolutions de diverses substances minérales dans le gaz hydrogène, doivent faire la base de ces vapeurs malfaisantes. Elles se manifestent d'ailleurs de plusieurs manières: on les voit ressemblant à un brouillard qui s'élève à cinq ou six pieds au dessus du sol de la mine; la lumière des lampes y est d'abord plus faible, elle s'alonge, elle bleuit ou jaunit, puis elle s'éteint. Quelquefois elle s'éteint tout à coup, comme si quelqu'un soufflait dessus, ce qui a fait croire à l'existence de malins esprits, gardiens des trésors, fable commune dans les montagnes de Suède, qui sont encore

remplies de pygmées et de lutins, et qui a fait abandonner plusieurs mines dans le ci-devant département des Alpes maritimes, où j'ai trouvé qu'on y croyait fermement. Elles se manifestent encore en se condensant, se contractant, se solidifiant (car c'est là le terme) sous la forme de filamens, ou de toiles d'araignées, qui, en voltigeant, s'allument aux lampes, et produisent les effets de la poudre à canon ou du tonnerre, nommés par les mineurs, *feu brisou*, ou *feu terou*, *feu sauvage*; d'autres fois ces vapeurs inflammables se réunissent, à la partie supérieure des galeries des mines, en une espèce de poche arrondie, que les mineurs nomment *ballon*, dont l'enveloppe ressemble à une toile d'araignée. Si ce sac vient à crever, la matière qui y était renfermée se répand dans les souterrains, et fait périr tous ceux qui la respirent. On a donc à craindre dans les mines non-seulement l'asphyxie par le défaut d'air respirable, mais encore les détonations, accidens terribles qui ont fait souvent périr un grand nombre de personnes à la fois, et contre lesquels le célèbre chimiste, sir Humphry Davy a imaginé sa lampe de sûreté, véritable présent fait à l'humanité lorsqu'elle sera perfectionnée.

Cependant ces terribles gaz n'existent pas toujours dans les mines, et surtout lorsqu'elles sont bien percées; j'ai passé des six heures entières dans de vieilles galeries de mines d'argent, pratiquées autrefois dans les Alpes par les Sarrasins, et supérieurement bien exécutées, sans m'apercevoir du mauvais air; mais ils se dégagent quelquefois tout à coup, et l'on a surtout à les craindre, lorsque les ouvriers viennent à percer avec leurs outils dans les fentes ou cavités où se trouvent déposées des matières arsenicales, lorsqu'ils viennent à communiquer avec d'anciens puisards où sont des eaux stagnantes, ou bien lorsqu'ils brisent des minéraux prêts à se décomposer par le contact de l'air, tels que les terres alumineuses, sulfureuses, pyriteuses et arsénicales. Les mines de charbon, principalement celles qui ne sont pas bien conduites, laissent souvent échapper une vapeur tellement assoupissante, que les ouvriers ont de la peine à l'éviter, et qu'ils tombent de l'échelle par laquelle ils veulent se sauver, s'ils ne montent pas assez vite.

La plupart des ouvriers surpris par ces vapeurs meurent avant qu'on connaisse leur sort, et qu'on puisse leur administrer des secours; dans le cas contraire, et quand on a pu les retirer promptement, on a quelquefois réussi à les sauver, en les arrosant d'eau et de vinaigre, ou simplement en les couchant sur le ventre dans un creux d'où l'on vient d'enlever du gazon frais, ou même, comme cela se pratique en Angleterre, en les enveloppant à l'air libre, de houille mouillée, dans les mines de ce combustible. La simple fraîcheur humide, réunie à l'air pur, a ainsi suffi parfois à ces résurrections; mais j'es-

time qu'il est prudent d'employer la médication dont j'ai parlé dans l'espèce précédente, qu'on fait suivre de cordiaux, lorsque les fonctions de la respiration et de la circulation sont rétablies.

Il est bien plus précieux encore de prévenir ces accidens; et les moyens prophylactiques pour y parvenir sont de deux genres, les uns appartenant aux mineurs eux-mêmes, les autres aux entrepreneurs des mines et à l'administration publique : les premiers, instruits par l'expérience, ont appris d'elle, à ne jamais descendre dans la mine le lendemain des fêtes et dimanches, surtout dans les mines de charbon, sans avoir été précédés par un de leurs camarades, à tour de rôle, vêtu de linge mouillé, et tenant une longue perche au bout de laquelle est une chandelle allumée, lequel se met ventre à terre, avance avec précaution, et présente sa lumière à la vapeur, laquelle, si elle existe, s'enflamme, détonne avec fracas, et va sortir par l'un des puits. Ce même homme, dans les mines qui ont coutume de produire les fils blancs ou toiles d'araignées dont j'ai parlé, a l'œil dessus, écoute leurs craquemens, et les saisit avec les mains avant qu'ils puissent s'allumer; ou bien, si la trop grande quantité de ces filamens ne lui permet pas de les écraser, il éteint sa lumière, se couche à plat ventre pour laisser passer cette vapeur pardessus sa tête, et avertit ses camarades de faire comme lui. Lorsque le *feu brisou* a détoné, l'air de la mine est purifié, et les mineurs y descendent en sûreté : l'on conçoit de là combien il était important d'arriver dans les galeries des mines sans craindre des explosions, et pourtant avec la faculté de voir ce qui s'y passe. C'est ce qui fait le grand mérite de la découverte de M. Davy, dont j'ai parlé ci-dessus.

Cet illustre savant a été amené à cette découverte par l'observation journalière faite dans l'éclairage par le gaz, et par les effets du chalumeau de Neumann, que les explosions du gaz inflammable n'étaient pas susceptibles de se communiquer par des tubes longs et étroits, et non plus par la simple interposition d'un métal perforé entre la flamme et le gaz explosif. Il imagina donc une lampe entourée d'une gaze métallique, dont le fil doit être d'un quarantième à un soixantième de pouce de diamètre, et dans laquelle il doit y avoir sept cent quarante-huit ouvertures par pouce carré : quelques expériences ont déjà prouvé que cette lampe, quand même la gaze en serait chauffée à rouge, peut servir partout où il y a danger de communication flammifère, lorsque la quantité du gaz détonant n'est pas assez considérable pour empêcher la combustion et la respiration. Il a même reconnu par la suite qu'il fallait très-peu d'oxigène pour entretenir l'incandescence d'un morceau

de platine, incandescence qui peut encore servir à éclairer, lorsque la flamme ne se soutient plus, et il a profité de cette observation pour faire une addition utile à la lampe. Toutefois les effets n'ont pas encore été assez multipliés, et j'apprends tout récemment (*Journal du commerce*, 30 juillet) qu'il est encore arrivé des accidens aux environs de Bruxelles, parce que la gaze était trop rouge.

De la part des entrepreneurs et de l'administration publique, outre l'emploi des lampes dont je viens de parler, qui devrait devenir général, le point principal dans toute exploitation est de pratiquer des percemens larges, et d'un diamètre le plus constant qu'il se peut; de multiplier les puits d'airage, et les communications entre les galeries, et d'employer tous les moyens pour s'opposer à la stagnation de l'air et à celle de l'eau. Les Saxons et les Anglais, occupés de temps immémorial, les uns à l'extraction des métaux, les autres à celle du charbon de pierre, sont devenus nos maîtres en ce genre de perfectionnement. Il faut visiter en Angleterre les mines de houille de *Newcastle*, pour connaître jusqu'où peut aller l'industrie humaine pour unir la salubrité avec le profit; on y voit, en les abordant, à droite et à gauche, un grand nombre de puits ouverts qui conduisent à des galeries souterraines, larges, hautes, plusieurs pavées en fer fondu pour la facilité des roulages, ventilées de tous les côtés, non-seulement par les ouvertures, mais encore par un grand nombre de roues mises sans cesse en mouvement par des machines à vapeurs, qui servent à l'épuisement des eaux, à monter la houille et même les ouvriers, et dont les cheminées charient la fumée en dehors; la circulation d'eau nécessaire tant pour l'entretien des chaudières, que pour produire l'injection froide, ajoute encore singulièrement aux autres causes de salubrité, et principalement dans celles de ces mines où l'on est parvenu à faire passer un canal de navigation dans le souterrain même (*Voyez* un voyage inédit en Angleterre, inséré, au nombre de huit à dix extraits, dans les derniers tomes de la Bibliot. univers., 1817 et 1818). Le mauvais air produit par la destruction lente des bois qui servent à étançoner, et les accidens qui résultent des éboulemens, devraient aussi donner lieu à l'obligation de n'étançonner qu'avec la pierre même du minerai, lorsque sa consistance le permet, ou bien dans les terrains mobiles, d'y suppléer par des colonnes en fonte.

Avant de quitter ce sujet, et puisque je viens de parler de l'eau courante, j'ajouterai que je pense qu'elle est un des meilleurs moyens de salubrité partout où il y a du mauvais air, à cause de sa faculté dissolvante de tous les gaz, excepté de l'oxigène, qui exige, pour sa dissolution dans l'eau, un grand

degré de compression. J'attribue volontiers à l'eau le salut d'un grand nombre d'ouvriers qui travaillaient dans la fosse *Beaujonc*, dépendant d'une grande mine de houille, au voisinage de Liége, laquelle fut subitement inondée le 28 février 1812. *Voyez* les Moniteurs du mois de mars de cette année.

Le souterrain où se trouvaient ces ouvriers, au nombre de quatre-vingt-treize, étant le plus profond, et communiquant avec d'autres souterrains plus rapprochés de la surface de la terre, les ouvriers se retiraient dans ces derniers, à mesure qu'ils étaient chassés par l'eau : on peut croire que l'air atmosphérique y fut extrêmement condensé, qu'il s'y maintint pur, et que les gaz délétères furent absorbés, puisque les hommes purent y vivre, et qu'on put y conserver la lumière d'une lampe ; ce qui n'aurait pas eu lieu très-vraisemblablement, si les ouvriers avaient été poursuivis et resserrés par des éboulemens ou toute autre cause ; les ingénieurs jugèrent fort bien, par le secours de la géométrie souterraine, de l'endroit où ces malheureux viendraient enfin aboutir, et travailler pour se dégager; ils y firent aussi travailler en dehors. C'était au lieu qu'on nommait *la hure de Mamonster*, éloignée de cent soixante mètres de la fosse qui avait d'abord été inondée. Enfin, après six jours de travaux intérieurs et extérieurs, qui se correspondirent à merveille, on fit entrer le jour dans ces affreux souterrains, et il en sortit, avec les précautions convenables, soixante-quatorze hommes vivans, de quatre-vingt-treize. Le lecteur me pardonnera, j'espère, cette espèce de digression, destinée à consacrer dans ce Dictionaire la mémoire d'une belle action, à engager à ne pas perdre l'espérance dans des circonstances analogues, et à présenter un modèle à suivre, tant pour la direction des travaux, que pour les précautions que l'on a prises pour ne pas tout de suite faire jouir du grand air et de la lumière, des hommes qui en avaient été privés pendant six jours, et qui n'avaient point pris de nourriture.

Méphitisme par les vapeurs ammoniacales, et par celles des acides minéraux. Il est rare que l'ammoniaque ou alcali volatil soit répandu en vapeurs dans la nature, excepté dans les fosses d'aisance dont je parlerai ci-après. J'ai été comme témoin d'un accident arrivé à une vieille fille, qu'un méchant homme enferma dans une petite chambre, après en avoir arrosé le sol avec de l'ammoniaque liquide très-concentré. La malheureuse allait suffoquer au milieu de cuisantes douleurs, et avait déjà perdu la force de crier, lorsqu'une personne enfonça la porte et la délivra. Quant aux vapeurs d'acides minéraux, dont la propriété suffocante est assez connue, je n'ajouterai autre chose à ce que j'en ai dit au mot *insalubrité* (*Voyez* ce mot), sinon que la grande chaleur et la grande sécheresse qui règnent

actuellement à Strasbourg (le maximum du thermomètre de Réaumur ayant été l'été dernier, en juillet, à l'ombre, de vingt degrés, et l'hygromètre de quarante à cinquante degrés; et se trouvant, cette année 1818, au même mois, le premier à vingt-sept degrés, et le second, de trente à trente-cinq degrés) justifient pleinement ce que j'ai dit du danger des émanations des fabriques d'acides minéraux, suivant la sécheresse ou l'humidité, et le degré de température de l'air. En effet, la fabrique dont j'ai parlé, et qui, dans l'état humide ordinaire de l'air de ce pays, n'est presque pas désagréable, est maintenant d'un voisinage très-dangereux, qui exigerait qu'on en suspendît l'exercice pendant les temps très chauds et très-secs.

Méphitisme par la vapeur des corps en combustion, du charbon, de la braise, du bois, etc. Le charbon végétal et la houille en combustion, la braise de boulanger dont on ne se méfie pas communément, et le bois, surtout lorsqu'il est vert, fournissent abondamment ce terrible *gaz oxide de carbone*, qui est une des sources les plus fécondes de méphitisme, surtout en hiver et dans les pays froids. On a observé avec raison que les charbons végétal et minéral humides sont ceux qui occasionent le plus d'accidens, et il en est de même du bois qui n'est pas bien sec, avec lequel on alimente les fourneaux, surtout quand on en ferme les tuyaux pour concentrer la chaleur dans les appartemens. Les cheminées à la prussienne et autres qui ont des soupapes que l'on a coutume de fermer la nuit après y avoir brûlé beaucoup de bois dans la soirée, ne sont pas non plus exemptes de danger, et plus d'une personne qui ont de ces cheminées dans leur chambre à coucher, se sont levées avec étourdissement, mal de tête, et une stupeur semblable à l'asphyxie.

Voici la marche des symptômes occasionés par cette vapeur : d'abord mal de tête sourd, puis assoupissement, puis sommeil, perte du sentiment et du mouvement, faibles gémissemens; le visage est un peu enflé, sa teinte est livide, la pupille est dilatée, les yeux sont à moitié ouverts, et le corps est beaucoup plus chaud quand on le sort du lieu méphitisé, que lorsqu'on est parvenu à le rendre à l'exercice de la vie. La mort est très-fréquente à la suite de cette asphyxie, que déjà plusieurs personnes choisissent pour se suicider; il paraît que deux heures de retard des secours suffisent pour les rendre désormais inutiles.

Les secours particuliers, dans ce genre de méphitisme, indépendamment des secours généraux dont il a été parlé en commençant cette section, consistent, après avoir mis le malade entièrement nu, à le bien laver avec de l'eau et du vinaigre, à l'asseoir sur une chaise en plein air, la tête soutenue dans

sa position naturelle, de manière que le corps ne puisse vaciller, à l'envelopper d'un drap fixé sous le menton, et à lui jeter avec force et sans relâche de l'eau très-fraîche sur le visage et sur le corps, jusqu'à ce que l'on aperçoive quelques signes de vie, ce qui n'arrive quelquefois qu'après plusieurs heures. En Russie, où ces accidens sont très-fréquens, on transporte l'asphyxié au grand air sur la neige; on le frotte avec la neige; on lui fait avaler, s'il se peut, de l'eau ou du lait froid. On continue à frotter jusqu'au retour de la couleur naturelle. On remédie au violent mal de tête qui succède, par un cataplasme de pain de seigle et de vin.

Les signes du retour à la vie sont d'abord de petits hoquets, le serrement et le siflement des narines, le serrement des mâchoires, le rejet de temps en temps par la bouche de glaires épaisses et écumeuses, même quelquefois de matières noires, puis un tremblement universel qui est l'avant-coureur du retour de la respiration. On profite d'un moment d'ouverture de la bouche pour interposer entre les dents des morceaux de liège, de bois tendre ou de racine de réglisse, insinuer quelques grains de muriate de soude sur la langue, ou quelques gouttes d'une liqueur aromatique, et on continue à jeter de l'eau jusqu'à ce que le malade commence à articuler quelques mots. Enfin, il parle, mais il est presque dans le délire; ses yeux sont ouverts, saillans, et il ne distingue aucun objet. Toutefois la connaissance ne tarde pas à revenir, mais il se plaint d'une grande douleur au derrière de la tête, son pouls est intermittent; il éprouve un froid comme dans le paroxysme des fièvres d'accès, bientôt suivi de la chaleur, accompagnée d'un assoupissement plus ou moins considérable, d'une faiblesse et d'un accablement de tout le corps, relatifs à la violence de l'attaque et au tempérament du malade; il y a même assez fréquemment paralysie de quelque organe. Cet état exige alors des soins bien différens, dont nous parlerons en traitant des suites du méphitisme.

Les lieux qui ont été infectés du gaz oxide de carbone en restent longtemps imprégnés, surtout dans les coins et dans les angles. On ne doit pas se contenter d'ouvrir portes et fenêtres, et d'établir un courant d'air; il faut les laver avec beaucoup d'eau, et principalement avec du lait de chaux; il ne faut pas moins laver les linges et vêtemens du malade avant de les lui rendre, parce qu'ils conservent longtemps une odeur désagréable produite par la vapeur qui les a asphyxiés.

Méphitisme des fosses d'aisance. On s'est beaucoup occupé à Paris de ce méphitisme, où le métier de vidangeur est très-pénible et très-dangereux. On a distingué quatre matières différentes dans les fosses d'aisance, qu'on a nommées *croûte*,

vanne, *heurte* ou *pyramide*, *gratin*, dont nous ne nous occuperons pas, parce que les gaz infects qui sortent du remuement de ces matières sont, à peu de chose près, de la même nature, à part que, comme on l'a très-bien observé, lorsqu'une latrine contient des débris de végétaux mêlés avec des matières animales, les vapeurs qui en émanent sont plus insupportables et plus dangereuses.

Deux sortes de gaz se développent à la fois des lieux d'aisance : l'un, moins expansif, s'écarte peu de l'endroit où est placée la lunette; c'est l'ammoniaque : on le reconnaît au picotement, au serrement de la gorge, à l'éternuement, et à l'inflammation des yeux, qu'il occasione ; il masque même l'odeur plus infecte de l'autre gaz : ce dernier, plus léger, s'étend au loin, traverse les parois des murs de la fosse et des conduits, quand ceux-ci sont en bois ou en maçonnerie, et va porter l'infection dans une maison toute entière, même dans l'intérieur des armoires, où il souille le linge et les vêtemens qui y sont renfermés. J'ai souvent cherché à reconnaître la nature de ce gaz si pénétrant; son odeur est toute différente de celle de l'hydrogène sulfuré, et il m'a paru être le gaz azote, chargé d'une matière huileuse très-odorante ; du reste, il exerce sur l'économie animale les mêmes résultats : il détruit l'appétit, il diminue la contractilité musculaire, il ternit le teint et le jaunit, il altère les dorures et les vernis.

L'on sent bien que les vidangeurs, en débouchant une fosse et en rompant la croûte déjà soulevée par ces gaz et par plusieurs autres (car tout l'hydrogène n'est pas employé à la formation de l'ammoniaque, mais il y en a de libre et de sulfuré, et l'on trouve souvent du soufre sur les parois des conduits); l'on sent, dis-je, que ces ouvriers peuvent être promptement asphyxiés, s'ils ne prennent des précautions, et c'est surtout par le second gaz que cela arrive, accident qu'ils appellent *plomber*, parce qu'ils sont saisis tout à coup par un poids qui les retient, qu'ils se sentent comme serrés au gosier, qu'ils éprouvent une toux suffocante, qu'ils jettent malgré eux un cri particulier, avec un rire sardonique, et divers mouvemens convulsifs, au milieu desquels ils expirent, s'ils ne sont pas secourus promptement. Je ne puis que considérer cet état comme un véritable empoisonnement, qui exige le mode de traitement usité en pareille circonstance : c'est pourquoi, après avoir retiré le malade du lieu où il se trouve, le plus promptement possible, l'avoir exposé en plein air, l'avoir mis tout nu, et l'avoir bien lavé partout le corps avec de l'eau fraîche et du vinaigre, il conviendra d'imiter la pratique que l'expérience a déjà apprise aux ouvriers, et que M. Hallé a perfectionnée; elle consiste à administrer d'abord les stimulans, et dès qu'on voit que le malade revient

un peu à lui, on le force d'avaler quelques cuillerées d'huile d'olive, qu'on réitère jusqu'à ce que l'estomac commence à se soulever : alors on fait boire un verre d'eau-de-vie, qui est bientôt suivi de vomissemens et d'évacuations, puis du retour à la santé. C'est ainsi, en effet, que l'eau de mélisse spiritueuse aide souvent le vomissement chez ceux dont l'estomac chargé se fatigue par des nausées inutiles. Or, en partant de ces principes, M. Hallé conseille avec raison de recourir de suite au tartre stibié, combiné avec les substances cordiales, pour procurer le plus tôt possible le vomissement (*Recherches sur la nature et les effets du méphitisme des fosses d'aisance*, imprimées en 1785, par ordre du gouvernement). Je regarde même le vomissement comme un secours si essentiel, que, si le malade ne peut rien avaler, je n'hésiterais pas à employer l'auxiliaire d'une sonde de gomme élastique introduite par les fosses nasales, pour servir de conducteur au tartre stibié dissous dans une eau aromatique. On emploie en même temps la barbe d'une plume pour chatouiller le gosier, lorsque le malade commence à ouvrir la bouche, afin de l'aider dans le vomissement.

Les précautions que l'expérience, aidée des lumières de la physique, a apprises aux vidangeurs de Paris (pays où les fosses d'aisance ont plus d'importance qu'en province, par les dangers qu'elles occasionent, à cause du grand nombre d'habitans d'une même maison, et qu'elles sont plus hermétiquement fermées); ces précautions, dis-je, contre le méphitisme, avant de commencer à les vider, sont : 1°. de boucher tous les siéges d'aisance des divers étages d'une maison, excepté le plus élevé, sur lequel on place un fourneau ouvert par son fond, rempli de charbons bien allumés, qu'on appelle *fourneau ventilateur*, lequel aspirant par son fond, attire à lui l'air extérieur introduit par l'ouverture qu'on vient de faire à la fosse; il paraît que, dans cette opération, les matières combustibles dissoutes par les gaz méphitiques, sont poussées vers les charbons allumés, et détruites : on est même souvent obligé de hâter cette destruction par l'addition d'un nouveau fourneau placé sur un trépied dans l'intérieur de la fosse, alimenté par un tuyau qui communique au dehors; 2°. après avoir placé ces fourneaux, de ne casser la croûte des matières qu'avec précaution, et de loin, en détournant la tête; 3°. d'éviter d'ouvrir la bouche, de parler et de tousser en descendant dans les fosses; 4°. enfin, d'établir même un nouveau fourneau bien allumé sur le bord de la fosse, en la vidant.

En observant ces fourneaux qui restent allumés au milieu des vapeurs méphitiques, on voit évidemment que, loin de s'éteindre, ils en reçoivent de l'activité; la vapeur cependant

ne s'enflamme pas (du moins cette inflammation n'arrive que très-rarement); mais elle paraît comme un nuage mobile, qui s'agite et environne le brasier : c'est ce que les vidangeurs appellent *brûler le plomb*. Or, ce phénomène confirme l'idée où je suis que ce *plomb* n'est autre chose que du gaz azote chargé d'une matière grasse, véritable poison lorsqu'on l'avale, et qu'on doit distinguer des causes ordinaires de la simple asphyxie. J'insiste là dessus parce que des chimistes ayant prétendu que le *plomb* n'est autre chose que l'hydrosulfure d'ammoniaque, ont recommandé pour le détruire l'application du chlore, ou acide muriatique oxigéné, soit en fumigation, soit sous forme de limonade, à la place des méthodes prophylactique et thérapeutique ordinaires ; or, cet autre gaz, dût-il se manifester quelquefois, ce qui n'est pas impossible, il ne conviendrait jamais à des médecins praticiens, lorsqu'il s'agit de la conservation des hommes, de remplacer un traitement fondé sur l'expérience, par un autre qui n'est appuyé que sur une théorie.

C'est un point des plus essentiels, dans une maison habitée par un grand nombre de personnes, que d'avoir des fosses d'aisance bien conditionnées, et ce point ne saurait être dédaigné ni des médecins, ni des architectes, deux classes d'hommes qui devraient toujours réunir leurs lumières pour la construction des édifices. Voici quelques conseils à cet égard : 1°. ces fosses doivent toujours être placées à une distance opposée et éloignée des puits, des citernes et des caves; 2°. leur forme doit être ronde et non pas carrée, l'expérience apprenant tous les jours que les vapeurs malfaisantes s'attachent aux coins, et qu'elles peuvent frapper les ouvriers qui entrent sans défiance dans une latrine vide, pour y faire des réparations; 3°. la maçonnerie doit en être solide, le sol couvert en dalles pour que la vanne ne filtre pas dans les terres, ne s'insinue pas dans les murs voisins, et ne reflue pas dans la fosse après qu'elle a été nettoyée; 4°. les tuyaux doivent toujours être perpendiculaires et sans faire de coudes, construits en poterie bien cuite, même de préférence au plomb ; enfin, le public doit être averti qu'une latrine est d'autant plus insalubre, qu'indépendamment des excrémens humains, on y jette toute sorte de matières, des eaux de savon, de cuisine, des rebuts de végétaux, des fumiers, etc., et même des bouchons de paille, des papiers et autres corps étrangers, autour desquels se ramasse, comme sur un noyau, une matière très-infecte, qui, en termes de vidangeurs, porte le nom de *heurte* ou *pyramide*. Il est connu, depuis plus de cinquante ans, que les fumiers composés d'un mélange de matières végétales et animales produisent des vapeurs bien plus insupportables et plus dangereuses que celles

de chaque substance qui fermente à part, chacune d'elles subissant sa décomposition propre et donnant des gaz particuliers; c'est pourquoi la police de Paris avait fait sagement de séparer les deux voiries, celle des animaux morts, et celle des boues et débris des marchés : on ne peut qu'être surpris que cet exemple n'ait pas été imité dans toutes les autres villes. *Voyez* LATRINE.

Méphitisme des puits, cavernes, souterrains, etc. Les puits, les différens creux profonds pratiqués en terre, les cavernes, les souterrains naturels, ou pratiqués par l'art des fortifications, et même les caves profondes, indépendamment des matières en fermentation, sont fort souvent des foyers de méphitisme pour ceux qui y descendent, qu'ils soient à sec ou qu'ils contiennent des liquides. D'abord il en est au fond desquels s'élève constamment, par la nature du sol, une vapeur qui asphyxie, fait périr les personnes et les animaux qui la respirent, ou bien qui produit de violentes convulsions. On en rencontre dans presque tous les pays : tels sont la fameuse grotte du chien dans le royaume de Naples, ainsi nommée parce qu'on y expose ordinairement un chien pour satisfaire la curiosité des voyageurs; les puits de la Poule, en Auvergne, de Pérauls, près de Montpellier, etc.; tels sont encore la plupart des bassins d'eaux minérales, lorsqu'on les met à sec pour les nettoyer; et tels étaient vraisemblablement ces trous, ou, si l'on veut, ces anciens cratères, sur lesquels les prêtres du polythéisme plaçaient le sacré trépied, pour y faire asseoir les pythies et rendre des oracles. Les gaz qui s'exhalent ainsi du sein de la terre appartiennent la plupart à l'acide carbonique, ensuite à l'hydrogène sulfuré. Quelques-uns qui viennent des feux souterrains sont des gaz hydrochlorique, ammoniacal et même nitreux. Il se pourrait bien que ce dernier gaz fût celui qui agitât les pythies, à en juger par les grimaces qu'il faisait faire à ceux à qui on le faisait inspirer, il y a vingt ans, d'après les systèmes extravagans des docteurs Beddoes et Rollo; il est certain que ces malheureuses victimes de l'astuce des prêtres souffraient beaucoup dans leurs agitations convulsives, et qu'elles vieillissaient promptement.

Sont pareillement à redouter les puits fermés depuis longtemps, ceux dont l'extrême profondeur permet difficilement à l'air de s'y renouveler, ceux enfin d'où l'on puise l'eau avec une pompe : quoique l'eau de ces puits, soit bonne à boire, ce n'est pas une raison pour que les ouvriers qui y descendent sans précaution, ne soient pas exposés à être asphyxiés; l'on en a que trop d'exemples, et l'on doit considérer l'eau très-fraîche et agréable qu'on y puise, du même œil que le vin de Cham-

pagne, lequel est très-meurtrier par son atmosphère, quand on plonge dans la cuve où il se prépare.

Les puits à sec, les souterrains et les caves très-profondes, même les bas-offices des maisons qui n'ont pas été habitées depuis longtemps, sont souvent funestes par accident aux personnes qui y descendent, tandis que d'autres fois on peut les visiter impunément; ce qui prouve que le dégagement de l'air méphitique est soumis à certaines conditions dont la présence n'est pas toujours connue, et que, par conséquent, pour n'être point victime de l'imprudence, il faut regarder comme suspects tous les puits, tous les souterrains, et ne négliger, avant d'y descendre, aucune des précautions convenables; on a observé que c'est surtout après les orages que l'air des puits, des caves et des souterrains se trouve méphitisé, soit par un effet électro-chimique, comme je l'ai insinué ci-dessus, soit parce qu'alors la boue et les autres immondices délayées par une grande quantité d'eau, s'insinuent dans les entrailles de la terre, et vont s'égoutter partout où il y a des vides. Il est certain d'ailleurs que les mares et les égoûts ne répandent jamais tant de mauvaise odeur, que dans les temps d'orage.

Mais il n'est point de puits plus dangereux que ceux qui contiennent de l'eau salée, lorsque celle-ci n'a pas été puisée depuis longtemps : il s'en dégage un gaz si méphitique et d'une odeur si horrible, qu'il cause immédiatement la mort de ceux qui descendent dans ces puits, comme j'en ai vu des exemples aux salines de la Valduc-les-Martigues, à l'occasion d'un de ces puits dont on tirait l'eau par le moyen d'une pompe à feu qui se dérangeait souvent. Le mélange stagnant d'eau douce et d'eau salée produit pareillement des vapeurs d'une odeur insupportable et qui appartiennent en grande partie au gaz hydrogène sulfuré. C'est ce qui a surtout lieu dans l'eau de mer qui s'amasse dans la sentine des vaisseaux, où viennent également se rendre toutes les égouttures et le coulage des différentes substances que la grande chaleur de l'intérieur du vaisseau altère et liquéfie, principale source de la corruption de l'eau douce dans les barriques, de l'altération et du ramollissement des viandes salées, des grains, légumes, graisses, même de ceux des cordages, du bois à brûler, et de celui de la surface intérieure du vaisseau, dont l'odeur insupportable, lorsqu'on pompe cette eau pour la jeter dans la mer, est ressentie plusieurs jours de suite sur le pont, et noircit la garde des épées des officiers.

Il est difficile d'établir une règle de secours pour ces diverses circonstances ; ils doivent nécessairement varier suivant la nature des gaz : si l'on présume que ce soit le gaz acide carbonique qui ait produit l'asphyxie, l'on se conduira comme je l'ai dit en parlant du méphitisme des cuves en fermenta-

tion; quant à ceux qui ont été frappés du gaz hydrogène sulfuré, ils sont morts irrémissiblement, s'ils ne sont promptement retirés du lieu méphitisé, ce qu'il n'est pas facile d'exécuter aussi vite qu'il serait nécessaire. Dans le cas où l'on voudrait faire quelques essais, on prendrait pour modèle ce qui a été recommandé pour les ouvriers attaqués du plomb; car c'est pareillement ici un véritable empoisonnement, dans lequel les vomitifs, les excitans internes et externes, et même les lavemens de fumée de tabac sont particulièrement indiqués; il en est tout autant des précautions à prendre pour descendre dans des puits suspects: elles ne sauraient être les mêmes dans tous les cas, et c'est ce que nous examinerons dans la section consacrée à ce sujet.

Méphitisme des puisards, des égoûts, creux à fumier, rutoirs, mares, etc. Les puisards sont nécessairement tous plus ou moins dangereux, et l'intensité de leur méphitisme dépend de la nature du terrain, de leur profondeur, de leur peu de communication avec l'air extérieur, surtout de l'espèce et de l'hétérogénéité des matières; car, ainsi que nous l'avons dit à l'occasion des fosses d'aisance, le mélange des lavures de vaisselle, des urines, des eaux de lessive, des fumiers, etc., en rend les émanations encore plus dangereuses. Les égoûts seraient moins à redouter si on les tenait propres, parce qu'il y a un courant d'air constant, et que l'eau des ruisseaux, sans cesse renouvelée, ne peut jamais devenir une *vanne* bien dangereuse, à moins que les égoûts ne s'engorgent. Toutefois, il est digne de remarque que le dépôt des matières qui entourent l'intérieur des égoûts, nommé *molange*, et qui exige qu'on les nettoie de temps en temps, nuit très-souvent aux ouvriers, lorsqu'ils le remuent. On en sera d'autant moins étonné, qu'on a vu quelquefois la boue qui séjourne sous un pavé, receler une moffette capable de tuer ou d'asphyxier le paveur, au milieu même d'une rue; et des maçons éprouver le même accident, pour avoir donné un coup de marteau à un mur qui touchait à un cimetière; et cette aptitude qu'ont les corps solides et poreux de s'imprégner d'un gaz funeste, aussi bien que d'un liquide, doit être connue des médecins, pour qu'ils ne croient pas que la destinée de ces gaz soit d'être constamment en expansion.

Pour juger de la méfiance continuelle dans laquelle on doit être des égoûts, quelle que soit leur étendue, on ne doit jamais oublier de quoi ils sont composés : or, l'on sait qu'ils reçoivent toutes les eaux devenues superflues, et avec elles tout ce qui couvre la surface des villes, les boues et les débris des végétaux, les chiens et les chats morts, beaucoup d'excrémens, la matière des fosses d'aisance de plusieurs

maisons. En outre, la matière des égoûts diffère suivant les métiers qu'on exerce dans tel ou tel quartier, tels que celles des blanchisseurs, des teinturiers, tanneurs, chamoiseurs, boyandiers, etc., et surtout les immondices des boucheries, qui donnent lieu à une fermentation putride et à des émanations septiques en tout semblables à celles qui s'élèvent des tombeaux et des fosses destinées aux sépultures. Il n'est donc aucune mesure plus nécessaire que celle d'éloigner les boucheries du centre des villes, chose à laquelle on n'a pas pensé, ou à laquelle on n'a pas voulu penser sérieusement jusqu'ici à Strasbourg, où les bouchers occupent les deux plus beaux quartiers de la cité; l'on juge bien que le dépôt ou la molange de ces sortes d'égoûts ou de canaux, doit receler en lui le degré le plus intense de méphitisme.

Les creux à fumier qu'on observe dans tous les villages, et qui reçoivent, outre le fumier, toutes les urines des étables, les eaux pluviales, les eaux grasses, de lessive, etc., rendent très-malsaines, par leurs émanations, les habitations voisines, et sont souvent la cause des épizooties qui désolent les campagnes, parce que les animaux se familiarisent beaucoup moins que leurs maîtres avec cette cause toujours subsistante d'infection. Indépendamment de ce qui s'en exhale, c'est surtout quand la *vanne* se fait issue dans les caves et les celliers, que la vapeur qui en est le produit devient mortelle, parce qu'alors elle est concentrée et privée du renouvellement de l'air extérieur. Les rutoirs et les mares placés trop près des maisons produisent les mêmes effets pernicieux.

Je considère les effets de ce méphitisme comme les deux précédens, c'est-à-dire comme appartenant moins à l'asphyxie qu'à un véritable empoisonnement, contre lequel il faut susciter la réaction des forces vitales par le moyen des incitans et des vomitifs réunis aux cordiaux, ainsi qu'il a été dit pour le méphitisme des fosses d'aisance. Un point essentiel, c'est de le prévenir; il faut d'abord tâcher de dégorger ces égoûts et de les nettoyer, en y faisant passer beaucoup d'eau, et surtout du lait de chaux; ensuite, comme il paraît que ces gaz délétères sont détruits par la combustion, établir dans les puisards, dans les creux et dans les egoûts, lorsqu'on les a vidés, un ou plusieurs fourneaux ventilateurs, disposés de manière que, comme il a déjà été dit, ils aspirent par leurs fonds, au moyen desquels l'air se renouvelle dans ces cavités; et les gaz méphitiques sont absorbés et détruits, à mesure qu'ils se dégagent de la molange qu'on agite en même temps. Ce n'est qu'après ces opérations qu'on peut entrer avec sûreté dans ces

endroits pour y travailler; encore a-t-on observé quelquefois, dans les grands réservoirs d'infection, qu'à mesure qu'une partie de ces vapeurs méphitiques se détruit, il en naît de nouvelles; de sorte qu'on est obligé de multiplier les fourneaux et de les tenir allumés pendant tout le temps que les ouvriers sont occupés au nettoiement ou aux réparations. Il faut surtout veiller, dans la construction des conduits et des égoûts, à ce qu'ils soient sur un plan suffisamment incliné, et qu'ils ne fassent point de coudes; on doit en même temps leur établir un nombre suffisant de ventouses, proportionné au trajet qu'ils ont à parcourir, pour y faciliter l'introduction de l'air, et le dégagement des gaz qui prennent la place des liquides, lorsque ces canaux sont vides.

Méphitisme des cimetières, des tombeaux, etc. Quand je réfléchis sur les accidens multipliés occasionés par le voisinage des morts, et auxquels cependant on n'a remédié que très-tard, j'en tire deux conséquences très-naturelles : la première, que la sécurité humaine est souvent trompée, parce qu'un principe de maladie et de mort bien avéré reste souvent longtemps sans produire ses effets; la seconde, que, depuis l'introduction du christianisme, ce n'est vraiment que dans le 18e siècle, qu'on a commencé tout de bon à ouvrir les yeux sur l'abus de beaucoup de choses. La piété de nos pères les engagea à ne pas se séparer des restes inanimés de ceux qui étaient restés fidèles à la foi, depuis surtout que l'opinion s'était établie que plusieurs de ces restes (reliques, de *reliqua*,) participaient à la sanctification du fidèle; plutôt conduits en cela par le sentiment que par la raison, ils eurent en horreur la destruction des morts adoptée par les païens, et ils les placèrent dans les églises, dans les cloîtres, ou le plus près possible des églises. Ils voulurent même s'en rapprocher davantage encore, et l'appareil du culte ayant pris un ton tout à fait lugubre, on creusa des églises souterraines au niveau des tombes, où l'on se réunissait en certains temps de l'année. De deux choses l'une, ou les terribles accidens dont je vais parler arrivaient très-rarement, ou on les méconnaissait, et on mettait les effets produits par ce voisinage sur le compte des punitions divines et d'un vice général de l'air, auxquels on attribuait tant de maladies pestilentielles dont le moyen âge a été ravagé. Il est certain, au surplus, que ces accidens sont beaucoup plus rares qu'on ne devrait le croire d'après la nature des choses : on enterrait encore de mon temps, dans la petite ville où je suis né, les prêtres (assez nombreux) dans la cathédrale, et les bourgeois dans un cloître qui règne autour de cet édifice, sans que j'aie jamais ouï dire qu'il en fût résulté le moindre malheur : c'est que plusieurs choses concourent pour absorber les

gaz qui en résultent, les consumer, ou pour les laisser exhaler; et comme ces choses sont loin d'être connues, ou du moins du commun des hommes, et que même, lorsqu'on les connaîtrait, elles ne seraient pas toujours praticables, tandis qu'au contraire, le méphitisme terrible occasioné par les corps morts est un principe invariable, la prudence prescrit d'agir dans tous les cas d'après ce principe, et défend impérieusement de se fier au hasard de ce qui peut ne pas arriver.

On commença à raisonner ainsi vers le milieu du siècle dernier, époque d'événemens funestes occasionés par la cause dont je parle. La Bourgogne en fut d'abord le théâtre : des exhalaisons putrides, échappées par les fentes d'une tombe mal scellée, s'étant répandues dans une église de Saulieu, infectèrent soixante-six enfans qui s'y trouvaient, au point que trente-quatre en périrent, ainsi que le curé et le vicaire. La même année, le remuage de plusieurs cercueils dans un village, occasiona une fièvre maligne, dont quinze paysans périrent, et plusieurs curés rassemblés furent gravement affectés. L'église de Saint-Étienne, principale paroisse de Dijon, était devenue tellement infecte par les émanations des caves sépulcrales en 1773, que le service divin y avait été interrompu ; mais ce fut particulièrement le cimetière des Innocens, à Paris, qui décida quelques années après à prendre une mesure générale, et à défendre les inhumations dans l'intérieur des églises et des villes : la police de cette ville n'avait cessé depuis quarante ans de recevoir des plaintes des habitans qui avoisinaient ce cimetière; ils l'accusaient surtout d'être la cause de plusieurs maladies qui dépeuplaient ce quartier, et de la prompte corruption de la viande, du bouillon et du lait; les caves de plusieurs maisons de la rue de la Lingerie, voisine de ce cimetière, avaient contracté un tel degré de méphitisme, qu'on ne pouvait plus y descendre ; des contremurs, élevés dans l'intention d'intercepter la communication des terres et des eaux du cimetière, ne tardaient pas à être pénétrés du même méphitisme, et, au bout d'un mois, les caves, après avoir été purifiées par les fourneaux ventilateurs, étaient redevenues aussi infectées qu'auparavant. Enfin, la faculté de médecine de Paris, consultée en 1780 sur tous ces accidens, en reconnut publiquement la cause, et prononça sur l'insalubrité évidente du voisinage de ce cimetière; ce qui en fit ordonner la translation.

Cet exemple du cimetière des Innocens nous prouve qu'à la longue le terrain des cimetières finit par se méphitiser entièrement, au point d'exposer la santé et la vie de ceux qui avoisinent ces dépôts de corruption. Il devrait être parfaitement connu, soit pour donner une plus grande extension à ces

dernières demeures des hommes, soit pour engager à se soumettre aux lois sur leur éloignement, tant de communes et même de petites villes qui ne s'y sont pas encore soumises. Il paraît, au reste, qu'il est particulièrement essentiel que les cimetières soient dans un terrain qui ait beaucoup de profondeur, afin que les fosses puissent être pénétrées dans tous les sens des matières liquides et fluides de la décomposition animale, que les corps soient déposés à une profondeur suffisante; et que les vapeurs ne s'exhalent pas sur le sol. J'ai vu un effet très funeste, résultant du défaut de terre, au cimetière de la ville de Nice. Ce cimetière se trouve sur le rocher où était Nice ancienne, et domine la ville actuelle : il y a fort peu de terre. Il régnait en 1801, dans cette ville, où je me trouvai alors membre d'une commission de santé et de salubrité publique, quelques fièvres pernicieuses, et, depuis plusieurs jours, j'avais vu, sur le soir, le cimetière couvert d'une fumée blanche. Nous y étant transportés, un de mes collègues, feu M. Rancher, et moi, pour voir l'état des fosses, nous ne tardâmes pas à être frappés d'une grande infection; je m'achemînai de suite sur le vent, après avoir reconnu l'encombrement et le défaut de terre, mais M. Rancher s'obstina à reconnaître des fosses où étaient enterrées des personnes de sa connaissance, et il fut pris tout à coup d'un violent mal de tête, qui ne le quitta plus, qui fut suivi d'une fièvre ataxique à laquelle il succomba le septième jours depuis notre fatale visite.

Nous avons vu plus haut que des matières même compactes, *la molange*, peuvent renfermer un foyer de gaz délétères qui ne se développent que quand on remue ces matières; il en est de même quand on touche à des cercueils qui, en apparence, n'offrent rien de dangereux. On ne sait combien de temps peut durer la fermentation putride, et l'on doit s'en méfier tant que le corps n'est pas réduit à ses simples ossemens. Des fossoyeurs ont été frappés de mort pour avoir donné des coups de bêche sur des corps déposés en terre, même depuis dix à douze ans, et l'on ne peut douter, d'après un grand nombre de faits, que la nature des maladies auxquelles ces sujets ont succombé, n'influent aussi pour beaucoup sur l'augmentation de la virulence du méphitisme de la décomposition putride.

Nous ne pouvons non plus considérer les effets de ce méphitisme que comme un véritable empoisonnement produit par un poison septique, ayant la propriété d'enrayer les forces vitales, et de produire une profonde adynamie. Le traitement curatif consiste donc essentiellement dans la médication excitante et tonique; dans l'emploi des vomitifs combinés avec des aromatiques, tant pour nétoyer les premières voies

qui ont pu recevoir des miasmes, que pour déterminer une excitation générale ; dans celui du vin, du quinquina, de la serpentaire, etc., après avoir entièrement dépouillé le corps de tous ses vêtemens, l'avoir lavé et épongé avec du vinaigre, comme il a été dit précédemment.

La prophylactique est ici d'autant plus un objet essentiel, que ce méphitisme ne se borne pas à quelques ouvriers, mais qu'il s'étend sur des populations entières. L'observation rigoureuse des règles de police sur les inhumations (*Voyez* ce mot) est le premier moyen pour s'en garantir ; mais comme on ne peut jamais tout prévoir, et que l'indifférence de l'homme est très-grande pour les maux qui n'arrivent pas tous les jours, il est nécessaire d'avoir sous la main des expédiens propres à détruire cette vapeur septique chaque fois qu'elle se présentera. On peut demander avant tout de quelle nature elle est, et les connaissances chimiques actuelles sur les élémens des corps organisés paraîtraient de prime abord suffisantes pour résoudre la question. Cependant, parmi tant d'élémens simples, binaires, ternaires, quaternaires, etc., il sera rare d'observer toujours les mêmes. Le gaz hydrogène phosphoré, quoique devant être commun dans le phénomène qui se passe, se montre cependant assez rarement ; il en est de même pour l'hydrogène sulfuré et pour le carbone qui restent dans l'*humus* ; l'ammoniaque est déja le produit d'une nouvelle combinaison, et ne se présente qu'à la fin. En substance, je pense que ces émanations appartiennent également au gaz azote, chargé d'une substance grasse, ou même que cette dernière substance, volatilisée par le calorique qui se développe dans la fermentation putride, se trouve dissoute dans l'air atmosphérique des lieux où sont les sépultures. Les expédiens contre ce méphitisme étaient de peu de valeur jusqu'à l'époque où l'on imagina les fourneaux ventilateurs dont il a été parlé ci-dessus, avec lesquels il est certain qu'on est parvenu à désinfecter par la combustion des miasmes putrides. On descendit, au rapport de M. Gardane, dans son *Catéchisme sur les morts apparentes*, dans les caves qui avoisinaient le cimetière des Innocens, un fourneau ventilateur aspirant par son fond, placé sur un trépied, pour l'isoler de terre, et surmonté de tuyaux qui sortaient par des soupiraux ; dès le moment qu'il commença à être en action, l'infection se dissipait, et ces souterrains devenaient de nouveau inabordables aussitôt qu'on retirait le fourneau, de sorte que cet appareil, observe l'auteur cité, commandait en quelque sorte à la vie et à la mort. On ne peut donc douter que le feu ne soit, à lui seul, un excellent moyen pour détruire ces émanations,

moyennant qu'on intercepte la communication avec le foyer d'où elles émanent.

Lors de l'événement de Dijon, feu M. de Morveau, l'un des auteurs des Elémens de chimie publiés en cette ville, en 1777, regardant les vapeurs de l'acide muriatique comme très-propres *à décomposer l'air chargé de miasmes putrides, en neutralisant l'alcali volatil qui y soutient l'huile âcre et fétide, en remplissant, avec une exactitude et une célérité étonnantes, l'espace dans lequel on le dégage* (*Elémens de chimie*, tom. II, pag. 251-52), proposa de désinfecter l'église de Saint-Etienne d'après cette théorie, et sa tentative fut couronnée du succès le plus complet. On ne dit pas si on avait employé les fourneaux ventilateurs, mais on avait essayé sans succès la détonation du nitre, les fumigations de vinaigre, des parfums et des herbes odorantes jetés sur des brasiers. Une seule fumigation abondante, rapporte-t-on, avec le gaz acide muriatique, purifia l'église si complétement, qu'il n'y resta plus aucun vestige de mauvaise odeur, en sorte que tous les assistans restèrent convaincus que la désinfection était complette, et que, quatre jours après, on y rétablit les offices sans danger et même sans inquiétude (*Observat. de physique* de M. Rozier, tom. II, pag. 416, et tom. III, pag. 73). Il faut néanmoins supposer en même temps qu'on fit tarir la source de l'infection, en scellant avec plus d'exactitude les caves sépulcrales, autrement il en serait arrivé de même qu'avec les fourneaux ventilateurs. Quelque temps après, le même savant fut chargé de purifier l'air des prisons de Dijon, où régnaient des fièvres très-meurtrières, et les fumigations d'acide muriatique eurent un succès aussi prompt et aussi complet que pour l'église. L'Académie des sciences de Paris, consultée, en 1780, par le gouvernement, sur l'insalubrité des prisons, proposa le même moyen de désinfection. L'on sait tout le parti qu'on a tiré, par la suite, de ces fumigations, dans tous les pays de l'Europe; l'on sait aussi qu'on fit une addition à l'acide muriatique simple, addition parfaitement inutile, si effectivement le gaz acide muriatique seul avait eu des succès aussi prompts et aussi complets. Mais, quoi qu'il en soit, il est incontestable que c'est là une des plus heureuses découvertes, à laquelle on devra avoir recours dans toutes les occasions d'infection par des substances de nature animale; bien entendu, qu'en même temps qu'on détruit celles qui existent, il faut s'opposer de toutes ses forces à ce qu'il ne s'en développe pas de nouvelles. Les amphithéâtres anatomiques mal tenus exposent ceux qui les fréquentent, et les voisins, aux mêmes dangers; ils ne devraient jamais être au centre des villes, et on ne saurait assez veiller à ce qu'on y observe la plus grande propreté.

Méphitisme causé par la vapeur des lieux qui renferment beaucoup de personnes saines ou malades. Il est connu qu'en vertu des lois de la vitalité, la machine animale sépare et excrète à chaque instant par la perspiration pulmonaire, par la transpiration, par les crachats, par les urines et par les selles, des substances dont le séjour dans le corps serait nuisible à la conservation de la santé, et qu'un air chargé de ces émanations, s'il n'est pas sans cesse renouvelé, devient l'origine de maladies extrêmemens graves; qu'il peut même donner promptement la mort, non-seulement à ceux qui sont forcés de le respirer, mais encore à des personnes étrangères devant lesquelles se présentent des malheureux imprégnés, dans leurs habits et dans leur personne, des émanations qui n'ont pas trouvé un assez grand volume d'air pour les dissoudre et les faire disparaître. C'est là l'origine et la cause de la propagation des fièvres de prisons, d'hôpitaux, des camps, etc.; mais si un volume donné d'air imprégné des molécules exhalées par plusieurs hommes sains, a pu quelquefois produire un méphitisme funeste, ainsi que l'histoire de la médecine en fournit assez d'exemples, à combien plus forte raison cet effet ne sera-t-il pas produit par les émanations d'hommes malades?

Peut-être pourtant l'air impur dispose-t-il plutôt aux maladies qu'il ne les crée; beaucoup de gens passent leur vie au milieu de l'infection, sans maladies déterminées. Le docteur Crishom cite des faits de manufactures infectes, qui ne sont pas nuisibles à ceux qui y vivent; il donne même des détails d'un établissement qui existait à Willsbridge, pour changer la chair des quadrupèdes en blanc de baleine, en la faisant tremper, dépecée et renfermée dans des boîtes trouées, dans des fosses remplies d'eau, sans qu'il en soit résulté des accidens. J'ai pratiqué plusieurs années la médecine à Marseille, comme médecin des pauvres, parmi des fabricans de peignes de corne, de cordes à boyaux, etc., dont toute la maison, en dehors et en dedans, répandait une odeur repoussante, et ces ouvriers, qui ne s'en apercevaient pas, jouissaient, en apparence, de la santé. Qui plus est, nous avons la relation toute récente d'un voyage fait en Groënland, et d'un séjour de sept ans dans ce pays si âpre, par M. Giescke, professeur de minéralogie à Dublin, de laquelle nous apprenons que l'intérieur des huttes des habitans de cette contrée, qui n'a guère plus de quinze pieds en carré, forme souvent la demeure d'une vingtaine d'individus qui y couchent pêle-mêle; que les ouvertures qui tiennent lieu de fenêtres sont fermées de boyaux de chiens marins, en guise de verre; qu'on n'arrive dans chacune de ces tanières que par un couloir long et étroit, dans lequel un

homme peut à peine se glisser courbé; qu'à l'entrée et tout autour on entasse les débris de chiens de mer, et toutes les ordures imaginables, pour réchauffer l'air par la fermentation; que, comme ils n'ont point de cheminées, ils n'allument jamais de feu, mais qu'ils se réchauffent et font bouillir la chair de chien marin sur des lampes audessus desquelles sont suspendus les pots, par des courroies tirées de la peau de ces mêmes chiens; que la chaleur qui règne dans ces réduits est quelquefois étouffante, et leur malpropreté telle que le souvenir en faisait encore frissonner l'auteur en écrivant ces lignes (*Biblioth. univer.*, février 1818). Certes, on ne peut pas imaginer des circonstances plus propres à produire le méphitisme; mais, comme nous l'avons déjà dit de bien d'autres choses, au mot *insalubrité*, ces exemples, contraires à la règle générale, prouvent seulement la puissance de l'habitude, et non l'innocuité d'un air souillé, ou plutôt ils ne prouvent rien. En effet, M. Giesch affirme plus bas que les Groënlandais n'atteignent pas la vieillesse d'Europe, et que cinquante ans sont pour eux un âge fort avancé. On en dirait vraisemblablement de même de toutes ces hordes sauvages qui se nourrissent de viandes pourries, et qui passent leur vie au milieu d'un air corrompu, si on pouvait savoir leur âge; et c'est ce que j'ai observé parmi tous ces artisans occupés à des métiers sales, dont l'existence est ordinairement courte, le teint blafard, l'intelligence lourde, et le corps sujet à diverses maladies.

Mais ce qui est encore plus digne de remarque, c'est que l'air impur, méphitique pour ceux qui n'y sont pas accoutumés, est un conducteur très-puissant des contagions, objet sur lequel nous insisterons en traitant l'article *peste*, et sur lequel le docteur David Hosack, professeur de médecine à New-York, a publié, il y a peu de temps, un mémoire intéressant (*Voyez* la *Biblioth. univers.*, tom. III, pag. 38-186). Ce point, étant une fois éclairci, servira singulièrement à fixer les limites de l'infection et de la contagion, et à concilier les opinions sur le véritable mérite des fumigations d'acides minéraux, sur lesquelles, de part et d'autre, on a beaucoup exagéré.

Des miasmes contagieux, surtout ceux des contagions fébriles, peuvent rester longtemps cachés dans des malles ou dans des ballots de marchandises, se mettre en expansion et faire périr subitement ceux qui ouvrent ces malles ou ballots, ce qui forme le méphitisme le plus cruel de tous; mais on en parlera aux mots *peste* et *pestiféré*.

Méphitisme causé par l'air chargé d'odeurs suaves ou non. L'on sait qu'il est fréquent de se trouver mal dans les

salles de spectacle, dans les églises, dans les foules, en plein air; qu'on est souvent asphyxié en entrant dans les caves et autres lieux profonds, dans lesquels on enferme des huiles, des suifs, et autres substances qui laissent exhaler une odeur forte; que des appartemens fermés, qui contenaient des fruits ou des fleurs, des parfums, des essences, etc., ont parfois été funestes à ceux qui y ont passé la nuit; que les vaisseaux hollandais ont souvent perdu beaucoup de monde par le seul effet de l'odeur des substances aromatiques dont ils étaient chargés; que la simple vapeur d'une chandelle éteinte a pu suffire à donner la mort. Sans doute la chaleur et le dégagement de gaz irrespirables auront contribué aux mauvais effets des odeurs fortes; mais de quelque manière que la chose s'opère, toujours est-il certain que l'air doit être rendu le moins odorant possible, et que, dans tous les lieux où plusieurs personnes doivent être rassemblées, ou qui sont destinés à contenir des choses odorantes, on doit y entretenir un courant d'air qui empêche cette accumulation des odeurs. Il serait à désirer qu'on introduisît dans les salles de spectacle et dans les églises, l'espèce de ventilateur qu'un ancien capitaine de vaisseau avait proposé pour l'usage de la marine : savoir, de percer ces bâtimens en avant, en arrière et sur les côtés, et d'y placer des tuyaux qui descendent dans l'intérieur en différens sens, et y exciter ainsi par des courans d'air opposés et toujours en action, une espèce de tempête, qui, balayant nuit et jour les corpuscules dont l'atmosphère de l'intérieur des grands édifices est chargée, les chassât avec cette atmosphère. En ajoutant à cet appareil les cheminées *fumivores* dont il a été question au mot *maisons publiques*, on rendrait ces maisons le moins malsaines possible, et on préviendrait beaucoup d'accidens.

Quant aux secours à donner aux personnes qui tombent en défaillance par ces causes, les meilleurs, ainsi que l'expérience le prouve, consistent à les exposer à l'air froid, à leur jeter de l'eau froide sur le visage, à les dégager de tous les liens auxquels tiennent leurs vêtemens, et même à les en dépouiller tout à fait, lorsque l'odeur dont ils sont imprégnés est désagréable au malade. Ces moyens sont plus efficaces que de leur faire respirer des odeurs, ou de leur en frotter les tempes, lesquelles j'ai vu très-souvent être plus propres à augmenter le mal qu'à le faire cesser.

SECTION DEUXIÈME. *Soins à donner aux malades revenus d'une première attaque de méphitisme.* Nous avons énoncé rapidement les premiers secours à donner aux individus méphitisés; nous avons considéré l'état de la plupart d'entre eux comme un véritable empoisonnement, dans lequel les nerfs

sont stupéfiés et les fonctions de la vie suspendues, d'où est resulté que tout ce qui peut réveiller la stupeur, calmer le spasme, rappeler dans les organes le mouvement suspendu, détruire ou chasser hors du corps les émanations méphitiques, est entièrement indiqué. Dans ces vues, nous avons conseillé d'éloigner au plus tôt possible le malade du foyer de mort, de le dépouiller promptement de ses hardes, de l'exposer à un air libre et pur, de le dépouiller, en le lavant avec de l'oxicrat, des ordures qui pourraient porter l'odeur méphitique, de jeter de l'eau fraîche sur son visage et sur son corps, de lui souffler de l'air par les narines; dans certains cas, de recourir aux lavemens de fumée de tabac, et, dans d'autres cas, d'administrer des vomitifs. Tout n'est pas fait encore quand le malade a repris ses sens, et il peut les perdre derechef, comme la chose arrive fréquemment, si on ne continue pas à lui donner des soins bien entendus, et conformes aux effets de la cause qui a agi sur lui. Quelques-uns, à la vérité, se rétablissent promptement, lorsqu'ils n'ont été que peu de temps exposés au méphitisme; mais la plupart restent tourmentés de douleur de tête, de spasmes, de convulsions, d'hémorragies, de fièvre, de faiblesse, et quelques-uns même se relèvent affligés de paralysie des extrémités inférieures, comme je l'ai vu arriver avec la vapeur du charbon.

Un article essentiel du traitement pour prévenir le retour des accidens, consiste à persister à faire jouir le malade d'un air pur et frais; l'on évitera, en conséquence, de le transporter dans une chambre chaude, et, si c'est un indigent, dans une salle d'hôpital déjà remplie de malades; l'expérience a prouvé que l'une et l'autre de ces circonstances sont en état de ramener l'oppression de poitrine et les autres accidens. Les poumons, en effet, et les muscles de la respiration, frappés de stupeur et d'adynamie, ont besoin du contact soutenu d'un air pur, vif et très-élastique, pour reprendre entièrement leurs fonctions, pour ranimer la circulation pulmonaire, et faire passer dans les cavités gauches du cœur, le sang qui avait commencé à s'arrêter : c'est pourquoi, le malade sera placé dans un lit qu'on n'aura bassiné que légèrement, et l'on tiendra constamment ouvertes les portes et les fenêtres de l'appartement, sans craindre l'accès de l'air sur son visage, jusqu'à ce qu'il respire sans efforts, et comme dans l'état de santé.

On a cru, jusque vers le milieu du dernier siècle, que les symptômes du méphitisme appartenaient à l'apoplexie, et l'on ne manquait jamais de saigner; il y eut même un rapport fait à l'Académie des sciences de Paris, et approuvé par cette compagnie, qui recommandait cette manière de voir; on re-

connut ensuite que rarement ce moyen était utile, et que tous ceux qui avaient été rappelés à la vie, l'avaient été sans la saignée; de sorte que cette opération fut bannie dans un second rapport, où on reconnut que le propre du méphitisme était de produire l'asphyxie, état différent de l'apoplexie, et dans lequel il fallait chercher à rappeler la respiration, et à exciter les mouvemens vitaux, par des cordiaux, des frictions, l'insufflation pulmonaire, des lavemens âcres et des purgatifs; on rapporta plusieurs cures opérées par la simple fumée de tabac donnée en lavement. Gardane en rappelle une autre opérée par Cadet Devaux sur un asphyxié revenu à la vie et traité dans une auberge. Cet homme est pris d'un saignement de nez, sa tête s'embarrasse prodigieusement, le pouls devient dur et plein, et la fièvre est forte; ces accidens augmentent pendant trois jours, et il s'y joint un point de côté très-violent, un crachement de sang abondant, en un mot, tous les symptômes qui pouvaient faire prendre cet état pour une fluxion de poitrine, et qui, en apparence, indiquaient la saignée comme indispensable. Cependant on ne la pratiqua pas, et l'on se contenta d'administrer des potions et des lavemens purgatifs, entremêlés d'antispasmodiques; au bout de dix jours, cet homme était en état de travailler (*Catéchisme sur les morts apparentes*, pag. 106, Paris, 1781). Cette observation, qui est tronquée, puisqu'on ne nous dit, ni quelle était la constitution du malade, ni la nature du méphitisme qui l'avait asphyxié, prouve qu'effectivement les symptômes dont il est question ici n'indiquent pas toujours la saignée, et j'ai eu occasion de traiter des fluxions de poitrine qui étaient dans le même cas; mais suffit-elle pour bannir définitivement ce remède du traitement consécutif des méphitisés : c'est ce que je ne pense pas.

En ramenant le lecteur aux trois classes de gaz délétères que nous avons admises en commençant cet article, la troisième classe semblera d'abord devoir exclure entièrement la saignée, comme exigeant au contraire une médication qui excite une réaction et qui fortifie. Cependant, même ici, il y aurait de l'ignorance et de la témérité, à regarder l'émission sanguine, du moins locale, par des sangsues à la tête, comme n'étant jamais nécessaire; des exemples de typhus où cette médication a été heureuse, nous persuadent le contraire. Dans la seconde classe, l'on conviendra facilement que l'irritation et l'inflammation produites par les gaz qui lui appartiennent, exigeront souvent les émissions sanguines dans le traitement des symptômes consécutifs; et il est plusieurs circonstances, même dans la première, où elles trouvent aussi leur application; l'asphyxie des noyés, qui rentre dans cette première

classe, en a souvent besoin, comme nous le dirons à ce mot, après l'application des premiers secours; de sorte qu'une exclusion totale de la saignée est tout aussi ridicule que son admission bannale, sans distinction de circonstances. En général, je crois qu'on devra y recourir quand le malade sera d'un tempérament sanguin et robuste, accoutumé au vin et à la bonne chère; que sa respiration sera laborieuse et se fera avec râlement; que son visage sera enflé, rouge, avec la conjonctive injectée, que la langue sera pareillement très-rouge et gonflée; que la tête sera douloureuse et qu'il y portera la main; et ce, avec un pouls plein, fréquent et dur. Refuser, par système, de saigner un malade dans cette situation, c'est l'exposer à périr d'un embarras de la circulation, et d'une affection comateuse consécutive au méphitisme.

Les purgatifs sont presque toujours nécessaires à la suite du méphitisme de la troisième classe : d'abord, il est certain que ce ne sont pas les organes de la respiration qui sont les seuls affectés, mais que la peau, le nez, la bouche, l'œsophage, l'estomac et les intestins sont tellement imprégnés des molécules méphitiques, que ces parties en conservent la puanteur pendant plusieurs jours, et que l'impression que ces molécules font sur les organes vivans est si profonde, que le malade court risque d'une fièvre putride ou maligne, ou du moins de devenir paralytique, s'il ne s'en fait pas une évacuation; en second lieu, en consultant les recueils des personnes rappelées à la vie, et surtout ceux que publiait chaque année, avant 1790, le célèbre philantrope Pia, ainsi que le Mémoire de M. Hartman sur l'asphyxie par les charbons, on y voit des noyés, et autres asphyxiés par différentes causes, ayant éprouvé un dévoiement naturel qui avait beaucoup contribué à leur entier rétablissement; plusieurs, sans avoir reçu de secours, ont été guéris du méphitisme des fosses d'aisances par des évacuations spontanées, où ils rendaient des matières noires semblables au méconium des enfans, qui répandaient l'odeur des émanations qui leur avaient donné naissance. Je me range donc volontiers de l'avis de Gardane et de Hartman sur la nécessité des purgatifs à la suite des asphyxies, et je pense qu'on peut continuer à administrer le suivant, dont ces médecins assurent avoir retiré de grands succès dans des maladies de cette nature : prenez une pinte de petit-lait clarifié, et faites-y infuser à chaud deux gros de follicules, coulez et faites-y dissoudre sulfate de magnésie, une once; tartre stibié, un à deux grains; ajoutez ensuite deux onces de tamarin que vous délayerez dans ce petit-lait. On en donne un verre d'heure en heure, et si le malade n'est pas assez purgé, on lui administre encore des lavemens avec la décoction de tamarin, de séné et de miel. Le tamarin a effectivement la double propriété de lâcher le ventre, étant

uni avec un sel neutre, et d'être antiputride par l'acide qu'il contient.

Les mêmes auteurs ont recommandé, d'après l'expérience, la potion antispasmodique ci-après, contre les affections convulsives qui suivent assez fréquemment le retour des asphyxiés à l'exercice des fonctions principales, et il me paraît qu'il est inutile de la changer : prenez eau de fleur d'oranger, quatre onces; sirop de limons, une once; liqueur anodyne minérale d'Hoffmann, deux gros; alcool nitrique, deux scrupules, mêlez : on en donne une petite cuillerée à bouche d'heure en heure.

Il est un symptôme qui en impose souvent par son siége et sa durée, et qui pourrait déterminer mal à propos à pratiquer la saignée, tandis qu'il est purement nerveux ou sympathique de l'état de l'estomac fatigué de la présence des molécules délétères qui s'y sont introduites; c'est un mal de tête violent et opiniâtre, dont j'ai déjà parlé en traitant de la vapeur du charbon, qui fait quelquefois extravaguer les malades et les met en furie; on parvient à l'apaiser, en couvrant la tête de linges trempés dans le vinaigre, en l'arrosant d'eau froide, ou en y appliquant des cataplasmes de mie de pain ou de riz, bouilli dans l'eau et le vinaigre. Des frictions avec l'éther acétique ont aussi porté du soulagement. Une fois le mal de tête diminué, on ne doit pas hésiter de purger le malade, même à diverses reprises comme il vient d'être dit plus haut.

La paralysie qui succède au méphitisme se guérit souvent seule par le secours du temps, ainsi que j'en ai vu des exemples; néanmoins on fera sagement d'insister sur l'usage des excitans internes et externes, dont l'utilité est la plus avérée dans cette maladie, tels que l'huile animale de Dippel, le musc, la teinture volatile de gaïac, celle de coloquinte, les vésicatoires, le moxa réitéré, les douches d'eau thermale, etc.

SECTION TROISIÈME. *Des précautions que doivent prendre ceux qui vont au secours des méphitisés.* Il n'est point d'action qui porte avec soi une plus douce récompense que celle d'avoir secouru son semblable et de lui avoir sauvé la vie; c'est ordinairement le sentiment qui la commande, et elle nous distingue parfaitement des animaux, que nous ne voyons pas se précipiter pour arracher à la mort un de leurs pareils; mais cette belle action est remplie de dangers que ne calcule pas la classe du peuple qui s'y livre le plus ordinairement, celle qui accourt aux incendies, aux rivières, aux puits, aux lieux méphitisés, partout enfin où il y a des malheureux à secourir; pourquoi son zèle n'est-il pas couronné d'un meilleur sort, tandis qu'on voit le plus fréquemment ne plus revenir les premiers de ceux qui sont accourus pour sauver une victime? Il

faut donc nécessairement que la raison dirige, éclaire ce sentiment ; il faut prendre, avant tout, des précautions pour se garantir soi-même du même mal qu'on va chercher à soulager ; car enfin, il vaut mieux ne perdre qu'un seul homme, que d'en perdre plusieurs. Chacun, quelle que soit sa condition, devrait savoir qu'en général tous les lieux qui renferment des substances fortes ou capables de fermenter, surtout quand ils sont profonds, humides, voisins d'autres lieux infects, ou destinés à renfermer des matières corrompues, et qui n'ont point, ou presque point, de communication avec l'air atmosphérique, sont très-suspects. Ce soupçon se change en certitude lorsque quelqu'un qui y est descendu ne remonte plus, et qu'en allant à la découverte on éprouve soi-même, à mesure qu'on descend, un engourdissement dans les jambes, un picotement aux yeux et aux narines, et en avançant, malgré cet avertissement, qu'on se sent la gorge et la poitrine serrées, et un commencement d'étourdissement, que d'ailleurs la lumière commence à varier : c'est le moment de rétrograder. D'ailleurs, on jugera encore du danger qu'on allait partager avec les premiers méphitisés, par la répugnance qu'éprouveront les animaux à entrer dans ces lieux, et par leur asphyxie quand on les aura forcés d'y pénétrer. Il faudra donc de suite aviser aux moyens de purifier ce lieu, avant de tenter d'aller plus loin ; et l'on a proposé pour cela le feu, l'eau, la chaux, les fumigations minérales.

Avant de considérer le mérite de ces quatre moyens désinfectans, je dois encore revenir un instant sur la nature diverse des vapeurs méphitiques, car ces moyens ne conviennent pas également dans tous les cas. Or, je répéterai qu'on serait dans une grande erreur de croire qu'on n'est méphitisé que par défaut d'air respirable ; le paveur, le porte-faix et le fossoyeur qui tombent à la renverse, le premier pour avoir soulevé une pierre qui couvrait une boue infecte ; le second pour avoir ouvert un ballot pestiféré ; le troisième pour avoir donné, en creusant une fosse dans le cimètière, un coup à une bière voisine, ont-ils manqué d'air respirable, n'ont-ils pas reçu simplement une bouffée méphitique qui a agi sur le principe de vie, d'où la respiration et la circulation ont été interceptées secondairement. Au contraire, celui qui a été plongé dans les gaz acide carbonique, azote, hydrogène, pourra avoir eu la respiration interceptée primitivement, et il faut nécessairement des désinfectans différens pour ces deux poisons volatils de nature différente.

Un brasier ardent ou un fourneau ventilateur bien allumé, s'éteindra dans les gaz irrespirables que je viens de nommer, et ne pourra par conséquent pas servir à l'objet auquel on le

destine; l'on a donc eu tort de le recommander dans tous les cas; mais il continuera à brûler dans un air atmosphérique chargé de vapeurs infectes, qui lui serviront même de combustible. Il sera par conséquent toujours utile, dans le méphitisme des fosses d'aisances, des caves sépulcrales, et autres lieux remplis d'émanations de corps organisés en putréfaction. A côté du feu se placent pour le même sujet les fumigations d'acides minéraux, et surtout de gaz acide muriatique, ou de chlore, d'une execution plus facile que de placer des fourneaux ventilateurs; car on peut établir dans les souterrains, au moyen d'une corde, un large vaisseau rempli de sel en poudre, qu'on arrose avec l'acide sulfurique dans les proportions voulues, et qu'on descend immédiatement après, ayant soin de fermer toutes les issues de la cave, de la fosse ou du souterrain. Ces vapeurs ont, comme le feu, la propriété d'anéantir les molécules putrides, sans cependant détruire les gaz, sur lesquels elles n'ont pas plus de puissance que sur les miasmes contagieux, ainsi que l'expérience l'a prouvé (*Voyez* le mot DÉSINFECTION de ce Dictionaire). Elles peuvent même procurer plus de sûreté que le feu, dans les cas où avec un air souillé se joint le gaz hydrogène, lequel faisant explosion, compromet la vie des ouvriers d'une autre manière; c'est même ce qui a été quelquefois funeste à des maçons qui ont l'habitude de jeter du papier allumé dans les lunettes des commodités, ou par l'ouverture des puits abandonnés, pour explorer ce qui se passe en dedans, coutume qui devrait être rigoureusement défendue. Le dégagement de ces vapeurs acides minérales me paraît donc devoir être préféré à tout autre moyen, et devoir être indiqué par l'autorité, partout où le méphitisme porte avec lui un caractère odorant, occasioné par des émanations putrides.

Après le feu vient l'eau, partout où l'on peut l'employer en abondance; je lui donnerai même la préférence sur le feu et sur les vapeurs acides, à cause de sa propriété dissolvante, non-seulement des molécules putrides, mais encore des gaz: en effet, elle se charge du gaz acide carbonique, du gaz oxide de charbon, des gaz azote et hydrogène, qui étouffent la combustion, et qui restent à côté des vapeurs acides, sans se mêler avec elles; l'on sait assez combien l'air le plus infect devient inodore et salubre après une pluie abondante; l'eau débarrasse l'air, en tombant, de toutes les molécules qui le souillaient: aussi recommande-t-on avec raison d'écarter celles des premières pluies, pour l'usage des citernes. Je voudrais donc qu'on imitât la pluie dans l'opération de désinfecter un lieu quelconque, ce qui ne serait pas très-difficile à exécuter. Je suis sûr que par ce moyen continué longtemps et avec une certaine impulsion, on précipiterait et on noierait toutes les moffettes.

Il en doit être de même quand on entre dans un appartement où quelqu'un a été asphyxié par la vapeur du charbon, par le gaz acide carbonique, par des gaz acides minéraux, par la vapeur ammoniacale, ou par telle autre vapeur. On ne doit point y entrer pour en ouvrir les portes et les fenêtres, et y établir un courant d'air, qu'en tenant en main un grand arrosoir de jardin, plein d'eau, qu'on répandra devant soi en abondance, et qu'on remplacera par un autre, et successivement, quand le premier sera vide.

L'eau blanche, c'est-à-dire l'eau chargée d'acétate de plomb, serait peut-être très-utile contre les vapeurs des fosses d'aisances, étant jetée abondamment, si j'en juge par sa propriété de détruire dans nos laboratoires l'hydro-sulfure ammoniacal.

La chaux vive a été considérée de tous les temps comme un bon caustique, propre à prévenir et à empêcher les émanations putrides. Jetée sur les corps morts en suffisante quantité, elle agit en dissolvant les tissus organiques, et à mesure qu'elle les dissout, elle absorbe l'humidité, se combine avec les graisses, avec lesquelles elle forme une sorte de savon, et les entoure d'une croûte qui empêche l'accès de l'air, et s'oppose jusqu'à un certain point à la fermentation putride; toutefois, j'ignore quel degré d'utilité elle pourrait avoir, étant répandue sur le sol d'un endroit dont l'air serait infecté; mais si c'était du gaz acide carbonique qui eût occasioné l'asphyxie, nul doute que de la chaux répandue ne fût capable de l'absorber, et par conséquent ne contribuât à assainir cet endroit, d'autant plus que ce gaz très-lourd rase ordinairement les planchers; mieux est encore alors de délayer la chaux dans une suffisante quantité d'eau froide, et de se servir de ce lait de chaux pour faire la pluie, et pour en inonder les lieux méphitisés; on devra avoir recours à ce moyen, principalement lorsqu'il s'agira d'entrer dans des celliers, dans des cuves, où quelqu'un aura péri, dans des chambres remplies de la vapeur du charbon, et partout où l'on pourra présumer la formation et la présence du gaz acide carbonique, et même celle des différens gaz acides minéraux.

Malgré l'emploi de ces moyens, justifiés par le raisonnement et l'expérience, on ne peut pas encore donner une certitude complette sur l'annihilation des émanations délétères, d'autant plus que, comme on l'a vu plus haut, il en est plusieurs qui peuvent se reproduire, quoiqu'on ait d'abord mis en usage ce qu'il fallait pour les dissiper; c'est pourquoi il conviendra encore que celui qui voudra entrer dans ces lieux douteux, pour en aller retirer quelqu'un, ait soin de passer sous ses bras une double corde avec laquelle on le retirerait lui-même au moindre mouvement qu'il ferait, s'il se trouvait

incommodé; qu'il soit précédé d'une chandelle allumée, fixée au bout d'un long bâton; qu'il ait quelque liqueur spiritueuse dans sa bouche; qu'il porte dans ses mains une éponge imbibée de fort vinaigre; qu'il se tienne toujours debout le plus qu'il pourra, sans jamais abaisser sa tête vers la terre, ou vers la cuve, ou tel autre vaisseau suspect; qu'enfin il soit suivi de l'œil par ceux qui sont au dehors, afin d'en être secouru au moindre mouvement qui annonce du malaise, sans attendre qu'il appelle; cette dernière précaution est d'autant plus de rigueur, qu'on sait que la voix s'éteint dans l'air méphitique; que son premier effet est de suspendre la respiration, et que si l'on attendait d'être averti par celui qui éprouve cet effet, on l'exposerait à périr avant de lui porter aucun secours.

Dans le cas où toutes ces précautions ne pourraient avoir lieu, je le répète encore, on doit bien se garder de descendre dans un lieu infecté, mais on doit se contenter d'y jeter des crocs attachés à de fortes cordes, pour saisir ceux qui y seraient tombés, et les en retirer.

Il faut encore faire attention, après la sortie des asphyxiés des égoûts, fosses d'aisances, et autres lieux infects, que leurs habits et leur corps étant imprégnés, comme il a déjà été remarqué, de molécules qui peuvent, par le contact, produire des effets dangereux, on doit avoir soin de changer soi-même de linge et de vêtemens, et de se laver tout le corps avec un mélange d'eau et de vinaigre; la négligence de cette précaution a occasioné quelquefois des accidens graves.

SECTION QUATRIÈME. *Essai de quelques préservatifs contre le méphitisme.* Quoique, heureusement pour tant de besoins qu'a enfantés l'état de société, les ouvriers des professions les plus dangereuses se fassent illusion à eux-mêmes, et soient parfaitement tranquilles sur l'avenir; cependant l'homme sensible et éclairé ne saurait assez déplorer leur sort, en les voyant voués, en général, à la misère, aux infirmités, et à une longue agonie anticipée; au lieu d'employer des machines pour les professions qui sont salubres et qui font faire de l'exercice, il faudrait en découvrir pour les préparations des substances nuisibles, telles que celles des acides minéraux, celles où entrent les matières animales décomposées, celles qui s'exercent sur le plomb, le cuivre, l'arsenic, le mercure, l'antimoine, celles qui s'occupent du nétoiement des fosses, puits, canaux, égoûts, etc., etc.; il est cruel de n'avoir d'autre ressource que celle de traiter les maladies occasionées par ces professions, lesquelles même guérissent rarement, et de n'avoir encore rien de certain et d'efficace pour les prévenir. Aussi est-il digne de la philantropie médicale de s'occuper sans cesse d'un objet

aussi important, et ceux qui le font ont un droit incontestable aux bénédictions des contemporains et de la postérité.

Il est bien vrai que notre corps absorbe de partout, et qu'il faudrait l'envelopper de partout pour le garantir des *circumfusa* dangereux : c'est néanmoins principalement par la bouche, par le nez, par les oreilles, et peut-être aussi par les yeux, que se glissent les émanations pernicieuses ; ces inconvéniens avaient déjà été sentis par les Romains, et ils avaient imaginé, pour y parer, de fixer au devant de la face, des tissus secs ou humides, ou des masques en vessies, dont l'inutilité, ou plutôt l'incommodité, n'a pas permis que l'usage en fût longtemps continué.

Depuis l'époque où la physique a commencé à être répandue, et surtout depuis celle où l'on a considéré la respiration ou plutôt l'inspiration d'un air pur, comme le point fondamental de la santé et de la vie, on a essayé, dans plusieurs fabriques, de faire communiquer les poumons des ouvriers avec l'air extérieur, au moyen de longs tuyaux flexibles, aboutissant au dehors, et suspendus au plafond ; mais on n'a pas tardé à renoncer à ce procédé, qui a des inconvéniens qui le rendent rarement exécutable ; d'ailleurs il n'empêche pas les émanations d'entrer par le nez avec l'air respirable. On lit dans le cinquantième volume des Annales des arts et des manufactures, publié à Paris en 1811, la description d'un autre procédé, appelé *tube d'aspiration*, imaginé par M. Brizé-Fradin, fondé particulièrement sur la puissance absorbante et neutralisante de substances intermédiaires que l'air de la respiration aurait à traverser ; il consiste en un cylindre creux de fer-blanc, dont une des extrémités est surmontée d'un petit tube en verre, destiné à être mis à la bouche, et dont l'autre est garnie d'une couche plus ou moins épaisse de coton écru, et terminée par un tube court et évasé pour l'introduction de l'air. Ce coton est imbibé au besoin, suivant les circonstances, d'eau commune, de chlore, de sulfite de potasse, d'ammoniaque liquide ; ou l'on y interpose des feuilles d'or, de la limaille d'argent, de la potasse caustique, de la silice, du charbon pilé, etc. ; le cylindre est fixé sur la poitrine avec une agrafe, et l'air qu'on respire par le tube a dû traverser le coton, et y déposer ses principes nuisibles. Toutefois, cette machine ingénieuse ne remplit pas non plus complétement son but, soit parce qu'elle est gênante, que l'air finit enfin par ne pouvoir plus traverser du coton mouillé, soit parce que les ouvertures du nez ne sont pas garanties.

MM. Gosse père et fils, médecins de Genève, et le dernier surtout, ont imaginé en 1816 de reprendre les masques, mais de les faire d'une matière facilement traversable par l'air, en

les combinant en même temps avec l'idée ingénieuse de M. Brizé-Fradin. Ils ont en conséquence proposé (et même ils ont déjà soumis leur idée à l'expérience), de se servir pour masques de ces éponges fines, faites en cône, dont le tissu est fin et serré, dont la base du cône servirait à recouvrir le sommet du nez, la bouche, et même le menton. Il suffit d'imbiber cette éponge d'eau pure, lorsqu'on est simplement exposé à des poussières quelconques, ou à la chaleur d'un foyer ardent; ainsi, elle pourra être utile aux broyeurs de couleur, aux plâtriers, aux chaufiers, aux ouvriers qui taillent le grès, dans les filatures de coton, aux plumassiers, cardeurs de laine, etc., aux doreurs sur métaux, aux étameurs de glaces, aux laveurs de cendres, aux constructeurs de baromètres, aux verriers, fondeurs, essayeurs, émailleurs, etc.

On substituera à l'eau simple une dissolution de potasse, dans la proportion d'une once sur huit onces d'eau, pour neutraliser les gaz acides auxquels sont exposés les fabricans d'acides, les blanchisseurs à l'eau de Javelle, les graveurs à l'eau forte, etc.; une eau aiguisée de vinaigre, d'acide minéral, de chlore, pourra contribuer à modifier l'influence des miasmes animaux dans les amphithéâtres d'anatomie, dans les hôpitaux, dans les opérations des vidangeurs et des fossoyeurs, dans les professions qui s'occupent de substances animales, ammoniacales, telles que les écarisseurs, les fabricans de sel ammoniac, de colle-forte, etc.; l'éponge imbibée d'eau de chaux pourra servir jusqu'à un certain point à écarter momentanément l'influence de l'acide carbonique; et son imprégnation d'une dissolution d'acétate de plomb (laquelle a la propriété de décomposer promptement l'hydrogène sulfuré et les gaz ammoniacaux) pourra pareillement être utile dans toutes les occasions où l'on est exposé à ces gaz, comme dans les fosses d'aisances, etc.

L'éponge pourra encore être utile pour garnir la châsse des lunettes destinées à se préserver des matières qui irritent et enflamment l'œil; ainsi, les lunettes d'éponge, imbibées ou non, pourront être très-avantageuses aux vidangeurs, aux fabricans d'acides, et en général à tous les ouvriers exposés à des émanations irritantes, ou à une chaleur très-vive. On joindra à toutes ces précautions celle d'introduire dans le conduit auditif externe, un peu de coton imbibé d'huile, pour garantir la membrane du tympan.

M. Gosse a joint à ces conseils (insérés dans un des premiers numéros de la *Bibliothèque universelle* de 1817) l'exposé de quelques expériences qui, à la vérité, ne sont pas décisives; mais quoique la théorie puisse, dans bien des cas, être fort au-dessous de la pratique, je les ai trouvées assez conformes à la

raison, pour devoir les faire plus généralement connaître, et du moins, si ces moyens sont insuffisans, pour engager à les perfectionner. Je dois remarquer d'ailleurs, qu'indépendamment des considérations chimiques, l'interposition d'un tissu entre le visage et les gaz délétères peut seule, dans certains cas, servir de préservatif. M. Rigaud de Lisle a très-bien fait voir, dans son travail sur le *mauvais air* des marais Pontins, qu'il ne faut souvent que la plus mince cloison pour préserver de leur influence; c'est ce que les voyageurs dans l'intérieur de l'Afrique nous apprennent pareillement relativement aux effets du terrible vent Simoon : il suffit, pour s'en garantir, de se coucher à plat, lorsqu'il passe, le visage contre le sable, ou bien même de lui opposer un simple voile du plus mince tissu; les fluides élastiques passent de côté et ne pénètrent pas. L'instinct conservateur autant que la coquetterie a dévoilé ce secret aux dames; les voiles qu'elles portent, quoique bien légers, les garantissent du hâle, et, lorsqu'elles sont fardées, empêchent les gaz discourtois, si communs dans les foules, de mettre à jour, par une couleur ingrate, les artifices de l'art.

Il est une classe d'artisans à laquelle on ne songe guère, et qui est, pour ainsi dire, exposée par la nature de ses travaux à un méphitisme lent, qui la maintient dans un état d'étiolement, et par conséquent de bouffissure, d'empâtement et de faiblesse, surtout dans les pays froids et humides : ce sont les tisserands, lesquels sont presque tous obligés d'établir leurs métiers dans des souterrains, parce que la sécheresse fait casser les fils, particulièrement en été; ils sont d'ailleurs obligés de les coller pour en favoriser le tissage. Il se forme donc dans ces ateliers un amas de vapeurs humides contenant l'humidité du lieu, les gaz et émanations des ouvriers et de la colle, qui passe facilement en fermentation, ou bien se sèche promptement, et les émanations toujours produites dans les lieux bas, dans un air qui circule peu. On se sert aujourd'hui en Angleterre et en Prusse de la colle faite avec la farine des graines de phalaris (*phalaris canasiensis*, L.) comme ayant une plus grande affinité hygrométrique pour l'eau que celle de froment; ce qui dispense, assure-t-on, de travailler dans les caves, et ce qui permet de le faire dans des étages aérés et secs : il serait donc très-avantageux d'introduire en grand en France la culture facile du phalaris, pour l'appliquer aux nombreux ateliers de tisserands de la Flandre, de la Lorraine, de l'Alsace, du Dauphiné, etc.; ce n'est vraiment qu'en propageant les plantes utiles que la botanique peut prendre rang parmi les choses bonnes à l'humanité.

Déjà aussi en Angleterre on a imaginé des mécaniques pour laver les linges des malades, et préserver les blanchisseuses

de la contagion, machines qu'il est bien à désirer de voir établir en France, du moins à côté des grands hôpitaux : un Français a également trouvé en dernier lieu le moyen (du moins jusqu'à un certain point) de suppléer aux rutoirs, ces fléaux des campagnes, par une machine ingénieuse que déjà quelques conseils généraux de département ont adoptée; enfin nous venons de lire dans le Journal de Paris (30 juillet 1818) que M. J.-M. Cazeneuve a obtenu un brevet d'invention pour quinze années, pour le remplacement des fosses d'aisances actuelles, par ce qu'il appelle des *fosses mobiles inodores*, d'un procédé très-simple, dont l'enlèvement et le mouvement *sera l'affaire de quelques minutes et préviendra tous les dangers tant pour les ouvriers que pour les habitans de la maison;* invention, ajoute-t-on, aussi importante sous le rapport de la salubrité que de l'économie. Quelque pompeuses et extraordinaires que soient toutes les annonces de procédés nouveaux ou renouvelés, l'on doit toujours les accueillir, parce que, parmi cent promesses, il peut se trouver quelque chose d'utile. *Voyez* FOSSE MOBILE, septième cahier du Journal complémentaire du Dictionaire.

En attendant ce temps prospère où ceux qui peuvent faire le bien le voudront, et où ceux à qui on voudra le faire s'y prêteront, nous aurons encore bien de fois à gémir dans les hôpitaux et sur les places publiques de la vue de malheureux ouvriers, victimes du méphitisme, accablés de misère, de paralysie et d'autres infirmités : ce spectacle et les cris de leurs enfans sont une accusation permanente du vice de plusieurs institutions sociales; mais si nous ne pouvons lutter contre des courans qui nous entraînent malgré nous, les philantropes doivent du moins favoriser de tout leur possible ces associations de secours mutuels au moyen desquels les ouvriers, par des sacrifices imperceptibles, tant qu'ils se portent bien, se ménagent pour l'adversité une ressource qui les met à l'abri de l'égoïsme des riches, et rend du moins la fin de leur vie plus supportable. *Voyez* MÉDECINE DES PAUVRES.

Conclusion. Je n'ai fait qu'effleurer, autant que le comportait le livre dans lequel j'écris, un sujet de la plus haute importance, que je n'ai entrepris que pour réveiller sur ce point l'attention publique, pour exciter la critique et même la censure, et provoquer un ouvrage direct. Les bonnes choses devraient être de tous les temps, et cependant le bien comme le mal est attaché à la roue des révolutions. Quand j'étais à Paris de 1787 à 1790, on ne rêvait que préservatifs contre le méphitisme, que secours à donner aux asphyxiés, et véritablement on en a sauvé un très-grand nombre. Paris donnait le ton aux

villes de province, et partout on publiait de temps à autre des avis salutaires pour prévenir des dangers amenés par les saisons ou par les circonstances : d'autres intérêts sont venus remplacer et presque faire oublier ces soins si chers à l'humanité; il est temps de les reprendre. La reconnaissance que méritent les bons rois et les magistrats probes et éclairés a déjà gravé dans le livre de l'histoire, que c'est au gouvernement du vertueux Louis XVI et à l'administration du lieutenant-général de police, M. Lenoir, que la capitale et plusieurs grandes villes doivent leurs principaux établissemens en ce genre : maintenant, avec les mêmes élémens et plus de lumières encore, il est permis de promettre les plus grands succès aux savans qui voudront continuer d'aussi utiles et d'aussi nobles recherches.

(FODÉRÉ)

LEONARDO DI CAPOA, *Lezioni intorno alla natura delle moffete;* c'est-à-dire, Leçons sur la nature des moffettes; in-8°. Naples, 1683.

HALLÉ (Jean-Noel), Recherches sur la nature et les effets du méphitisme des fosses d'aisance, publiées par ordre du gouvernement; in-8°. Paris, 1785. V. aussi *Mémoires de la société royale de médecine*, année 1782, p. 225.

DUPUYTREN, Recherches sur la nature de l'asphyxie qui a fait perir plusieurs ouvriers à la suite de la vidange d'une fosse d'aisance. V. *Journal général de médecine*, t. XXIII, p. 125 et suivantes.

Pour les autres ouvrages à consulter, voir la bibliographie de l'article *asphyxie* du Dictionaire des Sciences médicales.

MERCURE, s. m., *mercurius*, *hydrargyrum*, etc. etc.; métal liquide à la température à laquelle nous vivons, d'un blanc bleuâtre, brillant, d'une couleur assez semblable à celle de l'argent, d'où son nom dans le commerce de vif-argent, mobile, dont les molécules forment de petits globes, lesquels en se divisant et se subdivisant, sont susceptibles d'acquérir une petitesse extrême, facile à réduire en vapeur par le calorique. Sa volatilité lui a valu le nom de mercure (qui s'élève dans les airs, comme le messager des dieux); son histoire se lie à la fable, à l'astrologie, et son étude commence dans les travaux bizarres et inouïs des alchimistes qui, voulant le convertir en argent, en or, et même le faire considérer comme un principe général de tous les êtres, l'ont tant manipulé dans leurs folles recherches, qu'ils nous ont transmis des produits précieux pour nos usages en médecine et dans les arts.

Nous allons dans cet article le considérer en peu de mots sous le rapport 1°. de son histoire naturelle, 2°. de ses propriétés physiques et chimiques, 3°. de ses combinaisons chimiques, 4°. enfin, avec plus de détail, de ses propriétés médicales.

1°. *Histoire naturelle.* Le sein de la terre offre un grand nombre de mines de mercure, dont quelques-unes ne sont plus exploitées aujourd'hui, telles que celles de l'Afrique, de l'E-

thiopie nommément; mais l'Europe en possède d'importantes dans la Manche, royaume d'Espagne; dans la Carinthie, la Carniole, empire d'Autriche; de moins considérables en Pologne et dans plusieurs états secondaires d'Allemagne, ainsi que dans quelques départemens de la France; il s'en trouve d'abondantes dans l'Amérique méridionale, principalement dans la Nouvelle-Grenade, le Pérou et le Mexique.

Le mercure se présente en général dans les mines sous quatre états : 1°. natif, coulant, jamais bien pur, et en petite quantité, comme en Sicile, sur des lits de craie, etc., 2°. allié avec les métaux, et spécialement avec l'argent, *mercure argental*, assez rare; 3°. combiné avec le soufre, formant le sulfure de mercure, vulgairement appelé cinabre, très-répandu dans la nature; 4°. avec l'acide muriatique (mercure muriaté, ou, d'après la chimie actuelle, chlorure de mercure) peu répandu.

Ce métal est retiré de ses minerais par des procédés pratiqués en grand que nous ne ferons point connaître; nous ne dirons rien de ses alliages naturels avec les autres métaux, appelés amalgames : les plus ordinaires sont ceux de plomb, d'étain, d'argent, de cuivre, etc. On a aussi trouvé des mélanges de mercure et de fer, de cobalt et d'arsenic, etc.

Propriétés physiques et chimiques du mercure. Comme nous l'avons dit plus haut, liquide et coulant à la température moyenne, ce métal soumis à l'action d'une haute température, comme à une très-froide, est susceptible d'offrir deux états opposés, la vaporisation et la congélation : réduit en vapeur par l'ébullition, il reprend bientôt en refroidissant sa forme liquide, sans perdre, malgré le grand nombre de fois que l'opération a pu être répétée, de son poids ni de son volume. Bouilli dans l'eau, il n'en change point les propriétés physiques et chimiques, et cependant, suivant quelques médecins, il lui communique la propriété de tuer les vers intestinaux.

Un grand nombre d'expériences avaient fait connaître la divisibilité, la volatilité et la dilatabilité du mercure; on savait que l'extrême puissance de cette dernière propriété avait vaincu les plus grands obstacles; les expériences dangereuses faites chez Geoffroy l'apothicaire en avaient suffisamment instruit les physiciens; mais on ne savait pas, avant l'année 1759, qu'un grand froid tel que celui qui se fit sentir à Saint-Pétersbourg, froid augmenté par le mélange du sel marin et de la neige, dans l'expérience que faisaient les académiciens de cette ville, pût rapprocher assez les molécules de ce métal pour le rendre ductile et capable d'être aplati par le marteau. C'est en produisant un froid de 213 de la graduation de Delisle, correspondant à 46 de celle de Réaumur, qu'on observa

pour la première fois ce phénomène sur le mercure du thermomètre dont se servaient ces savans étrangers occupés d'autres recherches.

L'expérience de Saint-Pétersbourg, répétée avec le même résultat par d'autres physiciens, le fut en janvier 1795 par les professeurs de l'école polytechnique, qui déterminèrent que ce métal se solidifiait à trente-un degrés (Réaumur), et que sa cristallisation offrait de petits octaèdres.

La pesanteur spécifique du mercure coulant est de 13,568.

Ses usages dans les arts sont très-nombreux : tout le monde sait qu'il sert à la confection des baromètres et des thermomètres ; il est bon conducteur de l'électricité et du calorique. On connaît le froid qu'il fait ressentir à la main plongée dans sa masse.

Les caractères chimiques essentiels qui le distinguent et assignent sa place dans la classification des métaux (d'après M. Thénard) sont : de ne point décomposer l'eau ni à froid ni à chaud, d'absorber l'oxigène à une température un peu élevée, et d'offrir des oxides réductibles par la seule chaleur. Ces propriétés le placent dans la cinquième section, à côté de l'osmium, métal nouveau découvert en 1803.

Mercure et oxigène ou oxides. Produits de l'action de l'oxigène sur le mercure, désignés dans les anciens ouvrages sous les noms d'æthiops, de précipités, de chaux mercurielle, les oxides de mercure s'offrent sous deux degrés d'oxidation : un premier degré qui constitue le protoxide ; et un deuxième degré qui constitue le deutoxide.

A. 1°. Le *protoxide.* L'æthiops minéral, le précipité *per se* est le résultat de l'action de l'oxigène de l'air sur le mercure agité en petite quantité pendant longtemps dans un bocal, mais qu'on obtient plus en grand, en décomposant, par le moyen des alcalis, le protonitrate de mercure.

Des expériences récentes faites par M. Guibou, chimiste attaché à la pharmacie centrale des hôpitaux de Paris, tendent à prouver que l'existence isolée du protoxide de mercure est douteuse. Ce chimiste nous apprend « que le protoxide de mercure ne peut être obtenu à l'état de liberté, parce qu'aussitôt qu'on le dégage de ses combinaisons, il se sépare en mercure et en deutoxide de mercure. »

Quoi qu'il en soit, les proportions des élémens de cet oxide déterminées, l'oxigène y est pour 4 et le mercure pour 100.

B. 2°. Le *deutoxide de mercure.* L'oxide rouge, le précipité rouge variant en couleur selon qu'il est plus ou moins divisé, de sorte que, quand il l'est beaucoup et qu'il contient de l'eau, il est jaune, et rouge quand il est sec et peu divisé ; n'existant pas dans la nature, s'obtient par l'art, en décomposant un ni-

trate mercuriel à l'aide de la chaleur, et par l'action des alcalis. Formé de cent parties de mercure et de huit d'oxigène, c'est lui qui fait la base des préparations mercurielles salines les plus importantes, lui-même est employé comme caustique dans l'art de guérir.

Réductible à une haute température, et cédant facilement son oxigène aux corps combustibles à une température moyenne, il est sans action sur le gaz oxigène et sur l'air.

Ses combinaisons avec les autres corps et surtout avec les acides, donnent naissance à des composés divers, dont un grand nombre entrent dans la matière médicale.

Mercure et hydrogène. Aucune action entre ces deux corps, nulle substance à étudier.

Mercure et bore. Mercure et acide boracique.

1°. Protoborate de mercure. Sel sédatif.

Mercure et carbone. Rien.

Mercure et acide carbonique. Carbonates inusités.

Mercure et phosphore. Phosphures inusités.

Mercure et acide phosphorique. Phosphates inusités.

C. *Mercure et soufre.* Sulfure de mercure, communément appelé cinabre, très-répandu dans la nature, comme nous l'avons fait voir plus haut, est aussi le produit de l'art. D'après M. Guibon, il ne peut pas plus exister un protosulfure qu'un protoxide, mais bien un deutosulfure de mercure formé d'à peu près cent parties de métal et seize de soufre.

On l'obtient en mettant fondre dans un creuset une partie de soufre, en ajoutant peu à peu quatre parties de mercure qu'on fait passer à travers une peau de chamois : on agite le mélange, les deux substances se combinent pour donner naissance à un sulfure violet ou quelquefois noirâtre, que l'on connaît sous le nom d'æthiops; en le soumettant, dans un matras, à l'action du feu, il se cristallise en aiguilles. Dans cet état il est peu employé en médecine; mais l'æthiops ou sulfure noir de mercure est employé contre plusieurs affections, comme diaphorétique, antipsorique, antivénérien, vermifuge, etc.

Sulfates de mercure.

1°. Protosulfate. Non usité.

2°. Deutosulfate. En faisant bouillir l'acide sulfurique très-concentré (sept à huit fois le poids du métal) avec du mercure fort longtemps, on obtient une matière blanche, qui est un deutosulfate acide de mercure, lequel se transforme en deux variétés par l'action de l'eau, savoir :

1°. Un sous-deutosulfate de mercure, poudre jaune insoluble ; c'est le *turbith minéral* employé en médecine à la dose d'un à six grains, comme vomitif, antivénérien, antipsorique, etc.

2°. Un deutosulfate très-acide, dissoluble dans l'eau et non employé.

Mercure et chlore, *chlorure de mercure*. Muriates de mercure, connus depuis longtemps sous les noms de sublimé corrosif et de mercure doux.

D'après les découvertes récentes des chimistes, l'acide muriatique oxigéné est un corps simple appelé *chlore*, et c'est de l'action réciproque entre le chlore et le mercure que résultent les combinaisons connues sous le nom de *muriates*, savoir : le muriate de mercure sur-oxigéné ou sublimé corrosif, le muriate de mercure doux ou calomélas : les dissolutions de ces chlorures sont des hydrochlorates.

D. 1°. Le deutochlorure de mercure perchlorure, muriate de mercure suroxigéné, sublimé corrosif. Toujours le produit de l'art, ce composé connu de temps immémorial, et considéré comme un sel, se présente dans nos laboratoires sous la forme d'une masse concave, d'un blanc mat dans son centre, et transparent dans sa circonférence; une face convexe est luisante et polie, une face concave est hérissée d'un nombre prodigieux de cristaux brillans, affectant la forme de petits faisceaux en aiguilles, et de petits prismes quadrangulaires.

Inaltérable à l'air, il se volatilise très-facilement, soumis à l'action du feu, et se cristallise en aiguilles prismatiques. Aidé de la chaleur, le phosphore le convertit en phosphure de chlore, et le mercure redevient libre. Les alcalis le décomposent. Il est dissoluble dans vingt parties d'eau à la température ordinaire, et dans quatre parties d'eau bouillante. D'une saveur styptique fort désagréable, très vénéneux.

Sa préparation, qui se fait en grand dans les laboratoires de produits chimiques, a lieu par plusieurs procédés. En voici un, proposé par M. Thénard : il consiste à prendre cinq parties d'acide sulfurique concentré, quatre de mercure, quatre de sel marin en poudre, une de manganèse. On fait bouillir l'acide sur le mercure, jusqu'à réduction à cinq parties du sulfate qui se forme : alors on mêle ce sulfate avec le sel marin et le manganèse. Quelques jours après, on introduit ce mélange dans des matras qu'on chauffe au bain de sable. On suit l'opération, qui n'est pas sans danger, faute de précautions.

E. 2°. *Le protochlorure*, muriate de mercure doux, calomélas, aquila alba, panacée mercurielle. Cette substance se présente sous la forme d'un sel blanc que la chaleur volatilise, qu'elle ne décompose pas; insoluble dans l'eau, insipide, inaltérable à l'air. Il se dissout dans le chlore, et passe à l'état de sublimé corrosif; il ne se dissout pas dans l'acide hydrochlorique. Le soufre et le phosphore le décomposent; il en résulte un sulfure et un phosphure : les alcalis le noircissent.

On le prépare par plusieurs procédés : l'un consiste à mêler et traiter les mêmes substances, moins le maganèse, que pour le sublimé corrosif, et il suffit pour l'obtenir de triturer ce dernier dans un mortier, avec partie égale de mercure coulant. Enfin, un autre procédé assez employé, c'est de verser une dissolution de sel marin dans une dissolution de protonitrate acide de mercure; il se forme un précipité (connu en pharmacie sous le nom de précipité blanc) qu'on lave à grande eau, et qu'on fait sécher à l'étuve, etc.

Mercure et iode ou iodures de mercure. La chimie actuelle reconnaît deux iodures, résultats de cette union, et des iodates ou des substances salines, produits nouveaux non usités.

Mercure et fluor. Les chimistes français contestent l'existence du fluor. Les fluates de mercure ne sont point usités en médecine.

Mercure et azote. Nulle action entre ces deux corps, nul composé connu. Mais l'azote étant le radical de l'acide nitrique, nous allons offrir le tableau des combinaisons de l'acide nitrique avec le mercure.

Nitrates de mercure. 1°. *Protonitrate de mercure*, inusité.

F. 2°. *Deutonitrate de mercure.* En faisant bouillir dans un matras du mercure avec un excès d'acide nitrique faible, la liqueur devenue sirupeuse, refroidie, il se forme des cristaux en aiguilles, jaunâtres, d'une saveur âcre et très-styptique.

Le deutonitrate, traité par l'eau chaude, se convertit en deux variétés, dont une est soluble, et l'autre forme un précipité jaune connu sous le nom de *turbith nitreux*, employé en médecine.

C'est avec cette combinaison de l'acide nitrique et du mercure que les pharmaciens font l'onguent citrin.

G. *Mercure et cyanogène, cyanure de mercure, prussiate de mercure.* Ce composé, que n'offre pas la nature, se prépare en faisant bouillir dans un matras huit parties d'eau, deux parties de bleu de Prusse en poudre, et une partie de deutoxide de mercure (Thénard). On obtient des cristaux quadrangulaires.

Quelques médecins le proposent dans les affections syphilitiques à fort petite dose, car son action est très-énergique sur l'économie.

Le cyanure de mercure est dissoluble dans l'eau, plus dans la chaude que dans la froide.

H. *Mercure et acide acétique.* Acétate de mercure, peu employé, entrant dans la composition des dragées de Keyser.

Le mercure fut longtemps exclus de la matière médicale. Dioscoride le proscrit comme un poison; il indique les moyens d'empêcher ses effets désastreux, quand il a été pris à l'intérieur, tels que de boire de suite une grande quantité de lait,

de prendre du vin d'absinthe, d'hysope, d'origan; il dit que de la limaille ou des feuilles d'or avalées dans de l'eau sont d'un admirable secours.

Les commentateurs de Dioscoride, après avoir divagué comme lui sur la nature et l'origine du mercure, du cinabre et du minium, adoptent l'opinion que ce minéral est un poison.

Galien est du même avis, mais sur la foi d'autrui, car il convient n'avoir osé l'administrer ni à l'intérieur ni à l'extérieur : *Cœterùm, interimat ne devoratum aut admotum extrinsecùs, nondum feci periculum.*

Tous les médecins grecs et latins, ou n'en ont pas parlé ou l'ont traité en ennemi : de ce nombre sont Oribase, Aëtius, Paul d'Egine et autres.

Les médecins arabes, Rhazès, Avicène, Mesué, plus observateurs, plus hardis, en essayèrent l'usage à l'extérieur, peut-être même d'après l'idée généralement que c'était un poison : ils l'administrèrent en frictions contre les poux, etc.; le succès qu'ils en retirèrent les engagea à en étendre l'usage à plusieurs affections cutanées, notamment à la gale, qu'ils supposaient peut-être produite par d'autres insectes, comme le fait est démontré maintenant jusqu'à l'évidence.

Les rapports qui s'établirent aux douzième et treizième siècles entre les Arabes et les Européens, tant par les guerres des Maures en Espagne, que par les croisades répétées un grand nombre de fois, firent connaître les propriétés du mercure et l'innocuité de son usage. Arnaud de Villeneuve, Gordon, Guy de Chauliac, Théodoric, médecins de cette époque, le conseillent dans les cas que je viens de rapporter. La pommade dont on se servait ordinairement, et qu'on trouve dans Guy de Chauliac, était ainsi composée (année 1363) : ℞ euphorbe et litharge, ana, ℥viij; staphysaigre, ℥j; mercure coulant, ℥iij; graisse de porc, ℥xij. On divisait cette quantité en sept parties égales; on s'en frottait autour de l'articulation des coudes et des genoux, pendant sept jours, soit au soleil, soit devant le feu. L'usage de cet onguent s'était continué jusque vers la fin du quinzième siècle, époque à laquelle une nouvelle maladie cutanée vint surprendre les habitans de l'Europe, étonner les médecins et rendre leur science impuissante.

Environ deux ans s'écoulèrent en tentatives inutiles pour guérir la grosse vérole (c'est le nom que lui donne le parlement de Paris dans son arrêt de 1496) par les dépuratifs, les altérans, les purgatifs, etc. Enfin, raisonnant par analogie, on dit : la grosse vérole est une maladie cutanée (elle se manifestait alors le plus ordinairement sous forme de pustules), plusieurs affections de la peau sont traitées et guéries par le mercure, essayons ce moyen. Les pustules s'arrêtèrent dans leur

développement, s'affaissèrent et disparurent pendant l'espace de quelques semaines. L'usage du médicament devint bientôt général, et l'on rendit au ciel des actions de grâces pour une aussi importante découverte. Quel est le médecin qui eut cette heureuse idée? Assez généralement on en a fait honneur à Bérenger de Carpi; il est certain que ce médecin-chirurgien régularisa le traitement par les frictions mercurielles, en surveilla les effets, obtint de grands succès, et acquit une immense fortune; mais tout prouve que déjà depuis plusieurs années le mercure combattait la nouvelle maladie, lorsque Bérenger de Carpi l'employa (dans l'année 1512). En effet, Joseph Grumpeckius, médecin allemand, indiquait, en 1596, une pommade dans laquelle entrait le vif-argent. Conrad Gilinus donnait, en 1597, la composition d'un onguent dont le mercure coulant formait la quatorzième partie, et le sublimé la vingt-huitième partie. Jean Veidman, en 1497; Sebastianus Aquilanus, en 1498; Gaspard Torella, espagnol, mais résidant à Rome, en 1499; Antoine Benivenius, en 1502, font mention d'onguens plus ou moins chargés de mercure.

Bérenger de Carpi n'a point fait connaître la pommade qu'il prescrivait; il est probable que plusieurs substances inutiles avaient été élaguées : la plus ancienne connue, celle de Guy de Chauliac, contenait un dixième de mercure; croyant sans doute donner plus de force à l'onguent, mais devant au contraire avoir un résultat opposé, on ajouta des substances résineuses et métalliques.

Ainsi, dans Conrad Gilinus, on trouve cette composition : sublimé (non mercuriel), encens, litharge, tartre, de chaque, ℥j; vif-argent, mastic, sarcocole, iris, semence de plantain, de chaque, ℥ij; axonge de porc, beurre, de chaque, ℥iij; soufre, céruse, de chaque, ℥iv; huile commune, quantité suffisante. Ici, le mercure n'est qu'une seizième partie; dans Jean de Vigo, il n'est qu'environ une vingt-cinquième partie (1510). Il est du quart au cinquième au Traité d'Alexandre Petronius (1566).

George Vela paraît avoir encore plus rapproché le mercure dans l'onguent qu'il employait; c'est sans doute pour cela qu'il prescrit des lavemens, un chaque jour, afin de détourner l'humeur qui ulcère ordinairement les parties supérieures.

L'onguent mercuriel fut ainsi plus ou moins composé pendant plus d'un siècle.

Pigray de Paris, médecin de Henri IV, se servait d'un onguent à tiers de mercure (1606).

Lausonus de Ferrare indique plusieurs espèces de pommades : l'une contient seulement un quart de mercure, mais avec un peu de sublimé corrosif; l'autre, un tiers de mercure;

une troisième, deux parties de mercure contre une de graisse; enfin, et depuis plus d'un siècle, l'onguent est le plus ordinairement à partie égale d'axonge et de métal. On se sert, pour indiquer qu'il est dans ce rapport, de l'expression impropre d'onguent mercuriel double. Cette expression est sans doute conservée depuis l'époque où on doubla la dose du métal, qui alors n'était qu'en tiers et qui entra pour moitié. Quoique l'usage de l'onguent mercuriel, dans cette proportion, soit généralement admis quand on traite par les frictions, j'ai vu plusieurs médecins le faire mélanger avec du cérat ou de l'onguent rosat, sous prétexte qu'étant plus étendu par cette addition, on pouvait frotter une surface de peau plus large, et faciliter ainsi l'absorption; mais l'expérience détruit ce raisonnement. L'absorption se fait d'autant plus facilement et plus promptement que le mercure est plus concentré.

Il est cependant des cas où le mercure doit avoir un excipient plus abondant: c'est lorsqu'on l'emploie pour ramollir des pustules croûteuses, et fondre des tubercules ou des engorgemens glanduleux. Dans ce cas, on a l'intention réelle de rendre plus faible l'action de l'onguent, parce qu'on l'applique sur le mal même; l'onguent plus actif déterminerait un foyer de suppuration, au lieu d'opérer la résolution.

Une fois la propriété antivénérienne du mercure bien reconnue, bien constatée, les médecins, les chimistes surtout, n'ont cessé de chercher des compositions, des décompositions, des combinaisons avec d'autres substances, pour multiplier les moyens de détruire le virus syphilitique qui se propageait d'une manière inquiétante, en prenant toutes les formes, en pénétrant dans le corps humain par toutes les voies qui se présentent à sa surface, et en se glissant dans les premiers rudimens du fœtus.

Le mercure est évidemment le spécifique de la syphilis, comme le soufre est le spécifique de la gale; l'un et l'autre détruisent le principe du mal. Dans la gale, le soufre tue l'acarus; dans la syphilis, le mercure tue le virus; et qui sait si on ne découvrira pas dans les chancres, dans les pustules, un ou plusieurs insectes, comme on en trouve dans les boutons de gale? Ce soupçon, appuyé sur des probabilités, m'a été suggéré par M. le comte Chaptal, membre du conseil d'administration des hôpitaux, en faisant, il y a quelques jours, une visite à l'hôpital des vénériens. Je rendrai compte du résultat de mes recherches au mot *syphilis*.

On objecte contre la propriété spécifique du mercure, que plusieurs maladies ont résisté à ce remède: il y a sans doute quelques cas d'exception; mais ils sont en petit nombre, mais

ils tiennent souvent à des causes étrangères. Je reviendrai sur ce point, que je ne fais qu'indiquer ici.

En général, toute préparation dans laquelle entre le mercure, a la propriété antivénérienne, mais à un degré plus ou moins efficace. Je vais examiner successivement ces préparations très-multipliées, du moins les plus connues; car quelques-unes tombées depuis longtemps dans l'oubli, pourraient bien m'échapper.

Ordinairement, dans mes cours de maladies vénériennes, je divisais les remèdes mercuriaux en ceux appliqués à l'extérieur, et ceux pris à l'intérieur : cette division est mauvaise, puisqu'un assez grand nombre sont employés tantôt d'une façon, tantôt de l'autre.

L'ordre chronologique ne convient pas mieux; l'époque à laquelle on a commencé à se servir de tel médicament est souvent incertaine.

Il me semble plus convenable d'examiner l'usage du mercure dans son état de simple mélange, dans son état d'oxide, et dans celui de sel.

L'onguent mercuriel est la préparation la plus ancienne que je connaisse, et celle qui doit fixer d'abord notre attention. Reçue, dans les commencemens, comme un présent du ciel, produisant des effets étonnans, elle fut le sujet des plus grands éloges; mais cette faveur ne dura que peu de temps : plusieurs circonstances décidèrent ce changement subit; un grand nombre de médecins proscrivirent le mercure, comme insuffisant pour guérir la maladie vénérienne, et comme occasionant les accidens les plus graves. L'antique préjugé contre cet utile métal, qui n'avait été réduit au silence que par l'évidence des faits, eut bientôt recouvré son ascendant, et les médecins qui ne l'avaient abandonné qu'à regret, l'adoptèrent de nouveau avec empressement. Il y avait dans ce temps, comme à présent, un grand nombre de médicastres ou de charlatans ignorans, qui s'emparèrent de ce précieux spécifique, l'administrèrent sans poids et sans mesure, produisirent de graves accidens, tels que des dysenteries, des salivations orageuses qui faisaient de la bouche un vaste ulcère, ébranlaient les dents, et jetaient les malades dans une faiblesse dont ils ne pouvaient se relever, et qui se terminaient par la mort. Ainsi s'avilit, entre des mains grossières, incultes et cupides, un des plus importans remèdes. Bientôt on apporta d'Amérique le gaïac ou saint bois, ensuite la salsepareille et la squine : ces substances exotiques furent reçues avec enthousiasme, parce que c'était un remède nouveau, parce qu'elles venaient de loin, parce que la Providence les avait fait croître dans un pays qu'on commençait à regarder comme le berceau

de la syphilis ; parce que les malades qui avaient enduré la torture du mercure mal administré, éprouvaient les plus heureux effets de la décoction des bois sudorifiques; enfin, il faut l'avouer, parce que les médecins s'empressèrent de donner la préférence à un remède qui se prenait intérieurement, et qui était plus spécialement de leur domaine. Loin de moi l'idée de ramener des rivalités anéanties : la médecine et la chirurgie sont deux sœurs jumelles, qui marchent d'un pas égal et sur la même route; elles n'ont été ennemies que lorsque d'absurdes préjugés dominaient. Elles ont formé une salutaire alliance depuis que le flambeau de la raison brille de tout son éclat.

Les bons effets du gaïac diminuèrent lorsque le nombre des malades frictionnés précédemment fut plus petit; enfin, ils disparurent presque entièrement quand on voulut l'administrer dans des maladies récentes. Alors la majorité des médecins raisonnables revint à un traitement que quelques-uns avaient toujours suivi, mais en le modifiant, en empêchant ou en modérant les accidens qu'on lui avait reprochés avec raison.

De sages et prudens observateurs, pour éviter ces accidens, prescrivirent des moyens efficaces et qui sont encore mis en usage actuellement : ainsi ils ne faisaient faire les frictions que tous les deux jours et avec une petite quantité d'onguent mercuriel, environ deux ou trois gros, suivant que le mercure était pour moitié ou pour un tiers dans la composition. Les patiens se rinçaient fréquemment la bouche avec des gargarismes légèrement toniques. Telle était la méthode de Windelinus Hock, dès 1502; d'Almenar en 1512, et de quelques autres; telle est l'origine de la méthode par extinction, dite méthode de Montpellier. Cette méthode a eu tantôt plus, tantôt moins de partisans. La méthode par la salivation lui a été trop longtemps préférée, et portée aux plus dangereux excès. Combien devait souvent être funeste l'usage d'un onguent qui contenait six onces de mercure, et quelquefois davantage, et qu'on usait, dans l'espace de neuf jours consécutifs, sur tous les malades indistinctement, jeunes ou vieux, forts ou faibles, plus ou moins susceptibles d'irritations salivaires! Cet onguent équivalait à environ douze onces d'onguent mercuriel actuel, et le détail à dix gros par friction et par jour. Les doses du mercure en frictions furent bien plus fortes vers la fin du dix-septième siècle : les médecins, dans ce temps, se livraient aux mêmes excès que les charlatans, sous le rapport de la salivation. En effet, ils conseillaient de faire chaque jour une friction à la dose de huit onces d'onguent mercuriel pour les plus robustes, et cinq onces pour les plus faibles. On frottait tout

le corps à la fois, depuis la plante des pieds jusqu'à l'origine des cheveux, la poitrine et la figure exceptées.

Colmette, en 1690, indiquait un onguent composé de deux parties d'axonge de porc et d'une partie de mercure coulant; il faisait faire des frictions sur tout le corps, moins l'abdomen et la poitrine. La quantité d'onguent était de quatre à six onces par friction, suivant l'état des malades; on faisait une friction chaque matin à jeun. Si la salivation ne s'annonçait pas après les trois dernières frictions, on en faisait deux frictions par jour; on suspendait à la septième ou à la huitième, aussitôt que la salivation se manifestait.

Lausonus, en 1702, ne fait que répéter et approuver ce qu'avait dit Colmette.

Comment, d'après des prescriptions aussi insensées, aussi meurtrières, le mercure n'aurait-il pas été discrédité et redouté au point d'effrayer les malades les moins timides? Comment pouvait-il soutenir, d'après de tels abus, la réputation avantageuse dont il avait joui? A cette époque, les sudorifiques reprirent une faveur d'autant plus grande, que le mercure inspirait plus de terreur, malheureusement à trop juste titre. Cependant, la fausse opinion que la salivation était une crise salutaire de la maladie vénérienne, continua d'être adoptée par un assez grand nombre de praticiens, et persistait encore à Bicêtre en 1787, lorsque je fus chargé du traitement des vénériens. Ces frictions se donnaient sans interruption tous les deux jours, la salivation ne les faisait point suspendre; les croisées étaient immobiles. Les malades n'avaient pas la permission de descendre dans une petite cour, même pendant les beaux jours d'été. Tout cela fut bientôt changé: au bout de quelques mois, la cour fut libre, le mercure fut donné avec précaution, pour empêcher ou modérer la salivation et autres accidens. Depuis quelques années, plusieurs médecins veulent encore faire revivre la méthode de la salivation, mais seulement, disent-ils, d'une salivation commençante. S'ils s'arrêtent là, il n'y a pas d'inconvénient; une irritation mercurielle modérée à la bouche peut diminuer une irritation syphilitique, d'après la théorie des exutoires; mais le pas est glissant, et un succès mal interprêté peut mener plus loin qu'il ne convient. Par exemple, un symptôme a résisté à plusieurs traitemens contrariés par le défaut de régime, par la nécessité de se livrer à ses affaires, par la négligence de quelques auxiliaires; on administre les frictions mercurielles, on pousse jusqu'à salivation, on guérit, et on conclut qu'on n'a guéri que par la salivation; mais on oublie que le malade s'est séquestré de la société, s'est condamné à garder la chambre, et même s'est réfugié dans une maison de santé. J'ai soigné beaucoup de malades dont le trai-

tement avait échoué plusieurs fois par les causes que je viens d'indiquer, soit sous ma direction, soit sous celle d'autres médecins, et qui ont été très-bien guéris sans avoir éprouvé la plus légère atteinte au système salivaire, mais en se conformant aux prescriptions diététiques.

Autrefois, avant d'administrer les frictions mercurielles, on saignait les malades, on les purgeait et on leur faisait prendre neuf bains.

Toute méthode fixe, générale, et suivie par habitude, est mauvaise dans beaucoup de cas. Le besoin de la saignée n'est point absolu pour un traitement, il n'est que relatif; ainsi, le malade qui va entrer en traitement est jeune, fortement constitué, haut en couleur, il faut le saigner; le symptôme de la maladie est ou un chancre inflammatoire, ou un bubon phlegmoneux, ou un testicule engorgé et douloureux, la saignée est indispensable. Hors ces cas et d'autres semblables, une évacuation sanguine serait plus nuisible qu'utile. C'est une erreur de croire que plus le malade est faible, plus efficacement le remède agit; cette opinion, accréditée par Boerhaave, n'a plus que quelques sectateurs. En effet, on est souvent oblige de prescrire des toniques, tels que les antiscorbutiques, le quinquina, la bonne nourriture, le vin généreux, pour mettre des malades trop débiles dans le cas de force suffisante pour supporter l'usage des médicamens qui leur sont nécessaires.

Il en est de même des purgatifs : quand la langue est chargée, la bouche mauvaise, il est indiqué d'exciter des évacuations alvines, et quelquefois de provoquer un vomissement; ces préliminaires ne doivent point être oubliés chez les malades de la classe ouvrière qui se livrent fréquemment à l'intempérance, et dont les organes digestifs ont besoin d'être nettoyés. Depuis trois ans que j'ai un second hôpital pour les femmes publiques inscrites à la police, j'en purge à peu près les deux tiers dans l'un, et seulement un vingtième dans l'autre, sans avoir reconnu de différence, soit dans l'effet des médicamens, soit dans la marche des symptômes; mais je purge quelquefois pendant le cours du traitement, quand il survient des indications; je purge souvent à la fin, pour évacuer les saburres, résultat des fatigues du remède, des contrariétés de l'isolement, et des mauvaises digestions.

Les bains conviennent, sont nécessaires même, dans un traitement mercuriel; mais on est privé de leur utilité, si on les donne sans interruption, et avant de commencer les frictions. En prenant de suite les neuf bains, on s'affaiblit dans quelques cas; dans d'autres, les symptômes qui eussent été arrêtés par le médicament, se multiplient, s'aggravent, se compliquent, et rendent la guérison plus longue et plus difficile.

Les bains sont indispensables, pendant qu'on fait des frictions; ils emportent la crasse, rendent la peau plus souple, et facilitent l'absorption de la friction suivante. Pendant la première moitié du traitement, on fait prendre un bain tous les deux jours, quand les frictions sont faites tous les deux jours, et on le prend quelques heures avant la friction; ensuite, il suffit de se baigner tous les quatre jours. La quantité des bains est déterminée par l'organisation du sujet et par les accidens qui peuvent se rencontrer.

Dans les commencemens, toutes les parties du corps recevaient les frictions, excepté le dos et la poitrine; par la suite des temps, la poitrine fut seule privilégiée. Est-il bien nécessaire de barbouiller ainsi tout le corps? Je ne le crois pas: le mercure n'agit contre la syphilis que quand il est absorbé, n'importe par quel point du corps se fait cette absorption; il suffira donc de frictionner sur les membres inférieurs, et même seulement sur une partie de ces membres, sans le faire sur le tronc ni sur les bras. Il en résulte moins de malpropreté, et plus de facilité à tenir caché son traitement; ce qui importe à plusieurs malades.

La quantité d'onguent mercuriel, pour chaque fois, sera d'un à deux gros quand on frictionnera tous les deux jours, et d'un demi-gros à un gros pour les frictions quotidiennes, rarement au-delà. On fait ces frictions le soir, avant de se coucher; on doit les faire dans une chambre chauffée, lorsque la température est audessous de quinze degrés Réaumur. On frotte, ou l'on fait frotter pendant environ vingt minutes, plus ou moins, suivant que l'absorption est moins ou plus prompte. Il est bon de se coucher de suite pour que le mercure circule plus librement, et pour que ce qui est resté sur la peau pénètre aisément.

Une température douce est nécessaire pour opérer la guérison et pour l'opérer sans accident. Une température froide et humide arrête la transpiration, resserre la peau et détermine l'action du mercure sur le tube intestinal, sur les glandes salivaires, et même quelquefois sur les organes respiratoires. C'est pour avoir négligé ces précautions, pour avoir commis des erreurs dans le régime, pour s'être exposé au grand air, qu'il est survenu quelquefois des accidens attribués injustement au mercure.

Il ne me paraît pas possible de déterminer au juste la quantité totale d'onguent mercuriel nécessaire pour guérir une syphilis; cette quantité est subordonnée à l'âge, au tempérament et à la constitution du sujet; elle l'est aussi à la nouveauté ou à l'ancienneté de la maladie, à la simplicité ou à la complication des symptômes. Dans les maladies primitives simples, quarante à quarante-cinq gros sont suffisans; dans

les phlegmons avec engorgemens glanduleux, on va à cinquante ou cinquante-cinq gros; dans les maladies anciennes, dégénérées, compliquées, manquées une ou plusieurs fois, on peut, on doit aller jusqu'à quatre-vingt, quatre-vingt-dix, cent gros, et bien au-delà dans quelques cas rares; mais il est souvent indiqué de suspendre les frictions ou de les cesser, sauf à les reprendre au bout de quelques semaines, ou bien de les remplacer par un autre traitement. Il y a encore des praticiens qui assurent une guérison complette, après l'emploi de vingt-cinq à trente gros, lorsqu'il y a eu de la salivation : j'ai vu un assez grand nombre de récidives à la suite d'une cessation trop prompte.

S'il survient une éruption érysipélateuse, les frictions doivent être suspendues pendant quelques jours; s'il se manifeste des boutons par l'action mécanique du frottement, on fait la friction sur d'autres parties. Pour éviter cet inconvénient, on rase les poils, et on frotte doucement, sauf à frotter plus longtemps. S'il y a irritation au tube intestinal, pendant le traitement, on cesse les frictions momentanément; on fait boire du bouillon de veau, du bouillon de poulet, une tisane de racine de guimauve, etc.; on prescrit des bains, on fait administrer des lavemens.

La constipation, prolongée pendant quelques jours, est combattue par des bouillons aiguisés avec le sulfate de soude; par des lavemens émolliens, laxatifs; par l'usage de veau, d'épinards, de pruneaux. La salivation exige une suspension de traitement et l'emploi de différens moyens qui seront exposés au mot *salivation*.

Le mercure a été aussi employé sous forme d'emplâtres; ils étaient composés à peu près comme les onguens, de mercure à la dixième, la quinzième et même la vingtième partie, et de grand nombre de substances aromatiques, résineuses et de graisses de toute espèce, mais en quantité moindre, parce que l'on ajoutait de la cire pour donner plus de consistance. Angelus-Bologninus, en 1506; Jean de Vigo, en 1510, préconisaient cet onguent, dont l'usage s'est conservé jusqu'à présent; on l'étendait sur de la toile; on en couvrait tout le corps, excepté le ventre, la poitrine et la tête. Les médecins plus circonspects en faisaient seulement mettre une ceinture de trois à quatre pouces de largeur autour des reins, ou des bracelets aux poignets et aux avant-bras, ou des semelles à la plante des pieds. Ces emplâtres furent abandonnés comme traitement général, parce qu'ils échauffaient la peau, la rubéfiaient, y faisaient naître des boutons, des phlyctènes, et y causaient des démangeaisons, des cuissons et des douleurs insupportables. Les emplâtres mercuriels avec plus ou moins de mer-

cure, sont seulement restés comme traitement local ; on les applique sur le tissu cellulaire tuméfié, sur les glandes lymphatiques développées, sur certains organes engorgés, tels que les testicules, les mamelles, quand il y a absence d'inflammation et de douleur. L'emplâtre mercuriel, qui porte encore le nom de Vigo, est souvent mélangé avec le diachylon, l'emplâtre de ciguë, de savon. Il était composé de la manière suivante : Huile de camomille, d'anet, d'ail, de lis, de chaque ℥ij ; huile de safran, ℥ij ; graisse ou axonge de porc, ℔i ; graisse de veau, ℔ß ; euphorbe, ʒv ; encens, ʒx ; huile de laurier, ℥iß ; graisse de vipère, ℥iiß ; grenouilles vivantes, n°. vi ; vers lombrics lavés dans du vin, ℥iijß ; sucs de racine d'hyèble et d'énula, de chaque ℥ij, schœnanthe, sthœcas et matricaire, de chaque une poignée ; vin aromatique, ℔ij : faites bouillir le tout ensemble jusqu'à ce que le vin soit évaporé, passez. Ajoutez à la colature, litharge jaune, ℔jß ; térébenthine liquide, ℥ij : faites chauffer. Ajoutez, cire blanche, quantité suffisante pour donner la consistance de sparadrap. Ajoutez, storax liquide, ℥iß : ôtez du feu, en agitant avec une spatule de bois, jusqu'à ce que le mélange soit un peu refroidi. Ajoutez ensuite vif-argent, ℥iv, éteint avec de la salive : continuez de remuer avec la spatule, jusqu'à ce que le mercure soit complétement incorporé.

Le mercure a encore été appliqué à l'extérieur sous forme de mercure coulant, que le mouvement, la chaleur et la sueur divisaient de manière à le rendre susceptible d'absorption. On plaçait quelques onces de mercure entre deux peaux de mouton taillées en corset ; on les réunissait non-seulement par leurs bords, mais on les piquait comme une courtepointe, et on en affublait les malades, qui les portaient ainsi pendant deux ou trois mois. J'ai vu plusieurs de ces corsets, il y a quelques années, qui avaient été vendus chèrement par un charlatan qui se livrait à cette espèce de commerce. Les malades, ennuyés d'un tel accoutrement, venaient me trouver pour savoir s'ils pouvaient guérir par ce moyen, ou pour se plaindre du prurit presque continuel qu'ils ressentaient : c'est la seule connaissance que j'aie eue de ce mode de traitement. La malpropreté, l'incommodité et l'insuffisance du corset mercuriel ne m'ont pas permis de le prescrire.

M. Brambilla, premier chirurgien de l'empereur d'Autriche Joseph, rapporte qu'un pharmacien avait donné, par méprise, de l'onguent mercuriel à une demoiselle, pour une affection de poitrine qu'on croyait être une phthisie pulmonaire ; que l'erreur fut continuée assez longtemps pour produire une grande amélioration dans l'état de la malade ; que cette erreur ayant été découverte et l'amélioration de la malade appréciée, on continua l'usage de ce remède assez de temps, pour guérir

radicalement l'affection pulmonaire. Ce fait donna lieu à administrer ainsi le mercure à plusieurs malades ; des médecins firent confectionner des pilules avec l'onguent et la poudre de réglisse ; d'autres, notamment M. Sédillot aîné, firent mélanger cet onguent avec du savon amygdalin. Il y a environ quinze ans, M. Téras, jeune médecin de Genève, rappela l'usage d'un médicament déjà oublié. J'en ai fait prendre à un assez grand nombre de malades, dans le cas de maladie simple et récente, avec un succès réel : le seul inconvénient est que le traitement se prolonge quelquefois outre mesure, parce que l'onguent mercuriel, pris sous cette forme, fait saliver plus promptement que ne le font les préparations salines. Chaque pilule contient la quantite de deux grains d'onguent mercuriel, ou un grain de mercure. On commence par trois pilules ; on continue par quatre, cinq, jusqu'à huit ; on observe bien, tous les jours, l'état de la bouche, pour suspendre le traitement aussitôt que la salivation commence à se montrer. Les pilules dans lesquelles entre le savon sont moins désagréables et fatiguent moins l'estomac.

En broyant le mercure avec la gomme arabique, on a un mercure très-divisé, et qu'on peut prendre sous forme de pilules ; on l'a aussi administré en sirop. On a appelé cette préparation mercure gommeux de Plenk, du nom de celui qui l'a proposée le premier. Les pilules étaient ainsi composées : Gomme arabique, ʒiij ; eau commune, quantité suffisante ; faites un mucilage. Mercure coulant, ʒi ; mélangez et triturez jusqu'à parfaite extinction ; ajoutez poudre de réglisse, quantité suffisante ; divisez en pilules de cinq grains chaque ; donnez de cinq à dix pilules par jour, à peu près moitié le matin et moitié le soir. Le sirop était ainsi préparé : Gomme arabique, ʒvj ; eau commune quantité suffisante ; faites un mucilage ; ajoutez mercure coulant, ʒj ; triturez jusqu'à parfait mélange ; ajoutez sirop de capillaire, ℥vij ; eau commune, ℥xij : la dose est d'une demi-cuillerée à bouche à une cuillerée le matin, et autant le soir. Cette formule diffère un peu de celle de Plenk, mais je la préfère parce que le mercure reste mieux divisé, et parce que le remède est moins sujet à donner des coliques. L'usage du mercure gommeux est plus rare que celui de l'onguent mercuriel, soit parce que la combinaison est moins favorable, soit parce qu'elle subit trop tôt une espèce de désunion, de séparation.

Le mercure coulant, mélangé avec des substances purgatives, fut administré à l'intérieur, dès 1540, et peut-être même auparavant. On le donnait en pilules : elles prirent le nom de pilules de Barberousse, sans doute parce que Barberousse, dey d'Alger et amiral de François I, en avait le pre-

mier fait usage. On les trouve ainsi formulées dans les auteurs : vif argent, ʒxxv; rhubarbe choisie, ʒx; diagrède, ʒiij; cannelle et ambre, de chaque ʒj ; farine de froment, ʒij ; suc de limon, quantité suffisante : faites des pilules de la grosseur d'un pois. On en donnait une tous les soirs, une heure avant le souper.

Pour discréditer ces pilules, probablement parce qu'elles venaient du pays des infidèles, on fit courir le bruit que le chrétien qui le premier en avait fait usage, était mort subitement, ce que la quantité et la qualité des différentes substances que contiennent ces pilules ne permettent pas de croire.

On trouve dans Rondelet, médecin de Montpellier, deux formules à peu près semblables à la précédente, et trois dans Jean Vier. Il suffira d'en rapporter une de chaque : 1°. rhubarbe et agaric, de chaque, ʒj ; aloës, ℥j ; vif-argent éteint dans le suc de roses, ʒiij ; cannelle et ambre, de chaque, gr. xxiv ; mêlez avec de la térébentine : faites des pilules de neuf grains chaque. Le malade en prendra d'abord trois, ensuite quatre, et il ira jusqu'à six. On dorait ces pilules pour les personnes riches; 2°. vif-argent, ʒvj ; rhubarbe, ʒiij ; scammonée, ʒj ; musc, gr. xxiv; farine de froment, ʒij ; suc de limon, quantité suffisante; mélangez; prenez comme ci-dessus.

Enfin, Beloste, chirurgien d'armée, puis chirurgien d'une princesse de Savoie, mit en vogue des pilules qui portent encore son nom, et qui étaient calquées sur celles de Barberousse, mais avec quelque différence pour cacher son plagiat. M. Baumez en a publié la composition suivante : Mercure cru, ℥j ; sucre, ʒij ; diagrède, jalap, de chaque ℥j : avec une quantité suffisante de vin blanc, on forme une masse que l'on divise par pilules de quatre grains.

Le précipité *per se*, l'éthiops minéral, le protoxide de mercure (A). Cette préparation a été peu usitée dans le traitement de la syphilis; soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, on lui préférait presque toujours le précipité rouge ou oxide rouge, quoiqu'ayant à peu près le même degré de causticité.

Le précipité rouge, l'oxide rouge, le deutoxide de mercure (B). Il paraît que Paul d'Egine, en blâmant l'usage du mercure, comme substance corrosive par son poids, l'avait conseillé, brûlé et réduit en poudre, dans les cas de colique. Probablement, Paul d'Egine en parlait sans en avoir fait usage, ou avait en vue une autre préparation, car on ne conçoit pas de quelle utilité il pouvait être dans cette maladie, et on conçoit bien tout le mal qu'il pouvait faire.

On trouve, dans Jean de Vigo (*libro* v *Practicæ chirurgicæ*, *anno* 1514), la description de l'oxide rouge de mercure;

et de sa propriété convenablement excitante dans le cas d'ulcères atoniques; il dit en avoir retiré les plus heureux succès. Nicolas Massa fait les mêmes éloges de cette préparation, et dans les mêmes cas que l'avait fait Jean de Vigo. Il y a quelques soupçons qu'ils l'administrèrent à l'intérieur dans la syphilis, puisqu'ils en font un si grand éloge, et qu'ils le conseillent, pris de cette manière, dans les coliques et dans la peste. L'aveu que fait Vigo, d'avoir retiré beaucoup d'honneurs et gagné de grandes richesses, en se servant de l'oxide rouge, fortifie ces soupçons.

L'usage extérieur du précipité rouge a conservé jusqu'à présent la réputation qu'il s'était acquise dès le temps de Vigo, pour le traitement des ulcères de la verge. On le mélange avec l'onguent basilicum, et il est alors connu sous le nom d'onguent brun; on le mélange avec le cérat simple, qu'il rougit, et il forme le cérat rouge ou jaune : la proportion du mélange est de six grains d'oxide mercuriel par gros d'onguent ou de cérat, tantôt moins, rarement plus. Ce mélange ne convient que dans le cas d'ulcères ou chancres stationnaires, indolens ou fongueux. Si on faisait cette application sur des chancres inflammatoires et douloureux, on aggraverait la maladie, et on rendrait ces chancres rongeans et déformant l'organe sur lequel ils se sont manifestés. C'est ce qui arrive trop souvent, quand des charlatans titrés ou non titrés font de pareilles applications, sans apprécier l'état de la maladie ni la force du médicament.

Cette même pommade, le cérat avec l'oxide rouge, est souvent employée contre les ophthalmies chroniques qui ont leur siége aux paupières et même à la conjonctive. On en étend tous les soirs sur les paupières, ayant soin de faire tenir les yeux fermés quand on fait la friction, seulement pendant une minute. Cette pommade se fond par la chaleur, se porte en petite partie au bord des paupières, et y pénètre même légèrement. La quantité de pommade à employer chaque fois dans cette opération est d'un à deux grains. Telle est la composition de la pommade dont Saint-Yves fait mention, de celle de Regent, de Desault et autres.

Pierre-André Mathiole (1535) eut la témérité de donner intérieurement l'oxide rouge de mercure, et le courage de le prescrire publiquement; mais avant, il le faisait laver dans de l'eau distillée de plantain et d'oseille, et sécher ensuite au feu, pour détruire tout ce qu'il contenait de nuisible. La quantité était d'environ cinq grains chaque jour, en bols.

Mathiole fut réfuté par un grand nombre de médecins, et peu l'imitèrent. Cependant, le précipité rouge doit avoir la propriété antivénérienne, puisqu'il est une préparation mer-

curielle dans le rapport de huit parties d'oxigène et cent parties de mercure. Quoique caustique, ce médicament donné dans un excipient de quelques onces d'eau gommeuse, pour l'étendre convenablement, pourrait être administré sans danger et avec quelque avantage.

L'oxide noir de mercure, l'oxide gris de mercure, le mercure soluble de Hahnemann, de Moscati, de Morelli, est une même composition, mais avec quelques variante (F). On met dans une fiole douze onces d'acide nitrique, huit onces de mercure coulant, et quatre onces d'eau distillée; on agite le vase jusqu'à parfaite combinaison; on ajoute de l'ammoniaque liquide jusqu'à ce qu'il se soit formé un précipité ardoisé; on lave ce précipité à plusieurs fois avec de l'eau distillée, pour emporter les parties solubles; on le fait sécher, on le met dans un flacon et on le conserve à l'ombre.

La dénomination de mercure soluble de Halmemann peut donner une idée fausse du médicament, puisque cette poudre a été lavée à l'eau distillée, et qu'il ne reste plus que la partie insoluble.

L'oxide gris de mercure peut être pris à la dose de deux à six grains, sans qu'il en résulte de maux d'estomac ni de coliques; par cette raison, il mérite la préférence sur les deux oxides précédens; il a la propriété antisyphilitique suffisante pour guérir les maladies simples et à symptômes légers. Les heureux succès qu'on en a retirés dans ces cas, ont porté beaucoup de praticiens à en exagérer les propriétés, et à en multiplier trop l'usage dans les maladies anciennes et dégénérées. La bouche est souvent irritée, et le système salivaire excité par l'oxide gris; on se trouve fréquemment arrêté à cause de cet inconvénient : c'est ce que j'ai constaté pendant plusieurs printemps de suite à ma clinique publique des maladies vénériennes. Au total, c'est un bon antisyphilitique, en le donnant avec précaution, et dans les maladies simples.

Les sels mercuriels, composés de mercure et de différens acides, sont depuis longtemps employés en médecine. Le plus anciennement connu de ces sels date de quelques siècles avant l'époque de l'invasion de la syphilis : c'est le sublimé corrosif, le muriate de mercure suroxigéné, le muriate de mercure suroxidé, l'oximuriate de mercure, le deuto-muriate de mercure, le deuto-chlorure de mercure, etc. Ces différens noms lui ont été donnés, suivant qu'on a cru découvrir les premiers élémens de ce sel. Le sublimé a été préparé de différentes manières (D).

On soupçonne que Rhazès et Avicenne ont connu le sublimé, d'après quelques expressions qu'on trouve dans leurs

ouvrages. Basile Valentin, célèbre chimiste du douzième siècle, suivant les uns, du quatorzième, suivant d'autres, paraît être le premier qui ait administré à l'intérieur ce médicament héroïque. Une thèse soutenue à Strasbourg, en 1761, par M. Erhman, donne des détails intéressans sur Valentin, sur le sublimé et sur la manière de l'employer. Mais je dois dire qu'il y a une chose que je ne puis expliquer, à moins que M. Erhman n'admette que la syphilis existait bien avant l'époque qu'on assigne à son apparition en Europe; je viens de dire que Valentin vivait, au plus tard, au quatorzième siècle; d'un autre côté, M. Erhman dit : « Valentin recommande le mercure sublimé pour guérir les maladies vénériennes, les ulcères malins et les cancers. » Comment un médecin du quatorzième siècle a-t-il pu recommander l'usage d'une préparation mercurielle pour une maladie qui n'a paru qu'à la fin du quinzième siècle?

Parmi les nombreuses préparations chimiques de Paracelse et ses arcanes, on a cru reconnaître le sublimé corrosif : il n'admettait comme véritables antivénériens et exempts de tout accident, que le mercure pris à l'intérieur; il traitait de remèdes dangereux, les frictions et les fumigations : il a écrit en 1528.

Il paraît que le sublimé corrosif continua d'être employé comme antivénérien par les médecins qui se livraient à l'étude de la chimie; ils combinaient le mercure sous toutes les formes, s'expliquaient énigmatiquement sur quelques préparations, que quelques-uns devaient à des travaux réels, que d'autres allaient puiser dans des livres de chimie, notamment dans les ouvrages de Paracelse, qui étaient une source féconde d'arcanes et de compositions équivoques.

Le traité de Planis-Campi, intitulé : *La vérole reconnue, combattue et abattue*, dont la dédicace fut agréée par le premier médecin de Louis XIII, imprimé en 1623, contient vingt-cinq à trente combinaisons et compositions mercurielles avec d'autres métaux, avec différens acides, avec des substances inutiles, qui ne servaient qu'à masquer le remède principal.

En 1676, Richard Wiseman, médecin anglais, signale au nombre des préparations mercurielles en usage le mercure sublimé corrosif dissous dans l'eau de fontaine, et pris à l'intérieur, à dose suffisante, pour exciter le vomissement ou pour faire saliver.

A la fin du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième, plusieurs médecins, tels que Friccius, Bonnet, Zwelfer, Turner, Hoffmann, Boerhaave, en parlent avec détail, indiquent la manière de s'en servir, et en font plus ou moins l'éloge. Quand les bons effets du sublimé furent constatés

par les praticiens raisonnables et prudens, il devint bientôt la mine abondante exploitée par les charlatans. De là, les ravages qu'il produisit et le discrédit dans lequel il tomba, jusqu'à l'époque où Van Swiéten le retira de cet abandon et de cet oubli, suite des accidens graves qui étaient résultés de l'impéritie de ceux qui l'avaient administré.

Les expressions de mercure sublimé qu'on trouve dans plusieurs auteurs des seizième et dix-septième siècles, n'indiquent point ordinairement le sublimé corrosif; il est bien reconnu qu'on sublimait plusieurs fois de suite le mercure pour le purifier de matières hétérogènes dangereuses qu'on supposait mélangées avec lui. On sait bientôt apprécier ces expressions, quand on connaît comment se faisait cette sublimation et en quelle quantité on l'administrait; cependant il reste quelquefois un doute fondé. Par exemple dans la préparation de Valentin, il prescrit quatre grains de sublimé dans de la thériaque, sans dire s'il faut prendre cette dose à la fois; s'il faut la diviser, s'il faut la continuer pendant plusieurs jours.

Turner parle du remède suivant, employé par plusieurs médecins, et qui, dit il, a l'inconvénient de faire vomir. Mercure sublimé ʒij; canelle et galanga ana ʒiij; safran ʒi, eau de fumeterre ℔ii, faites infuser pendant vingt-quatre heures. La dose est de deux à trois cuillerées par jour : il résulterait de cette formule que les malades auraient pris dix à quinze grains de sublimé par jour, ce sublimé n'etait donc pas le sublimé corrosif.

C'est vers 1750, que Van Swiéten, premier médecin de la reine de Hongrie, après avoir longtemps essayé l'usage du sublimé, et en avoir retiré les plus grands avantages, prescrivit à tous les médecins des hôpitaux civils et militaires autrichiens, de traiter la syphilis avec ce remède seul. Tous les rapports lui furent favorables. La publicité de ces succès et les éloges pompeux donnés au médicament le firent administrer par un grand nombre de médecins. Le sublimé dissous dans l'alcool de grain et donné dans cette liqueur, prit le nom du médecin, *liqueur de Van Swiéten.* On reprocha bientôt au médecin allemand de s'être attribué la découverte d'une liqueur qui ne lui appartenait pas, et dont il n'avait été que le prôneur.

D'abord Van Swiéten avait dû accueillir avec intérêt une préparation dont Boerhaave, son maître, avait plusieurs fois fait un grand éloge; il fut ensuite excité à en faire des essais, quand il eut appris qu'on l'employait en Portugal, en Russie et même au Japon. On trouve dans Rebeira Sanchez des détails curieux sur ce point. Pendant son séjour à Pétersbourg, il sut que le sublimé était en usage en Siberie, et que les mala-

des le prenaient à forte dose dans du gruau d'avoine, dans de la bouillie aigre, et quelquefois même sans aucun véhicule. On le connaissait dans ce pays sous le nom de remède du cavalier, et on a présumé qu'il y fut porté par un militaire fait prisonnier et envoyé dans ces déserts; d'autres disent que ce cavalier distribuait le remède lors du siége de Namur par Louis XIV. Sanchez fit part de cette découverte à Van Swiéten, son ami, qui pour lors était à Leyde en 1742, 1743 et 1744; il l'engagea à traiter la syphilis avec un remède qui paraissait tout-puissant, mais qui exigeait beaucoup de prudence et de précaution dans son emploi. Sanchez et Van Swiéten peuvent être considérés comme rénovateurs et non comme inventeurs de la méthode de traiter par le sublimé. Sanchez l'a inventée et recommandée à son ami, Van Swiéten l'a perfectionnée par sa pratique et par celle du grand nombre de médecins qui suivirent son impulsion.

Sanchez faisait dissoudre quatre grains de sublimé dans quarante-huit onces d'eau, d'après une lettre écrite à M. Gmelin, et il n'en faisait prendre qu'une once par jour, ce n'était qu'un douzième de grain; il faisait boire après, six onces d'une très-forte décoction de salsepareille; dans une autre lettre il porte la dose à un quart de grain.

Van Swiéten prescrivait pour chaque jour une once de sa liqueur, qui était une dissolution de douze grains de sel mercuriel dans deux livres d'alcool de grain.

La première composition d'après Sanchez devait être presque nulle, la seconde était bien faible; il a dû échouer souvent, et bien plus souvent avoir des récidives. La quantité prescrite par Van Swiéten était d'environ un tiers de grain; dans la plupart des cas, il devait guérir radicalement, dans quelques-uns la maladie était trop faiblement attaquée : tels étaient les cas d'ancienneté, de complication, de récidive.

Trois causes ont dû susciter des ennemis au deutochlorure de mercure : 1°. les imprudences des charlatans, qui l'ont souvent administré à des doses exagérées, ou quand il y avait complication; 2°. la timidité de plusieurs médecins qui rendaient le remède impuissant à cause de sa trop faible dose, ou à cause de quelques mélanges qui altéraient ses propriétés spécifiques; 3°. l'esprit de contradiction trop fréquent en médecine, la jalousie, l'envie et la calomnie qui en est la suite. Je reviendrai sur ces trois points, en examinant les avantages et les inconvéniens de ce mode de traitement.

Je fais un grand usage du sublimé en liqueur ou en pilules; je dois le dire de suite, c'est mon traitement dominant; mais il n'a jamais été mon traitement exclusif, comme on l'a tant de fois répété.

Quand on traite par le deutochlorure de mercure, on doit, comme pour les autres traitemens, examiner la constitution du sujet, les symptômes de la maladie et l'état des organes digestifs. Ici se reproduisent les observations que j'ai faites à l'occasion des frictions, sur les moyens préparatoires, tels que la saignée, les purgatifs et les bains.

Le sublimé était administré, ai-je dit, dans l'alcool de grain pour obtenir une dissolution plus parfaite; on a reconnu que l'eau de-vie n'était pas nécessaire comme véhicule, mais seulement comme dissolvant : alors on a dissous le sel dans l'alcool et on l'a étendu dans l'eau distillée; enfin l'alcool a été abandonné, et la dissolution s'opère dans l'eau distillée. Ce dernier mode est préférable pour diminuer le goût métallique, très-dominant dans la dissolution alcoolique.

Lorsqu'on doit donner ce remède à un grand nombre de malades, par exemple dans un hôpital, on dissout dans l'alcool et on étend dans l'eau distillée.

La dissolution est dans la proportion de huit grains par livre d'eau. On fait prendre de cette liqueur une demi-once le matin et autant le soir dans un verre d'eau avec du sirop de guimauve, de gomme arabique, dans une décoction de racine de guimauve, ou de graine de lin, ou d'orge mondé, dans du lait; on la donne aussi dans des tisanes ou dans des sirops médicamenteux. Dans les hôpitaux, où les malades jettent leurs médicamens, si on n'en surveille pas la prise, on donne le matin à jeun l'once entière de dissolution, et ils n'en sont pas incommodés, excepté un très-petit nombre, qui alors la prennent moitié le matin et moitié le soir.

Si l'estomac refuse de recevoir ou de conserver la liqueur malgré ces précautions, on renonce à son administration, et on a recours à une autre méthode. Quelquefois le sublimé, qui révolte en liqueur, passe très-bien en pilules. Les pilules sont ordinairement composées chacune de deux grains d'amidon, de deux grains de gomme arabique et d'un huitième de grain de deutochlorure de mercure. Le sel mercuriel doit être réduit en poudre très-fine, pour qu'il soit uniformément répandu dans tous les points des pilules. On commence par une pilule le matin et une le soir, puis deux le matin et deux le soir; on boit de suite un verre d'eau sucrée, d'eau et de sirop de guimauve ou de gomme arabique, un verre de tisane mucilagineuse.

Il faut conserver ces pilules dans un vase de verre, pour qu'elles ne se dessèchent pas, et qu'elles puissent facilement se décomposer, se fondre dans l'estomac.

On a encore fait des pilules avec le savon amygdalin; mais

on n'est pas aussi sûr de leur effet, parce qu'il y a une altération d'après un pareil mélange.

On a cherché à introduire le mercure par toutes les voies; ainsi on a fait des injections mercurielles dans le canal de l'urètre, dans le vagin, on en a mis dans des gargarismes, on en a donné des lavemens, on l'a introduit par la surface du corps en bains et en frictions.

La quantité que peuvent absorber les membranes muqueuses de l'urètre et du vagin, est trop faible pour qu'on puisse en retirer une guérison parfaite; les surfaces sont trop peu étendues, et surtout il est trop difficile d'y maintenir le liquide pour qu'il y ait une absorption suffisante; on pourrait mieux le conserver dans la bouche et dans l'anus: ainsi on a produit des améliorations par des gargarismes mercuriels fréquens, et maintenus longtemps dans la bouche. Ces gargarismes doivent agir non-seulement sur les symptômes qui s'observent dans ces cavités, mais directement sur le virus intérieur en répandant le médicament dans toute l'économie.

Les lavemens mercuriels ont eu un peu de vogue pendant quelques années : un nommé Royer les avait préconisés, et le magistrat de police en avait autorisé les essais dans une maison de santé établie pour faire différentes expériences. Malgré cette protection, malgré les prétentions de l'auteur de ce traitement, malgre le rapport trop favorable qu'en fit le docteur Dehorne, nommé commissaire pour suivre les expériences, il tomba dans l'oubli. Les malades répugnaient à ce mode de traitement, quelquefois il excitait des coliques, souvent il était infidèle, et la guérison n'arrivait pas, ou elle arrivait trop lentement. Il a pu, il a dû cependant y en avoir quelques-unes, puisqu'on introduisait dans la circulation une quantité plus ou moins grande du spécifique.

Dans le même temps on essaya les bains mercuriels. Probablement ces essais ne furent pas heureux, car M. Dehorne ne cite qu'un succès, et encore c'était plutôt dans une affection dartreuse que dans une affection vénérienne ; de plus, la malade avait pris auparavant vingt-quatre grains de sublimé, et il y eut une récidive quelque temps après. Les bains avec la dissolution de sublimé (un demi grain par pinte d'eau) ne peuvent qu'être très-peu actifs et la guérison fort incertaine. En effet, l'absorption du sel mercuriel n'a lieu que par les parties couvertes d'un épiderme mince et tendre, comme les aisselles et les entre-cuisses; le reste de la peau n'absorbe que lorsqu'il existe des boutons, des excoriations, des ulcères. J'ai souvent repété des experiences sur ce point, pour m'assurer s'il y avait absorption ou non; les galeux, les vénériens pustuleux, ceux qui avaient des chancres, des ulcères, éprouvaient tantôt des coliques, tantôt des

salivations ; le sel mercuriel était à dessein porté de deux à quatre grains par livre d'eau ; ceux dont la peau était saine, ferme et intacte, ne ressentaient aucun accident.

Enfin le sublimé a passé par l'épreuve des frictions, et il a quelquefois réussi au gré de ceux qui l'employaient. Ce mode a été principalement vanté par Cirillo, médecin napolitain, qui l'a exalté et placé au premier rang des antivénériens. La pommade de Cirillo consiste dans le mélange et la trituration du deutochlorure de mercure avec du cérat simple ; la proportion est d'un neuvième, ou un gros sur huit gros de cérat. Je crois que cette proportion est trop forte, et je conseille de n'en mettre, dans les commencemens, qu'un demi-gros sur la même quantité de cérat. Lorsque la pommade est trop rapprochée, elle devient caustique et elle resserre la peau ; si cet inconvénient n'a pas lieu, le sel mercuriel est pris en trop grande quantité, et alors il peut causer de grands accidens.

La friction ne se fait qu'à la plante des pieds, où la peau est endurcie, du moins pour la partie sur laquelle on appuie en marchant ; mais l'épiderme n'a pas la même épaisseur, la même consistance chez tous les malades : ainsi il faudra la varier presque aussi souvent qu'il y aura d'individus différens d'âge, de constitution et d'habitudes. Sans adopter de préférence la pommade de Cirillo, que je n'ai pas l'intention d'employer, je dois cependant convenir qu'elle a l'avantage, par sa couleur, de ne pas éveiller de soupçons, quand on s'en sert soit généralement, soit localement. J'ai déjà dit que la pommade me semblait trop forte : je me souviens qu'un malade qui se traitait lui-même, sous la direction de l'ouvrage de Cirillo, ayant appliqué de cette pommade sur sa verge, y attira une forte inflammation et y détermina des phlyctènes.

Le muriate de mercure doux, l'*aquila alba*, la panacée mercurielle, le calomélas, le protochlorure de mercure, sel mercuriel insoluble (E). On le donne comme purgatif, comme apéritif et diurétique ; il est insoluble dans l'eau ; on ne peut le faire prendre qu'en pilules ou en poudre. La dose est de deux à six grains ; il faut bien observer son action, et avancer par gradation, parce qu'il excite le ptyalisme, puis une salivation abondante. Le calomélas s'applique comme topique sur les chancres et sur les pustules humides ; il est ou en poudre très-fine ou mélangé avec du cérat en quantité d'un demi-gros par once de cérat simple. Quand on le met en proportion plus rapprochée, on s'expose à produire une irritation et à occasioner des ampoules aux parties tendres et délicates.

Le mercure doux est employé en frictions sur les gencives, la langue et l'intérieur des joues. Cette manière s'appelle la méthode de Clarc, qui l'a préconisée, comme il est d'usage, quand on s'enthousiasme pour un médicament, ou quand on

s'y fixe par motif d'intérêt. En frictionnant l'intérieur de la bouche, l'absorption se fait assez bien; mais l'agacement qu'occasione le frottement prédispose à la salivation, et elle a lieu fréquemment par cette raison, et parce que le mercure doux est une des préparations qui font plus facilement saliver.

Si le mercure doux peut guérir des symptômes primitifs légers, souvent il ne détruit pas complétement le virus, et les récidives ne sont pas rares après le traitement par absorption buccale. Les maladies vénériennes graves, consécutives, compliquées, résistent à l'action trop faible du mercure doux; aussi la plupart des praticiens y ont-ils renoncé, et je suis de ce nombre : ceux qui s'opiniâtrent à s'en servir y ajoutent une petite quantité de sublimé.

Les dragées de Keyser, le mercure acété, l'acétate de mercure, préparation du mercure par l'acide acéteux (le vinaigre) introduite dans la pratique vers le milieu du dix-huitième siècle (H). Ces dragées ou pilules furent pendant longtemps un arcane protégé par des généraux, des grands et des ministres; les médecins de beaucoup d'hôpitaux militaires eurent ordre de les employer exclusivement à toute autre méthode. Le duc de Biron, colonel des gardes-françaises, en fut un chaud partisan. Quand un remède est bon, il se soutient de lui-même, malgré les attaques qui lui sont portées : quand un remède est médiocre ou même mauvais, il peut avoir une réputation usurpée et se soutenir par de grandes protections; mais quand ces protections cessent, quand les prôneurs n'ont plus aucune influence, quand les étais manquent, alors l'échafaudage de réputation s'écroule et tombe bientôt dans l'oubli. Tel est le sort des dragées de Keyser, que je ne rappelle ici que comme mémoire, ainsi que plusieurs autres compositions. Au surplus, ce serait une grande erreur de croire que les prétendus inventeurs de secrets ont fait beaucoup d'études, beaucoup d'efforts de génie pour arriver à leurs importantes découvertes; ils n'ont eu qu'à ouvrir d'anciens livres sur la syphilis. J'ai déjà fait connaître la grande ressemblance qu'il y avait entre les pilules mercurielles dites de Barberousse et les pilules de Beloste; il en est de même des dragées de Keyser : on trouve dans Musa Brassavole, dont le traité a au moins deux cent soixante ans, une composition du chimiste Geber, qui est un véritable acétate de mercure. La voici extraite du traité de la syphilis par Brassavole : « Mettez partie égale de mercure coulant et de vinaigre dans un vase; faites bouillir doucement jusqu'à ce que le vinaigre soit évaporé, ayant soin de mélanger avec une spatule de bois; lavez ensuite cette poudre avec du nouveau vinaigre, jusqu'à ce qu'elle ait pris une couleur semblable à celle de la cire. »

Le prussiate de mercure. Le cyanure de mercure (G) est un

composé d'eau, de bleu de Prusse et d'oxide rouge. C'est une des préparations les moins efficaces, elle est peu employée; on la donne en liquide dans un véhicule gommeux, en poudre ou en pilules. On commence par un demi-grain, et on peut aller par gradation jusqu'à quatre ou cinq grains.

De toutes les préparations mercurielles antivénériennes, ce sont les frictions et la liqueur qui se disputent la prééminence en France. Dans le nord de l'Allemagne, l'oxide noir de mercure paraît prendre le pas sur les frictions. En Angleterre, les frictions sont presque exclusives.

Les frictions mercurielles ont pour elles de guérir sûrement la syphilis, et de la guérir sans inconvénient grave. (J'avertis qu'il y a toujours quelques exceptions, dépendantes de la disposition physique du sujet, de la nature de la maladie, et de ses complications; mais ces exceptions ne détruisent pas la proposition générale : il en est de même de quelques autres préparations mercurielles). Cette propriété avouée par les médecins raisonnables et par les praticiens sages et réservés, a été mise hors de doute quand le médicament a été administré avec précaution, avec méthode, et en suivant les règles prescrites par l'expérience, règles que je n'ai fait que rappeler. Les frictions méritent la préférence chez les sujets faibles et d'une constitution délicate; le mercure entre dans la circulation par la peau, sans que le malade s'aperçoive de son introduction; il circule avec la masse générale des fluides d'une manière presque insensible : si dans une telle circonstance le mercure était pris intérieurement, il irriterait et fatiguerait les organes digestifs, et consécutivement les organes respiratoires.

Le traitement par les frictions mercurielles mérite encore la préférence, quand la maladie a son siége dans le système lymphatique, par exemple dans les bubons, surtout quand ils sont indolens, dans les engorgemens consécutifs des testicules, maladie assez commune; dans les engorgemens des seins, maladie plus rare; dans des exostoses. Dans tous ces cas, l'onguent mercuriel agit comme spécifique et comme fondant à raison de l'excitation qu'il détermine par sa présence, dans les vaisseaux que la stagnation des fluides tend continuellement à affaiblir.

La méthode des frictions est souvent négligée, non qu'on lui refuse la propriété éminemment curative, mais parce qu'elle dégoûte beaucoup de malades, à cause de la malpropreté, et qu'elle en éloigne d'autres, à cause de la difficulté de cacher ce traitement, surtout quand on vit au sein de sa famille, ou sous les yeux de personnes auxquelles, par honte ou par crainte, on ne veut pas avouer sa maladie. Enfin, la peur de la salivation et de ses suites éloigne plusieurs malades des fric-

tions avec l'onguent mercuriel. Ce furent ces inconvéniens qui engagèrent plusieurs médecins à préconiser d'autres compositions mercurielles, et notamment le sublimé. Ce sont ces inconvéniens qui portent tant de praticiens à préférer ce dernier médicament.

Les avantages du deuto-chlorure de mercure sont de guérir aussi promptement et aussi sûrement que les frictions; de pouvoir être pris, soit en liqueur, soit en pilules, à l'insu de tout le monde, d'exiger moins strictement de garder la chambre, et d'avoir peu à redouter les différens accidens qui surviennent à la bouche.

D'après ces considérations, il n'y a presque que des motifs de circonstance qui peuvent déterminer en faveur de l'une ou de l'autre méthode. Elles guérissent également bien; elles sont toutes deux faciles à mettre en usage, et on peut arrêter promptement les légers inconvéniens qui les accompagnent quelquefois.

Quoique chaque mode de traitement soit éminemment antivénérien, il est cependant quelques cas dans lesquels le virus présente à l'action du médicament une résistance dont la cause ne peut être bien appréciée; dans ces cas rares, après avoir laissé le malade se reposer pendant quelques semaines, on passe d'une méthode à une autre; c'est ainsi que la liqueur mercurielle a guéri des malades sur lesquels les frictions avaient échoué, *et vice versâ*.

Beaucoup de reproches ont été faits au mercure; peu l'ont été de bonne foi et avec connaissance de cause; ses plus grands antagonistes sont toujours des gens à système, à esprit de contradiction, mais surtout ceux qui publiaient des secrets nouveaux ou prétendus tels. Premier reproche : le mercure ulcère la langue, détruit les gencives et fait tomber les dents. Pendant bien des années, ce reproche a été fondé, lorsqu'on avait la fausse et pernicieuse idée que la salivation était une crise salutaire et un signe assuré d'une parfaite guérison; mais comme cette erreur n'a presque plus de partisans; comme tout fait croire qu'elle n'osera plus se montrer avec son hideux cortége et ses suites désastreuses, les malades ne doivent plus s'en inquiéter. Deuxième reproche : le mercure donne des tremblemens, des agacemens nerveux, l'épilepsie. Le mercure crû, le mercure en vapeur produit ces accidens, cela est incontestable. Tous les ouvriers qui se servent du mercure en travaillant les métaux, en faisant des amalgames, courent ces dangers; mais il n'en est pas de même quand il est employé comme médicament, mélangé avec l'axonge, avec des substances purgatives, ou quand il est contenu dans des excipiens quelconques; alors il subit des modi-

fications qui changent son action nuisible. Il serait, comme médicament, suivi d'accidens graves dans une seule méthode, c'est dans celle des fumigations. Le mercure étant élevé en vapeur par la chaleur et l'ustion du soufre, se trouve dans un état semblable à celui qui est si dangereux pour les ouvriers; aussi, a-t-on la précaution de ne le laisser pénétrer que par les pores de la peau, et d'éviter avec le plus grand soin qu'il ne soit introduit par l'inspiration. Il est, à la rigueur, possible que les nerfs subissent des irritations, des agacemens, suivis de malaises, de céphalalgies; mais ces cas sont bien rares. Je rappellerai ici un fait que j'ai consigné dans le Journal de médecine, dit Journal de Sédillot : Lorsque j'entrai à Bicêtre, j'eus bientôt connaissance que les femmes qui étaient dans le traitement mercuriel avaient fréquemment des attaques de nerfs; j'appris que cet accident était attribué aux frictions, et que, quand il avait lieu, on disait que les femmes tombaient de leur mercure. J'observai à plusieurs fois ces attaques nerveuses, et je fus bientôt assuré que le mercure leur était étranger : 1°. les hommes ne ressentaient pas de semblables effets; 2°. des femmes qui étaient expectantes dans un local très-éloigné de celui où on faisait les frictions, éprouvaient les même sensations; 3°. *les chutes de mercure* étaient plus fréquentes quand les malades éprouvaient quelques contrariétés. Par des ablutions abondantes d'eau fraîche, par des privations imposées, par des punitions infligées, je parvins, dans l'espace de quelques mois, à faire cesser entièrement ces effets supposés du mercure. Les premières attaques nerveuses commençaient volontairement à quelques mauvais sujets; elles devenaient ensuite générales par imitation. Lorsque les vénériennes passèrent de Bicêtre à l'hôpital des Capucins, elles trouvèrent dans l'eau qui arrivait par des conduits de plomb neufs, quelques petites lames de ce métal; le bruit devint bientôt général qu'il y avait du mercure dans l'eau qu'on avait bue; presque au même moment cent cinquante femmes éprouvèrent des convulsions qui étaient uniquement le produit de la peur pour quelques-unes, et l'effet de l'exemple pour les autres.

Actuellement à peine voit-on des convulsions, si ce n'est lorsqu'il y a de nouveaux employés ou de nouveaux élèves; on veut essayer si on réussira à faire des dupes, ce qui a lieu pour ceux qui n'ont pas d'expérience.

Troisième reproche : l'usage du mercure est fréquemment la cause des aliénations mentales. Je conviens de la possibilité de la chose, je veux bien admettre sa réalité; mais je dois, avec la même franchise, dire que je n'en ai jamais vu d'exemple bien tranché. Mon attention se fixa sur ce point la première année que les malades de Bicêtre furent confiés à mes soins.

Un moine Charitain fit insérer à cette époque dans le Journal de Paris, que beaucoup de fous étaient devenus tels, par l'usage des frictions mercurielles. M. Louis, sécrétaire perpétuel de l'académie royale de chirurgie, qui avait été principal chirurgien de la Salpêtrière, m'engagea à faire des recherches avec bonne foi et sans prévention. Je questionnai les gens de service, je consultai le registre d'entrée des aliénés, j'interrogeai ces malheureux quand ils avaient des momens lucides; plusieurs, à peu près le sixième, avaient été infectés de la syphilis, et avaient été traités par le mercure; mais je n'en trouvai pas un seul qui n'eût eu quelques accidens, qui ne se fût trouvé dans des circonstances semblables à celles qui avaient déterminé l'aliénation chez les autres, qui n'avaient jamais fait usage de mercure.

On insiste encore à présent sur cet effet dangereux des frictions; on dit que le département des aliénées de la Salpêtrière, contient un grand nombre de filles publiques qui sont tombées dans cet état pour avoir subi plusieurs traitemens mercuriels. Certainement je ne nie pas le fait, mais j'en rejette les conséquences. Il suffit de connaître la manière d'être de ces femmes pour y trouver plusieurs causes d'aliénation. La plupart se sont jetées dans cette vie désordonnée par suite de querelles de famille, par suite d'affections contrariées, par suite d'amours malheureux, par suite de grossesses prématurées; une fois lancées dans le vice, elles se livrent à un usage immodéré des liqueurs alcooliques, à tous les excès du libertinage et de la crapule, et après avoir joui de toutes les aisances de la vie, elles tombent enfin dans un état de privation et de misère qui les réduit au désespoir. Telle qui avait une brillante parure, une table somptueusement servie à l'âge de vingt à trente ans, se trouve heureuse d'être l'humble domestique d'un lupanar à quarante ou cinquante ans. Que de souvenirs pénibles, que de regrets superflus doivent tourmenter ces imaginations rendues de plus en plus mobiles par les vicissitudes de leur jeunesse? N'y a-t-il pas dans ces circonstances un grand nombre de causes d'aliénation mentale? Pour que le mercure méritât ces inculpations, il faudrait que l'effet suivît de près la cause; il faudrait que le médicament fût donné à haute dose, et sous la forme qui est plus susceptible d'agir sur les nerfs. Le raisonnement *a posteriori* est un mauvais, un dangereux raisonnement, quand il est fait à la légère, quand on s'attache exclusivement à une cause, et qu'on en néglige dix autres. Il y a quelques années, un étudiant en droit fut attaqué de folie; des médecins décidèrent que le mercure avait produit la maladie, parce que ce jeune homme avait subi quelques mois auparavant, sous ma direction, un traitement par les pilules de sel

mercuriel (deuto-chlorure de mercure) pour des chancres à la verge. Cependant il y avait plusieurs circonstances réunies, bien capables de tourmenter l'esprit : le jeune homme avait encouru la disgrâce de son père pour sa conduite déréglée ; il n'était plus reçu chez son correspondant, il n'avait plus que le strict nécessaire; il ne pouvait plus fournir aux dépenses d'une femme avec laquelle il vivait; enfin il la trouva dans les bras d'un autre, et le jour même il donna des marques d'absence et d'aliénation. Devait-on raisonnablement chercher une autre cause de la maladie ?

Enfin, dit-on, le mercure s'amasse dans les cavités des os, y comprime la moelle, et cause des douleurs ostéocopes ; il se réunit dans la cavité du crâne, et y détermine des céphalalgies; il se fixe sur les poumons et y cause la phthisie, etc. L'opinion que le mercure se réunissait en masse dans différentes parties du corps est très-ancienne, et a été adoptée par plusieurs médecins, qui, d'ailleurs, n'étaient pas sans mérite. Cette opinion, ou plutôt ce préjugé, est arrivé jusqu'à nous. Quoi cependant de plus absurde ? La manière dont plusieurs faits sont décrits porte avec elle sa réfutation ; d'autres s'expliquent très-naturellement. Petronus (*De morb. gall.*) dit avoir vu un vénérien traité par les frictions mercurielles, sur l'urine duquel, quand il venait de la rendre, on voyait une infinité de globules mercuriels surnager. Comment concevoir une pareille assertion ? Le mercure est-il jamais resté à la surface de l'eau ? L'immense différence de pesanteur peut-elle permettre d'y ajouter foi un instant? Un fait à peu près de la même force se lit dans Musa Brassavole : « Un malade à qui on avait fait seulement trois frictions sur les bras et sur les cuisses, étant allé à la garde-robe, eut des nausées, et bientôt un vomissement tellement abondant, qu'il en eût pu remplir une tasse. Il fut étonné de la pesanteur de la matière rendue, il appela sa femme, se fit apporter une lumière, pour connaître la nature de cette matière; il croyait trouver une collection de pituite épaisse, mais il ne vit rien autre chose qu'une grande quantité de mercure qu'il avait rendu par le vomissement. Ce malade déclara qu'il avait ressenti auparavant, pendant plusieurs jours, un malaise général et un poids sur l'estomac. » Brassavole explique le passage du mercure des bras et des cuisses dans la cavité de l'estomac, par des conduits cachés et inconnus. Quoique traduit fidèlement, je sens le besoin de rapporter textuellement ce passage : « *Vidi et quempiam, qui ter fuerat brachiis solum et cruribus inunctus; tamen, cum non nunquam latrinæ insideret, argenti vivi pateram fere evomuit, rei quam emovuerat pondus persensit, uxorem accivit, quæ (nam nox erat) lumen afferret, nimirum quid evomuisset inspecturus erat. Arbitrabatur*

ipse, crassam pituitam se inventurum; in terram aspiciens, nihil prorsus invenit, et prope loci parietes, argenti vivi quod evomuerat magnam quantitatem reperit..... Referebat vero quod in ventriculo pondus quoddam et miram angustiam sentiebat. » Seulement trois frictions faites sur les bras et sur les cuisses avaient porté dans l'estomac une quantité de mercure capable de remplir une tasse; cette quantité y était arrivée par des routes inconnues, y était restée plusieurs jours, et avait beaucoup incommodé par son poids; ce mercure n'avait pu passer par le pylore, parce qu'il pesait trop fortement sur le fond de l'estomac : *mirum videtur quomodo in ventriculo permanere potuerit..... forte quia ob pondus ad pylorum ascendere non poterat.* Notre auteur ajoute qu'il a trouvé bien des fois du mercure dans des crânes de cadavres. Tout cela ne mérite pas une sérieuse réfutation. Je me contenterai de dire pour le moment, que non-seulement on ne trouve pas le mercure dans nos solides, mais pas même dans nos fluides, pas même dans ceux qui sont sécrétés plus abondamment par l'effet du mercure. Gabriel Fallope assure, dans son Traité de la maladie vénérienne, que le moyen d'arrêter la salivation est de tenir un anneau d'or dans la bouche, pour en soutirer le mercure; que l'anneau devient blanc, que, si on le présente ainsi à des charbons ardens, le mercure s'évapore. Tous les ans, pendant le cours de ma clinique, je mets durant plusieurs minutes des pièces d'or dans la bouche des malades qui salivent, et ces pièces n'éprouvent aucune altération.

Il y a deux ans, un jeune étudiant apporta deux extrémités inférieures d'un squelette, desquelles sortaient quelques globules de mercure. La moelle desséchée faisait du bruit quand on agitait ces os; on disait que les cavités médullaires etaient remplies de mercure. La présence du métal fut constatée: était-ce une preuve que le mercure venait des frictions faites sur le sujet vivant? Non, sans doute, puisque rien n'est plus facile que d'introduire du mercure dans les os. En effet, un de mes élèves en fit pénétrer une grande quantité dans un tibia frais et dans un tibia sec. Dans l'un, il le fit pénétrer par le trou qui donne passage aux vaisseaux nourriciers de l'os, dans l'autre par un autre trou bien plus petit; toute la substance spongieuse en était imbibée.

L'usage du sublimé a trouvé un grand nombre d'adversaires, à peu près aussi dépourvus de bonnes raisons que le sont les adversaires des frictions; ils ont créé des fantômes pour les combattre; ils ont supposé que ce traitement était administré empiriquement à tous les malades indistinctement; ils ont assuré qu'il ne guérissait pas radicalement, mais qu'il faisait seulement disparaître pour quelque temps les symptômes; ils ont

crié que le sublimé était un poison qui détruisait des organes importans à la vie, et qui faisait succomber les malades.

J'ai déjà dit dans quelles circonstances, à quelle quantité et avec quelles précautions le deuto-chlorure de mercure devait être administré ; ainsi, ce n'est pas un traitement empirique.

Le médicament ne guérit pas et ne doit pas guérir, quand il n'est pas administré en quantité suffisante. On a vu que Sanchez ne prescrivait chaque jour qu'un douzième de grain ; avec cette faible dose, il ne devait faire disparaître que quelques légers symptômes ; il ne pouvait détruire complétement le virus. Van Swiéten ne donnait qu'un tiers de grain ou deux cinquièmes chaque jour ; il n'est pas étonnant que le mal se soit montré de nouveau sans nouvelle infection.

Je ne sais si c'est par faute d'attention, par faute d'expérience, par faute de réflexion, par quelque motif enfin, louable ou condamnable, que plusieurs praticiens du premier rang ordonnent le deuto-muriate de mercure à dose tellement insuffisante, qu'ils doivent souvent être trompés dans leur attente de guérison. J'ai plusieurs de ces ordonnances, d'après lesquelles le médicament ne devait être pris qu'à un quart, un huitième, un dixième de grain. C'est ainsi qu'un bon médicament se trouve compromis, et que les défauts de succès dépendent du médecin, et non du remède. Refuserait-on au tartrate de potasse antimonié la propriété émétique, parce qu'il n'aurait pas fait vomir à la dose d'un demi-grain, d'un quart de grain ? Refuserait-on la propriété fébrifuge au quinquina, parce qu'il n'aurait point empêché des accès de fièvre, pris seulement à la quantité d'un gros, d'un demi-gros par jour ?

Si plusieurs médecins ordonnent ce médicament à trop faible dose, il en est quelques-uns qui le prodiguent d'une manière dangereuse. J'avais l'été dernier entre les mains, une ordonnance d'un médecin italien qui en prescrivait trois grains et demi par jour ; et ce n'était point une erreur de formule. Il y a quelques malades qui peuvent en supporter un grain et plus ; mais bien rarement doit-on aller jusque là, et jamais au-delà. Les femmes, les enfans et les hommes lymphatiques n'en éprouvent aucune irritation, ils n'en ressentent que la répugnance occasionée par le goût métallique dont le palais est affecté.

En disant que des frictions mercurielles doivent être préférées à l'usage du sel mercuriel, chez les personnes d'une organisation délicate, c'est dire assez que le sublimé ne convient pas dans ce cas, et qu'il faut renoncer à son administration.

Je sais qu'on objecte que beaucoup de femmes publiques meurent, jeunes encore, par suite des traitemens antisyphilitiques, tantôt de phthisie générale, tantôt de phthisie pulmonaire, de phthisie hépatique, de phthisie intestinale ; mais il

suffit de connaître la conduite et le régime de ces femmes, pour apprécier ces objections : Beaucoup d'entre elles ont été livrées au libertinage à l'âge le plus tendre, et longtemps avant l'époque de la puberté ; un grand nombre d'autres sont adonnées avec fureur à des jouissances d'autant plus fatigantes, que la nature les réprouve davantage. Toutes s'abandonnent aux excès de la gourmandise, et en éprouvent les suites. Ne voit-on pas en outre, pendant les rigueurs de l'hiver, ces malheureuses créatures errer à demi-nues dans les jardins publics, obstruer plusieurs rues, en présentant aux regards des passans leurs appas surannés, que l'impression de l'air froid paraît rajeûnir ? Ne sait-on pas qu'elles ont l'habitude, pour ne pas perdre plusieurs jours de commerce, de faire des lotions, des injections réfrigérantes et astringentes, qui arrêtent des évacuations qu'on ne supprime pas impunément ? Telles sont les causes nombreuses, les causes puissantes, les véritables causes qui abrègent l'existence des femmes publiques, causes qui produiront toujours de semblables effets, chez celles qui n'auraient jamais eu la syphilis, et qui n'auraient jamais fait usage de mercure, sous quelque forme que ce soit.

En 1793 un charlatan déhonté, médecin de Paris, Stanislas Mittié, dénonçait à la commune de Paris et au public MM. Desault et Cullerier comme assassins de plusieurs milliers de malades par l'usage du mercure ; il demandait à être chargé du traitement des vénériens, et il s'engageait de les rendre à une santé prompte et sûre par un traitement sans danger et plus économique, composé de simples ; il proposait de faire des expériences à l'hôpital Saint-Louis, ce qui lui fut accordé ; mais bientôt son charlatanisme, sa mauvaise foi, son impudence ouvrirent les yeux à l'administration, et le firent renvoyer au bout de peu de temps.

En 1812, de sourdes menées, des dénonciations bien conditionnées, des ambitions altérées agirent auprès d'un magistrat pour décrier l'usage du deutochlorure de mercure et rendre suspect d'ignorance et de barbarie celui qui en faisait usage. Le magistrat fut trompé, accueillit les imputations insultantes des dénonciateurs, et demanda qu'on fît un traitement expérimental dans un autre hôpital. Au bout d'un an, rapport au conseil d'administration sur le succès des expériences dans le traitement de la syphilis par les frictions mercurielles, sur les dangers graves que courent les malades, par l'emploi du sublimé, donné même aux plus petites doses, etc. Ce savant, ce véridique rapport me fut communiqué avec les pièces qui y étaient jointes ; ces pièces étaient les *folio* des malades : or, les deux tiers de ces *folio* contenaient des prescriptions de sublimé. Dans beaucoup, à la vérité, il était administré en petite quantité et seulement comme auxiliaire ; mais aussi il y en

avait d'autres où le sublimé avait été porté jusqu'à trente, quarante et même cinquante grains; d'ailleurs ce prudent, ce véridique expérimentateur prescrit ordinairement dans sa pratique journalière l'emploi du sublimé, quoique suivant lui ce sel mercuriel soit un poison, pris même à très petite dose. Qu'on juge par ces différens faits de la candeur, de la franchise et de l'honnêteté de tous ces déclamateurs. Si des médecins titrés agissent ainsi, que doit-on penser de cette tourbe de charlatans sans aveu, dont tout le talent consiste à déprécier les meilleurs remèdes, et à détourner les malades d'en faire usage, lorsqu'ils en composent eux-mêmes leurs arcanes.

(CULLERIER et BARD)

MAJOR (J. D), *respondens* SCHIPPEL (J. N.), *Dissertatio de usu et abusu mercurii in lue venereâ*; in-4°. *Kiloniæ*, 1673.

SCHULZE (Gottofredus-Samuel), *Scrutinium cinnabarinum*; in-4°. *Halæ*, 1680.

PANJELIUS (M.), *respondens* VASMAR (D. Ph.), *Disputatio de mercurio, et ejus in usu medico operandi ratione*; in-4°. *Regiomontis*, 1698.

HEBENSTREIT (Joannes-Ernestus), *respondens* SARTORIUS (christophorus-Frider.), *De usu hydrargyri interno ad mentem recentiorum*; in-4°. *Lipsiæ*, 1735.

BAIER (Joannes-Jacobus), *De mercurii in corpus humanum agendi modo, secundum leges physicas*; in-4°. *Altdorfii*, 1739.

BRENDEL (Johannes-Gothofredus), *Programma de hydrargyri reliquiis a ptyalismo expellendis*; in-4°. *Goettingæ*, 1747.

— *Programma de inopinatis ex mercurio dulci nonis*. V. *Opuscula Edidit Wrisberg*, t. 1, p. 69; in-4°. *Goettingæ*, 1769.

BUECHNER (Andreas-Elias), *Dissertatio de medicamentorum mercurialium usu in cancro*; in-4°. *Halæ*, 1755.

— *Dissertatio de efficaci mercurialium usu chirurgico*; in-4°. *Halæ*, 1756.

OWEN (Price), *Dissertatio de mercurio*; in-8°. *Edimburgi*, 1757.

KALTSCHMIED (Carolus-Fridericus), *De istis mercurii partibus, quæ imprimis miasma venereum in corpore hærens destruere valent*; in-4°. *Jenæ*, 1758.

— *De salivatione mercuriali ceu indubio præservationis et curationis remedio adversus rabiem caninam*; in-4°. *Jenæ*, 1760.

SPIELMANN, *Dissertatio de hydrargyri præparatorum internorum in sanguinem effectibus*; in-4°. *Argentorati*, 1761.

HARTMANN (Petrus-Immanuel), *Dissertatio in quâ improvidum mercurialium et sudoriferarum usum in Poloniâ damnat*; in-4°. *Francofurti ad Viadrum*, 1773.

KRAUSIUS (C. Chr.), *Dissertatio de viribus medicamentosis hydrargyri et inde arte factorum pharmacorum*; in-4°. *Lipsiæ*, 1773.

NICOLAI (Ernestus-Antonius), *Dissertatio de viribus ac usu mercurialium*; in-4°. *Jenæ*, 1775.

DEHORNE (D. R.), Exposition raisonnée des différentes méthodes d'administrer le mercure dans les maladies vénériennes; in-8°. Paris, 1775.

— Observations faites et publiées par ordre du gouvernement, sur les différentes méthodes d'administrer le mercure dans les maladies vénériennes; in-8°. Paris, 1779. Traduit en allemand; in-8°. 1782.

DARSSES, *De hydrargyri usu in lue venereâ*; in-4°. *Monspelii*, 1776

KORNBECK, *Dissertatio. Historia morborum a mercurio excitatorum;* in-4°. *Viennæ*, 1776.

FALK, *On the medicinal qualities of mercury*, c'est-à-dire, Sur les qualités médicinales du mercure; in-12. Londres, 1776. Traduit en allemand; in-8°. Leipzig, 1777.

BALDINGER (Ernestus-Gottofredus), *Programmata* I-IV. *Historia mercurii et mercurialium medica;* in-4°. *Goettingæ*, 1781.

BARTHOLDI, *Dissertatio de morbis artificum metalla deaurantium e mercurio oriundis;* in-4°. *Erlangæ*, 1783.

SINGER (Franz), *Abhandlung ueber ein sicheres Gegengift aller mercurialischen Gifte;* c'est-à-dire, Traité sur un antidote assuré de tous les poisons mercuriels; in-8°. Vienne 1786.

SCHREIBER, *Dissertatio de morbo mercuriali;* in-4°. *Erfordiæ*, 1792.

MATTHIAS (Andrew), *An inquiry upon the nature and history of diseases produced by the use of mercury;* c'est-à-dire, Recherches sur la nature et l'histoire des maladies produites par l'usage du mercure; in-8°. Londres, 1810.

LOHNES (S. H. B.), *Dissertatio de utilitate hydrargyri in febre typhode, annexis thesibus chirurgicis de tetano. Tubingæ*, 1813.

FITZLER (carol.-christophor), *Dissertatio de usu mercurii dulcis in febre nervosâ. Ienæ*, 1814.

Voici une esquisse de la doctrine de l'auteur : Le mercure doux convient principalement chez les sujets jeunes et robustes. L'émétique est très-avantageux au commencement de la maladie. De légers excitans peuvent être utiles dans la période du déclin; mais on doit les employer avec beaucoup de réserve.

FRANCIS (I. William), *An inaugural dissertation on mercury, embracing its medical history, curative action and abuse in certain diseases;* c'est-à-dire, Dissertation inaugurale sur le mercure, embrassant son histoire naturelle, son action curative, et indiquant l'abus qu'on en peut faire dans certaines maladies; 56 pages in-8°. Newyork, 1816.

MERCURE DOUX, nom ancien du muriate de mercure. *Voyez* MERCURE. (F. V. M.)

MERCURE PRÉCIPITÉ ROUGE, BLANC, etc.; préparations mercurielles de couleur rouge, blanche, etc. *Voyez* MERCURE. (F. V. M.)

MERCURE DE VIE, OU POUDRE D'ALGAROTH. *Voyez* MERCURE. (F. V. M.)

MERCURIALE, s. f., *mercurialis*, Lin.; genre de plantes de la famille naturelle des euphorbiées, de la dioécie ennéandrie de Linné.

Les fleurs des mercuriales sont dioïques, rarement monoïques; leur périanthe simple est formé de trois folioles. Dans les fleurs mâles on trouve neuf à douze étamines libres; dans les femelles un ovaire à deux lobes, marqué de deux sillons et surmonté de deux styles bifurqués, et terminés chacun par deux stigmates. On remarque en outre auprès de chaque ovaire deux filets stériles naissant de la base de chaque sillon. Le fruit est une capsule dicoque et disperme.

La mercuriale annuelle, *mercurialis annua*, Lin., *mercu-*

rialis, Offic., quelquefois désignée sous les noms vulgaires de foirolle, de foirande, s'élève ordinairement à la hauteur d'environ un pied; sa tige est droite, rameuse, glabre ainsi que ses feuilles, qui sont ordinairement pétiolées, ovales, lancéolées, obtusément dentées en scie. Les fleurs sont de couleur herbacée; les mâles forment de longs épis axillaires, interrompus; les femelles sont géminées ou solitaires, ou quelquefois disposées en petites grappes courtes et presque sessiles. Les capsules sont didymes, hérissées, les semences arrondies et un peu chagrinées.

La mercuriale, en fleurs tout l'été, se rencontre presque partout, mais particulièrement dans les jardins et autres lieux cultivés.

La mercuriale, qui n'est comptée chez nous qu'au nombre des plantes médicales, était de plus chez les anciens une herbe potagère d'usage commun; on la mange encore dans quelques cantons de l'Allemagne accommodée comme des épinards. L'odeur et la saveur désagréables et nauséeuses de cette plante, ses affinités avec les euphorbiées généralement vénéneuses, les mauvaises qualités reconnues de la mercuriale vivace, qui en est très-voisine, doivent cependant la rendre suspecte. Il y a lieu de croire, comme le pense Murray, que la coction lui enlève les principes nuisibles qu'elle contient; mais si elle peut ainsi être mangée sans inconvénient, elle n'offre qu'un aliment peu substantiel, et auquel l'heureuse abondance qui nous environne nous dispensera sans doute toujours de recourir.

Mercure avait, dit-on, enseigné aux hommes l'utilité de la mercuriale, et pour en conserver la mémoire, ils la consacraient à ce dieu; de là les noms de ἑρμοῦποα, ἑρμοῦβοτανιον, que lui donnèrent souvent les Grecs; plus ordinairement cependant ils l'appelaient λινοζῶστιν. C'est sous ce nom que la désignent Hippocrate et Dioscoride (IV, 191). Les Romains, au rapport de Pline (XXV, 5) l'appelèrent toujours *mercurialis*; nom que les modernes ont adopté.

La mercuriale contient un suc aqueux, mucilagineux, un peu salé; c'est au reste l'une des plantes dont l'analyse chimique ne paraît pas avoir encore été faite avec exactitude.

La mercuriale a été employée comme purgative dès les temps les plus anciens de la médecine. On ne peut lui attribuer cette propriété que dans un degré assez faible. Les paysans de Ferrare, suivant Brassavole, se purgeaient ordinairement en la mangeant cuite. Adoucie et devenue alimentaire par cette préparation, comme nous l'avons vu, elle ne paraît pouvoir agir qu'en relâchant. C'est du suc ou de la décoction de cette plante, qu'on doit plutôt attendre un effet vraiment

purgatif. L'hydropisie est un des cas particuliers où l'on a jadis employé la mercuriale; mais qu'espérer dans cette maladie d'un purgatif aussi incertain?

La qualité d'emménagogue a été très-anciennement accordée à la mercuriale, qui paraît la mériter moins que celle de purgative. Constantin (*Pharm. prov.*) regarde son application en forme de pessaire comme un moyen puissant de provoquer le flux menstruel. Peut-être cette opinion n'était-elle fondée que sur ce que les anciens ont débité de l'influence de cette plante sur l'utérus? Suivant Dioscoride (l. c.), l'application de la mercuriale facilite la conception. L'individu mâle fait engendrer des enfans de ce sexe, l'individu femelle des filles; mais la plante mâle pour les anciens est précisément celle que les botanistes regardent avec raison aujourd'hui comme femelle, celle qui porte les fruits. Pline (l. c.) assure qu'on en faisait aussi usage intérieurement dans le même but. On sent assez quel degré de confiance méritent de pareilles assertions. Ce n'est pas à la mercuriale annuelle seule que les anciens attribuaient ces étranges vertus.

Ils racontaient précisément la même chose du *phyllon arrhenogonon* et *thelygonon* (Théophrast., *Hist.* IX, 19, et Diosc., III, 140) que J. Bauhin et quelques autres croient reconnaître dans le *mercurialis tomentosa*, L.; mais qui paraît être plutôt le *thelygonum cynocrambe*, Lin. (Spreng.).

L'utilité prétendue de la mercuriale dans les obstructions viscérales, dans les affections syphilitiques, ne mérite pas même d'être mentionnée.

L'usage intérieur de cette plante est fort rare aujourd'hui; mais on fait entrer fréquemment sa décoction dans les lavemens purgatifs; elle se fait avec une poignée par livre d'eau. Le miel mercurial est un ingrédient plus ordinaire encore des mêmes remèdes. Les pharmaciens, en le préparant, y ajoutent souvent les queues de séné, pour en rendre l'effet plus marqué.

C'est à la dose de deux à quatre onces que le suc exprimé de mercuriale pourrait se donner, si l'on croyait devoir y recourir. Quoique ce suc paraisse fort éloigné de l'âcreté de celui des autres euphorbiées, on a souvent répété qu'il détruisait les verrues. On l'a dit propre à guérir les dartres. Rien de moins prouvé que ces propriétés.

Ni la séduisante dénomination de *sirop de longue vie*, ni les éloges brillans que plusieurs auteurs en ont faits, n'ont pu empêcher le sirop de mercuriale de tomber dans le plus grand discrédit.

La mercuriale est encore quelquefois employée en cataplasmes, en fomentations, comme émolliente; on la regarde comme telle depuis l'antiquité, et elle fait partie des cinq

herbes désignées spécialement sous ce titre dans les officines. Les cataplasmes de mercuriale ont même eu jadis la vogue contre les hernies étranglées. Il s'en faut cependant beaucoup que sa propriété émolliente mise en doute par Bergius soit comparable à celle des mauves, qui ne sont guère moins communes, et qui doivent toujours être préférées.

La mercuriale doit être considérée comme un de ces médicamens dont l'usage s'est conservé d'âge en âge, sans que leurs vertus assez douteuses aient jamais été soumises à un examen rigoureux.

La mercuriale vivace ou des montagnes, *mercurialis perennis*, L., *cynocrambe* de plusieurs vieux botanistes, qui croît dans les lieux ombragés de bois, diffère surtout de la précédente par sa tige toujours simple et ses feuilles un peu rudes. Son odeur est désagréable; elle est, suivant Linné (*Flor. suec.*), un poison pour les brebis. Un fait cité par Sloane (*Transact. phil.*, vol. XVII, p. 875) prouve qu'elle n'est guère moins dangereuse pour les hommes. Une famille ayant mangé de cette plante frite dans du lard, le père, la mère et trois enfans éprouvèrent des vomissemens, une diarrhée violente, de la somnolence et d'autres symptômes graves. Un des enfans mourut.

Dans un autre cas d'empoisonnement par la mercuriale vivace, on l'a vu causer, outre les accidens ci-dessus rapportés, une chaleur brûlante à la tête, une stupeur profonde et des convulsions bientôt suivies de la mort (*Vicat*). C'est parmi les poisons narcotico-âcres que M. Orfila range cette plante.

(LOISELEUR-DESLONGCHAMPS et MARQUIS)

MERCURIAUX, adj. et subst. On désigne sous ce nom des préparations chimiques ou pharmaceutiques dont le mercure est la base. On se sert encore de cette expression pour indiquer le traitement qu'on fait à un malade : donner les mercuriaux. *Voyez* MERCURE. (F. V. M.)

MERCURIEL, adj., *mercurialis;* qui contient du mercure, ou causé par le mercure : onguent mercuriel, salivation mercurielle. Il faut se garder de confondre, comme quelques personnes le font, le nom de la plante nommée mercuriale, avec celui de cet adjectif. (F. V. M.)

MÉRIDIENNE, s. f. On connaît le précepte de l'école de Salerne : *Post prandium sta, post cœnam ambula.* Ce précepte circule depuis longtemps dans le monde, revêtu du prestige d'une illustre et antique origine; il n'en est cependant ni plus sage, ni plus conforme aux lumières de la physiologie. En effet, de quelque nom que le monde distingue les repas, pris à la fin ou au milieu du jour, qu'il appelle dîné ce que nos pères nommaient soupé, qu'il allége le pre-

mier repas pour charger le second avec plus de luxe et de prodigalité, ces innovations ne changent rien aux lois éternelles qui règlent la marche de notre économie. En vertu de ces lois, l'œuvre de la digestion s'accomplit par le concours des mouvemens vitaux, qui, de toutes les parties du corps, affluent vers l'épigastre; la tête est embarrassée, les muscles sont engourdis, l'esprit languit, Vénus sommeille, le corps entier est moins habile aux fonctions physiques ou morales. L'estomac, empreint d'une plus grande vitalité, l'emploie toute entière à l'élaboration des alimens. Bientôt ceux-ci sont propres à pénétrer dans le vaste réservoir où chaque organe puise l'élément qui doit lui rendre ce qu'il a perdu de forces. Ainsi, quelle que soit l'heure assignée pour l'ingestion des alimens, et le travail qui doit en opérer la digestion; cette œuvre importante s'accomplit par le concours de toutes les forces et de tous les mouvemens. Toute distraction de ces forces est alors nuisible; le repos devient nécessaire dans tous les momens où l'estomac plein d'alimens est occupé à les digérer. L'école de Salerne a donc proclamé un faux précepte, lorsqu'elle a voulu assigner une manière d'être différente pendant l'exercice d'une fonction constamment exécutée d'apres les mêmes lois.

La nature, toujours uniforme, invite au sommeil, alors que les forces abandonnent les autres organes pour se concentrer vers l'estomac. Le penchant à dormir se fait sentir d'une manière souvent irrésistible, et toutes les distractions de la société sont vainement invoquées pour rompre un penchant donné par la nature; les peuples sauvages s'y livrent sans contrainte. Occupés uniquement à chercher l'aliment qui doit exercer les forces de leur estomac, ils s'arrêtent quand l'objet de leur course est rempli, et dorment pendant la durée d'une digestion dont la fin, ramenant de nouveaux besoins, appelle à de nouvelles courses. Dans les pays civilisés, la classe ouvrière se livre au sommeil immédiatement après le repas. La *siesta* est une habitude des pays chauds.

L'habitude, en effet, affaiblit le danger de céder à un penchant auquel la chaleur du jour invite, en relâchant les organes musculaires, et les rendant ainsi moins habiles aux divers exercices du corps.

Cependant, quel que soit le charme attaché à cette *siesta*, dont le voluptueux habitant du Midi fait ses délices, elle a tous les inconvéniens du sommeil auquel on se livre avec trop d'abandon.

La nécessité du sommeil est toujours en raison du travail de la journée; dès-lors la méridienne ne peut être condamnée pour la classe ouvrière ou agricole. Livrés à des travaux pénibles, exerçant fortement le système musculaire, les labou-

reurs et les artisans peuvent s'abandonner à ce sommeil réparateur, dont l'influence fait tomber toutes les parties du corps dans une douce inertie, et amène un relâchement nécessaire. Il est d'autres individus pour qui le travail de la digestion est l'œuvre principale de la journée; ceux-ci doivent modérer l'usage du sommeil; ils doivent le repousser, lorsque l'estomac occupé attire et concentre sur lui tous les mouvemens vitaux. Si diverses fonctions de la machine animale se croisent et s'exécutent en même temps, elles doivent s'opérer imparfaitement. L'importante fonction du sommeil est destinée à réparer les fatigues du jour, et à faire partie de cette harmonie générale, en vertu de laquelle le repos succède à l'action, le sommeil à la veille, et la nuit remplace le jour. La nuit, marquée par le calme de toute la nature plus encore que par l'absence de la lumière, est affectée à cette fonction importante pendant laquelle la vie extérieure se repose, pour rendre plus faciles les jeux et les travaux de la vie intérieure. Le sommeil, pris au milieu du jour et lorsque tout concourt à porter au dehors le mouvement et la vie, paraît un acte contraire aux sages dispositions de la nature. Aussi, l'engourdissement des facultés physiques et morales succède-t-il à ces méridiennes ramenées par une habitude vicieuse, ou provoquées par une digestion laborieuse. Des maladies graves en sont quelquefois la suite. L'apoplexie est souvent le terme fatal où conduit ce sommeil intempestif, lorsqu'il est dû à l'intempérance, et non à l'exercice, au travail, ou à l'influence d'un soleil ardent.

(DELPIT)

MARET, Dissertation sur la méridienne. Dijon.

MÉRINDOL (eaux minérales de) : village à une lieue et demie de Buys, et trois et demie de Nyons. La source minérale est située au bas d'un côteau escarpé et aride, entre le village et celui de Propiat. L'eau est froide. D'après les expériences de M. Nicolas, elle contient peu de sulfate de chaux, beaucoup de muriate de soude et de terre absorbante. M. Nicolas rapporte deux observations de guérison opérée par ces eaux; la première concerne des douleurs vives à l'estomac, occasionées par un gros sac rempli de vers lombrics, dont ces eaux provoquèrent la sortie; la seconde est relative à une affection calculeuse.

EXTRAIT d'un mémoire sur les eaux minérales du Dauphiné, par M. Nicolas (*Gazette salutaire*, n. XXVII, 1774); on y trouve une notice succincte sur les eaux minérales de Mérindol. (M. P.)

MERLANGE (eaux minérales de) : château situé près de Montereau, entre Sens et Melun, non loin de la Seine, à dix-huit lieues sud-est de Paris. Le pays est peu fertile, l'air sain.

Source. Elle est placée au midi, au bas d'un monticule, dans un terrain formé de pierres à chaux. Les eaux se rendent dans un bassin carré.

Propriétés physiques. L'eau est froide, très-limpide, inodore, n'a point de goût désagréable, elle est seulement un peu douceâtre; elle est plus pesante que l'eau distillée et que l'eau de puits.

Analyse chimique. Des commissaires de la faculté de médecine de Paris, ont fait, en 1760, l'analyse de cette eau. Il résulte de leurs expériences, qu'elle contient un carbonate alcalin et calcaire.

Propriétés médicales. Les commissaires de la faculté pensent que ces eaux peuvent convenir aux tempéramens faibles, aux viscères délicats, susceptibles d'irritation, ainsi que dans les maladies des reins et de la vessie. M. Bourru croit ces eaux utiles dans les maladies dépendantes des acidités de l'estomac, dans les obstructions, les déjections sanguinolentes, les coliques néphrétiques, les affections nerveuses et les maladies de la peau.

Mode d'administration. On les prend en boisson et quelquefois en bains; dans ce dernier cas, il faut faire chauffer l'eau minérale.

On ne fait, en ce moment, aucun usage de ces eaux, dont le bassin est dégradé, et qui se perdent faute d'entretien.

TRAITÉ des eaux minérales de Merlange, par MM. Cantwel, Herissant et de la Rivière, commissaires de la faculté de médecine de Paris; in-12. 1761.
Nùm chronicis aquæ minerales, vulgò de Merlange? in-4°. *Parisiis*, 1765. Soutenue à Paris par Edme-Claude Bourru. (M. P.)

MERISIER, s. m., *cerasus avium*, Mœnch., *cerasa nigra*, Offic. : arbre que M. de Jussieu place dans sa grande famille des rosacées, et que nous avons cru devoir séparer avec quelques autres genres, pour en former une famille distincte, à laquelle nous donnons le nom d'amygdalées. Il appartient d'ailleurs à l'icosandrie monogynie de Linné, qui comprenait tous les cerisiers dans son genre *prunus*.

Le caractère distinctif du merisier consiste dans ses ombelles de fleurs sessiles et peu garnies, dans ses feuilles ovales-lancéolées, aiguës, dentées en scie, un peu pendantes, légèrement pubescentes en dessous et munies de deux glandes à leur base. Le fruit, dont la chair est ferme et peu abondante, doux quand il est bien mûr, est d'une saveur âcre et amarescente avant la maturité. C'est même de cette circonstance que lui est, suivant le patriarche de l'agriculture française (*Olivier de Serres*, liv. VI), venu le nom de merise, syncopé de amère-cerise.

Le merisier croît spontanément dans nos bois, où il s'élève jusqu'à trente ou quarante pieds.

Cultivé depuis longtemps, le merisier a donné un assez grand nombre de variétés, qui diffèrent surtout par leurs fruits, dont la plupart sont connus sous les noms de guignes et de bigarreaux. Dans ces variétés, quelques auteurs ont cru reconnaître plusieurs espèces distinctes; mais leur analogie est telle qu'il paraît beaucoup plus naturel de les rapporter toutes à un type commun, et de les considérer comme provenues de la même souche. On peut cependant, pour établir quelque ordre parmi ces variétés, les partager, comme on l'a fait dans le Nouveau Duhamel, en quatre races : les merisiers proprement dits, les guigniers (*cerasus juliana*, Dec.), les bigarreautiers (*cerasus duracina*, Dec.), et les heaumiers.

Le bois de merisier, surtout quand il a passé à l'eau de chaux, est d'une belle couleur rouge-brune. Les menuisiers, les luthiers, les ébénistes, les tourneurs surtout, en font un grand usage. Il est un de nos arbres indigènes les plus propres à remplacer l'acajou pour différens meubles, et ses gros troncs peuvent servir aux ouvrages de charpente. Il n'est pas moins propre au chauffage, par la grande chaleur qu'il développe en brûlant.

Les merises sont, pour les oiseaux fructivores, et surtout pour les grives, une nourriture qui les engraisse promptement, et rend leur chair plus délicate.

Quelques variétés de ces fruits sont du nombre des plus recherchés sur nos tables. Les ménagères savent en préparer des compotes, des confitures. On en fait également un vin et des liqueurs agréables.

Les merisiers sauvages étaient autrefois extrêmement communs dans les montagnes de l'est de la France, où on ne les abattait que dans leur décrépitude. Leur grand nombre, nuisant à l'accroissement du jeune bois, ou les a presque tous détruits par suite d'une loi générale. « Cette loi, quoique sage, dit M. Bosc (*Diction. d'agricult.*) a été une calamité pour les pauvres, qui, pendant trois mois de l'année, vivaient, soit directement, soit indirectement, aux dépens des merises. Combien de fois j'ai mangé, pendant l'hiver, chez des charbonniers, de la soupe aux merises, c'est-à-dire, du pain bouilli dans de l'eau, avec des merises sèches et un peu de beurre! C'était la nourriture habituelle de ces hommes à demi-sauvages, et dont j'ai éprouvé si souvent l'excellent cœur. Aujourd'hui elle leur manque; et rien ne la remplace. Le peu de merises qu'ils récoltent est mangé sur le champ ou vendu pour faire des liqueurs. »

On obtient le vin de merises en faisant subir à ces fruits la

fermentation vineuse. Il est agréable, mais se conserve difficilement.

C'est ce même vin, qui, distillé aussitôt que la fermentation est terminée, avec une partie des noyaux concassés, fournit l'espèce d'eau-de-vie connue sous le nom de kirschenwaser, et remarquable par un parfum et un goût d'amande amère, qui lui donnent un agrément particulier. C'est surtout dans les montagnes de l'Alsace, de la Franche-Comté, en Suisse, en Souabe, qu'on distille cette liqueur aussi transparente que l'eau la plus limpide. Le meilleur kirschenwaser se fait avec la merise noire sauvage. On le rend moins fort et moins agréable en y ajoutant des cerises cultivées.

Ce n'est point avec la merise, mais avec une espèce de cerise acide, appelée *marasca* en Italie, que se fait le marasquin, liqueur bien moins forte, dans la préparation de laquelle on fait entrer le sucre, et qui se fabrique surtout en Dalmatie.

Le vin et l'eau-de-vie de merises ne sont ordinairement destinés qu'à contribuer à l'agrément de nos repas; ils participent cependant aux qualités médicales du vin et de l'eau-de-vie ordinaire.

Les merises, comme tous les fruits du genre *cerasus*, sont tempérantes, rafraîchissantes, un peu laxatives. Elles ne possèdent cependant ces propriétés que dans un degré inférieur aux cerises acides.

C'est en distillant les merises avec de l'eau, sans leur avoir fait subir de fermentation, qu'on prépare l'eau de merises noires des boutiques. Les médecins français en font peu d'usage, mais, en Allemagne, elle sert assez souvent d'excipient pour diverses potions. C'est comme antispasmodique et calmante qu'on emploie cette eau, principalement contre la coqueluche, et quelquefois contre l'insomnie et les convulsions des enfans.

C'est un remède dont on ne doit faire usage qu'avec beaucoup de précaution, ses qualités variant beaucoup suivant la manière dont elle a été préparée. Lorsqu'elle a été cohobée à plusieurs reprises, ou qu'on n'y a pas fait entrer une suffisante quantité d'eau, son odeur, sa saveur, approchent de celles de l'eau distillée de laurier-cerise, et elle a aussi, en partie du moins, ses dangereuses propriétés. C'est ce qu'ont prouvé des expériences faites en Angleterre, où on a fini par la bannir des pharmacopées. Les mauvaises qualités de cette eau dépendent de l'acide prussique ou hydro-cyanique que contient l'amande de la merise comme celles de toutes les amygdalées. Il paraît cependant qu'il n'y a rien de fâcheux à redouter de cette eau, lorsqu'elle est faite d'après les formules qu'on suit

en Allemagne, où on ne lui donne que très-peu de force. Murray assure qu'on l'a quelquefois remplacée par une eau préparée avec les amandes amères, substitution qui ne peut être que fort dangereuse : il est encore beaucoup plus dangereux de lui substituer l'eau distillée de laurier-cerise. L'eau de merises noires paraît au reste un médicament assez équivoque, et d'une utilité trop peu constatée pour que le mieux ne soit pas d'éviter de s'en servir.

Les pharmacies offrent aussi un sirop de merises, employé surtout pour corriger, par sa saveur agréable, celle de divers autres médicamens.

Dans les pays montagneux où les merises abondent, on se sert souvent de ces fruits séchés pour faire une tisane pectorale, utile pour calmer la toux et guérir les rhumes. M. Bosc (*Dict. d'agric.*) assure en avoir fait usage plusieurs fois avec un avantage marqué.

Les fleurs du merisier sauvage sont antispasmodiques suivant quelques auteurs. Ses feuilles ont été regardées comme pouvant tenir lieu du thé.

Son écorce, comme celle des cerisiers en général, peut, dit-on, servir à teindre en jaune. De même aussi, elle est amère, tonique, et a même passé pour fébrifuge. Celle du putiet, ou merisier à grappes, a surtout été préconisée sous ce rapport. *Voyez* PUTIET.

Des fentes de l'écorce du merisier, comme de celle de tous les arbres congénères, découle souvent une gomme transparente, qui se dissout moins facilement dans l'eau que la gomme arabique, mais qui a, du reste, les mêmes qualités, et peut la remplacer comme mucilagineuse et adoucissante.

(LOISELEUR-DESLONGCHAMPS et MARQUIS)

MEROCÈLE, s. f., *merocele*, de μερος, la cuisse; et de κηλη, tumeur. On appelle de ce nom la hernie crurale, c'est-à-dire le passage d'un viscère de l'intérieur de l'abdomen à l'extérieur de cette cavité par l'anneau ou canal crural.

Plusieurs savans articles de ce Dictionaire contiennent la plus grande partie des faits qui composent l'histoire des hernies; pour éviter des répétitions inutiles, je ne traiterai que de ce qui est exclusivement propre à la hernie crurale, et je renvoie aux mots ANUS CONTRE NATURE, BUBONOCÈLE, HERNIE, etc., beaucoup de détails déjà parfaitement exposés.

L'anatomie de la hernie crurale a été portée à un très-haut degré de perfection par des chirurgiens célèbres; ils ont décrit avec une grande précision le canal crural, et fait connaître quelques aponévroses importantes qui, jusqu'à eux, avaient échappé à l'attention des anatomistes. Gimbernat, chirurgien de Cadix, apprit en, 1793, l'existence d'une expansion aponévrotique connue maintenant sous le nom de ligament de Gim-

bernat; cependant son ouvrage sur l'opération de la hernie crurale ne fit aucune sensation en France; ses découvertes furent ignorées de la plupart des praticiens, et M. Roux, le premier, en parla avec détail dans la Relation de son voyage en Angleterre. C'est un nouveau service que ce savant chirurgien a rendu à la science. Scarpa a dit d'excellentes choses sur la hernie crurale de l'homme; mais il n'a eu qu'une seule fois occasion de la disséquer. Plus heureux que le professeur de Pavie, quelques chirurgiens anglais l'ont observée un grand nombre de fois; Hey, Burns de Glascow, surtout Cooper, ont décrit cette hernie avec beaucoup de soin, et Lawrence a réuni leurs remarques anatomiques et pratiques dans un Traité des hernies, que MM. Béclard et Jules Cloquet ont traduit. Un chirurgien français, Arnaud, connaissait moins bien que les Anglais cités le canal crural et les aponévroses qui l'entourent; mais il est l'auteur d'une découverte pratique de la plus grande importance : c'est lui qui qui a prouvé qu'en incisant le ligament de Fallope chez l'homme, ainsi qu'on l'incise chez la femme, on coupait nécessairement l'artère spermatique. M. Jules Cloquet s'est occupé avec beaucoup de succès de l'anatomie de plusieurs espèces de hernies, surtout de la hernie crurale, et son essai dans ce genre l'élève au rang des plus habiles chirurgiens qui ont parcouru cette carrière.

Richter, dont le Traité des hernies, enrichi des notes de Rougemont, serait toujours la meilleure monographie sur ces maladies importantes et communes, si, par un très petit nombre d'additions, on l'élevait au niveau des connaissances actuelles, Richter décrit avec beaucoup de simplicité le ligament de Fallope, et ne voyait en lui qu'un entre-croisement des fibres aponévrotiques, des muscles costo-abdominal et fascia-lata. Aujourd'hui rien de plus compliqué que l'étude du canal crural et de ses aponévroses; des noms particuliers ont été donnés aux moindres expansions fibreuses de cette région; le plus petit ligament est décrit à part; et il paraît impossible qu'on puisse jamais mieux connaître l'anatomie de la hernie crurale. Des chirurgiens qui applaudissent à la description si exacte et si minutieuse qu'en ont faite Cooper, Gimbernat, Burns, et M. Jules Cloquet, pensent cependant que tous ces détails ne sont pas également utiles; qu'il en est d'assez indifférens sous le rapport de la pratique, et qu'on a tort d'examiner isolément une multitude d'aponévroses qui, dans le fait, forment un tout unique, et sont unies de la manière la plus intime. On savait très-bien comment il fallait débrider, dans la hernie crurale chez l'homme, avant qu'on eût de si belles descriptions du *fascia propria*, du *fascia superficialis*, et même du ligament de Gimbernat. Cependant si la connais-

sance exacte de ces aponévroses n'est pas toujours d'une nécessité absolue, elle ne peut qu'ajouter au savoir et à l'habileté d'un chirurgien opérateur, en lui donant des notions plus positives sur le mécanisme de la formation de la hernie, sur les rapports du sac avec les vaisseaux artériels, enfin sur la manière la moins dangereuse de pratiquer le débridement.

Description de l'arcade crurale et de ses annexes. Le bassin, cavité osseuse très-irrégulière, formée par la réunion des os iliaques et du sacrum, présente en haut, sur les parties latérales et en avant, une grande excavation placée entre l'épine pubienne qui est en dedans, et dirigée en avant et en bas; et l'épine iliaque antérieure et supérieure qui est en dehors, située en haut et en arrière, et qui surmonte beaucoup l'épine du pubis; ainsi cette large excavation est inclinée obliquement en avant, en dedans et en bas. L'espace compris entre les deux éminences osseuses qui la circonscrivent, a chez l'homme une étendue qui varie de quatre pouces et demi à cinq pouces, et est un peu plus considérable chez la femme; il est couvert par le muscle sus-pubio-fémorale (le pectiné), les vaisseaux fémoraux et les tendons des muscles prélombo-trochantinien, iliaco-trochantinien et prélombo sus-pubien (psoas et iliaque); il part en dedans et arrière du détroit supérieur du bassin un rebord osseux, saillant et oblique, qui, après un trajet de cinq à six lignes, vient se terminer à l'éminence pubienne; c'est à ce rebord osseux que s'insère l'expansion aponévrotique nommée ligament de Gimbernat. Lawrence a représenté avec une grande exactitude la disposition de l'excavation du bassin et la position des éminences qui la bornent dans l'une des planches de son Traité des hernies.

Le muscle costo-abdominal (grand oblique) est terminé en bas, par un repli fibreux épais, inséré d'une part à l'épine antérieure et supérieure de l'os iliaque, de l'autre à l'épine ou éminence pubienne, et nommé ligament de Poupart ou de Fallope. Sa direction de l'os iliaque au pubis est, à peu de différence près, celle d'une ligne droite; mais, examiné de dedans en dehors, il est très-évidemment concave, et il doit cette courbure à une expansion aponévrotique qu'il fournit près de l'épine du pubis, et qui va s'insérer à la crête de cet os. Cette bande fibreuse épaisse qui unit à l'aponévrose crurale celle du muscle costo-abdominal, surmonte un intervalle que garnissent et fortifient plusieurs aponévroses; dans sa moitié externe elle adhère fortement à une expansion fibreuse qui recouvre les muscles prélombo et iliaco-trochantiniens et prélombo sus-pubien, et sur laquelle sont situés les vaisseaux iliaques externes, avant qu'ils soient parvenus au pli de l'aine, et cette

adhérence met obstacle au déplacement des viscères abdominaux dans ce point.

On nomme ligament de Gimbernat une expansion aponévrotique dont la situation est déjà connue ; elle se détache du ligament de Fallope dont elle n'est point distincte, et va s'implanter au bord postérieur de la branche horizontale du pubis, et principalement à l'épine pubienne ; sa forme est triangulaire, son épaisseur assez grande ; son étendue varie de six à dix lignes ; son sommet, que rien ne distingue du ligament de Fallope, s'insère à l'épine du pubis ; sa base, qui est un peu échancrée et mince, regarde en dehors les vaisseaux iliaques externes, et se continue avec une expansion aponévrotique. De ses deux bords, l'antérieur, qui est en même temps un peu supérieur, est confondu avec le ligament de Fallope ; le postérieur, dont la longueur est de trois quarts de pouce, ou d'un pouce, s'insère à la crête du pubis ; rebord saillant qui commence le détroit supérieur du bassin. Le ligament de Gimbernat est, suivant quelques auteurs, plus résistant, plus épais chez les hommes que chez les femmes ; et Monro voyait dans cette disposition la raison de la rareté des hernies crurales chez l'homme ; mais M. Jules Cloquet a observé plusieurs fois des femmes chez lesquelles ce ligament était plus fort et plus large que chez beaucoup d'individus de l'autre sexe ; d'autres fois il n'a pas trouvé de grandes différences, sous ce rapport, entre l'homme et la femme ; enfin, il a noté beaucoup de différences individuelles dans la disposition de cette lame fibreuse. Là, le ligament de Gimbernat présentait une organisation absolument celluleuse ; ici, il n'existait pas. Sur la plupart des individus il est formé de deux lames qu'on peut isoler facilement vers le point où ce prolongement aponévrotique se détache du ligament de Fallope, mais qui sont intimement unis en bas pour s'implanter à la crête et à l'éminence du pubis. La plus profonde de ces lames, qui est postérieure, se continue avec une expansion aponévrotique nommée *fascia transversalis*, et le tendon du muscle pubio-sternal (muscle droit). Dans la station, le ligament de Gimbernat a une direction presque horizontale ; ce prolongement aponévrotique ferme en dedans ce qu'on nomme l'arcade crurale, et s'oppose au déplacement des viscères de l'abdomen dans ce point. Ainsi, l'union du ligament de Fallope à l'aponévrose qui recouvre les muscles iliaco et prélombo-trochantiniens et prélombo sus-pubien, en dehors, et en dedans le ligament de Gimbernat, empêche toute issue des viscères abdominaux à l'extérieur, dans la plus grande partie, mais non pas dans la totalité de l'étendue de l'arcade crurale.

Il résulte de la description précédemment faite du ligament

de Gimbernat, que ce n'est point un ligament; que ce n'est qu'un prolongement du repli fibreux épais, étendu de l'épine iliaque antérieure supérieure à l'épine du pubis, et qui termine inférieurement le muscle costo-abdominal : repli nommé, fort improprement aussi, ligament de Fallope. L'existence de ce prolongement triangulaire est une découverte de Gimbernat, dont l'ouvrage sur une nouvelle manière d'opérer la hernie crurale a été jugé, par M. Breschet, digne des honneurs de la traduction. Sans avoir aucune connaissance du travail de M. Breschet, je suis certain qu'il présentera des observations d'un grand intérêt, et des faits qui ajouteront à ce que l'on sait sur l'organisation du canal crural et de ses annexes.

Le *fascia superficialis* est une aponévrose mince, absolument sous-cutanée, qui, naissant en haut, ou se confondant avec le tissu cellulaire des parois abdominales, descend, recouvre une portion assez considérable de l'aponévrose du muscle costo-abdominal, l'espace inguinal, le ligament de Fallope, et vient enfin se confondre en bas avec le tissu cellulaire fémoral sous-cutané.

Cooper a décrit sous le nom de *fascia propria* une enveloppe ou aponévrose mince, qui est placée au devant de l'ouverture à travers laquelle se fait la hernie crurale. Lawrence est disposé à rapporter l'origine de cette enveloppe au tissu cellulaire qui complette en dedans la gaine des vaisseaux fémoraux; il ne l'a jamais rencontrée dans ses dissections : ainsi son existence n'est pas constante. Si elle existait, les viscères abdominaux la pousseraient au devant d'eux, lorsqu'ils descendraient dans la gaine des vaisseaux fémoraux.

Une aponévrose très-résistante née du tendon du muscle prélombo-sus-pubien, ou, lorsque ce muscle n'existe pas, qui naît insensiblement au devant des muscles prélombo et iliaco-trochantiniens, assujétit ces organes dans la place qu'ils occupent. « Dans le premier cas, dit M. Jules Cloquet, qui, le premier, a donné une bonne description de cette aponévrose, le tendon du petit psoas (prélombo-sus-pubien), couché d'abord au devant du muscle grand psoas (prélombo-trochantinien) descend bientôt en dedans de lui, pour venir se fixer, en s'élargissant, à l'éminence ilio-pectinée. Du bord externe à ce tendon, naît une aponévrose assez épaisse, qui se fixe en dehors tout le long de la lèvre interne de la crête iliaque, entre les muscles iliaque et transverse de l'abdomen : en bas, où elle est beaucoup plus forte, d'une part elle s'attache derrière l'arcade crurale, en se continuant avec le *fascia transversalis*, et représentant là une espèce de cul-de-sac fibreux qui remplit l'angle rentrant formé par le muscle iliaque et la paroi antérieure de l'abdomen; de l'autre elle se porte à la cuisse, en

passant sous l'arcade crurale, et descend au devant des muscles psoas et iliaque. »

Sous le nom de *fascia iliaca* (Cooper), ou d'aponévrose pelvienne (M. Jules Cloquet), on désigne une aponévrose placée en dedans et en arrière de la précédente, née de la partie interne du tendon du muscle prélombo-sus-pubien, et destinée à revêtir l'intérieur du grand bassin, ainsi qu'à fortifier par sa résistance la portion de péritoine qui est en rapport avec elle. Suivons-la dans son trajet : implantée au détroit supérieur du bassin, elle descend dans la cavité pelvienne; passe au devant du muscle sous-pubio-coccygien (releveur de l'anus); détache en arrière, vers la base du sacrum, sur beaucoup d'individus, une expansion aponévrotique aplatie et très-résistante qui se termine au fibro-cartilage inférieur et au corps de la dernière vertèbre des lombes; protége vers le trou sous-pubien le passage des vaisseaux et nerfs obturateurs, en formant dans ce point une arcade renversée; parvient au devant du sacrum, et, là, dégénère en un tissu fibro-celluleux dont les mailles sont peu serrées, et entretient avec divers organes de l'intérieur du bassin des rapports trop étrangers à la hernie crurale, pour que je doive les exposer. Cette aponévrose, ce grand cul-de-sac aponévrotique, ne présente de l'épaisseur et beaucoup de résistance que vers le pubis, où ses fibres se confondent avec celles d'un feuillet de l'aponévrose fascia lata; l'un de ses usages est de fixer solidement dans sa position le muscle prélombo-trochantinien (grand psoas); enfin le *fascia iliaca* est percé d'un grand nombre d'ouvertures pour le passage de vaisseaux et nerfs. Ainsi, il en offre plusieurs vers le pubis pour la transmission au dehors des vaisseaux circonflexes internes, d'autres vers le grand trou sciatique pour le passage des vaisseaux fessiers, d'autres tout à fait en arrière, vers la base du sacrum, pour celui des vaisseaux iléo-lombaires, etc. La connaissance du *fascia iliaca* ne paraît pas importer beaucoup au chirurgien opérateur, et elle ne peut fournir aucune donnée pratique essentielle.

Le canal crural est formé par l'écartement des deux feuillets d'origine de l'aponévrose *fascia lata*, et l'on ne peut s'en former une idée juste si ces deux feuillets ne sont bien connus; ils unissent l'aponévrose *fascia lata* à l'arcade crurale, et se confondent un peu audessous de l'ouverture de la grande veine saphène dans la veine crurale. Ces deux feuillets d'origine, bien distincts de l'aponévrose crurale, sont séparés par les vaisseaux fémoraux. L'un est antérieur, et plus épais que l'autre; on peut le considérer en quelque sorte comme une dépendance, un prolongement de l'aponévrose du muscle costo-abdominal (grand oblique), et il est uni très-intimement au li-

gament de Fallope. Ce feuillet, placé en dehors, et dont l'étendue excède un peu celle de la moitié de l'espace inguinal, finit par un bord concave, dont la corne supérieure, falciforme, n'arrive pas jusqu'à l'épine pubienne, et parcourt un petit trajet en dedans du ligament de Fallope; il est placé au devant des vaisseaux fémoraux.

Le second feuillet d'origine de l'aponévrose *fascia lata* naît, comme le précédent, de l'arcade crurale; il est postérieur et profond, et plus mince que l'antérieur; descend derrière les vaisseaux fémoraux, au devant du muscle sus-pubio-fémoral (pectiné), et du pubio-fémoral (moyen ou premier abducteur), et enfin se réunit au feuillet antérieur un peu audessous du point où la grande veine saphène s'ouvre dans la veine crurale, et va s'insérer au pubis, en s'unissant intimement à l'aponévrose pelvienne au niveau de l'éminence ilio-pectinée. Ainsi les deux feuillets d'origine du *fascia lata* ou aponévrose crurale occupent, l'un (antérieur et superficiel), un peu plus de la moitié externe de l'espace inguinal; l'autre (postérieur et profond), la moitié interne de cet espace, et les vaisseaux fémoraux sont contenus dans leur intervalle. Cet intervalle est une ouverture ovalaire de haut en bas, surmontée immédiatement par le ligament de Fallope, et dans laquelle on découvre la veine crurale lorsque le scalpel a enlevé le tissu cellulaire et les glandes qui la garnissent. Tout à fait au bas, ou à la partie la plus déclive de cette ouverture, la saphène s'ouvre dans la veine crurale et cache le point où se confondent les deux feuillets d'origine de l'aponévrose *fascia lata*.

Audessous de l'arcade crurale, entre le bord mince de cette organe et la veine iliaque, existe un petit espace ouvert du côté de l'abdomen, et rempli par un ganglion lymphatique ou du tissu cellulaire; c'est-là qu'existe le canal crural (anneau crural de Gimbernat, anneau fémoral de Hey). M. Jules Cloquet a donné la meilleure description que nous ayons de ce canal; aussi, pour traiter cette partie de l'histoire anatomique de la hernie crurale, je ne saurais mieux faire que de me servir beaucoup des recherches de ce jeune médecin, dont le début en littérature médicale honorerait l'anatomiste le plus distingué, et promet à l'art de guérir un homme célèbre de plus (Jules Cloquet, *Recherches sur les hernies de l'abdomen*, in-4°., Paris, 1817).

La longueur du *canal crural* varie de six à quinze lignes; elle est relative à la hauteur à laquelle la veine saphène s'ouvre dans la crurale; ce canal est presque vertical, triangulaire, un peu plus étroit en bas qu'en haut, et généralement plus long et moins large chez l'homme que chez la femme. Son *ouver-*

ture supérieure surmonte le pubis, elle est triangulaire, et regarde en haut et en arrière. Le *bord antérieur* de cette ouverture triangulaire est formé par l'arcade crurale; il est le plus long de tous; le *bord postérieur interne*, qui est le plus court des trois, correspond au bord supérieur du pubis, et au feuillet profond d'origine de l'aponévrose fascia lata qui se fixe à cet os, et le bord *postérieur externe* est représenté par l'aponévrose pelvienne qui descend audessous de l'arcade crurale en accompagnant les muscles psoas et iliaque réunis. Des trois angles de l'ouverture supérieure du canal crural, le postérieur, peu marqué, répond à l'éminence ilio-pectinée; l'*interne* est formé par le ligament de Gimbernat; l'externe, par le repli aponévrotique concave, qui est situé vis-à-vis, entre l'arcade crurale et les muscles psoas et iliaque.

L'*ouverture inférieure* du canal crural est formée par le trou que l'aponévrose *fascia lata* présente à la veine saphène; elle regarde directement en avant; en bas, le canal crural se continue derrière elle avec la gaine fibreuse des vaisseaux fémoraux. Cette ouverture est ovalaire, peu distincte, et comme aréolaire. En haut, elle envoie sur la saphène un prolongement fibro-celluleux qui se confond avec le *fascia superficialis;* en bas, elle est très-prononcée, et soutient l'angle rentrant formé par la réunion des veines saphène et crurale. Elle est traversée par des vaisseaux sanguins sous-cutanés.

On peut distinguer trois parois dans le canal crural. L'*antérieure*, étendue de l'arcade crurale à la partie supérieure de l'ouverture de la veine saphène, est formée par le feuillet d'origine du *fascia lata* qui passe au devant des vaisseaux fémoraux; elle est beaucoup plus épaisse en dehors qu'en dedans, où elle se confond avec le feuillet postérieur et profond de l'aponévrose que je viens de nommer; et le ligament de Gimbernat, des ganglions lymphatiques, des vaisseaux sanguins inguinaux superficiels, le *fascia superficialis* qui lui est uni intimement vers sa partie inférieure, du tissu cellulaire sous-cutané et la peau, sont les parties qui recouvrent cette paroi antérieure. En dedans, elle est en rapport avec les vaisseaux fémoraux; appliquée sur eux, elle envoie ordinairement entre l'artère et la veine deux prolongemens fibro-celluleux, qui leur forment une gaine, et vont se fixer en arrière et en dehors du canal crural. Des deux parois *postérieures* de ce canal, l'*interne* est formée par le feuillet profond de l'aponévrose *fascia lata*, elle est étroite, et couverte un peu en dehors par la veine fémorale; en avant elle se trouve séparée de la paroi antérieure par un espace qui donne passage au sac de la hernie crurale, et elle offre souvent une ou deux petites ouvertures pour des vaisseaux lymphatiques profonds; en dedans, elle

s'unit, d'une part, avec la paroi antérieure, et de l'autre, se continue avec la portion de l'aponévrose *fascia lata*, qui couvre les muscles de la partie interne de la cuisse. La paroi *postérieure externe* est légèrement convexe, étroite, formée par l'expansion aponévrotique du petit psoas, qui couvre les muscles psoas et iliaque et le nerf crural, et recouverte par des troncs lymphatiques et les vaisseaux fémoraux. Trois *angles* rentrans, peu remarquables, réunissent ces parois. Le canal crural représente en quelque sorte un Z, dont la branche supérieure, appuyée sur le pubis, formerait l'axe de l'orifice supérieur; la branche moyenne, l'axe du canal lui-même, qui est vertical, pendant que l'inférieure sortirait directement en avant par le trou de la saphène (M. Cloquet, ouvr. cité).

Ainsi en dehors la veine crurale, le bord mince du muscle costo-abdominal en dedans, en bas et en arrière le pubis, et l'arcade crurale en avant et en haut limitent, circonscrivent un petit espace qui n'est pas fermé du côté de l'abdomen, et qui est le seul point par lequel les viscères abdominaux peuvent venir faire saillie à l'extérieur. Il est bien démontré que les aponévroses précédemment décrites mettent obstacle à la formation d'une hernie dans tout autre endroit, et le résultat des belles observations anatomiques de MM. Gimbernat, Cooper, Lawrence et Cloquet, a été de déterminer d'une manière rigoureuse l'ouverture ou l'espace qui, dans la hernie crurale, a donné passage aux viscères abdominaux. Scarpa qui a eu rarement occasion de disséquer cette hernie, ne décrit pas avec autant d'exactitude qu'on le désirerait aujourd'hui la route suivie par les viscères abdominaux, en parcourant et franchissant le canal crural; mais ce grand chirurgien est si riche, d'ailleurs, qu'il ne peut envier beaucoup de petites particularités échappées à sa sagacité.

Le canal crural existe, quoique d'une manière évidemment moins distincte que le canal inguinal ou sus-pubien. Nous verrons bientôt comment il donne passage aux viscères de l'abdomen.

M. Cloquet a fort bien décrit, et propose d'appeler *septum crurale* une cloison cellulo-fibreuse qui ferme l'orifice supérieur du canal crural; elle naît de tout le pourtour de cet orifice; en dedans du tissu cellulaire situé derrière le ligament de Gimbernat ou du bord concave de ce ligament lui-même, se confond en dehors avec la gaine des vaisseaux fémoraux et le tissu lamineux qui entourre l'artère épigastrique, et dont la force, l'organisation, sont soumises à beaucoup de variétés individuelles.

Cooper a fait connaître très-exactement le *fascia transversalis*, aponévrose absolument inconnue avant lui, qui est unie

fort intimement au bord postérieur de l'arcade crurale, à l'aponévrose du muscle iliaco-trochantinien, et à la partie externe du tendon, du muscle pubio-sternal; dans ce dernier point elle se continue avec le ligament de Gimbernat. En haut, elle se confond avec le tissu cellulaire qui revêt en dedans le plus interne des muscles de la paroi antérieure de l'abdomen; en bas, vers la partie moyenne, et un peu audessus de l'arcade crurale, se trouve l'orifice évasé d'un canal plus large chez l'homme, aux vaisseaux spermatiques duquel il forme une gaine, que chez la femme, sur laquelle il est quelquefois fort difficile à trouver, et toujours traversé par le ligament rond de l'utérus. C'est à l'histoire anatomique de la hernie inguinale qu'appartient toute entière la description du *fascia transversalis*; elle a des rapports trop indirects avec le sujet de cet article, pour que je la fasse connaître avec plus d'étendue.

Mécanisme de la formation des hernies crurales. La faiblesse relative du canal crural peut permettre le déplacement des viscères abdominaux; l'intestin ou l'épiploon, enveloppé d'un petit cul de-sac formé par le péritoine, descend de haut en bas, et un peu d'arrière en avant, dans l'orifice supérieur du canal, et triomphe aisément de la résistance que lui oppose la petite cloison cellulo-fibreuse qui est placée dans ce point, et la hernie se place au devant, et un peu en dedans des vaisseaux fémoraux, entre le ligament de Gimbernat, qui est à sa partie interne, et l'artère épigastrique qui est placée en dehors. La branche artérielle qui fait communiquer l'épigastrique avec l'obturatrice se trouve située, quand elle existe, au côté externe et postérieur du sac; mais les viscères abdominaux qui sont engagés presque verticalement dans l'orifice supérieur du canal crural changent bientôt de direction, et la résistance des aponévroses, ainsi que les mouvemens de la cuisse, ne permettent point qu'ils descendent toujours, et les dirigent en avant, au devant de l'arcade crurale. Par ce changement remarquable de direction qui fait former un angle droit au col et au corps de la hernie, celle-ci forme une masse aplatie, élargie, oblique, dont le grand diamètre est parallèle à l'arcade crurale; le col du sac, qui est presque vertical, a souvent au-delà de six lignes d'étendue; il peut avoir un ou deux pouces de longueur. Sa longueur est égale à celle de la surface triangulaire de la branche du pubis sur laquelle la hernie se forme. Il résulte de cette longueur du col et de l'étroitesse de l'ouverture qui a livré passage aux viscères, que l'étranglement est plus profond, plus grand et plus prompt, plus à craindre que dans le bubonocèle. Le corps du sac se porte horizontalement en avant, descend au devant du pubis

et de l'aponévrose *fascia lata*, une partie se place sous le feuillet d'origine antérieur et superficiel de cette aponévrose, et au devant du ligament de Fallope; une autre partie s'étend chez la femme jusque sur la grande lèvre et au-delà, et chez l'homme jusqu'au cordon spermatique. Si la hernie se porte en dehors, elle peut s'approcher beaucoup de l'épine iliaque antérieure et supérieure; si elle se dirige en dedans chez la femme, elle accompagne le ligament rond de l'utérus; et dans les deux sexes, lorsqu'elle se développe au devant de l'arcade crurale, en avant et en haut, elle prend presque tous les caractères du bubonocèle. Lawrence n'a jamais trouvé dans ses opérations et ses dissections l'aponévrose *fascia lata* placée au devant de la hernie crurale, situation qui lui a été assignée par plusieurs écrivains; il n'est qu'un cas, peut-être, où cette aponévrose est comptée au nombre des enveloppes de la hernie, c'est lorsque celle-ci est renfermée dans la gaine des vaisseaux fémoraux. M. Béclard s'est convaincu que dans la hernie crurale, l'ouverture de la veine saphène embrasse la tumeur, et que le sac herniaire est constamment placé au devant de cette veine; disposition impossible, si, comme on le supposait, l'aponévrose *fascia lata* recouvrait les viscères abdominaux déplacés. Le sac herniaire, après avoir parcouru le canal crural, franchit son ouverture inférieure qui regarde directement en avant, et qui n'est autre chose que l'ouverture dont l'aponévrose *fascia lata* est percée pour permettre à la veine saphène de se jeter dans la veine crurale. Le sac passe ordinairement, dit M. Cloquet, par une ouverture arrondie que présente le canal crural, tout près du ligament de Gimbernat; quelquefois il sort par les trous de la paroi antérieure; enfin, M. Cloquet l'a vu s'engager par une ouverture de la paroi postérieure, et reposer immédiatement sur le muscle sus-pubio-fémoral (pectiné), derrière les vaisseaux fémoraux, dont le séparait le feuillet d'origine postérieur et profond de l'aponévrose *fascia lata*. Ce cas rare n'a point encore d'analogue; cette exception écartée, la hernie est toujours placée au devant de l'artère et de la veine crurale, que l'on rencontre en arrière et un peu en dehors.

L'étroitesse de l'orifice supérieur du canal crural, plus grande que celle de l'ouverture, qui, dans la hernie inguinale, permet le déplacement des viscères abdominaux; la direction du canal et celle de son ouverture inférieure, qui est dirigée en avant, rendent raison de la disposition qu'affectent les hernies crurales. Il importe beaucoup de ne point perdre de vue le changement de direction que les viscères abdominaux subissent dans leur trajet de l'abdomen à l'extérieur; il faudra, lorsqu'on tentera de les ramener à leur position naturelle,

leur faire suivre le même trajet, mais dans un sens inverse : si l'on pressait directement d'avant en arrière, toute la masse aplatie qui forme la hernie se présenterait à l'orifice supérieur du canal, et ne pourrait jamais le franchir. Le sac des hernies crurales n'est point cylindrique, pyriforme, comme celui du bubonocèle; très-retiré dans sa portion supérieure et verticale ou col, il s'élargit comme une calebasse dans sa portion, non pas inférieure, mais antérieure, c'est-à-dire, dans son corps, dont l'axe est parallèle à celui de l'arcade crurale.

On ne croit plus aujourd'hui que les viscères abdominaux, dans les hernies crurales, puissent s'être déplacés par un autre point que le canal : divers chirurgiens qui ont écrit avant les découvertes modernes sur l'anatomie des hernies, supposent la possibilité de leur formation à travers une fente des fibres musculaires et aponévrotiques des muscles larges de l'abdomen, immédiatement audessus de l'arcade crurale. Bonn, Chopart, Desault, Callisen, admettaient ce déplacement; ils ont été induits en erreur par la direction des viscères qui, après avoir franchi l'orifice inférieur du canal crural, s'étaient portés, dans les cas dont ils parlent, en avant et en haut, au devant du ligament de Fallope.

Dans la hernie crurale de l'homme, l'artère spermatique passe en travers sur le col du sac et à sa partie antérieure; ce vaisseau se dirige d'abord obliquement d'arrière en avant, et de haut en bas, et arrive auprès du milieu de l'arcade crurale, rampe derrière le ligament de Fallope, jusqu'à l'anneau sus-pubien, et franchit enfin cet anneau. L'artère épigastrique, née de la partie inférieure interne de l'iliaque externe, se porte en bas et en dedans, en décrivant plusieurs flexuosités, se contourne, embrasse le cordon, et passe à son côté interne, au niveau de l'angle supérieur externe de l'anneau sus-pubien. Le point où le cordon spermatique croise l'artère épigastrique est placé audessus du sac herniaire; mais une distance de quelques lignes l'en sépare. A quelque intervalle de ce point, l'épigastrique fournit deux artérioles qui se ramifient dans le tissu cellulaire du cordon; en montant vers le muscle pubio-sternal, cette artère volumineuse décrit une légère courbure en dehors du col du sac herniaire; elle envoie souvent une branche qui passe audevant du sac, et qui, après avoir décrit dans son trajet une courbure à convexité inférieure, va enfin se jeter dans l'artère obturatrice. Ainsi l'épigastrique est placée au côté externe du sac herniaire, avant de passer audessus de son col pour s'entrecroiser avec le cordon; ainsi la spermatique, qui, après avoir parcouru verticalement et dans une direction flexueuse la plus grande partie de son trajet et la moitié interne de l'arcade crurale, et s'être portée un peu en haut pour

gagner l'anneau sus-pubien, se trouve placée en dedans du sac de la hernie crurale. En haut du sac herniaire, l'entrecroisement de l'épigastrique avec le cordon; en dehors, l'épigastrique; en dedans, et à une distance à peu près égale, la spermatique: voilà les principaux rapports de la hernie crurale avec les vaisseaux sanguins. L'épigastrique, d'abord au côté externe du col, passe ensuite au devant de lui. La hernie est placée au devant des vaisseaux fémoraux, sur les deux sexes; l'artère et la veine crurale sont placées en dehors et en arrière du sac; l'artère est en dehors et en avant, la veine en dedans et en arrière.

En s'enfonçant sous l'artère crurale, l'artère et la veine iliaques externes, dit M. Cloquet (ouvrage cité), fournissent en dehors les vaisseaux circonflexes internes, et en dedans les épigastriques dont j'ai indiqué la position et le trajet. Mais un tronc commun donne souvent naissance à l'épigastrique et à l'obturatrice, qui cependant est fournie plus souvent encore par l'iliaque interne elle-même, ou quelqu'une de ses branches. Lorsque le tronc commun existe, sa division se fait ordinairement en dehors, quelquefois au-dessus, rarement au-dessous de l'ouverture supérieure du canal crural. Dans le premier cas, l'artère obturatrice descend en bas et en dedans, vers le trou sus-pubien, et se trouve tout à fait en dehors de l'ouverture supérieure du canal crural, ou n'a nul rapport avec elle. Dans le second cas, l'artère obturatrice descend presque verticalement derrière cette ouverture, et se trouve d'autant plus rapprochée du ligament de Gimbernat, que ce ligament a plus de longueur. Enfin, dans le troisième cas, le tronc commun s'enfonce dans le canal crural, ou naît dans son intérieur même. Voici le relevé des recherches faites par M. Cloquet sur deux cent cinquante sujets, dont cent vingt-cinq hommes et le même nombre de femmes: 1°. artère obturatrice venant de l'hypogastrique des deux côtés, chez cent soixante sujets, quatre-vingt-sept hommes et soixante-treize femmes; 2°. artère obturatrice naissant de l'épigastrique des deux côtés, chez cinquante-six sujets, vingt-un hommes et trente-cinq femmes; 3°. artère obturatrice fournie par l'hypogastrique d'un côté, et l'épigastrique de l'autre, chez vingt-huit sujets, quinze hommes et treize femmes; 4°. artère obturatrice née de la crurale, chez six sujets, deux hommes et quatre femmes. Ainsi, dans le plus grand nombre des cas, c'est l'hypogastrique qui fournit l'obturatrice (*Recherches sur les hernies de l'abdomen*).

M. le professeur Dupuytren a montré, dans une de ses leçons, une pièce où l'artère épigastrique naissait de l'obturatrice, et passait derrière le ligament de Gimbernat. Ce cas est extrêmement rare, mais il peut se rencontrer, et il n'y a

aucune possibilité de le prévoir. Il est plus commun de rencontrer sur ce ligament une artériole dont l'existence est même assez constante, qui va se ramifier dans le tendon du muscle pubio-sternal (droit).

Les enveloppes de la hernie crurale sont : la peau, le tissu sous-cutané, le *fascia superficialis*, aponévrose ou tissu cellulaire fort serré, parsemé de glandes lymphatiques qui lui adhèrent intimement; le *fascia propria* de Cooper, enveloppe plus épaisse, plus résistante que la précédente, et dont l'existence ne paraît pas être constante; le tissu cellulaire extérieur au péritoine; le sac herniaire. L'aponévrose *fascia lata* n'est au nombre des enveloppes de la hernie, que dans le seul cas où les viscères sont renfermés dans la gaîne des vaisseaux fémoraux. Dans toute autre circonstance, les parties qui se sont déplacées descendent au devant du bubonocèle et des enveloppes plus épaisses; dans cette hernie, le tissu cellulaire inférieur au sac est plus épais, plus dense, et l'épanouissement du crémaster au devant de la tumeur forme une enveloppe qu'on ne voit point dans la hernie crurale.

Remarques générales sur les hernies crurales. Je n'ai point cru devoir traiter séparément de la hernie crurale chez l'homme et de la hernie crurale chez la femme, quoique cette maladie présente, dans l'un et l'autre sexe, des différences importantes, spécialement sous le rapport des connexions des viscères déplacés avec les vaisseaux sanguins, et il m'a paru plus convenable d'indiquer successivement ces différences dans l'histoire générale de la hernie. Cette méthode évite sans doute beaucoup de répétitions.

Autant les hernies crurales sont communes chez la femme, autant elles sont rares chez l'homme : on s'est toujours rendu raison de ce fait par la plus grande étendue du bassin et de l'arcade crurale de la première; mais on sait aujourd'hui que les viscères abdominaux ne font point hernie indifféremment par tous les points de l'espace que surmonte l'arcade crurale; l'ouverture qu'ils franchissent dans les deux sexes est la même : elle est bien déterminée, et paraît également résistante chez l'un et chez l'autre. Il faut donc trouver une autre raison de la rareté de ces hernies dans l'homme, que la moindre étendue de son bassin. Il est bien évident que les viscères abdominaux trouvent plus de facilité chez lui à franchir l'anneau sus-pubien que le canal crural; mais ce canal crural ne paraît pas être plus large chez les femmes. Pourquoi voit-on tant de mérocèles chez elles? On a dit que chez elles le ligament de Gimbernat était moins large et plus faible que dans l'homme; malheureusement cette assertion n'est pas un fait constant, et ceux qui disèquent des hernies crurales trouvent quelque-

fois une disposition absolument contraire. Il est peut-être difficile encore de donner une explication satisfaisante de ce phénomène.

Cette hernie crurale, si rare chez l'homme, que le célèbre Arnaud n'a jamais eu occasion de la disséquer; qui ne s'est jamais présentée à Morgagni, et que Sandifort, Walther et Scarpa n'ont rencontrée chacun qu'une fois, paraît ne pas l'être autant aujourd'hui : en effet, elle a été opérée assez souvent à l'hôpital de Lyon, et M. Dupuytren, dont la carrière est bien peu avancée, a traité environ trente individus qui la portaient. Quelques-unes de ses observations sont mentionnées dans le Traité d'anatomie pathologique de M. Cruveilhier. Le diagnostic de ces hernies est-il mieux connu aujourd'hui, ou sont-elles plus fréquentes qu'elles ne l'étaient jadis? La solution de ce problème n'est pas facile. On voit assez souvent la hernie crurale de l'homme exister de l'un et de l'autre côté; elle était double sur les malades de Sandifort et de Scarpa, et j'ai vu deux faits analogues, à l'Hôtel-Dieu de Lyon. On n'a pas d'observation de deux mérocèles d'un même côté; cependant la chose n'est pas impossible, puisque les viscères ont deux voies pour faire saillie à l'extérieur : l'une est cette ouverture qui est auprès du ligament de Gimbernat; l'autre est l'orifice inférieur du canal crural, qu'ils ont parcouru alors dans toute son étendue. Les femmes mariées paraissent plus exposées aux hernies curales que les filles. Arnaud prétend que sur vingt femmes qui portent des hernies, dix-neuf sont affectées de mérocèles.

Heister a proposé d'appeler la hernie crurale, inguinale externe; la position apparente des mérocèles n'autorise pas à leur donner cette dénomination. M. Cloquet pense qu'on peut diviser les hernies crurales comme les inguinales, en externe et en interne; l'artère épigastrique, qui est ordinairement placée en dehors du sac herniaire, peut, suivant ce médecin, se trouver en dedans du sac, et c'est sur cette variété de position qu'est basée la distinction proposée par M. Cloquet. Je doute qu'elle soit généralement adoptée; la situation de l'épigastrique à la partie interne du sac est un cas extraordinaire dont il n'y a pas encore d'observation connue. C'est sur un fondement plus solide qu'il faut établir les divisions des maladies en espèces; une exception, un cas rare, ne les justifient point. La compression exercée sur les vaisseaux fémoraux par les viscères abdominaux qui forment la hernie crurale, surtout par l'épiploon, cause quelquefois l'insensibilité, la pesanteur, l'œdématie de l'un des membres correspondans, et beaucoup de varices sur le trajet de la saphène.

Les viscères abdominaux que l'on peut trouver dans les

mérocèles sont l'épiploon, soit seul, soit avec un intestin, l'intestin grêle et quelquefois le colon et le cœcum, qui traversent plus souvent le canal crural droit que le gauche, rarement la vessie. La hernie est quelquefois énorme et descend fort bas : alors elle contient une grande partie des intestins, de l'épiploon et du mésentère. Le savant et modeste professeur Lallement a vu, dans une hernie crurale du côté droit, l'utérus, les trompes de Fallope, les ovaires, une partie du vagin et une partie de l'épiploon, sur une femme âgée de quatre-vingt-deux ans, qui portait cette maladie depuis quarante années. Elle se manifesta après une huitième et dernière couche : la tumeur s'accrut d'abord lentement, en produisant habituellement des coliques, des tiraillemens d'estomac et des nausées. Huit ans avant la mort de la malade, époque à laquelle cette hernie avait doublé de volume, et à laquelle s'étaient manifestés des symptômes d'étranglement, la peau qui la recouvrait s'enflamma, s'ouvrit, et donna issue à un fluide séreux et sanguinolent en assez grande abondance. Depuis cette époque, et de trois mois en trois mois, à peu près les mêmes symptômes se manifestèrent de nouveau. Chaque fois la tumeur s'ouvrit, et fournit un fluide inodore, de consistance huileuse, dont l'expulsion fut constamment suivie d'une diminution de volume de la hernie. Outre les organes indiqués, la hernie contenait deux kystes séreux, peut-être deux véritables hydatides. L'artère épigastrique était extérieure à toutes les parties, et les vaisseaux cruraux étaient placés à leur côté externe et postérieur.

Des chirurgiens ont écrit que les mérocèles formaient des tumeurs généralement moins considérables que les bubonocèles; d'autres ont prétendu le contraire, mais l'avis des premiers paraît prévaloir.

Il est extrêmement rare que les mérocèles n'aient pas de sac : on cite des observations de ce genre; le péritoine avait été déchiré dans un violent effort.

Je renvoie aux mots *hernie* et *bubonocèle* de ce Dictionaire l'énumération des causes et des signes généraux des hernies; tout ce que je pourrais dire sur ce sujet se trouve dans ces excellens articles. Mais je vais indiquer les caractères des mérocèles, et les comparer aux maladies assez nombreuses avec lesquelles on peut les confondre.

On peut prendre une petite hernie crurale marronée pour un bubon, *et vice versâ;* cette méprise a été commise par Sabatier et son traducteur allemand Borges. Cooper dit qu'un chirurgien habile envoya à l'hôpital de Guy un homme qui portait une hernie crurale, et qu'il croyait atteint d'un bubon vénérien; il parle encore d'une autre erreur analogue, dont les

suites furent terribles : on ouvrit l'intestin pour un bubon, et le malade périt. L'erreur paraît cependant difficile à commettre : qu'un bubon simule la forme d'une hernie, on le conçoit ; mais présente-t-il les signes caractéristiques des hernies ? Voit-on la tumeur augmenter après le repos, lorsque le malade retient son haleine ou qu'il se penche en avant, et diminuer ou même disparaître entièrement lorsqu'il est couché sur un plan horizontal, soit d'elle-même, soit par une pression médiocre exercée sur la tumeur? Au moment où celle-ci s'est manifestée, a-t-il éprouvé brusquement des tranchées, des coliques, des borborygmes, symptômes qu'il n'éprouvait pas auparavant ? Si la hernie est étranglée et enflammée, son diagnostic est moins facile ; mais ne peut-on tirer des inductions suffisantes de la forme de la tumeur, toujours aplatie, et dont l'axe est parallèle à celui de l'arcade crurale? La comparaison des signes du bubon vénérien avec ceux de la hernie aidera à fixer le jugement. Si Sabatier s'est trompé, malgré tant d'indices, aucun praticien ne peut se promettre de ne pas errer comme lui.

Une glande inguinale tuméfiée, placée dans le lieu qu'occupent les mérocèles, peut être confondue avec ces hernies, et ces hernies peuvent être prises pour des glandes inguinales engorgées. Il peut se faire que ces deux maladies se compliquent et fassent une tumeur unique : que faire alors si tous les symptômes de l'étranglement se développent ? Faire d'exactes recherches, et ne rien entreprendre témérairement. Leblanc est appelé pour donner des soins à un homme qu'un étranglement intestinal réduit à un état désespéré; il arrive, examine la région inguinale, trouve une petite hernie crurale, que l'on prenait pour une glande, fait l'opération et sauve le malade. Une autre fois, on le demande en consultation pour un cas analogue : il s'agissait d'une femme de vingt-quatre ans, qui assura n'avoir point de hernie. Leblanc ne s'en rapporte pas à ses dénégations, et trouve dans l'aine droite une tumeur circonscrite de la grosseur d'une petite noix, indolente, assez dure, vacillante, obéissant à la pression, et ne communiquant aucune impulsion aux doigts, lorsqu'il fait tousser la malade. Malgré ces signes équivoques, il a le courage de faire l'opération : c'était une hernie crurale : la malade fut sauvée. Callisen opère une hernie étranglée ; la peau incisée, au lieu du sac il voit une glande engorgée, qu'on avait prise pour une hernie, et tenté vainement de réduire. Fort heureusement, il ne se tint pas à un examen superficiel; il fit d'exactes recherches, et découvrit profondément une petite hernie crurale, qu'il reduisit après avoir fait le débridement. Eller assure qu'une glande inguinale placée au devant d'une hernie crurale peut s'enflammer, suppurer,

et que le pus peut corroder le sac et l'intestin. Cette action corrosive du pus est inadmissible dans l'état actuel de la science; mais il se peut que ce cas induise en erreur un chirurgien, et le porte à fendre la glande, et l'intestin qu'elle cache: on dit que ce malheur est arrivé à Schroër. Un coup dans la région inguinale causa une tumeur, qui présentait l'apparence d'une glande engorgée : le chirurgien se contente d'appliquer des émolliens sur cette tumeur, et le malade meurt trois jours après l'accident. La tumeur était bien une glande; mais lorsqu'on eut ouvert l'abdomen, on découvrit qu'une petite portion de la circonférence de l'intestin grêle s'était glissée à côté de la glande, sous le ligament de Poupart, et était étranglée dans cet endroit : cette observation appartient à Else. Une glande lymphatique engorgée ne présente jamais les signes caractéristiques d'une hernie; sa position seule peut faire suspendre quelque temps le jugement du chirurgien. Si les accidens de l'étranglement se manifestaient, alors, malgré le peu de vraisemblance qu'il pourrait exister que la tumeur est une hernie et non un engorgement glanduleux, il faudrait entreprendre l'opération, et faire, après l'incision des tégumens, des recherches dirigées par la prudence, et faites avec une grande attention. S'il n'y a point de signes d'étranglement, la méprise est moins facile, et il est rare qu'un chirurgien bien exercé la commette. En cas de doute, et lorsqu'il croit une incision utile pour vider un fluide dont l'existence leur est annoncée par des signes trompeurs, qu'il agisse comme s'il était question d'une hernie, avec les mêmes précautions et une sage lenteur. Les praticiens instruits ne plongent pas inconsidérément le bistouri dans une tumeur qui a quelques rapports, même indirects, soit avec une hernie, soit avec un anévrysme.

L'observation suivante, que j'extrais du Journal de médecine de MM. Corvisart, Leroux et Boyer, prouve qu'une tumeur située dans le pli de l'aine, et formée par le testicule engagé sous l'arcade crurale, peut rendre le diagnostic difficile. Un enfant de sept ans se fit rentrer le testicule gauche dans l'abdomen; dix ans après, il fut attaqué de tous les symptômes d'une hernie étranglée; on voyait une tumeur au pli de l'aine qui s'étendait vers l'anneau, et laissait douter si c'était une hernie crurale, ou un bubonocèle. Le gonflement était assez considérable; cependant le jeune homme vomissait des matières fécales depuis dix jours; il éprouvait des coliques, des hoquets, et présentait les symptomes dont l'ensemble caractérise les hernies étranglées. Divers traitemens furent tentés sans succès, et l'opération fut pratiquée. Les tégumens et l'expansion aponévrotique du *fascia lata* incisés, on trouva le testicule seul, d'un volume assez considérable, adhérent aux parties

voisines, et parfaitement semblable à une anse intestinale; l'arcade crurale fut débridée; on sentit avec le doigt porté dans l'abdomen, que l'épiploon, considérablement gonflé, formait une tumeur audessus de l'arcade crurale; toutes les indications furent remplies, le testicule rentra peu à peu dans l'abdomen, et le malade guérit.

Un engorgement inflammatoire du cordon spermatique peut, jusqu'à un certain point, simuler la hernie crurale; il existe trop de dissemblance entre les signes de ces deux maladies, pour que la méprise puisse être bien complette.

Beaucoup de douleurs, la météorisation de l'abdomen, l'empâtement de sa partie inférieure, un engorgement phlegmoneux des parties voisines, peuvent, par leur réunion, jeter quelque doute sur le vrai caractère d'une tumeur placée dans la région des mérocèles; mais la persévérance de la douleur abdominale, les nausées, les hoquets, la sensation d'une tumeur isolée au centre de la grande tumeur, démontreront l'existence de la hernie, que masquait en vain l'engorgement inflammatoire.

Des kystes mélicériques, des kystes accidentels, des loupes, une hernie graisseuse, un dépôt par congestion dans le pli de l'aine, sont autant de tumeurs qui simulent quelquefois, mais jamais exactement, la hernie crurale. Le diagnostic ne devient essentiel que lorsque les symptômes de l'étranglement se manifestent, et ces différentes maladies ne présentent jamais ces symptômes.

D'habiles chirurgiens opèrent quelquefois des hernies au pli de l'aine, sans pouvoir assurer s'il est question d'une hernie crurale ou d'un bubonocèle; et il est incontestable que la distinction de ces deux espèces de hernie peut présenter d'extrêmes difficultés; voici leurs différences générales: le bubonocèle est toujours en connexion avec l'anneau sus-pubien, aucun intervalle ne les sépare, sa figure est généralement puriforme; au contraire, dans les mérocèles, la tumeur n'a aucune connexion avec l'anneau, elle est bien distincte, elle ne s'étend pas de haut en bas, mais en travers, et en suivant la direction de l'arcade crurale, audessous de laquelle elle est placée. La hernie inguinale est située audessus de l'arcade, plus haut, plus en dedans, et plus en avant que la hernie crurale. De nouveaux indices sont fournis par le taxis; lorsque le taxis est possible, ce qui n'est jamais quand les symptômes de l'étranglement commandent l'opération, la direction qu'il faut faire prendre aux viscères déplacés pour les conduire dans le canal sus-pubien, n'est pas celle qui convient pour leur faire franchir le canal crural. Peut-on entraîner en bas une petite portion d'intestin ou d'épiploon, le doigt qui explore l'arcade

crurale, suit très-bien le ligament de Fallope, si la hernie n'est pas un bubonocèle. Dans la hernie crurale, l'épine pubienne est située au niveau, ou mieux en dedans du col du sac; elle est, dans le bubonocèle, audessous et en arrière du col. Voilà bien des indices, et cependant la méprise peut être commise encore par le chirurgien qui se tient le plus sur ses gardes, et le plus expérimenté : il est vrai que les cas qui y exposent sont fort rares.

J. L. Petit vit à Courtrai une servante qui avait dans l'aine une tumeur de la grosseur d'un œuf de poule; elle n'en était point incommodée lorsqu'elle gardait le repos. Cette tumeur rentrait spontanément lorsqu'elle était couchée, paraissait peu à peu lorsqu'elle était debout, et grossissait quand cette fille continuait à travailler, jusqu'à ce qu'elle eût acquis son volume ordinaire. Alors tout le membre de ce côté devenait pesant et douloureux. On prit cette tumeur pour une hernie; mais Petit reconnut, à la couleur bleuâtre de la peau et aux varices répandues sur tout le trajet de la saphène, que c'était une dilatation du tronc de cette veine, près du point où elle se jette dans la crurale. Cooper parle aussi de la possibilité de confondre une hernie crurale avec une varice.

Mayer fit une méprise bien plus grave : ce chirurgien opéra une tumeur qu'il prenait pour une hernie crurale; lorsque les tégumens furent incisés, il trouva une aponévrose très-tendue, à laquelle il fit une petite ouverture; aussitôt le sang jaillit et coula en abondance : c'était un anévrysme survenu trois ans auparavant, après un effort; la compression sauva le malade.

On voit, par cet exposé des maladies avec lesquelles on peut confondre les mérocèles, que leur diagnostic n'est pas toujours très-facile. De toutes les maladies chirurgicales, nulle ne présente autant de variétés individuelles, et un diagnostic plus incertain, que les hernies crurales et les bubonocèles; rarement le chirurgien qui les opère, sait ce qu'il va trouver.

Les mérocèles présentent souvent les complications ordinaires des hernies; ces complications ont été étudiées dans des articles spéciaux auxquels je renvoie (*Voyez* ADHÉRENCE, BUBONOCÈLE, ÉTRANGLEMENT, HERNIE). On lira dans ces derniers, et au mot *sac herniaire*, les détails relatifs au sac; le trajet du sac dans les mérocèles a été indiqué plus haut; c'est la seule particularité qui devait être mentionnée ici.

C'est également ailleurs que doivent être placés les préceptes généraux relatifs au taxis (*Voyez* HERNIE, TAXIS), et au bandage (*Voyez* BANDAGE, HERNIE); cependant le taxis, dans la hernie crurale, demande des attentions particulières. Plusieurs causes le rendent difficile; l'étroitesse de l'orifice supérieur du canal crural, et la forme aplatie transversalement de la hernie, sont

des obstacles qu'il faut surmonter; mais le principal est le changement de direction que les viscères ont éprouvé en traversant le canal et se développant au devant de l'arcade. Le col de la tumeur est vertical; son corps ne descend point directement, la résistance que lui opposent diverses aponévroses et les mouvemens de la cuisse, et surtout la disposition de l'ouverture inférieure du canal crural qui regarde en avant, portent dans ce sens les viscères qui se déplacent. Ils se trouvent rétrécis dans le sommet de l'intervalle qui sépare les deux feuillets d'origine de l'aponévrose *fascia lata*; et delà ils peuvent se diriger en haut, où ils simulent plus ou moins parfaitement le bubonocèle; tantôt en dehors, vers l'épine iliaque antérieure et supérieure; tantôt en dedans, vers la grande lèvre. La hernie représente constamment une tumeur aplatie, dont la forme a été comparée à celle d'une tête de clou. Pour mettre les parties dans le plus grand état de relâchement possible, on inclinera en dedans le membre du côté duquel est la hernie; la cuisse sera fléchie, et le genou également fléchi et relevé. Le corps doit être dans une situation telle que l'abdomen soit sa partie la plus déclive; ainsi, la tête et la colonne vertébrale seront aussi placées dans un état modéré de flexion en avant. Il importe d'interdire au malade tout ce qui peut faire augmenter la hernie de volume; ainsi, on lui défendra de retenir son haleine, de tousser et de jeter des cris. Le chirurgien applique la main sur la tumeur, ses doigts en embrassent la circonférence; mais si la hernie était extrêmement volumineuse, l'emploi des deux mains deviendrait indispensable. La première direction à imprimer aux viscères est de dégager la tumeur d'au devant de l'arcade crurale en la portant en bas et en arrière; cette première partie de l'opération faite, on portera les parties herniaires un peu obliquement en haut vers l'ombilic, et par cette méthode on aura eu égard à leur changement de direction dans le canal crural et au-delà. Si elle ne réussissait pas, on en tentera une autre; point de violence imprudente, point de mouvemens brusques, mais beaucoup de patience, beaucoup de méthode dans la pression; qu'elle soit d'abord légère, puis augmentée peu à peu, et surtout soutenue longtemps. Une pression faite directement d'avant en arrière comprimerait toute la masse plate sur le ligament de Fallope, et la réduction serait impossible. C'est par de légers mouvemens latéraux des doigts placés à la circonférence de la tumeur qu'on fera rentrer la première, la dernière portion d'intestin ou d'épiploon déplacés, on redoublera de persévérance lorsqu'on sentira la hernie diminuer. *Voyez* TAXIS.

Il n'y a pas de différences bien essentielles entre les bandages qui conviennent aux mérocèles, et ceux que réclament

les hernies inguinales : leur direction doit être celle de l'arcade crurale; le col plus court que celui des bandages pour le bubonocèle; la plaque qui soutient la pelote inclinée convenablement pour presser de bas en haut sur l'orifice inférieur du canal crural, et point assez large pour descendre au-delà de l'aine; enfin, la pelote elle-même sera peu large, pour qu'elle n'agisse exactement que sur cet orifice.

Tout ce qui a été dit ailleurs sur le pronostic des hernies est applicable aux mérocèles (*Voyez* BUBONOCÈLE, HERNIE). Il en est de même des réflexions générales sur le temps où l'opération doit être pratiquée, et des préceptes généraux relatifs à cette opération.

Opération de la hernie crurale étranglée. La position à donner au malade est celle qui a été conseillée pour le taxis; les préparations sont assez peu de chose : on recommande de faire vider la vessie et le rectum. Les instrumens nécessaires sont un bistouri droit, un bistouri boutonné, deux sondes cannelées, l'une petite, l'autre plus grosse et terminée par un cul de sac; une bonne pince à ligature. L'appareil est simple; il est composé de trois bandes à droit fil, d'un tampon et d'une quantité suffisante de charpie, d'une compresse fenêtrée, de fil ciré, de longues compresses, de cérat. Des aides en nombre suffisant contiennent le malade et veillent aux besoins de l'opérateur : beaucoup de praticiens préfèrent à la clarte du jour la clarté artificielle.

Si la peau qui recouvre la tumeur peut être pincée, l'opérateur, la saisissant avec le pouce et l'index de chaque main, lui fait former un pli perpendiculaire à la direction de la hernie; il en confie le côté droit à un aide, et s'armant du bistouri, il l'incise perpendiculairement et dans toute sa largeur. Si l'œdématie des tégumens, ou toute autre circonstance, ne permettait pas la formation de ce pli, il tendrait les tégumens avec les doigts index et médius de la main gauche, et ferait une incision d'une étendue suffisante et proportionnée au volume de la tumeur. Une seule incision ne paraît pas convenable; Cooper conseille une incision en T renversé; le professeur Dupuytren recommande, dans ses cours, une incision cruciale. La première doit commencer au moins un pouce au-dessus du canal crural et descendre plus ou moins bas; les quatre lambeaux sont disséqués; et alors l'opérateur a toute la commodité nécessaire pour inciser le sac et débrider. Les chirurgiens qui se contentent d'une seule incision, la commencent environ un pouce au-dessus du canal crural, et la prolongent obliquement en dehors dans une étendue qui est réglée sur le volume de la hernie. Dans cette première partie ou ce premier temps de l'opération, le chirurgien a coupé la peau,

le tissu cellulaire sous-cutané, le *fascia superficialis*, et de petits vaisseaux sanguins parmi lesquels se trouve souvent la tégumenteuse abdominale, et rarement l'une ou l'autre des honteuses externes. Si une petite artère a été coupée, elle doit être liée immédiatement; un aide étanche le sang avec une éponge.

Audessous du *fascia superficialis* se trouve un tissu cellulaire assez serré et toujours entrelacé avec des vaisseaux lymphatiques, des glandes, des artères et des veines, il faut le couper avant d'arriver au sac. Ceux-ci veulent qu'on le détruise avec un déchaussoir; ceux-là, qu'on le détache avec les ongles ou une érigne-mousse; mais le procédé le plus généralement suivi consiste à l'inciser couche par couche avec le bistouri droit sur la petite sonde cannelée. On coupera, avec la même précaution, le feuillet d'origine antérieur et superficiel de l'aponévrose *fascia lata*; mais il n'est pas nécessaire de l'inciser lorsque les viscères herniaires sont sortis par l'orifice inférieur du canal crural.

Dans les mérocèles très-anciens, la peau est quelquefois fort amincie; mais plus souvent le tissu cellulaire sous-cutané est épaissi, très dense, jaunâtre, et devenu fibreux. Il s'organise assez ordinairement en feuillets aponévrotiques superposés et sans adhérence, et dont l'aspect lisse et luisant simule à s'y méprendre l'enveloppe péritonéale de la hernie. Ce tissu cellulaire peut présenter encore la transformation adipeuse; enfin, on l'a vu devenir cartilagineux et même osseux. Toutes ces dégénérescences appartiennent beaucoup moins au sac lui-même qu'aux parties qui lui sont extérieures. On voit plus souvent dans les mérocèles que dans les hernies inguinales des kystes séreux développés dans son épaisseur; leur existence doit être indiquée, car un jeune opérateur peut les ouvrir, et juger, d'après l'écoulement de la sérosité, qu'il est tombé réellement dans le sac herniaire. On a plus d'enveloppes à inciser dans le bubonocèle que dans la hernie crurale.

Parvenu sur le sac, il faut l'ouvrir, mais auparavant bien constater sa présence immédiate, et ce n'est pas ordinairement la partie la plus facile de l'opération. En général, il est libre dans sa circonférence, et un peu plus blanc, plus dense, plus épais que l'intestin. Il est plus souvent bosselé que dans les hernies inguinales; il paraît quelquefois hérissé de petites tumeurs qui ne sont autre chose que de petites saillies du péritoine à travers les nombreux éraillemens d'une enveloppe celluleuse et fibreuse dont le sac est couvert immédiatement. On a peu d'exemples de sa rupture dans la hernie. Quelques opérateurs l'incisent d'un seul trait; d'autres, à l'exemple de Ledran, font pénétrer, avec précaution, l'extrémité d'une

sonde acérée à travers les fibres qui le composent; mais un plus grand nombre d'opérateurs le soulèvent avec la pince à disséquer, l'ouvrent dans un point, et agrandissent l'incision sur la sonde cannelée avec le bistouri, ou sans conducteur, avec des ciseaux. Les mêmes raisons qui ont fait conseiller l'incision cruciale des tégumens, ont fait prescrire l'incision cruciale du sac herniaire; mais il suffit de le fendre dans une grande étendue. Faut-il commencer son incision à sa partie moyenne ou à sa partie inférieure? Peu importe; le point important est qu'il soit incisé dans une étendue suffisante, et en général on l'ouvre là où la fluctuation est le plus manifeste. Quelquefois il est distendu par une quantité de sérosité si grande qu'on ne peut le saisir et le soulever avec la pince à disséquer; il faut alors redoubler de précaution et d'attention pour l'ouvrir et ne point blesser les parties importantes avec lesquelles il peut être en contact.

L'ouverture que franchissent les viscères abdominaux, dans la hernie crurale, est plus étroite que celles qu'ils traversent dans les bubonocèles, et ici les étranglemens paraissent plus communs, et le taxis réussit moins souvent. Pott, ce chirurgien célèbre; Gimbernat, et après lui Lawrence, ont déterminé avec précision le lieu ordinaire de l'étranglement; il correspond au bord mince et postérieur de l'arcade crurale. Selon Cooper, cité par Lawrence, les viscères herniaires descendent dans la gaine des vaisseaux fémoraux, et franchissent par des ouvertures que traversent les lymphatiques de l'extrémité abdominale; et le siége le plus commun de l'étranglement est au contour de ces ouvertures aponévrotiques; mais l'opinion de Gimbernat a plus de vraisemblance, et Lawrence l'a fortifiée par ses recherches particulières. Ce qui est constant, c'est que l'étranglement est toujours très-grand, en raison de l'étroitesse de l'ouverture qui a permis aux viscères d'abandonner l'abdomen.

Si cependant on a trouvé dans des mérocèles une grande partie du paquet des intestins grêles, le colon, des masses épiploïques énormes, tout l'utérus avec ses dépendances et une portion du vagin, comment concilier ces faits incontestables, dont l'un appartient à M. Lallement, avec la belle description qu'ont faite du canal crural quelques chirurgiens célèbres? Il est assez étrange qu'on fasse passer l'utérus par l'orifice de la veine saphène, ou l'ouverture placée aux environs du ligament de Gimbernat. De petits trous destinés au passage des vaisseaux lymphatiques de l'extrémité abdominale, ou une ouverture à une aponévrose que traverse une veine, doivent s'être prodigieusement dilatés dans ces mérocèles énormes qui descendent jusqu'à la partie inférieure de la cuisse. Mais,

dans le principe de la hernie, le désordre était peu considérable, il s'est accru successivement, et la résistance des aponévroses qui ferment l'arcade crurale a été vaincue.

Lorsque l'incision des tégumens est faite, il faut se garder de débrider sur le *fascia superficialis*, et de réduire l'intestin et le sac qu'on croyait avoir ouvert; l'étranglement ne serait point détruit et le malade succomberait.

Des chirurgiens ont cru qu'on pouvait dilater assez l'ouverture qui a donné passage aux viscères abdominaux pour être dispensé du débridement; ce procédé, s'il était praticable, aurait des avantages réels; il n'exposerait pas au danger de couper une artère. On a conseillé de dilater, soit avec le doigt seul, soit avec l'instrument de Leblanc; cet instrument est une espèce de gorgeret terminé par une pointe arrondie, mais il est difficile, impossible même, d'introduire un corps volumineux entre les parties étranglées et la cause de l'étranglement; on ne peut espérer de distendre suffisamment des aponévroses très-résistantes; enfin, ce procédé est encore plus impraticable ici que pour le bubonocèle; car la constriction des viscères herniaires est extrême. Il est entièrement abandonné.

Le débridement, chez la femme, est infiniment moins dangereux que chez l'homme; on n'a point d'artère spermatique à redouter en haut, directement audessus de la hernie; il n'y a là que le ligament rond dont la division n'est pas un grand inconvénient; il faut donc débrider directement en haut, parallèlement à la ligne blanche.

Mais où conduire l'instrument tranchant lorsque c'est un homme qu'on opère d'une hernie crurale? Si l'on débride directement en haut, comme chez la femme, on s'expose à couper le cordon spermatique dans le point où il s'entrecroise avec l'épigastrique, et voilà deux gros troncs artériels qu'on peut ouvrir; si l'on dirige le bistouri en dedans, on peut blesser l'artère spermatique; si on le porte en haut et en dehors, l'artère épigastrique est là et sera infailliblement ouverte. Il faut inciser le ligament de Fallope, et de gros vaisseaux sanguins entourent la hernie dans tous les sens. Arnaud s'aperçut le premier qu'en débridant en haut parallèlement à la ligne blanche, on pouvait couper l'artère spermatique; un événement funeste l'apprit, et l'ouverture du cadavre fit connaître aux chirurgiens que le sang épanché dans l'abdomen ne venait pas, comme ils le pensaient, de l'artère épigastrique. C'est à Arnaud qu'il faut attribuer les premières notions exactes sur les mérocèles de l'homme, mais leur histoire s'est fort perfectionnée depuis. Quelques chirurgiens de son temps ne virent pas de meilleur moyen de prévenir toute hémorragie, que de lier le cordon spermatique avant l'opération, et de sacrifier

ainsi un testicule; pour surcroît de prudence, ils liaient l'épigastrique immédiatement après le débridement. Ce procédé mérite de figurer avec celui qui consistait à arrêter l'hemorragie après l'amputation des membres, en plongeant le moignon dans de l'huile bouillante, ou en appliquant un fer rouge sur tous les points de sa surface.

Ganzius, Bertrandi, Richter, et, ce qui est plus étonnant, Scarpa, ont cru que l'aponévrose *fascia lata* était une cause fréquente d'étranglement; le professeur de Pavie est parti de cette opinion pour conseiller de faire cesser l'étranglement en coupant les aponévroses qui tendent l'arcade crurale. Mais leur section ne fait absolument rien pour l'élargissement de l'ouverture étroite que les viscères abdominaux ont traversée; mais le feuillet d'origine antérieur et superficiel de l'aponévrose *fascia lata* qui va s'insérer au ligament de Fallope ne tend l'arcade crurale que pendant l'extension de l'extremité abdominale; mais, enfin, ce procédé singulier est de la plus grande inutilité dans tous les cas possibles de mérocèles, surtout quand il y a adhérence, ou que le tissu cellulaire qui environne les viscères herniaires est enflammé et dans un état de tuméfaction. Il est malheureux que les mérocèles, chez l'homme, ne se soient pas présentés plus souvent à un aussi grand chirurgien que Scarpa.

Bell pensait prévenir la section de l'artère épigastrique en débridant sur la face externe du ligament de Fallope. Porter l'index gauche entre l'intestin et le ligament, faire audessus de ce dernier une incision d'un pouce d'étendue que l'on conduit jusqu'à son bord inférieur, pénétrer *presque* toute l'épaisseur de ce ligament par des coups de bistouri légers; et le réduire à une lame très-mince qui ne peut s'opposer à la rentrée dans l'abdomen des viscères herniaires : voilà le procédé de Benjamin Bell. Il est entièrement abandonné, et ses inconvéniens sont palpables.

Else (*Traduction des hernies de Lawrence*) faisait une incision à l'aponévrose du muscle costo-abdominal (oblique externe), précisément audessus de l'arcade crurale, qu'il prolongeait en bas parallèlement au ligament de Fallope; il introduisait une sonde sous l'étranglement par cette ouverture, et divisait le tendon dans une étendue suffisante avec un bistouri courbe, glissé dans la cannelure de la sonde : on a reproché à ce procédé d'exiger une connaissance trop parfaite des parties sur lesquelles on opère; Lawrence dit que l'insertion du *fascia transversalis* à l'arcade crurale, et l'adhérence interne du sac herniaire à l'ouverture aponévrotique dans les hernies anciennes doit apporter de grandes difficultés à l'exécution du procédé de Else.

On a vu que le débridement en haut et au milieu, parallèlement à la ligne blanche, comme chez la femme, exposait à la blessure de l'artère spermatique qui s'entrecroise avec l'épigastrique directement audessus de la hernie, et qu'un accident funeste arrivé à Arnaud prouvait que sa division n'était point un danger imaginaire. On se tromperait cependant si on croyait l'hémorragie inévitable lorsqu'on débride dans ce sens; la spermatique est placée à plusieurs lignes audessus du col de la hernie; elle fuit au devant du bistouri; il faudrait faire une incision d'une grande étendue pour l'atteindre constamment; enfin, plusieurs grands praticiens ont débridé et débrident encore directement en haut sans qu'aucun événement malheureux leur ait fait jamais choisir un autre procédé. Huit fois M. Rougier a vu faire ce débridement à l'Hôtel-Dieu de Lyon, et jamais aucune hémorragie n'est survenue (Rougier (L. A.), *Observations et réflexions pratiques sur quelques points de médecine opératoire*, Strasbourg, in-4°, 1817).

Le débridement fait obliquement en dehors et en haut paraît moins dangereux encore, malgré la présence de l'épigastrique, qui, à la vérité, est à cinq ou six lignes de distance du sac herniaire. M. Dupuytren débride souvent dans cette direction. On peut le faire spécialement lorsque les viscères herniaires, peu volumineux, ont franchi l'ouverture qui est auprès du ligament de Gimbernat. Rougemont débrida ainsi sur un malade, chez lequel il n'avait pu faire pénétrer le scalpel dans l'angle interne près du pubis. L'opéré succomba quarante-huit heures après: il l'ouvrit, et vit que son incision s'était arrêtée à deux lignes de l'épigastrique.

Nul chirurgien n'a fait, si je ne me trompe, l'apologie du débridement en haut et en dedans. On pourrait cependant éviter la spermatique qui est à plusieurs lignes de distance du sac, en conduisant obliquement le bistouri et en prolongeant peu l'incision; mais ce débridement est toujours dangereux, et on doit préférer celui qui ne l'est point autant.

Lorsque l'artère épigastrique naît de l'iliaque interne, elle fournit l'obturatrice; si celle-ci s'en sépare près de son origine, son rapport avec le sac importe peu; mais si elle naît à une certaine distance de cette origine, elle passe au devant du col du sac, se contourne à son côté interne, et va gagner le trou obturateur. Ce cas est rare, Monro dit qu'il se présente une fois sur cent; mais il est plus rare encore.

Cooper est l'auteur d'un procédé qui a spécialement pour but de garantir les viscères herniaires de l'action du bistouri. Il débride en haut et en dedans; mais il fait une incision transversale et préliminaire audessus du ligament de Fallope, et éloigne avec une sonde recourbée le cordon spermatique du

tranchant du bistouri. Dans ce procédé, l'arcade crurale est débridé de dedans en dehors; il en est de plus simples, et par conséquent de plus convenables.

Beaucoup de praticiens débrident maintenant en bas et en dedans, et incisent le ligament de Gimbernat; ce procedé est fort rationnel, puisque le siége de l'étranglement est précisément dans ce point; c'est là le procédé de Gimbernat. Une très-petite incision peut suffire, on ne touche point au ligament de Fallope, et on le relâche sensiblement en même temps qu'on agrandit le canal crural. On incise le ligament de Gimbernat avec les précautions ordinaires; une sonde cannelée est glissée jusqu'à l'os sous ce prolongement aponévrotique, et sert de conducteur au bistouri courbe, boutonné. Si l'extrême constriction des parties ne permettait pas l'introduction de la sonde canelée, l'opérateur placerait l'extrémité de l'ongle sous le rebord de l'aponévrose, et avec un bistouri droit conduit avec la plus grande prudence, il diviserait toute l'épaisseur du ligament. Son incision doit être dirigée parallèlement à la branche du pubis, et de la base au sommet du triangle que représente cette expansion aponévrotique. Ce procédé n'expose pas au danger d'ouvrir une artère considérable, et il remplit toutes les indications.

Avant la découverte de Gimbernat, plusieurs chirurgiens débridaient en bas et en dedans, parallèlement au pubis; son procédé n'est pas nouveau, mais il a bien fait connaître ses avantages. Quelques chirurgiens trouvent qu'on les exagère un peu; ils disent que le débridement en bas et en dedans ne permet pas la réduction facile des viscères herniaires; M. Dupuytren a vu l'artère épigastrique naître de l'obturatrice et passer derrière ce ligament, mais ce cas doit être extraordinairement rare, et les petits inconvéniens plus ou moins réels reprochés à l'incision du ligament de Gimbernat n'empêchent point qu'elle ne soit le moyen le plus certain et le moins dangereux de débrider dans les hernies crurales étranglées chez l'homme.

Le bistouri droit, boutonné, peut exposer à quelque danger entre des mains inexpérimentées; M. Dupuytren propose un bistouri convexe, et croit cette direction de la lame très-préférable à la précédente. En débridant avec cet instrument, on ne coupe absolument que la bride qui étrangle les viscères: le bistouri convexe est fort bon, mais on peut très-bien se servir du bistouri ordinaire. M. Dupuytren fait une incision oblique; il débride en haut et en dehors ou en bas et en dedans, plus souvent dans ce dernier sens, suivant M. Cruveilhier. Le premier procédé expose beaucoup plus à l'hémorragie que le second.

M. Cruveilhier rapporte longuement, dans son Anatomie pathologique, une observation qui appartient à ce grand chirurgien. Je me bornerai à indiquer le procédé opératoire. Il s'agissait d'un entéro-épiplocèle sur un homme, mais l'intestin présentait une crevasse ; sa déchirure est agrandie ; le doigt porté dans le bout interne sent, à une certaine hauteur, l'étranglement produit par l'arcade; en dedans battaient des vaisseaux, en haut était l'artère spermatique, en arrière la crurale, en dehors l'épigastrique : tous ces écueils sont évités par un débridement oblique en dedans et très-légèrement en haut, opéré à deux reprises différentes.

Tout ce qui concerne le pansement de la plaie, le traitement consécutif de l'opéré, et la cure des hernies avec gangrène, se trouve dans d'autres articles de ce Dictionaire, auxquels je renvoie. *Voyez* ANUS CONTRE NATURE, BUBONOCÈLE, HERNIE

KOCH, *Diss. de hernia crurali. Argent.*, 1726.
GOELICKE, *Diss. de hernia femorali. Franc.*, 1740.
MELZA, *Diss de hernia crurali incarcerata. Argent.*, 1769.
SVERTNER, *Diss. de hernia crurali incarcerata et letifera. Gœtt.*, 1772.
DE MORAAZ, *Diss. de herniis, præsertim de femorali incarcerata*, etc. *Harderov.*, 1778.
GIMBERNAT, *Nuevo metodo de operar en la hernia crural.* 1793.
MAYOT, De la hernie crurale ou méroocèle; in-4°. Paris, 1814.
CLOQUET (J.), Recherches sur les hernies de l'abdomen ; in-4°. Paris, 1817.
ROUGIER (L. A.), Observations et réflexions pratiques sur quelques points de médecine opératoire; in-4°. Strasbourg, 1817.
BUCNOS (J. B. A.), Recherches anatomiques et pathologiques sur la hernie crurale, faites à l'Hôtel-Dieu de Marseille; in-4°. Montpellier. 1817.
Consultez aussi les traités sur la hernie, de Richter, Scarpa, Lawrence ; et les écrits sur ces maladies, de Monro, Cooper, Burno et Camper.
M. Roux n'est pas, comme je l'avais pensé, le premier écrivain qui a fait connaître en France le procédé de Gimbernat, pour le débridement des hernies crurales : ce procédé est décrit fort au long dans une dissertation présentée à la faculté de médecine de Montpellier, en 1807, par un Espagnol, le docteur F. J. Pedro Parcet y Vennales : *Exposition d'une méthode nouvelle pour l'opération de la hernie crurale;* in-4°. Montpellier, 1807.
(J. B. MONFALCON)

MÉRYCISME, s. m., μηρυκισμος, affection dans laquelle les alimens, après un séjour plus ou moins long dans l'estomac, sont reportés, par un mouvement de rétrocession, dans la bouche, pour être soumis à une nouvelle élaboration et à une ingestion ultérieure. C'est une sorte de rumination qu'on ne peut pourtant pas confondre avec celle des animaux à estomac multiple ; mais qui approcherait de celle des lièvres et des lapins, qui sont monogastres, s'il était bien démontré que ces quadrupèdes, dont la chair était interdite aux Israelites, parce qu'ils étaient regardés comme ruminans, le fussent réellement, ainsi que l'a cru Morgagni avec tous ses contempo-

rains, excepté Voltaire, qui a soutenu le contraire en dix endroits de ses œuvres. Quels contes n'a-t-on pas faits sur les causes du mérycisme et sur les individus qui offrent cette singularité! On n'a pas manqué de dire qu'ils devaient être nés de parens cornigères; et à force de chercher, il s'est trouvé qu'un noble italien, qui ruminait, avait eu pour père un homme qui n'avait pu réussir à cacher au public les deux cornes qu'il portait à la tête; et cela était si vrai, que Bartholin et Ettmuller l'avaient publié avec des circonstances qui défendaient tout doute à cet égard. Bien mieux encore : un moine ruminant avait lui-même des cornes; il en est parlé dans le *Sepulchretum* de Bonnet et dans Rhodius, qui se sont à la vérité plus occupés de sa rumination que de ces protubérances corniformes; mais Peyer, le premier et le plus grand des mérycologistes, n'a pas négligé le point le plus curieux de l'histoire, et tout en semblant blâmer ceux qui ont adopté la ridicule opinion de la filiation des cornes et du mérycisme, il nous en a plus appris à ce sujet qu'aucun des autres compilateurs ses confrères, y compris Sachs, qui a recueilli plus de cent exemples de cornes humaines, parmi lesquels il ne s'en trouve qu'un seul d'une rumination qui n'est encore regardée que comme fortuite. Parmi ces derniers, il en est qui ont supposé l'existence de plusieurs estomacs dans l'individu ruminant, et on cite Salmuth, le plus infidèle des observateurs, et Bartholin, qui en fut peut-être le plus crédule.

On rapporte même qu'on a vu jusqu'à trois estomacs chez la même personne : la chose n'est pas impossible, elle n'est même pas sans exemple, quoiqu'on ait pu prendre quelques loculamens placés dans le ventricule pour autant d'estomacs; mais cette personne aurait dû plutôt ruminer qu'une autre, et justement elle ne ruminait pas, tandis que celles chez lesquelles on a observé le mérycisme n'avaient qu'un seul ventricule. Il est vrai qu'on s'est mépris à leur égard : en les palpant on rencontrait deux ou trois élévations qui, sous des doigts inexercés, simulaient autant d'estomacs; et c'est une remarque qui n'a pas échappé à Morgagni dans la dissection des corps de plusieurs malades qui avaient donné trop légèrement lieu à cette conjecture. Le grand zélateur de l'anatomie pathologique, sûr d'avance de ne rencontrer qu'un seul ventricule chez des sujets qui avaient longtemps et habituellement vomi, et qui passaient mal à propos pour ruminer, montrait aux assistans des tumeurs de diverses espèces, se disputant, pour ainsi dire, la place de l'estomac, avec lequel toutefois elles semblaient n'être pas privées de communication, car on avait trouvé en les ouvrant une liqueur toute semblable à celle que fournissait de temps en temps le vomissement.

Au reste, ni Morgagni ni Valsalva, son émule et son ami, ne rencontrèrent jamais de sujets vivans affectés de mérycisme, ni de cadavres ayant appartenu à un homme ruminant. *Ut verò nec Valsalvæ, nec mihi unquam contigit, ut ruminantes homines videremus, ne dum ut eorum corpora dissecaremus.* Lib. 3, ep, xxix, p. 89. La rumination chez les hommes est donc assez rare, quoiqu'on en puisse dire, après avoir lu Peyer (*Merycologia*), qui l'avait à peine rencontrée une fois, mais qui, par les faits nombreux qu'il a recueillis, ferait penser qu'elle doit être beaucoup plus commune. Son moine et son gentilhomme ont fait pendant vingt-cinq ans le sujet d'une foule de dissertations, c'est-à-dire qu'elles ont enfanté durant ce temps les idées les plus extravagantes et les hallucinations les plus pitoyables. Fabrice d'Acquapendente (*De varietate ventricul. et intest.*) en parla le premier vers cette époque et mieux qu'il n'en fut parlé depuis lui, car il se garda bien de faire mention des deux cornes du premier et de la descendance du second, d'un père qui en avait porté une : sa réserve ne fut imitée que par le plus petit nombre des écrivains qui parurent ensuite, et nous n'avons pas besoin de dire que le savant et célèbre Louis se garda bien de souiller de cette sottise, de cette absurdité, la belle et mémorable thèse latine qui fut soutenue, sous sa présidence, par M. Pipelet fils, en 1786, sous ce titre : *De vomituum diversis speciebus accuratius distinguendis; theses ex anatomiâ et chirurgiâ tum practicâ, tum forensi.* L'objet de cette thèse était de faire distinguer le vomissement produit par quelque lésion accidentelle, de celui qui constitue le mérycisme, et d'éclairer la jurisprudence médicale sur un point qu'elle avait peu connu jusque là. L'auteur y rapporte les deux observations fournies par Fabrice d'Acquapendente, et y ajoute quelques faits plus récens qui lui ont paru également propres à établir la différence qu'il avait en vue de fixer, afin de faire éviter des méprises dangereuses en justice comme en thérapeutique, et de mettre le médecin juriste, comme le praticien ordinaire, en garde contre un phénomène, sinon naturel, du moins habituel, que l'un ou l'autre pourrait prendre pour le signe ou le symptôme d'une altération qui n'existerait point, et de la supposition de laquelle la mauvaise foi chercherait à faire son profit. Les exemples cités par Louis sont aussi curieux qu'instructifs, et on est étonné, après avoir lu cet écrit médico-légal, de l'importance ainsi que de la justesse des idées, des inductions et des applications qu'il renferme.

Il serait pour le moins inutile d'aller chercher quelque analogie d'organisation entre les animaux ruminans et l'homme affecté de mérycisme; ce qu'observèrent Plazoni et Fabrice à l'ouverture du corps du moine et du gentilhomme de Padoue

est tout à fait insignifiant, s'il n'est pas inexact, s'il ne fut pas mal reconnu. Les animaux ont fourni le mot, et voilà tout. Le premier de leurs quatre estomacs, appelé en latin *rumex*, a fait nommer rumination le rappel volontaire et successif dans la cavité buccale, pour y être ultérieurement broyés, des alimens descendus et accumulés dans cette poche ou cette panse ; et ceci seul fait voir que l'homme ne peut ruminer de la même manière. En effet, nous avons passé en revue à peu près tous les faits de mérycisme qui ont été publiés depuis le milieu du dix-septième siècle jusqu'à présent (on sait qu'avant cette époque personne n'avait fait une mention formelle de la rumination humaine), et nous n'avons trouvé dans aucun les véritables caractères de celle des animaux polygastres. Ni les explications de Bonet sur les ruminans padouans, ni les réflexions qu'y ajouta Reissel, ne peuvent autoriser une opinion contraire. C'est déjà trop que l'homme ait avec la brute cette triste conformité, qui toutefois est toute naturelle chez elle, toute physiologique, tandis qu'elle est presque toujours un état pathologique et anormal pour lui, et que chez l'une elle est l'annonce et le type de la santé, lorsque chez l'autre elle est une anomalie morbiforme ou même morbide. Le noble de Padoue, interrogé s'il était libre ou non de ruminer, répondit qu'il y était forcé, et que c'était toujours malgré lui qu'il ruminait, quoiqu'il y trouvât un plaisir extrême. *Qui interrogatus de ruminatione num esset illi libera, respondit minimè liberam esse, sed coactam. Cogebatur autem ab insigni oblectatione.* Il ravalait les alimens tels qu'ils étaient remontés, sans les avoir mâchés de nouveau, *absque ullo dentium officio.* Après sa mort, l'estomac, qui était unique, fut trouvé d'une ampleur extraordinaire et parsemé d'aspérités ; on ne sait s'il mourut jeune ou vieux : Fabrice dit simplement *obiit*; et il eût mieux fait de citer son âge que de parler de l'excroissance très-dure, *corniculum durissimum*, qui surmontait le front paternel, et d'en conclure, pour le fils, une affinité nécessaire avec les animaux ruminans, qui sont loin d'être tous des cornigères.

Fabrice avait connu personnellement ce mérycole ; il n'en fut pas de même du bénédictin de la riche abbaye de Saint-Justin, dont l'observation lui fut adressée par Jean Prévoti et Thomas Minado, médecins ordinaires de ce religieux, qui mourut, selon Jean Burgower, auteur d'une petite et bien médiocre dissertation sur la rumination humaine, à l'âge de trente-huit ans, d'une maigreur produite par le vice de digestion, vice qui était lui-même l'effet du retour obligé et tumultueux des alimens dans la bouche, et de la fatigue continuelle de l'estomac. Celui-ci, quoi qu'eût pu dire Thomas Bartholin

(cent. 5, hist. XVI) était seul; il n'y avait d'extraordinaire dans le cadavre, au rapport de Jean Rhode (cent. II, obs. 59) qu'un épaississement comme charnu et musculaire de l'œsophage, auquel Plazoni, qui fut chargé de l'examen anatomique de ce corps, attribua cette force de propulsion avec laquelle les alimens, peu après leur ingestion, remontaient dans la bouche, comme si une pareille conformation, en la supposant réelle, n'eût pas dû s'opposer, avec la même énergie, à la marche rétrograde du chyme.

J.-B. Windthier avait beaucoup connu en Allemagne un Suédois âgé de quarante-cinq ans, qui, bon et joyeux convive d'ailleurs, était obligé, en sortant de table, de se retirer dans un coin, pour s'y livrer à une rumination qui faisait son désespoir, quoiqu'elle lui procurât dans la bouche, à mesure que les alimens y revenaient, l'agréable sensation du miel le plus doux. *Equidem, inquiebat, mel videtur mihi merum lingere, ita dulci perfundor suavitate* (*Hist. nardi Antonii Recchi*, p. 633). Il racontait que, dès son enfance, il avait été sujet aux éructations acides, et qu'arrivé à trente ans il n'avait pu résister au besoin de promener ainsi de l'estomac à la bouche, et alternativement, les alimens qu'il avait pris, quels qu'ils eussent été; il ajoutait qu'un de ses fils ayant près de vingt-quatre ans, avait eu la même infirmité, mais que la pudeur et l'honnêteté la lui avaient fait surmonter, du moins en public. *Quam honestâ et juvenili verecundiâ in hominum conventu cohibuit.* Cette observation nous fournit l'occasion de faire deux remarques : la première, que ce sont les individus sujets aux vents et ayant l'estomac *ructueux*, *ventriculum ructuosum*, qui sont le plus exposés à ruminer; et la seconde, qu'on peut, par des efforts soutenus, ou maîtriser ce fâcheux penchant, ou vaincre cette dégoûtante affection.

L'exemple suivant nous fera faire une réflexion non moins importante. Il y avait à Londres, dit Velsch (*Obs. med.*, ep. XXXVI), un homme appelé Edouard Damies, Vallon d'origine, qui, une heure ou deux après son repas, ne pouvait s'empêcher de ramener, par une sorte de rumination, son manger dans sa bouche, d'où il rejetait les substances grasses et autres qui n'avaient pu convenir à son estomac. Le savant Slégel avait été curieux d'assister à cette étrange fonction, et surtout de s'assurer du triage alimentaire qui l'accompagnait. Ceci rappelle ce qui se passe chez quelques personnes sujettes, non à ruminer, mais à vomir après avoir mangé, et chez lesquelles l'estomac, par un instinct inexplicable, ne rejette que les matières chymeuses qu'il ne veut ou ne peut digérer, et même ne se délivre que de celles qu'on a ingérées il y a huit jours, et qui ont séjourné tout ce temps dans on ne sait quelle place du viscère : phénomène admirable autant que mysté-

rieux, qu'on ne peut révoquer en doute, dont, s'il le fallait, nous citerions plus d'une preuve vivante, et qui ne laisse pas d'être embarrassant pour la théorie du vomissement, telle que Chirac l'a énoncée un des premiers, et telle que M. Magendie l'a développée avec sagacité dans ces derniers temps.

On a quelquefois confondu le vomissement de cette espèce avec le mérycisme, et on a eu grand tort; on a commis la même erreur à l'égard de cette régurgitation familière aux enfans allaités, qui réjouit les nourrices, en leur montrant que leur nourrisson tette bien et beaucoup, et qu'on observe aussi chez les gloutons et les insatiables mangeurs, *quorum deus venter est*, parmi lesquels on a faussement prétendu qu'il devait y avoir beaucoup de mérycoles; ce qui rendrait bien plus commune cette sale infirmité, tant est innombrable la classe des gourmands, comme le disait déjà, il y a plus d'un siècle, le modeste et sobre médecin de Schaffouse, à qui nous devons le premier écrit qui ait été publié *ex professo* sur la rumination. *Quamvis demum ingluvies ad vomendum sæpè impellat, tamen nec ea ruminationis causa præcisè constitui potest, quia in immensa gulonum copia, quibus terrarum orbis scatet, vix uni aut alteri contingit esse ruminantem* (*Merycol.*, lib. I, cap. VI, p. 68). Encore, si on s'en était laissé imposer par ces vomituritions qui interrompent de temps en temps les festins de nos dégoûtans polyphages, quoiqu'elles ne ressemblent nullement au plus simple acte de la rumination, puisque ce qu'elles rejettent ne rentre plus! Mais c'est abuser des comparaisons, que de trouver dans le vomissement dont il s'agit quelque analogie avec le mérycisme, qui ne vide pas violemment l'estomac, et qui n'en fait sortir que peu à peu et sans efforts une certaine quantité d'alimens en général assez prompts à y revenir.

Si c'est une turpitude aujourd'hui de s'exposer à vomir à table ce qu'on y a surabondamment ingéré, il n'en était pas de même autrefois. On sait quel était à cet égard l'usage des Romains, chez lesquels la gloutonnerie trouvait un cabinet particulier et des plumes de paon pour se soulager, et pour se mettre en état de recommencer ses excès orduriers. Cet usage, tout ignoble qu'il nous paraît, était également connu chez les anciens Israélites, si on en juge par ce précepte de l'Ecclésiastique : *Et si coactus fueris in edendo multùm, surge è medio, evome, et refrigerabit te.* (cap. XXXI, vers. 25). On remarquera que le mot *coactus* ne signifie pas ici obligé, forcé, mais rempli, entassé.

Si parmi les mérycoles il s'est quelquefois trouvé de gros mangeurs, ce n'était pas là la cause seule et véritable de leur rumination, car on a vu ruminer des personnes qui avaient

toujours été très-tempérantes, témoin cette jeune fille dont Daniel Ludwig a rapporté l'histoire dans les Ephémérides des curieux de la nature (Déc. I, années IX et X, obs. 160). Cette adolescente, accoutumée à vivre de peu, et se retranchant encore une partie de ses alimens ordinaires, tant elle était humiliée et chagrine de son état, n'en ruminait pas moins, non journellement, mais fréquemment, et c'était toujours ce dont elle s'était nourrie la veille qui lui revenait à la bouche, et qu'après quelques mouvemens de la langue et des lèvres, elle avalait de nouveau avec une grande aversion, au lieu d'y trouver du plaisir. *Non solum citrà delectationem aliquam, quin potiùs cum aversatione.* Il faut cependant que les alimens remontés dans la bouche et plus ou moins remâchés, acquièrent une certaine sapidité qui plaît et attire, ainsi qu'il résulte des observations précédentes, puisque, pour rétablir la rumination chez les animaux en qui elle est suspendue ou arrêtée, il suffit, à ce que nous croyons avoir ouï dire, de leur mettre dans la gueule quelque substance alimentaire retirée de celle d'un autre animal de même espèce ruminant actuellement.

La fille dont a parlé Ludwig devait avoir quinze ou seize ans, car il l'appelle *juvencula.* On a vu des individus plus jeunes encore être sujets au mérycisme : tel était cet écolier de Marienbourg, qui, un quart d'heure après être sorti de table, faisait repasser dans sa bouche et sous ses dents les vivres dont il s'était repu à la hâte, car il était d'un appétit vorace, et les restituait à l'estomac pour en achever la digestion : c'est tout ce qu'on a pu savoir, sur ce sujet, de l'archiâtre de la cour d'Anhalt, son ancien condisciple au même gymnase pendant plusieurs années, lequel, en général si prolixe dans ses autres observations, fait regretter que dans celle-ci il ait négligé des détails qui pouvaient seuls lui donner un véritable intérêt. (*Philip. Salmuth.*, cent. I, observ.)

Un enfant de moitié moins avancé en âge ruminait. Sa mère ayant perdu la vie en la lui donnant, on lui avait fait teter, pendant deux ans, une chèvre ou une vache, et habitué à voir ruminer ces animaux, il en avait peu à peu fait autant; ce qui ne l'avait pas empêché d'arriver à cinquante ans, époque où l'anatomiste Prævoti le découvrit, et apprit de lui-même son histoire, que Daniel Perineti nous a transmise (*Med pract.*, lib. III, sect. II, cap. VIII), sans dire comment, ni jusqu'où cet homme, qui était de Gênes, avait poussé sa carrière. Peyer voulant rendre raison de ce mérycisme si précoce, l'attribue à l'imitation. Est-il étonnant, dit-il, que, privé de toute éducation, et toujours occupé à regarder la vache, sa nourrice, cet enfant ait contracté la plus constante des habitudes de cet animal, et se soit essayé et mis à ruminer comme lui? *Cum omnis institutionis inops nutricem vaccam observaret, tuc-*

returque attentius, ipse ruminationi paulatim assuevit, sodalitii familiarite degenerans (pag. 65).

Au reste, nous aimons mieux mettre sur le compte de l'imitation le mérycisme de l'individu cité par Sennert, que de convenir qu'elle dut aussi être la cause et l'origine de celui dont fut affecté toute sa vie Jean-Conrad Kauff, habitant de Willebourg, en Suisse, lequel passait pour en avoir pris l'habitude au milieu des bestiaux qui faisaient la richesse de sa famille, et pour en avoir donné le goût à une femme du voisinage, qui y trouva toujours le même agrément que lui.

Nous pourrions ajouter à ces exemples de mérycisme imitatif, vrai ou hypothétique, celui qu'Abraham Will avait communiqué au célèbre Wepfer, son ami et son contemporain : c'était aussi un enfant qui, né d'une mère idiote, et idiot lui-même, avait passé ses premières années, et le reste d'une assez longue vie, parmi les animaux ruminans, avec lesquels il s'était accoutumé à ruminer.

Mais c'est assez de ces faits déjà anciens, il est temps d'en citer de plus récens; et pour mettre un intervalle entre la série des uns et celle des autres, arrêtons-nous un moment au mot *mérycisme*, si souvent répété dans nos pages, et dont nous avons oublié de donner l'étymologie, lorsque nous avons donné celle de rumination.

Il y a des mérycoles jusque parmi les insectes, dont plusieurs sont multigastres. Swammerdam, Malpighi, Willis, Muralt, se sont convaincus intuitivement de la pluralité des estomacs dans la locuste et le taupe-grillon, et ils ont regardé cette conformation comme un indice presque certain de rumination, ou tout au moins de ce que Varron, et après lui Robert Etienne ont nommé *exgrumination;* mais c'est, à ce qu'on prétend, parmi les poissons qu'on rencontre de véritables *ruminans*, *ruminales*, *ruminaces*; et sans garantir, chez aucun, cette faculté que les anciens naturalistes attribuaient à plusieurs, nous citerons le scare, qu'ils ont appelé *meryca*, *meryx*, et de qui Oppian a dit :

> *.... Et solus pallentes ruminat herbas,*
> *Ac, veluti pecudes, revocat sub gutture pastum.*

Il n'y a pas de doute que *mérycisme* ne vienne de *meryx*, ou de *meryca*; mais est-ce le scare qui a donné lieu à ces divers mots ? ou bien les lui a-t-on appliqués à lui-même, à cause de la *ruminacité* dont Aristote et Pline, les premiers, le supposèrent doué? Quoi qu'il en puisse être, voulant épargner à nos lecteurs l'ennui des citations grecques et de leurs savantes interprétations, nous avons trouvé dans les meilleurs étymologistes que le mot dont il s'agit, composé de trois autres, si-

gnifiait rappeler de loin, et écraser quelque chose: *e profundo haurire* et *in minutas particulas incidere;* ou mieux encore, comme le disent quelques hellénistes, *revolvere*, *exedere*, *replicare cibum*, action que les Allemands, souvent plus expressifs dans leur langue que nous ne le sommes dans la nôtre, ont nommée *widerfauen*, *mâcher de nouveau*, et que nous avons appelée *ruminer* et *rumination*, sans songer à ce que ces locutions pouvaient avoir de dégradant pour notre espèce.

Maintenant nous allons rapporter quelques-unes des observations les plus modernes des personnes affectées de mérycisme, en commençant par la seule que nous ayons personnellement connue.

M. R..., maître de forges très-opulent, eut, à l'âge de trente-deux ans, et à la suite d'une orgie, en 1798, une indigestion dont il pensa mourir; car, pendant quarante-huit heures, elle présenta plusieurs symptômes et tous les dangers d'un violent *cholera morbus*. Il fut longtemps à se rétablir, et quelque réservé qu'il pût être sur le choix et sur la quantité de ses alimens, il lui survint, presque tous les jours après son dîner, une sorte de hocquet qui fut d'abord très-bruyant, et qui finit par devenir si sourd, qu'il n'était plus entendu que de lui seul. Ce hoquet se passait dans la gorge, qui en absorbait le bruit. Peu à peu quelques portions d'alimens remontèrent avec l'éructation dans la bouche, qui, fermée par décence ou par honte, ne les laissait pas échapper au dehors, et les refoulait, par une déglutition insensible, vers l'estomac. Ces alimens ainsi ramenés ne déplaisaient pas au palais, à peine étaient-ils quelquefois acescens; ils avaient, le plus souvent, conservé leur goût et leur saveur. M. R..., qui d'abord avait été extrêmement affligé et étonné de son état, contre lequel il avait vainement essayé de tous les médecins et de tous les remèdes, finit par s'y accoutumer, par s'en faire même, malgré lui, une sorte de jouissance, ne cessant toutefois d'en déplorer la gêne et la malpropreté. Au sortir de table, il se retirait dans son cabinet, sous prétexte d'y faire sa méridienne; là, il se soulageait sans témoins, et ruminait à son aise. Il était averti du moment de disparaître par le sentiment d'une espèce d'ondulation tout le long de l'œsophage, et le besoin trompeur de rendre des vents par le haut. Alors il courait s'enfermer, et bientôt le mouvement des alimens avait lieu; il les ramenait par masses égales, et les promenait un instant dans sa bouche, d'où il les renvoyait pour faire place à une nouvelle colonne ascendante qui redescendait à son tour, et à laquelle il en succédait une autre, et ainsi de suite, jusqu'à ce que tout ce qu'avait contenu l'estomac y eût passé; et, ce qui est bien étonnant, c'est que chaque bol alimentaire jouissait de plus ou moins de

consistance, quoiqu'il eût dû être détrempé par beaucoup de bouillon, de vin, de liqueur et de café; car notre mérycole aimait la bonne chère, et ne se l'épargnait pas. En 1806, il eut un fort accès de goutte, durant lequel il ne rumina pas une seule fois, quoiqu'il n'eût pas observé très-exactement la diète qui lui avait été prescrite. Ce trait de ressemblance avec les animaux ruminans, chez qui la rumination est suspendue quand ils sont malades, est à la fois remarquable et un peu humiliant pour l'homme. En 1811, au retour d'un voyage aux eaux d'Aix en Savoie, il éprouva une sorte de boulimie qui dura près de trois mois, et qui ne céda qu'en laissant une douleur constante et une vive sensibilité dans toute la région épigastrique, une anorexie presque habituelle, des envies de vomir au moindre écart dans le régime, et une diminution dans le mérycisme, dont autrefois le malade se fût réjoui, mais dont il se chagrine beaucoup aujourd'hui, la regardant comme le présage d'une mort prochaine et inévitable. M. R... touche à sa cinquantième année: sa maladie, la lecture des livres de médecine, les consultations indiscrettes et une funeste curiosité sur son sort l'ont rendu le plus à plaindre des hommes, lorsque, par sa fortune, sa bienfaisance et ses vertus, il mériterait d'en être le plus heureux.

A cette observation que nous laissons imparfaite, par égard et par ménagement pour un malade qui lit tout, qui veut tout savoir, et que tout épouvante, nous ajouterons par extraits celles qu'on trouve dans les Annales de la Société de médecine pratique de Montpellier, tome IX, année 1808, page 283 et suivantes.

Un jeune homme, dit M. le docteur Roubieu, membre de cette société, ayant le caractère le plus doux et le tempérament le plus faible, mangeait avec voracité, surtout de la viande, et était obligé, aussitôt après ses repas, de se retirer à l'écart, pour ne pas dégoûter les personnes qui faisaient sa société. Il était tourmenté de rapports, après lesquels il éprouvait une véritable rumination, à laquelle il ne pouvait résister sans ressentir une douleur pénible à l'épigastre, ce qui le rendait triste, sombre, inquiet, et n'empêchait pas toujours le retour des alimens dans la bouche. Un jour qu'il avait fait un dîner très-copieux, M. Roubieu le suivit dans sa chambre pour observer de près ce qui allait se passer en lui: ce jeune homme eut son mal d'estomac ordinaire, sans aucune sensation de froid, ni altération dans le pouls. Les éructations ne tardèrent point à venir, et bientôt les mâchoires furent occupées à une mastication tranquille et soutenue. Interrogé sur le goût qu'il trouvait aux alimens dont sa bouche se remplissait et se vidait alternativement, il répondit qu'ils étaient encore doux,

mais que quelquefois ils lui paraissaient aigres. Après une demi-heure de cet exercice, *c'est fini*, dit-il, maintenant nous pouvons faire notre promenade, et il fut très bien le reste de la journée. Il périt d'hémoptisie à l'âge de trente ans.

Un conscrit se rendant à l'armée d'Italie entra à l'hôpital Saint-Eloi de Montpellier, se plaignant d'un vomissement qui lui faisait rejeter presque tout ce qu'il prenait, et dont il rapportait la cause à une chute déjà ancienne sur l'estomac, à la suite de laquelle il avait craché le sang pendant cinq mois. M. le docteur Roucher, médecin de cet hôpital, fit ce qu'il put pour remédier à cette affection, mais elle persista, malgré ses soins. Ce vomissement était une vraie rumination, et l'individu était le maître de rejeter ou d'ingérer itérativement les alimens qui, quelques instans après son repas, qu'il faisait avec appétit, remontaient dans sa bouche. Ainsi il vomissait ou ruminait à son gré, et c'était un bon moyen de se faire réformer. Il importe de bien remarquer ceci, afin de se le rappeler dans certains cas de lésion extérieure, d'accusation d'empoisonnement, de rixe, de litige, etc., où ayant affaire à un mérycole qu'on ne connaîtrait pas pour tel, on risquerait de prendre un vomissement volontaire et *ruminal* pour un accident et un symptôme primitif ou consécutif d'un mal qui n'existerait pas. Cependant notre conscrit, de la rumination duquel M. Roubieu s'était bien assuré, ne la terminait pas toujours sans vomir à la fin. Il se couchait sur le ventre, et un vomissement de matières aigres et dégoûtantes avait bientôt lieu. Reste à savoir si ce n'était pas pour rendre sa cause meilleure qu'il en agissait ainsi, quoique le rebutant défaut de ruminer eût suffi pour motiver sa réforme; surtout, la preuve étant bien acquise que, chez lui, le mérycisme n'était ni simulé ni volontaire.

M. le docteur Delmas a connu un jeune Helvétien, étudiant à la Faculté de médecine de Paris, gros et avide mangeur, lequel, quelques instans après s'être levé de table, mâchait, comme s'il avait eu la bouche encore remplie : lui ayant demandé la raison de ce mouvement continuel de mâchoire, l'étudiant lui avoua que chaque fois qu'il avait mangé, les alimens ne tardaient guère à lui revenir à la bouche comme une bouillie ou une pâte chymeuse, exempte de mauvais goût et d'aigreur, et sentant quelquefois les mets qui lui avaient fait le plus de plaisir. Il ajouta qu'il ne se souvenait pas de l'époque où avait commencé cette rumination, dont il ne lui était pas libre d'arrêter le cours, et de laquelle il n'était d'ailleurs nullement incommodé.

L'amour propre empêche plus d'un individu de faire un pareil aveu, sans quoi on connaîtrait un bien plus grand

nombre d'exemples de rumination humaine. On voit, par ceux qui viennent d'être mentionnés, que tantôt le mérycisme est une maladie réelle, et que tantôt elle n'est pas même une infirmité, ce qui pourtant est beaucoup plus rare.

Cette affection singulière peut être imitée jusqu'à un certain point : à force d'agir sur l'estomac, par des pressions extérieures, par des contractions musculaires, auxquelles il finit par obéir ; à force d'avaler de l'air, ou de répéter ces fausses éructations, au moyen desquelles on cherche quelquefois à en provoquer de véritables, on peut déterminer une rétropulsion vers le pharynx, soit d'alimens qui fatiguent l'estomac, soit de cette liqueur mucide, viscide, glaireuse ou *pituiteuse*, dont quelques personnes ont besoin de se débarrasser tous les matins. Qui est-ce qui n'a pas éprouvé qu'en voulant et croyant rendre un vent par la bouche, on peut rejeter une gorgée d'alimens, que, quelquefois sans y penser, ou forcé par les convenances, on ravale aussitôt ? Il est des individus dont l'estomac lent, débile, se soulage spontanément, c'est-à-dire sans violence, sans même y être sollicité, par des réjections semblables. Quand on se baisse trop, après avoir mangé, on est exposé à ces réjections, surtout si on a mangé beaucoup de soupe, de bouillie, etc., ou qu'on ait bu copieusement du lait et autres liquides. Il semble alors que ces substances retombent dans la bouche par leur propre poids. C'est ce que n'ignorent pas les jongleurs et les sauteurs qui marchent, dans leurs jeux, la tête en bas et les pieds en l'air. Il suffit souvent que l'estomac soit secoué, soit ballotté, pour que, de lui-même, et au moment où l'on n'y songe point, il reverse une partie de ce qu'il contient, comme il arrive aux gens de cheval qui se livrent à l'équitation trop immédiatement après leurs repas. Que deviendrait le viscère, dans l'ingurgitation des boissons de toutes espèces, dans ces ébriétés crapuleuses, dans ces *remplissages* de bière si communs dans le nord de la France, sans le secours des fusées liquides qu'il lance au loin, sans trouble ni fatigue ?

Tout cela est bien différent du vomissement, et ressemble davantage au mérycisme, dont il faut attribuer l'exercice à l'estomac seul, sans faire intervenir ni le diaphragme, ni aucun autre muscle.

Quand ces regorgemens se préparent et sont imminens, la tête et le menton se portent en haut et en avant, ou en bas et contre le sternum ; un bruit sourd et comme un bouillonnement se fait d'abord entendre dans le pharynx ; ensuite survient cet autre bruit, plus sonore et plus brusque, qu'on a nommé tic, lequel donnerait presque l'idée d'une soupape qui s'ouvrirait tout à coup. Au milieu de ces mouvemens, l'œsophage éprouve des tractions, des succussions qui sollicitent l'estomac, et en

attirent plutôt qu'elles n'en font expulser une portion des matières qui y sont actuellement renfermées.

L'œsophage est incessamment agité, à sa moitié inférieure, et l'estomac n'est jamais en repos. Ils jouissent, l'un et l'autre, d'un mouvement péristaltique qui, sur quelques points, est plus sensible que sur d'autres. L'estomac éprouve en outre une sorte de remous, et de flux et reflux qui varient dans leur direction, et qui, s'exerçant localement et en tous sens, agissent sur les matières qui correspondent à l'endroit où se passe cette agitation. C'est ce qui expliquerait assez bien, ce nous semble, le choix et la ségrégation que fait l'estomac des substances spéciales, dont le séjour dans sa cavité le tourmente, ainsi que le rejet qu'il en fait sans aucune perturbation pour les autres.

L'estomac s'accommode mal des alimens non triturés, ou trop peu imprégnés de salive. Aussi, dans la plupart des mérycismes, les reverse-t-il dans la bouche pour y être plus soigneusement préparés. Mais comment y remontent-ils? Dans la brute en train de ruminer, on ne remarque aucun travail de la part des muscles du bas-ventre, et sans doute qu'il n'y en a pas davantage du côté du diaphragme; mais quelquefois on peut entendre, quoique sourdement, le tic précurseur de la rumination; et bien que celle-ci semble ne pas s'interrompre, cependant elle a des intermissions qui ne durent que le temps nécessaire aux matières ruminées, pour redescendre, et aux matières qui doivent être soumises à la seconde manducation, pour remonter.

La même chose se passe, ou à peu près, dans le mérycisme de l'homme: aucun effort du côté de l'enceinte musculaire abdominale, aucune action appréciable de la part de l'estomac, quoique bien sûrement celui-ci ne soit pas étranger à ce qui se passe au dedans de lui-même. Le mérycole, attentif et inquiet, attend le moment de la rumination, il le hâte en faisant entrer de l'air dans l'œsophage, et peut-être jusque dans l'estomac, où son accès serait si propre à produire cet état de réplétion et de *trop-plein*, qui favorise le plus l'évacuation de cet organe; il cherche à en attirer de l'un et de l'autre, pour l'*éructer*; il alonge et élargit tour à tour le canal œsophagien; le tic a lieu; c'est le signal de l'ouverture de l'orifice *cardia*, par lequel une colonne d'alimens fait aussitôt irruption, comme si elle eût été poussée par une puissante compression, ou qu'un mouvement particulier, qu'on appellera si l'on veut antipéristaltique, l'eût forcée par ses pressantes ondulations à s'échapper ainsi.

On voit que nous craignons de nous immiscer dans une explication audessus de notre portée, et que nous tournons modestement et timidement autour de la question, au lieu de l'aborder avec assurance et présomption.

Ce que nous venons d'exposer par passages en apparence incohérens, mais qui n'ont besoin que d'être développés pour recevoir de justes applications, suffira à quiconque voudra prendre ce soin, et se montrera curieux de pouvoir se rendre compte d'un phénomène dont le secret, peut-être comme celui de tant d'autres, doit être un jour surpris à la nature.

Nous ne saurions trop insister sur la différence qui existe entre le vomissement et le mérycisme. Dans ce dernier, il n'y a point de nausées; dans le premier, il y en a toujours plus ou moins. Dans l'un, les hypocondres s'évasent, le ventre s'aplatit, tout se roidit autour de l'estomac; la bouche est béante, le cou tendu, la respiration suspendue ou inégale; rien de cela ne se remarque dans l'autre; et c'est pourquoi nous n'avons pu regarder comme mérycoles deux ou trois individus, qui, en notre présence, réussissaient, le matin, à jeun, à extraire et amener, du fond de leur estomac, des sucs salivaires et gastriques, que nous nous occupions alors à analyser.

M. Montègre, dont les journaux d'Amérique viennent de nous annoncer la perte si prématurée et si digne de nos regrets, était à peu près dans ce cas; on ne pouvait pas précisément dire qu'il vomît; mais il exprimait ces sucs avec des contractions très-prononcées, et quelquefois pénibles et inefficaces, et ce n'était pas là une vraie rumination. M. Gosse de Genève, si bien connu par ses expériences sur ce qu'on a appelé le suc gastrique, en approchait davantage. On sait qu'il se procurait, à son gré, de cette liqueur, quand il en avait besoin pour ses recherches, et qu'il n'allait pas la puiser ailleurs que dans son propre estomac, d'où il la faisait sortir et refluer dans sa bouche sans efforts et presque sans fatigue; il lui suffisait d'imprimer au pharynx et à l'œsophage certains ébranlemens qui lui étaient familiers, d'y introduire de l'air, de tiquer deux ou trois fois. Alors le suc gastrique coulait dans le récipient, et la manœuvre était répétée jusqu'à ce qu'on eût recueilli la quantité qu'on voulait s'en procurer. On sent combien seraient contraires à la santé de pareilles épreuves, si on s'y livrait inconsidérément.

Nous avons ouï dire qu'un saltimbanque italien avalait, en public, six boules de liége, diversement colorées, et qu'il les rendait, par une sorte de mérycisme, dans l'ordre que lui indiquaient les spectateurs, en annonçant d'avance que ce serait la boule rouge, ou la jaune, ou la bleue, qui sortirait la première: que ce serait telle autre qui viendrait après, ainsi de suite. Cela nous paraît bien difficile à croire; à moins que ce jongleur n'eût ressemblé au crocodile, qui peut vomir son propre estomac, quand il veut le débarrasser des corps étrangers ou non digestibles qu'il a été forcé d'avaler. Cependant que dire d'un estomac qui, plein d'alimens de toutes espèces, fait

le triage de ceux qu'il veut garder, et rejette, soit par le vomissement, soit par un mouvement de rumination, d'abord des flocons de graisse qui l'incommodaient le plus, ensuite de la salade qu'il ne pouvait digérer, etc., les autres alimens restant paisiblement au fond du viscère, et y subissant leur élaboration ordinaire?

Si nous avions voulu nous arrêter aux contes qui ont été faits sur le mérycisme de l'homme, nous aurions eu beau jeu avec le livre que publia, en 1725, le docteur Martin Schurig, médecin à Dresde, sous ce titre : *Chylologia historico-medica*, etc.; mais nous n'avons rien emprunté à cette compilation, où l'on trouve, parmi des recherches savantes et curieuses, une foule de traits absurdes, superstitieux, et qu'on n'ose plus citer nulle part.

Nous n'avons rien dit des divers remèdes qu'on a conseillés et essayés contre le mérycisme, et parmi lesquels les amers, et en particulier l'aloès, tiennent le premier rang. Aucun d'eux n'a réussi; et quand, par hasard, on est parvenu à suspendre la rumination, n'importe par quels moyens, les mérycoles s'en sont trouvés tellement mal, qu'il a fallu lui rendre, ou lui laisser reprendre son libre cours. (PERCY et LAURENT)

MÉRYCOLOGIE, s. f., *merycologia*, de μηρυκω, je rumine, et de λογος, discours : traité du mérycisme. *Voyez* ce dernier mot. (F. V. M.)

MÉSARAIQUE, adj., *mesaraicus*, de μεσαραιον, mésentère : qui a rapport ou qui appartient au mésentère. *Voyez* ce mot. (F. V. M.)

MÉSENTÉRAMPHRAXIS, s. f., de μεσεντεριον, mésentère, et du verbe εμφρασσω, j'obstrue : expression dont Ploucquet s'est servi pour désigner l'obstruction du mésentère. *Voyez* MÉSENTÈRE, OBSTRUCTION. (F. V. M.)

MÉSENTÈRE, s. m., du grec μεσενΊεριον, de μεσος, qui est au milieu, et d'εντερον, intestin.

Nous comprendrons dans cet article, sous le nom de mésentère, non-seulement la portion du péritoine dont les deux lames adossées forment le repli membraneux qui soutient les intestins grêles, mais encore nous y joindrons les productions de cette membrane qui servent à fixer le colon et le rectum dans la cavité abdominale. Pour traiter ce sujet avec toute l'étendue qu'il mérite, nous étudierons successivement la disposition anatomique du mésentère, sa conformation chez les animaux, les fonctions qui lui sont départies, les maladies dont il peut être atteint, et les changemens qui surviennent dans sa texture par les affections dont il est le siége.

Anatomie. Les différens replis que l'on a réunis sous le nom de mésentère, sont loin d'être aussi faciles à décrire qu'on

pourrait d'abord le penser. La manière dont le péritoine se comporte pour leur donner naissance, présente le plus grand intérêt, mais est, comme le dit Haller, difficile à comprendre, et plus encore à exprimer. Pour suivre quelque méthode dans leur description, partons du point où le tube intestinal commence à en être environné, et suivons successivement leur disposition dans toute leur étendue.

Vers la partie du canal digestif où le duodénum se confond sans ligne de démarcation exacte avec le jéjunum, la portion de la membrane séreuse qui a tapissé la paroi postérieure et droite de l'abdomen au niveau de la seconde vertèbre lombaire, recouvre également cette vertèbre, et vers sa partie antérieure et gauche quitte la paroi abdominale à laquelle elle était unie par du tissu cellulaire. Bientôt elle se porte en avant, et à une distance plus ou moins éloignée elle se recourbe sur la région postérieure de l'intestin jéjunum dont elle forme la membrane externe. Après l'avoir environné dans presque toute l'étendue de sa surface, elle revient à très-peu de distance du point où elle avait commencé à le recouvrir, l'abandonne, s'adosse avec la première lame en formant un espace triangulaire dont deux côtés sont représentés par les lames péritonéales, et le troisième par la membrane musculeuse de l'intestin. Lorsqu'elle a parcouru toute l'étendue du premier feuillet, elle s'applique sur la paroi postérieure gauche de l'abdomen pour tapisser ensuite d'autres points de cette cavité.

Une disposition semblable du péritoine se retrouve dans la partie de la paroi postérieure de l'abdomen, qui serait indiquée par une ligne qu'on supposerait partie du côté gauche de la deuxième vertèbre lombaire, et qui serait prolongée jusque vers la fosse iliaque droite. C'est ainsi que se forme le repli qui a reçu principalement le nom de mésentère, et qui embrasse dans leur totalité le jéjunum et l'iléon. Sa forme est irrégulière. Etroit supérieurement et inférieurement, il a huit ou dix pouces de largeur dans son milieu. Il est en rapport à gauche avec le colon descendant, le colon iliaque et leur mésocolon; à droite il correspond au colon lombaire droit et à son repli péritonéal lorsqu'il existe. Nous reviendrons bientôt sur sa forme et sa structure.

Vers la fosse iliaque droite et à l'endroit où l'iléon se réunit avec le premier des gros intestins, la disposition du péritoine n'est pas tout à fait la même. La portion de cette membrane qui fait suite à la lame droite du mésentère se rétrécit à un tel point qu'elle fixe presque entièrement le cœcum dans le point où il se trouve. Elle le recouvre et forme pour l'appendice vermiculaire, un repli triangulaire, dont l'étendue est en rapport avec la petitesse de ce prolongement intestinal, et que Sœmmerring nomme avec raison *mesenteriolum*. Après avoir

presque entièrement tapissé le cœcum, elle se réfléchit sur la partie droite de l'abdomen sans former de mésentère à cet intestin. Cependant, d'après M. Cloquet, cette disposition a quelquefois lieu, et on observe alors un mésocœcum plus ou moins prononcé.

La manière dont le péritoine se comporte avec la portion ascendante du colon est assez variable. Tantôt il ne forme point de mésentère à la partie postérieure de cet intestin, et alors celui-ci est situé d'une manière fixe et n'est séparé de la paroi postérieure de l'abdomen que par du tissu cellulaire. Dans d'autres cas, sa disposition à l'égard du colon est à peu près analogue à celle qu'il affecte relativement aux intestins grêles, si ce n'est que le repli du colon qui reçoit alors le nom de mésocolon droit est beaucoup moins grand que celui du jéjunum et de l'iléon. Le mésocolon droit, lorsqu'il existe, s'étend depuis le muscle iliaque interne du côté droit, jusqu'au sommet de la dernière côte et vers la région du foie. Sa lame droite se continue avec la portion du péritoine qui tapisse la partie postérieure et droite de l'abdomen; sa lame gauche avec celle qui se trouve au devant des trois dernières vertèbres des lombes. Chez quelques sujets, on trouve vers le milieu et au côté externe du colon ascendant un repli triangulaire qu'on a nommé assez improprement ligament droit du colon. Après avoir recouvert la portion ascendante du colon, le péritoine suit cet intestin dans sa portion transversale; il y forme un repli toujours constant et dont la disposition est extrêmement remarquable. C'est ce qu'on appelle le mésocolon transverse, qui n'est qu'une suite du mésocolon droit incliné à gauche. Il s'étend dans toute la longueur de l'arc du colon placé au devant du duodénum et du pancréas qui se trouvent compris entre ses deux feuillets. De ceux-ci, le supérieur est continu avec la portion du péritoine qui tapisse la paroi postérieure et supérieure de l'abdomen. A droite, il fait suite au prolongement péritonéal qui recouvre la veine cave et le rein droit; au milieu, à celui qui tapisse le pancréas et le duodénum, et à gauche à ce que l'on appelle le ligament de la rate. L'inférieur, plus fort que le précédent, n'est que la continuation de la portion du péritoine qui se trouve au devant des vertèbres lombaires et qui a formé le mésentère, et le mésocolon droit. La forme du mésocolon transverse est presque demi-circulaire. Sa largeur est plus grande au milieu que sur les côtés où l'intestin se rapproche davantage de la paroi postérieure de l'abdomen. Cependant, en raison de la saillie des vertèbres, la différence n'est pas aussi grande qu'on pourrait le croire. Ce qu'il y a de plus remarquable dans la disposition du péritoine, relativement au colon, c'est qu'il ne le recouvre

pas en entier antérieurement, et que les deux lames du mésentère, qui s'étaient séparées pour former sa tunique externe, s'écartent de nouveau pour donner naissance au grand épiploon. Ainsi, continu à ce prolongement péritonéal par la membrane externe du colon, le mésocolon transverse représente une espèce de cloison mobile entre la région épigastrique et la région ombilicale qui partage l'abdomen en deux cavités, dont la supérieure contient l'estomac, le foie et la rate, et l'inférieure, les intestins grêles et la plus grande partie des gros intestins, la vessie, etc. Il répond en haut à l'arrière-cavité du péritoine, au foie, à l'estomac et à la rate; en bas, il est en rapport avec le mésentère proprement dit et les circonvolutions de l'intestin grêle.

Le péritoine se recourbe avec le colon, en même temps que celui-ci s'incline à gauche et en bas. Sa disposition est loin d'être toujours la même lorsqu'il est parvenu au colon lombaire gauche. Souvent il le fixe d'une manière solide à la paroi abdominale correspondante, et, dans ce cas, il donne quelquefois naissance, vers le milieu et au côté externe de cet intestin, à un repli triangulaire de peu d'étendue, désigné sous le nom de ligament gauche du colon. Chez d'autres sujets, il forme un mésentère d'une certaine dimension, et alors les lames dont celui-ci est formé se continuent, la gauche avec le péritoine, au moment où il vient de tapisser le rein gauche et le muscle psoas, la droite avec la portion de la même membrane qui passe sur la partie gauche des vertèbres lombaires après avoir donné naissance au mésentère. La disposition de ce repli a la plus grande analogie avec celle du mésocolon droit.

Suivant toujours les différentes parties du tube intestinal, le péritoine forme le mésocolon iliaque. L'existence de celui-ci est constante, mais son étendue variable. Plus large à sa partie moyenne qu'à ses extrémités, tantôt il se continue avec le mésocolon lombaire gauche, et d'autres fois il se termine en pointe supérieurement. D'ailleurs, il ressemble parfaitement aux replis du même genre. Fort étendu et fort lâche, il est fixé à la colonne vertébrale très-obliquement, de haut en bas et de gauche à droite. Des deux lames dont il est formé, la droite est une suite de la membrane commune qui recouvre antérieurement l'articulation sacro-vertébrale, et la gauche vient de celle dont sont tapissés la fosse iliaque gauche, le psoas et les vaisseaux iliaques du même côté. Quelquefois l'étendue du mésocolon iliaque est telle qu'il peut se replier plusieurs fois sur lui-même, et qu'il permet à l'intestin de remonter jusque audessus de l'ombilic.

Enfin, la membrane séreuse qui tapisse la cavité abdominale, prolongée sur la surface externe du rectum, donne nais-

sance en arrière au mésorectum, que l'on trouve constamment, mais qui ne s'étend que dans la moitié supérieure de cet intestin. Ce mésentère est peu considérable, sa forme est triangulaire; plus large vers son union au mésocolon iliaque, il se termine en pointe inférieurement. Ses lames droite et gauche viennent de la portion du péritoine, qui, pénétrant dans le bassin, donne naissance, chez l'homme, aux ligamens postérieurs de la vessie, et forme, chez la femme, les ligamens larges de la matrice. Il résulte de cette disposition, que lorsque l'utérus est considérablement dilaté, le péritoine, soulevé par cet organe, abandonne presque totalement le rectum, et que son mésentère disparaît ou diminue beaucoup. Le même phénomène a lieu chez l'homme, mais à un moindre degré, lorsque la vessie est très-distendue.

Telle est la disposition des mésentères considérés chacun en particulier. Il est facile de voir, d'après cela, que la portion du péritoine qui recouvre la partie moyenne et droite de la région lombaire, est le centre d'où partent les prolongemens qui constituent : 1°. la lame droite du mésentère proprement dit; 2°. la lame supérieure du mésocœcum, lorsqu'il existe; 3°. la lame gauche du mésocolon droit; 4°. le feuillet inférieur du mésocolon transverse, et que la portion de cette même membrane, qui se présente vers le côté gauche de la partie inférieure de la colonne vertébrale, donne les lames qui forment, 1°. le feuillet gauche du mésentère, 2°. les feuillets droits du mésocolon lombaire gauche et du mésocolon iliaque, 3°. et le mésorectum en totalité. Il résulte de là que lorsqu'une tumeur considérable se développera vers le centre des prolongemens qui constituent les mésentères, ceux-ci seront presque tous soulevés à la fois et confondus les uns avec les autres.

Les mésentères présentent certains caractères d'organisation qu'il est important de faire remarquer : ils sont presque tous plus étendus vers le bord qui correspond aux intestins, que vers celui qui est fixé aux parois abdominales. Cette disposition est surtout très-manifeste dans le mésentère proprement dit, puisqu'il présente à peine quelques pouces de longueur vers son bord postérieur, tandis que l'antérieur offre, d'après Sœmmerring, vingt pieds d'étendue si on le mesure avec l'intestin, et quatorze si celui-ci en est séparé. C'est à cette longueur, beaucoup plus considérable en avant qu'en arrière, que le repli doit la forme qu'il présente, et qui l'a fait comparer par Gavard à un morceau demi-circulaire de peau de chamois dont la partie convexe aurait été fortement tiraillée; d'autres l'ont comparé à une manchette. Effectivement, son bord postérieur est presque droit, et l'antérieur présente un grand nombre de plis ondulatoires; ces plis n'occupent guère

que le tiers antérieur de la largeur du mésentère; c'est donc dans cet endroit que ce prolongement du péritoine prend le plus d'extension. Le méso-colon iliaque est, après le mésentère, de tous les organes analogues, celui où cette disposition est le plus marquée, quoiqu'elle le soit beaucoup moins que dans la production membraneuse qui fixe les intestins grêles.

Une autre considération importante dans la manière dont sont formés les mésentères, c'est celle qui a rapport aux deux intervalles triangulaires qu'ils présentent, l'un vers leur bord abdominal, l'autre vers leur bord intestinal. Nous avons déjà remarqué cette disposition dans le bord antérieur du mésentère des intestins grêles, elle se retrouve dans tous les autres. En arrière les lames du péritoine, en s'écartant, forment un intervalle analogue à celui auquel elles donnent naissance en avant. Les deux feuillets de chaque mésentère forment deux côtés du triangle, et le point correspondant de l'abdomen représente le troisième; l'un et l'autre de ces espaces sont remplis par du tissu cellulaire; celui-ci se prolonge entre les deux lames du péritoine, les unit, entoure et protége les vaisseaux qui les traversent. C'est ce tissu cellulaire intermédiaire que Warthon a regardé à tort comme une membrane propre au mésentère.

Les prolongemens du péritoine, dont nous avons étudié la disposition, ne sont pas les seules parties dont sont formés les mesentères; il en est d'autres bien plus importantes sous le rapport des fonctions qui leur sont départies, qui doivent être embrassées dans l'étude de ces replis membraneux, je veux parler des artères et des veines qui les traversent, des vaisseaux lymphatiques et chyleux qui y sont répandus, des glandes de même espèce qu'on y rencontre, et des plexus nerveux qui s'y font remarquer, car les mésentères ne sont pas des organes isolés, mais des portions de plusieurs organes réunies. Effectivement, des prolongemens de la membrane commune à la plupart des viscères de l'abdomen forment deux lames juxta-posées, entre lesquelles se trouvent placées les nombreuses parties dont je viens de faire l'énumeration, et dont je vais faire une description succincte.

Artères mésentériques. Les troncs artériels qui traversent les mésentères sont au nombre de deux, la mésentérique supérieure et l'inférieure : la première est très-considérable, et égale presque la grosseur de la cœliaque; elle naît de l'aorte au-dessous de celle-ci, et quelquefois l'origine de ces deux artères est commune. Recouverte d'abord par le pancréas, elle suit bientôt une direction perpendiculaire, descend derrière cette glande, et se trouve, après l'avoir dépassée, au-devant de la portion transversale du duodénum, dont elle indique la terminaison; suivant la même direction, elle passe au côté

gauche du mésocolon, transverse vers le point où il se continue avec le mésentère des intestins grêles; c'est alors qu'elle s'engage entre les deux lames de ce dernier repli, n'étant auparavant recouverte que par un seul feuillet du mésocolon; elle suit le mésentère dans sa direction et présente vers le milieu de sa largeur une courbe considérable, dont la convexité regarde en bas, à gauche et en devant, et la concavité à droite, en haut et en arrière. D'abord éloignée de l'intestin, l'artère s'en rapproche en bas; elle diminue de volume en même temps qu'elle poursuit son trajet et finit par s'anastomoser vers la région lombaire avec une des divisions de la colique droite inférieure.

Les rameaux qu'elle donne près de son origine sont peu constans, ils se distribuent au pancréas et au duodénum. Quand elle s'est engagée entre les deux lames du mésentère, elle fournit un grand nombre de branches, dont les unes naissent de sa concavité et les autres de sa convexité. Les premières sont ordinairement au nombre de trois; elles portent le nom de coliques droites, et sont distinguées en supérieure, moyenne et en inférieure; elles ont été décrites séparément dans une autre partie du Dictionaire. Le nom de ces artères indique les parties auxquelles elles se rendent.

Le plus souvent il naît une vingtaine de branches de la convexité de la mésentérique supérieure; mais ce nombre est variable. Celles qui se séparent le plus près du tronc commun ont un calibre assez considérable. Comme elles sont éloignées de l'intestin, elles parcourent un trajet d'une certaine étendue avant d'y parvenir : les suivantes diminuent successivement de longueur et de largeur, de sorte que les dernières méritent plutôt le nom de rameaux que celui de branches. Toutes ont une disposition commune; elles se rapprochent de l'intestin en se portant obliquement en bas et à gauche; bientôt chacune d'elles présente deux divisions qui se séparent à angle aigu, et dont la supérieure se porte en haut, tandis que l'inférieure se dirige en bas; l'une et l'autre se portent vers les branches secondaires des artères qui sont nées le plus près d'elles de la convexité du tronc de la mésentérique supérieure, et souvent s'anastomosent avec celles-ci en formant des arcades. De la convexité de ces arcades, lorsqu'elles existent, ou de la partie de la branche secondaire qui correspond à l'intestin, lorsqu'elles n'ont pas lieu, naissent des rameaux, qui se comportent de la même manière avec les rameaux voisins, mais qui donnent toujours naissance à des arcades, parce qu'ils s'anastomosent constamment avec eux. De la convexité de ces arcades nouvelles, de nouveaux rameaux prennent encore naissance, et se comportent d'une manière absolument analogue,

de telle sorte que plus les divisions de l'artère mésentérique supérieure approchent de l'intestin, plus elles se multiplient, plus elles communiquent ensemble, et plus les mailles qui résultent de leur union deviennent serrées. Ce réseau artériel admirable se continue ainsi jusqu'à l'intervalle triangulaire que nous avons reconnu exister entre l'intestin et le double feuillet péritonéal qui le fixe. Les dernières aréoles donnent naissance à des ramuscules parallèles qui vont gagner la surface externe de l'intestin, étant cependant toujours recouvertes par le péritoine; c'est là surtout où on peut remarquer la manière merveilleuse dont se comportent les divisions de l'artère mésentérique supérieure. Le réseau délicat que forment ces petits vaisseaux artériels fournit aux différentes membranes de l'intestin les capillaires qui s'y perdent. M. Buisson fait remarquer avec raison que l'artère mésentérique forme un double réseau, dont l'un, à mailles très-larges, est placé dans le mésentère, et dont l'autre, à aréoles très-serrées, se trouve sur l'intestin grêle. Le tronc commun est, ajoute-t-il, aux arcades du mésentère, ce que chacun des derniers ramuscules est au système artériel capillaire de l'intestin.

L'artère mésentérique inférieure est presque aussi considérable que la supérieure; mais elle naît beaucoup plus bas qu'elle de la partie antérieure de l'aorte, à peu près à un pouce et demi de l'endroit où celle-ci se bifurque. D'abord recouverte par le péritoine, elle pénètre entre les deux lames du mésocolon iliaque, et y forme une courbe analogue à celle de la mésentérique supérieure, quoiqu'elle soit cependant moins étendue. Fixée au bord adhérent du mésentère, elle parvient au détroit supérieur du bassin, s'engage dans le mésorectum, et s'y divise pour se distrbuer au dernier des gros intestins, en prenant le nom d'hémorroïdale supérieure.

Cette artère donne un grand nombre de branches, toutes appartiennent au colon : les trois principales, appelées coliques gauches, ont été décrites en même temps que les coliques droites; la manière dont elles se distribuent est analogue au mode suivant lequel se comportent les branches de la mésentérique supérieure; le tronc qui leur a donné naissance diminue de volume après les avoir fournies, se bifurque lorsqu'il est parvenu entre les deux lames du mésentère du rectum; les deux divisions qui en résultent descendent perpendiculairement sur les côtés du rectum, s'engagent entre les fibres musculeuses de cet intestin, et s'y perdent en donnant un grand nombre de rameaux, dont les uns se perdent dans l'extrémité inférieure du tube digestif, dont d'autres s'anastomosent avec les hémorroïdales moyennes et inférieures, et d'autres enfin se

portent sur les côtés du sacrum et communiquent avec les sacrées latérales.

Pour terminer ce que nous avons à dire sur le système artériel du mésentère, remarquons que toutes ses différentes parties ont entre elles de fréquentes anastomoses; qu'ainsi la colique droite supérieure s'unit par arcades avec la première colique gauche, branche de la mésentérique inférieure; que toutes les coliques droites et toutes les branches gauches de la mésentérique supérieure communiquent aussi par de semblables anastomoses; que la même chose a lieu entre la dernière colique droite et la terminaison de la mésentérique supérieure; qu'enfin la colique gauche inférieure et les rameaux que la mésentérique inférieure donne vers sa terminaison, présentent plusieurs points de réunion manifeste. La manière dont se comportent toutes ces artères relativement aux intestins est à peu près partout la même. Les rameaux artériels sont beaucoup plus nombreux aux intestins grêles que partout ailleurs.

Veines mésentériques ou mésaraïques. La disposition des veines du mésentère, qui ont reçu le même nom que les artères, et auxquelles on a aussi donné le nom de grande et de petite mésaraïque, a la plus grande analogie avec celle des vaisseaux qui apportent aux intestins le fluide éminemment réparateur qui y entretient la vie; elles présentent les mêmes divisions, les accompagnent dans leur trajet, donnent naissance aux mêmes anastomoses, et forment comme elles, sur le mésentère, un réseau à mailles d'autant plus serrées, qu'on les considère plus près de l'intestin. La veine mésentérique supérieure, née de rameaux qui correspondent à ceux de l'artère du même nom, se trouve à droite et un peu au devant de celle-ci; elle prend son origine à peu près vers la terminaison de l'artère, se comporte comme elle, prend un calibre d'autant plus considérable, qu'elle reçoit de nouvelles branches, s'engage derrière le pancréas, et se réunit à la splénique, en formant avec elle le tronc de la veine porte abdominale; elle reçoit par sa concavité les trois veines coliques droites, et, par sa convexité, un grand nombre de branches qui viennent de l'intestin grêle.

La petite mésaraïque a une distribution analogue à celle de l'artère mésentérique inférieure; née du rectum, recevant les coliques gauches, s'anastomosant avec les veines qui correspondent aux artères avec lesquelles communique l'artère mésentérique inférieure, elle abandonne ce vaisseau au niveau du mésocolon iliaque, suit un trajet vertical, étant recouverte par le péritoine de la région lombaire, s'engage sous le pancréas et va s'unir au tronc splénique, en formant avec lui un angle presque droit. Le système veineux du mésentère, conjointe-

ment avec celui de la rate, du pancréas, de l'estomac, etc., donne naissance à la veine porte, qui va se distribuer au foie, formant ainsi une circulation particulière au milieu de la grande circulation veineuse. Je renvoie, pour l'organisation de ces veines, à l'article qui traite de la veine porte.

Vaisseaux lymphatiques et glandes mésentériques. Les vaisseaux lymphatiques du mésentère ne sont pas tous de la même espèce, ou du moins la physiologie ne les considère pas tous comme identiques, quoique l'anatomie ne trace pas entre eux de ligne de démarcation. Les uns sont exclusivement destinés à porter le chyle vers le canal thoracique, ce sont les vaisseaux lactés ou chylifères; les autres, analogues à ceux que l'on retrouve dans tous les organes, exécutent une absorption dans le tissu propre de la partie du tube à laquelle ils correspondent, et sont chargés du mouvement de décomposition. Les premiers naissent à la surface interne de l'intestin par des orifices très-déliés; les autres proviennent du tissu même de ce viscère. Quoique leur origine soit différente, ces deux ordres de vaisseaux communiquent ensemble, se réunissent et sont bientôt confondus entre les lames du mésentère : c'est donc avec raison qu'on leur a donné la dénomination générique d'absorbans, divisés en superficiels et en profonds. Les premiers, situés audessous de la membrane séreuse, se croisent les uns les autres, et s'anastomosent avec les profonds, après avoir parcouru un certain trajet, ils se recourbent du côté du mésentère, auquels ils appartiennent, pénètrent entre les deux lames de ce repli, s'anastomosent avec les profonds, traversent un plus ou moins grand nombre de glandes, et se rendent au canal thoracique; les profonds naissent de la surface interne de l'intestin ou dans l'épaisseur de ses membranes; ils accompagnent ordinairement les vaisseaux sanguins, et après avoir contourné l'intestin dans sa largeur, ils gagnent le mésentère, et s'y comportent à peu près comme les superficiels.

Considérés dans leur ensemble, ces vaisseaux sont d'autant plus nombreux, qu'on les envisage plus près du duodénum; ils forment par leurs fréquentes anastomoses et leurs subdivisions un très-grand nombre de plexus. Entre les deux lames du mésentère, et près du pancréas, ils se réunissent pour former plusieurs troncs qui, conjointement avec les absorbans de l'estomac, de la rate et du foie, vont former le canal thoracique. Les vaisseaux lymphatiques du colon lombaire gauche et iliaque, ainsi que ceux du rectum, se rendent, à travers les mésentères de ces intestins, aux glandes qui se trouvent au devant de la colonne vertébrale et de l'aorte, ou à celles qui occupent l'intervalle des deux lames du mésorectum.

Les glandes, ou, pour se servir d'une expression plus convenable, les ganglions lymphatiques qui sont situés dans les mésentères, ne diffèrent des autres organes du même genre que par leur volume. On les rencontre dans toute l'étendue du repli qui fixe les intestins grêles, jusqu'à un pouce de distance du point où il s'unit au tube digestif. Là elles disparaissent entièrement, et on n'en trouve pas entre la portion des feuillets péritonéaux, qui peut alternativement recouvrir et abandonner l'intestin. En général, elles ont une forme lenticulaire ou ovalaire. Leur grosseur varie, dans l'état de santé, de deux lignes à un pouce; elle devient plus considérable dans quelques cas pathologiques. D'autant plus grosses qu'on les examine plus près du bord fixe du mésentère, elles sont aussi plus volumineuses vers le jéjunum que vers l'iléon. Les différens âges de la vie influent sur leur manière d'être: dans l'enfance, elles sont très-considérables, et vont successivement en décroissant jusqu'à la vieillesse; la couleur de leur parenchyme est rose-pâle, mais varie singulièrement suivant la nature du liquide qui les traverse; elles deviennent plus rouges chez les animaux auxquels on a fait manger de la racine de garance ou de betterave; elles sont, au contraire, moins foncées en couleur lorsqu'elles contiennent une plus ou moins grande quantité de chyle. Leur nombre est très-considérable; mais comme il est assez variable, il est impossible de l'apprécier exactement, et quand on y parviendrait, cela ne conduirait à aucune induction importante. Quelquefois elles sont très-rapprochées vers le bord fixe du mésentère proprement dit. On trouve aussi des ganglions lymphatiques entre les lames des mésentères du colon, mais elles y sont moins nombreuses. Parmi les mésocolons, le transverse et l'iliaque sont ceux qui en contiennent davantage. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que dans cet endroit elles sont souvent très-rapprochées des intestins, et qu'on en trouve quelquefois à leur surface. Toutes ces glandes communiquent avec deux ordres de vaisseaux lymphatiques : les afférens, qui leur apportent les sucs qui les traversent, et les efférens, qui portent ces liquides, soit à une autre glande, soit au canal thoracique. Leur texture est la même que celle des autres glandes du même genre : elles consistent dans un entrelacement de vaisseaux très-divisés et qu'on injecte facilement. Il en sort par la compression un fluide transparent et inodore qui n'a pas encore été analysé.

Plexus mésentériques. Les nerfs qui se trouvent entre les deux lames du mésentère ne sont pas sous la dépendance immédiate du cerveau et appartiennent au système ganglionnaire. Le plexus solaire prolongé sur l'aorte rencontre bientôt l'artère mésentérique supérieure, et donne naissance à un nouvel en-

trelacement nerveux d'autant plus considérable, qu'il est augmenté par quelques rameaux qui lui sont fournis par plusieurs ganglions. Ce plexus porte le nom de mésentérique supérieur; il suit l'artère correspondante dans sa marche, et s'épanouit entre les deux feuillets du mésentère. Ses rameaux, singulièrement divisés, formant un grand nombre d'*anastomoses nerveuses*, entourent les ganglions lymphatiques, et, suivant dans leur distribution les divisions de l'artère mésentérique supérieure, ils forment autour de chacune d'elles des plexus particuliers. Ceux-ci se portent avec ces vaisseaux sur la superficie de l'intestin grêle, sur le cœcum et le colon. Des ganglions nerveux, mais peu considérables, se trouvent entre les rameaux du plexus mésentérique supérieur, et sont surtout en grand nombre vers le bord intestinal du mésentère.

Le plexus mésentérique inférieur se continue supérieurement avec le précédent au devant de l'aorte. Il reçoit aussi des rameaux de plusieurs ganglions abdominaux et du plexus rénal. Il embrasse assez étroitement l'origine de l'artère mésentérique inférieure, et plus bas semble se diviser en deux portions : l'une, interne, moins considérable, et dont les rameaux sont moins entrelacés, descend avec l'artère iliaque correspondante, et fournit en partie les plexus propres de l'iliaque externe, de la crurale et de l'hypogastrique. D'autres rameaux vont au devant du sacrum, se perdre dans le plexus hypogastrique. L'autre portion, qui est la continuation du plexus mésentérique inférieur, accompagne l'artère du même nom entre les deux lames du mésocolon iliaque, et va se terminer dans le mésorectum, en concourant à former avec les nerfs sacrés le plexus hypogastrique. Les divisions du plexus mésentérique inférieur suivent absolument celles de l'artère qui lui correspond. Les filets qui en proviennent vont se distribuer aux mêmes parties, c'est-à-dire à l'S iliaque du colon, à la portion lombaire gauche de cet intestin et au rectum. Les ganglions qu'on remarque en petit nombre dans cet entrelacement nerveux, sont toujours rapprochés de l'artère principale. Ce n'est pas ici le lieu de parler de la texture de ces nerfs, des caractères qui les distinguent de ceux qui proviennent immédiatement du cerveau : d'autres articles y seront spécialement consacrés.

Quoique toutes ces parties se retrouvent entre les deux lames du mésentère, elles ne lui appartiennent pas réellement, et il sert seulement à les fixer. Les vaisseaux sanguins qui sont destinés à sa nutrition ou à l'accomplissement des fonctions dont il est chargé, excessivement déliés, ne sont apercevables que par les injections les plus fines; mais leur nombre compense leur ténuité, et il est si considérable, que Ruysch faisait pa-

raître ce repli péritonéal comme entièrement composé de capillaires sanguins, et que l'inflammation en fait aussi paraître une très-grande quantité. Une multitude de vaisseaux lymphatiques s'y distribuent, mais on n'y a pas encore suivi de filets nerveux. Au reste, la structure des productions membraneuses dont nous venons de donner la description étant absolument analogue à celle des séreuses, c'est à ce mot que nous renvoyons pour ce qui se rapporte à l'arrangement des différentes parties qui entrent dans leur composition.

Telle est la disposition anatomique des mésentères; mais elle varie suivant quelques circonstances qu'il est important d'énumérer. L'âge, l'état de vacuité ou de plénitude des intestins, leur excitation par la présence des alimens, le plus ou moins de graisse dont le tissu cellulaire *inter-lamineux* est chargé, sont autant de causes qui peuvent apporter des changemens dans la conformation de ces replis du péritoine. Ils sont très-bien formés dans le fœtus; mais comme le jéjunum et l'iléon sont, jusqu'au cinquième ou sixième mois, dilatés par le méconium, le mésentère proprement dit paraît moins considérable proportionnellement à ceux des gros intestins. Dans les derniers mois, au contraire, le méconium distendant le cœcum, le colon et le rectum, il arrive que le mésocœcum, les mésocolons et le mésorectum sont proportionnellement moins étendus que le repli qui fixe les intestins grêles chez les fœtus et les enfans nouvellement nés. Toutes ces productions péritonéales sont, comme le remarque Sœmmerring, entièrement dépourvues de graisse; ce qui offre un contraste frappant entre l'embonpoint de l'enfant et celui de l'adulte : la graisse, chez le premier, se trouve abondamment audessous de la peau, et les replis n'en contiennent pas; tandis que chez le second il ne se dépose jamais une grande quantité de ce fluide dans le tissu cellulaire sous-cutané, sans que celui du mésentère, des épiploons, etc., n'en soit plus ou moins chargé. Les glandes mésentériques sont plus grosses chez l'enfant qu'à tout autre âge de la vie; elles disparaissent souvent chez le vieillard, soit qu'effectivement elles se détruisent ou qu'elles parviennent à un très-petit volume. L'étendue des mésentères est moins considérable lorsque les intestins sont distendus par des alimens, des matières excrémentitielles ou des gaz. Ces organes séparent alors les deux lames du prolongement séreux continu avec leur membrane externe; celles-ci s'appliquent sur eux, et ils sont alors fixés d'une manière moins lâche. Il peut même arriver que, dans de semblables circonstances, le mésocœcum et les mésocolons lombaires, quand ils existent, disparaissent complétement. Lorsque les mésentères sont surchargés de graisse, leur étendue est moins

considerable qu'elle ne l'est ordinairement. Lorsqu'une portion d'intestin est herniée, le point du mésentère qui lui correspond augmente d'étendue d'une manière remarquable. Enfin les vaisseaux sanguins, et surtout les vaisseaux lactés du mésentère deviennent beaucoup plus apparens lorsque la digestion s'exécute, que dans tout autre temps. Croirait-on que, d'après le rapport de Haller, on a prétendu que les variétés de conformation que le mésentère présentait pouvaient être portées à un tel point, qu'on avait observé un sujet chez lequel les intestins flottaient dans l'abdomen sans membrane péritonéale? *Etiam ideò magis incredibilis*, dirons-nous avec ce prince des physiologistes, *quod omnia vasa intestini, nervique omnes per cellulosam mesenterii telam ad intestinum adveniunt, atque de intestino avulsa fuerint.*

Anatomie comparée. Le mésentère est constant chez tous les animaux vertébrés, mais il présente souvent des dispositions variées. L'existence du repli qui fixe les intestins grêles et de celui qui maintient le rectum se trouve chez tous les mammifères; il n'en est pas de même des mésocolons. Le transverse est le seul qu'on rencontre toujours, mais il varie de direction, soit par rapport à l'estomac, soit relativement au duodénum; ce qui a particulièrement lieu, comme le dit M. Cuvier, chez les carnassiers, qui manquent de cœcum. Le mésentère des ruminans présente une dimension très-peu considérable, et est fixé à la colonne vertébrale dans un très-court espace. Dans quelques animaux, comme le chien, le phoque, le hérisson, le lynx, etc., on trouve autour des artères mésentériques et au centre du mésentère, un très-grand nombre de glandes lymphatiques qu'Azelli, cité par Haller, a prises pour un véritable pancréas. Chez la belette, ces glandes forment deux groupes; dans d'autres animaux, tels que le chat, le lion, il y a un groupe principal et autour il en existe d'accessoires. Elles sont dispersées dans le rat et les ruminans, d'où M. Cuvier tire cette conclusion, qu'il y a un rapport entre l'arrangement des glandes mésentériques et celui du canal intestinal, qu'elles sont plus dispersées dans les animaux qui ont de longs et de gros intestins. Au reste, les mammifères sont les seuls êtres chez lesquels on trouve de semblables organes.

Chez les oiseaux, le mésentère se détache du dos dans un petit espace vis-à-vis l'origine de l'artère mésentérique antérieure ou supérieure; mais bientôt il se développe à un tel point, qu'il s'étend sur la plus grande partie de l'intestin; un prolongement qui vient du bassin fixe la dernière portion du tube digestif d'une manière moins lâche. Les tortues présentent cette disposition remarquable, que le péritoine ne donne

naissance au mésentère qu'après avoir formé le mésocolon. Dans les sauriens, on trouve un mésentère, mais on n'y rencontre pas de mésocolon. Chez les poissons, ces replis sont d'une délicatesse extrême, et chez ceux qui ont une vessie aérienne, c'est sur elle qu'ils s'attachent, et non sur la colonne vertébrale. Les mollusques n'en présentent pas à proprement parler : de la cellulosité, des vaisseaux et des nerfs servent à fixer les intestins entre eux et avec les organes voisins, quoiqu'il existe chez eux un véritable péritoine. On n'en trouve pas non plus dans les vers et les crustacés. Les intestins des insectes sont maintenus par des trachées, mais on rencontre tout à coup un mésentère dans les échinodermes. La coquille extérieure leur sert de point d'attache dans les oursins, et ils se contournent comme le tube intestinal qu'ils embrassent. L'*holothuria tremula* a un mésentère qui commence dès la bouche; les nombreux vaisseaux de cet animal se trouvent sur le point du canal opposé à l'insertion de ce repli. Enfin les actinies ont leur sac alimentaire soutenu par un grand nombre de membranes verticales qui l'entourent comme des rayons.

Physiologie. Les mésentères sont-ils doués de la sensibilité? Cette question présente un certain intérêt, mais les auteurs sont loin d'être d'accord à cet égard. Ruysch les regarde comme très-sensibles, Boerhaave est du même avis, mais en rapporte la cause à la lésion des nerfs qui s'y trouvent. Lorry leur refuse le sentiment, mais prétend que *le mésentère est doué d'un mouvement particulier, qu'il l'a vu se contracter évidemment et fortement*, en y versant de l'acide nitrique étendu, après l'avoir mis à découvert sur un chien encore vivant. Il attribue cette contraction aux nerfs qu'on y rencontre et qui sont affectés à travers la lame du prolongement péritonéal qui présente si peu d'épaisseur. On a même été jusqu'à lui accorder un mouvement spontané, en vertu duquel il se portait vers l'ombilic. Mais, d'un autre côté, nous voyons les auteurs du plus grand mérite être d'une opinion opposée. Martin s'étonne de ce que recevant un si grand nombre de nerfs, le mésentère ne présente qu'une sensibilité obscure. Haller, Sœmmerring le regardent comme absolument insensible. Bichat pense d'une manière analogue. Tous les modernes enfin lui refusent cette propriété, et lui contesteront à plus forte raison le mouvement dont on a prétendu qu'il était susceptible. Les expériences sur les animaux vivans nous prouvent tous les jours que, dans l'état ordinaire, ce repli péritonéal n'est le siége d'aucune sensation perçue. On peut l'exciter avec des instrumens, sans que le sujet de l'expérience témoigne ses souffrances par ses cris. Les nerfs qui s'y distribuent sont de l'ordre de ceux qui ne communiquent pas au cerveau l'impression que les organes ont

reçue ; sans doute il peut présenter une sensibilité nutritive que la maladie peut exalter, mais c'est qu'alors un changement de manière d'être a amené de nouvelles propriétés. Quant aux mouvemens que Lorry dit avoir remarqués, il est évident qu'il a confondu la contraction que les parties éprouvent par l'action des caustiques, celle à laquelle Bichat donnait le nom de *contraction de raccornissement*, avec le mode de contraction que le même auteur désigne sous la dénomination de *contraction organique sensible*. C'est à tort que Lorry a attribué aux nerfs un semblable phénomène, on sait qu'ils n'en sont pas susceptibles. Enfin, comme le dit fort judicieusement Haller, si on a vu le mésentère exécuter en apparence des mouvemens tellement étendus qu'il se portait vers l'ombilic, la seule cause qui peut les avoir déterminés doit être rapportée aux gaz qui, distendant les intestins, peuvent imprimer au repli péritonéal qui fixe ceux-ci, un mouvement absolument passif, et qui agissent alors de la même manière que les injections poussées avec force dans les vaisseaux qui se rendent au tube digestif.

Les usages des mésentères sont nombreux et importans. Ils fixent les viscères auxquels ils correspondent dans la cavité qu'ils occupent. La laxité avec laquelle ils les retiennent, en leur permettant des mouvemens variés, peut être utile pour l'accomplissement de leurs fonctions. Leur surface, sans cesse lubrifiée par de la sérosité, permet aux intestins de glisser facilement les uns sur les autres. Ces liens membraneux empêchent qu'une portion du tube digestif ne se noue avec une autre, ou prévient son invagination ; cependant ils ne s'y opposent pas entièrement, puisque cet accident se manifeste quelquefois. Ces replis ont encore un usage qu'on ne peut leur contester, c'est de se prêter à la dilatation des viscères auxquels ils sont unis. Cette dilatation serait devenue très-difficile, si les intestins eussent été enveloppés par une membrane peu extensible dans tous les points de leur étendue. Mais ce ne sont pas encore là les seules fonctions des mésentères, leur utilité est non moins importante sous quelques autres rapports. C'est par eux que les intestins reçoivent les vaisseaux qui viennent y apporter les matériaux de la nutrition, et de la sécrétion qui a lieu à leur surface interne ; c'est par eux que les nerfs qui président à l'accomplissement des phénomènes digestifs viennent soumettre le tube intestinal à l'influence toute-puissante du système ganglionnaire ; c'est par eux que se rendent au canal thoracique les vaisseaux qui sont destinés à porter dans le torrent circulatoire les molécules nutritives qui doivent réparer les pertes que l'économie éprouve sans cesse ; c'est entre leurs deux lames, enfin, que ces mêmes vaisseaux chy-

lifères traversent un nombre plus ou moins considérable de glandes, qui impriment au fluide réparateur un premier degré d'élaboration.

Le mésocolon transverse a encore une utilité d'un autre genre; formant une membrane extérieure au duodénum, il sépare la partie supérieure de l'abdomen de l'inférieure, en formant une cloison mobile sur laquelle reposent le foie, l'estomac et la rate. Ces usages des mésentères sont bien mieux prouvés que celui qu'on leur suppose, et qu'on leur fait partager avec l'épiploon et la rate, de disposer le sang artériel à prendre les qualités veineuses et de le rendre plus propre à fournir les matériaux de la bile.

Maladies et anatomie pathologique des mésentères. Je passerai successivement en revue les différentes affections dont les mésentères peuvent être le siége, j'exposerai succinctement les symptômes qu'elles présentent et les altérations organiques qu'elles déterminent.

Blessure des mésentères. Lorsqu'un instrument piquant a pénétré dans l'abdomen, il peut arriver que le mésentère soit intéressé, et les auteurs en rapportent plusieurs exemples. Lorsque la lésion a non-seulement son siége dans ce repli membraneux, mais que d'autres organes sont en même temps affectés, les fonctions de ceux-ci étant ordinairement plus importantes, c'est principalement sur ces derniers que l'on doit porter son attention. Mais lorsque les mésentères sont blessés isolément, c'est encore une maladie sérieuse et sur la gravité de laquelle on est loin d'être d'accord. Nous verrons les opinions sur la sensibilité dont ces replis sont doués, faire varier le pronostic que l'on a porté sur leurs blessures; tant il est vrai que les idées physiologiques sont toujours les bases sur lesquelles sont fondées les données médicales! Si nous nous en rapportons à Ruysch, toute plaie des mésentères est mortelle, et les malades qui en sont affectés succombent au bout de deux ou trois jours. « Si je n'avais été témoin de semblables faits, dit ce célèbre anatomiste, qu'une fois ou deux dans ma vie, je ne les regarderais pas comme concluans, et je les passerais sous silence; mais pendant quarante-huit ans de pratique, j'ai eu l'occasion d'en observer un très-grand nombre. » Il prétend que ceux chez lesquels le mésentère est blessé, éprouvent des douleurs excessives, et qui ne leur laissent pas un instant de repos. Il ajoute que les gens qui opèrent la castration des jeunes coqs, sont tellement instruits par l'expérience, à cet égard, qu'ils donnent la mort à ces oiseaux aussitôt qu'ils s'aperçoivent qu'une portion du repli qui nous occupe est engagée dans la plaie, sachant bien qu'ils ne survivraient pas à l'opération lorsque cet accident se manifeste.

Morgagni rapporte l'histoire d'un homme qui reçut un coup d'épée dans la partie gauche de l'abdomen, immédiatement audessous des côtes. Une douleur très-vive se déclara, le blessé vomit les alimens qu'il avait pris ; il éprouva aussi des vomissemens bilieux ; il n'y eut point de selles, si ce n'est par des lavemens ; la mort eut lieu le cinquième jour. A l'ouverture du corps, on trouva les intestins un peu tuméfiés, une petite quantité de sang dans la partie inférieure de la cavité abdominale. On remarquait une érosion à la membrane externe du colon, à quatre doigts audessous de la rate ; mais elle pouvait être regardée comme propre au mésocolon, puisque cette membrane en est un prolongement, et que les autres tuniques étaient intactes. Aucun autre intestin n'était blessé, mais le mésentère l'était profondément et paraissait enflammé. Le même auteur cite encore un autre fait d'après Monchartus, d'un homme chez lequel une balle avait traversé le mésentère, et qui mourut cinq heures après, sans qu'à l'ouverture on reconnût de gangrène ni d'hémorragie. Mais cette observation n'est nullement concluante, en ce que le fond de l'estomac avait été atteint par le corps vulnérant, et qu'on peut raisonnablement attribuer à cet organe les accidens qui se manifestèrent. Morgagni attribue à la lésion des nerfs du mésentère les symptômes graves qui ont lieu dans de semblables circonstances ; mais il pense que ceux d'un certain volume sont seuls susceptibles de les déterminer, car si la blessure des branches nerveuses peu considérables avait, dit-il, des suites aussi fâcheuses, toutes les plaies pénétrantes seraient d'une guérison très difficile. On trouve dans les ouvrages de Flajani une observation plus importante, parce que, chez celui qui en fait le sujet, le mésentère seul fut affecté. Un homme reçut un coup d'épée vers la région ombilicale ; l'instrument était émoussé et mal affilé. Il ne s'écoula pas de sang par la plaie, dont la largeur était d'un pouce. Une douleur vive se manifeste, la fièvre et le météorisme se déclarent ; plusieurs saignées, des fomentations et des lavemens émolliens sont inutilement employés ; les douleurs deviennent de plus en plus vives, tous les symptômes s'aggravent, une rétention d'urine s'ajoute à ces phénomènes, des convulsions se manifestent, le malade succombe. L'autopsie cadavérique ne fit découvrir aucune blessure des intestins, on ne trouva qu'une très-petite quantité de sang dans l'abdomen ; le mésentère était traversé et comme déchiré par l'instrument qui était parvenu jusqu'au cartilage qui sépare la troisième et la quatrième vertèbre des lombes, et y avait formé une large ecchymose ; la peau et le péritoine étaient aussi affectés. Ces faits sembleraient prouver

que les blessures de ces replis sont beaucoup plus graves qu'on ne pourrait d'abord le croire.

Mais on peut en objecter une foule d'autres qui tendraient, au contraire, à faire penser que ces lésions ne sont dangereuses que dans les cas où des vaisseaux importans ont été affectés. Lapeyronie dit avoir excisé une portion des mésentères sans accident. Si nous nous rappelons le peu de sensibilité dont ils sont donés, leur analogie de conformation avec l'épiploon, dont on enlève souvent des portions considérables sans que des phénomènes fâcheux en soient la suite; si nous remarquons que les lames dont ils sont formés partagent les propriétés des autres parties du système séreux, nous serons conduits à penser qu'excepté les cas où les vaisseaux sont lésés, ceux dans lesquels une inflammation violente se déclare et se propage aux différens points du péritoine, et ceux enfin où les plexus mésentériques sont profondément altérés, les blessures des mésentères ne présentent pas un grand danger. Au reste, le diagnostic de ces blessures est extrêmement difficile, et la mort seule peut instruire sur l'existence d'une lésion de ces replis. On sait combien sont illusoires les signes de la pénétration d'une plaie de l'abdomen, combien on est embarrassé lorsqu'il s'agit de décider si tel ou tel viscère important à la vie est intéressé, que sera-ce donc quand il s'agira de savoir si des productions membraneuses, dont les fonctions sont d'une utilité bien plus secondaire, sont atteintes ou non par l'instrument vulnérant? D'ailleurs, le traitement de cette affection se rapportant à celui des plaies pénétrantes de l'abdomen, et reposant sur la gravité des symptômes qui se déclarent, c'est au mot *pénétration* que je dois renvoyer pour ce qui y a rapport.

Lorsqu'un des nombreux vaisseaux qui sont renfermés entre les deux lames du mésentère est intéressé, une hémorragie interne plus ou moins alarmante, plus ou moins rapidement mortelle, suivant le calibre du vaisseau et l'étendue de la plaie qui y est faite, entraîne des symptômes de l'augure le plus sinistre, et est ordinairement suivie de la mort. Cette affection ne pourrait être distinguée des accidens qui suivraient la lésion de tout autre vaisseau de l'abdomen. Le traitement serait le même que celui de toutes les hémorragies internes.

Rupture des mésentères. La rupture des mésentères a été rarement observée, et jamais elle ne peut exister, que les viscères voisins ne soient plus ou moins altérés. On possède une observation de ce genre, mais où la blessure de ces replis était loin d'être la plus grave. Un homme reçut à la chasse, vers la région des reins, un coup violent de corne de cerf, et l'auteur ajoute même que cet animal porta, pendant un certain temps,

le chasseur sur ses cornes, et qu'il ne le laissa tomber que quand il fut fatigué par son poids. Ce malheureux mourut à la suite de quelques symptômes assez graves. On trouva bien une rupture du mésentère; mais les intestins étaient encore plus affectés, car le colon et l'iléon présentaient cinq déchirures. Ce fait est consigné dans les Éphémérides des curieux de la nature. Il faut une violence extrême pour produire de tels désordres, et la rupture de ces prolongemens séreux est d'autant plus difficile, qu'ils sont continus à une portion du péritoine, qui, lâchement fixée à la paroi postérieure de l'abdomen, peut l'abandonner jusqu'à un certain point, et augmenter ainsi l'étendue des mésentères, lorsque ceux-ci sont fortement tiraillés. C'est cette disposition, qui fait que lorsqu'une portion de ces replis correspond à une anse d'intestin herniée, elle devient plus large que les autres.

Les mésentères peuvent encore être sujets à d'autres altérations physiques, je veux parler de leur déplacement. Dans toutes les hernies où il se trouve une partie considérable du tube intestinal, on y rencontre nécessairement le point correspondant de ces replis membraneux; ils éprouvent aussi dans le volvulus des lésions plus ou moins graves (*Voyez* ILÉUS, INTUSSUSCEPTION, VOLVULUS). Ils sont aussi susceptibles de contracter des adhérences, soit entre eux, soit avec les organes voisins. Ces adhérences sont la suite de l'inflammation; elles ne paraissent pas altérer considérablement les fonctions dont ils sont chargés; elles ont lieu dans cette portion du système séreux, par les mêmes phénomènes que dans toutes les autres. Souvent elles compliquent d'autres affections, comme nous en rapporterons bientôt des exemples.

Inflammation du mésentère : mésentérite. Profondément placés dans la cavité abdominale, étant d'ailleurs peu exposés à l'action des agens extérieurs, les mésentères doivent être rarement frappés de cette maladie d'une manière primitive et isolée. Cependant, il paraît que de toute antiquité on a reconnu que la mésentérite pouvait exister. Galien, dans son Traité *De locis affectis*, en parle d'une manière très-claire, et cherche à déterminer les signes propres à établir son diagnostic : *Ubi, vel inflammatio, vel erysipelas mesenterium afficit, haud ita difficile est discernere, si alvi excrementa diligenter consideres. Neque non solum qualia excerni, dicimus in jecinoris imbecillitate quum ad sese cibum trahere non potest, talia plane dejiciuntur, sed apparet etiam veluti ab inflammatione sanies quædam admixta.* Je suis loin de penser que tels soient les symptômes par lesquels on puisse reconnaître cette maladie; mais toujours est-il vrai qu'elle n'était pas inconnue aux anciens. Morgagni dit avoir trouvé le mé-

sentère d'un rouge pourpre et violet; Martin remarque aussi que l'inflammation occupe souvent cette partie. Il résulte des opinions des auteurs les plus recommandables, que la mésentérite essentielle, c'est-à-dire l'inflammation, qui a son siége dans quelques-uns des replis qui fixent les intestins, et qui ne s'étend pas aux parties voisines, est une affection des plus rares : M. Baillie assure même que toutes les fois qu'elle a lieu, la maladie se propage au péritoine. Dans le plus grand nombre des cas, l'intestin, l'épiploon, les reins, et même le muscle psoas, participent à l'état inflammatoire.

A l'ouverture des corps de ceux qui ont succombé à cette affection, on trouve les vaisseaux sanguins des mésentères beaucoup plus apparens que dans l'état naturel. Ces organes sont aussi plus épais et plus massifs. Quelquefois le tissu cellulaire qui se trouve entre leurs deux lames est infiltré de sang. La maladie est tantôt bornée à un point assez peu étendu, et, dans d'autres cas, une très-grande partie de ces replis membraneux en est atteinte. Souvent des adhérences se manifestent, et des membranes accidentelles se sont formées. Ces derniers phénomènes sont le résultat de la coagulation du fluide qu'exhale le péritoine. On conçoit que cette affection ne peut être violente sans qu'on trouve dans la cavité abdominale une plus ou moins grande quantité de sérosité, mêlée de flocons albumineux. On remarque aussi, dans certains cas, que du pus s'est formé à la surface des mésentères enflammés.

Tels sont les désordres produits dans ces replis membraneux, lorsque l'inflammation les a atteints. Nous nous occuperons bientôt de ceux qui sont le résultat des terminaisons diverses, dont cet état est susceptible. Essayons de tracer les signes qui peuvent faire reconnaître cette maladie.

Les symptômes de cette affection sont, comme l'avoue Martin, extrêmement variables Il prétend que, tant qu'elle est bornée au mésentère, la fièvre est peu vive, qu'il n'y a pas de signe de mauvais augure, qu'un sentiment de tension et de pesanteur se fait ressentir dans la région ombilicale, qu'il y existe une dureté dont on ne peut juger que par la pression, et qu'il s'y joint des vomissemens et des évacuations alvines, qui contiennent des matières semblables à du chyle. On voit que, parmi ces symptômes, il en est beaucoup qui n'appartiennent pas exclusivement à l'inflammation du mésentère.

D'autres donnent pour signes de cette maladie une douleur très-vive et très-profonde dans la région ombilicale, jointe à des coliques violentes et continuelles; ce qu'il y a de certain, c'est que le moindre mouvement doit les augmenter, par les tiraillemens qu'il fait éprouver à la partie enflammée. M. Portal prétend qu'il se manifeste une fièvre aiguë; que le

pouls est serré et très-fréquent; que, dans certains cas, les urines cessent de couler; qu'il se déclare souvent des vomissemens et des syncopes mortels.

D'après cet exposé des signes par lesquels on propose de reconnaître cette affection, on peut juger combien ils sont incertains, et combien il est difficile de ne pas la confondre, soit avec une phlegmasie des intestins, soit avec celle du péritoine ou des reins, auxquelles elle ressemble plus ou moins, suivant le point du mésentère frappé d'inflammation. Heureusement que, dans des cas semblables, une méprise sur le véritable siége de la maladie n'exposerait pas à commettre d'erreurs graves, car les moyens par lesquels on combattrait la phlegmasie du mésentère étant les mêmes que ceux qu'on opposerait à l'inflammation des intestins ou du péritoine, il en résulte que le traitement ne peut être vicieux. Les saignées générales ou locales, renouvelées suivant la gravité des symptômes, les fomentations émollientes, les boissons gommeuses et adoucissantes, une diète sévère, des lavemens faits avec des décoctions mucilagineuses, des demi-bains ou des bains entiers, tous les moyens, en un mot, qui conviennent dans la curation de l'entérite et de la péritonite, sont également appropriés à celle de la mésentérite. Le plus souvent, l'inflammation se propageant aux parties voisines, c'est l'affection de ces dernières, dont les fonctions sont le plus importantes, qui méritent de fixer toute l'attention (*Voyez* ENTÉRITE, NÉPHRITE, PÉRITONITE). Si la maladie a pris une marche chronique, les signes seront encore plus obscurs; mais, dans ce cas, il est à croire qu'elle se propage toujours aux organes voisins.

L'inflammation du mésentère est susceptible de toutes les terminaisons des phlegmasies en général. La résolution peut y avoir lieu. Elle est marquée par la diminution successive des symptômes. Cette inflammation est susceptible de métastase, et celle-ci est funeste ou avantageuse, suivant que l'organe sur lequel l'affection se répercute, est plus ou moins important, plus ou moins sensible que les mésentères; elle peut passer à l'état chronique, et, dans ce cas, la portion du péritoine qui constitue ces replis membraneux, peut déterminer la formation d'une collection séroso-purulente dans l'abdomen. Mais ce qu'il importe surtout d'étudier, ce sont 1°. les abcès qui se manifestent à la suite de cette phlegmasie; 2°. la gangrène qui se déclare quelquefois; 3°. les engorgemens de diverse nature qui en sont le résultat.

Abcès du mésentère. On trouve dans les auteurs un assez grand nombre d'observations d'abcès des mésentères, et il n'est pas étonnant qu'on en ait vu plusieurs exemples. Effec-

tivement, ces prolongemens péritonéaux réunissent au plus haut degré les conditions favorables pour que des collections purulentes s'y établissent. Le tissu cellulaire abondant situé entre leurs deux lames, la multitude des vaisseaux qui les traversent, les nerfs nombreux qu'on y remarque, sont autant de circonstances qui favorisent la formation du pus, déposé parfois en quantité considérable dans le tissu lamineux des mésentères. Tantôt ces abcès sont simples, et d'autres fois ils sont multiples. La suppuration, dit Martin, peut avoir été si considérable que, distendant d'une manière prodigieuse les feuillets du péritoine qui constituent le mésentère, il semblerait, par le poids et le volume de la tumeur, qu'il a été détaché de ses racines, et qu'il occupe toute la cavité abdominale. Ruysh a vu un semblable abcès, et tellement volumineux, que les intestins *soluta suis mœsarais vinculis libera et confusa in abdomine fluctuasse, dum interim sic affecto homini licet brevi quidem tempore, fuit superstes..... propriis ego manibus cadaver hoc incidi*, ajoute-t-il, pour donner plus de poids à cette observation.

Lorsque ces abcès sont multiples, tantôt ils communiquent les uns avec les autres, et d'autres fois ils sont séparés. Cette dernière variété est la plus ordinaire : aussi les auteurs en citent-ils un grand nombre d'exemples. Morgagni rapporte l'histoire d'un homme qui éprouva aux lombes une douleur pongitive tellement vive, qu'il ne pouvait supporter la moindre pression sur l'abdomen. Elle continua jusque vers le vingt-quatrième jour, époque à laquelle un volvulus se déclara. Le malade succomba le trentième. Les intestins étaient adhérens, l'abdomen contenait une grande quantité d'un fluide sanieux, et le mésentère présentait des abcès séparés, peu considérables, mais nombreux.

Les abcès du mésentère parcourent leurs périodes d'une manière plus ou moins rapide, et très-variable. Dans une observation consignée dans les Ephémérides des curieux de la nature, la maladie fut très-lente : une jeune fille fut atteinte de douleurs abdominales dans le courant de l'automne, une fièvre intermittente se déclara ; vers le mois de mars, elle dégénéra en fièvre hectique ; la malade mourut au mois d'avril. L'abdomen contenait abondamment une matière fétide et sanieuse ; des adhérences avaient eu lieu entre les intestins ; des abcès très-nombreux, de grosseur différente, occupaient toute l'étendue du mesentère ; le pancréas était lui-même en suppuration ; autant cette affection fut lente dans sa marche, autant la suivante qui se trouve dans le même recueil fut promptement mortelle. Un chirurgien éprouva des difficultés d'uriner et de la diarrhée : les symptômes d'un volvulus se déclarèrent ; le

malade périt dans la nuit, quatorze heures après l'invasion. On reconnut, à l'ouverture du corps, que le foie, la rate, l'estomac étaient sains. Les intestins ne présentaient de remarquable qu'une distension légère, occasionée par les vents qui s'y étaient accumulés ; mais le mésentère était le siége de plus de cent abcès, dont les uns avaient la grosseur d'une amande, et d'autres celle d'une noix ; trente étaient fermés, et contenaient un pus excessivement fétide ; le reste était ulcéré, et avait répandu dans l'abdomen une quantité considérable de la même matière. Monchartus, auquel on doit ce fait, en cite deux analogues, d'après Shenck et Benivienus.

Ces abcès peuvent se frayer une issue par différentes voies. Le pus peut glisser à travers les aréoles du tissu cellulaire, et se frayer une route hors de la cavité du bas-ventre, entre le péritoine et la paroi postérieure de l'abdomen. On en a vu s'ouvrir tout à coup dans cette cavité, et alors ils ont été promptement suivis de la mort. Cette rupture a ordinairement lieu à la suite de quelques grands efforts. Tulpius a recueilli l'observation d'un abcès du mésentère rompu chez une femme en travail, par les douleurs de l'enfantement. Bonnet en rapporte une, dans laquelle le cadavre d'un enfant présentait une grande quantité de pus dans l'abdomen. Ce liquide provenait bien manifestement du mésentère. M. Portal cite deux faits analogues : dans le premier, une femme conserva, pendant les trois mois qui suivirent ses couches, une tumeur volumineuse vers la région ombilicale ; tout à coup le ventre s'affaissa, la mort survint, et on trouva un abcès considérable du mésentère ; le pus s'était épanché dans la cavité du bas-ventre. Dans le second, un hydropique que l'on avait opéré de la ponction paraissait être près de guérir, quand une tumeur indolente se manifesta vers le milieu de l'abdomen. Tout à coup le malade la sentit se rompre ; il mourut après avoir éprouvé de la fièvre, des coliques atroces et des sueurs froides. On trouva dans la cavité du péritoine huit ou dix livres d'un pus grisâtre et fétide qui provenait du mésentère. Marcellus Donatus rapporte l'observation d'un abcès de la même partie, qui s'ouvrit dans les intestins ; celui qui en était atteint y succomba, et rendit jusqu'à sa mort des matières sanieuses par les selles. Dans les Ephémérides des curieux de la nature, on prétend aussi avoir vu une femme chez laquelle une collection de pus analogue se fraya une issue par l'utérus, qui, d'ailleurs, était affecté de procidence ; mais comme l'inspection anatomique n'a pas démontré le siége de la maladie, il ne nous semble pas que cette observation soit très-importante. Martin prétend aussi que ces abcès peuvent s'ouvrir dans la vessie, et le pus s'écou-

ler par le canal de l'urètre; il ajoute même que, dans d'autres cas, il s'est fait jour à travers le diaphragme.

D'après les faits que je viens d'énumérer, il est évident que tantôt les abcès du mésentère ont leur siége dans le tissu cellulaire, et c'est alors que le plus souvent ils sont simples, qu'ils ont une grande étendue, et qu'ils parcourent leurs périodes avec rapidité, et que d'autres fois ce sont les glandes lymphatiques qui sont frappées de suppuration, et c'est dans ces circonstances qu'ils sont multiples, peu volumineux, et lents dans leur marche. Cependant cette idée n'est pas applicable dans tous les cas, car d'après une des observations précédentes, un très-grand nombre d'abcès se sont manifestés d'une manière excessivement prompte dans l'épaisseur du mésentère; on peut toutefois objecter avec raison que la maladie du chirurgien qui fait le sujet de cette observation datait d'un temps plus reculé que l'on ne pouvait d'abord le penser, et que quelques incommodités dont on avoue qu'il avait été atteint précédemment, tenaient à l'inflammation chronique des glandes mésentériques.

Quoi qu'il en soit, une phlegmasie quelconque précède l'apparition de ces abcès; mais elle peut être plus ou moins aiguë, plus ou moins chronique; et, dans ce dernier cas, la maladie peut faire des progrès très-graves, sans qu'on s'en aperçoive. Le mésentère étant très-peu sensible dans l'état naturel, il en résulte qu'un amas considérable de pus peut s'y manifester sans que les malades éprouvent de douleur. C'est une remarque qu'avait déjà faite Marcellus Donatus. Les signes de cette affection sont excessivement obscurs dans une foule de cas. Aux phénomènes de l'inflammation que nous avons énumérés, succèdent des faiblesses et des frissons, avec des coliques fréquentes. Les signes d'une suppuration interne se déclarent, la fièvre hectique survient, la douleur devient pongitive. Lorsque l'abcès marche lentement, et succède à une inflammation chronique, la main qui presse l'abdomen sent une tumeur fluctuante dans la région ombilicale, quelquefois les symptômes de la phlegmasie ont été si obscurs qu'on n'a pu la reconnaître. On a trouvé de ces abcès chez des individus qui ont succombé à des fièvres de différens types, chez des hydropiques et des scrofuleux.

Le pronostic de ces abcès est très-grave; rarement ils se terminent autrement que par la mort. Les cas les moins désavantageux seraient ceux où ils s'ouvriraient dans les intestins, ou au dehors par les parois abdominales. Le traitement se rapportant à celui des autres abcès de la cavité abdominale, le tracer ici serait tomber dans des répétitions inutiles.

Dilatation des vaisseaux sanguins du mésentère. Le mésen-

tère est encore sujet à une autre espèce d'affection; je veux parler de la dilatation des vaisseaux nombreux qu'on y rencontre: on a cru que cette expansion morbide était la source de plusieurs maladies, et en particulier de l'hypocondrie; mais on n'a guère observé cette lésion que dans le cas où il en existait quelque autre, soit du foie, soit des intestins, soit de quelque autre organe important. Il est facile de voir, par exemple, que la mort de la femme qui fait le sujet de l'observation quarante-troisième de la première année de la première décurie des Ephémérides doit être attribuée à toute autre cause. Ainsi, si un obstacle au cours du sang de la veine porte a lieu dans le foie, ou si une tumeur, par la compression qu'elle exerce, y gêne la circulation, ces maladies rendront les veines mésaraïques variqueuses, de la même manière qu'une ligature de la jambe, portée habituellement, détermine une affection semblable de celles de cette partie. D'un autre côté, si les intestins sont frappés d'une inflammation chronique, les artères du mésentère augmenteront de calibre, comme cela a lieu dans la plupart des phlegmasies de cette espèce; mais cette dilatation sera l'effet de la maladie, et n'en sera pas la cause. Comme une foule d'individus succombent à la suite de ces inflammations chroniques, et meurent dans le dernier degré du marasme, il arrive souvent que l'on trouve les vaisseaux mésentériques distendus et gorgés de sang. Ce dernier phénomène peut aussi avoir lieu au moment de la mort, quand la circulation devient plus difficile.

Gangrène du mésentère. Comme les inflammations de tous les autres organes, celles du mésentère peuvent se terminer par la gangrène, soit que l'irritation ait été excessive, soit que la phlegmasie, par sa nature, ait tendu vers cette terminaison; mais il est très-rare que cette affection ait lieu sans qu'on en remarque une semblable du conduit intestinal. M. Baillie dit même positivement qu'il ne lui est jamais arrivé de trouver de gangrène bornée à ces replis du péritoine; mais lorsqu'une partie du tube digestif est frappée de mort partielle, la portion du mésentère qui lui correspond est quelquefois dans le même état. M. Portal a observé plusieurs cas de cette espèce dans les fièvres dites putrides et adynamiques. Si on se règle sur l'opinion de quelques auteurs, tels que Lieutaud, Bartholin, Ruysch, Portal, la gangrène du mésentère peut être la suite d'un vice général, tel qu'une disposition vénérienne ou scorbutique. Shenck rapporte l'histoire d'une femme atteinte d'hémorroïdes très-inflammatoires, et qui mourut peu de jours après en avoir été affectée. Le mésorectum était tout à fait gangréné. On trouve dans les Ephémérides un exemple de gangrène du mésentère, où l'auteur ne dit pas que les intestins partageassent cet état.

Cependant il est difficile de croire, d'après l'histoire de la maladie, qu'il n'en ait pas été ainsi. Les signes par lesquels on reconnaît cette funeste terminaison de l'inflammation sont communs à toutes les gangrènes, suites de cet état. Un calme trompeur se manifeste; les douleurs, auparavant très-vives, disparaissent tout à coup; les parois abdominales cessent d'être tendues, et la fièvre, jusqu'alors très-aiguë, semble être dissipée; mais ces symptômes qui paraissent consolans, sont accompagnés des phénomènes du plus sinistre présage; le pouls devient petit et faible, des sueurs froides et copieuses inondent le front; les urines prennent une couleur foncée; le visage s'abat; les yeux paraissent ternes, et le regard cesse d'être animé; des syncopes surviennent, et sont les tristes avant-coureurs d'une mort prompte. Le pronostic d'une semblable affection est des plus fâcheux, et elle ne peut se terminer que de la manière la plus funeste.

Tubercules, et engorgemens des glandes et des vaisseaux lymphatiques du mésentère. Les glandes lymphatiques qui se trouvent entre les deux lames des mésentères peuvent devenir le siége d'un engorgement plus ou moins considérable, et souvent les vaisseaux de même nature qui s'y rendent ou qui en partent sont frappés de la même maladie; et alors ils acquièrent quelquefois un volume remarquable, et peuvent être confondus avec les ganglions qui servent à la circulation de la lymphe. Ces tumeurs présentent depuis la grosseur d'un pois jusqu'à celle d'un œuf de pigeon, et même davantage; leur intérieur présente des caractères qui sont loin d'être constans. Ordinairement dures, grisâtres, lardacées, on les trouve dans d'autres cas de la consistance et de l'apparence du suif. Quelquefois plus liquide encore, la matière qu'elles contiennent est analogue à de la bouillie; il arrive même que la même tumeur présente ces différens aspects dans les différens points de son étendue. Ce n'est pas ici le lieu de traiter longuement de ces tumeurs, d'autres articles y sont plus spécialement consacrés (*Voyez* GLANDES LYMPHATIQUES, TUBERCULES). Je ferai seulement observer ici que cet engorgement des glandes du mésentère peut non-seulement se manifester chez l'enfance, mais à tous les âges de la vie; qu'une inflammation chronique, soit du péritoine, soit des intestins, peut le provoquer; qu'ils peuvent s'ulcérer et s'ouvrir alors dans la cavité de l'abdomen, et c'est ce que plusieurs auteurs ont qualifié du nom d'ulcères; que ces tumeurs sont souvent sensibles au tact à travers les parois du ventre, qu'elles déterminent la lienterie et les symptômes les plus funestes. De plus amples considérations sur ce qui les concerne m'exposerait à des répétitions que je veux éviter, je ne m'occuperai donc pas ici de l'affection des glandes

du mésentère, connue sous le nom de carreau ; l'histoire de cette maladie aussi fréquente que déplorable a trouvé sa place dans une autre partie de ce Dictionaire. *Voyez* ATROPHIE MÉSENTÉRIQUE, CARREAU.

Squirre du mésentère. Celui-ci a la plus grande analogie avec la maladie des glandes qui vient de nous occuper; cependant il doit en être distingué avec soin. Il peut, il est vrai, affecter ces ganglions ; mais aussi il est susceptible d'envahir une partie plus ou moins considérable du mésentère. Il parvient d'ailleurs à un volume énorme, qu'atteignent difficilement les tubercules. Tandis que ceux-ci sont multiples, la tumeur squirreuse est ordinairement isolée. On y voit une altération particulière à toutes les affections du même genre, car on sait que le propre de cette maladie est de réduire tous les tissus, depuis ceux qui, tels que le gland, sont doués de la sensibilité la plus exaltée, jusqu'à ceux qui, tels que les cartilages et les os, en sont davantage privés, en une substance homogène, lardacée, traversée par des vaisseaux, et dans laquelle on ne suit pas de filets nerveux. La formation du squirre du mésentère est enveloppée d'un voile épais, ainsi que celle des affections analogues qui ont leur siége dans tout autre organe. Elles acquièrent souvent un développement énorme, sans qu'aucun symptôme se manifeste; si quelque inflammation l'accompagne dès son principe, elle est si obscure, que souvent on ne peut l'apprécier. Cette maladie existe souvent en même temps qu'une lésion semblable de l'intestin correspondant, et dans ce cas il arrive souvent que les deux squirres sont confondus à un tel point qu'on ne pourrait dire lequel des deux a préexisté. Souvent la tumeur bornée d'abord au mésentère fait des progrès si considérables, qu'elle envahit le pancréas, et que les parois de l'intestin s'y trouvent comme enchâssés. Dans ce cas, les matières qui passent dans le canal digestif traversent la masse squirreuse. Plus celle-ci est éloignée de l'attache du mésentère aux vertèbres, et plus elle est mobile.

Morgagni cite plusieurs exemples curieux de squirre du mésentère : une femme présentait depuis plusieurs mois une tumeur dans la région ombilicale ; elle éprouvait des difficultés d'uriner, et une douleur qu'elle ressentait habituellement devenait plus vive quand elle changeait de position : elle expira. On en fit l'ouverture : un squirre énorme se présenta ; il avait sa base dans le mésentère, unie au rein par une substance membraneuse; il adhérait si intimement au colon, qu'on ne pouvait l'en séparer sans le dilacérer ; la tumeur était très-dure dans certaines parties, et ailleurs ressemblait assez au stéatome. Morgagni a encore consacré l'histoire d'un jeune homme qui portait depuis longtemps une tumeur dans l'abdo-

men, et qui était atteint en même temps d'un engorgement du testicule gauche. L'appétit s'était conservé, mais le malade ne pouvait uriner ou aller à la selle qu'avec les efforts les plus violens : il succomba. Un squirre énorme avait déplacé les viscères ; qui paraissaient avoir diminué de calibre par la compression à laquelle ils avaient été soumis. Cependant ils ne présentaient pas d'altération dans leur texture; la tumeur qui avait sa source dans le mésentère était formée de deux lobes, dont l'un se portait vers le foie, et l'autre vers la rate; elle s'étendait jusqu'au testicule malade, et pesait vingt-cinq livres. Morgagni remarque à ce sujet que jamais on n'avait observé avant lui d'affection de cette espèce qui se propageât jusqu'au testicule. Hébenstreit rapporte aussi le cas d'une tumeur du même genre, d'un très-gros volume, et qui avait tellement tiraillé un testicule, qu'il était remonté vers l'abdomen. Matthias parle d'un squirre du mésentère qui avait une telle dimension, qu'il s'étendait jusqu'au fémur. On trouve aussi dans les Ephémérides une observation concernant une femme de moyen âge, et qui périt à la suite d'une affection analogue; la tumeur était adhérente avec une partie des intestins grêles, et était, dans quelques points, confondue avec eux; elle pesait près de vingt livres. Celle dont Shenck donne l'histoire est moins remarquable par son poids, qui n'excédait pas dix livres et demie, que parce qu'elle adhérait en arrière à la colonne vertébrale, et en avant au péritoine qui était presque cartilagineux, et en ce qu'elle était compliquée de plusieurs kystes, dont chacun contenait un liquide d'apparence différente.

Les symptômes par lesquels ces tumeurs se manifestent, sont dans leur principe extrêmement obscurs. Ainsi que la plupart des affections du mésentère, celles-ci ne sont pas d'abord accompagnées de douleurs. Ce n'est que lorsque le squirre a atteint un volume assez considérable, qu'il occasione un sentiment plus ou moins pénible. Ce n'est pas que quelques praticiens ne l'aient regardé comme absolument indolent. Benivienus dit avoir vu sur le cadavre d'un nègre, mort du dernier supplice, des engorgemens parvenus déjà à une très-grande dimension, sans qu'ils eussent jamais manifesté leur présence pendant la vie. D'autres médecins, tels que Sennert, Wepfer, croient que cette affection est accompagnée de souffrances très-aiguës. Quelques auteurs embrassent une manière de voir propre à concilier les deux autres, et de ce nombre sont : Marcellus Donatus et Morgagni. D'après eux, le squirre du mésentère n'est douloureux que lorsque les intestins sont affectés ou violemment comprimés, et il ne l'est pas lorsque ces organes sont sains. Cette idée paraît d'autant mieux fondée que, dans

quelques cas où les douleurs ont été atroces, les intestins faisaient partie de la masse squirreuse. Ainsi, Valsalva cite une femme qu'une tumeur analogue faisait tellement souffrir, qu'elle prétendait avoir un petit chien renfermé dans son ventre; chez elle, les intestins étaient profondément altérés, et étaient compris dans la masse engorgée. Il en était de même dans un cas rapporté par Verdriésus. Le squirre, comme nous le verrons bientôt, est susceptibe de s'ulcérer, mais il peut être douloureux longtemps avant ce changement d'état : Plater et Warthon en ont vu des exemples. On conçoit difficilement comment de semblables affections pourraient être indolentes lorsqu'elles ont acquis un certain volume : quand bien même la tumeur ne serait pas douloureuse par elle-même, il y a lieu de croire que la compression qu'elle ferait éprouver aux parties voisines déterminerait les souffrances les plus vives.

Cette même compression produit d'autres phénomènes qui sont propres à établir le diagnostic. En général ceux qui sont atteints de cette maladie éprouvent des difficultés d'uriner et des constipations opiniâtres; ils ne vont à la selle qu'avec les plus grands efforts; les digestions se dépravent, et des vomissemens ont souvent lieu; la respiration devient très-difficile, et le malade est tourmenté par une dyspnée continuelle; les extrémités inférieures sont frappées de leucophlegmatie, les jambes deviennent variqueuses; la fièvre lente se déclare; les malades maigrissent et meurent souvent dans le dernier degré du marasme. Lorsque le squirre est mobile, si celui qui le porte exécute un mouvement, il le sent manifestement se déplacer. On ne peut pas toujours juger au juste du volume de ces tumeurs, plusieurs circonstances en empêchent. L'épiploon et les intestins peuvent se trouver placés entre elles et les parois de l'abdomen; le premier contenant une plus ou moins grande quantité de graisse, les seconds étant quelquefois distendus par des alimens, des gaz ou des matières excrémentitielles, tendront à faire croire que la tumeur est plus considérable qu'elle ne l'est en effet; le siége que celle-ci occupe est encore plus difficile à découvrir : c'est souvent un cas épineux que celui où il s'agit de prononcer si elle provient de l'épiploon, des trompes utérines ou de quelque autre point de la cavité abdominale, ou bien si elle a réellement pris naissance dans le mésentère. On a vu de semblables affections faire soupçonner une grossesse, et on n'en a été dissuadé que lorsque le terme ordinaire de l'accouchement s'est écoulé sans que rien de semblable se soit déclaré. La manière dont le squirre s'est formé peut servir à établir le diagnostic : c'est dans la région ombilicale qu'il a d'abord paru, lorsque son siége est dans le mésentère proprement dit. Je ne vois pas sur quels signes on

pourrait distinguer celui du mésocolon iliaque, d'une affection semblable de la trompe utérine du côté gauche. Ce que je viens de dire sur le diagnostic de cette espèce de tumeur du mésentère, se rapporte tout aussi bien à celles d'une autre nature, qui peuvent se développer dans ces replis membraneux.

Squirre ulcéré et carcinome du mésentère. Les squirres du mésentère produisent souvent la mort sans parvenir à une grosseur tellement considérable, que les accidens qui surviennent tiennent plutôt à la compression qu'ils exercent qu'à toute autre cause. Il peut arriver que ces masses, sur l'organisation desquelles d'autres articles sont consacrés s'échauffent, et qu'en vertu d'un mouvement intérieur encore peu connu, elles prennent le caractère du cancer ulcéré : alors leur influence fâcheuse sur l'économie a lieu d'une double manière : les différens viscères sont comprimés, les fonctions qu'ils exécutent en éprouvent des altérations, et d'un autre côté le vice cancéreux détermine les phénomènes sinistres qui lui sont propres. Les observateurs citent un grand nombre d'exemples d'une semblable dégénérescence : je me bornerai à en rapporter quelques-uns. Houdry fait mention d'un homme qui, ayant été longtemps malade, éprouva de la constipation, puis des douleurs à la région lombaire, sans qu'on reconnût de tumeurs à la pression; les fonctions de l'estomac se dérangèrent, des vomissemens noirâtres eurent lieu, la fièvre lente se manifesta, le malade mourut, On trouva à l'ouverture un épanchement d'une matière sanieuse et rousse du côté droit; un second épanchement, mais purulent, était situé audessous de la rate; le mésentère, très-volumineux, était entièrement squirreux; un foyer rempli de suppuration se faisait remarquer à sa partie supérieure, et se propageait jusqu'à l'inférieure, où le fluide qu'il contenait était dégénéré et paraissait être un ichor putride; une ouverture ronde pouvant admettre l'extrémité du doigt, établissait une communication entre ce foyer et la cavité du péritoine. M. le docteur Portal cite un fait où le caractère cancéreux d'une tumeur analogue se manifesta dès le principe de l'affection. Un homme ressentit, cinq mois après une gonorrhée traitée par les injections, des coliques vagues qui disparurent pour se manifester ensuite avec plus d'intensité; un engorgement se fit sentir profondément audessous de l'ombilic, en même temps les douleurs augmentèrent et devinrent atroces; des vomissemens violens, des ténesmes, des déjections sanguinolentes et muqueuses augmentèrent la gravité de cet état; une fièvre continue succéda, les extrémités s'œdématièrent, la mort frappa le malade. Un carcinome aussi gros que la tête d'un enfant se trouva au milieu du mésentère; inégalement bosselé à sa surface, il présentait plusieurs éminences

qui laissaient suinter une humeur noire et fétide; d'autres aspérités étaient dures et pointues, couvertes de vaisseaux variqueux; du milieu de la tumeur sortaient des espèces de végétations; il y avait de fortes adhérences avec l'épiploon : le mésentère était rongé vers son milieu, et la portion du péritoine qui le touchait épaissie, paraissait enflammée; un épanchement considérable d'une humeur putride avait eu lieu dans le bas-ventre. Le même médecin a rapproché de cette observation une qui a le plus grand rapport avec elle, et dont une femme de cinquante ans fait le sujet; il ajoute avoir vu plusieurs fois de semblables affections sur les cadavres.

Les tumeurs cancéreuses du mésentère parcourent quelquefois leurs périodes avec une rapidité effrayante, ou du moins il s'écoule fort peu de temps depuis le moment où elles manifestent leur presence, jusqu'à celui où les malades succombent. C'est ainsi qu'on a vu à l'hospice clinique un jeune homme de vingt-deux ans qui, depuis très peu de temps, avait fait une chute sur les lombes, et qui auparavant avait eu des vomissemens, mourir un mois après son entrée. Les principaux symptômes qu'il avait présentés étaient des douleurs dans l'abdomen, qui bientôt devinrent intolérables, des vomissemens continuels et des évacuations alvines abondantes : une tumeur dont le malade ne s'était aperçu que quinze jours après sa chute, occupait l'hypocondre gauche, et présentait des battemens de totalité qui lui étaient imprimés par l'aorte, qui se trouvait derrière elle. A l'autopsie cadavérique, on trouva dans l'épaisseur du mésentère un engorgement considérable qui avait déplacé les intestins; bosselé à sa surface, d'un tissu blanchâtre et formé de couches superposées, séparées par un tissu cellulaire très-dense, il ne pesait que trois livres; mais deux foyers de suppuration s'y étaient manifestés. Ce qui prouve que la maladie était beaucoup plus ancienne qu'on ne le pensait, c'est la lésion que les différens viscères avaient éprouvée. Le pylore était enveloppé par la masse squirreuse, et l'estomac avait une capacité triple de celle qui lui est naturelle; le jéjunum, situé derrière la tumeur, gangréné en quelques endroits, avait un calibre dix fois plus grand que lorsqu'il est sain; ses parois étaient carcinomateuses, les glandes lymphatiques adossées à l'engorgement ne paraissaient pas affectées. On ne peut, ce me semble, méconnaître ici une affection cancéreuse bien prononcée, dont les progrès rapides ont entraîné la mort.

Les signes de ces tumeurs sont les mêmes que ceux du squirre, dont elles ne diffèrent que parce que la dégénération cancéreuse s'en est emparée. Ce qui les caractérise principalement alors, ce sont les douleurs intolérables dont elles sont

accompagnées, et qui tiennent plus ou moins de celles qui sont propres au cancer.

Tumeurs enkystées du mésentère. On voit quelquefois se manifester dans l'épaisseur du mésentère des tumeurs enkystées plus ou moins considérables qui contiennent une substance dont la consistance est analogue à celle du suif, ce qui leur a mérité le nom de stéatome; quelquefois elles acquièrent un volume énorme : c'est ainsi que les Éphémérides rapportent l'histoire d'une femme qui mourut avec une tumeur semblable aussi grosse que la tête d'un enfant. Tulpius dit en avoir vu une du poids de dix-huit livres; le même auteur dit aussi qu'une jeune fille qu'on avait crue enceinte mourut en portant deux stéatomes dans le mésentère; M. Baillie assure en avoir vu : des melicéris, des lipomes, ont aussi eu leur siége dans ce repli membraneux. Toutes ces maladies ont des caractères communs qui me dispensent d'y insister davantage. Les symptômes et les suites de la maladie se rapportent parfaitement à ceux que le squirre détermine. La dureté plus ou moins grande de la tumeur, la fluctuation qu'elle pourra présenter, si le liquide contenu est peu consistant, seront les seules circonstances qui pourront éclairer jusqu'à un certain point le diagnostic.

Hydatides du mésentère. On trouve souvent des hydatides dans les mésentères, et elles ne s'y rencontrent pas toujours de la même manière : tantôt simples, tantôt multiples, tantôt agglomérées sous forme de grappes, et d'autres fois disséminées, elles acquièrent dans certains cas un volume prodigieux. Ces vers qui se développent si souvent dans le tissu cellulaire sous-péritonéal, ont été observés depuis longtemps dans le mésentère, quoi qu'on ne connût pas la nature des tumeurs qu'ils déterminent. La description que plusieurs auteurs recommandables en ont laissée ne peut prêter au moindre doute. Arétée de Cappadoce parle de tumeurs enkystées existant en grand nombre dans le repli péritonéal qui soutient les intestins; il avoue ingénûment ne pas concevoir la manière dont ils se sont formés; mais on ne peut les méconnaître pour des hydatides. Tulpius vit aussi chez une jeune fille une tumeur du poids de vingt livres située dans la même partie, et contenant un grand nombre de vésicules pleines d'une eau limpide : on avait cru d'abord que cette affection était une hydropisie ascite. Martin dit aussi avoir trouvé vers les troncs des veines mésaraïques des kystes en grand nombre renfermés dans une membrane propre et contenant une matière liquide. M. Portal en cite aussi un exemple remarquable. La fille d'un tailleur eut une suppression de règles, son ventre se distendit, on crut à l'existence d'une grossesse; la malade mourut, et

et à son ouverture la poitrine contenait beaucoup d'eau ; une tumeur extrêmement considérable se trouva dans le mésentère, elle contenait un grand nombre d'hydatides, parmi lesquelles une, beaucoup plus volumineuse que les autres, formait presque le tiers de la masse totale.

Les hydatides du mésentère ne tiennent quelquefois aux lames de ce repli que par un pédicule. Lorsque l'une d'elles se rompt, une plus ou moins grande quantité d'eau s'épanche dans la cavité du péritoine. On se demande si, dans le cas où on a vu de ces vers vésiculaires rendus par les selles, il ne serait pas possible qu'ils provinssent du tissu cellulaire situé entre les deux feuillets des prolongemens péritonéaux qui nous occupent ? Puisqu'on admet que ceux qui se développent à la face inférieure du foie, peuvent être rendus par le vomissement, après avoir pénétré dans l'estomac, il me semble que les hydatides du mésentère peuvent tout aussi bien s'introduire dans le tube intestinal et être expulsées par les évacuations alvines.

Les signes de cette maladie sont très-obscurs quand elle est dans son principe. Lorsqu'elle date depuis longtemps, et que le kyste a beaucoup augmenté de volume, c'est encore avec la plus grande difficulté qu'on peut parvenir à la distinguer de toute autre tumeur du mésentère. La fluctuation serait peut-être le meilleur caractère, si elle n'était pas commune au mélicéris ; d'ailleurs les accidens que les hydatides déterminent se rapprochent singulièrement de tous ceux que causent les engorgemens indolens que nous avons décrits : les énumérer serait tomber dans des répétitions inutiles.

Dégénérations calculeuses du mésentère. Les glandes lymphatiques du mésentère ont quelquefois présenté un aspect pierreux. Ce phénomène a lieu, dans ce cas, de la même manière que dans les autres tubercules (*Voyez* ce mot). C'est sans doute un exemple de cette dégénération qui se trouve consigné dans les Ephémérides des curieux de la nature. La femme qui fait le sujet de cette observation, s'imaginait avoir avalé une vipère, et, depuis trente ans, éprouvait des coliques violentes. A l'ouverture, on trouva, parmi beaucoup d'autres altérations organiques, le mésentère rempli d'une substance calculeuse et ulcéré dans plusieurs points de son étendue. Holler, Gemma, Martin, Marcellus Donatus, Buret, MM. Baillie et Portal citent aussi des cas où ce repli présentait la même altération. Dans d'autres circonstances, il paraît que l'on a trouvé la plus grande partie du mesentère lui-même tout à fait convertie en une masse pierreuse. Shenck dit l'avoir observé. Panarole rapporte une observation analogue. Je rappelle le fait consigné dans ce dernier auteur, et j'épargne au

lecteur les idées singulières que ce médecin émet sur la formation de ces calculs, qui peuvent, suivant lui, être formés par le chaud et le froid, et qui présentent des symptômes différens dans l'un et l'autre cas. Laissons aux médecins du seizième siècle un langage qui ne convient pas à l'état actuel de la science.

Les auteurs ne se sont pas toujours expliqués clairement sur cette singulière maladie, et on ne sait pas positivement si, dans plusieurs cas, le repli du péritoine qui se constitue le mésentère, était ossifié ou réellement pétrifié. Il paraît que quelquefois ces deux dégénérations ont eu lieu. Des productions calculeuses ont été trouvées dans des foyers de suppuration. On a dit que des malades avaient avancé par les selles des calculs développés dans le mésentère. Pour qu'ils puissent être rendus par les évacuations alvines, il faudrait qu'une érosion se fût faite à la paroi correspondante de l'intestin, et qu'elle eût été assez considérable pour leur livrer passage. Cela est rigoureusement possible; mais des concrétions développées dans les voies biliaires peuvent en imposer à cet égard. On possède quelques observations dans lesquelles le mésentère et la portion du péritoine qui le touche ont été trouvés cartilagineux.

Il peut arriver que plusieurs des affections dont nous venons de parler se trouvent réunies sur le même sujet; qu'en même temps le mésentère soit squirreux, que ses glandes lymphatiques soient tuberculeuses, qu'on y rencontre des hydatides, etc. C'est un cas de ce genre qu'a vu Ballonius. Il trouva dans le cadavre d'une femme une tumeur du poids de dix livres. Beaucoup d'abcès s'y étaient manifestés; on y voyait plusieurs kystes, dont les uns ressemblaient à des mélicéris, et les autres à des athéromes : un tissu cellulaire alteré séparait ces diverses productions morbides. Elles avaient tellement défiguré l'organe qu'elles occupaient, qu'on pouvait à peine le reconnaître.

Résumé général. D'après les considérations précédentes sur les maladies du mésentère, on voit qu'elles sont très-nombreuses et très-difficiles à être distinguées pendant la vie; que la plupart d'entre elles ont des caractères communs; que les principaux accidens qu'elles déterminent, sont la suite de la compression qu'elles exercent sur les organes voisins : tels sont les troubles survenus dans les digestions, les vomissemens, la constipation, l'inappétence, les coliques plus ou moins violentes; tels sont encore la dyspnée, la difficulté d'uriner, l'ascite, l'emphysème, le trouble survenu dans la circulation, etc. : d'autres symptômes peuvent se joindre à ceux-ci, et n'être pas toujours produits par la compression : tel est le défaut de nutrition, qui peut être déterminé, il est vrai, parce

que la tumeur gêne la circulation du chyle; mais qui peut aussi être dû à ce qu'elle s'empare d'une grande quantité de molécules nutritives: tels sont encore les effets du cancer quand l'affection présente le caractère carcinomateux. On ne sait si les engorgemens lymphatiques qui compliquent souvent ces maladies, doivent être attribués à une véritable obstruction déterminée par la compression à laquelle les troncs absorbans sont exposés, ou à une inflammation chronique qui s'est manifestée, soit dans ces vaisseaux, soit dans les ganglions d'où ils partent, ou dans ceux où ils se rendent. Ces deux causes pourraient y coopérer également, et une circonstance qui semblerait prouver que la compression est loin d'agir toujours isolément, c'est qu'on a trouvé fort souvent des glandes lymphatiques parfaitement saines, derrière des tumeurs énormes du mésentère.

Ces affections entraînent des résultats variables d'après leur nature; mais, en général, elles sont audessus des ressources de l'art, et le pronostic ne peut être le plus souvent que fâcheux. Celui de la mésentérite peut être entièrement rapporté à celui de la péritonite et de l'entérite, avec lesquelles elle est presque toujours réunie. Le degré des symptômes doit être compté pour beaucoup dans le jugement qu'on en portera. C'est toujours un cas des plus graves, quand un abces se manifeste entre les lames du mesentère. Qu'il ait parcouru promptement ou lentement ses périodes, il est presque constamment mortel. S'il vient à s'ouvrir dans le péritoine, la mort ne tarde pas à survenir; s'il se fraye une issue par les intestins, l'utérus ou la peau, il y a encore quelque espérance à concevoir, quoique elle doive être bien faible; lorsque la fièvre lente survient, il ne faut presque plus compter sur les jours du malade. Le pronostic des blessures variera suivant leur gravité; mais comment l'établir quand le diagnostic est presque impossible? Toutes les tumeurs sont des cas très-graves. Rarement les voit-on disparaître peu à peu et se résoudre. Ce qu'on peut espérer de plus heureux, c'est qu'elles restent stationnaires. Leur danger varie en raison de leur espèce et de leur dimension. On conçoit que de toutes celles qui peuvent se manifester dans le mésentère, les affections cancéreuses sont le plus certainement et le plus promptement mortelles.

Je ne m'étendrai pas sur le traitement qui convient à ces maladies. Le siége influe peu sur celui qui leur serait applicable, si elles étaient situées dans tout autre point des parois abdominales. Je le répète avec douleur, il n'est que trop vrai que la plupart des lésions dont je viens d'esquisser l'histoire sont audessus des ressources de l'art, et que des moyens palliatifs sont souvent les seuls que l'on puisse mettre en pratique.

(P. A. PIORRY.)

HEURNIUS (Joannes), *Dissertatio de morbis mesenterii et pancreatis*. V. *Opera*; in-4°. *Antuerpiæ*, 1608.
HORSTIUS (Daniel), *Decas problematum de morbis intestinorum, mesenterii et omenti*; in-4°. *Giessæ*, 1609.
KEST, *Dissertatio de morbis mesenterii*; in-4°. *Lipsiæ*, 1614.
MARTINI (M.), *De morbis mesenterii abstrusioribus*; in-8°. *Lipsiæ*, 1630.
SWAMMERDAM (J.), *Letter on an unusual rupture of the mesentery*; c'est-à-dire, Lettre sur une rupture extraordinaire du mésentère. V. *Philosoph. Transact. for the year* 1675, p. 273.
STEGMANN (Ambrosius), *De hydrope ex obstructione et induratione mesenterii*. V. *Miscell. Academ. Nat. Curios*, dec. I, ann. 1697 et 1698, p. 381.
GOELICKE (Andreas-Ottomar), *Dissertatio de mesenterii affectibus*; in-4°. *Halæ*, 1742.
STOLK, *Dissertatio de statu mesenterii naturali et præternaturali*; in-4°. *Ienæ*, 1755.
BUECHNER (Andreas-Elias), *Dissertatio de scirrho mesenterii exulcerato*; in-4°. *Halæ*, 1756. V. Haller, *Collect. Dissertat. med. pract.*, t. VII, n. 263.
ALBERTI (Michael), *Dissertatio de morbis mesenterii*; in-4°. *Vitembergæ*, 1758.
NICOLAI (Antonius), *Dissertatio de obstructione mesenterii, ut causâ multorum, variorum morborum*; in-4°. *Ienæ*, 1760.
PETIT (Jean-Louis), Observation sur une épingle trouvée dans le mésentère. V. *Mém. de l'Acad. de chir.*, t. I, p. 551.
SAUCEROTTE, Observation sur un étranglement intestinal par une ouverture annulaire au mésentère. V. *Mém. de l'Acad. de chir.*, t. IV, p. 259.
MAILLE, Observation sur une bride du mésentère qui étranglait l'intestin iléon. V. *Mém. de l'Acad. de chir.*, t. IV, p. 645.
BAUMES, Mémoire sur la maladie du mésentère, propre aux enfans, que l'on nomme vulgairement carreau; in-8°. Nismes, 1788.

MÉSENTÉRIQUE ou MÉSARAÏQUE, adj., *mesentericus*, *mesaraicus*, qui a rapport au mésentère. On désigne sous ce nom plusieurs parties.

Artères mésentériques. On nomme ainsi deux vaisseaux qui vont se distribuer aux mésentères. *Voyez* ce mot.

Glandes mésentériques. C'est le nom que l'on a donné aux ganglions lymphatiques nombreux, qui se trouvent entre les deux lames des mésentères. *Voyez* ce mot.

Plexus mésentériques. C'est l'expression dont on se sert pour désigner les entrelacemens nerveux qui, nés du plexus solaire, entourent les artères et les veines mésentériques, et les suivent jusque dans leurs ramifications. Ces nerfs dépendent du système nerveux ganglionnaire. *Voyez* MÉSENTÈRE.

Veines mésentériques ou mésaraïques. Ces deux épithètes sont consacrées aux branches de la veine porte, qui rapportent à celle-ci le sang qu'elles ont puisé dans les intestins et dans les mésentères. On ne sait pas encore positivement si elles sont chargées ou non de l'absorption. (*Voyez*, pour leur description, le mot MÉSENTÈRE, et, pour leurs fonctions, les articles *absorption* et *inhalation*.

MÉSENTÉRIQUE (fièvre entéro-). M. le docteur Petit, médecin de l'Hôtel-Dieu, a donné ce nom à une affection qui ne paraît être autre chose qu'une inflammation très-intense d'une portion du tube intestinal, inflammation à laquelle les glandes mésentériques participent. Le médecin distingué qui l'a observée, la considère comme une fièvre essentielle. *Voyez*, à l'article FIÈVRES, le mot *fièvre entéro-mésentérique*. (PIORRY)

MÉSENTÉRITE. On a ainsi nommé l'inflammation du mésentère. Cette maladie peut être aiguë ou chronique. Elle est presque toujours coïncidente avec une phlegmasie des intestins ou du péritoine. Elle a été décrite à l'article *mésentère*. (PIORRY)

MESMÉRISME, s. m. *Voyez* MAGNÉTISME ANIMAL. (VIREY)

MÉSOCHONDRIAQUE, adj., *mesochondriacus*, de μεσος, moyen, et de χονδρος, cartilage : nom donné par Boerhaave aux deux plans musculeux qui séparent les cartilages de la trachée-artère. *Voyez* TRACHÉE-ARTÈRE. (F. V. M.)

MÉSOCÉPHALE, s. m., *mesocephalum*, de μεσος, qui est au milieu, et de κεφαλη, tête : dénomination sous laquelle la protubérance annulaire est désignée dans la nouvelle nomenclature anatomique du professeur Chaussier.

La protubérance annulaire (*protuberantia annularis*, *pons Varoli*, *nodus encephali*) a reçu, de l'anatomiste italien Varoli, le nom de pont, parce qu'il semblait à cet écrivain qu'en considérant le cerveau de bas en haut, la moelle alongée passait sous elle comme l'eau d'une rivière passe sous l'arche d'un pont. C'est un renflement transversal représentant une espèce de croissant qui correspond à la fosse basilaire de l'os occipital. Son bord postérieur est concave; l'antérieur est convexe et presque demi-circulaire. Sa plus grand largeur est double de sa longueur, mesurée d'avant en arrière.

M. Gall a voulu expliquer la formation du pont de Varole par son système de fibres convergentes, au moyen duquel il a tenté de rendre raison de toutes les commissures ou réunions qui se voient dans le cerveau. « Les filets nerveux du cervelet, dit-il, avant d'entrer dans le ganglion, et après en être sortis, s'écartent davantage les uns des autres, et s'épanouissent graduellement en couches et en feuilles; par conséquent ils occupent une circonférence toujours plus grande. Mais il y a encore un autre ordre de fibres nerveuses qui n'ont pas de connexion avec le faisceau primitif, ni avec le ganglion ou l'appareil de renforcement. Ces fibres sortent de la substance grise de la surface, se portent dans diverses directions, entre les filets divergens, vers le bord externe antérieur, et forment ainsi une couche fibreuse, large et épaisse. »

De même qu'en traitant de la voûte à trois piliers (*Voyez* TRIGONE) et du corps calleux (*Voyez* MÉSOLOBE), M. Frédéric Tiedemann s'est élevé contre cette théorie de la formation du pont de Varole. Il s'attache surtout à faire voir l'inutilité des fibres convergentes, et l'impossibilité que la protubérance provienne de la substance grise qui revêt les feuilles du cervelet, puisqu'on la trouve déjà dans un temps où il n'y a point encore de ces feuilles, c'est-à-dire à quatre mois, temps où elle devient apparente pour la première fois. Il la considère comme une commissure des deux hémisphères du cervelet naissant du corps que Vicq-d'Azyr a appelé festonné, ou dentelé, paraissant à l'époque seulement où ce corps se montre, et augmentant ensuite dans la même proportion que lui. Il a constaté aussi que ce renflement, dont les poissons, les reptiles et les oiseaux n'offrent aucune trace, mais qu'on trouve dans tous les mammifères, sont chez eux, pour le volume, en proportion de celui des hémisphères du cervelet. Ainsi, il forme une membrane très-mince et peu saillante dans les rongeurs : au contraire, il est plus volumineux dans les ruminans, les carnassiers, les solipèdes et les cétacés, cependant toujours moins épais que chez l'homme, qui, suivant la remarque déjà faite autrefois par Willis, l'emporte à cet égard sur tous les autres animaux. (JOURDAN)

MÉSOCOLON, s. m., *mesocolum :* partie du mésentère qui est attachée à l'intestin colon.

Mésocolon transverse. Il est formé par un repli du péritoine qui sert à fixer le colon transverse; sa longueur est celle de cet intestin. Attaché en avant à l'arc du colon, en arrière à la colonne vertébrale, il présente une espèce de cloison horizontale qui sépare l'abdomen en deux parties inégales; dans la supérieure, on trouve l'estomac, le foie, la rate, le pancréas; l'inférieure renferme les intestins grêles et les gros intestins. Le mésocolon transverse se réunit sur ses côtés avec les deux lombaires; on rencontre dans son épaisseur plusieurs des artères et des veines coliques droites et gauches; peu de glandes et de vaisseaux absorbans s'y observent; la portion transversale du duodénum répond à l'écartement de ses deux feuillets en arrière. *Voyez* PÉRITOINE.

Mésocolons lombaires. Leur existence varie. Tantôt ils manquent à la fois des deux côtés, tantôt d'un côté seulement. Toujours plus lâches supérieurement, ils se joignent dans ce sens au mésocolon transverse; en bas, celui du côté gauche se continue avec le mésocolon iliaque, et le droit se termine derrière le cœcum, qui est fixé d'une manière plus ou moins lâche à la fosse iliaque. Chacun de ces replis contient diverses branches des vaisseaux mésentériques.

Mésocolon. Il consiste en un repli assez lâche qui enveloppe l'S du colon; plus large à son milieu qu'à ses extrémités, il se continue en haut avec le mésocolon gauche, en bas avec le méso-rectum. Son existence est constante.

Toutes ces espèces de replis du péritoine, qui sont autant de *mésentères*, maintiennent les diverses portions de l'intestin colon dans leur situation respective. *Voyez* MÉSENTÈRE, PÉRITOINE. (M. P.)

MÉSOCOECUM: c'est le nom du repli péritonéal qui fixe le cœcum; son existence est loin d'être constante: la plupart des auteurs ne l'admettent pas. *Voyez* MÉSENTÈRE. (PIORRY)

MÉSOCRANE, s. m., *mesocranium*: le milieu de la tête, ou vertex. *Voyez* PARIÉTAL. (F. V. M.)

MÉSOGLOSSES, s. m., *mesoglossi*, de μεσος, milieu, et de γλωσσα, langue; nom donné par quelques anatomistes aux muscles indiqués habituellement par celui de génioglosse *Voyez* GÉNIOGLOSSE, tom. XVIII, p. 104. (F. V. M.)

MÉSOLOBE, s. m., *mesolobus*, de μεσος, qui est au milieu, et de λοβος, lobe; nom que le corps calleux porte dans la nouvelle nomenclature anatomique du professeur Chaussier.

D'après le témoignage de Galien, le corps calleux doit son nom à ce qu'on a longtemps pensé que la substance en est plus ferme que le restant de la masse médullaire cérébrale. Les anatomistes modernes ont rectifié cette erreur: on sait que le corps calleux n'a pas plus de consistance qu'aucune autre partie de l'encéphale, et qu'il en existe même certaines, comme, par exemple, les jambes du cerveau, dont le tissu est beaucoup plus dense et plus résistant.

Ce corps est une sorte de pont de substance médullaire; alongé d'avant en arrière, aplati, recourbé de haut en bas, d'une forme à peu près parallélogramme, un peu plus large cependant en arrière qu'en avant; situé vers le centre du cerveau, au fond du vallon qui sépare les hémisphères, de l'un à l'autre desquels il va en s'enfonçant sous eux, et n'occupant pas toute la longueur de ce vallon, puisqu'il laisse en avant un espace égal au tiers de sa propre longueur, et en arrière un autre, double du premier. Convexe à sa partie supérieure, il y présente, le long de la partie mitoyenne, une ligne saillante en manière de raphé, qui correspond au bord inférieur de la faux, et sur les côtés de laquelle on remarque deux sillons, dans lesquels rampent les artères calleuses. Sa face inférieure, concave, est divisée, par le *septum lucidum*, en deux portions à peu près égales, dont chacune sert de voûte aux ventricules latéraux. Son bord antérieur est moins large, moins épais et plus rapproché de la base du crâne que le postérieur, lequel présente une légère échancrure.

Boutekoe, Lapeyronie; Louis, Godart, et, d'après eux, quelques autres auteurs, ont regardé le corps calleux comme le siege de l'ame. Ils fondaient leur opinion sur ce qu'à l'ouverture des cadavres de plusieurs personnes mortes dans un assoupissement léthargique après des coups ou des maladies de tête, ils avaient trouvé des épanchemens de sang ou de pus sur le corps calleux, et quelquefois même ce corps détruit en partie par un ulcère. Mais outre qu'il n'est rien moins que probable qu'on doive admettre une ame chez les animaux, dans le sens au moins qu'on attache vulgairement à ce mot, comme désignant une substance particulière *unique*, chargée de présider aux mouvemens vitaux et aux opérations rationnelles, de nombreuses observations recueillies depuis celles de ces célebres écrivains ont prouvé que les affections du corps calleux ne produisent pas toujours des effets aussi fâcheux, que cette portion du cerveau peut même manquer totalement sans qu'il en résulte aucun préjudice pour la vie, et qu'ainsi elle n'a pas plus de prérogatives que les autres.

Des trousseaux de fibres blanches, d'inégale grosseur, qui passent presque transversalement d'un hémisphère à l'autre dans la largeur du corps calleux, ont fait croire à Vésale, à François Petit et à divers autres encore, que ce corps résultait de l'entrecroisement et de la réunion des fibres cérébrales. Mais cette idée a toujours compté peu de partisans, et on l'a rejetée comme étant moins une vérité fondée sur l'inspection anatomique, qu'une hypothèse imaginée pour expliquer comment la paralysie et les mouvemens convulsifs affectent presque toujours la partie du corps opposée à celle du cerveau qui a été blessée. Les recherches récentes de M. Frédéric Tiedemann, habile anatomiste allemand, viennent de la mettre hors de doute, et de rectifier dans le même temps un grand nombre d'erreurs relatives à la formation et aux connexions organiques du corps calleux.

Il résulte de ces recherches faites avec soin et assiduité sur le cerveau du fœtus, que le corps calleux n'existe point encore dans l'embryon, pendant le premier et le second mois, ni même au commencement du troisième. C'est à la fin seulement de celui-ci que les deux hémisphères, encore minces et membraneux, s'unissent en avant par une petite et étroite commissure presque perpendiculaire, tandis que, dans leur partie moyenne et en arrière, ils sont encore tellement séparés et distincts l'un de l'autre, qu'en les écartant un peu on aperçoit les couches optiques et le troisième ventricule. A quatre et à cinq mois, le corps calleux est encore très-petit, et il a une situation à peu près verticale, de sorte que les parties qui viennent d'être nommées continuent de se montrer à nu. A six

mois, il a trois lignes et deux tiers de long, sur une et un quart de large; comme alors les hémisphères se sont déjà singulièrement prolongés en arrière, il s'est lui-même porté dans la même direction, et est devenu horizontal : il couvre la partie antérieure des couches optiques; on y distingue manifestement des fibres transversales, qui sont la continuation des fibres des jambes du cerveau épanouies d'abord dans les hémisphères, puis recourbées de dehors en dedans. A sept mois, le corps calleux a neuf lignes et demie de long; comme il suit pas à pas les progrès des hémisphères, il couvre tout à fait les couches optiques et le troisième ventricule. A huit mois, sa longueur est de quinze lignes, et à neuf, de dix-huit : non-seulement il couvre les couches optiques, mais encore il s'étend jusqu'à la paire antérieure des tubercules quadrijumeaux.

On ne trouve point de corps calleux dans le cerveau des poissons, des reptiles et des oiseaux, qui, sous ce point de vue, comme à beaucoup d'autres égards, se rapproche beaucoup de celui du fœtus pendant les premiers mois de son existence. Aussi, en écartant les hémisphères, chez ces animaux, on s'aperçoit qu'ils sont tout à fait séparés par en haut, et qu'ils ne tiennent ensemble, par en bas, qu'au moyen de la commissure antérieure, de la commissure postérieure et de l'entonnoir. Le corps calleux se rencontre chez les mammifères. Mais, dans les chauve souris et les rongeurs, il est très-étroit, court, et aussi peu prolongé en arrière que dans le fœtus de six mois. Il présente bien plus de longueur dans les carnassiers, les ruminans et les solipèdes. Ses dimensions, et cette particularité doit bien être remarquée, sont toujours en rapport avec le développement de la partie postérieure des hémisphères. Dans tous ces animaux, on peut suivre avec la plus grande facilité les fibres médullaires qui se répandent en rayonnant dans les hémisphères, et se courbent en dedans pour former le corps calleux par leur entrecroisement avec celles du côté opposé. Cette préparation s'exécute surtout aisément chez les rongeurs, dont les hémisphères sont très-surbaissés, pourvu qu'on ait eu le soin de faire préalablement durcir le cerveau en le laissant séjourner pendant quelque temps dans l'esprit de vin.

Il suit donc des recherches de M. Tiedemann, et de l'examen comparatif de la structure du corps calleux dans les divers ordres de la classe des mammifères, que cette production se forme d'avant en arrière, qu'elle se porte peu à peu à la partie postérieure, et qu'elle s'alonge à mesure que les hémisphères couvrent successivement les tubercules quadrijumeaux et le cervelet. Il s'ensuit aussi que ce corps résulte de la réunion des extrémités des fibres que les jambes du cerveau

envoient dans chaque hémisphère pour en constituer la voûte.

Embarrassé d'expliquer sa formation, Gall, et d'après lui le savant Reil, imaginèrent, pour s'en rendre raison, un ordre particulier de fibres cérébrales, qui fut appelé par le premier appareil de la masse nerveuse rentrante, et par le second organisation du système du corps calleux. Tous deux considéraient les fibres qui le constituent comme différentes de celles des jambes du cerveau, tandis qu'elles n'en sont que la continuation immédiate. Ils ajoutaient ainsi une difficulté de plus à l'explication déjà si embrouillée de la manière dont se développe l'encéphale. Les travaux de M. Tiedemann ont rectifié une erreur que ces deux illustres anatomistes eussent évitée, en se livrant, comme leur compatriote, à l'etude spéciale du cerveau de l'embryon, qui, se formant peu à peu et par degrés, conduit aux résultats les plus exacts et les plus instructifs touchant l'origine et les connexions organiques des différentes parties dont il est composé.

J'ai dit précédemment que le corps calleux n'était point essentiel à l'existence de l'homme. Un fait curieux, rapporté par Reil (*Archiv fuer die Physiologie*, tom. XI, p. 341), en fournit la preuve incontestable. Je vais le rapporter en entier. Une femme, âgée d'environ trente ans, qui avait toujours joui d'une bonne santé jusqu'alors, et qui, quoique idiote, était cependant capable de remplir les petites commissions dont les habitans de son village la chargeaient pour la ville voisine, tomba tout à coup devant la porte d'un boulanger, et expira sur-le-champ foudroyée par une attaque d'apoplexie. A l'ouverture du corps, on trouva une légère collection de sérosité dans l'intérieur des ventricules latéraux. Mais ce qui frappa le plus, ce fut de voir le corps calleux séparé longitudinalement dans son milieu. Pour parler plus exactement, la partie moyenne et libre de la grande commissure cérébrale manquait dans toute sa longueur; les couches optiques paraissaient à nu, et les hémisphères n'étaient unis ensemble que par la commissure de ces couches, les jambes du cerveau et les éminences bigéminées. En avant manquait le coude du corps calleux, ou la partie que Reil en a appelée le genou, ainsi que le *septum lucidum* qui se trouve dans son intérieur. Les lobes antérieurs du cerveau étaient, par leur face interne, complétement séparés jusqu'à la commissure des couches optiques et à la commissure antérieure, et le point de leur face interne, où le genou et le bec du corps calleux aurait dû pénétrer en eux, était couvert de circonvolutions comme le restant de leur surface. La voûte à trois piliers naissait, comme à l'ordinaire, des cou-

ches optiques, formait les éminences mamillaires, remontait de là derrière la commissure antérieure, et se prolongeait ensuite comme à l'ordinaire. Cette observation intéressante démontre que la voûte n'est pas produite, ainsi qu'on le pense généralement, par le renversement du corps calleux en dessous. Nous aurons occasion de le prouver plus amplement à l'article *trigone* (*Voyez* ce mot). Reil présumait que l'absence du corps calleux, dans le cas relaté par lui, annonçait que le cerveau avait trouvé, chez le sujet, un obstacle à son développement parfait. Ce qui a été dit plus haut, d'après les observations de M. Tiedemann, met sa conjecture hors de doute. Mais on ne conçoit pas qu'il n'ait point été conduit par-là à soupçonner l'erreur dans laquelle lui et Gall étaient tombés sous le rapport des prétendues fibres rentrantes ou convergentes, d'autant plus que, chez un individu adulte attaqué d'hydrocéphale, et dont les ventricules étaient distendus par une énorme quantité d'eau, il avait vu (*Archiv fuer die Physiologie*, tom. XI, pag. 557) la voûte des hémisphères tellement effacée, que le corps calleux n'existait plus, et que la transition immediate des fibres médullaires de l'une à l'autre se laissait apercevoir de la manière la plus évidente.

(JOURDAN)

MÉSOMÉRIE, s. f., *mesomeria*, de μεσος, moyen, et de μερος, cuisse. On désigne par ce mot les parties du corps situées entre les cuisses (Nysten). (F. V. M.)

MÉSORECTUM, s. m. : production du péritoine qui enveloppe l'intestin rectum dans sa partie supérieure. Ce repli membraneux, fixé à la face antérieure du sacrum, se prolonge seulement jusqu'au milieu du rectum; sa forme est triangulaire, son sommet est tourné en bas. Il est plongé au milieu d'un tissu cellulaire abondant. Au milieu de ce repli, on voit la fin des vaisseaux mésentériques inférieurs. *Voyez* PÉRITOINE, RECTUM. (M. P.)

MÉSOTHÉNAR, s. m. : nom donné au muscle qui rapproche le pouce du thénar ou paume de la main. Winslow comprenait sous cette dénomination l'adducteur et une portion du court fléchisseur du pouce. *Voyez* MAIN (anatomie), tom. XXX, pag. 11. (F. V. M.)
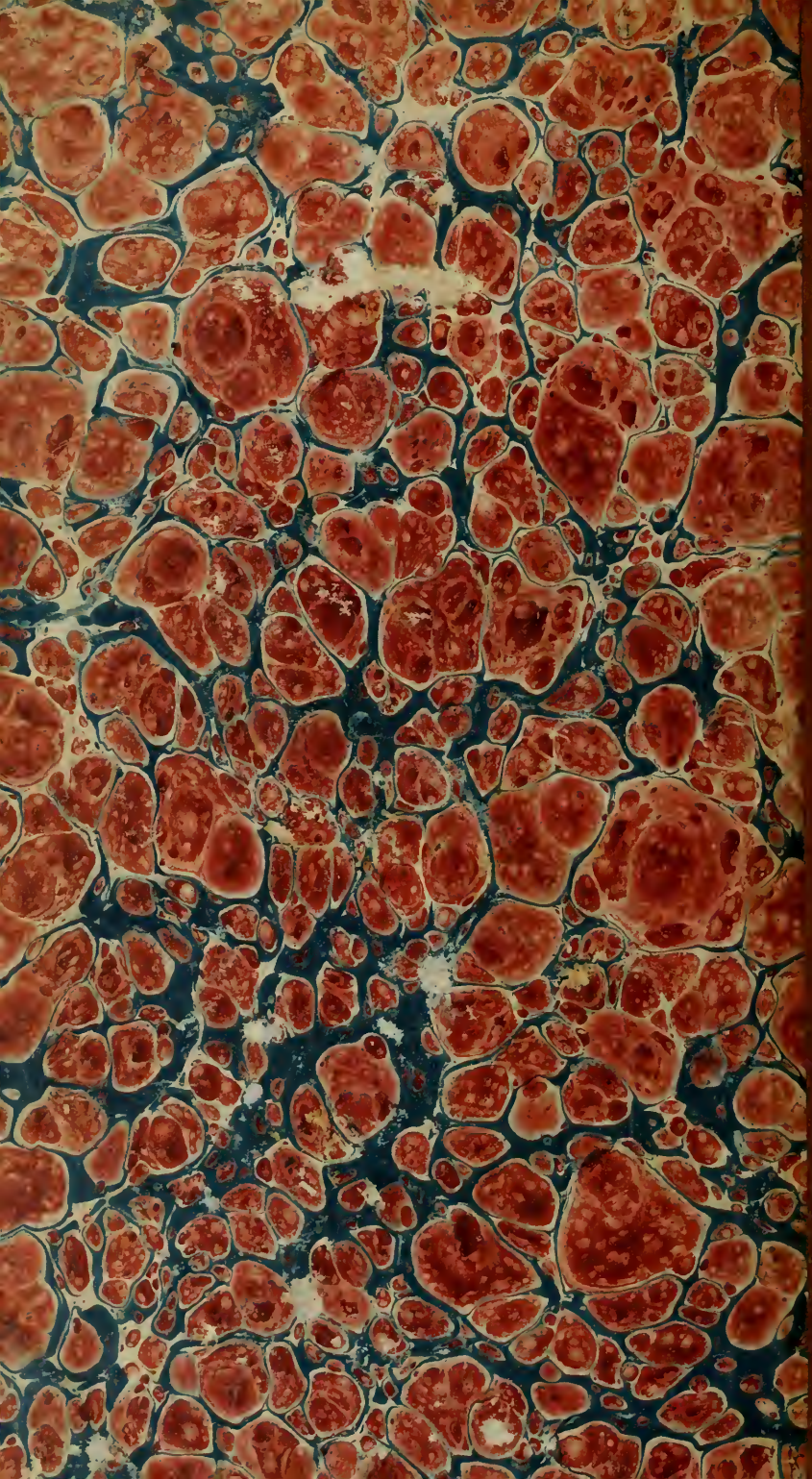
FIN DU TRENTE-DEUXIÈME VOLUME.